Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIEME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 32
1930

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

UN SANCTUAIRE D'AGDISTIS
A RHAMNONTE

M. Rhomaios, professeur à l'Université de Salonique, vient de publier et de commenter avec soin, dans une nouvelle revue grecque[1], une inscription qui illustre la pénétration des cultes asiatiques en Attique aux environs de l'ère chrétienne. Je reproduis ce document avec les restitutions de M. Rhomaios, hormis à la l. 18 où une correction s'impose[2] :

Θεοῖς· λιτουργοὶ [: ὑ]ποστ[άτης Ἀγδίστεως],
Ζήνων Ͻ Ἀντιοχεύς : ἐπιτιθ[έμενος τὰ ἱερά],
Νικίας Ͻ Καρύστιος : ἀγκωνοφόρ[οι] - - -
Χρώτωι καὶ Στρατονίκη : ἀδάμμα Ṇ - -
Διονυσίου Μιλησία : ἀνκωνοφόρος ΚΑ - -

Double rameau

Ἐκ τοῦ Μητρώου· ἀγαθὴ τύχη, ἐπὶ Παμμένου, Μου-
νιχίωνος τετράδι, Ξενοφῶν Θριάσιος εἶπεν· ἐπει-
δὴ πρόσοδον ποιησάμενος Ζήνων Ͻ Ἀντιοχεὺς
ἐμφανίζει λελιτουργηκέναι ἐν τῶι ἱερῶι τῶ[ι ἐ]ν Ῥα-
μνοῦντι τῆς Ἀγδίστεως, ἔτι δὲ καὶ οἷς αὐτὸς ἱερ-
οῦται θεοῖς ἐπὶ χρόνους καὶ πλείονας, τὰ δὲ νῦν ἐπ[ι]-
βαρούμενος ὑπό τινων εἴργεσθαι παρὰ τὸ καθῆκον
καὶ διὰ ταῦτα παρακαλεῖ τὴν βουλὴν προνοουμένη(ν)
τῆς τῶν θεῶν εὐσεβείας τὴν καθήκουσαν φρ[ον]-
τίδα ποιήσασθαι αὐτοῦ· τύχῃ ἀγαθῆι· δε[δόχθαι]
τῆι βουλῆι ἐξεῖναι Ζήνωνι Ͻ Ἀντιοχεῖ [λιτουρ]-
γεῖν τοῖς θεοῖς τ[οῖς ἐ]ν Ῥαμνοῦν[τι καθάπερ ἀ]-
πὸ τῆς ἀρχῆς ὑπὸ [μηδ]ενὸς κωλ[υομένωι][3] - -
IAT

1. Ἑλληνικά, t. I, fasc. 2, p. 233-243.
2. On notera la présence de signes de ponctuation (:) aux l. 2, 3, 4, peut-être 5 et 15.
3. M. Rhomaios écrit : [καθάπερ ἀ]πὸ τῆς ἀρχῆς ὑπο[σχό]μενος, κωλ[ύειν δὲ αὐτὸν|μηδένα]. — On rapprochera : *Sylloge*, 3e éd., 704 E, l. 25 : ἵνα ἔχωσιν ἐξουσίαν οἱ καθεστάμενοι ἱερεῖς... στεφανηφορεῖν... ὑπὸ μηδενὸς κωλυόμενοι.

A partir de la l. 6, nous avons la copie d'un décret, faite d'après l'original, qui était conservé dans le Métrôon d'Athènes, c'est-à-dire dans les Archives de l'État[1]. Ce décret confirmait à Zénon d'Antioche le libre exercice du culte dans le sanctuaire d'Agdistis à Rhamnonte. La copie avait dû être établie par les soins de l'intéressé ; mais on remarquera que la pierre ne paraît pas provenir de Rhamnonte : elle était conservée depuis longtemps, nous dit M. Rhomaios, dans une maison d'Athènes voisine de l'agora romaine. Si elle provient de cette région, il faut admettre que Zénon avait obtenu d'exposer en un lieu public le décret rendu en sa faveur, cependant qu'il en plaçait sans doute un autre exemplaire dans son sanctuaire de Rhamnonte. La fin du décret nous aurait éclairé sur ce point.

L'archonte Pamménès n'était pas connu ; mais M. Rhomaios reconnaît sans doute avec raison en ce personnage un Παμμένης Ζήνωνος Μαραθώνιος qui remplit de multiples charges à Athènes et à Délos au début de l'Empire[2]. Et l'on ne peut guère douter que le texte appartienne à cette époque, ou du moins au Ier siècle avant J.-C.

Le décret est précédé d'une liste des ministres qui officiaient dans le sanctuaire. Cette partie du monument est malheureusement mutilée. Nous connaissons par ailleurs les ἀγκωνοφόροι sans savoir exactement quels objets étaient les ἄγκωνες dont ces « porteurs » avaient le soin[3]. Quant aux titres restitués de [ὑ]ποσ[τάτης Ἀγδίστεως] (l. 1) et de ἐπιτιθ[έμενος τὰ ἱερά] (l. 2), M. Rhomaios s'est efforcé de les justifier ; mais ils demeurent suspects et d'autres hypothèses se présentent qu'en l'état actuel de nos connaissances on ne peut non plus porter à un haut degré de vraisemblance[4].

A la l. 4, le mot ΑΔΑΜΜΑ paraît bien être un titre porté par une femme. M. Rhomaios a rapproché avec raison une glose d'Hésychius : Ἀδαμνεῖν τὸ φιλεῖν· καὶ Φρύγες τὸν φίλον ἄδαμνα λέγουσι.

1. Cf. Ad. Wilhelm, *Beitr. griech. Urkund.*, p. 230 et suiv.

2. Cf. P. Graindor, *Musée Belge*, XXVII, 1923, p. 295. Il y eut deux Pammenès, dont l'un fut pythaïste enfant en 106/5 et 96/6 ; cf. *Bull. Corr. Hell.*, XXXII, 1908, p. 355, n. 455, et XXXVIII, 1914, p. 412. A vrai dire, l'hésitation est possible entre ces deux homonymes et le document peut remonter jusqu'à la première partie du Ier siècle avant J.-C.

3. *Sylloge*, 3e éd., 1111, note 7. Il 's'agit de l'inscription du Pirée mentionnant la déesse Βελήλα. M. Rhomaios suppose que les ἄγκωνες étaient analogues aux κάλαθοι d'après un passage obscur d'Artémidoros, *Oneirocr.*, I, 74.

4. On ne peut invoquer à l'appui d'ὑποστάτης le prétendu ὑποσχόμενος de la l. 19 (ci-dessus, p. 5, note 3) ; j'ai songé à restituer [ἵπ]πος Ἰ.. ; mais les ἵπποι, connus par l'inscription de Βελήλα (l. 11) et par celle des Ἰόβακχοι (*Sylloge*, 2e éd., 737, l. 144) sont des ministres subalternes. On notera pourtant que, dans le premier texte, l'ἵππος précède l'ἐπιθέτης dont s'autorise M. Rhomaios pour compléter, l. 2 : ἐπιτιθ[έμενος τὰ ἱερά]. Ici, j'ai songé à un ἐπιτίθ[ηνος] ; car une fonction de τιθηνός ou τροφεύς ne surprendrait pas dans un culte de ce genre. Mais il vaut mieux confesser avec regret notre incertitude.

Puisqu'il s'agit d'un culte anatolien, il aurait pu rappeler qu'un des noms d'Attis est très voisin du terme que l'on rencontre dans notre document. Dans un hymne adopté par les Naasséniens, il est dit : σὲ (Attis) καλοῦσι... Σαμόθρᾳκες Ἀδάμ et d'autre part Hippolyte, qui nous a conservé cet hymne, rapporte aussi que οἱ Σαμόθρᾳκες τὸν Ἀδὰμ ἐκεῖνον παραδιδόασιν ἐν τοῖς μυστηρίοις τοῖς ἐπιτελουμένοις παρ' αὐτοῖς ἀρχάνθρωπον. On a depuis longtemps corrigé Ἀδάμ en Ἄδαμνα d'après la glose d'Hésychius et reconnu l'origine phrygienne de ce nom d'Attis[1]. Qu'un ministre ait porté un titre apparenté au nom du dieu, on ne saurait s'en étonner. Rappelons seulement que le grand prêtre de Pessinonte était désigné comme l'Attis[2]. Le fait qu'il s'agit ici d'une femme ne ferait pas difficulté ; mais il faut concevoir que, pour établir des déductions dont les conséquences peuvent être graves, on aurait voulu que le texte de la l. 4 ne fût pas malencontreusement interrompu.

* * *

Agdistis était le vocable sous lequel la Grande Mère anatolienne recevait un culte à Pessinonte[3]. Jusqu'à présent, ce nom ne s'était point rencontré dans la Grèce continentale. Toutefois, on savait déjà qu'il n'était pas resté confiné en Asie Mineure : il avait apparu dans la Russie méridionale[4], à Lesbos[5] et même en Égypte[6].

En Attique, le Pirée fut, comme on sait, le principal point de débarquement des cultes exotiques : des marchands étrangers ou des Grecs qui trafiquaient au loin y apportaient les dieux de l'Égypte, de la Syrie ou de l'Asie Mineure. Mais le nouveau document nous montre, semble-t-il, un mode de propagation différent des religions étrangères. M. Rhomaios ne s'est pas étonné qu'en un lieu quelque peu écarté des grandes voies commerciales[7] se soit

1. Cf. Hippolyt., *De refutat. omn. haeres.*, V, 7, p. 99, 17, et V, 8, p. 90, 24 (éd. Wendland). Sur l'hymne, voir Wilamowitz-Moellendorff, *Hermes*, XXXVII, 1902, p. 329 ; Hepding. *Attis*, p. 34 et suiv. Sur Ἄδαμνα = Ἄττις, cf. W. Vollgraff, *Mnemosyne*, 1921, p. 286-294 ; Kretschmer, *Glotta*, XIII, 1924, p. 272 ; Cook, *Zeus*, t. II, p. 295 ; O. Kern, *Die Religion der Griechen*, I, p. 142.

2. Voici en dernier lieu J. Carcopino, *Mélanges d'arch. et d'hist.*, XL, 1923, p. 265.

3. Cf. J. Keil, *Jahresh.*, XVIII, 1915, p. 76, où l'on trouvera les références ; *Sylloge*, 3e éd., 985, note 26.

4. A. Panticapée ; cf. Latyschef, *Inscr. Pont. Eux.*, II, 31.

5. H. v. Gaertringen, *Arch. Religionswiss.*, XXIV, 1926, p. 169-170, avec la forme Ἀγδίσσιδι dont il faut rapprocher l'inscription du bas-relief d'Éphèse, *Jahresh.*, XXIII, 1926, p. 259 : Πηλίας Μητρὶ Ὀρείῃ ὁ Ἀγδίσιος ἁγνῇ.

6. *O. G. I. S.*, n. 28.

7. Cf. Leake, *Travels in northern Greece*, II, p. 433 ; Ross, *Arch. Aufsätze*, p. 397 ; Lolling, *Ath. Mitt.*, IV, 1879, p. 277 et suiv.

établi un sanctuaire d'Agdistis, desservi par un Pisidien d'Antioche, un Karystien, une Milésienne. Selon toute vraisemblance, on le peut expliquer si l'on prend garde que Rhamnonte fut le siège d'une garnison dans laquelle des éléments mercenaires se mêlaient aux troupes nationales. Un texte publié naguère nous montre au IIIe siècle avant J.-C. des ξένοι en garnison à Rhamnonte, lesquels reçoivent le privilège de l'isotélie à la demande du roi Antigonos Gonatas[1] ; ces étrangers ne disparurent pas dès le moment où la Macédoine relâcha son emprise sur l'Attique. On ne sait si, au Ier siècle avant J.-C., le στρατηγὸς χειροτονηθεὶς ἐπὶ Ῥαμ-[νοῦ]ντα καὶ τὴν παραλίαν χώραν[2] avait encore sous ses ordres des Karystiens et des Pisidiens, comme on en rencontre dans les catalogues militaires, *I. G.*, II, 963 et 964[3]. Il n'importe : l'origine de Ζήνων Ἀντιοχεύς et de Νικίας Καρύστιος n'en paraît pas moins certaine : ils n'étaient point sans doute eux-mêmes des mercenaires ; mais ils devaient descendre de mercenaires établis en Attique ; et ils y sont fixés d'une manière stable, sans dépouiller leur ethnique héréditaire.

Les conflits qui éclatèrent entre Zénon et des personnages désignés d'une manière très vague (τινες) montrent que la religion d'Adgistis et des divinités associées, parmi lesquelles figurait sans doute Attis, rencontra des adversaires[4] : mais elle trouva l'appui du Gouvernement athénien. Des relations s'établirent-elles entre les divinités locales et les dieux anatoliens? Nous l'ignorons. Reconnaissons seulement que la Grande Mère eut d'assez bonne heure des attributions de justicière par où elle se pouvait accorder avec Némésis et Thémis de Rhamnonte[5]. Et souhaitons, avec M. Rhomaios, que le site de Rhamnonte, encore exploré incomplètement[6], livre un jour les vestiges du sanctuaire d'Agdistis et des autres dieux que desservait Zénon.

P. ROUSSEL.

Athènes, avril 1929.

1. Cf. F. Chapouthier, *Bull. Corr. Hell.*, XLVIII, 1924, p. 265 et suiv. ; Ad. Wilhelm, *Attische Urk.*, III (*Sitzber. Wien. Akad.*, 202, fasc. 5, 1925), p. 6 et suiv.
2. Connu sous l'archontat de Médeios (100/99) par la déd. *I. G.*, II, 5, 1206 *b*.
3. Ferguson, *Hellenistic Athens*, p. 211 et 251 et suiv., indique la disparition progressive de l'élément étranger dans l'armée athénienne depuis la fin du IIIe siècle.
4. Le culte de la Grande Mère avait pu, précédemment déjà, pénétrer dans cette région ; cf. H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 507 et 509 (statuette trouvée à Limiko d'après *Ath. Mitt.*, XII, 1887, p. 310, n° 352).
5. Cf. H. Graillot, *op. laud.*, p. 204 et suiv.
6. *Bull. Corr. hell.*, XLVIII, 1924, p. 305.

SUÉTONE ET CALIGULA

La vie de Caligula, rapportée par Suétone, n'est guère que le récit des méfaits, odieux ou grotesques, d'un empereur très vite perverti. Quelle confiance doit-on accorder à une telle biographie? Suétone a-t-il inventé de toutes pièces les horreurs qu'il raconte, ou simplement dit la vérité, ou encore défiguré des faits exacts? Je me propose d'examiner ici deux exemples de la manière de Suétone.

I

Le salut de l'Empereur

Le chapitre xxvii de la *Vie de Caligula* cite deux traits de la cruauté de l'Empereur. On sait par Dion Cassius, qui rapporte les mêmes faits, que Caligula était alors malade[1] :

« [Caligula] contraignit à accomplir son vœu un homme qui avait promis de se faire gladiateur pour son salut, et il le regarda combattre à l'épée ; il ne le tint quitte qu'à sa victoire et après de nombreuses supplications[2]. »

La barbarie de Caligula n'est pas sans excuses. Les Romains avaient l'habitude d'honorer les morts illustres par des combats de gladiateurs. A César divinisé Octave offrit, à l'issue de la guerre de Pérouse, de véritables sacrifices humains[3]. Or, il n'est pas douteux que Caligula était convaincu de sa propre divinité[4] : il s'arrogeait ainsi le droit à de semblables immolations. Au reste, l'issue du combat ne fut pas défavorable à l'imprudent faiseur de vœux.

Suétone continue en ces termes :

« Un autre, qui avait fait vœu de périr pour la même cause [le salut de l'Empereur], hésitait ; il fut, couvert de feuillage et de

1. Dion Cassius, LIX, 8.
2. Suétone, *Caligula*, 27 : « Votum exegit ab eo, qui pro salute sua gladiatoriam operam promiserat, spectavitque ferro dimicantem ; nec dimisit, nisi victorem, et post multas preces. »
3. Dion Cassius, XLVIII, 14. Trois cents chevaliers furent sacrifiés sur l'autel de César.
4. Suétone, *ibid.*, 22.

bandelettes, livré à de jeunes esclaves qui, en lui rappelant sa promesse, le poursuivirent à travers les rues, jusqu'à ce qu'il fût précipité du haut du rempart[1]. »

Cet homme couronné de feuilles et poursuivi fait songer au traditionnel Mamurius qui, chaque année au mois de mars, vêtu de peaux, était chassé de la Ville à coups de baguettes, selon un rite très ancien d'élimination[2]. Cette fois, ainsi qu'on le faisait sans doute à l'origine, notre pseudo-Mamurius fut précipité du rempart. A vrai dire, la Rome du Ier siècle n'est pas fortifiée, et comme cette précipitation ressemble fort à une antique exécution, je crois que Suétone a voulu désigner par « agger » la plus ancienne fortification romaine, l'escarpement naturel du Capitole qu'on appelle le Roche Tarpéienne.

Ainsi, la cruauté de Caligula consiste dans la mise à mort, sans qu'on puisse taxer de raffinement barbare l'exhibition qui l'a précédée.

Mais pourquoi donc ce Romain s'était-il dévoué pour le salut de l'empereur? On peut, avec Dion Cassius[3], penser à une excessive flatterie dont Caligula abusa : c'est très probablement, sans qu'il l'ait exprimée, l'opinion de Suétone. Pour moi, je rapprocherai de cette exécution la fin dramatique d'Antinoüs. Dion Cassius rapporte que la mort du Bithynien ne fut pas accidentelle : Antinoüs, d'après Hadrien, périt dans le Nil; Dion pense qu'il fut plutôt immolé dans un sacrifice mystérieux, pour le salut de l'empereur[4]. Et je ne crois pas qu'on puisse accuser Hadrien d'avoir fait mourir, par simple cruauté, un ami dont il fit un dieu.

La religion avait des exigences sanglantes ; pour conserver la vie de l'empereur, il fallut parfois sacrifier une autre existence : comme Antinoüs, le malheureux citoyen qui joua le rôle de Mamurius périt « pro salute » du prince.

II

Le cheval Incitatus

C'est une histoire moins lugubre et bien connue que celle d'Incitatus :

« Pour le repos du cheval Incitatus, la veille des jeux du Cirque,

1. Suétone, *Caligula*, 27 : « Alterum, qui se periturum ea de causa voverat, cunctantem pueris tradidit ; verbenatum infulatumque, votumque reposcentes, per vicos agerent, quod precipitaretur ex aggere. »
2. Joh. Lydus, *De Mensibus*, IV, 36 ; Servius, *Ad Aen.*, VII, 188,
3. Dion Cassius, LIX, 8.
4, Don Cassius, LXIX, 11.

il [Caligula] faisait habituellement imposer le silence au quartier voisin par ses soldats. En outre d'une écurie de marbre et d'une mangeoire d'ivoire, en outre aussi de couvertures de pourpre et d'un harnachement orné de pierres précieuses, Caligula lui fit cadeau d'une maison, d'un personnel d'esclaves et de tout le nécessaire pour que les personnes invitées en son nom fussent reçues avec plus de magnificence. On rapporta aussi qu'il l'avait destiné au consulat[1]. »

Sur le dernier trait, il est prudent de faire les mêmes réserves que Suétone : « Consulatum quoque traditum destinasse. » On doit admettre que simplement le bruit en courut. Il reste néanmoins que ce cheval reçut des honneurs surprenants. Suétone incite son lecteur à ne voir là qu'un caprice coûteux et stupide : en son temps, j'en suis bien sûr, il n'a pas convaincu tout le monde.

Si on se reporte au chapitre XIX, on lit : « Baïes et les jetées de Pouzzoles sont séparées par une étendue de presque trois mille six cents pas ; [Caligula] les réunit par un pont, en rassemblant de partout des bateaux de transport... Sur ce pont, de-ci et là, il circula deux jours entiers : le premier jour, il était à cheval... ; le lendemain, vêtu en cocher, il conduisit un char attelé de deux chevaux célèbres ; il emmenait devant lui un otage parthe, le jeune Darius ; une troupe de prétoriens l'accompagnait ; ses amis suivaient dans des chariots. La plupart des spectateurs, je le sais, ont pensé que Caius avait conçu l'idée d'un tel pont pour rivaliser avec Xerxès, dont on n'était pas sans admirer le franchissement de l'Hellespont, sensiblement plus étroit[2]... »

La présence du Parthe Darius est un indice sûr que ces spectateurs avaient bien deviné ; elle aide aussi à comprendre l'exhibition du César-aurige.

Les Parthes, fidèles Mazdéens, immolaient des chevaux au Soleil, dont le quadrige, chaque jour, traverse le ciel[3]. Sur le pont de Pouzzoles à Baïes, Caligula s'identifiait au Soleil : n'allait-il pas,

1. Suétone, *Caligula*, 55 : « Incitato equo, cujus causa pridie Circenses, ne inquietaretur, vicinae silentium per milites indicere solebat, praeter equile marmoreum et praesepe eburneum, praeterque purpurea tegumenta ac monilia e gemmis, domum etiam et familiam et supellectilem dedit, quo lautius nomine ejus invitati acciperentur : consulatum quoque traditur destinasse. »

2. Suétone, *ibid.*, 19 : « Baiarum medium intervallum Puteolanas ad moles, trium milium et sexcentorum fere passuum, ponte conjunxit, contractis undique onerariis navibus... Per hunc pontem ultro citro commeavit, biduo continenti ; primodie... equo... ; postridie quadrigario habitu curriculoque bijugi famosorum equorum, prae se ferens Darium puerum ex Parthorum obsidibus, comitante praetorianorum agmine, et in essedis cohorte amicorum. Scio plerosque existimasse, talem a Caio pontem excogitatum aemulatione Xerxis, qui non sine admiratione aliquanto angustiorem Hellespontum contabulaverit... »

3. Cumont, *Études syriennes* (Paris, 1917), p. 252-253.

par ailleurs, jusqu'à inviter la Lune à partager son lit[1]? Dieu pendant sa vie, Caligula se croyait destiné à l'apothéose : après sa mort, il accompagnerait dans sa course le Soleil immortel[2]; la cavalcade de Baïes n'était qu'une anticipation.

Depuis longtemps aussi, on faisait de somptueuses funérailles aux chevaux vainqueurs dans les jeux[3]; en Grèce, quelquefois, le coursier était inhumé dans le voisinage du tombeau de son maître[4]. Certains chevaux, par leur intelligence, leur dévouement ou quelque particularité mystérieuse, avaient pu passer pour des êtres quasi-divins : Alexandre fit à Bucéphale de dignes obsèques et fonda une ville autour de son tombeau[5]; à Rome, le cheval de César avait sa statue devant le temple de Vénus Génitrix ; Auguste fit élever un « tumulus » à son cheval, que Germanicus chanta dans un poème[6].

Caligula, en faisant vivre Incitatus dans le luxe le plus raffiné, anticipait seulement. De même que, devançant l'apothéose, il s'identifiait à Jupiter ou, comme on vient de le voir, au Soleil, il accordait à Incitatus des honneurs qui faisaient prévoir une véritable apothéose animale. Je n'en veux pour preuve que le détail rapporté par Dion Cassius : « Il [Caligula] jurait par son [d'Incitatus] salut et par sa fortune[7]. »

Caligula, qui prêtait serment par le salut et la fortune d'Incitatus, pouvait bien attacher à son service tout un personnel : les repas dont parle Suétone étaient un véritable culte ; le vin qu'on offrait à Incitatus dans une coupe d'or[8] était une offrande à sa divinité, ou peut-être un breuvage d'immortalité.

La tradition, que l'on suit d'Alexandre à Caligula, se poursuit au second siècle. Borysthène, la monture de chasse d'Hadrien, est enterré par les soins de son maître : une stèle et une inscription conservent son souvenir[9]. Plus tard, à Phosphorus, cheval de cirque appartenant à Valentinien, Ausone consacre une épitaphe :

« Que cette épitaphe te console de la vanité du tombeau, et monte bien vite vers les chevaux ailés du Ciel. Que Pégase y coure

1. Suétone, *ibid.*, 22.
2. Cumont, *op. cit.*, p. 95-96 et 102-105.
3. En particulier à Agrigente : Pline, *Hist. nat.*, VIII, 64.
4. Ce fut le cas pour les chevaux de Cimon, père de Miltiade. Cf. Hérod., VI, 103 ; Aelian., *De nat., anim.*, XII, 40.
5. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 64.
6. Pline, *ibid.*
7. Dion Cassius, LIX, 14 (fin) : « τήν τε σωτηρίαν ἀυτοῦ (Incitatus) καὶ τὴν τύχην ὤμνυε... »
8. Dion Cassius, *ibid.*
9. Dion Cassius, LXIX, 10.

à ta droite ; à gauche, à la volée, Arion ; et que Castor te donne le quatrième coursier[1]. »

Phosphorus était ainsi placé dans le quadrige divin du Soleil, en compagnie de Pégase, le cheval ailé de l'apothéose[2]. Caligula destinait Incitatus au même attelage, et il en aurait été le dieu-conducteur.

Le christianisme même ne fit pas immédiatement cesser cette passion religieuse des chevaux. Dans la seconde moitié du IVe siècle, de célèbres haras d'Asie produisent encore des chevaux réservés à l'empereur, qui continue ainsi la tradition des rois perses[3] : les poètes célèbrent la beauté et les mérites de ces animaux ; et comme la loi en interdit la vente, ils sont, vieux et malades, entretenus aux frais du fisc[4].

III

Suétone et Caligula

Au terme de ces deux petites études, la « manière » de Suétone apparaît assez clairement. Suétone n'a pas rapporté de choses fausses ; mais son récit, volontairement décousu et anecdotique, tient plus du pamphlet que de l'histoire. Ce n'est pas la première fois que l'examen d'un détail aboutit à cette conclusion[5] ; et depuis longtemps, Suétone n'est utilisé qu'après une sévère critique. Il ne m'a cependant pas paru inutile de le prendre, si j'ose dire, à deux reprises la main dans le sac.

René LUGAND.

1. Ausone, *Épitaphes*, 35 :

« Hunc titulum vani solatia sume sepulcri,
Et gradere Elysios praepes ad alipedes.
Pegasus hic dexter currat tibi ; laevus Arion
Funalis ; quartum det tibi Castor equum. »

2. Cumont, *op. cit.*, p. 91-95.

3. Plutarque, *Vie d'Eumène*, 8.

4. *Dict. Ant.* (Daremberg et Saglio), art. *Equitium* (les chevaux dits « Hermogeniani » sont attestés pour 373 ap. J.-C.).

5. Un cas analogue a été signalé par M. Carcopino (*Mélanges de l'École de Rome*, 1924, *Attideia II*) : Domitien a fait placer dans sa chambre le portrait d'un archigalle. Suétone compte sur la confusion inévitable entre galle et archigalle. Or, si les galles étaient des prêtres scandaleux, l'archigalle est un haut dignitaire de la religion à l'époque de Domitien.

NOTES GALLO-ROMAINES

CXXV

L'ANTHROPOMORPHISME ORIGINEL

J'ai souvent eu l'occasion, dans cette *Revue* et ailleurs, d'indiquer les liens étroits, et pour ainsi dire la solidarité qui unit les temps les plus lointains de la préhistoire et les siècles classiques ; et j'ai souhaité, à ce propos, que les préhistoriens fissent plus souvent état des textes latins et grecs pour interpréter leurs plus mystérieux monuments[1].

Les séances du récent Congrès d'archéologie, tenu à Barcelone dans l'été de 1929, me fournissent une nouvelle occasion de revenir sur cette constatation et sur ces conseils.

M. le docteur Regnault, ancien président de la Société préhistorique française, nous a annoncé la présentation, à l'une des séances de ce Congrès, d'un coup-de-poing chelléen de taille et de poids considérables, parfaitement impropre, par suite, à l'utilisation normale de cette espèce d'arme, destinée à être manœuvrée tenue par la main. Même en supposant une race d'hommes gigantesques, ce ne pouvait pas être un instrument de pratiques humaines[2].

Ce n'est pas la première fois que les âges les plus lointains de l'archéologie nous ont révélé des objets de taille ou de forme telles,

1. Voyez, en dernier lieu, l'article sur le livre de M. Luquet, *Revue*, 1928, p. 261-262.

2. Bien entendu, je ne me prononce pas sur l'exactitude des détails donnés et ne préjuge pas de son authenticité. Je me borne à répéter ce que différents journaux ont rapporté à son sujet à l'occasion des comptes-rendus du Congrès. — On avait déjà, du reste, remarqué l'énormité de certains coups-de-poing chelléens (jusqu'à plus de 20 centimètres). Mais également, notons-le aussi, on avait signalé l'extrême petitesse de certains (jusqu'à 6 centimètres). Déchelette, t. I, p. 65. — Dans le même ordre d'idées, M. Breuil a signalé, dans les fouilles magdaléniennes de La Goulaine (Saône-et-Loire), les « dimensions considérables » d'un « grand objet » [racloir?] « taillé en croissant » ; *Bulletin* de la *Diana*, t. XV, 1907 ; c'est, écrivit Déchelette en 1908 (t. I, p. 186), « peut-être le plus gros silex taillé que l'on connaisse ».

qu'ils ne peuvent répondre à un usage courant[1]. Les pointes de lance solutréennes, si longues, si minces, si fines, presque transparentes, ne pouvaient, certes, pas servir dans la bataille[2] : ce ne peuvent être que d'admirables bibelots, de luxe, d'ornement ou de parade.

Chelléen ou solutréen, nous sommes dans la période primitive de la préhistoire, le paléolithique. Le néolithique, qui suit, nous offre des œuvres pareilles : voyez les têtes de hache trouvées çà et là, si longues, si bien polies, qu'il est vraiment impossible de se les figurer avec une emmanchure, ou, pour le moins, servant à quelque tâche de guerrier ou de bûcheron[3]. — Et, inversement, certaines armes de silex sont si frêles, si ténues, que je ne peux voir en elles autre chose que des breloques[4].

En descendant plus bas dans l'histoire[5], nous voyons que les Gallo-Romains ont connu l'usage de ces armes inutilisables[6]. Ici, c'est un fer de lance formidable trouvé en Germanie[7] ; là, ce sont des hachettes de bronze dont on peut dire qu'elles sont des bijoux d'étagère[8]. — Et il n'est pas jusqu'à des objets de parure que leurs dimensions empêchent de parer un être humain : tel l'énorme collier d'or offert à Auguste[9], ou le cercle ou *torques* à dimensions considérables apporté à Tibère par les nautes de Paris[10].

1. Cf. la note précédente.

2. La plus longue de ces pointes mesurait 0m35 ; l'épaisseur ne paraît pas dépasser jamais 0m009. Cf. Reinach, *Alluvions et cavernes*, p. 210 (« armes d'apparat ou symboles religieux ») ; Déchelette, t. I, p. 147-148 (« objets votifs ou pièces d'apparat ». On a constaté sur l'une d'elles des traces d'une matière colorante rouge (Breuil, *Bulletin* de la *Diana*, t. XV, 1907. p. 275), ce qui a également fait dire à Breuil (*Ibid.*), « objets sacrés » (cf. ici, p. 16, n. 4).

3. Voyez surtout les deux haches, au Musée de Vannes, qui atteignent 0m468 et 0m440 de longueur (Déchelette, t. I, p. 513).

4. La question des silex pygmées est à revoir de près ; cf. Déchelette, t. I, p. 505-510. Je ne parle ici que de ceux qui ont une forme spécifiquement d'arme ou d'instrument.

5. Cf. plus loin la lettre de M. Glotz.

6. Je ne cite qu'un très petit nombre d'exemples, pris parmi les antiquités gallo-romaines. On pourrait en apporter infiniment plus, tirés des musées de Grèce et d'Italie. — Je me suis demandé si dans l'inscription des *mansiones* des *Salii Palatini* (Dessau, 4944) les *arma magnalia* (dont la garde avait été fort négligée) n'étaient pas les armes colossales offertes à Mars (ce qui correspondrait au sens courant de *magnalis* dans les derniers siècles de l'Empire, date de l'inscription), par opposition peut-être aux *ancilia*, qui étaient certainement de petite taille (*scutum breve*). Aussi, suis-je étonné que l'on fasse de ces *magnalia* et des *ancilia* la même chose (*videntur eadem esse*, dit Dessau).

7. Découverte faite sur le terroir de Mayence. L'inscription montre que les objets étaient consacrés à la déesse guerrière *Nemetona* (*Corpus*, XIII, 7253). Je ne parle que du fer de lance ; mais il y avait bien des objets similaires : *Ibidem reperta sunt arma et instrumenta grandia, quae usui militari non possunt fuisse destinata, sed haud dubie anathemata erant in eodem sacrario dedicata ; inter ea sunt hastarum cupides, quarum una longa est m. 0.85*. Au musée de Mayence.

8. *Corpus*, XIII, 5158. Dédicaces *Jovi*, *Minervae*, *Matribus*, *Matronis*, *Mercurio*, *Neptuni* [*sic*]. Découverte faite dans les ruines du temple romain d'Allmendigen près de Thun.

9. Quintilien, VI, 3, 79 (*divus Augustus, cum ei Galli torquem aureum centum pondo dedissent*).

10. *Revue*, 1907, p. 263-264.

Or, nous savons, sans hésitation possible, ce que, à l'époque classique, représentaient ces sortes d'objets à taille anormale : c'étaient uniquement des cadeaux faits à la divinité. Les empereurs, bénéficiaires de ces *torques*, étaient, bien entendu, considérés comme des divinités [1]. Cette lance formidable est allée à une déesse de guerre ou de victoire ; ces jolies hachettes portent chacune une inscription qui les consacre à une divinité [2].

Et je me demande, alors, pourquoi il n'en serait pas de même pour les têtes de hache néolithiques. Et je suppose qu'elles accompagnaient le mort devenant dieu, soit comme parure posthume, soit comme offrande aux divinités souveraines [3]. — Et de même, pourquoi les lances de Volgu [4], le monstrueux coup-de-poing chelléen, ne seraient-ils pas, eux aussi, des offrandes destinées à des dieux?

Mais aussitôt une nouvelle hypothèse luit à notre esprit. Si l'on offrait à ces dieux des armes pareilles, les dimensions mises à part, à des armes humaines, c'est qu'on se figurait ces dieux comme pareils à des hommes. Et puisque, en arrière des temps chelléens, nous ne savons rien, que l'histoire humaine commence à ces temps, voilà, dès l'origine, l'homme donnant à ses dieux, à ses Esprits, la même apparence, les mêmes manières d'agir, qu'à lui-même. Voilà la religion débutant par l'anthropomorphisme [5], qui, dans une certaine manière, la domine toujours.

De là, si la chose se vérifie, bien d'autres conséquences pour les études de l'archéologie préhistorique. — La femme à la corne de Laussel [6] ne serait-elle pas le prodrome ou le prélude de la Terre-Mère à la corne d'abondance des temps classiques? Son compa-

1. P. 15, n. 9 et 10.

2. P. 15, n. 7 et 8.

3. Trouvées dans l'énorme dépôt du tumulus et dolmen du Mané-er-Hroeck, ces haches sont évidemment destinées à un rite funéraire.

4. Remarquez que les lamelles de Volgu ont été découvertes, au nombre de quatorze, ensemble, comme dans une cachette ou en tout cas dans un emplacement réservé, peut-être même confiées expressément à la terre, suivant un procédé à inspiration magique (cf. *Revue*, 1929, p. 328, n. 4). Breuil, à propos des objets de Volgu (*Bulletin* de la *Diana*, t. XV, 1907), songe également à « un dépôt votif, ou tout au moins à des objets sacrés » peints en rouge et serrés précieusement.

5. M. l'abbé Mainage, pour d'autres raisons, a fort nettement indiqué, sinon le caractère primordial et originel de l'anthropomorphisme religieux, tout au moins son antiquité et son indépendance. Voyez la conclusion de ses études (p. 315 de son livre sur les *Religions de la préhistoire*) : « Dès le début de son évolution artistique, l'homme possède des idoles. Il n'est donc plus permis de soutenir que la zoolâtrie a précédé, chronologiquement, l'anthropomorphisme. » M. Mainage vise la théorie, encore alors dominante (1921), du totémisme originel (cf. Reinach, *Introduction* à ses *Cultes*, 2e édit. ; Déchelette, *Manuel*, t. I, p. 268 et suiv.). — M. Glotz a fort bien indiqué dans sa *Civilisation égéenne*, p. 279 et 281, que le fétichisme n'exclut pas l'anthropomorphisme.

6. Voyez la figure d'autres chez Boule, *Les hommes fossiles*, 2e édit., p. 306.

gnon, l'archer mystérieux[1], ne serait-il pas, de même, le précurseur de quelque Hercule ou héros mythique? Et les fameuses statuettes stéatopyges[2], au lieu d'être des spécimens de la race des femmes vivantes, ne seraient-elles pas la figuration idolâtrique d'une déesse[3], figuration conforme aux bizarreries physiologiques des rêveries religieuses de ces temps-là[4]?

CAMILLE JULLIAN.

P.-S. — Armes colossales dans le monde hellénique. — Lettre de M. Gustave Glotz :

13 novembre 1929.

Mon cher Confrère,

Vous m'avez demandé si je connais dans l'Antiquité des exemples d'armes inutilisables dédiées à la divinité. Voici la réponse que je puis vous faire, sans avoir le temps de vous fournir autre chose que des souvenirs dépareillés.

Dans la Crète minoenne abondent les simulacres votifs d'armes en bronze. Je vous signalerai les armes trouvées dans les grottes sacrées d'Arkalokhori et de Psychro (*Ann. of the Brit. School*, XIX, 45 ; VI, 94 et suiv.). Dans la série des poignards provenant de la première, il y en a plusieurs (fig. 8, n°s 4, 8, 20) dont la longueur est de beaucoup supérieure à celle qu'atteignaient les dagues de cette époque — fin du Minoen Ancien — (voir à ce sujet ma *Cicil. égéenne*, p. 111), mais dont la lame est d'une étroitesse et d'une minceur qui les rendent absolument impropres à un usage quelconque[5]. — Vers la fin du Minoen Moyen ou le début du Minoen Récent se présente dans le palais-sanctuaire de Nirou-Khani des objets plus remarquables encore. Ce sont quatre doubles haches dont le caractère sacré est attesté par la quantité de trépieds à offrandes dont elles étaient entourées. Elles sont énormes, ces doubles haches : la plus grande mesure $1^{m}20$ d'un tranchant à l'autre et la hauteur des tranchants est de $0^{m}60$. Mais elles n'ont aucune épaisseur et sont formées de trois plaques aplaties et assemblées par des clous (voir Evans, *The Palace of Minos*, t. I, p. 436, fig. 313).

1. Boule, p. 306, qui a eu raison de mettre ces deux figures côte à côte.
2. On trouvera la plupart d'entre elles groupées chez Boule, p. 302-311.
3. M. Mainage (en particulier p. 286) a évidemment et justement songé à des idoles : « Il paraît difficile de leur [aux figurines stéatopyges] refuser une valeur religieuse... Nous voulons simplement observer que la signification des objets plus récents [les idoles stéatopyges protohistoriques] étant religieuse, il n'y a aucun motif sérieux de refuser le même sens aux objets semblables plus anciens. » C'est la même thèse, de continuité historique, que nous présentons ici.
4. On pourrait reprendre à ce point de vue la question de la stéatopygie, si discutée en ces dernières années ; voyez *Revue*, 1926, p. 361.
5. Nous avons constaté pareille chose dans les lames de Volgu (p. 15, n. 2) : ce qui justifie une fois de plus les rapprochements à faire entre préhistoire et temps classiques. — C. J.

Je ne parle pas de certaines armes exhumées à Mallia et à Troie, qui sont également inutilisables, mais qui étaient peut-être des pièces d'apparat, et non des ex-voto ou des objets sacrés.

Dans la Grèce classique, on a découvert bien des objets pareils. Je me rappelle un casque en terre cuite peinte. Vous trouverez les indications et les références nécessaires dans l'article *Donarium* publié par Homolle dans le *Dictionnaire des antiquités*, p. 376-377.

Croyez-moi, mon cher Confrère, votre bien dévoué.

GLOTZ.

SILVAIN EN GAULE

Le 30 août 1929, M. Dubois a découvert dans le cimetière de Saint-Laurent-du-Pont (Isère) un autel en calcaire avec volutes au sommet, de 0^m71 de haut, 0^m44 de large et 0^m36 de profondeur.

On lit l'inscription suivante sur deux lignes, l'une sur le rebord de la tablette, l'autre sur le dé :

Q TA (manquent 6 ou 7 lettres) RV S
SILVANODAT

(L. 1, R et V liés ; tria (?) nomina du dédicant.)

Les lettres ont de 0^m05 à 0^m06 de haut et datent du IIe ou du IIIe siècle.

A la partie supérieure, quatre trous, qui ont sans doute servi à fixer quelque objet (brûle-parfum). Une cavité centrale profonde doit avoir été creusée ultérieurement ; la face de l'autel a d'ailleurs beaucoup souffert sous l'action de l'eau.

Ce document établit la liaison entre le beau texte poétique d'Aime en Savoie (*C. I. L.*, XII, 103) et ceux de Vienne et Die.

L'autel a été transporté au musée Dauphinois à Grenoble.

M. DURRY.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Les potiers de Lezoux. — *Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1929, p. 365.

Martyrium. — Je rappelle qu'il y a à Loudun une rue du Martray.

Patristique. — Denys Gorce, *Petite Introduction à l'étude des Pères*. Paris, Blot, 1928, in-12 de 172 p.

Caves. — Quand aurons-nous une étude technique des caves romaines? Après celles de la forêt de Compiègne, étudiées par Cauchemé, voici celles que publie Coutil dans son travail sur *Louviers* (p. 24). Il faudrait aussi examiner, à cet égard, le sous-sol de Cluny, à Paris, où il y a tant de détails techniques si bien conservés. Cf. 1928, p. 312.

Cimbres et Teutons seraient à assimiler aux Gaulois plutôt qu'aux Germains des temps ultérieurs ; Feist, *Das Volkstum der Kimbern und Teutonen*, dans la *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte*, IXe année, 1929. C'est absolument mon avis. Cimbres et Teutons (et Ambrons) viennent de la zone maritime, et c'est de là également que sont venus Celtes et Belges. Et il y eut certainement un fort contraste entre les indigènes de cette zone et les Suèves. Si peu acceptées que soient les thèses de Feist en Allemagne, nous devons les considérer avec un soin tout particulier : car, vraiment, elles cadrent avec les textes mieux que toute autre. Cf. 1929, p. 359.

En Beauce. — Il est certain que la Beauce n'a jamais été étudiée avec le soin désirable. J'ai donc recueilli avec plaisir le travail de M. F. Butavand, *La station archéologique de Rosay* [entre Chartres et Orléans]. Paris, Catin, 1929, in-8° de 32 p. Mais j'ai plutôt l'impression d'un gisement romain que préhistorique.

Mégalithes. — Bien des choses utiles et nouvelles dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* de septembre 1929.

L'alimentation antique. — Étude originale et suggestive du commandant Laflotte dans le *Bull. de la Soc. Botanique du Var et de la Corse* (Toulon), juin 1929. — Malgré l'opinion dominante dont s'inspire l'auteur, je considère le chanvre comme connu chez nous dès l'époque préhistorique.

La Provence romaine. — J. Sautel et L. Imbert, sous ce titre, nous donnent (Avignon, 1929) un bien joli volume, élégamment illustré, de 184 pages, qui est surtout un album, avec guide plutôt qu'exposé, qui nous mène à travers les principaux monuments du Midi. Assurément, les villes y ont la principale place. Mais les auteurs n'ont pas négligé les monuments ruraux, si oubliés. Et il y a là le temple de Vernègues, le

bas-relief de Cabrières, et même la stèle, si curieuse de forme, du pauvre petit *Septentrio*.

Géographie de la préhistoire. — A. A. Mendes Corrêa, *A Geografia da Prehistoria*. Porto, 1929, in-8° de 80 p. (Institut d'anthropologie de l'Université de Porto). Premier et large essai de répertoire cartographique[1].

Le rôle de Marseille. — De Manteyer, *L'expansion de Marseille dans le monde antique*. Gap, Louis Jean, 1929, in-8° de 44 p. — Grâces soient rendues par les fils de Phocée et les chercheurs de vérité aux efforts de M. de Manteyer pour retrouver en Gaule les traces marseillaises.

Gîtes métalliques primitifs. — Je regrette de ne pas connaître le travail de M. Bouchayer, *Le berceau de la métallurgie* (Grenoble, Allier, 1924), où, me dit M. de Manteyer, il y a bien des renseignements nouveaux sur les gîtes métalliques de la Gaule préhistorique.

En Limousin : Château-Chervix. — Château-Chervix dans la Haute-Vienne se révèle à nous comme un centre d'habitation qui fut intense dès l'époque néolithique et qui, comme tel et sans interruption, se continue au moins jusqu'à la fin des temps romains. Je ne dis pas qu'il ait livré ni des ruines ni des objets importants. Mais la disposition des gisements archéologiques autour de la localité nous montre qu'il y eut là, sans aucun doute, un vrai chef-lieu, et très probablement, au moins dès l'époque gauloise, un centre domanial. Remarquez la grande quantité de souterrains-refuges qui l'entourent, lesquels semblent bien correspondre aux temps celtiques et romains, et je me demande si ces souterrains-refuges ne sont pas, autour du lieu central du domaine, les demeures des esclaves affectés à telle portion du domaine ou les hangar- ou dépôts ou resserres des mêmes parcelles. Toutes ces choses s'éclaireront le jour où on aura enfin étudié, par voie en quelque sorte de démembrement, l'exploitation d'un grand domaine. — Tout ceci suggéré par un excellent travail de Franck Delage, *Stations néolithiques*, etc., *en Haute-Vienne*, extrait du *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin* de 1929 (in-8° de 52 p.). A des qualités purement morales de modestie, de conscience, de laboriosité, M. Delage unit un flair, une sûreté, une logique qui le mettent au premier rang de nos archéologues.

La villa d'Ausone serait à Plassac. Article de Henri Dezouche dans *La Petite Gironde* du 14 octobre 1929.

La Méditerranée protohistorique. — M. Félix Mouret, que j'appellerais volontiers le héros d'Ensérune, fait un vigoureux effort pour retrouver les plus anciennes influences méditerranéennes en Languedoc, dans sa brochure *Des influences helléniques et tartessiennes sur le Languedoc méditerranéen et le Roussillon aux temps préhistoriques ;* extrait du *Bull. de la Soc. arch. de Béziers*, 1929, in-8° de 35 p.

1. Nous recevons de M. Mendes Corrêa son discours (vue d'ensemble sur le préhistorique ibérique) au Congrès archéologique de Barcelone (*Discurso*, etc., publié par l'Associacion Espanola para el *Progresso de las Ciencias*. Madrid, Huelves, in-8° de 56 p.).

Louviers *et ses environs à travers les âges*, par Léon Coutil. Caen, Papeteries de Normandie, 1929, in-8° de 72 p. ; quantité de dessins d'antiquités bien connues, peu connues ou inconnues (le vase au squelette, les caves de Pitres, les *fana* à plan carré, l'inscription des *Cupitus*, ferrures et poteries de tout genre).

Cassinogilum. — M. E. Bresque plaide avec ferveur et arguments la cause de Casseuil en Gironde. Et de fait il y a là des textes et des indices bien troublants. *Cassinogilum*, chez Feret, à Bordeaux, 1929, in-8° de 36 p. Moi-même, j'ai bien longtemps et bien souvent soutenu la thèse de Casseuil avant de me résoudre à passer en Poitou. Cf. 1928, p. 316.

Les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges. — Rapport général ; planches superbes, par Lavedan, Lizop et Sapène ; fascicule détaché des *Mémoires de la Soc. arch. du Midi de la France*. Toulouse, Privat, 1929, in-4° de 64 p., 7 fig., 20 pl. — On rappelle, dans un sens de justice très rare, que le point de départ de ces fouilles si heureuses est un article de Lizop paru en 1910 dans notre *Revue* (t. XII, p. 390). Cf. 1929, p. 174.

Les campagnes de César. — Voici un livre excellent en tout point, très simple, très clair comme texte et accompagné de plans qui ont le même mérite que le texte. C'est absolument parfait, et il ne me paraît y avoir aucune solution que je ne puisse accepter : L.-A. Constans, *Guide illustré des campagnes de César en Gaule*, chez Les Belles-Lettres, 1929, in-8° de 132 p. (avec nombreux plans) et 9 pl. Cf. 1929, p. 360.

Inscriptions latines de Gaule, par Espérandieu ; supplément au *Corpus*, t. XII, fasc. I. Paris, Leroux, 1929, in-8° de 128 p. ; publié sous les auspices de l'Institut.

Paléolithique. — 1° A. Vayson de Pradenne, *La station paléolithique du Mont-Dol ;* extrait de l'*Anthropologie*, 1929, in-8° de 42 p. et 12 pl. — Outillage caractéristique (planches admirables) ; mais ce qui fait surtout l'intérêt de ce gisement, c'est qu'il est constitué (près de Dol) par un tertre isolé au voisinage de la mer.

2° *Mes dernières fouilles à la grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne) : gisement magdalénien*, par P. Bourrinet. Périgueux, 1929, in-8° de 8 p. (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*).

Subernoa, supernus. — Un article de la *Gazette de Biarritz* (3 décembre 1929) sur le prieuré de Subernoa en Hendaye (communication de M. Nogaret à la Société des sciences de Bayonne) réveille en moi une hypothèse à laquelle j'ai souvent pensé : le mot ne serait-il pas un de ces emprunts, plus nombreux qu'on ne pense, faits par le basque au latin? et ne signifierait-il pas, à son origine, comme le latin *supernus*, « rivage » ou « terre » ou « villa d'en haut », l'équivalent des *Altrip* germaniques, des *Hauterive* ou *Hauteville* français? Et de fait, *Subernoa* non seulement est sur la rive haute de la Bidassoa, mais est encore le point de départ de la route de Saint-Jacques vers la France, héritière d'une voie romaine (à étudier de près sur le terrain et avec les noms). On objec-

tera aussitôt que le lieu, ou plutôt le prieuré de Subernoa doit son nom à son fondateur en 1125, Guillaume Subernoa du Labourd. Mais est-ce que les noms propres basques n'ont pas presque toujours une origine topique? — Je profite de cette incursion dans l'*Eskuara* pour saluer avec joie et admiration le t. I de la *Grammaire basque* de Gavel (chez *Courrier de Bayonne*), vrai chef-d'œuvre de clarté, de science dissimulée sous une simplicité d'allure et une justesse d'expression incomparables. — Pour en revenir à *supernus*, je maintiens *villa superni Tusculi* dans Horace, *Épodes*, I, 29 (on a proposé *supini*).

La Maison-Carrée à Nîmes, par Espérandieu, 64 p., 50 gr. (coll. *Memoranda*). *Non vidi.*

Mélanges Paul Thomas. — Voici, annoncés, quelques articles intéressant la Gaule :

A. Grenier, *La « Notitia dignitatum » et les frontières du nord de la Gaule;* — P.-L. Ganshof, *Note sur le Querolus*, I, 2, et la *Lex Salica;* — J. Mansion, *Louis et Geneviève, note onomastique;* — V. Tourneur, *L'if et les Éburons.*

Le contenu de ce volume est plus varié et plus homogène à la fois, partant plus riche et plus intéressant, que ne le sont d'ordinaire les volumes jubilaires.

Outillage lithique magdalénien. — Très nombreux objets (1,112), bien classés, bien reproduits, trouvés aux gisements de Veyrier (cf. *Revue*, 1929, p. 363), et publiés par L. Reverdin en tirage à part de *Genava* (*L'outillage lithique des stations magdaléniennes de Veyrier*, in-4° de 29 p.).

L'agriculture en Gaule à l'époque romaine. — Sous ce titre, et à propos de très curieuses découvertes (tremperie de lupin, laveries de blé), M. Franchet nous apporte de nombreuses et nouvelles observations sur l'agronomie gallo-romaine, encore si mal connue. Nous espérons revenir plus longuement sur cet important travail (in-12 de 40 p., gravures; extrait de la *Revue scientifique* du 22 juin 1929).

York romain. — *Roman York : excavations of 1926-1927*, par S. N. Miller. Fait de main de maître. Extrait du *Journal of Roman Studies* de 1928, gr. in-8° de 36 p. et 10 pl.

Enclos funéraire. — E. Linckenheld, *Une sépulture gauloise à enclos du Heidenschloss près de Blimbach* (*Dabo*). Extrait des *Cahiers d'Alsace*, 1928-1929, 10 p. — Je cherche en ce moment s'il pouvait y avoir dans ces enclos funéraires la présence d'un dieu, ou s'il ne faut pas séparer complètement enclos funéraires et terroirs sacrés (comme celui de Trèves; cf. *Revue*, 1929, p. 57 et 363).

Mythologie gauloise. — E. Linckenheld, *Études de mythologie celtique en Lorraine*, in-8° de 26 p. Extrait de l'*Annuaire de la Soc. d'hist. et d'arch. lorraines*, 1929. Cf. 1929, p. 260.

Via Aurelia et abords. — R. D. Oldham, *The Antonine Itinerary of*

the Aurelian Road between Aix und Arles, dans le *Geographical Journal* de juillet 1928, p. 58.

L'autel magique de Rognac (cf. *Revue*, 1929, p. 363), par H. de Gérin-Ricard et P. Chanfreau ; tirage à part de *Provincia*, 1929, in-8° de 14 p.

Rochers sculptés (cf. *Revue*, 1929, p. 259). — E. Linckenheld, *Un nouveau rocher sculpté de l'époque romaine*, 1929, in-8° de 12 p. Extrait de [*Bull. monumental?*]. — Nomenclature, bien garnie, de monuments similaires.

Hipposandales. — Les divers articles de Xavier Aubert dans la *Revue des Musées* ont été réunis en un fasc. de 15 p., sous le titre *Évolution des hipposandales, essai de classification rationnelle.* Et il semble bien que, jusqu'à nouvelles découvertes, la question y soit étudiée à fond. Cf. 1929, p. 360.

Toponymie. — E. Béquet, *Glossaire de noms de lieux-dits de la région de Cellefrouin (Charente)*, in-8° de 64 p. Extrait des *Études locales* publiées en 1929 par l'Inspection académique de la Charente. Beaucoup de noms, bien classés, nettement commentés.

Le premier royaume burgonde ne serait pas à Worms, comme l'a répandu une tradition plutôt récente, mais vers Juliers ; Ernst Stein, *Die Organisation der weströmischen Grenzvertheidigung im V. Jahrhundert und das Burgunderreich am Rhein.* Extrait du XVIIIe *Bericht* de la Commission romano-germanique pour 1928.

La frontière du Rhin et la Notitia. — Dans le même travail, important, de M. Ernst Stein, on trouvera le répertoire des corps stationnés sur le Rhin, avec la nomenclature des estampilles de briques qui portent leur nom. — Attendons aussi le travail de M. Grenier annoncé ici, p. 22.

Théâtres. — A voir maintenant l'abondance des théâtres qui surgissent dans les campagnes de la Gaule (les Andelys, 120 m. ; cf. *Bull. des Ant.*, 1928, p. 161 ; Pitres dans l'Eure, 85 m. ; Berthouville, 65ᵐ50 ; *Germanicomagus* [les Bouchauds], 105 m. ; Néris [*Neriomagus*], 85 à 90 m.), je considère comme certain qu'il y a un lien étroit entre théâtre, sanctuaire et *magus* ou marché. Tout doute disparaît à ce sujet.

Noviodunum Biturigum. — M. Bellessort, dans le *Bull. de la Soc. arch. de l'Orléanais*, 1928, t. XXI, p. 101, se range à l'hypothèse de Soyer, Neung-sur-Beuvron.

Enceintes de « fundus ». — Dans son excellent travail sur le domaine de Sermaises-en-Beauce, tel que nous le connaissons à la fin du xᵉ siècle (*Bull. de la Soc. de l'Orléanais*, 1928, p. 10 du tirage à part), M. J. Soyer remarque qu'il a été enclos et limité par une levée de terre dont il restait des traces notables en 1683 ; et, en ce qui concerne cet usage, il renvoie à la loi des Bavarois (XII, 6) et à une page de Fustel de Coulanges (*L'alleu*, p. 110). Varron (I, 14) distingue quatre espèces de ces enclos, qu'il appelle *saepta* ou (notez ce mot) *tutelae* : 1° *naturale saeptimentum*, autrement dit une haie ; 2° *saeps agrestis e ligno* ou la palissade ; 3° la clôture militaire ou *agger terreus*, avec ou sans fossé ; 4° *maceria*, ou le mur de brique ou de maçonnerie. Il faut remarquer que les Romains

ne répugnaient pas à enclore ainsi de vastes espaces et qu'il ne me paraît pas impossible que l'archéologie nous fasse retrouver de ces levées ou de ces murs. C'est un élément de recherche et d'étude à surveiller de près. Et j'imagine que certaines levées que nous attribuons à des camps de Jules César ou à des *oppida* de la Tène peuvent n'être que des *aggeres agrestes*, d'autant plus qu'il a dû arriver souvent à ces levées d'être utilisées en cours de campagne militaire (cf. Tacite, *Annales*, XII, 31, où il est ques ion d'un *saeptum agresti genere* en Bretagne choisi comme *locum pugnae*). Mais retrouver la date et l'objet propre de ces levées demeure de très grande difficulté ; car toutes doivent se ressembler, et ressembler même (dans les Pyrénées) à des redoutes des guerres de la Révolution. Elles ne peuvent guère être placées à leur époque que d'après le site et la situation, et les débris qui les avoisinent.

Vindalium. — Je n'ai jamais hésité à placer *Vindalium* au « mourre de Sèves » entre Vedène et Sorgues. J'y suis allé un après-midi d'été avec Michel Clerc ; et, à la vue de ce sol blanchâtre et ensoleillé, nous nous sommes aussitôt rappelé que dans *Vindalium* il y a le radical celtique *vind-*, qui signifie « blanc ». Je suis heureux de retrouver tous les arguments en faveur du mourre de Sèves chez le nouvel historien de Sorgues : L. Desvergnes, *Hist. de Sorgues.* Sorgues, chez l'auteur, 1929, in-8° de 137 pages.

Metz. — La belle publication de M. Marcel Grosdidier de Maton sur *Metz* (dans la *Collection des villes célèbres* de chez Laurens) renferme d'excellentes photographies des bas-reliefs si pittoresques du Metz gallo-romain.

Statistique archéologique. — Émile Bonnet, *Répertoire archéologique du département de l'Hérault : période gallo-romaine.* Montpellier, Laffitte-Lauriel, 1930, in-8° de 54 pages (à la fin, tableau des voies romaines). Il s'agit des deux *civitates* de Béziers et de *Sextantio.*

Onomastique des itinéraires. — Dans sa *Bibliographie toponymique de la Bourgogne*, p. 250 (dans la *Zeitschrift* allemande de toponymie), M. A. Dauzat nous rappelle que le *Bandritum* de la *Table de Peutinger* a été corrigé par Berthoud en *Banoritum*, aujourd'hui *Bonort* [il doit y avoir là un gué]. Il importe, en effet, de surveiller de très près l'orthographe des noms transmis par les itinéraires. Et c'est pour cela que l'édition de Cuntz, qui fait fi des variantes, est un vrai recul sur Parthey et Pinder. Exemple : Parthey et Pinder écrivent *Litanobriga* (entre Beauvais et Senlis) ; mais ils ne manquent pas de dire que plus de six manuscrits de l'*Itinéraire Antonin* donnent *Latanobriga ;* et c'est bien la vraie lecture, *latano-* convenant mieux ici que *litano-* (je l'indiquerai un jour). Cuntz écrit fermement *Litanobriga* et ne donne qu'une variante, *Litanobrica*, qui, dans l'espèce, est inopérante. — La carte de Cuntz est encore pire que celle de Richard Kiepert, ce qui n'est pas peu dire (voir la *Revue* de 1914, p. 63-70).

CAMILLE JULLIAN.

VARIÉTÉS

PIRATERIE ET COMMERCE

ERICH ZIEBARTH, *Beiträge zur Geschichte des Seeraubs und Seehandels im alten Griechenland* (Hamburgische Universität, *Abhandlungen aus dem Gebiet der Auslandskunde*, Band 30. — Reihe A., *Rechts- und Staats-wissenschaften*, Band 2). Hamburg, Friederichsen, de Gruyter & Co. m. b. H., 1929 ; 1 vol. in-8°, IV-148 pages.

M. Ziebarth vient de publier une série de solides études sur la piraterie et le commerce naval dans l'Antiquité hellénique. Ces phénomènes, dit-il, se rencontrent dès les débuts de l'histoire de la Grèce ; sans les relations avec le Pont-Euxin, on ne comprendrait pas la formation de la légende des Argonautes ; sans les rapts de femmes, figurés sur les vases dipyliens, la légende de la guerre de Troie n'aurait pu naître.

L'auteur traite d'abord de la piraterie aux temps égéens et archaïques (p. 3-8). Il rappelle, d'après Thucydide, les énergiques efforts des souverains crétois pour anéantir ce fléau. Les grands États commercants de l'époque archaïque (Corinthe, Samos, etc.) agiront dans le même sens, tout en se livrant parfois eux-mêmes, il est vrai, à des opérations de brigandage : tel fut le cas du Samien Polycrate, qui attaquait et dépouillait sans distinction amis et ennemis. Cependant, le commerce ne cessait de grandir, favorisé par l'amélioration des ports[1]. A cet essor du trafic naval se relie étroitement la colonisation, qui, contrairement à l'opinion de M. Hasebroek (*Staat und Handel im alten Griechenland*, Tübingen, 1928, p. 112), présente un caractère beaucoup plus commercial que militaire ou agricole.

A l'époque classique (p. 9-19), certains États, dont le commerce maritime accomplit de brillants progrès, combattent la piraterie avec un redoublement d'énergie : c'est ainsi qu'après les guerres médiques Athènes s'emploie de tout son pouvoir à assurer la police des mers. Au premier rang des artisans de cette besogne libératrice se distingue Cimon : il arrache l'île de Skyros aux Dolopes, qui, depuis si longtemps,

1. L'auteur renvoie à l'important ouvrage de K. Lehmann-Hartleben, *Die antiken Hafenlagen des Mittelmeers*. Leipzig, Dietrich, 1923.

écumaient la mer Égée[1] ; Thémistocle, lui aussi, paraît avoir lutté fort efficacement contre les pirates[2], et Périclès s'efforce, vainement d'ailleurs, de provoquer la formation d'une entente générale entre les États grecs pour mettre à l'abri de toute atteinte la sécurité des communications navales. Lui-même a sans doute combattu personnellement les pirates lors de son expédition de 447 en Chersonèse de Thrace[3]. Parfois, Athènes se concerte avec l'une de ses alliées (la Macédoine, par exemple) pour la répression du fléau. Quant au trafic maritime, il semble avoir été de plus en plus étroitement soumis au contrôle athénien (voir Pseudo-Xénophon, Πολ. Ἀθην, II, 11 et suiv.) : c'est seulement une quantité déterminée de blé, par exemple, que Méthone, alliée d'Athènes, est autorisée à importer.

L'affaiblissement de la marine athénienne à la fin de la guerre du Péloponèse et le désastre de 405 rendirent aux pirates leur ancienne audace. Sans doute, comme l'indiquent divers exemples de prêts maritimes signalés dans des discours de Lysias (XXXII, 14 et suiv. ; XIX, 50), le trafic naval n'est pas absolument paralysé ; le *Trapezitikos* d'Isocrate montre l'importance qu'Athènes a reconquise comme centre d'affaires vers l'année 394. Mais la piraterie n'en exerce pas moins ses ravages, notamment en 388-387, à l'occasion de la guerre entre Athènes et Sparte dans le golfe Saronique et dans l'Hellespont[4] ; vers 380, d'après Isocrate, les pirates sont maîtres de la mer[5] ; jusqu'en 373, Égine leur sert de refuge ; vers 370 encore, la navigation n'est pas très sûre ; en 362, en 361, Byzance, Cyzique, Alexandre de Phères troublent gravement le commerce d'Athènes et de ses alliées.

Le conflit entre les Athéniens et Philippe de Macédoine est largement mis à profit par les brigands de la mer ; les belligérants eux-mêmes pillent de leur mieux les convois marchands de l'ennemi : Philippe reproche amèrement aux Athéniens d'avoir lancé contre lui leurs pirates ;

1. Thucydide (I, 98, 2) signale le fait très brièvement. Plutarque (*Cimon*, 8, 3) déclare que Cimon, en prenant Skyros aux Dolopes, « libéra la mer Égée ». Pour combien de temps? Plutarque ne le dit pas ; les résultats ainsi obtenus, en tout cas, ne seront pas pleinement décisifs, comme l'indique la démarche de Périclès auprès des États grecs en vue d'assurer la paix des mers (cf. *infra*).

2. Du moins s'il faut en croire un texte de Cornélius Nepos (*Themistocles*, II, 3), d'après lequel ces opérations de Thémistocle contre les pirates auraient eu lieu avant la deuxième guerre médique.

3. Ajoutons que, grâce à la multiplication des clérouchies (en Eubée, en Chersonèse, en Thrace, à Andros, à Naxos, etc.), Périclès contribuait à paralyser l'activité des pirates, qui pouvaient beaucoup moins aisément se ravitailler dans des régions occupées par des garnisons athéniennes.

4. Il convient de remarquer qu'en ces circonstances les pirates n'opèrent pas d'une façon vraiment indépendante, mais en liaison avec les belligérants : Ἀναξίβιος καὶ Ἰφικράτης λῃστὰς διαπέμποντες ἐπολέμουν ἀλλήλοις (Xénophon, *Hellén.*, IV, 8, 35).

5. Dans quelle mesure une telle affirmation est-elle justifiée? L'orateur, très hostile à la Perse, n'a-t-il pas tendance à exagérer les souffrances du monde grec sous le règne de la paix d'Antalcidas?

lui-même, en 340, s'empare de l'importante flotte commerciale qui stationnait à Hiéron[1].

Enfin, durant la période hellénistique (p. 20-43), la piraterie va bénéficier des luttes incessantes entre les diadoques. Déjà, au temps de l'expédition d'Alexandre en Asie, des pirates tyrrhéniens font leur apparition dans les eaux grecques ; c'est pour protéger son commerce dans l'Ouest qu'en 325-324 Athènes fonde sa colonie d'Adria. Avec les Tyrrhéniens, les Étoliens se distinguent au premier rang des pillards : c'est dès le début du IIIe siècle, semble-t-il, qu'ils commencent à écumer les mers. Les Illyriens, également, seront d'audacieux pirates. La vigoureuse réaction de Rhodes contre le fléau obtiendra des résultats notables, quoique imparfaits. Mais c'est surtout en Cilicie que la piraterie trouvera son foyer le plus actif et son organisation la plus sérieuse ; elle y demeurera très vivace jusqu'au jour où Rome finira par l'écraser.

M. Ziebarth examine ensuite (p. 44-58) les conditions dans lesquelles s'exerçait le commerce hellénique, en particulier à Athènes. Il expose le rôle des ναυτοδίκαι, remplacés dans leurs attributions par les thesmothètes vers le milieu du IVe siècle. Il montre combien il est malaisé de définir certains termes essentiels, et il essaye, notamment, de préciser les différences qui séparent l'ἔμπορος du ναύκληρος. Il insiste sur la haute importance des capitaux et de l'emprunt dans le trafic naval et analyse de très près à ce sujet différents procès (ceux de Phormion, de Zénothémis, de Dionysodôros, etc.). Ce n'est pas seulement à Athènes, du reste, mais aussi en Égypte et en Asie Mineure (à Éphèse et à Milet, par exemple) que le prêt maritime fut d'un usage très répandu.

Quels sont les principaux objets du commerce naval (p. 59-81)? Nos renseignements les plus nombreux à cet égard concernent le trafic des céréales. M. Ziebarth étudie de préférence les rapports entre l'Attique et la Scythie méridionale (rapports dont Pisistrate avait si bien discerné l'intérêt pour son pays : d'où l'installation d'un de ses fils à Sigeion). A ce commerce se rattachent l'exercice d'un étroit contrôle sur « les routes du blé »[2] et la législation réglementant le transport et la vente des grains. Cette législation date vraisemblablement du temps de guerre ; elle donna lieu, en particulier, au célèbre procès de 386 que nous fait connaître le discours XXII de Lysias. L'importance croissante des transports de blé scythe vers le Pirée ne présente pas seulement un puissant intérêt économique, mais aussi un aspect politique et diplomatique, sur lequel M. Ziebarth insiste très justement ; c'est surtout au IVe siècle que les excellentes relations d'Athènes avec les princes du Bosphore lui conféreront en ce domaine une situation privilégiée. L'au-

1. La ville de Méthone, qui, nous dit Diodore (34, 3), servait de refuge aux ennemis de Philippe et fut prise par les Macédoniens en 354/3, fut peut-être le centre d'opérations de piraterie (voir Grote, trad. Sadous, XVII, p. 76).

2. Plus haut (p. 11), il avait signalé à ce sujet l'institution des hellespontophylaques.

teur examine la question de savoir si ces transports étaient assurés par une flotte d'État ou par des particuliers ; au temps où fut rédigé le traité des Πόροι (vers 355), ce n'est certainement pas l'État qui se chargeait de ce soin.

M. Ziebarth montre aussi à quels périls était exposé ce trafic d'une importance vitale pour l'Attique, surpeuplée et pauvre en froment ; il rappelle les difficultés auxquelles ont donné lieu la possession et l'usage des « routes du blé », les attentats commis sur les convois de céréales par les cités riveraines des Détroits (Byzance, Chalcédoine, Cyzique, etc.) et l'intérêt que présentent à cet égard certaines phases du conflit entre Athènes et la Macédoine[1].

A l'époque hellénistique, les relations avec le Pont deviennent difficiles ; mais Athènes peut s'approvisionner régulièrement en céréales dans les riches contrées de l'Ouest, où elle a fondé en 325-324 la colonie d'Adria (cf. *supra*).

Les Athéniens ont donc de tout temps attaché une importance exceptionnelle au commerce des céréales. C'est ce dont témoignent, comme le montre très bien M. Ziebarth, non seulement les obligations imposées par la loi aux commerçants (citoyens et métèques), mais aussi les diverses récompenses (proxénies, décrets d'éloges, etc.) décernées aux étrangers qui importaient du blé au Pirée.

L'auteur fait suivre cette longue étude sur le commerce des grains d'un bref exposé sur l'importation du vermillon de Céos en Attique ; il discute, notamment, la question relative au monopole de l'importation de cette denrée.

Si le trafic du blé fut extrêmement florissant, on ne doit pas oublier, comme M. Ziebarth le fait très justement observer, que d'autres productions ont donné lieu, elles aussi, à un trafic très étendu. Tel est, d'abord, le cas du vin. Sur ce sujet, les indications des anses d'amphores (en particulier, pour le commerce des vins de Rhodes et de Thasos) sont des plus précieuses. Les milliers de documents de ce genre que l'on a trouvés à Alexandrie nous renseignent ainsi sur l'importance capitale qu'offrit l'Égypte comme débouché des vins rhodiens. Les inscriptions nous apportent aussi à cet égard des données d'une valeur inestimable ; elles nous montrent, par exemple, qu'à Thasos le commerce du vin jouait un rôle de tout premier ordre, comparable à celui du commerce des céréales en Attique, et était protégé par une législation fort sévère. De tels documents il résulte qu'Athènes n'est pas le seul État grec où le trafic national ait bénéficié de la protection de la loi, et qu'il faut

1. Pendant la guerre de Corinthe, également, la question des « routes du blé » paraît avoir joué un rôle considérable : l'intervention de Thrasybule en Thrace, où il réconcilia les princes rivaux (dont l'un possédait la région riveraine de l'Hellespont), et à Byzance, où les Athéniens s'emparèrent de la δεκάτη (Xénophon, *Hellén.*, IV, 8, 26-27), est assez significative à cet égard.

rejeter l'opinion d'après laquelle, au IVe siècle, le commerce hellénique aurait présenté un caractère cosmopolite.

Sur le commerce de l'huile, également très actif et rémunérateur, l'épigraphie ne nous fournit qu'un très petit nombre d'indications (c'est ainsi qu'une inscription du IIe siècle nous montre un marchand d'huile athénien récompensé pour avoir rendu un grand service à Athènes lors d'une mauvaise récolte). En revanche, les papyrus nous documentent copieusement sur l'importation de l'huile en Égypte au IIIe siècle.

M. Ziebarth rappelle l'intérêt considérable que présentent les inscriptions pour l'étude du commerce de diverses denrées, comme le bois et la poix ; à cette question se relie étroitement celle des relations politiques entre différents États grecs et la Macédoine. Ce n'est pas seulement dans cette dernière contrée, du reste, mais aussi dans certaines régions de Syrie et d'Asie Mineure (Mysie, Troade, Cilicie, etc.) que la Grèce se procurait de la poix et du bois.

D'une manière générale, ce qui nous fait le plus défaut pour l'étude du commerce grec (du moins avant la période hellénistique), ce sont les chiffres, les statistiques. La disparition des livres de bord, des registres des bureaux de douane nous a privés d'une foule de renseignements précieux.

L'auteur montre également (p. 82-89) l'importance de la question monétaire dans le trafic maritime. Il rappelle comment Athènes a réussi à imposer sa monnaie à une grande partie du monde grec et signale la persistance des usages locaux (à Olbia, par exemple, sur le marché de laquelle n'eurent cours, pendant longtemps, que les monnaies d'argent et de cuivre de cette cité). Il examine les rapports étroits qui, à partir du IVe siècle, associèrent au trafic naval les opérations des banques, notamment à Athènes. A l'époque hellénistique, l'importance de ces opérations devint beaucoup plus considérable encore. L'auteur montre à l'aide de plusieurs exemples combien fut précieux le concours prêté par des banquiers rhodiens et déliens au commerce du blé dans l'entrepôt de Délos ; diverses récompenses, comme la proxénie, vinrent parfois reconnaître ces services.

Enfin (p. 90-99), M. Ziebarth étudie les efforts tentés par les commerçants et les armateurs pour se défendre contre les risques professionnels. Un grand nombre d'entre eux formèrent des associations, en particulier au Pirée, à Rhodes, à Délos, à Alexandrie. Nous connaissons les associations déliennes grâce à une riche documentation épigraphique (voir P. Roussel, *Délos, colonie athénienne*, p. 72 et suiv.). Sur les associations de marchands tyriens, sur celle des Poseidoniastes de Bérytos (voir Ch. Picard, *Exploration archéologique de Délos*, t. VI, 1921 : *L'établissement des Poseidoniastes de Bérytos*), nous sommes abondamment renseignés. Quant aux associations d'Alexandrie, elles nous sont bien connues par les papyrus, notamment par le célèbre papyrus qui nous a

gardé la correspondance de l'intendant *Zénon* avec le *ministre* des finances de Ptolémée II, Apollonios : sur les *rapports* entre le gouvernement égyptien et le trafic alexandrin, où les *Grecs* jouèrent un rôle prépondérant, nous possédons ainsi des indications très nombreuses et détaillées.

L'important exposé de M. Ziebarth est suivi de deux appendices, où sont cités et, parfois, commentés les textes concernant l'histoire de la piraterie (p. 100-117) et le *commerce maritime* (p. 118-140), et d'un Index (p. 141-148).

Dans l'ensemble, l'auteur est très bien informé ; il possède une documentation riche et variée, qu'il manie avec précision et dextérité ; il met à profit les études les plus récemment publiées sur la question et, le cas échéant, il adresse à certaines de leurs affirmations et conclusions des objections fort pénétrantes. Bref, son ouvrage apporte une contribution extrêmement utile à l'histoire de la vie économique dans l'ancienne Grèce[1].

Paul CLOCHÉ.

1. Nous nous permettrons de formuler deux regrets : d'abord, que l'Index ne présente pas un caractère analytique ; ensuite, que M. Ziebarth n'ait pas signalé des travaux qui, bien que déjà anciens, n'en offrent pas moins un intérêt notable ; entre autres, l'ingénieux et savant mémoire de M. Gernet sur *L'approvisionnement d'Athènes en blé au Ve et au IVe siècle* (*Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, t. XXV, 1909, p. 269-391).

LES MONNAIES DE SYRACUSE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT[1]

Le monnayage de Syracuse a joui de tout temps auprès des collectionneurs, des érudits, et même des poètes, d'une faveur que justifient la variété et la beauté de ses types, et le prestige des splendides médaillons qui, par deux fois, en 480, à l'époque de Salamine, et en 413, à l'époque de la défaite athénienne de l'Assinaros, jalonnent son histoire. M. Boehringer nous offre cette fois une étude des monnaies syracusaines depuis les origines, vers 530 av. J.-C., jusqu'à 439, rejoignant ainsi le beau travail que nous avait donné, en 1913, M. Lauri O. Tudeer, sur la frappe des tétradrachmes à Syracuse, à l'époque où les graveurs commencent à signer leurs ouvrages [2].

Les types du monnayage syracusain sont bien connus : ce sont la tête de femme, qui apparaît d'abord timidement au centre du carré creux primitif, imprimé par le coin sur le métal malléable, pour s'élargir ensuite et gagner tout le champ du flan monétaire ; puis le quadrige agonistique. J'intervertis ici l'ordre des facteurs, et M. Boehringer m'accuserait, avec de fort bonnes raisons à l'appui, de méconnaître les conditions techniques de la frappe antique. Il est hors de doute que c'est le coin dormant, celui de l'avers, fixé sur l'enclume, qui portait le type du char, et le coin mobile, celui du revers, recevant le coup de marteau, où était gravé celui de la tête féminine. Mais il me paraît paradoxal de désigner sous le nom de *revers* le type principal d'une monnaie. Or, le quadrige est le type commun de près d'une vingtaine d'ateliers monétaires antiques ; tandis que le type caractéristique de Syracuse, c'est la tête de femme, entourée, depuis 510 environ, des quatre dauphins qui spécifient sa nature aquatique. Ces deux types persistent durant plus de deux siècles, et c'est sur ce thème immuable, imposé par la tradition, que la fantaisie des graveurs a brodé les innombrables variétés qui retiennent notre examen.

M. Boehringer les groupe en cinq séries, ainsi réparties chronologiquement :

1° 530-510. Tout au début de cette période se placent des pièces sans type de revers ; mais bientôt apparaît la tête de femme aux cheveux

1. Erich Boehringer, *Die Münzen von Syrakus*. Berlin et Leipzig, 1929 (Walter de Gruyter). 1 vol. de texte, 297 p., et 1 vol. de 32 planches. 80 M.

2. Lauri O. Tudeer, *Die Tetradrachmenprägung von Syrakus in der Periode der signierenden Künstler*. Berlin, 1913.

pendant le long des joues, qu'on peut rapprocher, pour le style, des têtes féminines sculptées sur le *polos* de la caryatide du Trésor des Cnidiens, à Delphes.

2° 510-485. A cette époque, le carré creux du revers disparaît, et quatre dauphins entourent la tête de la nymphe, tandis que la Victoire vole au-dessus du quadrige pour couronner le vainqueur.

3° 485-479. Nous sommes ici à l'époque de la victoire d'Himère et de la domination de Gélon.

4° 475-450. A cette date apparaît le *cetos*, monstre marin qui commémore la victoire maritime de Cumes.

5° 450-439.

Dans les limites qui circonscrivent chacune de ces périodes, M. Boehringer emploie un système de classement dont la méthode a été adoptée assez récemment par les numismates, celle de l'accouplement des coins, selon l'ordre chronologique que révèle l'examen matériel des pièces. C'est ce que les Allemands appellent la *Stempelkoppelung*. Une observation minutieuse permet de constater l'usure relative d'un coin sur plusieurs exemplaires identiques d'une même monnaie, et l'assemblage successif d'un coin de revers avec d'autres coins d'avers, ou vice versa. On remarque à ce propos que sur les monnaies syracusaines les coins portant l'effigie féminine s'usaient plus vite et, par conséquent, devaient être plus fréquemment remplacés que les coins de l'avers. Nous y gagnons une plus grande variété. Un amateur d'art non spécialisé ne peut qu'être séduit par la série de ces effigies qui, non seulement d'une année à l'autre, mais plus souvent encore, s'attachent à suivre la mode éphémère qui régit la coiffure ou la parure des jeunes filles, qui enroule leurs cheveux en torsades, ou les enferme dans le *saccos* brodé, orné d'un pompon. Mais quelle est cette femme prise pour patronne par les Syracusains? Les auteurs anciens nous rapportent que le culte le plus répandu à Syracuse était celui d'Artémis, célébré par des fêtes nombreuses. D'autre part, M. Orsi, en 1900, a découvert un petit sanctuaire de cette déesse, dont l'un des surnoms les plus populaires était *Alpheia*. L'Alphée, fleuve du Péloponèse, né en Arcadie, se jetait dans la mer dans la direction de la Sicile. A son embouchure s'élevait un temple d'Artémis Alpheia (Pausanias, VI, 22, 8). Le culte d'Artémis fut importé à Syracuse par des colons d'Arcadie ou d'Élis. C'est pour Artémis Alpheia que les nymphes firent jaillir la fontaine Aréthuse, celle-ci étant censée poursuivie par le dieu-fleuve, qui la rejoignit au delà des mers, dans l'île d'Ortygie. Notons toutefois que l'identification d'Artémis et d'Aréthuse reste assez trouble ; que, d'autre part, Aréthuse n'est nommée qu'une seule fois sur les monnaies, et cela sur un tétradrachme assez tardif, signé de Cimon, après 413, et qui présente exceptionnellement la tête de la nymphe de face, les cheveux épars. Il n'est donc pas sûr que les jeunes filles coiffées, non pas comme des déesses, mais comme de petites

bourgeoises, que nous voyons apparaître sur les tétradrachmes, soient fondées à revendiquer le beau nom d'ΑΡΕΘΟΣΑ, pas plus que les modèles prestigieux de Cimon ou d'Évainète, immortalisés par les décadrachmes fameux.

Quant au *Démarétion*, on sait l'histoire de cette belle pièce, dont treize exemplaires seulement sont connus. Lorsque Gélon fit ses préparatifs pour la guerre contre Carthage, les citoyens furent contraints de mettre leurs ressources à sa disposition. Démarète, femme du. tyran, fille de Théron d'Acragas, offrit ses bijoux, et les femmes de Syracuse durent suivre son exemple. Les donateurs purent être indemnisés ou remboursés avec le butin qui résulta de la victoire d'Himère. Démarète, qui était intervenue en faveur des prisonniers carthaginois, reçut de l'ambassadeur venu négocier la paix une couronne d'or de 100 talents. C'est alors que furent frappés les *démarateia*, larges et lourdes pièces de 50 *litrae*, équivalant à 10 drachmes attiques, du poids de 43 gr. 10, dont le type est une tête de femme couronnée d'olivier, qu'accompagne le quadrige agonistique. D'après Hérodote, la bataille d'Himère aurait eu lieu le même jour que Salamine, tandis que Diodore dit : les Thermopyles. En réalité, ces traditions sont le fruit d'une amplification littéraire, et la concordance n'est pas si rigoureuse. Salamine se place dans la deuxième moitié de septembre, les Thermopyles en plein été, Himère de juillet à septembre. Le démarétion dut donc être frappé au plus tôt à la fin de 480 ou au début de 479. Peu après, les Syracusains dédiaient à Delphes un trépied d'or. Quant au lion qui figure à l'exergue de la monnaie, Holm y voyait à tort l'emblème de Carthage subjuguée. Rappelons seulement que Leontini, dont la tête de lion était l'emblème parlant, le *canting-badge*, prit une part prépondérante à la victoire.

Le *cetos*, monstre marin, apparenté à Scylla ou à l'hippocampe, et qui figure, comme le rappelle M. Boehringer, sur une pyxide de Würzbourg, vers 400 av. J.-C., décorait souvent la proue des vaisseaux ou leur servait d'éperon. Sur les monnaies de Syracuse, où il apparaît en 474, il célèbre la victoire de Cumes, remportée sur les Étrusques. La suite des monnaies suivantes se répartit sur un cadre historique ainsi jalonné : 466-465, renversement de la tyrannie ; 461-460, expulsion des colons à la solde de Hiéron, établis dans la ville ; 451, victoire de Noai sur le roi des Sicules, Duketios ; 446, victoire sur les Agrigentins, au sud d'Himera ; 440-439, victoire définitive sur les Sicules.

Le grand nombre des monnaies syracusaines conservées dans les collections publiques ou privées ne doit pas faire illusion sur son importance relative. Nous n'avons entre les mains qu'une infime partie du numéraire mis en circulation à la fin du VIe et dans les trois premiers quarts du Ve siècle. De plus, nous sommes assez mal renseignés sur le nombre même des ateliers monétaires en activité, sur leur réglementation, sur la nature des associations d'ouvriers ou de graveurs moné-

taires. On sait que ceux-ci étaient surtout des itinérants, qui colportaient dans les villes jalouses un talent qu'on se disputait. A la période suivante, Évainète travaille non seulement à Syracuse, mais à Catane, à Camarina, à Terina. Je ne crois pas non plus exclue l'idée du remploi, assez arbitraire, des coins conservés dans les ateliers, surtout si l'on songe à l'inégalité de résistance des deux coins d'une monnaie et à la mise au rebut prématurée de l'un ou de l'autre, par suite d'une rupture accidentelle. M. Oscar Ravel signalait le fait dans un ouvrage récent sur les monnaies d'Ambracie[1]. Et ceci est de nature à nous inspirer quelques doutes sur la rigueur que nous prétendons introduire dans nos suites chronologiques. Je me permettrai donc de conseiller cette nuance de scepticisme à qui consulte un travail aussi méticuleux, aussi digne de louanges que le catalogue dressé par M. Boehringer. Nos méthodes postulent une logique que ne connaissent sans doute pas les monétaires de Hiéron ou de la pieuse reine Démarète.

Jean BABELON.

1. Oscar Ravel, *The colts of Ambracia*, New-York, 1928 (*Numismatic Notes and Monographs*, n° 37).

BIBLIOGRAPHIE

Paul Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientale d'Israël* (*Mémoires de l'Université de Neufchâtel*, t. VII). Neufchâtel (Université), 1929 ; 1 vol. in-8°, 193 pages. Prix : 15 fr. suisses.

La « littérature comparée » ne borne pas ses recherches aux temps modernes, ni même aux époques classiques. Elle étend peu à peu le cercle de ses investigations jusqu'aux écrits les plus anciens. Voici qu'elle envahit le champ, si longtemps réservé, de la Bible.

Divers « comparatistes » ont déjà signalé des ressemblances curieuses entre certains passages des livres sapientiaux de l'Ancien Testament et des compositions analogues de l'Égypte pharaonique. M. Humbert, professeur à l'Université de Neufchâtel, nous donne sur ce sujet une étude d'ensemble, qui n'a pas seulement le mérite de coordonner les résultats acquis, mais qui les élargit et les complète.

Il montre que, de très bonne heure, bien avant qu'Israël ne fît parler de lui, les Égyptiens ont eu des recueils de sentences pratiques rédigés par des scribes pour l'usage de leurs enfants, de leurs disciples, plus généralement des membres de leur caste. Ce genre littéraire s'est conservé aussi longtemps qu'a duré la civilisation qui l'inspira. Des échantillons fort curieux en ont été retrouvés. Ils s'échelonnent des alentours de l'an 2000 avant notre ère au début de l'époque romaine. Tous ont un cachet nettement égyptien.

Les œuvres similaires que nous relevons chez les Juifs n'apparaissent chez eux qu'assez tardivement. D'autre part, elles n'ont pas chez eux une forme spécifiquement juive. Leurs auteurs se préoccupent moins de l'opposition qui existe entre les fils d'Abraham et les « goïm » que de celle qui sépare les sages des insensés ou, pour mieux dire, les gens cultivés de ceux qui n'ont pas de culture. Ils ont le regard tourné vers l'étranger. Leur pensée se meut dans les mêmes cadres que celle des maîtres égyptiens ; ils donnent les mêmes conseils ; souvent même ils ne font que traduire leurs formules.

Pour le montrer, M. Humbert étudie tour à tour les *Proverbes*, *Job*, l'*Ecclésiaste*, l'*Ecclésiastique* et *Tobie*, ainsi que le IIIe livre d'Esdras et le conte moral d'Ahiqar, qui, sans avoir acquis la même autorité, ont été particulièrement lus. Son exposé, très méthodique, abonde en rappro-

chements suggestifs et en remarques pénétrantes. Il est tout nourri de documents. La lecture en sera très instructive pour quiconque s'intéresse à l'histoire des idées morales et religieuses.

Prosper ALFARIC.

Hésiode, *Théogonie, Les Travaux et les Jours, Le Bouclier*, texte établi et traduit par **Paul Mazon**. Paris, Les Belles-Lettres (*Collection des Universités de France*), 1928 ; 1 vol. in-8°, xxx-158 pages.

M. P. Mazon, qui avait publié en 1914 une édition des *Travaux et des Jours*, nous donne pour la seconde fois (comme il l'a déjà fait pour l'*Orestie*) le bel exemple d'un savant qui ne craint pas, à quelques années de distance, de se corriger lui-même.

Mais, outre les *Travaux*, son nouvel ouvrage contient encore les deux autres principaux poèmes dits « hésiodiques », la *Théogonie* et le *Bouclier d'Héraclès*. A ce propos, je ne puis m'empêcher de regretter que les fragments des œuvres hésiodiques perdues ne figurent pas dans le même volume que les poèmes conservés [1] : la discussion de certains problèmes, comme celui des rapports du *Bouclier* avec la véritable poésie hésiodique, ne pouvait qu'y gagner en netteté et en précision.

Le livre de M. Mazon, composé sur le plan uniforme de la « Collection G. Budé », comprend, outre une introduction substantielle sur le poète, son œuvre et la tradition manuscrite, d'excellentes notices sur chacun des poèmes édités.

Le texte est établi avec sûreté : les notes critiques sont assez abondantes pour que le lecteur soit toujours fixé sur l'origine d'une leçon (manuscrits, papyrus ou témoignage) ; l'éditeur a su néanmoins faire un choix et se garder d'une confusion qui eût été inévitable s'il avait voulu être trop complet.

La traduction est d'une exactitude rigoureuse, excessive parfois, pourrait-on dire : M. Mazon a peut-être un peu trop sacrifié à la mode actuelle, qui exige des traductions littérales, fût-ce aux dépens de la correction. Je regrette toujours, quant à moi, de voir un traducteur user d'expressions ou de tours qu'il n'eût jamais employés dans un écrit original [2].

En ce qui concerne l'authenticité des poèmes ou des parties contestées, M. Mazon se montre très conservateur, et l'on ne peut que l'en féliciter : il est plus aisé de condamner un passage obscur que de l'expliquer, et il est vraiment trop facile de supposer une lacune ou une interpolation dès qu'on a quelque peine à suivre le fil de la pensée.

1. Ils seront publiés, dit M. Mazon (p. xvi), dans la collection générale des *Fragments épiques* que prépare l'Association G. Budé.

2. Un exemple suffira à préciser ma pensée. M. Mazon traduit (*Travaux*, v. 7) ἀγήνορα κάρφει par « il (Zeus) *sèche* les vies orgueilleuses ». Pourquoi pas : « il *flétrit* », terme qui n'est pas beaucoup moins exact et qui s'emploie couramment au figuré, ce qui n'est pas le cas pour le verbe *sécher*?

Je ferai cependant une réserve, à propos de la *Théogonie*. M. Mazon la considère comme l'œuvre d'Hésiode, en se fondant surtout sur les fameux vers du prélude (v. 22 et suiv.) où le poète rappelle que les Muses « ont appris à Hésiode un beau chant » et ajoute : « Et à moi, voici ce qu'elles me dirent... » Je ne puis croire que l'auteur parle ainsi de lui-même et qu'après avoir nommé Hésiode (à la troisième personne) il proclame ensuite : « Celui-là, c'est moi ! » L'opposition me paraît flagrante, au contraire, entre Ἡσίοδον μέν et τόνδε δέ με.

Je ne chicanerai pas M. Mazon sur la solution qu'il donne à divers problèmes de détail, qui prêteraient à des discussions sans fin[1]. Je regretterai plutôt qu'il n'ait pas donné en note quelques commentaires indispensables[2], — dans la mesure où la disposition matérielle de son livre le lui permettait. Mais l'*Hésiode* de M. Mazon n'en reste pas moins, comme son *Eschyle*, un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la *Collection des Universités de France*.

Pierre WALTZ.

Aristophane, t. III : *Oiseaux*, *Lysistrata*, texte établi par **V. Coulon** et traduit par **H. Van Daele**. Paris, Les Belles-Lettres, 1928 ; 1 vol. in-8°, 177 + 177 pages.

Sur ce troisième volume d'Aristophane, je ne saurais guère que répéter ce que j'écrivais dans la présente *Revue* (t. XXVII, 1925, p. 161), lors de l'apparition du tome II. Le texte établi par M. V. Coulon repose sur un apparat critique très riche et très précis. Quant à la traduction de M. Van Daele, il convient d'en louer une fois de plus l'effort méritoire et vigoureux pour faire passer dans notre langue toutes les intentions et les nuances de l'original. Que cet effort soit toujours suivi de réussite, je n'oserais l'affirmer. Particulièrement en ce qui concerne les innombrables jeux de mots auxquels le traducteur, poursuivant peut-être l'impossible, s'évertue à découvrir dans le français des équivalents. A ce propos, je me permets de lui signaler une équivoque qui me paraît lui avoir échappé. Au vers 12 des *Oiseaux*, Evelpidès, découragé de ne pas trouver son chemin, pousse un « hélas ! » (οἴμοι). A quoi son compagnon réplique : « Cette route-là, mon ami, suis-la, toi ! » Réplique à peu

1. Par exemple celui de l'*Elpis* (*Travaux*, v. 96), où il voit un bien, le seul que Zeus ait laissé aux mortels. Pour négliger tous les autres arguments, je ne puis comprendre comment les hommes auraient vu demeurer parmi eux les maux, parce qu'ils avaient pu s'échapper de la jarre de Pandore, et l'Espérance, parce qu'elle n'avait pu en sortir. L'*Elpis*, qui reste *seule prisonnière* dans la jarre, ne peut être qu'un mal, le seul que Zeus nous ait épargné (la prévision du malheur).

2. Ainsi, *Travaux*, v. 426 : « ... une roue de trois empans pour un chariot de dix palmes. » L'expression, en elle-même, n'est pas suffisamment claire. Dans sa précédente édition, M. Mazon spécifiait qu'il entendait par là, après Thraemer, le diamètre de la roue et la hauteur de la caisse. Je verrais plutôt dans ce vers l'indication d'un procédé empirique pour vérifier la rotondité des roues. En tout cas, une explication s'imposait.

près inintelligible, si l'on ne se rappelle que οἶμος était un synonyme de ὁδός.

Les deux notices qui précèdent les *Oiseaux* et *Lysistratè* (pourquoi dire Lysistrata, comme s'il s'agissait d'une dorienne?) sont substantielles en leur concision. Sur l'intention qui a dicté à Aristophane la fable des *Oiseaux*, bien des théories, très divergentes, et quelques-unes extravagantes, ont été risquées. Sachons gré à M. Van Daele de s'être arrêté à la plus simple, à la plus proche des faits, et par là même à la plus vraisemblable. Au moment où Aristophane écrivit sa pièce, venait d'éclater le double scandale de la mutilation des Hermès et de la profanation des mystères. Ce n'étaient, à Athènes, que dénonciations, arrestations, condamnations sans preuves. La terreur régnait dans la ville, devenue inhabitable. Voilà pourquoi le poète, dans les *Oiseaux*, imagine deux citoyens partant à la recherche d'une cité idéale, où l'on soit à l'abri des procès. Le procédé, remarque avec raison M. Van Daele, est le même que dans les *Acharniens* et dans la *Paix* : le poète suppose réalisé, afin d'en rendre plus sensibles les bienfaits, l'état de choses qu'il prône. Reste à expliquer le silence absolu que l'auteur des *Oiseaux* a gardé sur l'expédition de Sicile, alors en cours. Pour qui songe au tempérament combattif d'Aristophane, à ses convictions ardemment pacifistes, attestées par les comédies antérieures, ce silence ne peut avoir été volontaire et spontané. Je suis persuadé, pour ma part, qu'un décret officiel (décret de Syracosios?), rendu dans les mois précédents, avait interdit de faire allusion sur le théâtre aux choses de la guerre.

Oct. NAVARRE.

Hérondas, *Mimes*, texte établi par **J. A. Nairn** et traduit par **L. Laloy** (collection Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1928 ; 1 vol. in-8°, 109 + 116 pages.

Le texte de cette édition d'Hérondas a été établi par M. J. A. Nairn, qui, précédemment, déjà avait publié du même poète une édition anglaise estimée (Oxford, 1904). Ce texte est « aussi proche que possible de celui du papyrus. Les restitutions et les corrections n'y ont été admises que lorsqu'elles paraissent entièrement convaincantes ».

L'introduction et la traduction sont l'œuvre personnelle de M. L. Laloy. Dans l'introduction (p. 3-36), on trouve une description du papyrus, une histoire du mime et du choliambe, enfin une étude sur Hérondas. Que sur le mime ou mimiambe, malgré l'examen minutieux auquel il a soumis les rares témoignages anciens, M. Laloy ne nous apporte pas grand'chose de nouveau, on le conçoit : comment en serait-il autrement, alors que l'on ne sait même pas, et que sans doute, à moins d'une découverte imprévue, on ne saura jamais, si les fameux mimes de Sophron, si goûtés par Platon, étaient destinés à la représentation ou

à la simple lecture? A propos de l'orthographe incertaine du nom du poète, Hérodas ou Hérondas, M. Laloy émet une hypothèse bien fantaisiste. La graphie Hérondas viendrait d'une erreur de lecture, l'*iota* de ΗΡΩ ΔΑΣ ayant été pris pour le premier jambage d'un *nu*. L'explication me paraît beaucoup plus simple. En réalité, il y a là deux noms d'origine différente. Ce sont deux patronymiques : Hérodas, c'est « le fils du héros » ; Hérondas, c'est « le fils de Héron ». Ce second nom est formé exactement comme Phrynondas sur Phrynôn, Chaerondas sur Chaerôn, Epameinondas sur Epameinôn, etc. La confusion des deux noms s'explique d'elle-même par l'analogie du son.

La traduction vise à la littéralité exacte, beaucoup plus qu'à l'élégance. Elle ne fera pas oublier celle de M. Dalmeyda, aisée, souple, agréable à lire. L'interprétation, d'une façon générale, ne m'a pas semblé très sûre. Voici quelques exemples, tirés du seul mime III. Dès le vers 1, « ainsi » ne traduit pas du tout le grec οὕτως. On rendrait exactement cet idiotisme, en intervertissant les deux propositions : « Lampriscos, je te prie, et *à cette condition* (οὕτως) puissent les Muses te favoriser, d'écorcher la peau de ce garnement... » — Vers 3. « Ce garnement, suspendu à l'épaule, écorche-lui la peau. » Si tel était le sens, le texte grec (τοῦτου κατ' ὤμου δεῖρον) serait aussi forcé et obscur que la traduction, à laquelle il a fallu joindre une note explicative : « A l'épaule d'un camarade, requis pour cette corvée, comme on le verra au vers 61. » Mais le sens, admis du reste par tous les éditeurs précédents, est tout simplement : « Écorche-lui la peau du haut en bas de l'échine. » Pour le moment, Cottalos n'est pas encore suspendu à l'épaule d'un camarade ; il est solidement tenu au collet par sa mère. — Vers 58 et suiv. « *Métrotimè* : Puissent donc les dieux, Lampriscos, te combler de biens, s'il ne reçoit pas moins... — *Lampriscos* : Métrotimè, trêve de souhaits, *il n'en aura pas moins pour cela.* » Les derniers mots que j'ai soulignés font manifestement contresens, puisque la mégère, si elle n'eût été interrompue, allait formuler un nombre formidable de coups. J'entends donc autrement. Lampriscos, à mon avis, répond hâtivement, comme si ce nombre avait été formulé : « Inutile de me prier, Métrotimè, il n'aura pas moins de coups (que tu ne désires) », il aura son compte. — Vers 79. L'écolier demande anxieusement à sa mère : « Combien de coups, maman, va-t-on me donner? » A quoi, d'après la présente traduction, Métrotimè répond : « Si tu tiens à ma vie, autant qu'en pourra supporter ta peau vilaine. » Les mots « *si tu tiens à ma vie* » sont tout à fait hors de propos, cela saute aux yeux, dans la bouche de Métrotimè. On les donne généralement à l'enfant, en supposant à la suite une interruption, ce qui est beaucoup plus plausible. Je propose de lire : εἴ τι σῷ (ou σᾷ) ζωῇ. Métrotimè répondrait : « Pourvu que ta vie reste sauve, autant de coups que... » — Vers 90. Ἐπὶ βυβλίῳ ne peut signifier « à la

leçon de lecture », puisque Lampriscos n'est pas le maître dont Cottalos suit les cours. Le sens est : « à cause de son livre de lecture », qu'il néglige, qu'il n'ouvre même pas (cf. vers 22 et suiv.). — Vers 91. Métrotimè, jugeant insuffisante la correction déjà subie par son fils, réclame vingt coups supplémentaires, « quand même il lirait mieux que Clio en personne ». L'expression manque de netteté. Il faut entendre : « quand même il devrait *à l'avenir*, quand même il promettrait... ».

Ce dernier vers fait partie d'une série de répliques dont la distribution est fort discutée. Celle qu'adopte M. Laloy ne me satisfait pas. Pour ma part, je répartirais ainsi le dialogue. Lampriscos donne l'ordre de relâcher Cottalos (vers 87). Métrotimè proteste et demande que le châtiment continue (vers 87-88). Lampriscos objecte que le patient a déjà la peau toute zébrée de coups (vers 89). La marâtre n'en réclame pas moins, pour son vaurien de fils (τὸ μηδέν), un supplément de vingt coups (vers 90-93 : καὶ δεῖ ... ἴσσα). Et elle termine sa tirade irritée par l'interjection ἴσσα, terme populaire qui, d'après les lexicographes anciens, exprimait la joie qu'on éprouve du malheur d'autrui, et que, dans le cas présent, je traduirais donc par : « tant pis pour lui, c'est bien fait, ça lui apprendra ». Persuadé, Lampriscos répond alors (vers 93) par un proverbe : « Tu pourrais bien avoir secrètement plongé ta langue dans le miel » (cf. Plaute, *Trucul.*, vers 178), façon de dire : « tu parles d'or, je suis convaincu ». Les quatre derniers vers, comme de juste, appartiennent à Métrotimè. L'ordre des idées, rétabli de la sorte, me paraît irréprochable : rien à changer dans le texte du papyrus. J'ajoute qu'il y a lieu, dans cette interprétation, d'écarter le jeu de scène plaisant imaginé par les premiers éditeurs et admis encore par M. Laloy : Cottalos échappant soudain à ses bourreaux. Ce jeu de scène est, du reste, en contradiction avec le texte même. A quoi rimerait, si Cottalos n'est plus captif et a pris le large, l'intention qu'exprime (vers 95) Métrotimè d'aller à la maison chercher des entraves, pour que le vaurien « sautille à pieds joints devant les statues des Muses qu'il a offensées »?

Dans le mime suivant, on aimerait à savoir de quelle façon le traducteur se représente les ex-voto signalés dans le texte. Aux vers 27 et suiv., par exemple, cette fillette qui lève des yeux de convoitise vers une pomme, ce vieillard (qui la lui tend?), et cet enfant qui serre à l'étouffer une oie, tous ces personnages ne formaient sans doute qu'un même sujet de genre (probablement un bas-relief). Une note, sur cette question, eût été la bienvenue. Et de même également (vers 59 et suiv.) à propos du tableau ou des tableaux d'Apelle, etc.

Le volume se termine par un important appendice, sur les monnaies citées dans Hérondas, dû à la plume du très compétent numismate qu'était le regretté Th. Reinach.

Oct. NAVARRE.

PROPERCE, *Élégies*, texte établi et traduit par **D. Paganelli** (collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; 1 vol. in-8°, XXI-164 + 175 pages.

Properce est un auteur d'une obscurité proverbiale, et il y a longtemps que le besoin se faisait sentir d'une édition française capable de remplacer l'édition Lemaire, d'une traduction qui fût autre chose qu'une libre et continuelle fantaisie sur le texte. M. Paganelli a eu le mérite d'entreprendre cette tâche souhaitable et ardue et de s'en acquitter, au total, d'une manière fort honorable. Cela ne veut pas dire, à beaucoup près, que l'on puisse toujours être de son avis : la tradition est parfois si incertaine, le sens si douteux, que le lecteur peut opposer à l'auteur des leçons toutes différentes des siennes, aussi satisfaisantes et aussi justifiées. Et ceci me fait regretter que l'apparat critique ne souligne pas ces difficultés d'interprétation en donnant pour tel ou tel vers une ou deux conjectures. Ainsi en IV, 1, 26, nous lisons *et iaceat tacita laxa catena sera*, dont la leçon *laxa* est justifiée par une note critique. Mais j'imagine que la présence de *sera* à côté de *catena* a dû embarrasser M. Paganelli autant que moi-même — puisqu'il donne en fin de compte à *sera* le même sens que *porta* ! — et je me demande s'il n'aurait pas sagement fait en indiquant dans l'apparat la correction de Schrader *fera*, qui semble, seule, donner au vers un sens satisfaisant [1].

L'édition est précédée d'une brève introduction où sont résumés les quelques faits connus ou généralement admis de la vie de Properce et où se trouve caractérisé le talent du poète. Tout cela est un peu sec et il y aurait, je crois, plus à dire sur la part de l'imitation ou du livresque et celle de la réalité dans ces élégies issues d'une âme tout à la fois passionnée et férue d'alexandrinisme. Par la suite, en tête de chaque livre, M. Paganelli a essayé de grouper les pièces de même inspiration, sans y réussir toujours, de son propre aveu, surtout pour les livres 2 et 3. Cet essai de synthèse est suivi, pour chaque livre, de la brève analyse des élégies qui le composent.

Le traducteur avait à lutter avec une phrase latine concise et bourrée de sens, et il lui était interdit d'espérer un instant rivaliser avec la sobriété de son modèle. Il avait à se défier, d'autre part, du défaut de verbosité et d'inexactitude qu'il reprochait avec raison à ses prédécesseurs. En général, il a réussi à nous donner une traduction précise, aisée, agréable à lire, qui met bien en relief les intentions du poète latin. Mais il lui arrive, à lui aussi, de pécher par excès et d'alourdir inutilement son texte. Pourquoi ces redoublements « sonne et résonne » pour *sonat*, III,

1. Pourquoi ne pas indiquer non plus IV, 11, 21, le texte des *Itali*, qui est meilleur : *iuxta et Minoida sellam?* — En IV, 7, 10, lire *ora* et non *ira*.

18, 4, « sois fier et ambitieux » pour *tolle animos*, *Ibid.*, 17, « pour me survivre et prolonger mon destin » pour *aucturis mea fata meis*? — Ailleurs, par contre, on désirerait une traduction plus rigoureuse. Ainsi I, 1, 18, *ut prius* n'est pas rendu, et au vers suivant « attirer » est bien faible pour *deductae* (*lunae*) ; III, 18, 7, *at nunc* manque et au vers 26 il fallait laisser à *caput* son sens habituel de tête, puisque le casque d'airain n'est pas une protection pour elle. Dans la première élégie du livre IV, le vers 5 est trop coupé et il y manque le verbe si expressif de *creuere;* vers 10, *maxima regna* ne signifie pas « tout leur royaume » ; vers 15, l'image de *pendebant* est absente ; vers 28, un fâcheux oubli a fait tomber *nuda* après *proelia*, épithète qui caractérise si bien les combats livrés par des soldats sans armures. Pièce IV, 7, 39, *inspecta est* n'était pas négligeable.

Malgré le très louable effort de l'éditeur, quelques passages rendent assez mal le texte. Ainsi au III, 18, les deux derniers distiques sont bien difficiles et ils ont été sollicités en sens divers par les philologues. Mais je voudrais bien savoir comment on peut tirer du premier la traduction qui lui fait face : « Nocher, toi qui passes les ombres des justes, puisses-tu ne recevoir que sa dépouille et puisse son âme rejoindre Claudius... » Rien ici, ni dans l'apparat, ne peut nous faire soupçonner le sens d'*animae tuae*, de *tuae* surtout. Dans IV, 2, on admettra difficilement la traduction du distique 39-40 : « Je puis prendre la houlette du berger ou, dans la poussière, au temps des roses, me faire porteur de corbeilles. » Il ne semble pas d'abord que le texte admis soit bon et qu'on puisse construire *Possum curare pastorem ad baculum* : la leçon du manuscrit S *curuare* est seule explicable. Quant au second vers, la traduction met à tort en valeur ce qui est l'accessoire au lieu de souligner l'essentiel. Vertumnus se fait fort de rivaliser avec n'importe quel marchand de fleurs, non point de se « faire porteur de corbeilles, au temps des roses », mais bien de « porter des roses dans de petites corbeilles », ce qui n'est pas du tout la même chose. On sait, en outre, que ces petits métiers s'exerçaient au cirque, *medio pulvere* pour *media harena*. Dans le songe de Properce, IV, 7, 25, je crains que l'auteur n'ait, pour ce vers obscur, admis l'interprétation la moins vraisemblable, *harundine fissa*, en brisant une flûte à force de souffler dedans (??) ; celle de Rothstein paraît bien préférable.

Il serait facile de multiplier des observations de ce genre, mais, bien loin de diminuer le mérite du consciencieux travail de M. Paganelli, elles mettraient en évidence les difficultés de cette tâche et les écueils multiples où un traducteur de Properce risque de se perdre. Malgré quelques défauts et avec ses qualités, cette édition nouvelle rendra de grands services.

E. GALLETIER.

Maurice Croiset, *Eschyle ; études sur l'invention dramatique dans son théâtre.* Paris, Les Belles-Lettres, 1928 ; 1 vol. in-16, VIII-280 pages.

Il ne manque pas d'études sur le théâtre d'Eschyle ; cependant, elles sont moins nombreuses et moins complètes que celles qui ont été consacrées à Sophocle et surtout à Euripide. Eschyle souffre du fait qu'il est le plus ancien tragique dont les œuvres nous ont été conservées ; le critique se trouve embarrassé pour faire le départ de ce qui chez lui est personnel et de ce qu'il a hérité de ses prédécesseurs. Si la difficulté est déjà sensible quand il s'agit des idées (où cependant la comparaison avec d'autres genres littéraires est possible), elle est encore plus grande pour qui veut étudier la technique dramatique. C'est pourquoi nous avons dû attendre si longtemps un ouvrage qui l'examine dans son ensemble.

M. Maurice Croiset, dans ses *Études sur l'invention dramatique dans le théâtre d'Eschyle*, ne dissimule pas les obstacles qu'opposent à la recherche les lacunes de nos connaissances sur le théâtre antérieur à Eschyle et aussi les hasards de transmission qui nous ont conservé seulement sept pièces d'un poète qui en avait écrit quatre-vingt-dix. Le lecteur est donc averti (et à plusieurs reprises) des réserves qu'il faut apporter à bien des affirmations. Mais M. Croiset, triomphant des difficultés, nous donne de l'art d'Eschyle une image complète et vivante qui séduira tous ses nombreux lecteurs. L'appareil d'érudition est réduit au strict minimum, et le grand public peut lire l'ouvrage sans être jamais arrêté par les obscurités d'un détail trop technique ou d'une discussion trop abstruse. Mais si l'érudition de M. Croiset est discrète, on connaît aussi sa sûreté et son étendue, et les hellénistes pourront se rendre compte des études préliminaires dont le non-initié ne voit que la quintessence.

Les sept tragédies subsistantes sont examinées selon leur ordre chronologique ; les chapitres qui leur sont consacrés sont précédés de pages où l'auteur nous montre à quelles exigences était soumise l'adaptation des légendes à la tragédie et dans quel esprit Eschyle et son public pouvaient s'intéresser au drame. Dans ces chapitres d'introduction et de conclusion, M. Croiset condense les observations qui découlent de son étude détaillée du théâtre d'Eschyle ; il montre comment les légendes transmises par l'épopée et le lyrisme (et d'ailleurs regardées par les Grecs du ve siècle comme des traditions historiques) devaient être modifiées pour être adaptées à la représentation et notamment aux nécessités de la trilogie liée (qui, tout en n'étant pas obligatoire, semble avoir eu la faveur d'Eschyle). La présence du chœur, les croyances religieuses de l'auteur et du public, le désir d'utiliser les connaissances historiques et géographiques récemment répandues ont inspiré à Eschyle une partie

de ses procédés dramatiques. Il avait, en outre, à tenir compte des sentiments du public, profondément religieux (comme Eschyle lui-même, qui, d'ailleurs, tendait à corriger les légendes traditionnelles et à faire sentir le surnaturel plutôt qu'à l'exposer aux yeux), public qui était au courant des grands traits des légendes (ainsi l'auteur pouvait se dispenser de tout dire), mais dont la formation intellectuelle était moins avancée que la formation musicale. Sur ce point, il ressort de l'exposé de de M. Croiset (encore qu'il se borne, p. 19 et 73, à de simples indications chronologiques) que, si Eschyle remporta un grand nombre de victoires, il ne conquit pas d'emblée son public, puisque quinze ans s'écoulèrent entre sa première tragédie et son premier succès.

De l'étude de M. Croiset ressortent les traits caractéristiques du théâtre d'Eschyle et les preuves de son évolution. La donnée initiale, intentionnellement simple et nettement délimitée, est mise en valeur par des inventions frappantes. Un seul événement retient l'attention des spectateurs ; jamais on ne trouve, chez Eschyle, de péripéties qui renversent entièrement la situation ; mais, si la préparation de l'événement et du dénouement est d'une extrême simplicité dans les *Suppliantes*, elle devient ensuite plus compliquée, et l'*Orestie* (principalement dans les *Euménides*) montre de quelle richesse de moyens disposait le dramaturge.

Les personnages eschyléens présentent des traits communs de grandeur et d'énergie ; mais, à travers la carrière d'Eschyle, on voit un progrès dans la complexité et l'utilisation des caractères ; les personnages secondaires deviennent de plus en plus nombreux et intéressants. Cependant, si le rôle du deuxième acteur grandit, Eschyle reste toujours assez timide quand il s'agit d'employer le troisième acteur qu'avait introduit Sophocle. D'ailleurs, c'est chez Eschyle que le chœur, tout en étant subordonné aux personnages, joue un rôle tout à fait justifié et souvent nécessaire.

Un aussi sec résumé ne peut donner qu'une faible idée de ce que l'ouvrage de M. Croiset contient de précision et de force suggestive. Reprendre le détail des huit chapitres consacrés aux pièces conservées nous entraînerait trop loin ; bornons-nous à un exemple : M. Croiset (comme la plupart des critiques modernes) regarde comme interpolé le dénouement des *Sept* où la sépulture est refusée à Polynice (p. 124 et suiv.) ; mais il n'attribue pas la rédaction subsistante à l'influence de Sophocle et de son *Antigone*, il la croit due au souci de concilier la version des *Sept* avec la donnée des *Éleusiniens* où la sépulture n'était accordée aux sept chefs que sur l'intervention de Thésée ; nous ne saurions dire que l'explication nous satisfasse entièrement, car l'interdiction que supposaient les *Éleusiniens* s'appliquait aux sept chefs, et non au seul Polynice, et, en outre, l'intervention d'Antigone eût fait double emploi avec celle de Thésée.

M. Croiset est un fervent admirateur d'Eschyle ; mais il ne dissimule pas les caractères archaïques qui subsistent dans son théâtre, les passages où se montre quelque raideur ou quelque psychologie trop élémentaire. Il se refuse d'ailleurs à le sacrifier à ses successeurs plus favorisés et termine en rappelant que « sans Eschyle, ni Sophocle ni Euripide n'auraient pu être ce qu'ils ont été ». Il nous plaît de voir là un présage d'études nouvelles sur les deux autres grands tragiques du ve siècle.

Georges MATHIEU.

Albert Severyns, *Le Cycle épique dans l'œuvre d'Aristarque* (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Liége*, fasc. XL). Liége, Vaillant-Carmanne ; Paris, Champion, 1928 ; 1 vol. in-8°, 454 pages. Prix : 60 francs belges.

Plusieurs articles de M. Severyns avaient déjà montré l'intérêt qu'il porte au Cycle épique. Dans un ouvrage copieusement documenté, il tente maintenant de reconstituer l'attitude d'Aristarque en présence de la littérature cyclique. L'introduction examine comment, à travers les scolies et les commentateurs d'Homère dans la période romaine ou byzantine, chez divers écrivains aussi (par exemple Hygin et Pausanias), nous pouvons retrouver des traces de la pensée d'Aristarque. Nous voyons ensuite comment Aristarque confrontait les données homériques avec celles de ses successeurs, les Νεώτεροι (le plus souvent identiques aux Cycliques), comment il marquait les différences qui existaient entre les deux groupes de poèmes pour le vocabulaire, la peinture de l'état social et moral, et pour les principes d'esthétique. Puis (c'est la partie la plus détaillée de l'œuvre), M. Severyns étudie les jugements portés par Aristarque sur un grand nombre de détails des poèmes cycliques que pour cet examen l'auteur a groupés en trois *gestes* : mythique, thébaine et troyenne (sans d'ailleurs dissimuler le caractère hypothétique de certaines reconstitutions).

De cette étude minutieuse de détails que nous cachait souvent le fatras des scolies ressortent un certain nombre de résultats généraux : les poètes cycliques postérieurs à Homère avaient cherché à attirer l'intérêt en renouvelant les légendes, soit en interprétant Homère selon leur goût plus romanesque ou plus vulgaire, soit en s'opposant délibérément à lui ; Aristarque, convaincu de l'infériorité des Cycliques, se refusait (et le plus souvent à bon droit) à interpréter Homère d'après leurs œuvres ; c'est cette séparation de l'épopée homérique et de l'épopée cyclique qui a entraîné la disparition de la seconde, cependant que le travail même d'Aristarque s'évanouissait dans les compilations et chez les abréviateurs.

Parmi ces conclusions, il en est qui ne se trouvent qu'implicitement dans l'ouvrage de M. Severyns, et c'est au lecteur de les dégager. En

effet, la méthode de l'auteur (qui rappelle souvent celle de M. Victor Bérard) est essentiellement analytique, et la seconde partie de son livre se compose d'une série d'études de détails. Heureusement, la clarté de l'exposé nous permet d'embrasser facilement l'ensemble ; d'excellents et copieux index (dus à Mme Severyns) facilitent les recherches et les retours en arrière et nous guident dans la foule des textes anciens qui sont appelés en témoignage.

Si les idées d'ensemble qui ressortent de l'ouvrage s'imposent à notre esprit, nous n'oserions affirmer que les vues de détail emportent toutes notre conviction sans réserve. Comme il nous arrive à tous quand nous traitons une matière obscure et où la documentation est fragmentaire, M. Severyns a tendance à grossir le nombre des témoignages qu'il juge favorables à sa thèse. Il avoue (p. 195) que : « nous devons nous résigner à tout prendre par crainte d'écarter un fragment authentique » ; et il lui arrive de se départir parfois de sa sévérité coutumière dans le triage auquel il soumet les légendes antiques. Étudiant la valeur du mot νεώτεροι chez les commentateurs d'Homère, il y voit un terme technique de l'exégèse aristarchéenne (mais tous les successeurs d'Aristarque se sont-ils interdit de prendre νεώτερος en son simple sens chronologique pour le réserver au vocabulaire de l'histoire littéraire?). M. Severyns démontre que, pour Aristarque, les νεώτεροι sont les poètes postérieurs à Homère et que, par conséquent, « les Cycliques formaient un groupe précis dans l'unité plus vaste des νεώτεροι (p. 66 et 68). Mais, en pratique, il arrive à l'auteur de renoncer à cette prudence et de raisonner comme si les νεώτεροι étaient tous des Cycliques ou des héritiers de ceux-ci. Reconnaissant (p. 393) que certains νεώτεροι « n'ont rien à voir avec le Cycle », il veut cependant ailleurs faire remonter aux poètes cycliques des traditions que nous attestent seulement les Tragiques (p. 107), Lycophron (p. 373) ou même Virgile (p. 369). Le crible critique de M. Severyns, d'ordinaire fort serré, laisse donc parfois passer encore quelques éléments intrus.

Les vues de détail sont intéressantes, et même les plus discutables méritent l'attention. Nous nous contenterons de quelques remarques : M. Severyns fait appel à des documents figurés pour montrer que la légende de la *Psychostasie* est antérieure à Eschyle (p. 319) ; mais la conclusion qu'il en tire, que les scholiastes ont mal reproduit le commentaire d'Aristarque sur ce point, est trop hardie ; car nous ne sommes pas sûrs qu'Aristarque connût les mêmes monuments que nous. Une amphore chalcidienne représente la lutte autour du corps d'Achille (p. 322) ; mais nous ne pouvons pas la rattacher à la tradition de l'*Éthiopide*, puisque Ulysse n'y figure pas. Le fragment d'Alcée cité d'après *Ox. Pap.* 1086 n'est plus inédit ; il figure dans l'édition Lobel (*Fragm. Incertorum librorum*, 5).

L'ouvrage de M. Severyns sera indispensable à tous ceux qui étudie-

ront les traditions homériques ou cycliques. L'auteur regrette (p. 417) que les commentaires d'Aristarque aient disparu : « Cette œuvre, intacte, aurait permis de reconstituer le Cycle épique. » Notre regret est encore plus grand que, du Cycle lui-même, il ne nous reste que des débris insignifiants. Du moins, M. Severyns va-t-il nous apporter une édition de ces fragments qu'il connaît mieux que personne. Et, s'il nous est permis d'exprimer un vœu, c'est qu'après son travail d'analyse il se consacre à une synthèse qui fasse mieux revivre encore l'activité du critique alexandrin.

Georges MATHIEU.

Martin P. Nilsson, *The Minoan-Mycenaean Religion and its Survival in Greek Religion* (*Acta R. Societatis Humaniorum Litterarum Lundensis*, IX). Lund, 1927 ; 1 vol. in-8°, xxiii-582 pages, avec IV planches et 113 figures dans le texte.

Comme le laissaient prévoir les précédents travaux de l'auteur, ce livre si utile a de précieuses qualités, dont deux sont fondamentales : une documentation complète enrichie de documents inédits et une méthode prudente. M. Nilsson s'est fait une loi d'interpréter les monuments par eux-mêmes, sans préjuger de leurs rapports avec la religion grecque et avec les cultes asiatiques. Cette critique interne a souvent des résultats négatifs (culte du taureau, hoplolâtrie, culte de la double hache, de la colonne...), dont certains peuvent n'être que provisoires ; mais elle offre une assiette solide à l'étude des rapports en question.

L'idée centrale me paraît être la séparation absolue que M. Nilsson croit pouvoir établir entre le culte domestique de la *Déesse aux serpents* — le serpent considéré comme οἰκουρὸς ὄφις — et les cultes extérieurs s'adressant à d'autres divinités, la *Maîtresse* et le *Maître des animaux*, la *Déesse du culte des arbres*. Il trouve encore à nommer une déesse nue, probablement orientale, une déesse guerrière, spécialement mycénienne, une déesse de la navigation — on voit qu'il n'admet pas le « monothéisme minoen » — mais il supprime la *Déesse aux colombes*, les oiseaux — dont l'espèce ne peut guère être déterminée et doit varier — étant une forme d'épiphanie commune à toutes les divinités. La *Maîtresse des animaux*, prototype d'Artémis, est aussi Britomartis, Dictynna, tandis que son parèdre a pu être confondu par les Grecs avec Apollon, ce qui expliquerait le lien de parenté.

La *Déesse aux serpents* est représentée par Athèna, protectrice des maisons princières ; M. Nilsson a mis en bonne lumière les successions de cultes aux mêmes lieux, qui confirment cette thèse. Il admet aussi que les Grecs doivent à la religion minoenne l'idée d'un dieu enfant qui meurt, des éléments de mysticisme et la conception des Champs-Élysées [1], à la religion mycénienne spécialement les cultes héroïques.

1. Sur les origines de celle-ci, il n'y aurait rien à tirer de l'*Anneau de Nestor*. Le sarcophage de Haghia Triada répondrait à une autre idée, celle du mort divinisé.

A ce résumé très sommaire, je ne joindrai que deux ou trois observations de détail :

P. 191 et suiv. « L'arme de foudre est l'apanage des dieux mâles. » — Ce principe ne souffre-t-il point d'exception? Athèna a été, à côté de Zeus, dont elle a pris l'égide, une divinité des hauts lieux et de la foudre. On peut douter, d'autre part, que dans les Bouphonia, dans le culte de Dionysos, la double hache ait été considérée comme un instrument de sacrifice ordinaire. Les dimensions de certaines bipennes crétoises, les bipennes doubles, leur association avec des végétaux permettraient de les regarder comme des objets magiques en rapport avec les cultes agraires, probablement des charmes de pluie. On interpréterait harmonieusement suivant cette conception tous les détails de la bague de Mycènes, où M. Nilsson ne voit qu'un « *panthéon* ».

P. 217 et suiv. Les colonnes gardées par des animaux « représentent un sanctuaire ». — A cette ingénieuse explication, on ne peut objecter qu'une chose : la colonne est quelquefois dressée sur un autel. Mais il ne faut pas dire que la colonne armée d'un chapiteau ne peut pas représenter une divinité. Les colonnes dionysiaques ont un chapiteau ; l'une d'elles, sur un lécythe à f. n. (*Annuario d. R. Scuola di Atene*, IV-V, p. 136, fig. 5), porte même un entablement. La colonne ne doit pas être confondue avec le bétyle, le mât, etc... C'est un élément constructif qui a été en fait divinisé. Ce culte du support architectonique se relie aux rites de fondation ; son objet était sans aucun doute de préserver le palais des catastrophes (tremblements de terre, incendies).

P. 310 et suiv. L'objet énigmatique que la déesse des gemmes de Kalkani et de Psychro soutient sur sa tête[1] ne serait-il pas une sorte de claie qui aurait servi à transporter les animaux tués à la chasse ou les victimes des sacrifices, et dont les tiges recourbées, placées en réalité l'une derrière l'autre, formeraient les traverses?

R. VALLOIS.

Eliza Gregory Wilkins, *The Delphic Maxims in Literature*. Chicago, University Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, VII-271 pages.

L'ouvrage de E. G. Wilkins a son origine dans deux articles parus en 1926 et 1927 dans la *Classical Philology* et dans une dissertation de Chicago, datant de 1917 ; mais l'auteur a considérablement élargi le champ de ses recherches. Il s'est proposé de suivre l'influence et l'évolution de trois maximes delphiques : μηδὲν ἄγαν — ἐγγύα, πάρα δ' ἄτα (que l'auteur atticise toujours en ἄτη) — γνῶθι σεαυτόν, et cela jusqu'à la période contemporaine. L'étude de l'Antiquité n'occupe donc qu'une partie de l'ouvrage ; de plus, c'est le sort de γνῶθι σεαυτόν qui est le plus longuement examiné.

Cette histoire de trois thèmes moraux présente son intérêt ; mais

1. Fig. 90 et pl. II, 8-9 ; cf. fig. 91 (gemme de Midea).

l'auteur semble avoir hésité entre plusieurs points de vue : lexicographie (étude des passages où l'un des trois proverbes est véritablement cité), histoire des idées et, plus généralement, histoire des théories, même les plus récentes, sur la connaissance de soi-même. Le lecteur français se trouve ainsi dérouté par un mélange d'énumérations et d'analyses souvent éloignées les unes des autres. De plus, Wilkins paraît procéder parfois par associations d'idées ; c'est ainsi que le conseil, donné au triomphateur romain, de se souvenir de sa condition humaine, n'est rappelé qu'à propos d'un traité moral du Moyen-Age. Pour les temps antiques, la part de discussion est succincte, et l'auteur passe rapidement sur les rapports des « maximes delphiques » avec la morale des philosophes, en particulier de Socrate et des pythagoriciens (cependant, quelques indications sont données). Pour la période postérieure à la Renaissance, les informations de l'auteur sont plus copieuses sur la littérature de langue anglaise que sur les autres ; je noterai qu'il n'est pas certain que la phrase de Mademoiselle Molière dans l'*Impromptu de Versailles* (scène III) donne à *se reconnaître* le sens que lui attribue Wilkins ; d'autre part, on est surpris que, selon lui, seuls de 1775 à 1875, Musset et Tœpffer aient, parmi les écrivains de langue française, fait allusion au γνῶθι σεαυτόν ; je rappellerai seulement un vers de la dernière strophe de l'*Esprit pur* (Vigny, *Destinées*) :

« Je peux en ce miroir *me connaître moi-même* » (souligné par Vigny lui-même). Une vingtaine de gravures (empruntées surtout à des ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle) commentent certaines interprétations allégoriques. Tel qu'il est, le volume de Wilkins réunit un certain nombre de documents utiles pour l'historien des idées.

Georges MATHIEU.

Armand Delatte, *Anecdota Atheniensia ;* t. I : *Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions* (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége*, fasc. 36). Paris, Champion, 1927 ; 1 vol. in-8°, 740 pages. Prix : 80 fr.

Tous les historiens des religions devront savoir gré à M. Delatte pour les textes inédits qu'il leur présente en ce nouveau recueil. Un grand nombre ont été découverts par lui, en 1912 et 1913, dans les manuscrits grecs des bibliothèques publiques d'Athènes. Ils constituent le corps du volume. D'autres viennent d'un peu partout, de Londres, de Paris, de Bologne, de Naples, de Florence, de Milan, de Vienne, du mont Athos. Ils ont été annexés aux premiers sous forme de supplément. Les transcriptions utilisées sont, pour la plupart, d'une époque moderne, du XVIe siècle, du XVIIe, du XVIIIe, voire du XIXe. Mais la rédaction première est certainement fort ancienne et doit remonter le plus souvent aux premiers siècles de notre ère. Le fond qu'elle exploite vient

même de plus loin et l'on y retrouve des survivances multiples de ce que l'on est convenu d'appeler la mentalité primitive.

Ces textes, en effet, concernent surtout la magie et la divination. Vous y verrez comment on peut faire apparaître les démons et les plier à son service, capter ainsi l'appui d'un homme puissant ou les faveurs d'une femme aimée, nouer et dénouer l'aiguillette, écarter les maladies et conjurer les mauvais sorts, découvrir des trésors cachés ou déceler un voleur. Vous apprendrez comment on évoque les morts et comment on obtient d'eux d'opportunes révélations sur ce monde et sur l'autre. Vous saurez aussi prévoir et prédire l'avenir ; car M. Delatte vous livre à ce sujet des recettes nombreuses et fort précises. Vous aurez toute la science de Salomon, celle qu'il n'a pas divulguée dans les livres destinés au public, mais qu'il a léguée à son fils Roboam, et par lui aux disciples capables de l'apprécier. Si un pareil livre eût été aperçu, jadis, en votre bibliothèque, il vous eût fait brûler.

A côté de ces sorcelleries et diableries, vous trouverez pourtant tout un lot de pieux récits concernant l'enfance du Christ, l'apocalypse de la Vierge, l'invention de la sainte croix, la fondation de Sainte-Sophie. Il y a là aussi un recueil complexe d'exorcismes, une revue minutieuse des hérésies, voire un pamphlet contre Mahomet, qui vous dévoilera des détails fort curieux sur sa naissance et son éducation.

Tout cela forme un assemblage assez disparate, une sorte de bazar hétéroclite, où on risquerait de se perdre. Mais un index détaillé, qui ne compte pas moins de 80 pages, permet de s'y reconnaître et d'en tirer profit.

Prosper ALFARIC.

Grace Hadley Beardsley, *The negro in Greek and Roman civilization. A study of the Ethiopian type.* Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, XII-145 pages, avec 15 pl.

Peut-être trouverait-on un peu ambitieux le titre de l'ouvrage de Miss Beardsley si le sous-titre ne venait en limiter et en préciser l'objet. Ce volume ne se propose pas, en effet, d'étudier la place qu'a tenue le nègre dans la société antique, mais de rechercher les principaux types de représentation qui en ont été donnés. Dans ce dessein, l'auteur a réuni 289 monuments de toute nature : vases, figurines de terre cuite, bronzes, marbres, qu'elle passe successivement en revue en les accompagnant de notices relatives à chaque période et à chaque groupe. Les listes de Miss Beardsley, comme elle le reconnaît elle-même, ne peuvent être considérées comme exhaustives, mais, établies avec beaucoup de soin, elles rendront vraiment service, d'abord par elles-mêmes, ensuite en fournissant un cadre dans lequel on situera aisément les monuments qui n'y sont

pas compris[1]. Une bonne illustration reproduit les pièces les plus caractéristiques.

Charles DUGAS.

S. N. Miller, *The Roman fort at Old Kilpatrick on the Antonine Wall, being an account of excavations conducted on behalf of The Glasgow archaeological Society.* Glasgow, Jackson-Wylie, 1928 ; 1 vol. in8-o, 64 pages, 27 planches.

Dans l'une de ses dernières *Chroniques gallo-romaines* (*R. É. A.*, 1929, p. 177), C. Jullian a déjà signalé le petit livre de M. S. N. Miller ; c'est, dit-il, « un véritable bijou ». Il ne s'agit pas seulement de l'élégance de la présentation, mais aussi de l'excellence du fond et surtout de l'ingéniosité extrême qui réussit à déduire des conclusions précises de fouilles difficiles, confuses et assez pauvres en trouvailles : aucune inscription, pas un fragment d'architecture ni de sculpture, quelques débris de métal, une quinzaine de monnaies, quelques centaines de tessons, de rares fondations, surtout des traces de fossés et des vestiges de routes ! Il a fallu à M. Miller l'expérience d'un fouilleur consommé et une connaissance approfondie des fortifications du *Limes* britannique pour tirer parti de ces misérables restes. Son attention persévérante et l'appui généreux que lui a prêté la Glasgow archaeological Society se trouvent bien récompensés par le tableau, en somme, assez complet et, en partie, nouveau, auquel aboutit la publication.

Le fort d'Old Kilpatrick, d'environ deux hectares de superficie et destiné à une cohorte milliaire, a dû son emplacement et son importance à l'embouchure toute voisine de la Clyde et au port par lequel arrivèrent les matériaux nécessaires à la construction du *Limes* de Calédonie, puis les ravitaillements des garnisons. Une ligne de chemin de fer, une route moderne et des maisons ont interdit la recherche du port lui-même. M. Miller a dû se contenter de reconnaître les routes qui y conduisaient : l'une, plus ancienne, contournait le fort ; une autre, plus récente, le traversait ; toutes deux se prolongeaient ensuite le long du *Limes*.

Quelques monnaies des Flaviens, des tessons du premier siècle et des restes de fossés indiquent la présence d'un fort à cet endroit dès le temps d'Agricola. Mais de ce fort il ne reste que des traces. Celui dont M. Miller a retrouvé les substructions ne date que d'Antonin. Il est donc postérieur au rempart continu du *Limes* qui est d'Hadrien. Ses murs de gazon sur fondations en maçonnerie entouraient des baraquements de bois,

1. Le IVe fascicule, récemment paru, du *Corpus vasorum*, *British Museum*, contient trois vases en forme de têtes de nègres (III. I c, pl. 44, fig. 2-3-4), dont l'auteur n'a pu faire état. M. Beazley vient de donner dans le *J. H. S.*, 1929, p. 77, une nouvelle liste des vases de ce type ; sa liste et celle de Miss Beardsley sont à compléter l'une par l'autre. — A l'inventaire des alabastres ornés d'un nègre peint sur fond blanc il faut ajouter le fragment de Delphes : Demangel, *Mon. Piot*, XXVI, p. 97.

d'abord simplement posés sur le sol, puis fixés par des poteaux. Seuls, les bâtiments les plus importants, le prétoire, un grenier, un petit bain avaient des substructions de pierre. Ces substructions portent la trace d'un ou même de deux remaniements. Détruit à peu près entièrement, le fort a été reconstruit à un niveau un peu plus élevé et cette première catastrophe semble pouvoir être mise en relation avec les événements de 155 qui amenèrent l'abandon momentané du *Limes* calédonien. Les indices d'une nouvelle destruction et de nouvelles réparations semblent dater de la fin du IIe siècle et ne seraient qu'un épisode des luttes qui amenèrent, dès le règne de Commode, pense M. Miller, l'abandon définitif de la partie septentrionale de la Bretagne romaine. Les monnaies et les tessons ne paraissent pas dépasser, en effet, le début du IIIe siècle.

Outre l'étude attentive des traces de fossés, des remparts et des constructions diverses à l'intérieur du camp, M. Miller apporte un examen minutieux des tessons recueillis soit au fond des puits, soit dans les diverses couches de terrain. On ne saurait reconstituer le moindre vase ; mais quelques fragments permettent de retrouver la forme. Une dizaine portent la signature de potiers soit du premier, soit du second siècle. D'après la nature de la pâte, un cinquième environ de l'ensemble des tessons paraît provenir des ateliers de la Gaule de l'Est et du Rhin. Je ne sais pourquoi M. Miller pense en particulier à Luxeuil, dont, autant que je sache, on ne connaît guère la poterie. La majeure partie est d'ailleurs incontestablement de Lezoux. Quant à la poterie grossière, abondante elle aussi, elle paraît de provenance locale. Tout le chapitre consacré à ces humbles monuments que sont les pots cassés est plein de renseignements et d'enseignements. Ce sont, du reste, surtout les tessons qui ont permis à M. Miller de dater les diverses couches observées dans le terrain.

L'exploration de ce fort extrême du *Limes* complète heureusement et précise en partie ce qu'avaient appris les autres fouilles. M. Miller s'abstient de juger la valeur militaire de l'emplacement ; mais il met bien en lumière l'importance de Old Kilpatrick en tant que fortification d'un port fluvial et, sans doute, d'un entrepôt, destiné à ravitailler tout un secteur de la frontière. C'était une base militaire en même temps qu'un fort d'arrêt. Le livre est vraiment un modèle de publication archéologique.

A. GRENIER.

Georges Goury, *Précis d'archéologie préhistorique. Origine et évolution de l'homme.* Paris, A. Picard, 1927 ; 1 vol. in-8°, 404 pages, 124 illustrations dans le texte, 18 planches hors texte.

Ce *Précis* doit être considéré comme le succédané du *Manuel d'archéologie préhistorique* de Déchelette publié par le même éditeur. Le premier volume de Déchelette, qui traitait des époques paléolithiques et néoli-

thiques, paru en 1908, est depuis longtemps épuisé. La mort de l'auteur empêchait toute nouvelle édition. Or, en vingt ans, les connaissances touchant la préhistoire se sont singulièrement enrichies et, en partie, transformées. Remanier l'œuvre, si parfaite, de l'éminent archéologue était une tâche difficile et légèrement impie. L'éditeur a bien fait de demander à M. Goury un ouvrage nouveau.

Ce premier volume ne traite que des temps paléolithiques ; mais la suite est en préparation et le volume sur le néolithique doit suivre, croyons-nous savoir, à assez brève échéance. Nous aurons ainsi un nouveau *Manuel*, qui ne remplace pas l'ancien et ne lui enlève rien de sa valeur, mais qui le complète en le continuant.

Telle a bien été, semble-t-il, la pensée de l'auteur. Très bref sur les parties développées par Déchelette, il insiste surtout sur les documents nouveaux. Il le fait très simplement et aussi clairement que possible. Son travail représente un cours libre qui fut professé pendant plusieurs années à la Faculté des lettres de Nancy et y recueillit grand succès. Il s'adresse donc non pas aux spécialistes, mais au « grand public », à qui il cherche à apporter des données précises sur ces études que nul aujourd'hui n'a plus le droit de dédaigner ni d'ignorer. Mais les spécialistes eux-mêmes, précisément parce qu'ils sont spécialistes, apprécieront fort l'œuvre de ce confrère qui, sur les diverses questions, leur apporte le dernier point de vue et une bibliographie bien au courant.

M. Goury apparaît, en effet, fort bien informé, non seulement des dernières découvertes de l'archéologie, mais des théories les plus récentes des sciences connexes : paléontologie et géologie. Ses premiers chapitres nous y plongent avec netteté et décision. On y trouvera le résumé des dernières discussions, datant de 1926, sur le pithécanthrope de Java et tout l'exposé de la généalogie humaine, ou plutôt des différentes ébauches qui semblent avoir préparé l'homme, depuis les musaraignes du Crétacé et les lémuriens de l'Éocène, jusqu'aux anthropoïdes du Quaternaire. L'auteur a pris pour guides surtout Teilhard et Cuénot, dont les hypothèses ne sont, sans doute, que des hypothèses, mais des hypothèses dignes de toute considération.

En ce qui concerne la géologie, nous trouvons dans le *Précis* de Goury une adaptation parfaitement claire des théories de Deperret sur la coordination des temps et des terrains quaternaires, sur les rapports entre les variations des niveaux marins, les différentes terrasses fluviales et les moraines témoins des glaciations successives. Auquel de ces niveaux apparaît l'homme du Chelléen et du pré-Chelléen? Goury nous expose d'abord la théorie classique de Boule et d'Obermaier, qui s'accordent pour placer nos premiers documents archéologiques dans la dernière période interglaciaire. Puis il analyse les dernières découvertes de l'abbé Breuil dans la vallée de la Garonne et dans celle de la Tamise, découvertes dont la conclusion serait de vieillir singulièrement les premières traces de l'industrie humaine en les faisant remonter, non plus à la troi-

sième, mais à la première période interglaciaire, entre la glaciation Gunzienne et la glaciation Mindélienne, c'est-à-dire non plus à la fin, mais à l'aube même du Quaternaire. Cette différence d'interprétation, qui sépare MM. Boule et Breuil, est plus apparente que réelle, estime M. Goury. Avouons que nous voyons surtout l'apparence ; la synthèse qui concilierait la thèse et l'antithèse demeure encore assez obscure. Elle obligerait, en tout cas, à modifier profondément la théorie, jusqu'ici admise, d'une succession chronologique des différentes périodes archéologiques du paléolithique ancien, à juxtaposer, au moins partiellement, ces périodes et à prêter à chacune d'elles une durée infiniment plus vaste qu'on ne pensait. Tout cela est, d'ailleurs, encore bien incertain, mais, en tout cas, nouveau.

L'étude archéologique des diverses périodes n'est pas moins nouvelle. L'ensemble et les caractères généraux de l'outillage de chacune d'elles sont connus. M. Goury n'y insiste donc pas. Mais il s'attache à distinguer, dans chaque période, les subdivisions que conduisent à reconnaître les fouilles les plus récentes. L'étude se complique donc ; mais elle s'enrichit singulièrement, et, en s'éloignant du schématisme, tend assurément à se rapprocher de la réalité.

Le long chapitre consacré à l'*Art quaternaire* apparaît aussi très enrichi par les découvertes des vingt dernières années. On y trouvera, au complet et reproduits en d'excellentes planches, tous les monuments connus aujourd'hui. Ils permettent de distinguer plus nettement qu'on ne faisait autrefois les différents styles de la sculpture, de la gravure et de la peinture. Mais les idées générales touchant l'origine et la nature de l'art paléolithique ne s'en trouvent pas foncièrement modifiées. La position prise par M. Goury est nette : il ne croit ni au totémisme ni à l'art pour l'art. L'art paléolithique serait exclusivement magique. Avouerons-nous que la solution nous paraît un peu unilatérale? Car la magie ne suffit pas, semble-t-il, à expliquer le naturalisme de cet art, surtout à ses débuts. Mais les théories n'ont qu'une importance secondaire. Elles sont destinées à passer et à se succéder ; seuls les faits subsistent, et, dans cet excellent *Précis*, si résumé soit-il, les faits sont nombreux, toujours nets et clairement exposés, indépendamment des théories. M. Goury a le grand mérite d'être essentiellement positif et objectif. Son livre est une excellente introduction aux études d'archéologie préhistorique.

A. GRENIER.

Dr L. Capitan et **D. Peyrony**, *La Madeleine, son gisement, son industrie, ses œuvres d'art.* Publications de l'Institut international d'anthropologie, nº 2. Paris, Nourry, 1928 ; 1 vol. in-4º, 125 pages, XIX planches.

La station de la Madeleine, sur les bords de la Vézère, est bien connue. Découverte et explorée en partie, en 1863, par Lartet et Christy, elle a

donné son nom à la dernière des périodes paléolithiques. Plus récemment, le Dr P. Girod, Massénat et E. Rivière y avaient repris des fouilles. Il s'en fallait cependant que le gisement fût épuisé. Les recherches nouvelles du Dr Capitan et de M. Peyrony, de 1910 à 1913, y ont encore récolté la riche moisson dont le présent fascicule nous apporte l'inventaire. Tout dernièrement, à la fin de 1926, ces mêmes savants y ont trouvé un nouveau squelette d'inhumé, squelette d'enfant, absolument complet et en place, qui « plaide », nous disent-ils, « en faveur de la thèse de l'inhumation pendant le Paléolithique » et qui vient apporter un document important aux faits anthropologiques si bien étudiés par M. Boule dans ses *Hommes fossiles* (1921).

Les documents archéologiques recueillis par MM. Capitan et Peyrony, au cours de leurs trois années d'exploration, ne sont pas moins importants. Ils leur ont permis d'établir, ou du moins de préciser, à l'intérieur de la période magdalénienne, une chronologie qui s'imposera désormais. Leur grande expérience de fouilleurs a pu distinguer, en effet, dans le sol de l'abri, trois couches superposées qu'ils caractérisent par les types de harpons rencontrés dans chacune d'elle. A la base viennent les harpons primitifs, aux encoches à peine esquissées ; au-dessus sont les harpons à barbelures unilatérales ; enfin, dans la couche supérieure, les harpons à double rang de barbelures. Dans chacune de ces couches, la faune varie et indique une transition lente et continue d'une période humide et déjà froide à la période glaciaire, puis de la période glaciaire à un climat plus tempéré. Au niveau supérieur, le renne devient rare ; des débris de mollusques indiquent que la température s'est adoucie. L'abondance, variable aux différents niveaux, des éclats détachés des parois de l'abri par le gel confirme ces changements climatériques : « La couche inférieure correspond à l'*Equidien* de Piette, celle d'au-dessus, où le renne domine, à son *Tarandien ;* et la supérieure, où le cerf est assez abondant dans le haut, à son *Elapho-Tarandien.* »

La description de l'outillage osseux et lithique de chacune de ces périodes, telle qu'elle est faite dans ce mémoire, paraît appelée à devenir classique, tant elle est nette. A vrai dire, la toute première période du Magdalénien n'y est que faiblement représentée et de façon peu distincte. La couche la plus profonde correspond à un Magdalénien déjà évolué. Elle est caractérisée surtout par des lames droites ou incurvées, à retouches unilatérales, longues, minces, assez étroites et débitées avec une adresse extrême. C'est seulement à la couche moyenne que commencent les lames en bec de perroquet et encore ne se multiplient-elles qu'au niveau supérieur, où les lames à dos courbe deviennent de plus en plus nombreuses. Plus que les types d'instruments, c'est la proportion de chacun d'eux qui caractérise chacune des trois phases représentées dans le sol de l'abri.

Le mémoire apporte aussi une précieuse contribution au chapitre de l'art magdalénien. Les fouilles ont mis au jour trois ou quatre morceaux

de tout premier ordre, qui d'ailleurs ont été publiés presque aussitôt et sont depuis longtemps connus. Mais on les retrouve ici dans leur milieu et parmi les ébauches qui les ont accompagnés. Les principales sculptures en ronde bosse et les bas-reliefs sur pierre, proviennent tout à fait de la base du gisement. Ils se rapportent donc à l'un des faciès les plus anciens du Magdalénien. Les plus belles gravures appartiennent, de même, à la couche inférieure. C'est à ce moment que l'on rencontre un nombre assez élevé de croquis exécutés certainement d'après nature, cherchant la justesse des proportions et du mouvement et, surtout, l'expression de la tête et la ligne de l'arrière-train. Dans la couche moyenne, l'art tend à se styliser ; il perd son réalisme et vise davantage à la décoration. Dans la couche supérieure, cette tendance aboutit au schématisme. Le souci des proportions disparaît ; la tête des animaux devient beaucoup plus grosse par rapport au corps. Le plus souvent, les figures, et surtout celles de poissons, se trouvent réduites aux lignes essentielles. Quelques figurations humaines laissent reconnaître des masques de pure fantaisie.

Un paragraphe (p. 104-107) est consacré aux objets faisant partie de la collection Capitan ; ils proviennent tous du niveau supérieur. Enfin, une dernière partie fait connaître les œuvres d'art trouvées, hors de toute stratification, parmi les déblais mal triés des premières fouilles. Ce sont ces monuments que reproduisent les dix-neuf planches qui ornent le volume.

Une description de fouilles paraît aisément monotone et fastidieuse. Ici, au contraire, c'est un véritable plaisir intellectuel que de suivre cet exposé si clair, si méthodiquement ordonné et qui s'impose par l'évidence. On admire cette science parfaitement sûre d'elle-même, sans hésitations ni tâtonnements. Hélas ! Depuis la publication de ce beau livre, l'un des deux auteurs, le Dr Capitan, a disparu. Devant ce travail, le dernier, semble-t-il, qu'il ait signé, si peu qu'il représente en regard de l'œuvre considérable du maître, on ne peut se retenir de rendre hommage à ce représentant d'une grande génération de savants qui a tant fait pour donner à la connaissance du paléolithique la précision et la rigueur d'une véritable science. Sans faire tort à son collaborateur, M. Peyrony, on peut dire que ce second fascicule des Publications de l'Institut d'anthropologie restera comme l'un des plus parfaits témoignages de l'admirable érudition et de la méthode du Dr Capitan.

A. GRENIER.

Edmond Groag, *Hannibal als Politiker*. Wien, Seidel, 1929 ; 1 vol. in-8°, 158 pages.

Si l'on songe à la pauvreté de nos sources, à l'absence de tout document contemporain, à l'ignorance où nous sommes même du fonctionnement de la constitution carthaginoise, on admirera l'acharnement des

érudits obstinés à remettre sur le métier l'histoire d'Hannibal. L'ouvrage de M. Groag se présente comme une apologie d'Hannibal, qui n'est plus, comme chez Ed. Meyer, l'ennemi implacable de Rome, l'exécuteur des desseins de revanche nourris par Hamilcar, ni, comme chez Pais, le type du Phénicien avide et sans foi, mais un patriote éclairé, contraint à la guerre par l'agression romaine et visant non pas à la destruction de Rome, mais à une paix juste.

Pour tracer ce portrait idéalisé, il faut sacrifier bon nombre de données traditionnelles et particulièrement condamner le témoignage d'Appien. Comme celui-ci dérive des annalistes romains si décriés, Kahrstedt a prononcé naguère contre lui un verdict rigoureux, que M. Groag trouve pleinement justifié. La vérité semble être qu'il y a chez Appien du très bon grain, mais que nous n'avons pas les moyens de l'isoler, et cette impuissance où nous sommes suffit à nous interdire toute conclusion certaine. Selon Appien, par exemple, un article du traité conclu entre Carthage et Rome vers 226 concernait les villes grecques d'Espagne et garantissait leur autonomie. M. Groag considère cette clause comme une fiction annalistique ; elle seule explique cependant la légende absurde qui, pour justifier l'intervention romaine, fit de Sagonte une colonie de Zakynthos.

La faiblesse de l'ouvrage de M. Groag, c'est donc qu'il soutient une thèse, alors que nos documents nous interdisent précisément de donner à nos opinions sur cette période un caractère assuré. Cette réserve faite, il convient de louer la pénétration critique, la clarté, l'intérêt des discussions de M. Groag. Sur tous les points qu'il étudie, il présente des observations qui font réfléchir ; modifiant la perspective de faits bien connus, il les éclaire d'une lumière nouvelle.

Il étudie d'abord la politique des Barcas en Espagne et s'attache à prouver qu'ils ne songeaient nullement, en conquérant ce domaine colonial, à préparer une offensive contre Rome ; il faut assurément lui donner raison sur ce point. Il dégage bien les conflits des partis à l'intérieur de Sagonte, qui expliquent la politique de Carthage et de Rome. Il rectifie la chronologie proposée par Schnabel (*Klio*, XX, 1925, 110-130) et maintient que le siège de Sagonte commença non à la fin de 220, mais au début de 219. Il examine avec soin les termes du traité conclu entre Hannibal et Philippe, pour dégager les desseins et les espérances du chef punique. Il a sans doute raison de louer grandement les réformes d'Hannibal suffète, bien que nous n'ayons pas les moyens de les bien interpréter.

Notons à ce sujet d'importantes remarques présentées par M. Groag sur la constitution sociale de Carthage (p. 18, n. 4) : M. Groag ne croit pas qu'il y ait eu, comme le pense Kahrstedt, antithèse entre les intérêts des sénateurs propriétaires fonciers et des juges armateurs et commerçants. Enfin, M. Groag approuve les grands plans proposés par Hannibal au moment de la guerre d'Antiochos, et il considère que l'offensive

contre Rome affaiblie avait alors plus de chance de succès qu'au temps de la deuxième guerre punique.

La nature du sujet veut qu'il ne s'agisse en cette matière que d'opinions. Les opinions de M. Groag sont défendues par une érudition impeccable. Elles seront désormais prises en considération par quiconque estimera utile de récrire l'histoire d'Hannibal.

A. PIGANIOL.

Mélanges d'histoire du Moyen-Age, offerts à M. Ferdinand Lot par ses amis et ses élèves. Paris, Édouard Champion, 1925 ; 1 vol. in-8°, 767 pages.

Ces mélanges présentent un intérêt de tout premier ordre en ce qui concerne l'histoire de la Gaule romaine et celle des temps mérovingiens. C'est à ce point de vue que nous les examinerons, en laissant dans l'ombre ce qui suit l'époque carolingienne (Moyen-Age proprement dit).

St Chély (*Étude de toponymie*, par M. Clovis Brunel) vient de Sus Hilarus et non de Sus Hilarius, comme le prétend la récente édition de Longnon ; l'examen des formes anciennes le prouve avec force pour trois St Chély du Gévaudan et du Rouergue. Le saint fut évêque du Gévaudan et vénéré dès le VIIIe siècle.

M. L. Halphen consacre un mémoire à *Grégoire de Tours, historien de Clovis*, pour passer le témoignage du lettré mérovingien au tamis d'une critique impitoyable. « Œuvre d'édification », tel serait le caractère essentiel de l'apologie de Clovis. Malgré le plaidoyer de Grégoire de Tours, le roi franc garde les traits d'un prince rusé.

Il était nécessaire de réunir les travaux de MM. Labande, Latouche, Levillain, tous relatifs aux cathédrales primitives. M. Labande conduit le lecteur à Marseille, où la cathédrale est dédiée à Notre-Dame et cherche à en fixer l'emplacement ; dès le VIIIe siècle, l'évêque de Marseille avait la direction de l'abbaye de St Victor, ce qui explique par la suite la translation de la *Major* (mère église) à St Victor, surtout en raison des invasions sarrazines, et voici justifié le titre : *L'église de Marseille et l'abbaye de St Victor à l'époque carolingienne.*

De son côté, M. Latouche reconstitue *Nice et Cimiez du Ve au XIe siècle*, deux évêchés jumeaux successeurs de deux « civitates » romaines. L'un, Nice, doit son origine à un port ; l'autre, Cimiez, a tournure d'acropole ; la fusion des deux sièges s'opère dès 465, cependant elle ne devient définitive qu'à la fin du XIe siècle, date probable du rattachement de Cimiez à « l'honor » de St Pons. Fait curieux, St Pons, à en croire la légende, fut martyrisé sur les ruines d'un temple d'Apollon, comme St Libaire à Grand (Vosges). Enfin, M. Levillain s'occupe du *vocable de la cathédrale de Paris à l'époque franque.* La plus ancienne dédicace est d'abord à St Étienne, à St Germain et à la Vierge, telle est l'explication donnée par l'érudit historien de St Denis-en-France.

Mgr Lesne traite de *L'économie domestique d'un monastère au IXe siècle d'après les statuts d'Adalhard, abbé de Corbie.* Il signale tour à tour la dîme à la *porta* et la dîme aux anguilles ; en dernière analyse, le texte d'Adalhard paraît être un recueil de brefs. M. Martin examine parmi *les sources hagiographiques de la Suisse romande* celles *relatives à St Placide et à St Sigebert et aux origines du monastère de Disentis.* Ce couvent fut fondé en 614 et se trouvait près de Coire ; mais la vogue du culte des deux saints ne se développe qu'au XIe siècle. A signaler en passant une bien curieuse digression sur la Limmat, Limagus, qui remonte au primitif *Lindi-magus.*

M. l'abbé Netzer passe en revue une série de textes sur la condition des curés ruraux, depuis le concile de Vaison en 442 ; l'action du clergé rural fut considérable, car c'est surtout lui qui « a christianisé toute une société barbare ». La notice de M. Perrin sur *La condition des terres dites « ancingae »* mérite particulièrement de retenir l'attention. L'auteur donne d'abord la définition de cette unité agraire, *ancinga* en latin, *ensange* en lorrain. M. Perrin s'appuie sur le polyptyque d'Irminon et a trouvé le mot usité d'Ars-sur-Moselle (Moselle) à Remiremont (Vosges). Outre les mentions fournies par M. Perrin, j'ai rencontré Ensange à Doncourt (Meurthe-et-Moselle), à Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) et à Maxey-sur-Vaise (Meuse), là une variante Ensengnes, en 1487.

Plus au sud en Bourgogne-Comté, la Sange-aux-Prêtres et un lieu dit de Chatelneuf (Jura) ; mais Ensange demeure à Mandeure (Doubs). Outre l'ensange, M. Perrin examine : 2° la *riga* latine, en français *raye*, en lorrain *roye ;* enfin : 3° la *croada*, *croeï* ou *croueï* en lorrain, les érudits du XVIIIe siècle forgèrent *croade*, mot savant, n'y connaissant plus le français populaire *corvée.*

M. Pirenne s'attache à suivre dans ses vicissitudes un *fisc* mérovingien, *Tournai*, ce domaine s'étendit à plus de 100 hectares, groupés autour du chef-lieu présumé de la *civitas Menapiorum.* Là naquit selon toute probabilité Clovis ; Marquion, *Markedunum*, en était annexe et se détacha en 817. M. Prou fait la critique d'un *privilège de Charles le Chauve du 5 décembre 847 pour St Colombe de Sens*, qui porte confirmation d'un acte épiscopal et octroi au couvent d'une autonomie analogue à celle d'Agaune, de Luxeuil ou de Lérins. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un diplôme faux, comme l'ont prétendu MM. Lot et Halphen, mais bien d'un acte récrit ou remanié.

Partant d'une étude de M. Toutain et de textes relatifs au pays de Comminges, M. Ch. Samaran a trouvé *un exemple de la survivance de « Diana »* en Gascogne au XIIe siècle, dans un *quercus genescher*, qui appartient à la toponymie pyrénéenne. Au témoignage de M. A. Thomas, *genescher* vient de Diana, comme le prouvent des composés dialectaux de Suisse et du Jura. Sur le culte rendu à l'arbre adoré seul (Deus Fagus, Deus Robur), soit en groupe (les Sex Arbores), on peut consulter C. Jul-

lian, *Histoire de la Gaule*, t. VI, 1920, p. 57 à 64, et la *Revue celtique*, 1926, t. XLII, livraisons 1 et 2, p. 1 à 57 : L'arbre d'Esus de Stefan Czarnowski. A ce culte de l'arbre se rattache la Vierge du hêtre dans le bois du Haut-Juré, de Bar-le-Duc (Meuse) et divers joli et tortu fougs lorrains.

Pour en finir avec les études celtiques, il convient de signaler le mémoire de M. J. Vendryes : *Pharamond, roi de France, dans la tradition irlandaise*. Les poèmes celtes ne fournissent aucun détail sur celui « que certains livres scolaires appellent encore le premier de nos rois » ; car leur composition tardive est postérieure au IXe siècle.

Par leur variété, les *Mélanges Lot* apportent une contribution importante aux études récentes de philologie et d'histoire. Leur début s'amorce par une bibliographie qui comprend plus de 200 articles et qui prouve l'inlassable activité du maître. Bref, ces *Mélanges* sont plus qu'un hommage national, puisqu'aux travaux écrits en français il convient de joindre trois monographies rédigées en anglais dues à M. C. H. Haskins, à Miss A. E. Levett et à M. F. M. Powicke.

CAMILLE DAVILLÉ.

Louis Perret, *La titulature impériale d'Hadrien*. Paris, de Boccard, 1929 ; 1 vol. in-8°, 104 pages.

M. Perret avait déjà donné en 1924 une bibliographie pratique, sorte d'introduction à l'épigraphie latine, en 1925 une étude sur Géta dans la *Revue historique*. Voici une *Titulature d'Hadrien*.

L'auteur précise certains points : les *cognomina* de Trajan, attribués par le Sénat dès l'avènement à Hadrien, qui les refusa, permettent de repérer les plus anciens documents du règne ; la seconde salutation impériale est de fin 134-début 135 ; le titre de *pater patriae* aurait été offert pour la deuxième fois (*Vit. Hadr.*, 6, 4) en 121 ; dissertation intéressante sur le titre du *dominus*, qui mène à cette conclusion : « Hadrien a hâté l'évolution qui conduit du principat au gouvernement souverain » (p. 92)[1].

Mais avouons que la matière était mince et que l'opuscule n'a pas tant l'air d'une petite thèse que d'un diplôme d'études supérieures[2]. La titulature d'Hadrien est des plus réduites et des moins mystérieuses ; nous en savions tout autant par les deux pages du *Cours* de M. Cagnat. Combien une étude similaire sur Trajan, par exemple, eût été plus utile !

En réalité, ce travail n'est que le complément d'un *Essai sur le gouvernement de l'empereur Hadrien*, et il faut regretter que les circonstances aient fait paraître celui-là avant celui-ci. On sait que M. Perret vient

1. P. 53, l. 15, lire : 124 ; n. 1, l. 3, lire : *imp. IIII ;* p. 78, n. 2, l. 1, lire p. 2333.

2. Avec ses maladresses ; p. 10, la bibliographie des *Sources littéraires* est rédigée contrairement à toutes les règles.

d'être enlevé prématurément. Que cette disparition déplorable ne retarde pas la publication de l'œuvre principale qu'il laisse en manuscrit et que l'on attend avec impatience et confiance. C'est alors seulement que l'on verra à plein quelle perte l'histoire du Haut-Empire a certainement faite en sa personne.

M. DURRY.

P. d'Hérouville, *A la campagne avec Virgile*. Paris, Les Belles-Lettres, 1930 ; 1 vol. in-12, 107 pages.

Sous ce titre, M. Pierre d'Hérouville a eu l'heureuse idée de réunir diverses études publiées ces dernières années dans des revues savantes, où il s'était efforcé d'identifier tels animaux cités par Virgile dans les *Géorgiques* ou de contrôler les caractères que leur attribue le poète. Ses observations se répartissent en trois chapitres ; le premier réservé aux oiseaux, où l'on apprendra à faire de légitimes distinctions, trop souvent négligées des commentateurs, entre *columba* et *palumbes*, entre *cornix et coruus*, entre *bubo*, *ulula* et *noctua ;* le second consacré à l'élevage, étudie tour à tour les bovidés, le cheval, la bergerie, et l'auteur, sans le moindre parti pris d'apologie, n'a pas de peine à nous montrer l'exactitude persistante des descriptions virgiliennes. Le dernier chapitre traite de l'apiculture.

Lorsqu'on est au terme de ce charmant petit livre, on se trouve tout naturellement amené à cette conclusion, parfois méconnue des modernes, que la science de Virgile est du meilleur aloi, qu'elle est riche de remarques personnelles, que ses erreurs, assez rares, sont celles de l'Antiquité tout entière, que ses lacunes ou ses omissions s'expliquent par la volonté de l'auteur, qui reste avant tout un artiste. Probité scientifique et poésie, voilà ce que M. d'Hérouville se plaît à goûter dans les *Géorgiques*. Nul n'était capable de les mieux sentir. Un simple coup d'œil jeté sur les notes atteste qu'il ne s'est épargné aucune recherche, que les auteurs anciens lui sont aussi familiers que les agronomes les plus modernes et les plus récents. Mais en cette matière le savoir livresque ne suffit point : comme son poète, M. d'Hérouville sait recourir à l'expérience des autres ou utiliser ses propres observations recueillies, on le devine, au cours de vacances laborieuses. Pour éclairer un texte, il tire parti de tout, même d'un banal fait divers relaté, ces dernières années, par les journaux. Et toute cette science honnête et variée se dissimule dans une langue alerte et claire qui entraîne son lecteur sans effort, dont M. Fr. Plessis a senti le charme et dit les mérites dans une courte préface.

Félicitons M. d'Hérouville d'avoir fait paraître pour 1930 ce petit livre si bien informé et si aimable, qui contribuera si utilement à l'intelligence des œuvres rustiques du poète que le monde des humanistes s'apprête à fêter.

E. GALLETIER.

E. Cavaignac, *Le Monde méditerranéen jusqu'au IVe siècle avant J.-C.* (collection *Histoire du Monde*, t. II). Paris, E. de Boccard, 1929 ; 1 vol. in-8°, 708 pages, avec 2 feuilles de croquis.

Le tableau qu'on nous présente ici est immense. Dans le temps, il s'échelonne sur trois ou quatre millénaires, depuis les patésis de Lagash jusqu'au moment où les Celtes « entendaient parler, en Illyrie, d'Alexandre le Grand » (p. 687) ; dans l'espace, il s'étend des parages de la Caspienne ou de la mer Rouge aux extrémités de la Celtique. Pour traiter un semblable sujet, il faut être aussi familier avec les textes orientaux qu'avec les sources grecques et latines. C'est le cas de M. Cavaignac, dont l'ardente curiosité s'attaque hardiment à la multitude des problèmes soulevés, ici, par la correspondance de Tell-el-Amarna ou les tablettes de Boghaz-Keuï, là, par la question de la monnaie ou celle de l'annalistique romaine.

L'ouvrage est divisé en quatre livres : I. L'Empire égyptien et la civilisation minoenne-mycénienne (jusque vers 1150) ; II. L'Empire assyrien et la colonisation grecque (1150-550) ; III. L'Empire perse et les cités grecques (550-330) ; IV. Rome et les Celtes (381). Ayant à parcourir tant de chemin, l'auteur se hâte, court de sommets en sommets, brûle les étapes intermédiaires. Mais, par moments, il s'arrête pour discuter certains points, comme, par exemple, l'identité des « Achchijiwa » des documents hittites aux Achéens (p. 108-113). Les Khétas l'intéressent d'ailleurs d'une façon particulière. Il s'occupe d'eux avec une prédilection marquée. Les lauriers de Forrer le tentent. Il est de ceux qui, parmi les redresseurs de « l'Empire oublié », se classent en bon rang dans la milice héthéenne.

Il offre également cette autre caractéristique d'être un historien qui a le goût des chiffres. Voyez ses ingénieuses combinaisons démographico-mathématiques pour évaluer la population d'après le montant du tribut (p. 424-425), sa note chronologique sur les années 555 à 520, d'après les archives babyloniennes de la banque Egibi (p. 426-431), sa reconstitution des contingents militaires fournis par les caranies perses et en particulier le tableau des pages 528-529. A chaque instant, dans son exposé, le calcul intervient. Mais, bien que se rattachant aux sciences exactes, ces opérations conjecturales sont loin d'entraîner la conviction.

A propos des satrapies (p. 438 ; cf. p. 522), M. Cavaignac dit que Darius les a multipliées. Cependant, Hérodote est formel : il en compte vingt. Faut-il admettre, avec Maspero et toute l'érudition moderne, que le nombre de ces grands gouvernements s'accrut au cours du règne? Il y a longtemps (en 1903, à Rome, lors du Congrès international des sciences historiques, *Atti*, vol. II, sez. I, p. 49-52) que je crois avoir fait justice de cette opinion erronée : elle se fonde sur une confusion entre deux organismes distincts, l'un, politique, l'autre, fiscal : les satrapies

et les nomes. Il faut s'en tenir rigoureusement au témoignage de l'observateur bien renseigné qu'était le citoyen d'Halicarnasse, contemporain de Xerxès.

L'allure rapide qu'affectionne M. Cavaignac ne va pas sans inconvénients. Mais elle a ses avantages : il écrit de verve, et, si l'on souhaiterait parfois une expression plus châtiée, ce n'est pas à lui qu'on appliquera le vers :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Georges RADET.

Histoire romaine : I. *Des origines à l'achèvement de la conquête* (133 avant J.-C.), par **Ettore Pais**, adaptation de **Jean Bayet**. Paris, Les Presses universitaires de France, 1926 ; 1 vol. in-8°, XXII-663 pages, avec 13 cartes ou plans dans le texte et une carte hors texte.

Dans l'*Histoire générale* de Gustave Glotz, la troisième partie de la première section, *Histoire romaine*, doit compter quatre volumes. Le premier, qui va des origines à l'achèvement de la conquête, en 133 avant J.-C., est l'œuvre d'Ettore Pais, que ses vastes et éminents travaux qualifiaient entre tous pour une pareille tâche. Son texte, rédigé dans la langue maternelle de l'auteur, a été non traduit, mais adapté, d'après le manuscrit italien, par M. Jean Bayet. Grâce à ce système plein de souplesse, le livre se lit comme s'il avait été directement pensé en français.

Ce tome Ier de la série romaine vaut, pour la qualité de la science et le talent d'exposition, le tome Ier de la série grecque, où le directeur de la collection et son collaborateur Robert Cohen ont tracé un tableau si riche et si juste du monde gréco-oriental à ses débuts. Ettore Pais nous offre avec un égal bonheur la synthèse magistrale des ouvrages qui ont illustré son nom, en particulier des deux éditions successives de la *Storia di Roma*.

En tête du volume se place une abondante bibliographie, classée dans un ordre méthodique. Elle répond bien à son but ; mais elle se borne à une simple énumération. On eût souhaité que celle-ci fût accompagnée d'une appréciation sommaire, à l'exemple de ce qui avait été fait dans le tome Ier de l'*Histoire grecque*, où de lumineux raccourcis explicatifs orientent si parfaitement le lecteur. Sous la rubrique « Histoires générales » (p. XIII-XIV), une omission m'a étonné. On n'y mentionne pas l'*Histoire romaine* de Michelet. Elle renferme cependant une foule de pages qui, non seulement par l'éclat du style, mais par leur valeur intrinsèque, sont d'une beauté classique. Dans son excellent petit manuel de la classe de cinquième, M. Jean Bayet a grandement raison de la comprendre dans le choix des lectures recommandées. Les érudits ne garde-

ront jamais trop le contact avec celui qui a dit et prouvé que l'histoire était une résurrection.

Comme introduction à son exposé, Ettore Pais étudie « les sources de l'histoire romaine ». Quelle attitude allait-il prendre ici vis-à-vis de l'annalistique? On se le demandait avec curiosité. Après s'être complu, durant sa longue carrière, à ne rien laisser subsister de ce que les Romains racontaient de leurs origines, allait-il continuer à réduire en poudre la masse des informations recueillies par Tite-Live sur les premiers siècles de Rome?

Voici en quels termes il s'explique à cet égard :

« Entre une aveugle crédulité, qui accepte sans critique toute la tradition, et une hypercritique présomptueuse qui nie tout, il est une voie moyenne qui peut conduire à la vérité : voie, certes, bien difficile à retrouver, mais que nous entrevoyons parfois, lorsque, libres de préjugés d'école, nous nous appuyons sur les résultats de l'histoire comparée des autres peuples » (p. 3).

Ainsi, l'ancien apôtre du nihilisme intégral se rapproche maintenant des façons de voir plus modérées que défendent, en Italie, Gaetano De Sanctis et, en France, Léon Homo. Le diable ne s'est pas fait ermite ; mais il admet aujourd'hui dans son ermitage les pèlerins qui montrent patte blanche. Il leur ouvre même en grand les portes, s'ils se présentent avec le *Rameau d'or* de Frazer et de ses disciples.

A mesure qu'on sort de la pénombre des âges qui précèdent le conflit avec Pyrrhus, les concessions de notre auteur s'étendent et se précisent. On a l'habitude, pour les deux premières guerres puniques, d'immoler l'annalistique romaine à l'historiographie grecque. Mais, observe Ettore Païs, « un tel jugement ne devrait-il pas être revisé? A examiner Tite-Live sans préjugés, on constate chez lui bien des données d'origine annalistique qui méritent une sérieuse considération, et non point cette accusation systématique de mensonge qu'on leur oppose aujourd'hui pour peu qu'elles ne se retrouvent point dans Polybe » (p. 11).

Grâce à cet esprit nouveau, beaucoup de paillettes, jadis rejetées avec mépris, sont extraites du filon. Les rois étrusques de Rome ne bénéficient pas seuls du criblage. Même leurs fantomatiques devanciers recouvrent quelque substance ; « Les légendes de Titus Tatius et de Numa contiennent, au fond, des traits dignes d'examen. Dès les temps les plus anciens, l'État romain apparaît pénétré d'éléments sabins : si maints détails de la première invasion sabine trahissent la spéculation littéraire, d'autres ont leur racine en des cultes et des habitudes persistantes » (p. 53). Quant aux « lois royales », elles ne sont pas, « comme on l'a pensé, une création érudite du temps de César. Nous croyons plutôt qu'elles contiennent un matériel authentique recueilli plusieurs siècles auparavant par les soins du Collège des pontifes » (p. 63).

Même substratum historique dans la guerre contre Véies : « Sans

doute, certaines particularités, les prodiges, la durée précise de dix ans, qu'on lui attribue, trahissent un travail littéraire, artificiel ; mais il semble qu'on puisse en gros ajouter foi au récit du siège et de son dénouement » (p. 94).

Pour la législation décemvirale, après une étude approfondie du vieux code qui fut jusqu'à l'Empire « le centre de référence du droit romain » (p. 109), Ettore Pais ne se borne pas à noter les remaniements, les falsifications, les disparates. Bien que ces déformations se superposent et se ramifient, « en conclurons-nous que le noyau principal des XII Tables ne fut pas, à une date relativement ancienne, gravé dans le bronze et exposé au forum devant les rostres? Non, certes. Mais ces lois apparaissent comme une combinaison progressive, postérieure à l'âge des décemvirs, du rude droit national avec les dispositions plus douces des législations grecques » (p. 120).

C'est surtout dans les deux premiers chapitres de l'ouvrage (I. L'Italie préromaine et la Rome royale ; II. De l'établissement de la République à l'expulsion des Gaulois) que pullulent les nids à discussions. Avec le troisième (Les guerres samnites et la conquête de l'Italie méridionale), on commence à marcher sur un terrain un peu plus solide. Les chapitres suivants, du IVe au XVe, s'attaquent à des événements mieux connus : conflits de Rome avec Carthage, avec la Macédoine, avec Antiochus de Syrie, avec la Ligue achéenne, avec les Gaulois et les Espagnols. Dans cette dramatique période, qui va de la capitulation de Tarente à l'anéantissement de Corinthe, de Carthage et de Numance, l'auteur donne à son tableau une ampleur, une force et un éclat dignes de l'importance du sujet. Lisez, par exemple, ses « Considérations générales sur la seconde guerre punique » : elles ont le rayonnement de la raison et le frémissement de la vie.

Non moins louables sont les aperçus de la conclusion. On ne cherche pas à y pallier la dureté des vainqueurs : « Les pages des écrivains antiques qui parlent de la destruction et de l'incendie de Carthage, Corinthe et Numance, produisent un sentiment de douleur égal à celui que l'on éprouve en lisant les récits sur la destruction de Thèbes, le massacre des Tyriens, l'incendie de Persépolis au temps d'Alexandre le Grand » (p. 630). On ne cherche pas davantage à masquer les conséquences funestes de la conquête. Sans doute, Rome dut à son contact avec l'Orient une civilisation plus haute ; « mais, surtout, elle était entraînée par ses victoires à une révolution économique et sociale des plus graves. C'en était fait de l'ancien ideal qui vouait l'existence à l'agriculture et à la guerre. La finance et le commerce réclamaient mainte activité et apparaissaient riches de promesses séduisantes » (p. 631). Ces transformations contenaient en germe tous les maux dont, à l'époque des Gracques, allait souffrir le peuple des Quirites.

Georges RADET.

Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (4e éd.). Paris, Geuthner, 1929 ; 1 vol. grand in-8o, xvi-339 pages, avec 13 figures dans le texte et XVI planches hors texte.

Grâce à l'heureuse initiative d'un éditeur dont nous avons déjà loué l'intelligence ouverte et l'esprit d'entreprise (cf. *Revue*, 1927, p. 71), M. Franz Cumont nous donne, sous les auspices du Musée Guimet, une quatrième édition, revue, illustrée et annotée, de son livre, si vite devenu classique, sur *Les religions orientales dans le paganisme romain*. Un sujet passionnant et complexe, débrouillé avec aisance par un maître dont la science est toute de lumière, un choix expressif de monuments figurés, une présentation matérielle digne de la valeur du fond, nous trouvons là, comme texte, comme images, comme typographie et papier, un triple ensemble de choses rares. On ne pouvait nous offrir pour nos étrennes de 1930 un plus séduisant joyau.

L'ouvrage reste, dans sa structure, ce qu'il était en 1907, lorsqu'il parut pour la première fois. Il débute par un chapitre sur les sources. Celles-ci sont d'une pénurie cruelle. Faute des écrits liturgiques du paganisme, qui ont péri de malemort au cours des siècles, par l'effet des proscriptions chrétiennes, on ne dispose plus que de témoignages indirects. Mais, pour combler ces énormes lacunes, nous avons l'aide de deux sœurs dont le patrimoine s'enrichit tous les jours : l'archéologie et l'épigraphie. Ces bonnes fées tutélaires nous apportent assidûment la clef de maints problèmes.

« Pourquoi les cultes orientaux se sont propagés », telle est la question que pose le chapitre ii. Réponse : ce fut parce que la vieille religion romaine ne suffisait plus aux aspirations profondes des âmes, tandis que les mystères orientaux transportaient le fidèle dans la sphère de l'infini : « C'est cet appel vibrant à une existence surnaturelle, en ce monde et dans l'autre, qui rendit irrésistible la propagande de leurs prêtres » (p. 41).

Suit le tableau de cette diaspora religieuse. Elle part d'un quadruple foyer : de la Petite-Asie, avec Cybèle et Attis, Mâ-Bellone, Mèn, Sabazios, Anahita ; de l'Égypte, avec Sérapis et Isis ; de la Syrie, avec Atargatis, Adonis, la série des Baals assimilés à Jupiter ; de la Perse et de la Chaldée, avec Mithra. Le résultat de cette marche convergente, ce fut la submersion totale de l'Occident.

Dans son chapitre v., à propos du culte d'Astarté (p. 109-110), l'auteur se demande pourquoi les temples de la déesse se sont transformés en maisons de débauche. Il résume les opinions diverses qu'ont émises sur ce point Wake, Gruppe, Vurtheim, Doutté, Salomon Reinach, Lang, Frazer, Stanley Cook, d'autres encore, que mentionne Clemen. Au lecteur de se placer sous l'égide de M. Cumont (p. 258-259, note 58), pour choisir entre tant d'hypothèses. Quant à Voltaire, c'était bien simple : il

niait les prostitutions sacrées et il raillait les érudits assez crédules pour ajouter foi aux contes d'Hérodote. Quand il s'agit de l'Antiquité, le « chaos d'idées claires », particulièrement chaotique, est d'autant moins compréhensif qu'il est plus spirituel.

E pur si muove : qui veut aujourd'hui avoir une évocation du coin de Sardes où les Lydiennes, adoratrices de Cybébé, se vendaient à l'instar des hiérodules babyloniennes de Mylitta, n'a qu'à visiter un ksour d'Ouled-Naïls, ou, mieux, à Casablanca, le quartier réservé, dont les ruelles, les boutiques, les lupanars, les pavillons servant à tous les usages lui remettront sous les yeux la fameuse « Lice-des- Femmes» de la capitale des Mermnades, comme s'il était encore un contemporain d'Alyatte ou de Crésus.

Le chapitre VII a pour sujet l'astrologie et la magie. Malgré tout ce que ces aberrations eurent de fallacieux et, bien souvent, de criminel, elles ne furent pas sans contribuer au progrès des connaissances humaines : « Les observations que les prêtres de l'antique Orient recueillirent avec une inlassable patience provoquèrent les premières découvertes physiques et astronomiques, et, comme à l'époque de la scolastique, les sciences occultes conduisirent aux sciences exactes » (p. 179).

Dans le chapitre VIII, qui sert de conclusion, nous voyons à quel point l'afflux incessant des croyances étrangères avait modifié, dans son essence intime, comme dans ses aspects extérieurs, le vieux paganisme romain : « L'esprit religieux et mystique de l'Orient s'était peu à peu imposé à la société entière, et il avait préparé tous les peuples à se réunir dans le sein d'une Église universelle » (p. 194).

Les vues que développait, il y a un quart de siècle, le brillant conférencier du Collège de France n'ont eu besoin, pour reparaître devant le public, que de légères retouches. Ce que M. Cumont a refondu, ce sont ses notes, où il a consigné, pour notre plus grand profit, les dernières conquêtes de l'érudition. Ajoutons qu'une substantielle étude sur « Les mystères de Bacchus à Rome », insérée en appendice, achève de conférer à cette magnifique réédition la valeur d'un ouvrage nouveau[1].

GEORGES RADET.

Camillo Bellieni, *La Sardegna e i Sardi nella civilta del mondo antico.* Cagliari, Il Nuraghe, 1929 ; in-12, 338 pages.

Le sujet, évidemment, est d'importance restreinte et d'horizon limité. Il ne s'agit pas ici d'une grande nation ou d'un vaste pays, destinés à jouer un rôle dans l'histoire du monde antique. Et, cependant, M. Bellieni a su mettre dans son livre un intérêt et un charme particuliers, et,

1. M. Joseph Bidez, qui a corrigé les épreuves, mérite un large tribut d'éloges. Une vétille seulement à lui signaler : p. 173, les Chaldéens sont appelés « grands maîtres ès sorcellerie » ; joindre au dernier mot la marque du pluriel, puisque « ès » signifie « dans les ».

à un certain moment, j'ai éprouvé une émotion pareille à celle que me donna jadis le destin des Lusitans sous Viriathe ou celui de l'Asie sous Mithridate.

C'est que la Sardaigne a été peut-être une des régions les plus mal partagées dans les annales du monde ancien : je dis partagée par les destins et non par la nature. Car celle-ci l'a comblée de dons multiples, et dans sa terre, riche en glèbes, en pâturages et en mines, et dans ses hommes, robustes, actifs, intelligents et industrieux. Et, pour tout cela, elle eût pu donner naissance à une société, à une individualité politique puissantes et originales. Il y a une mentalité, un esprit sarde, et M. Bellieni en suit l'étonnante et passionnante ténacité à travers les âges ; il le fait avec sympathie, amour même, et c'est là un des agréments de son livre ; car pas une seule fois il ne gâte l'effet produit sur nous par l'exagération et le parti pris. Et que ce caractère propre des hommes de Sardaigne eût pu un jour créer une civilisation spécifique dans le monde méditerranéen, c'est ce que montrent les extraordinaires *nuraghi* des temps préhistoriques.

Mais à côté des dons venus de la nature, et précisément à cause d'eux, se sont placées les convoitises des hommes ; et la Sardaigne, trop riche, trop bien placée dans la Méditerranée, a vu déferler sur elle toutes les ambitions et toutes les conquêtes, auxquelles elle ne pouvait opposer qu'une petite guerre de paysans ; ce qui, à la servitude, lui a valu d'ajouter l'injure et la calomnie : braves gens qu'on a traités de brigands. Et à la fin, après tant d'efforts dans le travail et tant de misères dans la vie publique, ce fut l'atonie et la misérable banalité des temps romains, sur lesquels M. Bellieni ne se fait aucune illusion.

Remarquez que M. Bellieni n'a jamais voulu faire un livre de synthèse et de réflexions générales. Celles que je produis ici ne sont que des mots de conclusion. Ce livre est un travail d'érudit, fort au courant des monuments, des textes et des inscriptions. L'auteur est un juriste qui a écrit sur le colonat au temps de Constantin un travail de mérite (*Enfiteusi, sciavitù e colonato in Sardegna all'epoca di Costantino.* Cagliari) : c'est un érudit, formé aux bonnes méthodes, jeune et d'avenir.

Et il semble qu'il veuille communiquer sa jeunesse et ses espoirs à la Sardaigne. Il y a en lui du patriotisme sarde, intense et réfléchi. Son livre est en quelque sorte voué « à la Sardaigne et à l'Italie ». M. Bellieni se consacre à cette publication de *il Nuraghe*, qui est une collection d'articles et de livres vivants et réfléchis. Et, ce qui ne gâte rien, tout cela est imprimé et édité à Cagliari avec un soin parfait. Dans cette Italie où la vie scientifique s'est rénovée avec une intensité rare, la Sardaigne tient à marquer sa place, au nom de ses malheurs et de sa valeur, de son passé et de son esprit. M. Bellieni nous la fait comprendre et aimer.

CAMILLE JULLIAN.

Catalogus codicum astrologorum graecorum, tomi VIII, pars I : *Codicum parisinorum partem primam* descripsit **Fr. Cumont**. Bruxelles, Lamertin, 1929 ; 1 vol. in-8°, vi-290 pages, avec une planche.

Voici que touche à son accomplissement la vaste entreprise dont M. Cumont a été l'initiateur, l'animateur persévérant et l'auteur principal. Le premier volume de cette inestimable collection a paru en 1898. Le tome XI, qui est sous presse, comprendra les manuscrits d'Espagne recensés par M. Zuretti. On prépare un fascicule qui complétera la description des manuscrits du Vatican et un volume consacré aux manuscrits d'Angleterre, de Hollande et des pays scandinaves. Avec le présent volume, qui décrit treize manuscrits de la Bibliothèque nationale, s'achève l'inventaire des *Parisini*. Il est superflu sans doute de garantir que ce travail est un modèle du genre, son auteur étant, de consentement universel, le plus parfait connaisseur de cette sorte de littérature. L'appendice, très développé, contient deux nouveaux témoignages sur la littérature astrologique : l'un est tiré d'une lettre de Psellos, l'autre est le texte de la condamnation prononcée par la Sorbonne en 1493 contre les livres, minutieusement énumérés et décrits, de Simon de Phares, astrologue du roi de France Charles VIII. On trouve ensuite des extraits de sept des manuscrits analysés : opuscules inédits ou fournissant des variantes importantes au texte connu par d'autres manuscrits.

André BOULANGER.

M. Toussaint, *La Lorraine à l'époque gallo-romaine*. Nancy, J. Dory, 1928 ; 1 vol. in-8°, 230 pages.

Ce livre, que M. Camille Jullian a bien voulu préfacer, est né de la guerre. Son auteur, comme tous ceux qui ont été pris dans la grande tourmente, a senti cet appel lointain du sol et, pendant les longues heures de captivité, il a rêvé de consacrer à sa province meurtrie une courte esquisse de son passé romain. Avec modestie, il se défend de toute prétention à faire œuvre scientifique : il n'a voulu donner qu'un essai de synthèse et un travail de vulgarisation.

Son dessein est de nous montrer la romanisation progressive de la Lorraine et de nous signaler les traces qui en subsistent, tâche d'historien et tâche d'archéologue. Il y a donc dans ce livre une première partie, à proprement parler historique, où l'on trouvera une courte description du pays lorrain avant la conquête (chap. i), une étude sur les peuples belges de la Moselle et de la Meuse (ch. ii), puis l'histoire de la conquête romaine (ch. iii), les suites de la conquête, l'organisation politique des pays mosellans (ch. iv) et le rôle capital joué ici, comme ailleurs, par le riche réseau des voies romaines (ch. v).

Dans la seconde partie du livre, à partir du chapitre vi, commence

une description minutieuse des agglomérations urbaines, des centres ruraux et des bourgades forestières, où quelque chose est demeuré vivant de la domination romaine. L'auteur nous entraîne à sa suite le long des grands fleuves lorrains ou des moindres vallées, nous signalant les trouvailles les plus intéressantes faites au cours des temps — même pendant la guerre (p. 115 et 198), n'hésitant pas à citer quelques-unes des inscriptions les plus typiques. Toute cette partie pourrait constituer un excellent guide archéologique du touriste en Lorraine.

Le livre de M. Toussaint repose non seulement sur une exacte connaissance des pays qu'il décrit, mais sur une documentation solide qu'atteste, aux dernières pages, une abondante bibliographie. On aimerait à y trouver pourtant un index des noms propres, qui faciliterait grandement les recherches, et surtout des cartes ou des plans ; car il n'est pas toujours aisé d'avoir avec soi la carte au 80/000e ou celle des Guides Bleus. Reconnaissons avec l'auteur que ce livre est un livre de bonne foi, bien informé — mais ajoutons aussi qu'il se lit agréablement et qu'il mérite de figurer en belle place dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent à la vie romaine de nos marches de l'Est.

E. GALLETIER.

Germaine Rouillard, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, 2e édition. Paris, P. Geuthner, 1928 ; 1 vol. gr. in-8o, xv-287 pages, VIII planches hors texte, figures dans le texte.

Cette seconde édition d'une thèse de doctorat soutenue en 1923 ne sera pas moins favorablement accueillie que la première. L'ouvrage, qui repose principalement sur l'utilisation des données papyrologiques, a gardé sa haute valeur documentaire et toutes ses qualités de présentation claire et méthodique ; revu et augmenté, il a été mis au courant de la bibliographie récente et enrichi d'illustrations d'après les paysages reproduits dans la *Description de l'Égypte* et d'après les monuments figurés ; une table donnant la liste des planches n'aurait pas été superflue.

Mlle Rouillard s'est proposée de rechercher comment a fonctionné l'administration civile de l'Égypte entre la séparation des Empires d'Orient et d'Occident et la conquête arabe. Elle décrit tour à tour les institutions mêmes et les mœurs administratives. L'organisation de l'Égypte, après l'avortement des réformes du IVe siècle, le grand développement du patronat et de l'*autopragie*, c'est-à-dire de la levée par les grands propriétaires des impôts que devaient à l'État les colons de leurs domaines, et les discordes entre orthodoxes et monophysites à Alexandrie, a été remaniée par l'édit XIII de Justinien en 538-539. La première partie du livre étudie les modifications apportées aux cadres administratifs, à la répartition et à la perception des impôts, au système de l'*annona*

civica, qui assurait l'approvisionnement de Byzance en blé, enfin à la justice et à la police. Dans tous les domaines, l'empereur a fait un effort énergique pour remédier aux abus ; son tort fut de considérer exclusivement l'Égypte, à l'exemple de ses prédécesseurs, comme un pays d'exploitation ; il se préoccupait avant tout d'en tirer le plus possible : « L'administration civile de la province est à peu près uniquement une administration financière. » Ce fut aussi la cause de son échec final, que la deuxième partie met en lumière. Malgré l' « optimisme confiant » de Justinien, la situation de l'Égypte est aussi déplorable après son règne qu'avant. Mlle Rouillard se garde bien de l'en rendre seul responsable. Les Égyptiens ont eu des torts : turbulents et toujours mécontents, ils se sont ingéniés à se soustraire, avec la connivence des grands propriétaires, aux lois fiscales. Les fonctionnaires profitaient de l'autorité qui leur était confiée et de l'éloignement de Byzance pour écraser les contribuables et s'affranchir du contrôle de la capitale. Mais c'est le pouvoir central qui est, en définitive, le plus grand coupable, avec ses exigences pécuniaires jamais satisfaites, sa faiblesse ou sa violence brutale en face des agitations populaires, son obstination à imposer l'orthodoxie aux Coptes monophysites. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les Arabes aient été accueillis, par une partie tout au moins de la population, comme des libérateurs ; cependant, l'Égypte ne devait pas gagner à leur victoire : elle n'a fait que changer de maîtres une fois de plus.

Maurice BESNIER.

Gaius, *Institutionum commentarii quattuor*, separatim *ex Jurisprudentiae antejustinianae reliquiis* a **Ph. Eduardo Huschke** compositis, ab **Aemilio Seckel** et **Bernardo Kuebler** retractatis, sextum edidit **B. Kuebler**. Lipsiae, Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana, 1928 ; 1 vol. in-16, xxxvi-267 + 2 pages.

Comme le libellé du titre l'indique nettement, cette réédition n'est guère qu'un extrait d'un recueil plus vaste ; Kuebler indique seulement en quelques lignes qu'il a, de-ci de-là, tenu compte des travaux critiques les plus récents ; il a même eu le temps de mentionner en un appendice de dernière heure les améliorations résultant du fragment d'Oxyrhynchos qui venait de paraître (*Pap. Oxyrh.*, XVII). On trouvera reproduites en tête la courte introduction à l'édition complète de 1906 et même la savante et plus copieuse préface de Huschke, dont les années écoulées n'ont point diminué la valeur ; les derniers éditeurs n'y ont ajouté que de menues annotations. On a ainsi de ce monument juridique célèbre un exemplaire à jour, des plus maniables et très digne de la collection Teubner.

Victor CHAPOT.

E. Vermond, *De jure rerum corporalium privatarum, Principes fondamentaux.* Paris, E. de Boccard, 1928 ; 2 vol. in-8°, 1,222 pages.

Au temps, lointain déjà, où j'abordais comme étudiant le droit romain, on distinguait, sans trop d'ironie encore, l'école historique et... l'autre. Le fossé qui les séparait s'est depuis lors, je crois bien, peu à peu comblé ; tant de découvertes se sont produites dont il était impossible de ne pas tenir compte ! Et pourtant, parmi les plus anciens professeurs, il en est qui n'ont pu se décider au rapprochement inévitable et pour qui l'analyse des lois romaines demeure un exercice de dialectique. Tel est l'auteur de ce très gros ouvrage, qui témoigne d'un patient et méritoire labeur personnel, mais aussi d'une sorte d'ignorance voulue des travaux modernes, à l'exception de ce qui en a pu passer dans les manuels, encore qu'il prenne fréquemment un ton de polémique, mais imprécise. Il n'y a donc pas lieu de porter ici, pour les purs historiens, une appréciation détaillée sur ce livre. Il se recommande médiocrement d'ailleurs par sa structure massive et sa très lourde rédaction.

Victor CHAPOT.

Alfred Feldmann, *Zum Aufbau der Geschichtserzählung bei Polybios.* Berne, E. Flück, 1929 ; 1 vol. in-8°, 94 pages.

La dissertation inaugurale, présentée à l'Université de Berne par M. A. Feldmann, est consacrée à l'analyse du plan et des procédés stylistiques de Polybe, notamment dans le récit de la guerre des Mercenaires (I, 65-68) et dans celui de la seconde guerre punique avant Cannes (III, 6-118). L'étude est faite avec précision et même minutie : M. Feldmann examine principalement le nombre de lignes ou de syllabes que comprend chaque développement (et, sur ce point, nous ferions volontiers des réserves sur l'arbitraire qui a présidé à certaines coupures). Dans l'ensemble, ce travail donne quelques preuves supplémentaires du soin que Polybe a apporté à la rédaction de son œuvre ; mais on pourrait désirer une distinction plus nette entre ce qui, parmi les procédés, est personnel à Polybe et ce qui lui vient de ses prédécesseurs, orateurs ou historiens [1].

Georges MATHIEU.

1. Par exemple, les formules du type ἦν δέ τις Κάμπανος (I, 69, 4), ἦν δέ τις ἀνὴρ Ἴβηρ (III, 98, 2), que M. Feldmann signale à plusieurs reprises (p. 15, 23, 67), nous semblent remonter au moins à la phrase par laquelle Xénophon se présente lui-même dans l'*Anabase*. De même les traits stéréotypés relevés dans les discours (p. 84) rappellent certains emplois de lieux communs chez les orateurs attiques.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Les Thraces et leur langue. — Au t. XXX de cette *Revue* (p. 177-178), on a dit un mot des *Phryger* de M. Norbert Jokl (*Reallexicon der Vorgeschichte*). L'auteur est spécialiste de l'albanais, comme en témoignent entre autres ses *Kelten und Albaner* dans les *Symbolae grammaticae... Rozwadowski*, I, p. 235-250, son article des *Wörter und Sachen* et de la *Kretschmer-Festschrift*, p. 78 et suiv., sur les rapports préhistoriques dialectaux entre le baltique ou le grec et l'albanais. Mais il s'intéresse également à l'ensemble de la balkanologie : voir son récent compte-rendu dans *Litteris*. Il était naturel que la maison d'édition Gruyter et Cie de Berlin s'adressât à lui encore pour donner l'article *Thraker* au *Reallexicon*.

Cet article vient de paraître (1929, t. XIII du *Reallexicon*, p. 278-298, soit 41 colonnes in-8o). M. Jokl y expose tout ce qu'on a pu savoir du peuple et de la langue des Thraces. Le § 1 traite de l'aire géographique occupée par les Thraces ; le § 2, de leurs groupements ethniques ; le § 3, des postes avancés de nationalité thrace ; le § 4 caractérise le thrace au point de vue linguistique ; le § 5 recherche quels ont été les habitats plus anciens des Thraces ; le § 6 étudie le mélange des Thraces avec d'autres nationalités. C'est surtout de la p. 284 à la fin que la langue est envisagée. On se souvient de l'article de M. Seure sur la question (*Revue*, t. XXII, 1920, p. 1-21). Le fameux « anneau » étant mis à part, M. N. Jokl se montre beaucoup moins sceptique que M. Seure ; il conclut, p. 295 : « On a donc prouvé que le thrace était une langue indo-européenne de type oriental qui, étroitement apparentée à l'illyrien et l'albanais, a conservé, pour ce qui est des gutturales, des traits que jusqu'ici on attribuait à la langue mère. Bien des fils le rattachent au grec : mais un plus grand nombre encore de particularités relie le thrace à l'illyrien et le place aux côtés des langues (indo-européennes) du nord de l'Europe, en particulier aux côtés du baltique. On a montré enfin qu'il y a des coïncidences phonétiques et lexicographiques entre le thrace et l'indo-iranien. »

Plus bas on lit : « A cette époque » — avant la mutation consonantique propre au germanique — « il a dû y avoir des contacts linguistiques entre Germains et Thraces, ceci dans une contrée où était bien connu le nom des Karpathes : dace **Καρπάτης**, cf. le peuple appelé **Κάρποι**, et, encore en 380 *de notre ère*, les Carpo-daces, **Καρποδάκαι** cités par Zosime,

Καρπάτης ayant été reconnu par Much dont le nom (de montagne) vieux-norrois *Harvada-fjoll* (germ. comm. **harfōda-* ou **harδōda-*).

M. Jokl, qui veut bien rappeler mon article sur Ῥῆσος, aurait pu citer celui, plus récent, de M. É. Boisacq, ainsi que le travail de M. Seure (cf. *Revue*, t. XXX, 1928, p. 339) ; il aurait pu tenir compte aussi de ce qui a été proposé (*Revue*, t. XX, 1918, p. 1-8) au sujet du méonien κανδαῦλα. En combinant cette donnée avec celle de M. Rozwadowski sur l'illyro-vénète *Candāuia* et celle de M. Kretschmer sur le thrace Κανδάων, M. Jokl pourrait peut-être même, sous ce titre : *Thraker und Italiker*, nous donner un de ces articles dont il a le secret et où il s'emploie à retracer les isoglosses qui reliaient les anciennes langues indo-européennes d'Europe aux époques préhistoriques et protohistoriques.

Progrès de la linguistique généalogique universelle. — « Plus les recherches s'approfondissent, plus le nombre des familles diminue » (A. Meillet, préface des *Langues du monde*). Ainsi en est-il du domaine africain : Mlle Homburger, déjà connue par de savants travaux d'africanisme : *Phonétique historique du bantou*, énorme travail publié dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, *Le wolof et les parlers bantous* (*M. S. L.*, t. XVI), *Morphèmes africains en peul et en bantou* (*Ibid.*, t. XVII), *Le bantou et le mandé* (*Ibid.*, t. XIX), avait, en 1925, donné, dans le t. III de la *Mission Rohan-Chabot*, un ouvrage intitulé : *Le groupe sud-ouest des langues bantoues* (t. X, 176 p. in-4°). Depuis longtemps convaincue de l'unité foncière des langues nègres d'Afrique (actuellement groupées en dix-huit familles), elle publie aujourd'hui un grand et très intéressant article (*M. S. L.*, t. XXIII, p. 149-174) qui est intitulé : *Les langues africaines modernes et l'égyptien ancien.*

Suivant elle, tous les idiomes de l'Afrique noire découlent du vieil égyptien par voie de substitution de cette langue (au cours de l'Antiquité) à des langues de type inconnu. L'adaptation s'est faite par couches successives, dont la plus ancienne pourtant serait postérieure à l'époque des Pyramides. Il s'agit, suivant M. Meillet et suivant l'auteur, d'une « créolisation » du vieil égyptien. Il n'y a donc pas lieu de poser un « africain commun ». En revanche, toutes les langues nègres se résorbent dans une seule branche du chamito-sémitique (le vieil égyptien). C'est une énorme simplification.

La bibliographie des travaux de Mlle L. Homburger ne serait pas complète si l'on ne signalait pas ici les *Noms des parties du corps dans les langues négro-africaines* (Paris, 1928) et les *Préfixes nominaux dans les parlers peul, haoussa et bantous*, ouvrage in-8° de 168 p. publié par l'Institut d'ethnologie de Paris, t. VI, à la date de 1929, mais achevé en réalité en juin 1927 (avec une note finale de novembre 1928).

C'est depuis lors que l'auteur a reconnu que « les langues bantoue, peule et haoussa, non seulement ont la même origine que toutes les autres du continent noir, mais (comme elles) « dérivent de l'égyptien » ; ceci permettra de résoudre la plupart des problèmes réservés au cours

du second travail (le premier ne nous a été que tout récemment communiqué). Et c'est ce que fera sans doute M[lle] L. Homburger dans un prochain mémoire où elle s'aidera des formes anciennes connues grâce au vieil égyptien. En attendant, nous avons encore dans le *Donum natalicium Schrijnen*, p. 218-221 [1929], une « *Note sur les représentants modernes d'égyptien* H ».

Sur un autre domaine, celui des langues caucasiques, le progrès est analogue. Le nº 88 du *Bull. Soc. Linguist.* contient deux articles importants, l'un (p. 138-152) dû à M. R. Lafon : *Quelques rapprochements entre les langues caucasiques septentrionales et les langues kartvèles* (cauc. méridional, type, le géorgien). Il conclut, p. 152 : « Nous avons pu établir que certaines langues septentrionales et deux des langues kartvèles possèdent en commun plusieurs noms de nombre..., un élément morphologique signifiant « sous » et un pronom personnel de 1re personne (inclusif). Ces correspondances portent sur des phonèmes de type particulier et rare, et d'autres concordances précises de vocabulaire les confirment. La parenté des langues caucasiques septentrionales et des langues kartvèles ne pourra vraiment être démontrée que lorsque leurs grammaires comparées seront constituées, au moins dans leurs grandes lignes. Mais on peut trouver, en attendant, des arguments plus précis et plus solides que des ressemblances générales de structure ou des listes de mots rapprochés sans souci et même parfois au mépris de la phonétique. »

Le second article a pour auteur le prince N. Troubetzkoj. Ce sont des *Notes sur les désinences du verbe dans les langues tchétchénolesghiennes* (*caucasiques orientales*), p. 153-171 du même nº 88 du *Bull. de la Soc. de linguist. de Paris*. Voici la conclusion (p. 171) : « Le verbe *tchétchéno-lesghien*, portant un caractère passif, possède des participes munis de suffixes **-d-*, **-n-* (+ voyelles) et des désinences personnelles contenant un *r* ; or, dans la mesure où les langues indo-européennes possèdent des adjectifs déverbatifs ayant la valeur de vrais participes passifs, ces participes présentent les suffixes **-to-* et **-no-*, et les seules formes indo-européennes à valeur passive qui aient chance d'être anciennes présentent des désinences personnelles caractérisées par un *r*. Cette coïncidence est-elle fortuite? Peut-être que non. » Ainsi donc, le caucasique, puisqu'il devient probable qu'il forme un ensemble, serait apparenté à l'indo-européen. Or, on avait relevé jadis (Th. Kluge) des traits de formation des mots qui rappellent le chamito-sémitique. Il y aurait donc recoupement des données acquises par cette voie et d'autres encore (H. Möller, Pedersen) par la linguistique généalogique universelle. Elle est en bonne marche pour apporter bientôt son aide à l'histoire et à la préhistoire.

« **Les Hyksos sont-ils les inventeurs de l'alphabet?** » — Titre d'un savant article du P. Charles F.-Jean paru dans *Syria* (année 1928, p. 278-299, avec deux planches d'inscriptions sinaïtiques et deux ta-

bleaux donnant, l'un, les alphabets phéniciens, l'autre, les alphabets hébreu, phénicien, grec ancien, sabéen, safaïtique, sinaïtique, hiéroglyphique égyptien). On a beaucoup écrit depuis vingt-cinq ans sur l'origine de l'alphabet. Pendant la guerre, 1916 et 1917, un égyptologue allemand, M. K. Sethe, publia en particulier *Ursprung des Alphabets* et *Die neuentdeckte Sinaischrift*, études réimprimées en 1926 (sans aucune mention de la belle découverte de M. P. Montet qui date de 1923). La thèse de M. K. Sethe (qui remonte à Emmanuel de Rougé, milieu du siècle dernier), c'est que l'alphabet est d'origine égyptienne : « Les caractères des deux alphabets égyptien et phénicien — aussi bien leurs ressemblances que leurs différences — prouvent que celui-ci dépend effectivement de celui-là. » Suivant M. Sethe, l'alphabet égyptien a été créé au Sinaï par des « Hyksos », les Φοίνικες de Manéthon (cf. v. égypt. tardif *F-n-H-w*) ; car, en 1905, Flinders Petrie avait trouvé, dans la presqu'île du Sinaï, de petits monuments au nombre desquels onze portaient des inscriptions « dont les cent cinquante caractères étaient, les uns, hiéroglyphiques et les autres, de facture étrange ». De nouveaux textes ont été trouvés en 1927 par la mission Lake-Blake-Johnson, et l'on pense qu'il y en a d'autres encore à découvrir.

Que faut-il penser de cette théorie? Le P. Charles F.-Jean ne croit pas qu'*en fait* les signes alphabétiques du Sinaï représentent une étape intermédiaire entre la graphie égyptienne et les caractères alphabétiques archaïques (v. p. 291). Tout ce qu'on peut dire (p. 298), c'est que « le système d'écriture égyptienne a inspiré, peut-être, quelquefois l'écriture sémitique ». Il y a vingt ans, Prätorius écrivait qu'il était admissible que « l'alphabet sud-sémitique (sabéen, etc...) descendît, non pas de l'alphabet de Mésa ou d'une écriture différente et peu antérieure, mais plutôt d'une écriture beaucoup plus ancienne, écriture de caractère alphabétique au moins pour l'essentiel ». Bien que nous ayons aujourd'hui l'inscription d'Ahiram qui est du XIIIe siècle, alors que celle de Mésa n'est que du IXe, le P. Ch.-F. Jean estime que l'on ne peut pas encore préciser davantage. Suivant lui, on peut même douter de l'existence d'un alphabet au Sinaï.

Peut-être l'inscription découverte par M. Dunand et non encore publiée (inscription plus ancienne que celle d'Ahiram et qui présente, dit-on, les mêmes caractères phéniciens que celle-ci à côté de symboles d'allure hiéroglyphique) nous donnera-t-elle enfin la solution du problème. Il semble, en tout cas, que la thèse de l'origine égyptienne regagne du terrain, mais c'est sans doute dans le pays de Canaan plutôt que dans la péninsule du Sinaï qu'il faut chercher le berceau de l'alphabet.

Le berceau des Chamito-Sémites. — Dans le t. XXXIII de la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 1926, p. 299, M. V. Christian écrit : « Les rapports étroits du sémitique et du chamitique sont

généralement interprétés comme suit : les Sémites seraient arrivés en Arabie en partant de la pointe nord-est de l'Afrique. — Cette hypothèse est superflue ; elle est certainement fausse. — Il y a eu, sans doute au paléolithique récent, une vague de peuples venue d'Asie qui s'est répandue sur le nord de l'Afrique en passant par l'Arabie et la Palestine et qui, d'autre part, s'est étalée dans l'Asie antérieure, les deux centres étant l'Arabie pour la famille sémitique, l'est de l'Afrique pour la famille chamitique orientale. Regarder l'Arabie comme le berceau des Sémites est donc une supposition qui s'accorde parfaitement avec la parenté des Sémites et de ceux des habitants de l'Afrique septentrionale qui étaient Chamites. » Suivant M. Christian, la date de la communauté sémito-chamitique serait le paléolithique récent. N'est-ce pas une évaluation légèrement trop élevée et ne pourrait-on pas songer au début du néolithique?

Encore les Aryens dans le royaume de Mitanni. — Le même tome de la *Wiener Zeitschrift* contient (t. XXXIII, p. 1-2) un grand et très attachant article de M. Paul Kretschmer. Le titre en est : *Varuna und die Urgeschichte der Inder*. En 1908, *Revue*, t. X, p. 279-280, et en 1912, t. XIV, p. 53-54, on avait brièvement souligné l'intérêt des découvertes de H. Winckler à Boghaz-keuï. Depuis (1916, 1922 et 1923), une grande partie de ces archives cunéiformes a été publiée, entre autres le manuel hittite de Kikkuli de Mitanni sur la course en chars (Hrozny, *Bogh.-St.*, t. III, p. XII ; Jensen, *Stzber. d. Berl. Akademie*, 1919, p. 367 et suiv. ; Forrer, *Z. D. M. G.*, t. LXXVI, p. 252 et suiv.), qui contient les termes purement sanskrits : *aika-vartana*, « un tour simple » ; *teravartana*, « ... triple » ; *panza-*, « ... quintuple » ; *satta-*, « ... sextuple » ; *na*(*wa*) *vartana*, « ... nonuple ».

Le texte du traité de Mattiwaza, déjà publié en 1908, porte en accadien : *ilâni* (pl.) *Mi-it-ra-as-si-il*, *ilâni* (pl.) *A-ru-na-as-si-il Indara*, *ilâni* (pl.) *Na-sa-at-ti-ya-an-na ;* celui de Subbiluliuma porte *In-dar*, au lieu de *In-da-ra* et *U-ru-w*(*a*)*-na-as-si-el*, au lieu de *Arunassil*. On a reconnu depuis que *Mitrassil* et *Arunassil* sont des pluriels (cf. le *-l-* du nominatif qui se retrouve aussi au pluriel en mitannien, non indo-européen, v. Bork, *M. V. A. G.*, t. XIV, 1909, p. 27 et suiv.). Le sens est donc : « les dieux qui vont avec Mitra et (V)Aruna ». C'est à peu près ce qu'admettait déjà Schröder en 1908 : « les dieux avec Mitra, les dieux avec Varuna » (*Wiener Zeitschr.*, t. XXII, p. 348 et suiv.).

M. Kretschmer rappelle à ce propos que, dans le Rig-Veda, Mitra et Varuna sont accompagnés des Âdityas. Il ne s'occupe pas davantage de Indra et des Nâsatyas, évidemment nommés ici (si *-assil* indique un pluriel, *-anna* pourrait bien signaler un duel). Tout le poids de son argumentation se concentre, en effet, sur Varuna. Il rappelle qu'aux temps postvédiques Varuna est le Neptune indien et que, même dans le Véda, bien des traits supposent que c'est un dieu des eaux. Arguant du fait

qu'en hittite *aruna* signifie « mer », M. Kretschmer enseigne que c'est par un mélange d'idées suméro-accadiennes et d'idées indo-européennes que Varuna a fait l'évolution qu'il esquisse. Il soupçonne le même mélange dans le cas des *Asura*, qui, après avoir été des dieux dans les temps védiques les plus anciens, deviennent des démons, tandis que, dans l'Iran, *Ahura* tout court ou *Ahura-mazdâ* devient le dieu suprême. Peut-être, suivant lui, *Asura* (devenu régulièrement *Ahura* en iranien) est-il le même mot que le nom du dieu *Asur* (*Assur*), protecteur et éponyme des Assyriens.

Le royaume de Mitanni, celui de Hurri (Arménie occidentale) et les petits royaumes de Syrie et de Palestine, où régnait une aristocratie indienne mêlée d'Iraniens, auraient ainsi servi d'intermédiaires pour faire passer les idées religieuses des Suméro-Acadiens dans les cercles indo-iraniens, chose qu'avait déjà soupçonnée l'illustre védisant Oldenberg à la lecture des hymnes assyriens. Par là s'expliquerait enfin cette étrange anomalie que, dans l'Iran, les *daēvas* sont devenus des démons, tandis que, dans l'Inde, ce sont les Asuras qui ont été victimes de cette fâcheuse transformation. Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples et les futurs Hindous et futurs Iraniens étaient eux-mêmes séparés en « schismes » suivant qu'ils étaient fidèles aux vieilles idées indo-européennes ou qu'ils admettaient des compromissions avec les idées étrangères. Encore au temps des rois perses, la noblesse iranienne de la campagne restait fidèle à ses daevas, tandis que la noblesse de cour s'était ralliée au mazdéisme avec les souverains ; cf. l'article *Altpersische Adelsgeschichte* de Fr. W. König, qui fait suite à l'article de M. Kretschmer (p. 22-56).

Rm. La langue non indo-européenne de Mitanni apparentée à celle de Hurri (Harri) a reçu avec elle de M. Ungnad, l'assyriologue de Breslau, le nom de « subaräisch », v. Ebert, *Reallexicon der Vorgeschichte* (*Kleinasiatische Sprachen*).

Toponymie fluviale préitalo-celtique. — Dans un grand article extrait des *Studi etruschi*, Florence, 1929, p. 293-300, et intitulé *Gava e derivati nell' idronomia tirrena*, M. V. Bertholdi étudie le nom générique du « cours d'eau » *gav-* (cf. le *Gabellus* de Pline, même suffixe que l'Ἐντέλλας de Ptolémée, les *Matronae Gabiae* des sources de la Marne, près Langres, le basque *gavarro*, « ruisseau », et les différents *gaves* des Pyrénées, sans oublier *Gavarnie* lui-même, et enfin le gascon *gavarro*, « ajonc épineux »). M. Bertholdi montre que la « base » en question se retrouve sur trois aires différentes : dans la partie de l'Apennin et la partie des Alpes qui regardent la plaine du Pô et dans les Pyrénées franco-espagnoles. Il propose d'unir par la pensée ces trois aires, entre lesquelles il recherche des jalons intermédiaires, et de voir dans *gav-* (pourquoi pas *gab*?) un mot ligure, le ligure ne différant au fond ni de l'étrusque ni de l'ibérique (basque compris), mais n'ayant rien à faire

soit avec l'italique, soit avec le celtique. L'ensemble de l'article fournit des résultats vraisemblables, et l'on ne peut que louer M. Bertholdi de son érudition, de sa perspicacité et de sa modération. Si vraiment l'étrusque marche de pair avec l'ibérique (et le ligure), comme il paraît probable que le basque a des attaches avec le chamitique du Nord-Ouest (berbère), tout se classe assez bien. Mais il faudra sans doute attendre longtemps encore avant d'arriver à des certitudes.

La loi de la plus grande aire en géographie linguistique. — Tel est, librement traduit, le titre d'un article de M. Bartoli (*Rivista di Filologia*, nouvelle série, VII, p. 333-345). Cette fois, du moins, on peut, en partie, donner raison à l'auteur, ce qui est naturel, puisque M. Meillet (*Bull. Soc. lingu.*, XXVIII, p. 6 et suiv.) écrit que, dans les lois *néolinguistiques* de M. Bartoli « il n'y a », après tout, « qu'une manière intimidante d'énoncer des idées simples et connues de tous ». L'auteur, de ce jugement, en appelle à M. Mayer (dans la revue *Slavia*, VII, p. 156). Ce périodique n'étant guère accessible, on se contentera de dire qu'il nous avait toujours semblé que le nom. sing. **pətê*, « père », était plus ancien que gr. πατήρ, lat. *pater*, etc., à cause de sa singularité même. Peut-être en est-il autrement. Mais voici comment on aurait pu en prévoir le passé : à une époque très ancienne * *pətēr* se serait réduit à * *pətē* (cf. frç. *aimer*, etc., contre esp. *amar*, etc.) et les vibrations de l'*r* se seraient ajoutées à celles de la voyelle déjà longue *ē*, d'où une longue de trois temps (cf. skr. *pitâ*, etc.). Puis, sur une grande partie du domaine indo-européen, l'analogie aurait rétabli l'*r* (gr. πατήρ, got. *fadar*, etc.). Il serait à souhaiter que M. Meillet reprenne la question et nous éclaire définitivement. Cf. Bartoli, *Silloge linguistica Ascoli*, p. 63-130.

La phonétique indo-européenne de M. Bartoli. — Aux p. 63-130 de la *Silloge linguistica dedicata alla memoria di Graziadio Isaia Ascoli*, M. Bartoli s'occupe de nouveau des sonores aspirées et des sonores assourdies de l'indo-européen (y compris leur accord avec le rythme). La théorie est déjà connue des lecteurs de cette *Revue* (cf. t. XXXI, 1929, p. 284-285). Elle n'est pas plus sûre qu'elle ne l'était hier, et, si M. Bartoli accorde que ses adversaires aussi bien que les partisans de sa *néolinguistique* se réclament tous de la grande autorité d'Ascoli († 1907), il n'est pas douteux que le fondateur de la linguistique italienne eût désapprouvé une façon de voir qui réduit à néant ses géniales recherches sur les aspirées indo-européennes. Quoi qu'il en soit, apprenons à M. Bartoli que le premier *i* du latin *fidi* est bref et corrigeons (p. 105) son *δαρῆσθαι, qui n'est sans doute qu'une distraction pour δαρῆναι. *Scindere* et *findere*, formations tout à fait parallèles, sont les deux seuls verbes latins qui aient l'*i* bref au parfait. Pourquoi, quand M. Bartoli cite un article, ne donne-t-il jamais le nom de l'auteur?

La méthode appliquée en étruscologie (cf. *Revue*, t. XXX, p. 335). — Cette fois (*Il volto della Sfinge etrusca*, article de 46 p. in-8° extrait du

t. XIII de la *Rivista indo-greco-italica*, 1929), M. Fr. Ribezzo s'attaque bravement à la tablette de plomb de Magliano (*C. I. E.*, 5237) pour reporter ensuite les résultats acquis sur le cippe de Pérouse (*C. I. E.*, 4538). W. Deecke (*Rh. Mus.*, 39) avait, le premier, étudié la tablette de Magliano et, en 1884, dans le VI[e] cahier des *Etruskische Forschungen*, il avait traité des noms de magistrats dans les inscriptions étrusques. Ce dernier sujet vient d'être repris par M. Cortsen dans les mémoires de l'Académie royale du Danemark (*Hist.-fil. Kl.*, XI, 1, p. 1-34, année 1925). A la lecture du travail de M. Cortsen, on pouvait se dire qu'en quarante ans la question étrusque avait vraiment fait bien peu de progrès. Mais à lire M. Ribezzo, dont la méthode pourtant est prudente, on a l'impression qu'il a été fait quelques pas en avant. Toutefois, comme les idiomes asianiques, l'étrusque reste une langue profondément différente des autres langues anciennes, et, bien que M. Pedersen (*Litteris*, V, 1928, p. 157) affirme à nouveau sa conviction que le lycien et le hittite sont au fond identiques, nous sommes encore loin d'être arrivés à la pleine lumière dans une question qui s'entête à demeurer obscure.

Encore la « mode » en linguistique. — Pendant que nous critiquions M. Autran, M. H. Sköld, heureusement revenu de son long et périlleux voyage en Asie centrale, reprenait l'attaque contre les « japhétistes » dans un article des *Beiträge zur allgemeinen und vergleichenden Sprachwissenschaft* (Lund, année 1929, p. 80-129). Il est intitulé : *Zur Verwandtschaftslehre* et porte en sous-titre : *Die kaukasische Mode.* C'est avec plaisir que nous le constatons : le jeune et vaillant linguiste suédois pense sur ce point de la même façon exactement que la majorité de l'école française. Pas plus que M. Vendryes, M. H. Sköld n'admet que le marxisme triomphant en Russie prétende révolutionner même la science. Au reste, il finit par dire que pour son auteur « marxisme et marrisme » était une absolue nécessité : il faut hurler avec les loups, ce qui se dit en russe aussi bien qu'en français, nous l'apprenons grâce à M. Sköld. Ce dernier s'attaque, en outre, à M. F. Bork, dont nous avions lu le travail sur la langue de Mitanni (paru en 1909 dans les *Mittheilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*). Nous avions répété après lui (voir *Revue*, XXIX, 1927, p. 136) que le mitannien, dans l'Antiquité, était un chaînon intermédiaire entre le caucasique du sud (géorgien, etc.) et le caucasique du nord. M. H. Sköld ne laisse rien subsister de cette hypothèse et rappelle en même temps que la langue de Mitanni et celle de Hurri (Harri) sont apparentées, mais qu'il faut laisser à l'avenir le soin de décider si on les rattachera à un groupe connu et auquel. Plus récemment, M. Bork avait publié un livre intitulé *Skizze des Lükischen* (il s'agit du lycien). Ici encore, M. Bork veut qu'il s'agisse de caucasique ; mais, p. 97, M. Sköld conclut : « Das ist eben Borks Methode : ganz dogmatisch, ohne jeden Beweis. » En appendice enfin, on revient sur la querelle de M. Sköld (à propos du hongrois et de l'ossète)

avec M. G. Schmidt (voir *Revue*, XXX, 1928, p. 178) et il est apporté de nouvelles rectifications. — Tout Suédois qu'il est et quelle que soit l'indépendance de ses opinions, M. Sköld n'hésite pas à s'en prendre aux autorités scientifiques d'Allemagne et de Russie : il y a vraiment quelque chose de changé dans le monde.

Dans un article du *Journal asiatique*, 1909, p. 145-168, le P. Ch.-F. Jean étudie les *tablettes d'adoption* de Nuzi (16 kilom. au sud-ouest de Kerkouk), dans lesquelles on a voulu reconnaître la langue de Mitanni et de Hurri. Pour lui, c'est tout simplement un exemplaire d'accadien (assyro-babylonien) *sui generis*.

Parties anciennes et modernes dans l'Avesta. — Reçu de la *Linguistic Society of America* une dissertation in-8° de 160 pages intitulée *Studies in the syntax of Zarathushtra together with text, translation and notes*. Ce travail paraît être très sérieux ; mais il convient d'attendre le jugement des maîtres de la philologie iranienne.

A partir de la page 61, nous avons le texte et un *essai* de traduction des *gâthâ* (cf. *Revue*, t. XXVII, 1925, p. 365-366), puisqu'il est entendu que toute traduction de ces textes archaïques ne saurait être qu'un *essai*, destiné à être perfectionné par les recherches ultérieures. L'auteur, Maria Wilkins Smith, a adopté la supposition de M. A. Meillet : les strophes des *gâthâ* ont été reliées par des passages en prose qui ont disparu. En revanche, on est quelque peu étonné de voir que, dans sa bibliographie (p. 9-14), ne se trouve pas cité un article de M. A. Christensen, non pas les *Études sur le zoroastrisme de la Perse antique*, qui n'ont paru qu'en 1928 (*Det Kgl. danske Videnskabernes Selskab*, *Hist.-fil. Meddelelser*, XV, 2, p. 1-59), mais celui qui est intitulé *Quelques notices sur les plus anciennes périodes du zoroastrisme*, article paru dans les *Acta orientalia*, t. IV, p. 106 et suiv. L'auteur fait abstraction du Yasna, de l'Avesta récent, de la tradition pehlvie et de l'exégèse traditionnelle (p. 17) : elle nourrit l'ambition de comprendre les *gâthâ* comme aurait pu le faire un disciple immédiat de Zarathushtra. M. Meillet nous dira peut-être si elle a réussi.

Les langues anciennes de l'Asie antérieure. — M. Piero Meriggi, professeur à l'Université de Hambourg, africanisant et phonéticien, s'occupe avec autorité des langues anciennes de l'Asie Antérieure : lycien et hittite. Dans les *Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche* de l'Accademia dei Lincei (Rome, Giov. Bardi, 1929), il a publié un article de 42 p. in-8° qui est intitulé *La declinazione del Licio*. Ainsi qu'il est naturel, il s'appuie sur les travaux de ses devanciers, entre autres sur ceux du regretté Imbert (« geniale dilettante »), V. Thomsen et M. Holger Pedersen.

Ce dernier enseigne depuis longtemps que le lycien est simplement une forme tardive de ce hittite (idiome indogermanoïde ou parindoeuropéen), qui retient aujourd'hui si fortement l'attention des érudits (cf.,

en Allemagne, les travaux de MM. Hrozný, Ehelolf, Forrer, Friedrich, Götze ; en France, ceux de M. Delaporte, *Éléments de gr. hittite*, 1929 ; en Angleterre, ceux de M. Sayce ; en Amérique, ceux de M. Sturtevant, cf. *Revue*, t. XXXI, p. 289-290). En 1928, dans le t. V de *Litteris*, p. 157-158, M. H. Pedersen, fidèle, du reste à la doctrine de V. Thomsen, signalait des rapprochements précis entre le hittite et le lycien, en même temps que, dans une note, il promettait de discuter un jour ou l'autre avec M. Meriggi, l' « excellent linguiste italien » (de ce dernier, voir une étude sur le lycien, *Indog. Forsch.*, t. XLVI, p. 151-182).

Il va sans dire que c'est avec le plus grand intérêt qu'on suivra ces débats. En attendant, M. Meriggi nous invite à jeter les yeux sur un problème plus difficile encore, celui des *hiéroglyphes* hittites. Persuadé que la langue notée au moyen de ces hiéroglyphes est la même que celle que nous commençons à connaître par les textes *cunéiformes* hittites, M. P. Meriggi (*Zeitschrift für Assyriologie*, t. V de la nouvelle série, octobre 1929, p. 165-212) entre, lui aussi, dans la voie ouverte par Peiser (1892), Jensen (1894), Thompson (1913), Frank (*Die sogenanneten hettitischen hieroglyphischen Inschriften*, 1923), en dernier lieu par le Dr Cowley (*The Hittites*, Londres, 1926 ; cf. encore *Proceedings of the Brit. Acad.*, t. XIII, 1928). Le travail de M. Meriggi, qui porte modestement en sous-titre : *Eine Vorstudie zur Entzifferung*, est des plus sérieux et fait attendre une nouvelle étude. On a l'impression que l'auteur est tout près du but. En tout cas, les études asianiques comptent de plus un solide travailleur qui joint, à la large information de M. Autran, un souci très vif de la méthode et des vraisemblances linguistiques.

Sur un domaine voisin, celui des inscriptions khaldes (ou vanniques), un savant, originaire du Caucase, M. Tseretheli, vient de publier à Heidelberg (chez Winter, 1928) une étude de 84 p. in-8° intitulée *Die neuen Haldischen Inschriften Königs Sardur von Urartu, Ein Beitrag zur Entzifferung des Haldischen*, étude extraite des *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie, phil.-hist. Klasse.* Il s'agit des sept inscriptions trouvées à Van en 1916 (voir *Revue*, t. XXIX, 1927, p. 136-137). Il y a longtemps déjà (1882) que M. Sayce avait publié la première de ces inscriptions dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XIV, n° 40 ; et elle avait été l'objet d'une seconde étude par St. Guyard, *Mélanges d'assyriologie*, 1883, enfin publiée à nouveau dans le *Corpus inscriptionum Chaldicarum* (Lehmann-Haupt, I, 1928). Mais le problème qu'elles posent n'est encore que partiellement résolu.

La situation est la même, en somme, que pour le hittite (la langue est notée dans le système cunéiforme), avec cette différence que le hittite étant apparenté de près ou de loin à l'indo-européen, on peut s'aider de ce dernier pour obtenir des valeurs sémantiques, tandis que, pour le vannique, on a sans doute eu tort de compter avant l'heure sur le caucasique, dont la forme ancienne n'est pas encore connue, les grammaires

comparées n'étant pas faites sur ce domaine (pourtant M. Tseretheli fait quelques rapprochements d'ordre grammatical avec le géorgien et le sumérien). Les deux bilingues dont on dispose jusqu'ici, la stèle de Kelischin étudiée en 1904 par Belck et la stèle de Tôpzauä, étudiée *Zeitschrift der deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Lehmann-Haupt, 1904, t. LVIII), sont trop peu lisibles ou trop abîmées aux endroits décisifs pour jeter beaucoup de lumière sur cette langue toujours obscure. L'œuvre de M. Tseretheli, très conservatrice et très prudente, ne saurait en rien être atteinte par les critiques justifiées que M. H. Sköld a formulées contre les théories erronées de M. Marr, qui, du moins, a le mérite d'avoir donné la meilleure édition des sept inscriptions de Van.

Linguistique et folklore. — *Sborník prací... Tillovu = Mélanges pu- en l'honneur de M. le prof. Tille.* Prague, éditions « Orbis », 1927 ; 1 vol. in-8º de 276 p.). — L'énumération des livres et articles du prof. V. Tille (elle remplit les pages 240-266) explique qu'il soit très connu dans toute l'Europe et qu'en dehors de la Tchécoslovaquie bon nombre de savants lui aient apporté leur hommage à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance (1867). Aux p. 269-271, on trouvera des résumés pour les articles écrits en des langues autres que le français. Voici la contribution de nos compatriotes : p. 1-15, un grand article de M. F. Baldensperger (*Bohême et Bohème*), déjà signalé avec éloges par M. Meillet dans le *Bulletin de la Société de linguistique ;* un travail très intéressant de M. J. Bédier sur *Roncevaux* (M. Tille a tenu à visiter ce coin des Pyrénées) ; un article de M. van Gennep : *L'incantation du sifflet en Savoie* (p. 76 et suiv.) ; un autre, très important pour l'histoire littéraire, de M. A. Mazon (*Le texte original des poèmes en prose d'I. Turgenev*, p. 132 et suiv.) ; enfin, les savantes réflexions de M. Meillet sur ce thème : *De quelques adjectifs signifiant « beau »*, p. 138-139[1]. Il convient de signaler, en outre, la dissertation de M. M. Wilmotte sur le fameux *celtice loqui* (p. 222-230) de Sulpice-Sévère. Voici son interprétation : « Parle-nous le gallo-latin, ou, si tu préfères..., le celto-latin..., pourvu que tu nous parles de saint Martin. » Il s'agirait déjà du français.

Recherches asianiques. — Au tome XXX de cette *Revue* (1928, p. 333) s'est trouvée l'occasion de signaler l'apparition d'un nouveau périodique spécialement consacré à ces études (*Kleinasiatische Forschungen*). Le second cahier (p. 161-358) est des plus intéressants. Il débute par un très grand article de M. Albr. Götze dont voici le titre : *Die Pestgebete des Mursilis* (texte hittite, traduction et commentaire, soit 90 p. in-8º). Ce spécialiste, de passage à Paris, a bien voulu, écrit M. L. Delaporte dans l'*Avant-propos* de ses *Éléments de grammaire hittite* (Paris, Maisonneuve, 1929), lire une épreuve de son ouvrage dont peut-être

1. P. 139, lire : *sanskrit classique*, au lieu de : *sanskrit védique*. Que le double λ de καλλίων, etc., soit dû à une *gémination expressive*, la chose est évidente.

pourra-t-on dire un mot plus tard. — Vient ensuite (p. 252-272) l'article sur lequel se jetteront d'abord tous ceux qu'intéresse le problème de *Tawagalawas* 'ΕτεϜοκλεϜης = 'Ετεοκλῆς. Sous ce titre : *Für die Griechen in den Boghazkoï-Inschriften*, M. E. Forrer répond en détail à M. J. Friedrich, qui, dans le premier cahier de la même collection (*K. F.*, p. 87-107), avait, on se le rappelle, attaqué toutes ses identifications de noms propres, ne laissant subsister que celle de *Tawagalawas* = 'Ετεοκλῆς, et encore avec doute. On a dit que M. Sturtevant avait déjà relevé le gant en faveur de M. Forrer. Ce dernier n'a pas de peine à montrer qu'il a raison pour 'Ετεοκλῆς, 'Ανδρεύς et Αἰολός ; mais il maintient d'autres assimilations comme celle de Τροία = Ta-ru-(u)-i-sa, etc., qui restent bien incertaines. En revanche, grâce à lui, *kuirwanas* (voir *Revue*, t. XXVIII, 1926, p. 209-212) se voit restituer ses lettres de noblesse (sens : « roi, chef »). Au reste, M. Forrer, qui, p. 273-285, donne encore une étude sur le mot hittite *sakija*(*H*) « verfinstern », annonce tout un livre sur cette question passionnante de protohistoire hellénique. Il convient donc d'attendre ; mais on le fera avec impatience, la chose va de soi.

Signalons encore, p. 286-296, une étude de M. J. Friedrich sur l'irréel et le potentiel en hittite ; p. 318-320, une note de M. P. Kretschmer sur une nouvelle inscription carienne ; p. 321-334, un article de M. Landsberger sur *Habiru* et *Lulahhu* (il s'agit de savoir si, oui ou non, le premier vocable est identique au nom des Hébreux : l'auteur conclut par la négative). Mais on accordera une mention spéciale à un second article de M. P. Kretschmer, qui, p. 297-317, donne la suite de son beau travail sur Varuna (*W. Z. D. M.*, 33, 12) et de son article de la *Kuhn's Zeitschrift*, t. LV, intitulé *Weiteres zur Urgeschichte der Inder* : dans ce dernier, il cherchait à prouver que le nom du dieu national des Hindous, *Indra*, provient du hittite *Inar* ou *Inaras*. Il est curieux que cette fois le professeur de Vienne ne fasse plus état du mitannien *Indar*, etc. En revanche, il rappelle que M. Hrozny a trouvé dans un texte hittite le nom divin *A-ag-ni-is*, qui n'est autre que l'*Agni* hindou (lat. *ignis*).

Ce cahier des *Kleinasiatische Forschungen* est complété par une série de recensions dues à M. F. Sommer. La dernière et la plus intéressante présente au public la 1re livraison du *Corpus inscriptionum Chaldicarum* de Lehmann-Haupt. Souhaitons que le tome II ne se fasse pas attendre longtemps et qu'il présente le même intérêt.

Le hittite au Caucase. — Reçu de M. Nemirovskij, professeur à Vladikavkaz, un grand article intitulé Chettskij jazyk (Langue hittite). L'auteur, très au courant de la production mondiale sur le sujet, se demande s'il faut regarder le hittite comme une langue indo-européenne sans plus, ou bien adopter les vues de MM. Forrer et Sturtevant, qui reconnaissent ici le descendant d'un idiome apparenté à l'indo-européen. Il paraît, avec raison, se décider pour la seconde alternative.

A. CUNY.

Bibliographie hittite. — Le Dr Contenau, dont nous avons à diverses reprises analysé les publications (cf. *Revue*, 1921, p. 249-250 ; 1925, p. 75-76 ; 1927, p. 78-79 ; 1928, p. 139-140), s'est proposé de dresser le bilan des travaux relatifs au grand peuple qui, sur le champ de bataille de Kadesch, balança un moment la fortune de Ramsès II.

En 1922 parurent ses *Éléments de bibliographie hittite* (Paris, Geuthner ; 137 pages in-8o). Ce volume s'ouvre par un méthodique et substantiel « Tableau des études hittites », dont voici l'économie : nom (on écrit, tantôt, « héthéen », de Heth, l'éponyme de la Genèse ; tantôt, « hittite », suivant la vocalisation biblique ; tantôt, « hatti », qui est la vraie forme, transcrite « khéta » par certains égyptologues) ; sources (Ancien Testament, monuments égyptiens, documents assyriens, lettres de Tell-el-Amarna, tablettes de Boghaz-Keuï) ; voyages d'exploration (dont le plus ancien est celui de Charles Texier, 1833-1837, résultats publiés en 1839) ; déchiffrement des hiéroglyphes hittites (surtout Sayce) ; langue (en particulier, Hrozny, Forrer) ; art et archéologie (initiateur, Georges Perrot, puis Heuzey, Pottier) ; fouilles (à Zendjirli, à Boghaz-Keuï, à Euïuk, à Sakje-Gheusi, à Karkemich) ; glyptique (Ménant, Hogarth, Contenau) ; religion (le grand couple divin de l'Asie : déesse de la fécondité, principe mâle de la fécondation) ; race (arguments du P. de Cara en faveur d'un élément indo-européen).

C'est l'ordre chronologique qu'adopte le Dr Contenau pour classer les innombrables recherches dont le pays et la nation des Hittites sont l'objet depuis bientôt un siècle. Quand un ouvrage a suscité des comptes rendus, il les mentionne. Son dépouillement nous renseigne donc à souhait. Il est fait avec une conscience et un soin remarquables.

Il y a cependant une légère erreur que je ne puis me dispenser de signaler, puisqu'elle me concerne. Outre le Radet (G.) que notre bibliographe inscrit aux années 1891, 1893, 1895, 1909, il catalogue, pour l'année 1886, un Radet (P.), sous cette rubrique (p. 40) : « Voyage en Karamanie ; description du monument d'Eflatoun-Bounar. » Le Karamanien en question, « c'est moi-même, Messieurs, sans nulle vanité », dont le mémoire fut utilisé par Georges Perrot dans son *Histoire de l'Art* (t. IV, p. 810). Il faut donc, p. 130, à la Table des noms d'auteurs, éliminer mon double et reporter la date au début de la ligne précédente.

Cette première série bibliographique comprenait environ 950 fiches. En ayant réuni, de 1922 à la fin de 1926, plus de 400 autres, le Dr Contenau les a publiées sous le titre : *Supplément aux éléments de Bibliographie hittite* (extrait de *Babyloniaca*, t. X, fasc. 1-3, Paris, Geuthner, 1927, 76 pages in-8o). L'ensemble de ces relevés forme un répertoire des plus riches et l'on ne saurait être trop reconnaissant à l'auteur de nous tenir si bien au courant d'une question plus que jamais à l'ordre du jour.

César en Gaule. — Dans la série des auteurs latins à l'usage des classes publiée par la librairie Hachette, l'édition de César dont nous disposions

jusqu'ici était de nature à satisfaire les plus difficiles. Ébauchée par E. Benoist, mise sur pied par S. Dosson, tenue au courant par Paul Lejay, elle avait atteint son quinzième tirage en se perfectionnant d'étape en étape. On aurait donc pu continuer à se servir d'elle. Mais, depuis qu'elle était née, les recherches des philologues et des archéologues avaient multiplié les découvertes. Puis, tout ce qui concerne notre plus ancien passé national a trouvé son expression dernière dans l'œuvre fondamentale de Camille Jullian. Il était bon d'étudier à nouveau le divin Jules en connexion avec son quasi-homonyme. C'est ce qu'a fait L.-A. Constans.

Il a d'abord publié son texte dans la collection Budé. Il le réédite, avec quelques retouches, dans la collection Hachette (Paris, 1929; 1 vol. in-32, XLVI-502 pages). Nous avons dit les mérites de son premier travail (*Revue*, 1927, p. 110-111). Ils reparaissent, bien entendu, dans le second, où tout, introduction, notes, explications et commentaires, index historique, géographique et archéologique, est de la meilleure qualité. Sans plus insister sur l'éloge, signalons quelques points.

L'édition Dosson a pour titre : « Commentaires sur la guerre des Gaules. » L'édition nouvelle est intitulée plus brièvement : « Guerre des Gaules. » Voici la raison de cette coupure : « Le mot *Commentarii* n'a pas du tout le sens de notre mot *Commentaires*. Il n'équivaut pas non plus, comme on l'a cru, à *Mémoires* ni à *Journal;* mais on le traduirait assez exactement par le français *Notes* » (p. XXX). César avait sans doute fait suivre ses *Commentarii rerum gestarum* des mots *bellum gallicum*.

Sur la date de la composition du livre, deux thèses s'opposent : celle d'une rédaction annuelle, après chaque campagne ; celle d'une publication d'ensemble, en une fois. C'est à cette seconde théorie que s'arrêtait Dosson (p. XIII), suivant qui les commentaires furent écrits après la défaite de Vercingétorix. Même opinion chez Constans, qui adopte comme époque la plus vraisemblable « les mois d'octobre, novembre et décembre 52 » (p. XXXV).

Si parfaitement au point que soit la nouvelle édition Hachette, elle ne dispense pas de recourir à l'ancienne. Celle-ci, plus étendue (764 pages), renferme bien des remarques précieuses que l'autre, moins développée (502 pages), ne nous fournit pas. En revanche, si Dosson a pris soin de dresser un lexique militaire, on trouve, chez Constans, les variantes des manuscrits, avec trois notes sur la chronologie, l'onomastique et les figures du style. Pour l'illustration, il arrive aux deux éditeurs de reproduire les mêmes monuments ou de tracer les plans des mêmes batailles. Mais, en général, leur choix diffère. Quant à la « Carte de la Gaule au temps de César », celle de l'âge heureux où l'on ne s'effrayait pas du prix d'une planche en couleurs est plus claire, plus détaillée, plus agréable à l'œil que le rectangle noir et sommaire de sa remplaçante.

D'ailleurs, sous le rapport archéologique, on écoutera de préférence Constans, qui joint son acquis personnel à la science merveilleusement informée et pénétrante de Camille Jullian. Mais si Dosson n'a pas eu la bonne fortune d'avoir un pareil initiateur, il s'est appuyé sur les conclusions d'un des maîtres de la topographie militaire, le colonel Stoffel, qui avait au plus haut degré le sens du terrain et dont, récemment encore, on mettait en lumière la sagacité, à propos du champ de bataille de Pharsale (cf. *Revue*, 1929, p. 385).

Bien souvent, les deux éditions successives s'accordent, comme pour fixer, par exemple, au Puy d'Issolu le site d'Uxellodunum (Dosson, p. 531 ; Constans, p. 393). Quand il y a divergence, c'est une excellente occasion de s'exercer à la critique en cherchant la vérité entre des éléments contradictoires.

Pour nous y aider, recourons au *Guide illustré des campagnes de César en Gaule, suivi d'un guide sommaire de Vienne, Orange, Arles, Saint-Rémy, Fréjus*, par L.-A. Constans (Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; 1 vol. in-8°, 132 pages, avec 17 croquis topographiques, VIII planches et une carte). Ce petit volume Budé complète à point l'édition Hachette. Ci-dessus (p. 21), il est, de la part du plus compétent des juges, l'objet d'une appréciation à laquelle on ne peut que pleinement souscrire. Nous avons là, sur la conquête et la colonisation de la Gaule, un recueil de morceaux choisis appelé, si je ne m'abuse, au plus vif succès.

Georges RADET.

En pays hittite (H. H. von der Osten, *Explorations in Hittite Asia Minor, Oriental Institute communications n° 2*. Chicago, 1927, in-8°, 104 pages). — Peut-être est-il un peu tard pour présenter ce compte rendu de voyage, qui date de 1927. Il mérite en tout cas d'être signalé. L'auteur raconte avec précision le voyage qu'il a fait de Constantinople, par Angora et Boghaz-Keuï, à Samsoun (Amisos), puis, de Samsoun, par Amasia, à Angora, puis d'Angora à Kaisarieh et à Ulu-Kushar, où il a retrouvé le chemin de fer qui va à Konia et Constantinople. On lira avec plaisir et profit les récits des incidents de voyage, les visions de paysages anatoliens, appuyées d'illustrations nombreuses et variées. Quant aux constatations archéologiques, elles sont naturellement indiquées d'un mot. On remarquera l'indication des restes phrygiens de Karahissar (p. 71) et d'autres localités situées à l'est de l'Halys, confirmant ce que nous dit Sargon (722-704) du rôle de la grande monarchie de Mita de Moushki (Midas). A signaler également ce qui est dit des vestiges hittites de la région de Comana Pontique, en raison de la controverse sur la position de Kizzuvatna. A l'heure où nous écrivons, les résultats scientifiques du voyage ont déjà été partiellement consignés ailleurs. Mais les fervents de choses hittites qui les suivront feront bien

de se reporter au compte rendu de l'expédition qui a été le point de départ de ces travaux.

Calendriers antiques (J. K. Fotheringham, *The calendar*, extrait du *Nautical Almanac for 1931*. Londres, 1929 ; in-8°, 13 pages). — C'est un résumé clair et substantiel des questions relatives aux différents calendriers, présenté avec la compétence spéciale de l'astronome.

J'ai quelque peine à croire l'octaétéride grecque dérivée de Babylone. Le calendrier babylonien du VIe siècle, tel qu'il résulte du tableau dressé par M. Sidersky (dont M. Fotheringham ne paraît pas connaître l'étude sur la *Chronologie assyro-babylonienne*), marque plutôt un acheminement avec tâtonnements vers l'ennéakaidékaétéride qu'une octaétéride. Et il paraît difficile de séparer l'octaétéride grecque des grandes fêtes quadriennales réglées dès le début du VIe siècle.

En marquant la coïncidence entre les calendriers égyptien et arménien, l'auteur aurait pu signaler l'intermédiaire, qui me semble évident: le calendrier perse.

On trouvera à la fin de la notice de M. Fotheringham le texte de l'*Easter Act* de 1928.

E. CAVAIGNAC.

Cryptogramme magique (Arthur S. Hunt, *A Greek cryptogram*, dans les *Proceedings of the British Academy*, vol. XV. London, Humphrey Milford, 1929 ; in-4°, 10 pages et fac-similé ; prix : 2 s.). — Un papyrus grec, récemment découvert en Égypte, défiait toute interprétation par ses caractères bizarres. M. Hunt explique comment il a été amené à constater qu'on se trouvait en présence d'un cryptogramme magique, dont le copiste avait déformé les lettres de l'alphabet pour mieux dépister les profanes. Il reconstitue le texte et donne une traduction, suivie de notes philologiques.

P. ALFARIC.

Le commencement de l'histoire de l'Europe. — Sur ce sujet, M. Victor Ehrenberg (*Vom Beginn der Geschichte Europas : Prager Antrittsrede*. Prag, Taussig und Taussig, 1929, 23 p. in-8°) présente une série de brefs et ingénieux aperçus. Le premier théâtre de cette histoire fut la région égéenne, que son emplacement et sa configuration destinaient à assurer la jonction entre deux parties du monde et entre deux époques de l'histoire universelle. Dans cette région, où avait fleuri la civilisation crétoise, encore si étroitement liée à l'Orient, s'installèrent au IIe millénaire les Achéens et se forma la civilisation mycénienne. Cette dernière, de caractère mixte, a fortement subi l'influence minoenne, et elle porte en germe « la première époque de l'histoire grecque » ; les œuvres des Mycéniens témoignent déjà de cette vigueur créatrice qui, pour nous, est inséparable de la notion d'hellénisme. A la fin du IIe mil-

lénaire, la civilisation mycénienne s'effondra sous les coups des Doriens, dont l'arrivée marqua le début d'une ère nouvelle : c'est alors seulement, en effet, que la Grèce fut décidément affranchie de l'influence orientale. Désormais, la voie était libre pour l'histoire hellénique, au sens strict du mot, et, en même temps, pour l'histoire de l'Europe.

Paul CLOCHÉ.

L'auteur de l'Odyssée. — Il y a une trentaine d'années, S. Butler soutenait que l'*Odyssée* était l'œuvre de Nausicaa. Dans un bref opuscule (*Samuel Butler and the Odyssey*. Londres, Cape, 1929, 95 pages), M. B. Farrington veut apporter de nouveaux arguments à l'appui de cette thèse : l'*Odyssée* aurait été composée par une jeune fille de la région de Trapani qui se serait peinte sous le nom de Nausicaa et aurait décrit les environs de sa patrie en prétendant montrer Schéria et Ithaque. On devine combien de telles assertions sont difficiles à démontrer ; en particulier, en matière d'identification topographique, nombreux sont les sites méditerranéens (ou même autres) qui, sans se réclamer de fortes traditions, ressemblent à des descriptions odysséennes ; pour ne parler que des travaux de ces dernières années, rappelons que M. Victor Bérard, R. Hennig et Jan Styka ne se sont pas trouvés d'accord et que Doerpfeld combat toujours l'identification classique d'Ithaque avec Thiaki. Contrairement aux espoirs de M. Farrington, c'est dans la partie négative de son œuvre que le lecteur trouve le plus à glaner : il y a à la fois de l'humour et de la passion dans sa polémique contre les *scholars* anglais et plus d'une remarque intéressante sur les différences qui séparent l'*Odyssée* de l'*Iliade*.

Théâtre grec. — M. Navarre vient d'enrichir la collection du *Monde hellénique* d'un fascicule où il fait bénéficier le grand public de sa science du théâtre grec (*Les représentations dramatiques en Grèce*. Paris, Les Belles-Lettres, 1929, 54 pages et 12 planches). L'ouvrage ne vise pas à apporter des découvertes nouvelles, mais à nous présenter l'état actuel de nos connaissances. Il est avant tout vivant : par ses chapitres concis et d'une netteté attique sur les concours, les édifices, les représentations, le public ; par ses illustrations suggestives (empruntées, pour la plupart, aux ouvrages récents de Mlle Bieber et de M. Séchan) ; enfin, par la reconstitution de ce que put être la première représentation d'*Œdipe-Roi*. Nul n'aura plus le droit d'ignorer comment étaient joués les drames grecs ; et qui voudra pousser son étude plus loin trouvera là une excellente initiation[1].

Georges MATHIEU.

1. Deux inadvertances typographiques seront évidemment corrigées dans une prochaine édition : p. 24, lire *Agamemnon* au lieu des *Euménides* ; p. 38, lire *la campagne béotienne* au lieu de *attique*.

Les cultes de la Dacie romaine. — M. Leslie Webber Jones a fait paraître dans les *Publications of classical Philology* de l'Université de Californie (IX, 8, 1929, p. 245-305) un mémoire intitulé *The cults of Dacia*, qui repose sur une étude minutieuse des inscriptions et sur le classement méthodique des données qui s'en dégagent. La majeure partie du travail est occupée par le relevé des textes concernant les différentes divinités, rangées par catégories ; en résumé, sur 100 inscriptions, 32,7 sont dédiées à des dieux romains, 21,3 à des dieux orientaux, 17,7 à des dieux grecs, 10,8 à des dieux italiques (la distinction entre dieux romains et dieux italiques est bien factice et l'on ne voit pas pourquoi les *Fontes* et *Nymphae* sont rangées parmi les premiers, Minerve et Vénus parmi les seconds), 9,7 à des associations syncrétiques, 7,4 à des abstractions divinisées — sans parler d'un petit nombre de dédicaces aux empereurs divinisés ou à des divinités celtiques ; les cultes romains et italiques représentent près de la moitié du total et les cultes orientaux plus du cinquième.

Les derniers chapitres examinent quelques questions d'ordre général, à grand renfort de tableaux statistiques et de pourcentages : condition des dédicants (mais au lieu de les diviser en hommes et femmes, libres, affranchis et esclaves, il eût été plus instructif de prendre comme base les métiers et professions, ce qui eût permis de constater tout de suite le rôle prépondérant de l'armée ; M. Jones indique lui-même plus loin que la moitié de ses textes émanent d'officiers, de soldats ou de marchands accompagnant les légions), lieux de provenance (sur 100 inscriptions, 39 viennent d'Apulum), historique des cultes (les dieux romains et orientaux ont été introduits en Dacie par les soldats ; la grande voie de pénétration des premiers est la route Aquilée-Viminacium-Apulum ; les plus anciennes dédicaces remontent au règne de Trajan, les plus récentes à celui d'Aurélien). Une carte accompagne le mémoire, mais elle est trop petite et trop pauvre de noms pour être utile.

Maurice BESNIER.

Emploi du comparatif (*Sprache und Persönlichkeit. Der Sinn komparativer Personalbezeichnungen*, von Kurt Stegmann von Pritzwald, Lektor an der Universität Iena. Frommannsche Buchhandlung (Walter Biedermann, Jena, 1927). — Les sportsmen qui parlent couramment de *juniors* et de *seniors*, les gens, Allemands ou non, qui se servent du mot *Herr* ignorent, pour la plupart, n'en doutons pas ! qu'ils emploient des comparatifs. (*Herr* provient de *herriro*, comp. de *hêr*, aujourd'hui *hehr* = auguste). Ce que l'on compare ici, c'est : le temps, le lieu ou la valeur — quelquefois les trois simultanément. La base de la comparaison, c'est le sujet parlant. Le comparatif indique un « *degré plus* » par rapport à l'individu, le superlatif par rapport à une masse sociale. Le positif, au contraire, est toujours essentiellement *objectif*.

Relation de temps? — D'âge surtout : πρεσβύτεροι, *seniores*, pour Athènes et Rome antiques (*centuriae seniorum*, Tite-Live, I, 43) ; à l'époque chrétienne, *presbyter>prester>prêtre* ; en ancien haut-allemand *priestar*, l'actuel *Priester*. Semblable origine de *die Eltern* (= die Aelteren).

Relation de lieu? — Avec ou sans déplacement. Le chef qu'on appelle *prior*, parce qu'il se tient au premier rang dans le combat, garde aux yeux du sujet son « avance », même immobile sur son trône par exemple. Outre ce rapport pour ainsi dire horizontal, le comparatif peut définir le rapport vertical : le chef est envisagé comme se rapprochant du ciel, des dieux ; de là, par exemple, *superior*, en allemand *oberst*, superlatif substantivé pour désigner un colonel ; le positif *ober* n'a survécu comme substantif que dans la langue ecclésiastique : *die Oberin*, la supérieure, la prieure.

Relation de valeur? — Plus l'histoire évolue, plus l'individu prend conscience de sa valeur, plus, donc, il a tendance à user du comparatif, moins modeste que le superlatif originel. Le grec nous édifie à cet égard, où de οἱ ἄριστοι, κράτιστοι, βέλτιστοι on passe à οἱ ἀμείνονες. En latin, on enotrait transition analogue de *optimi* (optimates) à *meliores*, *majores*, moins respectueux et postérieurs comme latinité. Chez les Germains, par contre, aucun terme correspondant : la seule naissance fait la noblesse (*adal, der Adel*). Il y a bien *der Meier* (major), le métayer, et *der Meister* (magister), mais ce sont précisément des emprunts au latin.

Voilà l'essentiel des observations de M. St. von Pritzwald. Intéressante monographie de linguistique comparée ; c'est par la synthèse de petits travaux de ce genre que deviennent possibles les vastes études d'ensemble.

Sapho et Prométhée (*Collection bilingue des classiques étrangers* : GRILLPARZER, *Sapho*, texte traduit et présenté par AUGUSTE EHRHARD, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, 1929 ; éditions Montaigne, 13, quai Conti, Paris ; prix : 15 fr.). — GŒTHE, *Drames de jeunesse (Prométhée, etc.)*, textes préfacés par H. LICHTENBERGER, professeur à la Sorbonne, traduction de E. HERRMANN, ibid. ; prix : 18 fr.). — Nos collègues de lettres anciennes nous sauront certainement gré d'attirer leur attention sur cette collection nouvelle, conçue d'après le modèle de l'excellente collection Budé (texte et traduction se font vis-à-vis). Les hellénistes en particulier auront plaisir à découvrir — ou à relire — dans une traduction parfaite la *Sapho* du poète autrichien Grillparzer. Connaît-on suffisamment chez nous ce beau drame du Génie et de l'Amour? Il peut se résumer dans ces vers : « On ne descend pas impunément du banquet des dieux au milieu des mortels », et : « Tu veux cueillir des roses, et tu t'enfonces des épines dans le cœur. » Sapho, éprise du jeune Phaon, se voit préférer une rivale plus simple de cœur, Melitta ; comme le Tasse de Gœthe, elle se déchire aux ronces de la vie : comme

la Jeanne d'Arc de Schiller, elle déchoit dès que, pour des satisfactions terrestres, elle oublie sa mission divine. M. Ehrhard est peut-être bien sévère, quand il voit ici deux drames « mal amalgamés » : la *Sapho* viennoise, telle qu'il nous la présente, reste admirablement sculpturale.

Non moins intéressant le *Prométhée* gœthéen, simple fragment, mais si vigoureux ! Pour le jeune Gœthe, à ce moment en pleine exubérance, Prométhée c'est l'artiste créateur, le Génie qui, dressé contre le médiocre, « se met en opposition violente avec Zeus et les nouveaux dieux en façonnant, de sa propre initiative, des hommes, en leur donnant la vie grâce à l'assistance de Minerve et en fondant ainsi une troisième dynastie » (Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, livre XV). La comédie de l'Amour et du Génie dans *Satyros*, une vision originale de l'art grec dans *Les dieux, les héros et Wieland*, voilà, pour des « classiques », bien des raisons de lire, semble-t-il.

Robert PITROU.

Philologie. — Dans *University of California Publications in Classical Philology* (1928), M. Nutting continue ses études de syntaxe latine : 1° dans l'article *The utor, fruor group* (vol. X, n° 1), il montre, avec raison, que, pour définir avec exactitude la valeur d'un type syntaxique latin, la considération de la « source » indo-européenne de ce type empêche souvent de bien voir le vrai sens des faits latins. — 2° Dans l'article *Quid me fiet?* (vol. VIII, n° 9), il passe en revue un très grand nombre de phrases de ce type et en interprète l'ablatif comme signifiant « au sujet de, en ce qui concerne ».

Continuant ses recherches sur le groupe *utor, fruor*, M. Nutting, vol. X, nos 2, 3, établit que l'ablatif auprès des verbes de ce groupe, ayant le même sens que l'accusatif, exprime l'objet (« objective Ablative »), et que si, après l'époque archaïque, l'ablatif remplace l'accusatif, qui est cependant le cas normal de l'objet, cette évolution étrange doit être un « mannerism », une élégance affectée imposée surtout par l'école. Cet usage, déjà prédominant en vieux latin pour *utor*, se serait étendu par analogie aux autres verbes du groupe, à cause de la parenté sémantique qui les unit. — Dans les nos 4 et 5, il donne la liste, très longue et précieuse (p. 80 à 149), des textes qui sont à la base de son étude et y rattache un certain nombre de remarques spéciales relatives à chacun de ces verbes.

Dans le même périodique, vol. IX, n° 10 (1929), M. William A. Merrill examine la technique du Lucretian and Virgilian Rhythm en comparant l'ordre des dactyles et des spondées, les césures et diérèses, l'emploi de certaines expressions, la formation des périodes.

A. JURET.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

Collection Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres).

1° Textes d'auteurs grecs et latins, in-8°, édités et traduits :

Platon, *Œuvres*, t. IV, 2e partie, *Le banquet*, par L. Robin, 1929 ; 1 vol., cxxi-92+92 pages. Prix : 25 francs.

Cicéron, *Discours*, t. VII (*Pour M. Fonteius, pour A. Cécina, sur les pouvoirs de Pompée*), par A. Boulanger, 1929 ; 1 vol., 194 pages, dont 140 doubles. Prix : 20 francs.

Horace, t. I, *Odes et épodes*, par F. Villeneuve, 1927 ; 1 vol., lxxxviii-234 pages, dont 224 doubles. Prix : 35 francs.

Properce, *Élégies*, par D. Paganelli, 1929 ; 1 vol., xxi-164 + 175 pages. Prix : 25 francs.

Sénèque, *Questions naturelles*, par P. Oltramare, 1929 ; 2 vol., xxxvi-353 pages, dont celles de texte doubles. Prix : 25 francs le volume.

Tertullien, *Apologétique*, par J.-P. Waltzing et A. Severyns, 1929 ; 1 vol., lxx-115 pages, dont 108 doubles. Prix : 20 fr.

2° Collection « Le Monde romain » :

L.-A. Constans, *Guide illustré des campagnes de César en Gaule*, 1929 ; 1 vol. in-8°, 132 pages, avec 17 croquis topographiques, viii planches et une carte. Prix : 15 francs.

Collection linguistique publiée par la Société linguistique de Paris (Paris, Champion) :

XXV, 1929. L. Homburger, *Noms des parties du corps dans les langues négro-africaines ;* 1 vol. in-8°, 118 pages. Prix : 30 francs.

XXVI, 1929. G. Cuendet, *L'ordre des mots dans le texte grec et dans les versions gotique, arménienne et vieux slave des Évangiles ;* Ire partie : *Les groupes nominaux ;* 1 vol. in-8°, xvi-174 pages. Prix : 60 francs.

Haut-commissariat de la République française en Syrie et au Liban, *Bibliothèque archéologique et historique* :

T. XI. P. Montet, *Byblos et l'Égypte : quatre campagnes de fouilles à Gebeil.* Paris, Geuthner, 1928 ; 1 vol. in-4° de texte, ii-317 pages, avec un atlas, 7 pages et CLXVII planches. Prix : 600 francs.

T. IX. Fr. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos* (ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions). Paris, Geuthner, 1926 ;

1 vol. in-4° de texte, LXVIII-533 pages, avec un atlas. 11 pages et CXXIV planches. Prix : 600 francs.

The Excavations at Dura-Europos, conducted by Yale University and the French Academy of Inscriptions and Letters : P. V. C. Baur and M. I. Rostovtzeff, *Preliminary Report of First Season of Work, Spring 1928*. New-Haven, Yale University Press, 1929 ; 1 vol. in-4°, x-77 pages, avec V planches et 25 figures. Prix : $ 4/5.

The Oriental Institute of the University of Chicago. *Communications* :

N° 2. H. H. von der Osten, *Explorations in Hittite Asia Minor*, 1927 ; 1 vol. in-8°, VIII-104 pages, avec 101 figures.

N° 3. K. S. Sandford and W. J. Arkell, *First Report on the prehistoric Survey Expedition*, 1927 ; 1 vol. in-8°, IX-52 pages, avec 29 figures.

N° 4. C. L. Fisher, *The Excavation of Armageddon*, 1928 ; 1 vol. in-8°, XIII-78 pages, avec 53 figures.

N° 5. H. H. Nelson and U. Hoelscher, *Medinet-Habu* (1924-1928), 1929 ; 1 vol. in-8°, XIV-50 pages, avec 35 figures.

The Johns Hopkins University Studies in archaeology, éd. by **David M. Robinson**. Baltimore, The Johns Hopkins Press ; London, Humphrey Milford ; Oxford, University Press :

N° 5. J. Herbillon, *Les cultes de Patras, avec une prosopographie patréenne*, 1929 ; 1 vol. in-4°, XVI-183 pages, avec un plan. Prix : 3 $.

N° 6. G. E. Mylonas, *Excavations at Olynthus ;* Part I : *The neolithic settlement*, 1929 ; 1 vol. in-4°, XVII-108 pages, avec 1 planche et 94 fig. Prix : $ 7,50.

Apulei Metamorphoseon libri XI, éd. C. Giarratano (*Corpus scriptorum latinorum Paravianum*, n° 53). Turin, Paravia, 1929 ; 1 vol. in-12, XLIX-332 pages. Prix : 34 lire.

A. S. Arvanitopoulos, *Stèles peintes de Démétriás-Pagasae* (en grec). Athènes, Sakellarios, 1928 ; 1 vol. in-fol., 179 pages, avec 203 figures, 7 plans et X planches en couleurs.

Norman H. Baynes, *A bibliography of the works of J. B. Bury*. Cambridge, University Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, 184 pages. Prix : $ 10/6 net.

J. Carcopino, *Virgile et le mystère de la IVe églogue*. Paris, L'Artisan du livre, 1930 ; 1 vol. in-12, 220 pages.

E. Cavaignac, *Le Monde méditerranéen jusqu'au IVe siècle avant J.-C.* (collection *Histoire du Monde*, publiée sous la direction de M. E. Cavaignac, t. II). Paris, E. de Boccard, 1929 ; 1 vol. in-8°, 708 pages, avec 2 feuilles de croquis. Prix : 60 francs.

H. N. Couch, *The Treasuries of the Greeks and Romans*. Menasha, G. Banta, 1929 ; 1 vol. in-8°, 112 pages. Prix : $ 2,50 (cloth), 1,50 (paper).

P. Couissin, *L'Atlantide de Platon et les origines de la civilisation.* Aix-en-Provence, éditions du Feu, 1928 ; 1 vol. in-16, 152 pages.

Fr. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (4e éd.). Paris, Geuthner, 1929 ; 1 vol. grand in-8°, xvi-339 pages, avec 13 figures dans le texte et XVI planches hors texte.

V. Dumitrescu, *L'eta' del ferro nel Piceno fino all' invasione dei Galli-S noni.* Bucarest, Universul, 1929 ; 1 vol. in-4°, 215 pages, avec 21 figures et IX planches. Prix : 30 lire.

Ph. Fabia, *La table claudienne de Lyon.* Lyon, Audin, 1929 ; 1 vol. in-4°, 167 pages, avec une planche double.

W. Hüttl, *Verfassungsgeschichte von Syrakus* (*Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte*, 8. Heft). Prag, Deutsche Gesellschaft der Wissenschaften und Künste, 1929 ; 1 vol. in-8°, 161 pages.

O. Jacob, *Les esclaves publics à Athènes* (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége*, fasc. XXXV). Liége, Vaillant-Carmanne ; Paris, Champion, 1928 ; 1 vol. in-8°, 204 pages. Prix : 26 francs.

I. Th. Kakridès, Ἀραί. Athènes, Sakellarios, 1929 ; 1 vol. in-8°, vi-179 pages.

J. F. Kenney, *The sources for the early history of Ireland*, vol. I, *Ecclesiastical.* New-York, Columbia University Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, xvi-807 pages, avec 2 cartes. Prix : $ 12,50.

P. O. Kristeller, *Der Begriff der Seele in der Ethik des Plotin* (*Heidelberger Abhandlungen zur Philosophie und ihrer Geschichte*, 19). Tubingen, P. Siebeck, 1929 ; 1 vol. in-8°, vi-110 pages. Prix : 6 marks.

G. Lefèvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe dynastie.* Paris, Geuthner, 1929 ; 1 vol. in-8°, 303 pages, avec 5 planches. Prix : 150 francs.

W. M. Lindsay, *Palaeographia latina*, VI (*St. Andrews University publications*, XXVIII). London, Humphrey Milford, 1929 ; 1 vol. in-8°, 68 pages, avec x planches. Prix : 5 $ net.

E. Pais, *Storia di Roma durante le guerre puniche.* Roma, casa editrice Optima, 1927 ; 2 vol. grand in-8°, xv-429 pages, avec cxii planches, et 483 pages, avec cxl planches. Prix : 100 lire chaque volume.

A. Reymond, L. Meylan, E. Bosshard, A. Bonnard, *Études sur le stoïcisme dans l'Antiquité.* Lausanne, Revue de théologie, 1929 ; 1 vol. in-8°, 80 pages.

Sénèque, *de la Clémence*, éd. P. Faider (*Université de Gand, Recueil de travaux*, 60e fascicule), Ire partie, Introduction et texte. Gand, Van Rysselberghe et Rombaud ; Paris, Champion, 1928 ; 1 vol. in-8°, 99 pages.

A. Severyns, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque* (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége*, fasc. XL). Liége, Vaillant-Carmanne, et Paris, Champion, 1928 ; 1 vol. in-8°, xvi-454 pages. Prix : 60 francs belges.

Speculum religionis, being essays and studies in religion and literature from Plato to von Hügel, with an Introduction by F. C. Burkitt. Oxford, Clarendon Press ; London, Humphrey Milford, 1929 ; 1 vol. in-4°, VIII-216 pages, avec héliogravure. Prix : 21 $ net.

E. B. Stebbins, *The Dolphin in the literature and art of Greece and Rome.* Menasha, G. Banta, 1929 ; 1 vol. in-8°, 136 pages. Prix : $ 2,50 (cloth), 1,50 (paper).

G. K. Zipf, *Relative frequency as a determinant of phonetic change* (*Harvard Studies in classical philology*, vol. XL), 1929 ; 1 vol. in-8°, 95 pages.

II. Brochures et extraits

A. Andrieu et P. Collomp, *Fragments sur papyrus de l'anaphore de saint Marc* (*Rev. des Sciences religieuses*, t. VIII, 1928, n° 4), 27 pages in-8°.

É. Cuq, *Les lois d'Auguste sur les déclarations de naissance* (*Mélanges Paul Fournier*, p. 119-133). Paris, Recueil Sirey, 1929 ; in-8°, 15 pages.

A. Degrassi, *Le grotte carsiche nell' età romana* (*Le grotte d'Italia, rivista dell' Istituto italiano di speleologia*, a. VIII, oct.-déc. 1929) ; in-8°, 24 pages, avec gravures.

Baron de Loë, *Collection Bernays.* Bruxelles, Vromant, 1928 ; in-8°, 20 pages, 11 figures.

M. Segre, *Note storiche su Pausania periegeta* (extrait de l'*Athenaeum*, 1929, p. 475-488). Pavie, Université ; in-8°, 14 pages.

M. Segre, *Il sacco di Delfi e la leggenda dell' « aurum tolosanum »* (extrait de *Historia*, VIII, 1929, p. 592-648). Milano, 57 pages grand in-8° avec 8 figures.

Th. L. Shear, *Excavations in the theatre district and tombs at Corinth in* 1929 (extrait de l'*Americ. Journ. of archaeol.*, t. XXXIII, 1929, p. 515-546, avec 25 figures et 2 planches).

H. Weidenbach, *Der Sprachlautglobus.* Heidelberg, Carl Winter, 1929 ; in-8°, 20 pages.

6 Février 1930.

Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE GRECQUE[1]

I. « Oushabti » égéens?
II. La « nouvelle » Coré debout, de Berlin.

I. « *Oushabti* » *égéens?* — La plus ancienne plastique indépendante apparue dans l'Égéide insulaire ou continentale, sitôt après la période néolithique[2], et pendant le deuxième millénaire encore, est représentée par ce qu'on appelle communément les « idoles cycladiques ». Depuis 1880, date où elles se révélèrent, on a plus ou moins cessé de les considérer, ainsi qu'on avait fait d'abord, comme documents *spéciaux* de l'art « carien » primitif, encore si mal connu. C'est à la civilisation préhellénique, *proto-égéenne*, qu'on les rapporte, plus sagement.

Au vrai, leur aire de diffusion est très large ; elle s'étend déjà au moins de la Cappadoce à Malte, et de la Haute-Égypte à la Bulgarie du Nord[3]. Le centre « égéen », — qui a pu faire de l'exportation, notamment en Crète — bénéficie de la plus grande richesse relative des trouvailles ; mais les provenances n'y sont pas toujours bien précises ; on verra qu'il eût été important de savoir plus exactement (pour les spécimens des musées) ce qui a été trouvé, soit dans les nécropoles ou les sépultures individuelles, soit ailleurs.

On a déjà marqué l'importance de cette série de documents. Les idoles cycladiques n'ont point, certes, une grande valeur d'art, sauf pour les amateurs contemporains d'une esthétique un peu « nègre[4] ». Mais elles nous ont aidés à deviner les rapports réci-

1. Cf. *R. É. A.*, XXIX, 1927, p. 241-285 (1re série).

2. Par exemple, Sir A. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, I, 1921, p. 46, fig. 12, et pl. comparative de la fig. 13 ; et W. A. Müller, *Nacktheit u. Entblössung in der altorientalischen u. älteren griechischen Kunst*, Diss. Leipzig, 1906, p. 59 sqq.

3. A. Evans, *l. l.*, p. 47 sqq. (fig. 13). Cf. encore, pour la Bulgarie, P. Popov, *Bull. Institut archéol. bulgare*, III, 1925, p. 91-110 ; pour la Serbie (Vinca), Ch. Picard, *Sculpt. ant.*, I, p. 18, n. 2 ; pour la Cappadoce, G. Contenau, *Syria*, VIII, 1927, p. 193-200.

4. C'est sans doute cette vogue qui fait qu'on devra chercher la première publication des *idoles* inédites du Louvre, sous la signature même de M. É. Michon, juste après une étude consacrée aux dessins de Picasso, dans la revue : *Cahiers d'art*, IV, 1929, n° 6, p. 251-256, deux pl. La fig. 6 de M. É. Michon est identique à celle (pl. VII, a) de la publication de D. G. Hogarth, dont il sera question ci-après (collection Segredakis). Cf. encore C. T.

proques des premiers habitants des rives et des îles de la Méditerranée orientale. Du point de vue même de la technique, elles apportent la preuve (contrairement à des théories encore trop en faveur) que les plus barbares « Préhellènes » ne reculaient pas devant l'emploi des matières dures ; il y a des figurines en os (Bulgarie) et en marbre (Cyclades), tout autant qu'en argile et en calcaire. Si le travail du marbre paraît avoir été privilégié chez les insulaires, riches en carrières, souvent ailleurs le ciseau primitif des continentaux a pu connaître d'autres hardiesses. Et les types essentiels sont très variés : « stéatopyges » ou fort plats, debout, assis, accroupis, etc. Le British Museum possède même deux figures groupées.

Mais voici la question peut-être capitale : que signifiaient ces sortes d' « idoles »? Dans l'Égéide, elles ne sont pas toutes féminines, bien qu'elles le soient dans une très forte proportion, évaluée à 95 %[1]. On a recueilli aussi — quoique fort rares —, à Céros et Santorin, par exemple, quelques exemplaires masculins : surtout des joueurs d'instruments de musique[2]. S'agit-il — hommes et femmes — de personnages divins, ou de mortels? Ou bien de dieux et mortels à la fois? A quoi employait-on ces effigies diverses? L'exégèse est embarrassante, et l'on comprend qu'elle ait récemment encore sollicité l'attention d'un historien attentif des religions, M. Martin P. Nilsson[3], d'un savant archéologue, helléniste et orientaliste, le regretté D. G. Hogarth[4]. De la Suède à l'Angleterre, ces érudits se sont trouvés en accord[5]. Je voudrais pourtant marquer ici combien leur commune théorie paraît déjà chancelante, — et pourquoi...

Feu D. G. Hogarth, qui a parlé le dernier, n'est pas moins net que M. M. P. Nilsson : il croirait devoir abandonner toute interprétation par le divin des « Ægean sepulchral figurines ». Tout au plus consent-il à leur réserver une certaine activité d' « agents magiques ». Elles indiqueraient une pratique *analogue* à celle dont témoignent les *oushabti* égyptiens. On les aurait crues capables aussi de *vivre*. Dans l'au-delà, avec les traits et la taille des hu-

Seltmann, *Documents*, n° IV (idoles du musée d'Athènes) ; J. Charbonneaux, *Cahiers d'art*, n° VII (idoles chypriotes et orientales du Louvre).

1. Chiffre de D. G. Hogarth, *Essays in Ægean archaeol., presented to Sir A. Evans*, Oxford, 1927, p. 55-62, pl. VII-X.

2. A. Mosso, *Le origini della civiltà mediterranea*, 1912, ne connaissait qu'une seule figure mâle de sexe caractérisé (Haghia Triada). La série ne s'est pas beaucoup accrue.

3. *The Minoan-Mycenaean religion*, 1927, p. 251.

4. Ci-dessus, n. 1.

5. Cf. M. P. Nilsson, *l. l.* : « They are gifts to the dead designed to serve him in another world. This custom prevails in many countries ; I refer only to Egypt ».

mains, mais déchues, les pseudo- « déesses nues » des Cyclades ne seraient point des Mères : plutôt les concubines des pauvres morts, « remplaçantes » de leurs épouses, sortes de παλλακίδες d'outre-tombe, destinées — pas uniquement, mais surtout — à des plaisirs sexuels posthumes ! Dans une société qui avait pu pratiquer plus anciennement la mise à mort des veuves, ajoute-t-on parfois, les mornes effigies retrouvées parmi les cendres des trépassés auraient permis « de respecter la vie humaine, tout en donnant, par un simulacre, quelque satisfaction au défunt[1] ».

Ainsi présentée, l'interprétation est spécieuse et tentante, d'autant qu'elle semble d'abord s'intégrer assez heureusement dans les explications d'ensemble que nous pourrions conjecturer, sur les cultes d'un temps demeuré si barbare, mais évolué, déjà, vers une brutalité moindre, pour ses usages funéraires comme ailleurs. Faut-il donc souscrire et cesser d'hésiter? L'enjeu est d'importance, car les théories de Nilsson, d'Hogarth, etc., modifieraient singulièrement — notons-le tout de suite — les idées antérieures sur l'apparition *très ancienne* de l' « anthropomorphisme » hellénique dans le monde égéen. Les usurpateurs du rang divin seraient dûment ramenés à la terre.

Il ne s'agit pas ici de vouloir maintenir un rapport (indéfinissable, abandonné aujourd'hui) entre les idoles cycladiques, créations locales, et la célèbre « déesse nue orientale », Istar mésopotamienne ou syrienne. Je ne croirais pas davantage prudent d'attribuer les *simulacra* égéens à telle ou telle race de la périphérie de l'Archipel : « Thraco-Pélasges » de M. Tsountas, ou « Caro-Lélèges » de D. G. Hogarth lui-même[2]. Mais les arguments fournis, de part et d'autre, contre l'hypothèse de *figures de culte*[3] — une déesse-mère chthonienne étant groupée avec ses assesseurs mâles ou féminins[4], ministres de fêtes sacrées — sont-ils bien convaincants?

Je crois d'abord, en principe, que D. G. Hogarth, publiant les documents de l'Ashmolean Museum — une des collections les plus riches, grâce aux libéralités de Sir Arthur Evans — s'est peut-être

1. Ceci est dit, fort joliment, par M. L. Séchan, *Le dévoûment d'Alceste*, 1927, p. 8. L'idée qui est ici essentielle avait été déjà proposée par Léo Bloch, *Alkestisstudien*, *Neue Jahrb. f. d. klass. Altertum*, VII, 1901, p. 44 sqq. ; C. Robert l'a suivi : *Griech. Heldensage*, p. 32 (textes cités par L. Séchan, *l. l.*, qui a marqué ses réserves personnelles).

2. *Essays in Ægean archeol.*, p. 61-62 ; pour une mise au point de la question des Cariens dans les Cyclades, cf. A. C. Rhomaios, Ἑλληνικά, 1928, p. 71-77 (Οἱ Κᾶρες τῆς Δήλου) ; D. G. Hogarth appellerait « proto-carienne » la première civilisation de la Crète.

3. L'exégèse a pour elle l'autorité de Sir A. Evans, ci-dessus, p. 97, n. 2, et celle de M. R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 363.

4. Joueuse de harpe et joueuse de flûte d'une tombe d'Amorgos.

un peu trop laissé suggestionner par les comparaisons qu'il pouvait faire entre les figurines « préhelléniques » et celles de Negadah ou d'Abydos, par exemple. Particulièrement depuis les fouilles de Mallia, Sir A. Evans a cessé lui-même de regarder trop obstinément du côté du Delta et de la Libye, pour expliquer les origines de la civilisation crétoise ; il a rendu au monde mésopotamien, à l'influence des religions développées dans la future Syrie, la part convenable. C'est d'ailleurs, en général, une chose assez périlleuse que de prétendre expliquer des usages religieux par des imitations ou emprunts supposés d'un pays à l'autre. Rien de plus « ethnique » que les cultes : « cujus regio, ejus religio », redirait-on. Entre le matérialisme funéraire qui se révèle des mastabas aux syringes, et les principes qu'on peut croire acceptés par les Préhellènes sur le sort obscur de la « *psyché* », l'accord n'est guère évident, pour des esprits impartiaux. Non moins qu'aux *oushabti* des nécropoles voisines du Nil, il eût fallu songer, — D. G. Hogarth, à vrai dire, n'y manque pas ! — à maintes idoles asiatiques ou mi-anatoliennes, de type extérieur plus comparable [1]. Or, point de « *répondants* » vers ces pays, à ma connaissance ! Mais plutôt, partout, de ce côté, la croyance très ancienne à une protection exercée dans l'au-delà, sur les mânes, par une déesse déjà propice aux vivants, mère de la fécondité terrestre, puis suzeraine du monde chthonien, tout à la fois [2]. — De la prolongation de tels pouvoirs, les inscriptions témoigneront en toutes langues, et jusqu'à la période de l'empire romain. Cette primitive déesse, remarquons-le, aimera toujours la musique, pour ses fêtes terrestres, et au tombeau. Les stèles grecques les plus classiques, près desquelles on voit souvent des joueurs ou joueuses de cithare, sinon des Sirènes lyricines, marquent assez la persistance de cette mélomanie funéraire [3], de même que les céré-

1. Je note en passant qu'on rapprocherait encore, des idoles accroupies ou *en violon*, la déesse à la quenouille d'une stèle d'asphalte du Louvre : Pézard-Pottier, *Antiq. Susiane*, pl. XIII, n° 204 ; le type était donc resté traditionnel, des déesses assises ... « à l'orientale » ! Les peuples s'empruntent beaucoup plus facilement des « cartons » ou des techniques que des religions.

2. Ce *double* caractère (à quoi notre connaissance de la religion égéenne primitive ne contredit point) expliquerait l'identité entre les figurines funéraires primitives et celles de certains habitats terrestres. A Dikili-Tasch près de Philippes (Macédoine), on a trouvé, sur un tertre d'habitation, des « idoles » non différentes de celles des sépultures ; et le site d'Olynthos, au nom préhellénique, vient d'en fournir aussi ; D. M. Robinson, *A. J. A.*, XXXIII, 1929, p. 53 sqq. (cf. p. 57, fig. 4-5) : dans les ruines de *maisons*?

3. L'Artémis Hymnia était une divinité chthonienne ; et Polhymnia est associée de près aux cultes éleusiniens de l'outre-tombe, je l'ai montré ailleurs ; pour l'épitaphe *en musique* de Seikilos, cf. en dernier lieu, Ch. Picard, *Annales Univers. Grenoble*, II, 2, 1925, p. 121 sqq.

monies de la conduite des âmes (Psychopompè) amplifieront peu à peu, spiritualiseront en quelque sorte, le vieux rite apotropaïque du dépôt des idoles sépulcrales.

C'est ici qu'on peut regretter, comme je le signalais plus haut, que la *diaspora* des « idoles cycladiques », à travers tant de musées, laisse aussi tant de place à l'incertitude sur les provenances, neuf fois sur dix perdues pour nous ! Je veux bien croire que la plupart des figurines égéennes viennent de tombeaux. Mais il ne convient pas d'oublier d'abord qu'on en a pu trouver aussi ailleurs, à travers des habitats[1], voire *dans des sanctuaires*, par exemple ; or, de la chapelle à la tombe, qui sait si ces idoles, comparées, ne sembleraient pas étrangement sœurs? Tel est l'avertissement que nous peut donner, *pour la Crète minoenne déjà*, quoiqu'à une époque (*M. R.*) relativement tardive, un document (fig. 1) dont l'intérêt est ici très spécial. Il s'agit d'une intaille de cristal en lentille, de la grotte de l'Ida, où l'idole cycladique « en violon » a été reconnue, associée à une scène *de culte*[2] : la déesse marine (?) assiste, représentée elle-même près de son autel. Preuve péremptoire, à mon avis, de l'usage autre que funéraire des prétendues « épouses de substitution »! On la dira *isolée*. Mais ne suffit-elle pas à attirer notre attention sur le fait qu'à l'époque achéenne encore, tant imprégnée de ces « survivances » si bien étudiées par M. Martin P. Nilsson, amplifiées par Sir A. Evans lui-même[3] — on constate encore un parallélisme instructif, direct, entre les « terres-mères » mycéniennes des *hiéra* (nouveaux) et celles des nécropoles? Un tel parallélisme ne serait-il pas lui aussi une « survivance » : à Asiné, à Delphes, qui ont eu des sanc-



Fig. 1. — Intaille de cristal (grotte de l'Ida), montrant une « idole cycladique », dans un lieu de culte.

1. Ci-dessus, p. 100, n. 2, pour Olynthos et le site de Dikili-Tasch.
2. A. Evans, *The Palace*, I, p. 221, n. 4 (bibliogr.), et fig. 167 à la p. 222 ; Elderkin, *A. J. A.*, XXIX, 1925, p. 53 sqq. — La déesse (?) est interprétée là comme une Aphrodite.
3. Dans sa récente étude *The saft graves at Mycenae*, etc., 1929.

tuaires mycéniens précisés, et encore à Égine, à l'Héraeon d'Argos, à Amyclae[1], etc., etc.? Il n'est ni vain ni illogique de supposer que les vainqueurs de Cnossos avaient conservé leur foi à une déesse-mère à la fois suzeraine de la vie et de la mort, et dont le type — subterrestre ou chthonien — ne variait guère, non plus qu'aux temps antérieurs. On soupçonne maintenant pour l'Italie même[2], et aux débuts de l'époque dite « ligure », que les morts devaient être là aussi placés sous la protection de certaines divinités déjà garantes de l'existence des vivants. Car les idoles féminines, si fréquentes dans l'Italie septentrionale, *d'où qu'elles viennent*, ressemblent parfaitement, nous dit-on, aux figurines « tombales » des régions à civilisation égéenne, voire à celles de Sardaigne. Et l'on tend de la sorte à reconnaître — en celles-là comme en celles-ci — tout autre chose que des « ersätze » de femmes vivantes, fabriqués pour la maison des trépassés ; mais il faut, il est vrai, constater, à nouveau, sur ce point encore, l'insuffisance scientifique des notations de trouvailles : car la situation n'est guère meilleure pour l'Italie du Nord que dans l'Archipel !



Fig. 2. — Idole cycladique « courotrophe », de Paros (musée Karlsruhe).

Pour l'Archipel même, il semble bien qu'on eût trouvé assez facilement, au besoin, des raisons *intrinsèques* de s'en tenir à l'interprétation traditionnelle, celle de l'*idole* divine[3], contre les exégèses des novateurs. Feu D. G. Hogarth reprenait une remarque ancienne de A. Mosso, sur la coexistence dans les musées de deux modèles féminins qu'il appelait lui-même, l'un *gras* (stéatopyge), et l'autre, d'une façon peut-être un peu trop anglaise : « normal » : c'est le type exagérément *plat*. Et il partait de cette constatation pour juger impossible — aux mêmes dates, aux mêmes lieux ! — le mélange de deux « transcriptions » si différentes du même type (présumé de la déesse-mère). Le développement du bassin, des hanches et des cuisses aurait été

1. Pour Delphes (Marmarià), on connaît les trouvailles de R. Demangel, *Topographie du Sanctuaire d'Athena Pronaia*, 1923 ; pour Asiné, cf. provisoirement M. P. Nilsson, *l. l.*, p. xx sqq., et pl. IV ; pour Amyclae, E. Buschor et von Massow, *Athen. Mitt.*, LII, 1927, p. 11.

2. Von Duhn, *Italische Gräberkunde*, I, p. 12 sqq. ; cf. aussi E. Linckenheld, *R. É. A.*, XXXI, 1929, p. 173.

3. Cf. encore M. Mayer, *Philol. Woch.*, 1929 (19 janvier), p. 91 sqq.

recherché comme un attrait, au contraire, pour les futures concubines d'outre-tombe[1]; et l'on devrait expliquer de même sorte l'indication, si souvent soulignée, du sexe... Mais l'art primitif, anthropomorphique ou animalier, n'a-t-il pas — nous le savons par de nombreuses études — préféré distinctement, tantôt la richesse adipeuse des formes, tantôt l'efflanquement le plus osé? Les variantes que l'on constate partout ne prouvent guère, sur ce point comme ailleurs, que l'indépendance des « imagiers » barbares.

Les défenseurs de la théorie nouvelle auraient pu se faire déjà



Fig. 3. — Idole « courotrophe » de Tégée (marbre), d'après Le Bas-Reinach, *Voy. archéol.*, 1888, pl. 123 a (original perdu).

à eux-mêmes une objection que je crois sérieuse. Elle touche la répartition — combien inégale! — des spécimens de figurines mâles et femelles (celles-ci : 95 %), dans les tombes. Quelle qu'ait été l'insécurité possible de la vie dans les Cyclades, ou à travers le monde limitrophe, aux temps préhelléniques, il serait fort étrange que tant d'hommes fussent morts, *seuls*, un peu partout, pour une proportion si peu élevée de femmes (directement inverse de celle des figurines), aux mêmes temps, aux mêmes lieux. Ou bien ne retrouve-t-on jamais que des tombes d'hommes? Ce qu'on est bien forcé de supposer, au cas où les figurines féminines présentes un peu partout n'auraient eu d'autre rôle, jadis, que de représenter dans les tombes mâles de fictives compagnes posthumes! Or, une

1. C'est là l'avis de D. G. Hogarth, *l. l.*, qui était entré à ce sujet, relève M. É. Michon, *l. l.*, dans des explications sur lesquelles le savant français ne peut pas, dit-il, s'étendre; cf. p. 256. Elles n'auraient pas été, en tout cas, acceptées par M. Mayer (ci-dessus, p. 102, n. 3), dans son étude intitulée en latin : *Delta prehistoricum*.

telle anomalie disparaît d'emblée, lorsque l'on garde l'explication ordinaire ; car la déesse-mère, avec ses assesseurs, a bien pu être la protectrice de trépassés des deux sexes !

J'observe, en outre, que, comme on a reconnu exclusivement jusqu'ici, en dehors des femmes (?) nues, des joueurs d'instruments de musique — et pas de cuisiniers ou d'échansons, par exemple[1] — il faudrait attribuer à des Préhellènes encore un peu rustres — leur esthétique le prouve assez — un désintéressement bien idéaliste, devant les humbles fonctions ou nécessités de l'existence quotidienne. Les tombes d'Égypte — « primum vivere ! » — font voir un tout autre souci du vulgaire entretien ; et les répondants osiriaques, à Saqqarah ou ailleurs, servaient *à tout* : n'ont-ils pas été supposés devoir et pouvoir faire, dans l'au-delà, *tout* ce qui occupait ici-bas les vivants? Seul, le monde des dieux s'est partout sustenté d'harmonie pure...

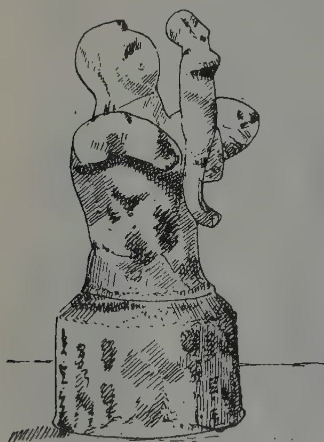


Fig. 4. — Présentation de l'Enfant divin : idole funéraire de Cnossos (Mavro Spelio).

Enfin, si l'on tient à ce que les premiers hommes de l'Archipel aient été déjà capables, en principe, des plus grands raffinements de culture, tandis qu'ils auraient eu besoin tout de même, pour l'autre monde où l'on s'ennuie, de παλλακίδες grasses ou maigres[2], *comment expliquer, ce qui est grave, les idoles courotrophes* (fig. 2, 3)? Car il y en a eu aussi, à Cnossos (fig. 4) (nécropole près de Mavro Spelio[3]), comme dans les Cyclades ; à Tégée[4] (?), puis partout encore à Mycènes (fig. 5) ! Les

1. Plus tard, précisément, on retrouve des pétrisseuses de pain, des laveuses, en Béotie, à Chypre (par exemple : G. Perrot, *Hist. de l'art*, VIII, pl. I à la p. 138), etc. Le progrès s'était-il donc fait vers le matérialisme?

2. On est forcé de constater, ce qui est surprenant, que les instincts et goûts auraient, généralement et en bloc, varié selon les lieux, entre des races voisines. M. P. Nilsson a relevé, *l. l.*, p. 264, le contraste entre la fréquence des figurines de femmes dans les tombes continentales... et leur absence dans les tombes crétoises du *M. R.*

3. Très curieuse idole de la Madone élevant dans ses bras l'Enfant divin, suivant un geste passé dans l'art chrétien, jusqu'aux temps les plus modernes ; A. Evans, *The Palace of Minos*, t. II, 2, pl. suppl. XXI, b. ; cf. *B. S. A.*, XXVIII, 1926-1927 (E. J. Forsdyke).

4. Cf. Snijder, *De forma matris, etc.*, diss. ; pour les idoles de Syros, de Paros (celle-ci

Égéens, prédécesseurs des Grecs classiques qui pratiquaient le malthusianisme, et exposaient volontiers, hélas ! leurs enfants, ont-ils été (exceptionnellement?) si bons pères, qu'il leur eût fallu près d'eux, après la mort, non seulement le *harem*, mais... la *nursery*? On ne le croira pas trop. — Deux observations, pour finir. Il y a un lien sensible entre les *simulacra* égéens et l'idole tatouée néolithique, dont *tout dérive* visiblement ensuite, dans les Cyclades. Faudra-t-il donc faire remonter à l'époque de la pierre polie l'usage même des prétendus « *oushabti* » de l'Archipel? — N'oublions point, par ailleurs, une observation récemment faite par M. M. Pillet, à propos de « déesses nues » exhumées par lui à Karnak. M. Pillet a trouvé, et prouvé, que certaines de ces figurines descendaient jusqu'à l'ère chrétienne[1] ! Par ailleurs, il suggère que maints spécimens de Mésopotamie ou de Babylonie pourraient bien être d'époque gréco-parthe[2]. — Jusqu'en ces temps, relativement si récents, ce qui a duré, on le sait bien, ce n'est pas le grossier sortilège magique des « répondants », ou de leurs pseudo-succédanés. C'est, à travers le monde antique, la croyance à la bienfaisance tutélaire d'une déesse-mère secourable aux « pauvres pécheurs », jusqu'à l'heure de leur mort et au delà.



Fig. 5. — Idole « courotrophe » mycénienne ('Εφ. ἀρχ., 1888, pl. IX, 16).

II. *La « nouvelle » Coré debout, de Berlin.*

Tandis que M. W. Deonna nous a dotés dès 1909 d'un inestimable instrument de travail pour l'étude du type viril archaïque et nu, le Couros, — avec son livre des *Apollons archaïques* qu'il a tenu lui-même périodiquement au courant, — nous manquons encore d'un *Corpus* parallèle consacré aux Corés ; on pouvait moins le regretter, tant qu'il n'y avait encore qu'une demi-douzaine de grands centres

avec un enfant *perché* sur la tête), cf. H. K. Bossert, *Alt Kreta*, pl. 115-116 ; pour l'idole tégéate (?), cf. Le Bas, *Voyage archéol.*, éd. S. Reinach, p. 111, pl. 123 a ; Ch. Dugas, *B. C. H.*, XLV, 1921, p. 427, n. 2 ; maintes idoles chypriotes sont aussi courotrophes.

1. *Rev. archéol.*, 1928, I, p. 36-49.

2. *Ibid.* Il y aurait lieu de vérifier la date de certaines figurines de Bulgarie ou Serbie (ci-dessus p. 97, n. 3) ; elles pourraient avoir été aussi des « attardées ».

fournisseurs, pour les types principaux de cette série ; tant qu'on pouvait suivre, par conséquent, l'évolution de la Coré, en s'en tenant presque aux documents de l'Acropole, de l'Artémision délien, de Delphes, de Milet ou d'Éphèse, par exemple. Il n'en est déjà plus ainsi, et les trouvailles, fortuites ou autres, se sont multipliées à travers tout le bassin méditerranéen, là où les colonies grecques çà et là s'implantèrent, de l'Occident sicilien à la Propontide et à la Russie méridionale, de la Thrace à Cyrène. Il serait temps d'assembler, de classer dans un dossier mis à jour, les pièces connues ; on consignerait là les provenances exactes, celles proprement « helladiques », et celles, « aberrantes », des confins asiatiques ou de la Grande-Grèce. Et l'on pourrait ainsi, documents en mains, reprendre plus utilement les questions stylistiques déjà posées [1], doser à leur juste poids les influences — attiques, ioniennes, ou autres — qui se sont exercées sur la formation du type féminin vêtu archaïque, celles qui ont, au vrai, déterminé les plus intéressantes péripéties de son histoire.

Il y aurait aussi, déjà, hélas ! une *annexe* importante à constituer dans un tel livre : le chapitre où on rangerait peu à peu, à leur date, les fausses Corés, dues à l'industrie d'artistes modernes de plus en plus habiles, exploitant l'attrait provoqué surtout par les brillantes découvertes faites en 1886 sur l'Acropole d'Athènes. Autour des procédés de certains d'entre eux, un récent article de M. Fr. Studniczka [2] a concentré l'attention. A. Dossena dévoilé, faut-il espérer que les fabricants, pourvoyeurs de « Musées du Nord » ou d'ailleurs, se tiendront inactifs? Ce serait mal reconnaître... leur talent, parfois si trompeur, leur effort, leur ingéniosité toujours en éveil, et qui impose désormais aux érudits, aux conservateurs de musées, une attention vigilante.

Dans le classement chronologique des Corés — dont je suggère ici l'intérêt *actuel* — on eût été embarrassé, certes, il n'y a pas bien longtemps, pour disposer à sa place la nouvelle statue debout, si intacte, que l'antiquaire Hirsch a fait, en 1924, acheter à prix d'or par les Musées de Berlin (« Alte Museum ») (fig. 6). Les bulletins préliminaires, — d'une discrétion fort enveloppée en Allemagne ! — qui

1. Elles l'ont été excellemment par E. Pfuhl, dans ses *Bemerkungen zur archaischen Kunst*, *Athen. Mitt.*, XLVIII, 1923, p. 119 sqq. (cf. p. 153-181). E. Pfuhl a réagi là très utilement, en défendant sinon l'autochtonie de l'art attique, du moins son indépendance par rapport aux tendances ioniennes, auxquelles j'avais peut-être parfois moi-même trop accordé. Mais, dans le détail, il y aurait encore bien des points litigieux.

2. *Arch. Jahrb.*, XLIII, 1928, p. 140-171 (à suivre).

avaient révélé l'existence de cette grande pièce[1] aux savants et amateurs d'art antique, sans jamais, d'ailleurs, indiquer pour elle de



FIG. 6. — La « nouvelle » Coré de Berlin

provenance — hésitaient sur la date ; on relèverait, dans cette pre-

1. Il ne faudrait pourtant pas parler de « *colosse* », comme le fait par erreur le dernier Supplément au *Répert. de la statuaire :* cf. S. Reinach, *Rev. archéol.*, 1929, I, p. 327, n. 2. La hauteur est de 1m93 avec la plinthe, qui a 0m105.

mière « littérature » du sujet, certaines affirmations variant entre la fin du VIIe siècle (Th. Wiegand, P. Wolters) et le milieu du VIe siècle (Fr. Studniczka)[1]. Ce n'est qu'assez récemment qu'une sorte de *koiné* d'opinion s'est établie, semble-t-il, parmi les savants du pays acheteur. Dans la magnifique publication officielle des *Antike Denkmaeler* (IV, 1929)[2] est quasi adoptée la date proposée par M. E. Buschor, au cours de l'article qu'il vient de consacrer, par ailleurs, à la grande tête (de sphinx) trouvée en 1916 au Céramique d'Athènes[3] : celle-ci, M. E. Buschor, en son tableau final de la sculpture archaïque entre 650 et 550, la classerait dans la deuxième période, *vers 600* ; et il a placé la nouvelle Coré debout de Berlin, au début de la troisième phase, donc aux environs de 580, si l'on veut. C'est à quoi s'accorde, en somme, désormais, M. Th. Wiegand lui-même, dans les *Antike Denkmaeler*, comparant Coré et sphinx : celui-ci, qui, dit-il, nous montre pour l'art attique : « um einige Jahrzehnte ältere Vorstufe ».

Depuis qu'elle occupait provisoirement à Genève — il y a peu d'années — un salon d'honneur tendu de velours rouge, où ne pénétraient que de rares élus, jusqu'au moment de son installation actuelle et définitive à Berlin, la nouvelle Coré Hirsch n'a pas obtenu de ces admirations enthousiastes, dont bénéficia, à Paris et à Berlin même, la déesse *assise*, dite de Locres ; celle-ci autre fourniture du même antiquaire, et qu'A. France, passant pour la dernière fois à Berlin, avait exaltée, voire regrettée. Est-ce injustice? Je ne le crois pas. Le nouveau « chef-d'œuvre » de l'art attique à Berlin a pour lui le mérite, si l'on veut, de sa conservation intégrale ; scié en divers morceaux, mais très proprement, pour une exportation — qui a dû être en ce cas préparée à loisir (où?), fort à l'abri des bavardages indiscrets ! — il ne montre, une fois savamment rajusté, aucune tare extérieure. On a écrit de la statue[4] que « les prêtres l'auraient mise en sa cachette à l'approche des Perses ». Fort heureusement ! Félicitons donc les prêtres astucieux, les

1. Cf., par exemple, *Arch. Jahrb.*, *Anzeiger*, XL, 1925, p. 393 sqq. (Séance de l'Arch. Gesellschaft, Berlin, 9 déc. 1925) ; N. A. Brodsky, *Beaux-Arts*, 15 déc. 1925, p. 343-344 ; *Gnomon*, II, 1926, I, p. 59 ; *Antike*, II, 1, 1926, p. 30-36 (Th. Wiegand) ; *Berliner Museen*, XLVII, 2, p. 18 (id.) ; *Amtliche Ber. d. preuss. Kunstsaml.*, 47, II, 1926, p. 18 sqq. ; etc.

2. Notice de Th. Wiegand, *Altattische stehende Göttin in Berlin*, pl. 11-18, et 13 fig. dans le texte.

3. *Athen. Mitt.*, LII, 1927, p. 205-212, pl. XXVIII-XXX, et Beil. XXIV-XXV.

4. On ne nous dit pas *quels* prêtres, et où était la *cachette*, si bien gardée. Encore faudrait-il expliquer pourquoi une statue *cultuelle* de cette importance a été ensuite laissée jusqu'à nous, dans sa retraite provisoire. Il y a des cas proverbiaux, où l'on raille le saint « passato il pericolo » ; mais advient-il qu'on l'*oublie*?

Perses négligents, et tous les « vandales » derrière eux, jusqu'aux modernes, puisque, au contraire de beaucoup d'autres, et surtout de ses sœurs cadettes de l'Acropole d'Athènes, la doyenne des Corés nous est arrivée sans insulte, et même, de pied en cape, presque sans une éraflure...

A-t-elle dû surtout cette chance à sa qualité divine, qui devait plutôt l'exposer [1]? On verra plus loin, et peu à peu, ce qu'il en faudrait penser [2].

En tout cas — exacte conservation mise à part — la pièce reste décevante. Les fastueuses planches des *Antike Denkmaeler* la présentent, certes, en beauté. Même des spécialistes ont pu revenir à ce sujet, et récemment, sur leur impression première. Je sais que devant l'original, à Berlin, il est d'usage aussi de louer l'habileté étourdissante du détail, le dessin savant des traits du visage, des mains, des pieds, qui détourne, dit-on, des « mauvaises pensées ». Ceux, du moins, qui ont fait ainsi amende honorable au « chef-d'œuvre », ne se privent pas de constater encore, en le déclarant « echt-archaisch », qu'il est pleinement *barbare*. On ajoute : « comme la tête du Dipylon » — celle du sphinx de M. E. Buschor (ci-dessus) — sans toujours noter que, de celle-ci, M. E. Buschor a fait en la publiant un éloge quasi lyrique ! N'y trouvait-il pas une vraie « daemonische Kraft » (p. 112), un art de la meilleure tradition géométrique (« Kein dumpfer Bauer !) », une valeur « pleine de mystère » (« geheimnisvolle »). Si l'éminent savant a raison, le sphinx, de sa bouche muette, pourrait encore protester... Mais je montrerai plus loin qu'entre le sphinx et la Coré debout de Berlin, — pour les traits du visage, que nous pourrions seuls comparer, — il n'y a, après tout, quoi qu'on dise, *nulle ressemblance*. Et n'oublions pas que M. Th. Wiegand est bien d'accord désormais avec M. E. Buschor pour séparer les deux pièces d'environ vingt ans — « longum ævi spatium » — en un pays privilégié où l'esthétique progressait vite ! Nous serions assurément imprudents en pensant que l'art attique, connu depuis si peu de temps, relativement, pour ses origines, n'a

1. Il est clair que le rapprochement tenté avec l'Apollon de Ténéa, statue *funéraire*, ne prouve absolument rien, non plus que celui établi avec la déesse « de Locres » ; quant à celle-ci, on ferait bien de nous dire enfin d'où elle vient, et pourquoi elle a pu se « restaurer » si tranquillement au musée de Berlin, *récemment*, de huit morceaux nouveaux (*R. É. G.*, XXXIX, 1926, p. 137). On finit, là aussi, par penser malgré soi à l'artifice de ces antiquaires de tous pays, qui ne sont jamais à court pour recompléter des séries de meubles antiques : ils ont toujours juste sous la main quelque « château historique (?) » à liquider en série au bénéfice de leurs naïfs clients !

2. On discute encore sur le nom à proposer : mortelle ou déesse ? Et, en ce cas, Aphrodite ou Perséphone? Cf. *Ant. Denkm.*, *l. l.*, p. 24.

plus rien à nous révéler — après les primitifs frontons de l'Acropole, et les incunables du type du Moschophore — même hors de l'ordre de la beauté. Il n'y a que les naïfs qui croient que tout est *a priori* admirable dans les tâtonnements d'une technique pour laquelle on parle si volontiers, mais à tort, de « miracle » ; elle a pourtant connu une longue enfance, entre les recommencements géométriques et l'âge d'or. — Je n'ai jamais eu pour ma part aucune prévention *esthétique* contre la Coré debout de Berlin ; peu me chaut qu'elle impressionne (en Allemagne) par sa « masse » ou son « nombre », comme on dit ; ce n'est pas sa laideur, au contraire, qui m'inquiéterait. Bornons-nous à constater que ceux-là ont un peu raison, qui trouvent, au bénéfice de l'art attique, la découverte de l'antiquaire Hirsch plutôt indiscrète. Des profanes comme il y en a même dans la presse allemande ont parlé d'un art un peu « chinois » ; cela change des observations, non moins superficielles, tant entendues aussi sur le caractère « égyptisant » de la première sculpture grecque. Mais la mode étant passée aujourd'hui à l'Extrême-Orient, l'indication n'est peut-être pas indifférente, en ce qui touche la « nouvelle » Coré...

Ayant été mis en cause personnellement par M. Fr. Studniczka[1] pour des réserves plusieurs fois déjà exprimées, et que je puis bien continuer à juger légitimes, je crois devoir, comme on me l'a demandé de divers côtés, publier ici quelques observations stylistiques et techniques, qui, si elles sont réfutées, permettront au moins à la déesse de Berlin — comme à la femme de César — de n'être plus soupçonnée à tort, à l'avenir. Elle l'est encore actuellement, et vivement, *surtout en Allemagne*[2].

La matière est un marbre *attique* : on avait été un peu surpris qu'il fût dit affirmativement de l'Hymette ; les *Antike Denkmaeler* ont conservé une indétermination plus prudente, en nous informant que, dans les carrières du Pentélique — les seules exploitées aujourd'hui — il y avait des veines analogues à celle du Trello-Vouno. On sait toute la difficulté d'arriver sur ces points à plus de précision[3]. M. Th. Wiegand, aidé des avis de M. C. Blümel, auteur de *Frühgriech. Bildhauerarbeit*, et de ceux des experts-chimistes de Berlin, nous a renseignés minutieusement sur la technique,

1. *Arch. Jahrb.*, XLIII, 1928, p. 140.
2. Je laisse de côté ici cette polémique, signalée ailleurs, et qui n'intéresse pas mon sujet. On saura du moins qu'elle dure.
3. La déesse de Lyon dont il sera question ci-après est d'un marbre qui se rapproche aussi du Pentélique. Il a fait hésiter lui-même.

différente (comme il convient) dans les parties nues et le reste (chevelure, draperie), voire sur la polychromie où l'on retrouve, par exemple, des bleus d'oxyde de cuivre, analogues à ceux des sculptures archaïques de l'Acropole[1]. L'épiderme est donc bien travaillé, au moins matériellement : il n'y manque même pas, çà et là, les



Fig. 7. — La déesse ionienne à l'oiseau (Musée de Lyon).

indispensables concrétions de chaux, et les fibres de racines, avec quelques traces... de rouille (!?).

Peut-être a-t-on plus d'embarras devant les résultats obtenus, si l'on passe de la technique à l'analyse des formes : là commencent pour tout le monde, sculpteurs et archéologues, les mêmes, les

1. Je note seulement que Platon, *Républ.*, IV, 420 c.-d, dans un texte trop peu connu, a indiqué pour la polychromie des statues qu'il aimait — les « dédaliques » ! — la règle ancienne : les yeux devaient être *pourpres* et non noirs (Coré de Berlin : traces brunes).

vraies difficultés ; et ici l'hésitation peut aller du haut en bas, de la face au revers. A commencer par le *calathos* bas, dont il n'y avait que quelques exemples à l'Acropole ; M. Th. Wiegand aurait pu en rapprocher — ce qu'il ne fait nulle part — celui de la déesse ionienne (fig. 7) dite « Aphrodite » de Lyon [1] ; couvre-chef divin qui est aussi décoré, quoique d'une façon un peu différente (cf. ci-après) : comparaison d'autant plus indiquée que la statue de Lyon, statue de *culte* aussi, venue *par* Marseille, a elle-même un vêtement à manches, jugé par le regretté H. Lechat « oriental », et qui avait paru de mode... plutôt asiatique. Inégalité du sort ! Combien la petite déesse de Lyon est plus mutilée que sa berlinoise sœur aînée ! Elle ne peut pas être antérieure à 550. Elle ne dépassait pas 1m25. Il faut qu'elle ait eu des prêtres qui n'étaient pas attiques, et combien plus négligents ! Mais elle a libéralement donné, peut-être, quelques indications pour le *calathos* (le décor varie, on le verra, convenablement !), pour le traitement de la chevelure sur le front, en fines gaufrures plates ici et là, voire même, puisqu'elle est, hélas ! brisée en bas, pour le haut du costume, « frontal », traité avec les mêmes plis plats parallèles, dont il aura suffi de corriger l'obliquité, selon le modèle fourni par la Coré 593 d'Athènes dite... à la grenade ! — En étudiant sa Coré de Lyon, feu H. Lechat (p. 13) disait du costume à manches [2] : « Dans les œuvres *archaïques* d'Athènes, on ne trouve nulle part de ces manches cousues, étroites... C'est une mode *barbare*, non pas grecque ; il n'y en a pas d'exemple en Grèce, sinon dans des œuvres qui ont accepté volontairement l'influence de l'Orient [3]. » Orientalisait-on tant à Athènes dès 580? Mais j'y reviendrai. Ne quittons pas encore l'examen du *calathos*. Celui de Lyon est décoré dans toute sa hauteur d'une suite alternée de boutons de lotus (trois pointes) et de palmettes (à cinq pétales), que lie de l'un à l'autre, successivement, une chaîne sans fin de doubles demi-cercles. Il suffira de se reporter à la figure 8 des *An-*

1. Lechat, *Aphrodite*, Lyon, 1919 (*Bibliothèque des Musées de Lyon*) ; cf. Brunn-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 561 (notice de H. Lechat, 1903). En publiant, à mon tour, cette pièce, dans le *Florilège des musées de Lyon*, pl. I, 1928, j'ai marqué qu'il ne fallait pas tenir pour assurée l'identification de l'oiseau (*chouette*, plus que colombe) ; donc le nom donné : *Aphrodite* (?) ; et j'ai écrit : « déesse *ionienne* à l'oiseau » ; or, la notice publiée, *Rev. arch.*, 1928, I, p. 195, postérieurement à mon étude, parle aussi d'une *chouette*, ce qui est bien à retenir. Pour le costume, cf. E. Pfuhl, dans les remarquables *Bemerkungen* citées ci-dessus (*Ath. Mitt.*, XLVIII, 1923, p. 168) ; il note la « lourde pesanteur des formes », la rondeur massive, les « longues manches asiatiques » : nous voilà, avec cela, loin de l'Attique. Et pourtant il y a ressemblance avec la Coré Hirsch !

2. Ne pas confondre avec les types (autres), étudiés par Mlle M. Bieber, *Arch. Jahrb.*, XXXII, 1927, p. 103 sqq., et *Griech. Kleidung*.

3. Cf. pourtant la *chlaina* à manches du Moschophore.

tike Denkmaeler pour retrouver là au moins un souvenir assez grossier[1] des lotus à trois pointes : alternant avec des boutons fermés, ils sont posés là sur un ornement en méandre, étroit et simple ; ne rappelle-t-il pas un peu, sinon beaucoup, celui du bas de la manche (un peu plus longue) de la déesse ionienne de Lyon : décor faisant parement au-dessus du poignet (Lechat, p. 13-14)?



Fig. 8. — « Apollon » thasien,
de la Collection de Wix de Zolna.

La chevelure est arrangée en manière de catogan (*crobylos*?) à l'arrière ; mais, au-dessus, la nappe est partagée par une strie verticale, d'où divergent parallèlement des ondulations rappelant, ou des nervures de feuilles, ou des arêtes de poisson, etc. Là où pour les Corés de l'Acropole on rencontre cette disposition, elle est employée sur le dessus du crâne, et non ailleurs ; les Corés de l'Erechtheion en reprendront la mode ; du *crobylos* (?), M. Th. Wiegand a donné quelques exemples, mais dans la sculpture *masculine* attique

1. Il est fâcheux de constater la négligence de ce travail, et plus encore celle avec laquelle a été esquissé le méandre de la pseudo-*paruphé*. L'art géométrique, et surtout le post-géométrique du temps de l'Hécatompédon, ne souffrait point, semble-t-il, de ces paresses ou licences : les ornements y étaient tracés *au compas et à l'équerre*. Dessiner vite (et mal) est une caractéristique, hélas ! des temps modernes.

(cf. Deonna, *Apollons*, p. 117, et Th. Wiegand, *l. l.*, bibliographie de la n. 1, p. 23). On eût pu être ici un peu surpris, surtout puisque la Coré 593, qui a des manches et des plis plats, a elle, du moins, des parotides, comme la déesse ionienne de Lyon[1]. Mais efforçons-nous d'être nous-mêmes éclectiques ! Le nœud-bandeau d'arrière, si l'on veut[2], rappellerait celui de la tête du sphinx dipylien, trouvé en 1916, voire l'arrangement des Couroi du Sounion ; mais aussi un peu — on ne l'a pas dit — la coiffure du Criophore de Thasos, colosse que j'avais repéré dans la muraille de l'Acropole de Télèsiclès dès juillet 1914 ; je n'ai pu l'extraire et le publier qu'en 1921 (*B. C. H.*, XLV, 1921, p. 122 et fig. 13). Or, c'est en vérifiant cette dernière ressemblance que j'ai été amené à une curieuse rencontre. Dans un « encadrement de visage », qui est celui de la déesse de Lyon[3], la Coré debout de Berlin porte bénévolement un visage qui ne ressemble peut-être à rien d'autre — on en jugera ! — tant qu'à celui de l'Apollon « de Wix » de Thasos (fig. 8), volé dans l'île, passé d'abord dans la collection de Wix de Zolna, à Cavalla, et actuellement à Vienne, à moins qu'il n'ait suivi ailleurs un sort aventureux. Ce Couros peu connu a été jugé — et justement — sensiblement plus jeune ; mais combien la déesse de Lyon l'était aussi ! — On s'est évertué, sans signaler ces gênantes similitudes, à d'autres comparaisons faites avec le sphinx Buschor, et ainsi face... au passé[4]. Je craindrais, pour ma part, qu'elles n'aient été toutes un peu vaines. Sans aller au lyrisme de M. E. Buschor, on peut accorder à la tête Dipylienne — très différente! — certain caractère fort et sauvage : cela doit tenir à la sécheresse du modelé : joues et oreilles plates, « en bois » ; raide pli du cou, semblable d'ailleurs à un raté du ciseau ; la chevelure est en grains de maïs ; le sourcil dur et rentré ; la paupière inférieure beaucoup plus accusée ; l'amande de l'œil très spéciale. Voilà le vrai détail *attique* archaïque[5] ; celui des têtes du Couros de

1. Cf. E. Buschor, *Athen. Mitt.*, LII, 1927, sur les usages variés de la plus ancienne plastique, à propos des statues dites « samiennes » de l'Acropole ; les types de chevelures féminines épandues ont été au moins aussi fréquents ; pour le catogan, H. Lechat, *Au Musée*, p. 381 (Niké 690,... près de 500 av. J.-C.) : l'usage paraît un acheminement vers les coiffures courtes, à cette date.

2. Th. Wiegand, *Antike Denkm.*, *l. l.*

3. Mais le front de la déesse de Berlin est exagérément fuyant, et le *calathos* a pris ainsi une position arrière, aussi disgracieuse qu'inattendue : on ne trouverait à comparer des angles faciaux aussi réduits que du côté de l'Asie, voire de Sparte.

4. *Antike Denkm.*, *l. l.*, fig. 2 et 10. Je laisse à décider, d'après les photographies, s'il y avait à parler d' « énergie » pour la nouvelle figure de Berlin : *ibid.*, p. 22.

5. Cf. aussi (pour noter les grosses différences) l'Hydriophore en tuf du Fronton dit de l'Olivier : H. Lechat, *Au Musée*, p. 19, fig. 1 ; on étudierait par exemple la chevelure, le cou, la bouche, etc.

Wix,... et de la Coré de Berlin, révèle, loin par ailleurs, plutôt le sourire commercial de l'Ionie ; à peine l'air du vieux temps passé ; un peu de naïveté encore, mais déjà si rusée et accommodante ! C'est tout autre chose, race, moment, milieu [1].

Une des caractéristiques les moins louables de la production qu'on pourrait dire encore à la rigueur « archaïsante », à condition d'étendre l'ère des pasticheurs, hélas ! jusqu'aux temps modernes, est sans doute l'agencement, parfois très maladroit, suspect, des

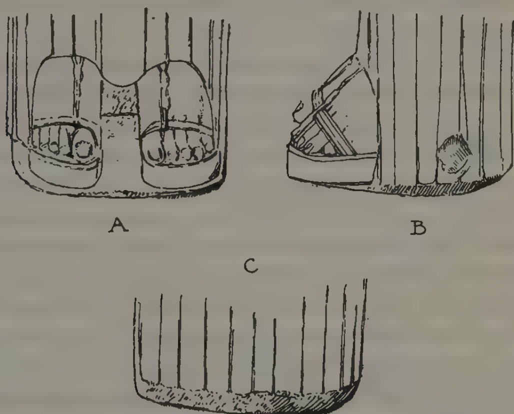


Fig. 9. — Trois aspects du bas du corps de la Coré, partie encastrée sur la base.

proportions. Quand j'ai pu voir directement à Stockholm la fausse Coré, longtemps cautionnée richement, que M. Fr. Studniczka appelle pudiquement aujourd'hui « fausse Coré d'un Musée du Nord [2] », je n'avais pas le mérite de découvrir la fraude, dès alors reconnue. Je n'en fus pas moins frappé, d'emblée, de la disproportion choquante de la tête et du corps, mal rajustés et calculés d'après des cartons dissemblables. Rien qu'un tel indice m'eût rendu plus que défiant, si l'ère même de la défiance n'eût été déjà close sur place, par les aveux directs reçus du fabricant. — Ceux qui voudront étudier, du point de vue de la « corporéité », du galbe et

1. La déesse de Lyon a aux oreilles des ornements en grappes ; ce qui retient surtout l'attention, pour celle de Berlin, c'est le *collier*, décoré de « petits vases », dont la Coré à la grenade suggérait déjà le modèle (H. Lechat, *Au Musée*, p. 187, fig. 19). Le cou de la déesse de Berlin est démesuré ; pour éviter qu'on s'en aperçoive trop, on y a posé le collier presque à mi-hauteur ; il ne risque pas trop de glisser, comme il le devrait ; mais les Attiques n'auraient pas aimé, pour une fois, ce « juste milieu ».

2. *L. l.* ; ci-dessus, p. 106, n. 2.

des proportions, la nouvelle Coré parvenue à Berlin auront-ils à se louer de leur examen? Je donne ici mes constatations que je prétends impartiales. La doyenne des Corés, trop large d'épaules, trop étroite de hanches, au cou fort grêle et ridiculement allongé, au bassin bas, est aussi la plus plate de la troupe, devant, derrière. Qu'est-ce qui a pu entraîner, dans le travail des formes et la draperie, tant de pauvretés « architectoniques », contrastant avec l'aisance luxuriante du modelé, ailleurs si caractéristique[1]? La dame de Berlin n'est guère potelée : vraie statuette de « pain d'épice », a-t-on dit ironiquement, mais cela est juste. Et quand on constate et compare, peu à peu, les artifices assez peureux, les malfaçons véritables, qui se révèlent dans le travail du dos[2], des bras et des jambes, ou encore l'arrêt si brusque de la robe à l'arrière, anomalie dont je reparlerai, une impression d'ensemble apparaît, se dégage : hésitation, timidité, « économie » de la taille. Peut-être le marbre n'a-t-il pas été travaillé *sur place* ; on s'expliquerait mieux ainsi qu'il eût fallu tirer parti prudemment — mais pas avec bonheur ! — d'une matière coûteuse aujourd'hui et difficile à exporter d'Attique... même à l'état brut. Les proportions ne sont si laides et courtaudes, allais-je écrire, qu'*involontairement* ! Et cette impression de gêne est confirmée par l'étrange travail du bas du corps (fig. 9). Car je ne connais aucune statue archaïque, attique ou non, à jupe cannelée, taillée « en pilier », qui soit arrêtée comme celle-ci, brusquement, à l'arrière ; à peine dégrossie à l'encastrement, avec cette mouvante inégalité, si insolite, du bord avant de la robe : celle-ci *échancrée*, dirait-on, sinueusement, mais comme d'un coup de ciseau à la fois hésitant et indiscret, pour dégager le laid dessin des pieds[3] ! Tout se passe, en somme, comme si, pour une statue qu'il

1. Cf. même pour la Coré dite « xoanisante » (679) les justes observations de H. Lechat, *Sculpt. gr.*, pl. III.

2. On voit à l'arrière que les lignes encadrant le corps à partir de la hanche sont légèrement renflées et sinueuses ; or, pour les grandes statues les plus anciennes, en pierre, vêtues du péplos, les côtés restent plus ou moins verticaux (statuette d'Auxerre, Artémis de Nicandra ; mais le cas est différent pour les petits bronzes, plus faciles à imiter : K. A. Neugebauer, *Antike Bronzestatuetten*, 1921 : Artémis de Charmylidas (ou Chimairidas) de Mazi (Élide), à Boston, pl. 18-19 : Langlotz, *Fruhgr. Bildhauerschul.*, pl. 44 e, 47 a). Ce n'est guère qu'avec le *chiton* ionien que les statues de pierre s'amincissent vers le bas des jambes et que le vêtement *colle* artificiellement, suivant les rondeurs des contours. La verticalité, pour la Coré de Berlin, devrait être d'autant plus absolue que les plis, eux, tombent droit ! On comparera même la Coré dite *xoanisante* et la Coré 582 (V. Müller, *Athen. Mitt.*, XLVI, 1921, pl. III, 1).

3. Cf., par exemple, les proportions, bien meilleures, et la forme *à l'arrière*, très différente, du « *chitôn podérès* » de la Coré dite *xoanisante* (679 : cf. G. Dickins, *Cat. Acropolis M.* ; H. Schrader, *Auswahl*, pl. I-II). Brisée en bas à l'avant, elle ne fournissait pas de modèle. L'Artémis délienne de Nicandra et l'ex-voto de Chéramyès (Héra (?) du Louvre) montre-

eût été, certes, agréable de prévoir d'abord un peu moins courte de jambes — le buste est ici d'un module supérieur, et l'on comparera, au besoin, les justes proportions de l'Aurige ou d'autres Corés, — un accident malheureux, une erreur de mesure eût soudain obligé à raccourcir indûment la jupe, à « caser » en quelque sorte les pieds plus haut qu'on n'escomptait, dans la robe entaillée. Car où trouver aussi l'équivalent du petit tenon de marbre *dégrossi*, laissé là si apparent entre les jambes, écartées et cependant ainsi rejointes?

Avant d'en venir au costume, étudions le mouvement des extrémités, les gestes. Ce sera aussi pour s'arrêter devant bien de l'inattendu. Et, certes, je sais — je le répète — qu'il peut, qu'il doit y en avoir dans une pièce nouvelle, et que c'est cela même qui compterait le plus, au besoin. Est-ce une raison pour renoncer au contrôle? Le geste (cassé) de l'avant-bras gauche si déformé, dont M. Th. Wiegand a cru noter le caractère « nouveau », ressemble un peu, je crois, mais en plus mal, à celui de l'avant-bras droit de la déesse ionienne de Lyon [1] ; cela suffit pour qu'on ait droit à penser, au moins un instant, à quelque fâcheuse réminiscence : ici aussi, du moins, l'attribut est dans la main droite, et comme il n'y avait pas à faire relever la robe, puisque le type traité est « xoanisant », frontal, il fallait bien occuper cet avant-bras roidement replié : on lui a donné alors à saisir une des bordures du manteau, le pouce comme en dessous, et caché ! Je ne connais rien d'analogue [2] ; c'est assurément moins *banal*, je l'avoue, que le bras retombant le long du corps, tel que nous le voyons si souvent ailleurs ! Mais de quand dater la hardiesse ? Quant au poing droit, qui enserre ici la grenade, est-il moins bizarre? La main est tournée de manière à présenter — à la hauteur et un peu à droite du nombril — cette grenade vue sur sa partie supérieure, où elle est singulièrement fignolée ; le fruit apparaît en « raccourci », en quelque sorte. Que trouver à comparer? La Coré « à la grenade » de l'Acropole (n° 593) (fig. 10), *qui a une draperie analogue à celle de la déesse de Berlin*, présente le fruit symbolique qu'elle tient, *de profil*, et pour montrer ses com-

raient ce qu'on eût attendu : c'est tout autre chose ! La Coré 582 d'Athènes (ci-dessus, n. 2) ne peut être comparée, à mon sens, à la statue berlinoise, car elle est traitée normalement ; seule ressemblance à alléguer : *le petit bronze* de Boston déjà cité !

1. Le médiocre rendu des coudes est, pour la Coré de Berlin, un indice plus ou moins suspect ; cf. le Moschophore, très différent.

2. Il y a bien la main familièrement engagée dans le gilet du « Petit caporal », et le pouce aux entournures d'un portrait présidentiel récent : rapprochements difficiles à proposer ! Dans la statuaire grecque archaïque, pour un geste analogue, on voit toute la main reposer à plat sur la poitrine (statue d'Auxerre).

plets contours, suivant les *règles* du « *réalisme* logique », dont l'art, alors, s'inspirait[1]. Aurait-on — la grenade une fois choisie (et, par imitation précisément de la *Coré* 593, si utilisée par ailleurs !) — voulu changer ici à dessein un détail, pour rénover le type? Ce qui est sûr, c'est que de bons esprits ont pensé indépendamment que le geste avait quelque chose d'assez « phallique » : en fait, la seule ressemblance — involontaire? — que l'on trouverait à alléguer est très loin, en Égypte : celle des très vieilles statues du Min de Coptos, auxquelles on ne s'attendait guère à devoir songer...

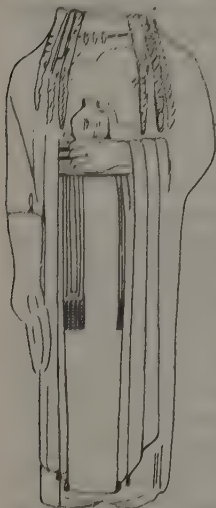


FIG. 10. — Coré dite « à la *grenade* », de l'Acropole d'Athènes : croquis montrant la présentation du symbole.

On est assez surpris de trouver nus les vilains pieds (où le modelé délicat contraste avec la forme impossible), puisque des Corés qui ne sont pas déesses, intégralement conservées jusqu'en bas, sont elles-mêmes chaussées (Coré 682 reconstituée). Mais la sandale est ici presque trop ornée et d'une hauteur qui déconcerte : ce qu'on rapprocherait le mieux, dans les planches de Mlle M. Bieber (*Griech. Kleidung*), est d'une statue thasienne hellénistique, celle de l'Aré, fille de Neôn, du Musée de Constantinople[2].

Reste le « Faltenrock », la draperie, qui ne procurera pas les moindres surprises. Nous attendions une œuvre archaïque attique, tête de série : « commandée, disent les *Antike Denkmaeler*, par des rapports géométriques simples » (en 580?). Or, que montre un examen impartial? Au vrai, le mélange de modes grecques et orientales ; des artifices de vêture, et certain rendu du costume, qui ne sont pas les plus anciens, mais qui vont même, pour la plupart, au contraire, du côté de ce qu'on appelait autrefois l'archaïsme « avancé » : fait révélateur de ces « contaminations », qui, déjà à

1. *Cf.* aussi la *Coré* 677, « samienne », ou plutôt naxienne, de l'Acropole : elle tient tout autrement sa grenade ou sa pomme ; H. Lechat, *Au Musée*, p. 395, fig. 44.

2. Là aussi, la fragilité des Couroi et Corés, « colosses aux pieds d'argile », dirait-on, presque tous brisés aux chevilles, a dû causer quelque embarras. On s'est évertué à Berlin à rapprocher les fragments si mutilés des pieds du *Couros* (!) de Phaidimos (Vourva) : cf. *Wiener Jahresh.*, XVI, 1913, p. 88, fig. 47, p. 90, fig. 49, ou ceux de la Coré 582, déjà citée ; mais le retroussis de la robe est pourtant là singulièrement moins forcé ! La Coré 682, aux pieds si délicats, montrerait un contraste accusateur ; cf. aussi la Coré 672.

l'époque des pasticheurs de la décadence néo-attique, arrivaient à trahir si foncièrement l'esprit même d'un art naïf, mais sincère. Certes, la draperie des vrais Corés est stylisée à souhait, synthétique, schématique. On y cherchera du moins vainement, je pense, quelque chose d'aussi difficile à expliquer que certains arrangements dont la Dame berlinoise nous met l'exemple sous les yeux. Non qu'elle n'ait pris parfois son détail aux modèles du bon faiseur ; j'ai noté des réminiscences sensibles : celle du *chitôn* à manches de la déesse de Lyon, celle de l'*himation* de la Coré à la grenade ; mais comme tout cela a été fondu dans une peu gracieuse esthétique reconstructive ! L'ensemble devient massif, sans nulle féminine fantaisie. Que dire enfin de trop curieuses conventions? Dans la draperie des Corés, tout est règle symétrique, selon l'esprit de l'archaïsme, spécialement quand il s'agit, comme ici, de femmes en *peplos*, avec l'*himation* « en châle », vêtement qui prête à un parallélisme logique, à un équilibre rigoureux. Certes, les études de H. Lechat, de M. H. Schrader, ont bien montré certains éléments discords, çà et là, mais c'est — pour les Corés vêtues à l'ionienne, selon l'usage qui imposait le plus, grâce à l'obliquité de l'*himation*, par exemple, ou par la pose barlongue des étoffes, etc., — la fantaisie! Lorsqu'on regarde à l'Acropole la Coré dite « xoanisante », ou la Coré à la grenade, modèles déjà évolués, mais encore proches des sévères origines, on y voit tout se répondre en d'exacts balancements, de droite à gauche : boucles des cheveux, nœuds du « diadème », pans de la ceinture (Coré 593), lès de l'*himation*-châle, etc., etc. La Coré Hirsch apporte quelques retouches à ces principes contraignants. Là, les deux pans de l'*himation*-châle se sont pas terminés de la même façon ; les plis tuyautés sont autrement disposés ; et les petits pompons, chassés comme à droite, inégalement espacés à une hauteur inégale, ne s'opposent plus régulièrement, ainsi qu'on eût espéré [1] : alarmante indiscipline, quand on songe aux habitudes géométriques qui nous avaient été rappelées si bien !

Autour des épaules, un peu tombantes à l'arrière, et par devant, sur la poitrine exagérément plate, les plis savamment parallèles — conventionnels, *trop accusés*, je crois — s'étagent avec monotonie ; on trouve bien des analogies pour ce drapé, mais d'après des modèles comme la Coré 684 [2], qu'il eût paru imprudent d'invoquer

1. Cf. de même les *roïskoi* (petites olives de plomb pour tendre l'*himation*-châle) : bas-relief de la montée en char : H. Lechat, *Sculpt. grecques*, pl. XII.

2. H. Schrader, *Answahl*, pl. 9-10 ; 500-480 av. J.-C.

ici, à cause de leur date plus tardive, de leur type ionien. Une déesse assise (Héra sans doute), à Délos[1], a eu aussi de ces gaufrures régulières sur le buste : mais elle les combine avec une sorte de rabat, d'un archaïsme pour le moins « avancé ». Comment ces plis se raccordent-ils, pour la Coré Hirsch, avec... les manches, ainsi que s'il s'agissait ici d'un étrange *himation* à demi-manches cousues? Je ne me flatte guère de l'expliquer (rien de tel n'existe pour la déesse de Lyon), et je m'étonnerais plutôt qu'on ne l'eût pas trouvé plus surprenant jusqu'à nous ! Les *Antike Denkmaeler* ne nous en disent rien[2]. — Laissons le buste ; en bas, et par devant, l'étoffe, plaquée arbitrairement, forme aussi sur les jambes des sillons verticaux, parallèles... et inattendus. Un plus grand pli médian les sépare, mal décoré de méandres. Pourquoi? Les statues archaïques agencées avec le *péplos*, ou bien ont un devant de « jupe » lisse, ou bien s'enveloppent de plis uniformément striés — « cannelés », dirait-on — sur toute la surface, et partout pareillement espacés. Le large pli médian se comprendrait mieux avec le *chiton* ionien, relevé parfois, donc soumis à moins d'uniformité. L'aurait-on oublié ici? Et l'on voit aussi que lorsqu'il y a un pli médian, il est sculpté en saillie, bande en relief de *paraphé*, et non creux de cannelure entre les jambes. On aura mal imité, je le crains, la Coré (... à la grenade) n° 593, dont le *chiton* paraît, mais combien plus logiquement, entre les deux retombées de l'*himation* plus ouvert[3].

Tel est le « chef-d'œuvre ». Incunable de grand archaïsme dévoilé à point pour notre instruction, et dont il faudra rendre désormais responsable l'Attique des successeurs de Solon? Ou imprudent *magma* d'un art bien plus récent? Je serais plus à l'aise pour accepter les jugements et les dates proposés dans les *Antike Denkmaeler*, — donc pour faire remonter ainsi, quoiqu'il en coûte, à 580 l'apparition des Corés, — si l'on m'avait démontré d'abord l'impossibilité de croire à tant de rapprochements postérieurs, et à tout le moins gênants, que je peux, de mon côté, entrevoir. Et l'on

1. Cf. L. Heuzey, *Hist. costume ant.*, p. 14-15, fig. 10 ; Ch. Picard, *Rev. art anc. et mod.*, 1924 (mars), I, p. 180, fig. 14, et p. 178 ; A. Plassart, *Les sanctuaires et les cultes du Mont Cynthe*, 1928, p. 177 : début du v[e] siècle. Certaines terres cuites de Locres contemporaines montrent les mêmes arrangements.

2. Le « tenon » d'étoffe laissé à hauteur du coude droit est lui-même fort insolite, à ma connaissance ; correspond-il à autre chose qu'à une timidité du ciseau? Je serais très heureux qu'on m'expliquât ce raccord, à sa date prétendue ; cf. la Coré d'Euthydicos, ou le Moschophore déjà, l'un et l'autre avec des partis pris bien plus logiques.

3. Cf. aussi la Coré 589 (H. Lechat, *Au Musée*, p. 184, fig. 17), dont le costume se comprend très bien, et la Coré 582, analogue.

ajouterait sans doute aisément encore à mes observations, qui ne se prétendent point exhaustives !

Fallait-il les taire? — Que l'on veuille croire, du moins, que je les ai consignées ici sans plaisir, avec défiance contre mon propre scepticisme ; sans intention autre que scientifique, sans nulle jalousie pour les belles opérations d'un Musée qui n'est pas nôtre. Je suis forcé de le dire afin de répondre à ceux qui ont vu, sous de premières réserves données à titre d'avertissement, ce que m'indiqueraient, hélas ! certaines allégations publiées, et que je ne relèverai pas autrement. Ma critique va me valoir la rancune — justifiée — des vendeurs, et celle, en règle plus véhémente, des acheteurs, qui m'accuseront de semer la panique[1] ; c'est qu'il y avait déjà au temps de Molière des gens qui aimaient à être dupés ; or, leur type persiste. Peut-être aussi recevrai-je des reproches de savants désintéressés, mais trop avides de révélations, et qui ne voient pas *sine ira* contester, s'il le faut, les documents « nouveaux », sans régulier état civil. Ils ont l'habitude de présenter comme paresse d'esprit le doute raisonné, même quand il tend à permettre d'étudier mieux, par ailleurs, tant d'autres antiquités, plus authentiques, que nous connaissons encore assez mal. Croit-on donc qu'il y ait quelque avantage à laisser encombrer notre science, encore si chancelante et jadis tellement subjective, d' « acquisitions » qui se font rarement les plus modestes — pour des raisons évidentes ! — et ne se vendraient pas si bien, si elles étaient moins intactes, ou visaient à des réputations moins tapageuses? Je suis tout prêt, d'ailleurs, à faire amende honorable : quand, du moins, la Dame de Berlin aura, par ses patrons, fait ses preuves, dissipé ce que j'ai peut-être tort d'appeler les équivoques, et, ainsi, victorieusement confondu l'erreur de ma « bonne foi surprise ».

CH. PICARD.

Octobre 1929.

1. De là le scrupule qui m'interdit provisoirement de nommer ici ceux, déjà nombreux, des *savants* dont j'ai recueilli et utilisé les observations, concordantes avec les miennes ; qu'ils gardent mes remercîments. De Rome, une grande voix allemande s'était prononcée déjà pour conseiller la défiance : celle d'un maître dont la perte récente est des plus funestes pour l'archéologie. Ce témoignage ne peut plus être invoqué qu'à titre posthume : le démentira-t-on?

SALLUSTIANA

I. — Transpositions

Dans une note sur *Deux transpositions dans Salluste* (*Bell. Jugurth.*, 55, 4 à 6, et 66, 2 à 4), publiée par la *Revue des Études anciennes* (1928, p. 227-228), j'ai déjà eu l'occasion de montrer que le texte de Salluste avait eu à souffrir d'interversions de phrases préjudiciables à la suite des idées. En voici quelques nouveaux exemples.

Bell. Jugurth., 102 (discours de Sylla à Bocchus).

Voici l'armature actuelle de ce discours :

102, 5. Roi Bocchus, ce nous est une grande joie que les dieux aient inspiré à un homme tel que toi la décision de préférer enfin la paix à la guerre et de ne pas souiller ton excellence en t'alliant au pire de tous les mortels, Jugurtha, ce qui nous épargne la cruelle nécessité de confondre dans notre répression son immense scélératesse et tes erreurs.

6. De plus, le peuple romain a dès l'origine jugé que l'acquisition d'amis était préférable à celle d'esclaves et a considéré comme plus sûr un pouvoir fondé sur l'obéissance volontaire qu'un pouvoir fondé sur la contrainte.

7. Quant à toi, rien ne t'est plus favorable que notre amitié, d'abord à cause de notre grand éloignement qui empêche les froissements tout en procurant un crédit aussi grand que si nous étions proches ; ensuite, parce que, si l'on a toujours des parents en abondance, nous n'avons — et personne n'a — jamais assez d'amis.

8. Et que n'as-tu pris cette résolution dès l'origine ! Sûrement, tu aurais reçu jusqu'ici du peuple romain plus de bienfaits que tu n'en as eu de maux à supporter.

9. Mais, puisque c'est la fortune qui gouverne en général les choses humaines et qu'elle avait sans doute décidé de te faire éprouver et notre force et notre faveur, maintenant qu'elle te le permet, hâte-toi d'achever ce que tu as commencé.

10. Tu as beaucoup d'occasions favorables d'éclipser tes erreurs par des services.
11. Enfin, pénètre ton cœur de la pensée que jamais le peuple romain ne s'est laissé surpasser en bienfaits. Quant à sa force militaire, tu la connais personnellement.

Ce discours est décousu et illogique. Le *de plus* de la phrase 6, l'*enfin* de la phrase 11 sont particulièrement mal amenés. La phrase 8 n'est pas assez rapprochée de la phrase 5 pour qu'on puisse comprendre sans effort son début après deux phrases sur l'amitié de Rome.

La phrase 7 doit être transférée entre les phrases 10 et 11, auxquelles elle correspond (*oportuna* 10 — *oportunior* 7 ; *primum*, *dein* 7 — *postremo* 11). D'autre part, en raison de son début sensiblement analogue à celui de la phrase 8, la phrase 6 a subi un déplacement (*ad hoc... cum a principio* 6 — *Atque hoc... utinam a principio* 8) et il reste des traces de cette confusion dans le *Monacensis* 14477. Il faut reporter la phrase 6 entre la phrase 7 et la phrase 11. Ainsi, je rétablis l'ordre suivant, en soulignant par des italiques les mots importants :

102, 5. Rex Bocche, magna laetitia nobis est, cum te, talem uirum, *di monuere uti aliquando pacem quam bellum malles* neu te optumum cum pessumo omnium Iugurtha miscendo commaculares, simul nobis demeres acerbam necessitudinem pariter te *errantem* atque illum sceleratissimum persequi.

8. *Atque hoc utinam a principio tibi placuisset* : profecto ex populo Romano ad hoc tempus multo plura bona accepisses quam mala perpessus es !
9. Sed quoniam humanarum rerum fortuna pleraque regit, cui scilicet *placuit* et uim et gratiam nostram te experiri, nunc quando per illam licet, festina atque uti coepisti perge.
10. Multa atque *oportuna* habes qua facilius *errata* officiis superes.
7. Tibi uero nulla *oportunior* nostra amicitia, *primum* quia procul absumus, in quo offensae minimum, gratia par ac si prope adessemus ; *dein* quia parentis abunde habemus, amicorum neque nobis neque cuiquam omnium satis fuit '6 *Ad hoc* populo Romano iam a principio [inopi] [1] melius uisum amicos quam seruos quaerere tutiusque rati uolentibus quam coactis imperitare 11 « *Postremo* hoc in pectus tuum demitte

1. Faut-il lire *in opitulandum*?

numquam populum Romanum beneficiis uictum esse. Nam bello quid ualeat tute scis. »

Ainsi, le discours est parfaitement logique : après avoir enregistré la décision de Bocchus et regretté qu'elle soit si tardive, Sylla engage le roi à faire oublier ses erreurs par ses services. Il lui montre les quatre ou cinq raisons pour lesquelles l'amitié des Romains est désirable : ils sont loin ; on n'a jamais trop d'amis ; ce n'est pas un esclavage ; les Romains sont généreux et ils sont forts.

De coniuratione Catilinae, 37.

Voici le texte tel que je le rétablis à partir de la phrase 4 :

37, 4. Sed urbana plebes ea uero praeceps erat de multis causis.

5. *Primum* omnium qui ubique probro atque petulantia maxume praestabant, item alii per dedecora patrimoniis amissis, postremo omnes quod flagitium aut facinus domo *expulerat*, ei Romam sicut in sentinam *confluxerant*.

7. *Praeterea* iuuentus quae in agris manuum mercede inopiam *tolerauerat*, priuatis atque publicis largitionibus excita, urbanum otium ingrato labori *praetulerat*. Eos atque alios omnis *malum publicum* alebat.

11. *Id adeo malum* multos post annos in ciuitatem *reuorterat*.

6. *Deinde* multi, *memores Sullanae uictoriae*, quod ex gregariis militibus alios senatores *uidebant*, alios ita diuites ut regio uictu atque cultu uitam agerent, sibi quisque, si in armis foret, ex uictoria talia *sperabat*.

9. *Praeterea* quorum *uictoria Sullae* parentes proscripti, bona erepta, ius libertatis imminutum erat, *haud sane alio animo* belli euentum *expectabant*.

10. *Ad hoc* quicumque aliarum atque senatus partium erant conturbari *rem publicam* quam minus ualere ipsi *malebant*.

8. Quo minus mirandum est homines egentis, malis moribus, maxuma spe, *rei publicae* iuxta ac sibi consuluisse.

Les mots en italiques indiquent l'ordre logique : d'abord des plus-que-parfaits (confluxerant, praetulerat), puis des imparfaits (sperabat, expectabant). Il y a des *catch-words* (Sullanae uictoriae, uictoria Sullae, rem publicam, rei publicae malum publicum... id adeo malum). Le trouble s'explique par l'analogie de début des phrases 7 et 9 (*praeterea*), par l'analogie finale des phrases 7 et 10 (*m...alebat*) (*malebant*) ; 7 et 9 ont été interverties, 8 mise après 7 au lieu d'être mise après 10. Enfin 11 a été rejetée en fin de cha-

pitre alors que la phrase 8 terminait normalement celui-ci, comme le montre le contenu du chapitre suivant.

De coniuratione Catilinae, 5, 2.

Dans le portrait de Catilina, la phrase 2, qui vient interrompre la suite logique du développement, doit être remise après la phrase 5, car son *huic* correspond au *hunc* de la phrase 6 comme *corpus* de 3 et *animus* de 4 correspondent à *ui animi et corporis* de 1. On lira donc :

5, 1. L. Catilina nobili genere natus fuit magna ui et *animi* et *corporis* sed ingenio malo prauoque.

3. *Corpus* patiens inediae, algoris, uigiliae supra quam cuiquam credibile est.

4. *Animus* audax, subdolus, uarius, cuiusreilubet simulator ac dissimulator, alieni adpetens, sui profusus, ardens in cupiditatibus, satis eloquentiae, sapientiae parum.

5. Vastus *animus* immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat.

2. *Huic* ab adolescentia bella intestina, caedes, rapinae discordia ciuilis grata fuere ibique iuuentutem suam exercuit.

6. *Hunc* post dominationem L. Sullae lubido maxuma inuaserat rei publicae capiundae neque id quibus modis adsequeretur, dum sibi regnum pareret, quicquam pensi habebat.

7. Agitabatur magis magisque in dies *animus* ferox...

De coniuratione Catilinae, 8, 4.

La phrase 4 du chapitre 8 doit être replacée avant la phrase 1 pour qu'on puisse retrouver l'ordre logique. Le texte devient :

1. Sed profecto fortuna in omni re dominatur ; ea res cunctas ex lubidine magis quam ex uero celebrat obscuratque.

4. *Ita* eorum qui fecere uirtus tanta habetur quantum eam uerbis potuere extollere *praeclara ingenia.*

2. Atheniensium res gestae, sicuti ego aestumo, satis amplae magnificaeque fuere, verum aliquanto minores tamen quam fama feruntur.

3. Sed quia *prouenere ibi scriptorum magna ingenia*, per terrarum orbem Atheniensium facta pro maxumis celebrantur.

5. *At* populo Romano numquam *ea copia* fuit, quia prudentissimus quisque maxume negotiosus erat : *ingenium* nemo sine corpore exercebat ; optumus quisque facere quam dicere, sua

ab aliis bene facta laudari quam ipse aliorum narrare malebat.

On voit que la phrase 4, d'ordre général, se place normalement avant les phrases sur les Athéniens et les Romains, qui servent d'exemples particuliers, et que *At* de la phrase 5 s'oppose à la phrase 3, *ea copia* correspondant à *prouenere*, *ingenium* à *magna ingenia.* 4 a dû être intervertie avec 3 à cause de simples analogies verbales : *ingenia* (3 et 4) *Atheniensium* (3 et début de 2, qui suivait 4).

De coniuratione Catilinae, 1 à 3.

Là aussi des transpositions me semblent nécessaires pour rétablir l'ordre troublé jusque dans la répartition des chapitres.

I, 4, est une *sententia*, qui doit terminer un chapitre.

1, 5, semble, avec le groupe 1, 6, et 1, 7, devoir être transféré entre 2, 7, et 2, 8, ce qui donnerait :

2, 7. Quae homines arant, nauigant, aedificant *uirtuti* omnia parent.

1, 5. *Sed* diu magnum inter mortalis certamen fuit uine corporis an *uirtute* animi res militaris magis procederet...
Etc.

II. — Conjectures

De coniuratione Catilinae, 18, 1.

Les éditeurs ont tort de ne pas suivre la tradition indirecte de Diomède « de qua quam *breuissime* potero dicam », plutôt que la tradition directe des manuscrits « quam *uerissume* ». Outre qu'elle représente ici un texte antérieur et plus sûr, la tradition indirecte a l'avantage de s'accorder à la fois avec les habitudes de style de Salluste et avec la brièveté de son passage sur la première conjuration. Et puis *quam uerissume* va vraiment un peu trop de soi !

De coniuratione Catilinae, 18, 8.

Dans ce récit de la première conjuration (manquée) de Catilina, on lit : « Quod ni Catilina maturasset pro curia signum sociis dare, eo die post conditam Vrbem Romam pessumum facinus patratum foret. Quia nondum frequentes armati conuenerant, ea res consilium diremit. »

Les manuscrits donnent *quod ni* et aucun éditeur n'a jugé bon de corriger ce texte. Or, la conjecture *quod si* s'impose. Il est bien

évident, en effet, que, si Catilina avait donné trop tôt le signal, les quelques conjurés rassemblés autour de lui auraient été arrêtés ou tués et il aurait été inquiété. Il n'y a donc pas eu commencement d'exécution du complot, parce que Catilina a attendu que les conjurés fussent en nombre, ce qui a fait manquer l'occasion.

Ce que veut dire Salluste, c'est que si le chef s'était hâté de donner le signal, malgré le petit nombre des conjurés et leur échec possible, il y aurait eu un affreux massacre des consuls et des sénateurs. Il faut donc lire « Quod *si* Catilina maturasset... ».

De coniuratione Catilinae, 23, 3.

On discute pour savoir si la Fuluia dont il est question dans cette phrase est celle qui devint la femme de Marc-Antoine ou une parente de l'un des conjurés qui portent le nom de Fuluii.

La maîtresse de Q. Curius était une femme mariée (*stupri uetus consuetudo*) ; elle était plutôt l'épouse du chevalier M. Fuluius Nobilior que celle du sénateur Fuluius, étranger au complot, ou de son fils A. Fuluius, encore tout jeune.

Au lieu de lire dans 23, 3, « Erat ei cum Fuluia muliere nobili stupri uetus consuetudo », je lirais donc « Erat ei cum Fuluia, muliere Nobili<oris>, stupri uetus consuetudo ». Il serait singulier, en effet, que Salluste ne nous ait pas indiqué quelle était la Fuluia dont il parlait, puisque à l'époque où il publia le *De coniuratione Catilinae* la fameuse Fuluia, épouse de Marc-Antoine et ennemie de Cicéron, vivait encore, ce qui aurait pu amener une confusion. Salluste a donc écrit « muliere Nobilioris » en désignant M. Fuluius Nobilior par son surnom, comme il désigne souvent Cornelius Cethegus par son surnom de Cethegus. Il en résulte que le chevalier M. Fuluius Nobilior fut à la fois trompé et trahi par sa femme, ce qui est véritablement le comble de l'infortune !

III. — Salluste raillé par Horace

(Horace, *Satires*, 1, 2, v. 64-72).

Un lecteur attentif ne saurait manquer d'être frappé par le désordre qui semble exister au milieu de la deuxième satire du livre premier d'Horace.

Après avoir indiqué à quels dangers s'exposent les amants des matrones (v. 37 à 46), Horace montre que la seconde classe, celle des affranchies, est moins dangereuse, à condition qu'on ne soit pas

aussi prodigue envers ces belles avides d'argent que le jeune Salluste, neveu de l'historien, ou Marsaeus (v. 47-63). Puis vient dans nos manuscrits l'anecdote du châtiment infligé à un amant de Fausta, fille de Sylla (v. 64-72). Enfin, Horace revient au conseil d'éviter les matrones et de rechercher les affranchies tout en pratiquant l'économie (v. 73, etc.).

Comme Fausta était une patricienne et non une affranchie et comme les v. 73 et suivants reprennent une idée exprimée aux v. 47 et suivants, ou bien il faut supposer comme M. Cartault (*Étude sur les satires d'Horace*, p. 101) que l'anecdote est une digression volontaire due au désir de mettre « un beau désordre » dans la satire[1], ou bien il faut admettre que le texte est en mauvais état.

Je crois qu'Horace n'est nullement responsable de l'incohérence que je signale. Il a dû y avoir à une époque très ancienne une erreur de copiste qui a malencontreusement déplacé les vers 64 à 72. Cette erreur vient de l'analogie de début présentée par les v. 47 et 73. Le v. 47 commençant par Tutior *at quanto* et le v. 73 par *at quanto ;* un copiste a transcrit les v. 64-72 avant le v. 73 au lieu de les transcrire avant le v. 47.

Je donne ci-dessous le texte restitué depuis le v. 37 jusqu'au v. 80, car sa simple lecture suffira à prouver que mon hypothèse est fondée :

V. 37. Audireest operae pretium, procedere recte
qui moechi non uultis, ut omni parte laborent
utque illis multo corrupta dolore uoluptas
V. 40. atque haec rara cadat dura inter saepe pericla,
Hic se praecipitem tecto dedit, ille flagellis
ad mortem caesus, fugiens hic decidit acrem
praedonum in turbam, dedit hic pro corpore nummos,
hunc permixerunt calones ; quin etiam illud
V. 45. accidit ut cuidam testis caudamque salacem
V. 46. demeteret ferrum. « Iure » omnes. Galba negabat.
V. 64. Vilius in Fausta Sullae gener, hoc miser uno
V. 65. nomine deceptus, poenas dedit usque superque
quam satis est, pugnis caesus ferroque petitus,
exclusus fore cum Longarenus foret intus.
Huic si muttonis uerbis mala tanta uidenti

1. Si M. T. Frank, *Catullus and Horace*, p. 263-264, a raison d'admettre que l'*Épître aux Pisons* plaide en faveur de l'unité et de la clarté de la composition, Horace aurait alors eu lieu de se critiquer lui-même.

diceret haec animus « Quid uis tibi? Numquid ego a te
V. 70. magno prognatum deposco consule cunnum
uelatumque stola, mea cum conferbuit ira? »,
V. 72. quid responderet? « Magno patre nata puella est. »
V. 47. Tutior at quanto meis est in classe secunda,
libertinarum dico, Sallustius in quas
non minus insanit quam qui moechatur. At hic si
V. 50. qua res, qua ratio suaderet, quaque modeste
munifico esse licet uellet bonus atque benignus
esse, daret quantum satis esset nec sibi damno
dedecorique foret. Verum hoc se amplectitur uno,
hoc amat et laudat : « Matronam nullam ego tango »
V. 55. ut quondam Marsaeus, amator Originis ille,
qui patrium mimae donat fundumque laremque
« Nil fuerit mi » inquit « cum uxoribus umquam alienis. »
— Verum est cum mimis, est cum meretricibus unde
fama malum grauius quam res trahit. An tibi abunde
V. 60. personam satis est, non illud quicquid ubique
officit, euitare? Bonam deperdere famam,
rem patris oblimare malum est ubicumque : quid inter
V. 63. est in matrona ancilla peccesne togata?
V. 73. At quanto meliora monet pugnantiaque istis
diues opis natura suae, tu si modo recte
V. 75. dispensare uelis ac non fugienda petendis
immiscere. Tuo uitio rerumne labores
nil referre putas? Quare, ne paeniteat te,
desine matronas sectarier unde laboris
V. 79. plus haurire mali est quam ex re decerpere fructus.

Il résulte de ma restitution conjecturale du texte primitif que l'anecdote sur l'amant de Fausta aurait suivi le passage sur d'autres amants pris en flagrant délit par des maris et précédé le passage consacré aux prodigues coureurs de courtisanes, parmi lesquels figure le neveu de l'historien Salluste.

On remarquera, en effet, combien *Tutior at quanto* du v. 47 répond bien à ce qui précède, combien le mot *qui moechatur* du v. 49 est en situation après l'anecdote du *moechus* de Fausta. D'autre part, je signalerai le rapport qui existe entre les v. 62-63 *quid inter est* et 75-76, *nil referre putas*, et je montrerai surtout combien l'ensemble est devenu cohérent et logique : après avoir stigmatisé les partisans de l'adultère, Horace gourmande ceux qui se vantent de ne s'attaquer qu'aux affranchies, mais dépensent trop pour elles. Alors arrive, à partir du v. 73, le conseil final : suivre les

affranchies, oui, mais sans trop dépenser et, en tout cas, ne jamais rechercher les matrones. *Est modus in rebus... in medio stat uirtus.* C'est le rythme traditionnel de la pensée d'Horace que nous retrouvons.

Si on est convaincu par mon argumentation que la transposition des v. 64 à 72 est nécessaire et que l'ordre du texte primitif est celui que j'ai indiqué, *il s'ensuit que le « gendre » de Sylla, c'est-à-dire l'amant de Fausta, n'est autre que l'historien Salluste !*

On sait, en effet, de source certaine[1], que Salluste fut surpris en flagrant délit d'adultère par Annius Milo, gendre légitime de Sylla, copieusement rossé et, enfin, jeté hors de la maison. A cause du déplacement des v. 64-72, les scoliastes ont cru que c'étaient les v. 41 et 42 et non les v. 64-72 qui faisaient allusion aux mésaventures de Salluste[2]. Lisant au v. 64 *Villius in Fausta gener*, ils ont cru qu'il s'agissait du gendre légitime de Sylla, Annius Milo, et ils ont affirmé que *Villius* était un pseudonyme équivalant prosodiquement à *Annius*[3].

Cette explication ne tient pas debout : le texte démontre, à l'évidence, qu'il ne peut s'agir, dans les vers 64-72, que des malheurs d'un « gendre de la main gauche[4] », c'est-à-dire d'un amant puni et jeté dehors par le mari, pendant qu'un autre amant reste dans la maison. Il ne peut s'agir des déboires du mari lui-même. Le replacement des v. 64-72 après les v. 41-46 rend la chose évidente, puisque ces vers énumèrent les mésaventures d'amants poursuivis et châtiés par des maris.

1. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, XVII, 18. [M. Varro] in libro quem inscripsit *Pius aut de Pace* C. Sallustium, scriptorem seriae illius et severae orationis, in cuius historia notiones censorias fieri atque exerceri uidemus, in adulterio deprehensum ab Annio Milone, loris bene caesum dicit et, cum dedisset pecuniam, dimissum.

2. Pseudo-Acron, I, 2, 41. Ille flagellis. — Hoc de Sallustio uidetur dicere. Sallustius enim Crispus in Faustae, Sullae filiae, adulterio deprehensus ab Annio Milone, flagellis caesus esse dicitur, quem T. Asconius Pedianus in uita eius significat.

— Quod M. Varro C. Sallustium historiae scriptorem deprehensum ab Annio Milone in adulterio scribit et loris caesum pecuniaque data dimissum. — Seruius, *ad Aeneid.*, VI, 672... Sallustium, quem Milo deprehensum sub serui habitu uerberauit in adulterio suae uxoris, filiae Syllae.

3. Porphyrio à I, 2, 64 : « Villius pro Annio dicit. Annius autem Milo maritus fuit Faustae Cornelii Syllae filiae qui *a* familia Longareni adulteri uxoris suae rediens a cena ante aedes suas, ne adulterum deprehenderet, pugnis caesus est et ferro perterritus ; quem ait nulla alia re in hanc iniuriam ac contumeliam cecidisse quam quod magnae nobilitatis uxorem habere adfectauerit. »

4. Pseudo-Acro : « Annius in Fausta. Eodem numero syllabarum commutationem nominum facit. » Pseudo-Acro à I, 2, 64 : « Syllae gener. » Non uere gener sed quia filiam Syllae stuprauit ita frequenter ut ipsae gener esse uideretur. Nam Longarenum habuit maritum (*sic* !). Voir Tacite, *Ann.*, V, 7 ; voir VI, 8 : « Tuum, Caesar, generum » (en parlant de Séjan à Tibère !).

L'erreur des scoliastes était patente, même si l'on conservait l'ordre traditionnel. Aussi Lucien Müller et P. Lejay ont-ils tous deux supposé que l'amant châtié par Annius Milo était un certain S. Villius Annalis mentionné par Cicéron parmi les familiers dudit Milo[1]. Mais il résulterait alors de la confrontation du texte d'Horace avec les témoignages d'Asconius Pedianus sur Salluste un fait vraiment curieux : c'est que *deux* amants de Fausta auraient subi de la part du mari un traitement analogue ! Or, il me semble que si une aventure si désagréable est arrivée à un amant de Fausta, cela a dû effrayer ceux qui auraient eu ensuite des velléités de tromper Milon. Aucun scoliaste, aucun écrivain antique, pas même Macrobe, qui semble pourtant bien renseigné sur les amants de Fausta[2], ne mentionne parmi eux S. Villius Annalis. Comme, d'autre part, Varron et Asconius Pedianus mentionnent formellement Salluste, l'hypothèse de Müller et Lejay me paraît insoutenable.

D'ailleurs, les deux éminents érudits n'auraient-ils pas tout simplement pris le Pirée pour un homme? Il faut, si je ne m'abuse, lire avec le manuscrit P (Parisinus lat. 10310 du IXe-Xe siècle) *Vilius* et non *Villius* en considérant le mot comme un comparatif d'adverbe et non comme un nom propre. Je comprends : « C'est d'une manière plus vile (*plus ignominieusement ou à meilleur compte?*) que s'en est tiré le gendre de Sylla pour Fausta. »

Comme Horace va nous parler *immédiatement après* d'un neveu de Salluste, prodigue coureur d'affranchies, en le déclarant tout aussi fou que celui qui débauche des femmes mariées (*qui moechatur*), il est tout indiqué de supposer que le *moechus* puni par Annius Milo est précisément l'oncle, c'est-à-dire Salluste l'historien.

Dans ces conditions, l'intérêt du passage croîtrait encore. Tout d'abord, un témoignage d'Horace viendrait confirmer ceux de M. Varro et d'Asconius Pedianus, et ceci nous empêcherait de douter désormais de la réalité de l'adultère de Fausta et de Salluste, encore que le *Pro Milone* reste muet à cet égard, de même que le commentaire d'Asconius sur le *Pro Milone*[3].

1. *Ep. ad. familiares*, II, 6, 1 : « Sextum Villium, Milonis mei familiarem. » La lettre date de 53.

2. Voir *Saturnales*, II, 2, 9, Fuluius, Pompeius, Macula.

3. Je n'ai pu me procurer le travail de Cipolla, *Sallustio e lo scandalo attribuito gli da M. Terenzio Varrone*. Stein, article *Sallustius* de Pauly-Wissova (*Real. Enc.*, 1916-1917), croit inexactes les scolies du pseudo-Acron sur le vers 42 et doute de la réalité de l'anecdote. Je reconnais que Valère-Maxime, énumérant les flagrants délits d'adultère les plus célèbres (VI, 1, 13), ne mentionne pas non plus le cas de Salluste. Mais quant à Asconius Pedianus,

Il deviendrait donc infiniment probable que cette scandaleuse affaire fut un des motifs pour lesquels, en 52 av. J.-C., Salluste, devenu tribun du peuple, fut si acharné contre Milo accusé du meurtre de Clodius et fut un des prétextes saisis par le censeur Appius en 50 av. J.-C.[1] pour faire rayer Salluste du Sénat[2].

D'autre part, comme la satire d'Horace est nettement postérieure à la retraite de Salluste[3] et sans doute même à la publication du *De coniuratione Catilinae* et du *Bellum Iugurthinum*, ouvrages si sévères pour Sylla, il est fort piquant que Salluste y soit appelé « le gendre de Sylla ». Il y a de la malice à accuser Salluste d'avoir été ébloui par le nom de son beau-père de la main gauche (v. 64-65, 70, 72) et de s'être ainsi attiré une méchante affaire par gloriole.

Et le savoureux dialogue imaginé par le poète satirique entre Salluste et une certaine partie de son individu (v. 69 à 72) prend toute sa valeur comique pour peu qu'on se souvienne du préambule des deux chefs-d'œuvre de l'historien : Salluste y montre en termes élevés que, dans l'alliance du corps et de l'âme qui constitue l'individu, l'initiative doit appartenir à l'âme. Aussi est-ce l'âme de son membre (muttonis... *animus*) qui gourmande Salluste[4]. On ne peut railler plus cruellement la conversion tardive de Salluste à la morale, et le passage d'Horace fait encore mieux ressortir que celui de Varron cité par Aulu-Gelle le contraste un peu choquant qui existe entre l'austérité qu'affiche Salluste dans ses œuvres historiques et sa vie de débauche et de vice.

Léon HERRMANN.

il ne pouvait parler du scandale dans son commentaire, puisque Cicéron n'en parlait pas — ce qui est compréhensible — dans sa plaidoirie pour Milon. Et il pouvait en parler dans sa Vie de Salluste.

1. Lallier-Antoine placent le scandale vers 55 (éd. *maior*, p. xxx). Pourquoi pas entre 55 et 52? Voir Asconius, arg. du *Pro Milone*, § 33 et § 34, éd. Clark, p. 37 et suiv.

2. « Probri gratia. » — Voir Dion-Cassius, 40, 63.

3. Mais antérieure à sa mort, si j'interprète exactement *qui moechatur*. Le pseudo-Acron n'y voit naturellement pas une allusion à l'historien. Voir cependant sa scolie à I, 2, 49, d'où il résulte qu'il y a eu confusion entre l'oncle et le neveu.

4. Voir Pétrone, *Satiricon*, 132, 12 : « Nec minus ego tam foeda obiurgatione finita paenitentiam agere sermonis mei coepi secretoque rubore perfundi quod oblitus uerecundiae meae cum ea parte corporis uerba contulerim, quam ne ad cognitionem quidem admittere seuerioris notae homines solerent. »

NOTES GALLO-ROMAINES

CXXVI

DANS LA BANLIEUE PARISIENNE[1]

SACLAY ET LE DOMAINE D'ORSIGNY[2]

Saclay, en Seine-et-Oise, est une ancienne localité de la *civitas Parisiorum*, située sur la grande route actuelle de Paris à Rambouillet[3], laquelle, sur ce point[4] et ailleurs[5], a succédé à la route romaine et gauloise qui unissait Paris à la métropole voisine de

1. Cf. *Revue*, 1924, p. 227. — Voyez aussi 1926, p. 139 (*L'analyse des terroirs ruraux*).

2. Partie de conférence faite au Collège de France, 17 janvier 1930.

3. Ou plutôt de Chevreuse. C'est la route départementale n° 29, ancienne 54 (carte de l'État-Major au 40 000e de 1839).

4. Pas absolument. Je crois, par exemple, que la route romaine, après avoir franchi la Bièvre vers l'endroit où la franchit la route actuelle (au village même de Bièvres, qui indique le passage d'une route, par gué ou pont, sur la rivière de ce nom), au lieu d'obliquer à droite (ou à l'ouest) sur le rebord du plateau, abordait directement celui-ci et gagnait directement Saclay par le vieux chemin des deux fermes Favreuse. Ces vieilles fermes de la région parisienne révèlent bien souvent la présence de chemins antiques (ici, n. 5). Au XVIe siècle, la grande route de Chevreuse franchissait la Bièvre en aval de Bièvres, à Vauboyen (ou Vauboyan) ; et je ne mets pas en doute que ce n'était pas la voie antique, mais un détournement de celle-là, provoqué soit par les inondations de la région de Bièvres (confluent, à cet endroit, de la Bièvre et de son affluent le ruisseau de la Ségrie), soit par le désir de desservir les fermes ou fiefs de Gizzy (p. 138, n. 1), Montéclain [au voisinage], Vauboyen, par lesquels la route faisait un détour (d'après Mlle Bézard). — Si ailleurs les fiefs ou fermes ont été déterminés par la route antique (voir n. 5), ici ce sont eux qui ont provoqué l'abandon de cette route. De manière ou d'autre, ils ont eu un rôle directif, si je peux dire, dans les routes médiévales, contrairement aux routes romaines, dont la direction est toujours imposée par des chefs-lieux de *civitates* ou à la rigueur de *pagi*.

5. En principe depuis la Seine (*via Infera*, c'est-à-dire à peu près boulevard Saint-Michel) jusqu'au passage de l'Yvette à Gif. Là, le chemin romain abandonne la route de Rambouillet (laquelle remonte l'Yvette), pour s'en aller rejoindre vers Limours la route nationale n° 188 de Paris à Chartres. De Gif à Limours, le tracé de la voie antique se reconnaît aisément par le vieux chemin rectiligne bordé d'antiques fermes (la Vacheresse, Mauregard, Feuillarde, Malassis, Armenon), chemin très net sur les anciennes cartes. Au delà de Limours, la localité de Bonnelles (*Bonella*, nom à rapprocher de celui de la ferme de Bonne dans Chamarande, sur la route romaine de Paris à Orléans ; également une limite [entre les diocèses de Paris et de Sens]) indique le passage du diocèse de Paris dans celui de Chartres [plutôt que de Sens] ; cf. le mot *borne*, de l'ancien français *bodne*. Voir, outre les pouillés, la carte ecclésiastique détaillée donnée par Cocheris à la fin de son *Dictionnaire... de Seine-et-Oise*, 1874.

Chartres[1]. Saclay devait être sinon un gîte d'étapes (*mansio*), du moins un relais (*mutatio*) sur cette route[2], le dernier avant Paris, à 8 ou 9 lieues gauloises, 12 à 13 milles romains, de cette dernière ville.

Le nom primitif de Saclay est facile à retrouver : Saclay est évidemment le même mot que Saclas[3], nom d'une autre localité de Seine-et-Oise, mais située dans la *civitas Senonum*, sur la Juine, en amont d'Étampes. Et ce Saclas était, sous l'Empire romain, *Salioclita*. — Saclas, d'ailleurs, tout comme notre Saclay, était une station [mais *mansio* et non *mutatio*] sur une autre grande route, celle d'Orléans à Paris, et sans doute le dernier gîte d'étapes avant cette dernière ville, à 24 lieues de distance[4]. Et c'est probablement ce rôle de station routière qui, pour Saclay comme pour Saclas, a maintenu leur existence et valu à leur nom de durer jusqu'à nos jours.

Ce nom de *Salioclita* est visiblement gaulois et évidemment formé de deux thèmes. Le premier, *sali*(*o*), ne peut signifier ici, même en celtique, que « sel »[5]. Le second m'a paru s'appliquer à des sources, des ruisseaux ou des étangs. On le retrouve en Gaule, par exemple dans les noms des deux divinités *Clutoida*[6] ; mais on le retrouve aussi, hors de Gaule, dans l'Ombrie italienne, sous le nom du fleuve ou de la source *Clitumnus ;* et cela me donne à penser que ce radical *clit-* est prégaulois, d'origine italo-celtique ou ligure.

On pourrait donc traduire *Salioclita*, Saclay et Saclas, par « source » ou « mare salée », ou quelque chose d'approchant. — Je ferai remarquer que dans le proche voisinage de Saclay se trouve aujourd'hui l'étang du *Trou-Salé*. Mais je ne saurais dire ce qui, dans cet étang ou à Saclay, motive l'appellation de « salé »[7].

1. J'ai déjà dit (*Revue*, 1921, p. 218) qu'en principe tout chef-lieu de *civitas* gauloise était réuni par route à tous les chefs-lieux voisins.

2. La distance moyenne entre les relais variait, en Gaule, entre 5 et 12 lieues ; la longueur de 7 lieues, 15 kilomètres et demi, paraît la plus fréquente ; cf. *Itinéraire de Jérusalem*, p. 549-550, Wesseling.

3. Qu'on ne s'inquiète pas de la différence de suffixe : *-as* et *-ay* s'échangent dans nos régions. On a dit *Josas* et *Josay* (Gallois, *Régions naturelles et noms de pays*, p. 120).

4. *Itinéraire Antonin*, p. 368, W.

5. Jusqu'à nouvel ordre, j'écarte un *sal-* celtique équivalant au *sal* germanique, d'où est venu notre mot *salle*. Cela, pourtant, n'est pas impossible. — J'écarte complètement l'étymologie traditionnelle « Saussaie » par *salicetum*, encore que, à Saclay ou à Saclas, les saules sont ou ont été abondants. Mais *salicetum* n'a jamais donné que *saussaie* dans nos régions.

6. L'une à Mesves (*Corpus*, XIII, 2895, *deae Clutoidae*), l'autre dans Étang (*deae Clutoithae*, XIII, 2802), toutes deux sans doute dans le pays éduen.

7. Ni à Saclay, ni à Saclas, je n'ai rien constaté et personne n'a pu constater (d'après mes informations) rien qui justifiât cette mention de « salé ». Mais que l'on remarque : 1° l'existence de « trou salé » près de Saclay ; 2° celle du ruisseau la Sailmouille dans une région voi-

Cette présence d'un étang ou d'un « trou » (ce dernier nom est fréquent dans cette région du terroir parisien), cette présence concomitante du radical *clit-*, me fait penser à un radical voisin, *clot-* [1], radical également gaulois ou italo-celtique, et s'appliquant à coup sûr à un trou, à un trou mouillé d'ordinaire, mare, étang, puits ou creux de ruisseau [2]. Aujourd'hui encore *clote* ou *clotte*, si fréquent dans nos campagnes, paraît avoir eu primitivement ce sens-là. Comme, d'autre part, *clota* désigne, en pays celtique, un estuaire de rivière (la Clyde), *clita* n'aurait-il pas eu, tout compte fait, le même sens? et le *Trou-Salé* des environs de Saclay [3] ne serait-il pas l'équivalent français du gaulois *Salioclita* [4]? Et n'y aurait-il pas là un de ces faits de doublet comme nous en trouvons des centaines dans la toponymie rurale de la France?

Saclay présente une autre particularité intéressante que celle de la route où elle est station, ou que celle de son nom d'origine rurale et celtique.

Son territoire, très vaste, a été constitué d'assez bonne heure en paroisse. Avec les immenses champs de blé de son plateau, son lointain horizon de bois, la traversée d'une grande route, il est admirablement conditionné pour représenter un *fundus*, un grand domaine gallo-romain.

Et alors nous sommes invités à chercher le centre de ce domaine, la villa maîtresse.

sine ; 3° savons-nous si les Gaulois n'entendaient pas par « salé » autre chose légèrement différente du sel, par odeur, saveur ou couleur? 4° il ne faut pas oublier que l'administration de la Gabelle, tracassière comme tous les monopoles, a supprimé rageusement toutes les petites exploitations locales (c'est ainsi que, dans la région des Ardennes, dans Puiseux, « les agents de la Gabelle ont fait combler, au lieudit le Saulsy, une source d'eau salée » ; Jean Hubert, *Géogr. hist. du dép. des Ardennes*, 1855, p. 387). Et il y a bien d'autres faits semblables. Un relevé de tous ces méfaits de la Gabelle rendrait bien des services à la toponymie.

1. La confusion ou l'échange des sons *i*, *u* et *o* se rencontre souvent dans la phonétique gauloise ; cf. Dottin, p. 59-60.

2. Voyez ce que j'ai dit là-dessus, *Revue*, 1918, p. 254 (où je rappelle que dans les Pyrénées *clote* signifie « trou », « enfoncement », *abîme*, d'après Meillon) ; et encore, *Revue*, 1922, p. 162 (où je rapproche le *clota* de l'inscription de Rom, trouvée dans un puits sacré ; Dottin, *Langue gauloise*, p. 171). Le sens de « trou » ou de « fosse » pour *clot* est d'ailleurs général dans la France (voyez Godefroy).

3. Au surplus, si *Salioclita* équivaut à « trou salé », le « trou salé » visé par ce nom n'est pas l'étang qui porte aujourd'hui ce nom, lequel ne touche pas à Saclay, mais celui-là même qu'on appelle « étang de Saclay », lequel est à portée du village et bordait certainement la route romaine.

4. La localité de Saclas (*Salioclita*, cf. p. 134, n. 5) est, elle, située dans un véritable enfoncement. Ce qu'avait déjà remarqué Lebeuf (t. III, p. 317) : « Saclas, bâti dans un fond entre deux hautes montagnes » ; et alors, comme Saclay, au contraire, est sur un plateau, ne comprenant rien à la similitude de noms, il « mettait de côté l'étymologie ».

Saclay ne pouvait être cette villa. 1° Le nom ne rappelle en rien ces noms en *-acus*, devenus *-y* en Parisis, qui annoncent le nom de leur propriétaire au jour du cadastre (*Paciacus*, Passy, *fundus* de *Pacius*) : *Salioclita* exclut précisément un nom de ce genre. 2° Saclay, sur une grande route très passagère (Paris à Chartres), ne convient pas à la présence d'une villa, qui évitait les voisinages de ce genre, encombrants et dangereux[1]. 3° Je ne trouve là, sur ce plateau dénudé, ni la source, ni les coteaux, ni les bosquets qu'af-

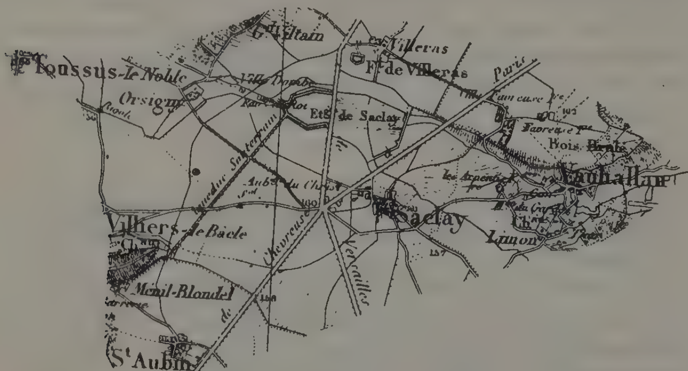


Fig. 1. — Orsigny et Saclay.

fectionnaient les demeures des grands propriétaires gallo-romains. Donc, nom, situation et site excluent la villa. — Mais où était-elle alors?

Or, à environ 3 kilomètres de là, sur un vieux chemin qui va vers l'ouest, vous avez le hameau d'Orsigny. Je ne doute pas que cet Orsigny ne soit l'héritier direct d'une villa romaine, le centre originel du *fundus*, embrassant le terroir de Saclay. En effet :

1° Orsigny répond directement au latin *Ursiniacus*, autrement dit le *fundus* d'*Ursinus*, nom d'homme latin, et bien caractérisé.

2° Orsigny est loin de la grande route romaine, au rebord du plateau, à l'endroit où il s'échancre pour former un long vallon dont les eaux descendent vers le nord pour rejoindre la Bièvre. Les fontaines ne sont point rares à Orsigny ; de là, la vue s'étend au loin. C'est la situation et le site de prédilection rêvés pour sa villa par un propriétaire des temps romains.

1. J'ai déjà étudié cette question, dont la solution est fournie à la fois par les études topographiques et le texte de Columelle ; *Revue*, 1911, p. 426 ; 1926, p. 148.

Ainsi, nom, site et situation nous conduisent à faire d'Orsigny le centre éponyme d'un vaste *fundus*, celui d'*Ursiniacus*.

Mais, alors, pourquoi le chef-lieu, la paroisse, la commune du domaine sont-ils passés d'Orsigny à Saclay?

La réponse est simple et banale. C'est la grande route qui a été la force d'attraction. Le domaine d'Orsigny renfermait un relais, Saclay, sur la grande route de Paris à Chartres, deux métropoles municipales. Et peu à peu la vie s'est déplacée, pour se rendre du vallon isolé sur le chemin passager, et Saclay, de station, est devenue chef-lieu. Sans contredit, le Christianisme a contribué à ce transfert de vie, en faisant bâtir l'oratoire, non à l'écart dans la villa, mais au village de la route, sur le passage des hommes. — Et ce phénomène de transfert de centre ou de vie est constant en France, où nous voyons, par exemple, Camillac abandonné, dès les derniers temps romains, pour la citadelle de Bourg sur la Dorgogne et la route de Saintes[1], et, de nos jours, Saint-Flour délaissant sa vieille ville épiscopale pour s'installer à son faubourg Saint-Jacques, face à la gare de la voie ferrée.

Je crois qu'on peut arriver à reconstituer le domaine romain d'Orsigny sinon dans tous ses détails, du moins dans sa superficie essentielle, à l'aide des éléments suivants :

1º Orsigny est dans la commune de Saclay, mais à son extrême limite ouest du côté de la commune de Toussus, et c'est dans cette dernière paroisse qu'étaient la plupart des fermes d'Orsigny. Donc, de toute évidence, Orsigny commandait à tout le terroir qui forme aujourd'hui les deux territoires de Saclay et de Toussus.

2º Il faut y ajouter le territoire de Vauhallan, dont la paroisse a été démembrée de celle de Saclay.

3º J'y ajouterai, avec une certitude presque égale, le territoire de la commune de Saint-Aubin, que rien ne sépare de ceux de Saclay et de Toussus, ni incidents de terrain, ni lignes de bois.

Il est bien probable que ce n'était pas là tout le domaine. Il devait se compléter de manière à atteindre la zone boisée, en direction des vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. Mais sur ces points les précisions décisives nous manquent, et ce n'est qu'approximativement que nous pouvons distinguer le domaine

1. Cf. aussi Anse, station de grande route sur la Saône, qui a certainement remplacé, comme centre de *fundus*, une villa de l'intérieur (*Revue*, 1924, p. 71).

romain d'Orsigny des domaines les plus voisins (Gizzy [c'est-à-dire Bièvres[1]], Igny, Jouy, Montigny, Magny).

De toutes manières, Orsigny s'étendait au moins sur 2,000 hectares, et, comme ces hectares étaient surtout des terres de culture, et qu'il faut y ajouter les bois[2], souvent d'étendue pareille à tout le reste, ce ne peut être qu'un très faible minimum.

Je doute, une fois de plus, que ce domaine gallo-romain n'ait point été l'héritier d'un domaine gaulois, et je crois, comme toujours, que le centre de ce domaine, aux temps gaulois, devrait être cherché, non pas, comme le centre romain, au rebord du vallon d'Orsigny, non pas, comme le centre actuel, sur la grande route, mais sur une des buttes qui ont dû dominer le plateau[3] : par exemple la butte de Villeras, occupée par le fort et située entre Orsigny et Saclay, cette butte, en effet, bien protégée par l'étang de Saclay et commandant la route et le vallon de la Bièvre. — Dans ce cas, nous aurions, côte à côte, les trois centres successifs du domaine, gaulois sur hauteur, romain sur vallon, chrétien sur route, chacun avec sa caractéristique générale. Mais, jusqu'ici, je n'ai rien pu trouver d'intéressant au sujet de la butte de Villeras[4].

Camille JULLIAN.

P.-S. — **Clitis**. — On serait tenté de rapprocher de nos *Salioclita* l'énigmatique rivière de *Clitis*, inscrite par Sidoine Apollinaire dans sa fameuse nomenclature des cours d'eau de la Gaule (*Carmina*, V, 209). Mais il faut corriger en *Oltis*[5], et c'est l'ancien nom du Lot, nom qui persiste encore dans le pays sous sa forme *Olt*. — *Olt-* ou *old-* est du reste un radical fluvial ou fontainier bien connu en Gaule.

1. Nous avons également constaté, à propos de Bièvres, cette attraction de la grande route sur le centre habité, lequel était sans aucun doute à Gizzy [ou Gisy et même, primitivement, je crois, Giry], ferme et sans doute fief près du rebord du plateau qui domine la Bièvre.

2. Voir, entre bien d'autres, le texte d'Ausone, *De herediolo*, 23 : *Silva super duplum quam prata et vinea et arvum.*

3. Voyez, par exemple, sur ces descentes de villas, de la hauteur au coteau, pour Taverny, *Revue*, 1911, p. 426-427 ; remarques générales sur ce fait, *Revue*, 1926, p. 140 ; et voyez l'exemple de Meudon, *ibid.*, p. 140, n. 4 (Meudon, *oppidum* gaulois, dominait certainement une très vieille route, celle de Normandie, la montée par Meudon ayant été si longtemps conservée par la voirie royale ; cf. Yvonne Bézard, *La vie rurale*, p. 187.

4. Je n'ai cessé de répéter le très grand tort fait à la science en négligeant, lors de la construction des forts de la région parisienne, toute observation d'ordre archéologique (toutes mes recherches à ce sujet ont été vaines). Et la chose est d'autant plus grave que la majorité de ces forts, construits sur des hauteurs dominant les plateaux et les routes, doivent répondre à des sites d'*oppida* ou de donjons gaulois (cf. ce que j'ai dit, *Revue*, 1911, p. 426-428).

5. Aucune des éditions modernes (Luetjohann, Mohr, même Sirmond) n'admet ou ne propose cette correction, qu'aurait dû cependant suggérer la leçon *Olitis* des manuscrits de Berne et de Paris 1782, ainsi que le texte de Théodulf (*Ad Judices*, 106), où il y a nettement *Oltis*.

LA

TOPONYMIE GAULOISE ET GALLO-ROMAINE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

I. — Les formations en *-oialum*

Lorsqu'on étudie la toponymie gauloise de l'Auvergne et du Velay, on est frappé de ne rencontrer qu'une proportion assez faible de noms de lieux qui s'expliquent par des radicaux ou des suffixes gaulois. Au contraire, les formations qui paraissent remonter à une couche italo-celtique antérieure sont assez nombreuses. Il est naturel qu'une région montagneuse offre plus d'archaïsmes que les plaines, que les pays de passage. Contrairement à l'opinion généralement accréditée, la colonisation gauloise dut être ici assez faible par rapport à celle qui la précéda et plus encore par rapport à la colonisation romaine, qui fut intense. Venus des plaines du Nord, les Gaulois n'ont pénétré nulle part profondément dans nos montagnes en masses compactes.

La petite étude que nous donnons aujourd'hui concerne une des formations gauloises les plus caractéristiques : les composés dont le second élément est *-ialo-*, radical signifiant « espace découvert », « clairière[1] ». Longnon a remarqué la répartition géographique curieuse de ce type, qui est absent de tout l'Est (de la Lorraine à la Provence) et du Sud-Ouest ; on peut ajouter qu'il est rare dans le Nord-Ouest, et que son maximum de densité correspond à peu près à la région parisienne. Ces formations paraissent en rapport avec la colonisation gauloise. — Au point de vue historique, ce type toponymique a gardé sa vitalité sous la conquête romaine, puisqu'il a donné lieu à des hybrides dont le premier élément est latin : nous verrons à préciser l'époque de sa disparition. Le second élément, qu'on ne trouve en toponymie ni au début d'un mot, ni isolément

1. Cf. Thurneysen, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1891, p. 268 ; *Revue celtique*, 1892, p. 361-367 ; A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, p. 65-71 ; A. Dauzat, *Les noms de lieux*, p. 99-100 et 110 (avec carte).

(preuve de l'ancienneté de la cristallisation), s'est rapidement vidé de son sens sous l'Empire : ces formations ont dû être de bonne heure senties comme des dérivés par les Gallo-Romains parlant latin.

La phonétique de ce type linguistique appelle quelques observations en Auvergne et en Velay. Dans le sud et le centre de la région, l'élément *-oialum*, accentué sur l'*o*, qui était bref, est devenu phonétiquement *-uéjol* (accent sur l'*é*) au moyen âge. Une scission s'est alors produite : dans le sud, l'accent s'est reporté sur la finale (cf. *Valuéjols*, Cantal, comme *Marvejols*[1]) ; au centre, au contraire, l'accent ne s'est pas déplacé, mais l'*l* final est tombé et la voyelle s'est assourdie en *e* muet, tandis que la diphtongue *ue* passait à *œ* et le *j* (qui était *dj* au moyen âge) généralement à *dz* : type *Marœdze.* La graphie vient compliquer encore les faits : le *dj* était généralement noté *gh* au moyen âge ; l'orthographe officielle, qui francisa les noms, a parfois gardé le *gh*, parfois l'a remplacé par *j* ou *g*(*e*), parfois a adopté une notation hybride *ghe* ; traditionaliste aussi, elle n'a pas toujours tenu compte du déplacement d'accent, en gardant, par exemple, dans le Puy-de-Dôme, *Mareugheol* pour le nom d'une localité qui, dans la langue locale, se prononce *Marœdze* depuis des siècles[2]. Le nom des anciennes paroisses, cristallisé d'abord dans la graphie officielle, est souvent d'une graphie plus archaïque : en face de *Mareugheol* précité et de *Verneugheol*, communes-paroisses, le Puy-de-Dôme a deux hameaux orthographiés *Mareuge* et un hameau *Verneuge.* Des altérations ont broché sur le tout, amenant quelques graphies en *-iol*, voire des attractions paronymiques comme *Boisséjour.* — Au nord-est du Velay et au nord du Puy-de-Dôme, l'évolution phonétique a contracté la finale comme en français (type *Bonneuil*). Entre les deux types phonétiques, on trouve, à la hauteur de Riom, la graphie *-oël* (*Tournoël*), qui correspond à une évolution phonique d'un type intermédiaire.

Les formes anciennes ont été relevées pour le Cantal et la Haute-Loire dans le Dictionnaire topographique respectif de la collection officielle, et pour le Puy-de-Dôme dans le « Grand dictionnaire historique » d'Ambroise Tardieu (Moulins, 1877), qui est très médiocre, généralement sans références précises, plein de lacunes et

1. L'*l* est tombé ultérieurement dans la prononciation ; *o* était devenu *ou* dès avant le déplacement de l'accent, mais la graphie officielle garde généralement *o* et *l*.

2. M. Fournier témoigne qu'on prononçait encore *Marieuge*, en français, dans le pays, quand il était enfant.

émaillé d'erreurs : j'ai complété et vérifié quand je l'ai pu les formes qu'il donne, par des recherches personnelles, notamment dans le Cartulaire de Sauxillanges, et à l'aide des indications que m'a aimablement transmises M. Fournier, archiviste du Puy-de-Dôme. Je ne crois pas que cette liste puisse être augmentée beaucoup à l'aide de matériaux plus complets : dans quelques cantons où j'ai pu faire des sondages détaillés, spécialement autour de Vinzelles (commune de Bansat), où l'on dispose du précieux Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges, l'extrême rareté, sinon l'absence, des noms en *-oialum*, que la phonétique décèle aisément et qui ne sont pas sujets aux mêmes altérations qu'en langue d'oïl, est indéniable et le fait doit se répéter partout.

Je passerai en revue les noms de lieux par ordre alphabétique (forme actuelle, formes anciennes, prototype latin conjecturé), en les classant par départements : classification arbitraire, mais qui facilite les recherches et le groupement géographique. Quand la localité n'est pas chef-lieu de commune, j'indique le nom de la commune entre parenthèses.

* * *

CANTAL :

Antuéjouls (ferme, Ytrac), *Anthuegou* 1680. — *ANTOIALUM, type obscur.

Bruéjoul (Roumégoux), *Bruegol*, *Bruégoul*, etc. XVIIe s. ; *Brugal* 1323, forme isolée et sans doute fautive. — Probablement *BROGOIALUM (gaulois *broga*, champ).

Cornuéjol (Leucamp), *Cornueghol*, etc. XVIe s. — *CORNOIALUM (cornouiller).

Cotheuge, village détruit (Saint-Vincent), *Coltege* 1312, *Coltegeol* 1402. — Je postule *CULTOIALUM (latin *cultus*).

Jargoille, lieu détruit (Celoux), [*villa...*] *Jorgoiola* 893. — *GARRIGOIALUM (*Jorg-* doit être un lapsus de scribe pour *Jarg-*, la forme moderne ayant l'*a* ; nous sommes dans la région où *c*, *g* + *a* devient *ch*, *j*).

Lantuéjoul, 3 localités (Cassaniouze, Leynhac, fief de Teissières-les-Bouliès), *Lantueghol* 1535 (2e), etc., *Lanteugal* 1668 (3e). — Je présume NANTOIALUM, par dissimilation du premier *n*, cette formation, si répandue ailleurs, n'étant pas représentée dans la région.

Maruéjouls, 2 localités (Polminhac, Condat-en-Feniers), *Marueghol* 1485, etc. — MAROIALUM (gaulois *maro-*, grand).

Péruéjoul (Marmanhac), *Perueghol* 1469, etc. (Amé imprime *Peroeghol*, ce qui est une mauvaise lecture). — PIROIALUM (latin *pirus*, poirier).

Je ne crois pas devoir ranger ici *Pescoujoul* (écart de Cézens), car les formes anciennes sont déconcertantes : *Péguoliouls* 1614, *Peucheriol* 1633, *Peuch Coujol* 1636, etc. Altérations et attractions paronymiques sont enchevêtrées à tel point qu'il est impossible de reconstituer le type du mot, à moins qu'on ne retrouve un jour une forme médiévale.

Rasquéjoul (Leynhac), *Rascuegoul* 1694. — *RASICOIALUM (latin vulgaire, **rasicare*)[1].

Sébeuge (Andelat), *Se Beughol* 1504, *Sebeujol* 1508. — Probablement *CEPOIALUM (*s* et *c* devant *e*, *i* sont confondus dans les textes depuis le XIIIe siècle).

Servejoul, village détruit (Marmanhac), *Servejol*, *Serveghol* XVIe s. — *SERVOIALUM me paraît difficile à admettre, car nous ne rencontrons pas de noms de personne latins dans ces formations. L'absence de formes suffisamment anciennes ne nous permet pas de décider s'il s'agit de *CERVOIALUM, *SILVOIALUM, ou d'un autre type.

Valuéjols : Avologile 928, *Avaloiolum* 929. — ABALLOIALUM (gaulois *aballo-*, pommier).

Varégiou (domaine ruiné, Neuvéglise, et village détruit, Tanavelle), *Vareghou* XVIIe s. — Sans doute une variante du précédent, par dissimilation du premier *l*.

Ventajou (Saint-Urcize), *Ventaghol* 1508, est une variante du suivant.

Ventuéjol (Chaudesaigues et domaine ruiné de Valuéjols), *Ventuégol* (1er) 1494, *Ventuegiol* (2e) XVe s. — Un hybride **ventoialum* serait peu satisfaisant pour le sens. Je crois qu'il s'agit de l'altération du type bien connu VINDOIALUM (g. *vindo-*, blanc), qui n'est pas représenté par ailleurs ; il y aura eu, en latin vulgaire, attraction paronymique de *ventum*.

Vernuéghol (domaine ruiné, Saint-Simon),

Vernuéjol (id., La Capelle-Viescamp) et

Vernuéjoul (Freix-Anglards) représentent VERNOIALUM (gaulois *verno-*, aulne), étymologie confirmée, s'il en était besoin, par les formes des XVe-XVIIe siècles.

1. Cf. Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wœrterbuch*, 7074.

* * *

HAUTE-LOIRE :

Andreujols (Saugues), *Androiol* 1259. — *ANDÈROIALUM (type gaulois *ander-*, vache ; cf., au point de vue sémantique, *Chabreuges*, ci-dessous).

Antreuil (Craponne, Yssingeaux), *Antreulx* (1er) 1445, *Antrolio* (2e) 1359. — Je crois plutôt à une déformation du type précédent (d'après *antrum*) qu'à une composition gallo-latine **antroialum*. Il n'y a pas de grottes dans ces deux terroirs (communications de MM. les abbés Mallet et Delaigue) ; ici et là, une voie romaine a été relevée.

Arquejols (Ramet), *Arcogiae* 1456. — ARCOIALUM (lat. *arcus*, arc [d'édifice]).

Boisseuge (Espalem), *Boisseughol* 1730, et

Boisseuges (Chavagnac-Lafayette), *Buesoloiensis villa* XIIe s. — BUXOIALUM, hybride bien connu (lat. *buxum*, buis).

Ceneuil (Saint-Vincent), *Senoculum* (latinisation burlesque de scribe) 1097, *Senoil*, *Cenoil* XIIe s. — D'après la date, l'*s* est primitif ; même origine que *Seneujols*, voir ci-dessous.

Chabreuges (Saint-Laurent-Chabreuges) : c'est le *Cabrogile*, *Cabrogilo* du Cartulaire de Brioude (Xe s. ; on a même *Cabroiolo* 883) signalé par Longnon (*Les noms de lieu...*, p. 70), qui n'avait pu l'identifier. — De toute évidence, *CAPROIALUM (lat. *capra*, chèvre).

Chanteuges, *Cantogilum* 936. — CANTOIALUM (gaulois *canto-*, brillant).

Chassaleuil (Saint-Paulien), *Chassaloul* XIIe s., *Chassaloy* 1335, *Chassaleux* XIVe s. — CASSANOIALUM, type bien connu (gaulois *cassano-*, chêne).

Chassignolles (château ruiné, Auzon), *Caucinogile*, *-ilo* IXe s. — Je conjecture *CALCINOIALUM (lat. vulg. *calcina*, chaux [1]).

Combriol (Saint-Étienne-Lardeyrol), *Combroilium* 1020. — *COMBOROIALUM (gaulois *comboro-*, confluent).

Coureuge, 3 localités (lieu détruit, Charraix ; hameau de Saint-Prejet ; ferme de Siaugues), *Coreughol* XVe-XVIIIe s. — *COROIALUM (probablement gaulois *corio-*, thème de noms propres).

1. La vocalisation (ou vélarisation) d'*l* devant consonne à cette époque (889) n'a rien d'anormal (cf. E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, § 176-a).

Courteuge (Saint-Just près Brioude), *Cortoiol* 1241. — *CURTOIALUM (cf. *Longueil*). Pourrait être aussi une altération du type suivant, par dissimilation du premier *l*.

Couteaux (Lantriac), *Coltejolo* 970, et

Couteuges (Paulhaguet), *Cultoiole* (Cart. Brioude); etc. — *CULTOIALUM (lat. *cultus;* cf. *Cotheuge*, Cantal).

Crouziols (Monastier), *Crozajole* 939. — *CROSOIALUM (rad. *cros-*, creux).

Issauges (Agnat), *Usseiol* XIVe s., *Usseuge* XVIIIe s. — *UXOIALUM (gaulois *uxo-*, élevé).

Marijols (lieu dit, Le Puy), *Mariolo* 1089, *Maroiol* 1313. — MAROIALUM.

Sénéol (Queyrières), *Sonolium* 1310. — Même formation que la suivante, ou type *SONNOIALUM (rad. gaulois *sonno-*, thème de noms propres : soleil?).

Seneujols, *Senolium* 1160, *Senoiolo* 1178. — SENNOIALUM (gaulois *Senno-* ou *Seno-*, nom d'homme [1]).

Ventajols (Thoras), *Ventagols* 1275, *Ventaiol* 1279, etc. Même type que le suivant : la finale *-oiol* a été altérée anciennement en *-aiol* pour une cause inconnue ; cf. *Ventajou* (Cantal).

Venteuges, *Ventoiol* 1298. — Altération de VINDOIALUM (cf. *Ventuéjols*, Cantal).

Vereuges (moulin de Saint-Julien-du-Chazes), *Veruegol*, *Verueghol* XIVe s. — VIROIALUM (gaulois *viro-*, employé sans doute comme nom propre ; cf. *Virodunum*).

Vermoyal (Saint-Pierre-Duchamp), *Verchmoialium* 1213, *Vermoial* 1266. — Si le *ch* de 1213 n'est pas un lapsus, on peut songer à la racine gauloise *vergo-* ou *verco-* (*VERGO-M-OIALUM?).

* * *

PUY-DE-DÔME :

Annoilium, nom des Martres-de-Veyre aux Xe-XIIe s. — L'*nn* n'ayant aucune valeur phonétique à cette époque (les scribes ont dû être influencés par *annus*), on peut songer à l'*anam* = *paludem* du Glossaire de Vienne (le terrain entre les Martres et l'Allier, au nord-est, est bas et a dû être longtemps marécageux).

Arquejoux (moulin, Nechers) m'a été signalé par M. Fournier. — Malgré l'absence de formes anciennes, ARCOIALUM est évident (cf. *Arquéjols*, Haute-Loire).

1. W. Kaspers, *Etym. Untersuchungen...* (Halle, 1918), n° 773.

Boisseuge (Mazoires), qui représente probablement, d'après M. Fournier, le *Boisoilo* du Cartulaire de Sauxillanges (charte 475), et

Boisséjour (Ceyrat), qui est peut-être le *Boisoiol* du Cartulaire de Brioude (charte 349, vers 1206) ; formes assurées : *Boisseghol* 1392, etc. (communication de M. Fournier), — représentent l'un et l'autre BUXOIALUM. (Au contraire, *Busséol*, par sa forme patoise *Bechou*, postule *BUXEOLUM.)

Bonneuil (Pouzol), malgré l'absence d'anciennes formes, ramène au type bien connu BONOIALUM, thème gaulois à valeur obscure (nom de personne?).

Coteuge (Saint-Diéry), *Coytoghol* 1327. — Je conjecture *COSTOIALUM (du latin *costa*) : Coteuge est situé au pied de hauteurs assez escarpées en demi-cercle. L'*s* devant consonne est devenu *y* dans la région vers le XIVe siècle [1].

Estandeuil. Je ne connais pas de formes anciennes. Mais le nom paraît bien représenter *STANNOIALUM. Il n'a pas été signalé de gisements d'étain, à ma connaissance, dans la région, mais il y en a dans le Limousin, et sa présence dans ce massif n'est pas invraisemblable. Mais ne s'agirait-il pas d'un endroit où on aurait travaillé l'étain?

Fernoël, *Farnuel* 1165, etc. (d'après Tardieu). — *FARNOIALUM (lat. *farnus*, nom d'arbre cité par Pline comme synonyme de frêne (?) ; ne serait-ce pas, comme me l'a suggéré M. Jullian, l'équivalent italo-celtique du gaulois *verno-*?).

J'hésite à placer ici *Isserteaux.* Tardieu donne une forme ancienne *Iserlolio* (je présume que c'est une coquille pour *Isertolio* ou *Issertolio*), qui paraît postuler une finale *-oialum.* Mais cette forme est indiquée sans référence ni date, et je n'ai pu l'identifier, pas plus que M. Fournier, qui ne connaît qu'*Issartelis* 1254, dont la finale, d'accord avec la forme actuelle, semble exclure, au contraire, l'hypothèse, pour ramener au suffixe latin *-ellum.*

Jerceuil (Lisseuil) ; pas de forme ancienne connue. La phonétique écarte **garrigoialum*, auquel on pouvait penser (cf., ci-dessus, *Jargoille*, Cantal). Je pense au catalan *gers*, framboise, dont l'origine est inconnue et qui n'a pas été relevé dans les textes provençaux du moyen âge. Il serait piquant que ce type, évidemment prélatin, eût laissé une alluvion en Auvergne.

Lenteuge (Saint-Nectaire). Le même radical paraît se retrouver

1. A. Dauzat, *Géographie phonétique d'une région de la basse Auvergne*, p. 38-39.

dans *Lentic*, ancienne forme de *Lempty*, commune du Puy-de-Dôme. — On peut conjecturer *LENTOIALUM (lat. *lens*, lentille).

Lisseuil. — *LICCIOIALUM (nom d'homme gaulois, *Liccio-*, qu'on retrouve dans les formations en *-acum*).

Le type MAROIALUM est représenté ici par *Mareugheol*, ancienne paroisse (*Mareughol* 1460), et par deux *Mareuge*, hameaux (La Chapelle-Marcousse, Le Vernet-Sainte-Marguerite). *La Marège*, écart de Saint-Genès-Champespe, doit appartenir au même type mais la présence de l'article fait présumer qu'il s'agit d'une formation toponymique romane d'après un nom de personne, tiré lui-même du nom de lieu. *Maroux* (Noalhat), au nord de Thiers, dans une région où la phonétique accuse des contractions plus fortes, pourrait être un représentant direct à finale altérée : en l'absence de formes anciennes, il est prudent de ne pas conclure.

De même *Redoux* (Grandrif), que me signale M. Fournier, pourrait représenter un *ROTOIALUM.

Pour *Tournoël*, *Tornoil* 995, *Tournoil* 1080, on peut être affirmatif : c'est TURNOIALUM. La situation au pied d'une hauteur escarpée que couronnait le château médiéval appuie, pour ce toponyme, l'hypothèse de M. J. Loth[1], qui voit dans le radical *turn-* non pas un nom d'homme, mais un sémantème signifiant « hauteur ».

Tremeuge (Anzat-le-Luguet). — *TREMOIALUM (lat. *tremulus*, tremble, dépouillé de son suffixe).

Venteuil (fief, Biollet). — VINDOIALUM (cf. *Ventuéjol*, Cantal).

Verneuge (Aydat) et

Verneugheol, *Vernogol* 1236 représentent VERNOIALUM.

Enfin, dans la partie de l'Auvergne qui déborde sur le département de l'Allier, je relève *Ebreuil*, EBUROIALUM, bien connu, et *Charmeil*, qui paraît représenter *CARPINOIALUM (lat. *carpinus*, charme).

* * *

Ce dépouillement effectué, il n'est pas sans intérêt, pour déterminer la valeur toponymique de cette formation, de grouper par idiome et par séries les radicaux qui se sont combinés avec *-ialo*. — Les formations purement gauloises sont les plus nombreuses. Elles offrent quelques thèmes plus ou moins obscurs (*ant-*, *bon-* ou *bonn-*, *cor-* ou *corio-*, *sonn-*, *vergo-* ou *vergom-*), dont plusieurs

1. *Revue des Études anciennes*, 1921, p. 111-116.

peuvent représenter des noms d'hommes ; cette dernière interprétation paraît assurée pour les types *Liccio-*, *Roto-*, *Seno-* ou *Senno-*, *Viro-*. — Des adjectifs : *canto-*, *maro-*, *uxo-*, *vindo-*. Des substantifs à valeur topographique : *ana(m)*, *broga*, *comboro-*, *crosu-*[1], *nanto-*, *turno* ; des noms d'arbres : *aballo*, *cassano-*, *corn-*[2] *eburo-*, *garric-*, *verno ;* peut-être de plantes (*gers-?*) ; un nom d'animal (*ander-*) et un nom de minéral (*stannu-*). — Les formations hybrides gallo-latines ne présentent, dans les radicaux latins, aucun nom d'homme, mais un adjectif (*curtus*), un participe passé (*cultus*), un thème verbal (*rasic-*, de **rasicare*), et, comme substantifs : quelques noms topographiques (*arcus*, *costa*, peut-être *silva*), un nom de minéral (**calcina*), un nom d'animal (*capra*), des noms d'arbres et arbustes (*buxus*, *carpinus*, *farnus*, *pirus*, *tremulus*) et des noms de légumes (*cepa*, *lens*).

A quel type d'établissement correspondait ce type de toponyme? M. Jullian a judicieusement remarqué[3] que la finale *-oialum* était devenue l'équivalent du suffixe latin *-etum* sous l'Empire. Si l'on observe, en outre, que la proportion des termes relatifs à la culture, à peu près nulle dans les formations gauloises (un seul arbre fruitier, le pommier), est élevée dans les hybrides (plusieurs *cultus*, *rasic-*, *cepa*, *lens*, *pirus*), on conclura que ces toponymes ont représenté des noms de domaines au moins sous la domination romaine. Mais auparavant? Je crois qu'il s'agit d'une formation qui n'a pas été bien spécialisée dans cette région, surtout à l'origine. L'emplacement des Martres-de-Veyre, d'Estandeuil, de Valuéjols, par exemple, sur d'anciennes routes, me fait présumer qu'il a pu faire concurrence aux composés en *-magus*[4] ; il a pu désigner aussi des positions stratégiques, sur des hauteurs (cf. Chassignolles, Tournoël et les autres châteaux forts cités dans notre liste). Comme nom de domaine, il doit être ancien, et il a pu s'appliquer d'abord, étant donné le sens de *-ialo* = clairière, à des centres de défrichement, à des domaines plus ou moins sylvestres. Le type *-acum* l'emporta et prit une extension considérable : la proportion entre *-oialum* et *-acum* est d'environ un à douze dans la région. Le type *-oialum* n'a donc pu s'appliquer ici que rarement à des dé-

1. Je range ce type (prototype de *creux*) parmi les radicaux prélatins, comme M. Gamillscheg ; le latin *corrōsum* n'a rien à voir ici

2. Le radical gaulois *corm-* (cormier) s'est croisé avec le latin *cornu*.

3. *Revue des Études anciennes*, 1926, p. 146, n. 6.

4. Estandeuil, près de la citadelle de *Muuzun* (*Magodunum*), ne représenterait-il pas « le marché de l'étain »?

membrements de domaines, et cela, surtout, dans une région restreinte, l'Aurillacois : c'est le cas d'*Antuéjoul* par rapport à *Ytrac*, *Lantuéjoul* et *Rasquéjoul* à *Leynhac*, *Pérüéjoul* et *Servejoul* à *Marmanhac*, *Maruéjouls* à *Polminhac*; dans la Haute-Loire, cf. *Boisseuges* et *Chavagnac*. En Velay, il a désigné des domaines de banlieue (*Chassaleuil*, de Saint-Paulien ; *Antreuil*, de Craponne et d'Yssingeaux ; *Marijols*, du Puy). Cette formation dut s'effacer vers le IIIe siècle, éliminée par *-acum*, car : 1° les noms d'hommes gaulois, assez nombreux ici, ont disparu de l'anthroponymie au IVe siècle ; 2° les formations hybrides offrent, du côté latin, des archaïsmes remarquables, comme *farnus*, que la Gaule n'a pas conservé, **stannus*, qui n'a persisté que sous la forme **stannius* (fr. étain), et *lentem*, qui ne s'est conservé que dans le dérivé *lenticula* et dont le primitif n'a laissé aucune trace linguistique en Gaule.

ALBERT DAUZAT.

P.-S. — Aux formations de la Haute-Loire, ajouter : *La Brequeille* (Mazerat-Aurouze), *Bricoiole* (cart. Brioude, s. d.), Bercolius 1078. — *BRICC-OIALUM (gaulois *bricco-*, thème de nom propre).

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Toponymie. — L'apparition du quatrième et dernier fascicule du livre posthume d'Auguste Longnon sur les *Noms de lieu de la France* (au total, 832 p. in-8°, chez Champion) clôt dignement une longue période, plus d'un demi-siècle, de notre travail scientifique. Les éditeurs, MM. Paul Marichal et Léon Mirot, non seulement ont publié toutes les notes prises aux différents cours de leur maître, à l'École des Hautes-Études ou au Collège de France, mais les ont fait suivre d'une table, sur deux colonnes, qui doit renfermer environ 17,000 noms propres de lieux de l'ancienne France. Et cette table est si intelligemment ordonnée, et le dispositif des matières est si nettement distribué et numéroté, que nous avons tout de suite le moyen de retrouver, à sa page dans le volume, le mot géographique dont nous avons besoin. MM. Marichal et Mirot ont bien mérité de la science, de leur maître, du passé de la France.

Voilà donc, mise en état de nous servir, l'œuvre extraordinaire d'Auguste Longnon. Je connais bien des livres ou des articles de toponymie. Je sais qu'il se publie en Allemagne une revue fort intéressante consacrée à cette matière (dont je regrette qu'elle ne s'adjoigne pas la science des noms d'hommes, inséparable de celle des noms de lieux). Et le traité d'Albert Dauzat est excellent. Mais ni comme richesse de faits, ni comme méthode de classement, ni comme habileté pour retrouver la chose essentielle, qui est la forme originelle d'un nom, rien de tout cela n'approche de l'œuvre d'Auguste Longnon, le vrai créateur et le plus vigoureux pionnier de la science toponymique.

Est-ce à dire qu'il ne restera rien à faire après lui? Loin de là, et, comme tous les vrais savants, il savait que son œuvre n'était qu'un commencement, si magnifique fût-elle.

D'abord 17,000 mots, ce n'est peut-être que la vingtième partie de tous les vocables que la langue et l'histoire associées ont fixés sur le sol de France. Il y manque, à cette liste, nombre de noms désignant des accidents ou des incidents de terrain, ruisseaux, sources, étangs ou collines, et je ne vois, par exemple, aucun de ces *tuc* si fréquents comme noms de sommets dans nos régions landaises et pyrénéennes (la toponymie des montagnes est un peu sacrifiée). — Et cela me suggère ce qui pourrait être fait pour continuer l'œuvre de Longnon.

Chaque type d'accident du sol mériterait une étude spéciale, et dans cette étude tous les âges historiques devraient apparaître successive-

ment : stratifions, comme disent les géologues. Pour les vallons, par exemple, on irait ainsi du *nant-* gaulois ou italo-celtique au *val* actuel. Les mares fourniraient une assez longue variété, depuis le *Pantin* des temps romans jusqu'aux *mare* actuels. Et, à ce point de vue, les livres de Meillon ou de Maury sur les vallons pyrénéens fourniraient d'innombrables appoints.

Des travaux de ce genre, outre leur intérêt linguistique, apporteraient des bénéfices psychologiques. Voici les sources d'autrefois : toute une catégorie à l'époque gauloise avait des noms inspirés par la bête qui était censée les fréquenter : *Sirona*, la source du Serpent ; *Bubona*, la source du Bœuf ; etc. Et nous avons encore aujourd'hui, sur le sol de France, nombre de sources de la Vache ou de ruisseaux du Serpent. D'où vient cette coutume toponymique, que tous les âges ont continuée?

Il faudrait, dans les travaux ultérieurs, séparer très nettement les noms de lieux qui s'appliquent au sol en tant que matière éternelle de la nature (source, colline, etc.), de ceux qui, tout en s'appliquant également au sol, en désignent une partie exploitée ou cultivée : pour la simple exploitation, les bois et leurs différentes essences, et encore les portions de bois d'après leurs états juridiques ou coutumiers (forêts, essarts, uselles, queues, caps, etc.) ; pour la culture, les innombrables champs de vignes, de lin ou de chanvre. — A part, la non moins innombrable catégorie des chemins, croisements ou fourches.

Mais il faudrait séparer, bien à part, tous les éléments toponymiques qui sont l'œuvre d'un fait social, groupement en villes ou villages, centres (villas ou fermes) d'exploitation, etc. Et dans chacune de ces deux catégories, que de variétés ! — Je prends une catégorie, les noms de fermes de l'époque française : ici les noms à forme adjective, tirés d'un aspect ou d'une culture particulière (*la Vineuse*) ; là les noms tirés de celui du propriétaire (les innombrables *La Martinière*) ; ailleurs les noms de fantaisie (*Beauregard* ou *Malassis*). — Et je séparerai des noms de ferme les noms de moulin, qui sont une classe à part (qu'étudiait René Fage à la fin de sa vie), ou les noms de cabarets, ceux-ci rappelant les enseignes (*le Christ de Saclay*) ou évoluant vers un nom commun (les nombreux *Tournebride*), et s'apparentant très étroitement avec les noms de rues urbaines tirés des enseignes.

Et je voudrais une étude d'ensemble sur ces noms de rues. Car eux aussi ont évolué partout de la même manière. Partout, on a eu des rues *Neuve* ou des rues *des Lombards*, comme on a aujourd'hui des rues *Victor Hugo* ou *Pasteur*.

Dans ce groupement par classes, on ferait évidemment, je le répète, intervenir le sous-groupement par âges ou par langues. Et alors, combien vite apparaîtrait la continuité des mêmes habitudes toponymiques, des mêmes instincts de vocabulaire ! Côte à côte on verrait les *Ormoy* du latin *Ulmetum*, les *Lemosum* du vieux celtique ou les *Limogilum* du gallo-romain ; côte à côte encore les *attegiae* gauloises, les *cellae* ou *casae*

romaines, les *granges*, *bordes* ou *cabanes* françaises. Et de cette succession de mots différents il résulterait la persistance d'une même manière de traiter la vie du sol.

Même perpétuité dans la manière d'entendre le rôle des routes : ici *briv-* et *pons*, qui signifient la même chose ; là *quadruvium (Carrouge)* et nos nombreux *Quatre-Chemins*. Et dans cette suite ininterrompue de noms différents sur les mêmes variations du sol, naturel ou travaillé, apparaîtraient, j'en suis sûr, quelques-uns des caractères essentiels et de la vie de la France et de la mentalité humaine. — Dès que l'on ouvre l'œuvre de Longnon, si simple et si ardue que soit cette nomenclature, un vaste horizon scientifique, horizon de travail pour nous et de connaissances sur le passé, s'ouvre à nos yeux. Et c'est le propre des œuvres décisives.

Géographie historique. — Cette branche de la géographie, si populaire au milieu du siècle passé, et qui tombait peu à peu dans le discrédit, se relève avec éclat. Il va y avoir un Congrès de géographie historique à Bruxelles. Et voici que notre ami Léon Mirot vient de publier chez Picard un *Manuel de géographie historique* de 374 pages, avec 43 cartes hors texte. Il s'agit là des grandes divisions de la France. Un autre volume suivra sans doute pour la géographie féodale. Et que M. Mirot ne nous donne-t-il également la suite de l'*Atlas* de Longnon? Il peut être, en France, le vrai continuateur de Longnon. Il a achevé la publication des *Noms de lieu* (voir p. 149) : qu'il achève l'œuvre purement géographique du maître.

Chose intéressante et de bon présage ! M. Mirot est, je crois, l'arrière-neveu de Guizot. Et c'est Guizot qui, en France, a été le véritable rénovateur de la géographie historique (je dis rénovateur, car nous avons eu, autrefois, en remontant le cours des âges, Walckenaër, d'Anville, Valois et Sanson (le plus grand et le plus intelligent de tous).

Je n'ose pas dire ici tous les services que le *Manuel* de M. Mirot va nous rendre. Il s'en dégage surtout un fait de continuité géographique qui, au fond, est un fait de solidarité française à travers les siècles. Exemples : pourquoi le département du Gard lance-t-il une longue et étroite tentacule vers le Sud pour atteindre la Méditerranée (Aigues-Mortes, Grau-le-Roi, Psalmodi)? Pourquoi le département d'Ille-et-Vilaine fait-il de même vers le Nord pour atteindre la Manche à Saint-Malo? C'est parce que le Gard a hérité de la peuplade gauloise des gens de Nîmes ; que l'Ille-et-Vilaine a hérité de la peuplade gauloise des gens de Rennes, et que l'une et l'autre peuplade ont voulu, coûte que coûte, avoir leur débouché sur la mer. Et de même, dans l'Afrique, voyez ces tentacules des colonies européennes vers le Zambèze, sans parler des tentacules allemandes exigées jadis de nous et cédées par nous en direction du Congo.

Camille JULLIAN.

VARIÉTÉS

AU MUSÉE D'ANTIQUES DE CONSTANTINOPLE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT[1]

Sous un cartonnage d'un vert à faire pâlir l'étendard même du Prophète et tous les turbans des *hadjis*, voici, pour le magnifique Musée des antiques installé dans les dépendances de l'ancien Sérail, à Stamboul, un précieux *Album*. La maison Walter de Gruyter y a fait présenter, avec le soin caractéristique de chacune de ses publications, l'élite — moins quelques pièces, on le verra — des sculptures grecques et romaines qui peuplent le rez-de-chaussée du vaste édifice achevé en 1909 sur les plans de Vallaury et d'Edhem-bey. Les cinquante grandes planches tirées sur cuivre, mises ainsi à la disposition des spécialistes et des amateurs d'art, sont les bienvenues ; car ce n'est pas tout à fait sans raison que l'éditeur a fait ressortir la nouveauté de son apport : « Bei Schedes Werk handelt es sich ganz vorwiegend um *Erst veröffentlichungen.* » Disons du moins que ces *Meisterwerke*, presque tous déjà étudiés en détail, n'avaient jamais été photographiés, puis gravés, tant à leur avantage ! Les meilleures notices passent et les bonnes reproductions demeurent. Il n'est que très juste de remercier sincèrement les promoteurs de l'entreprise, d'autant qu'on peut craindre que, vers Constantinople maintenant dépossédée de sa gloire de capitale, les visiteurs, hélas ! soient moins empressés...

J'avais, en deux articles parus au lendemain de la guerre[2], tenu les lecteurs français au courant des multiples et judicieuses transformations, récentes, du Musée d'antiques voisin de la féerique marine de la Corne-d'Or ; j'avais loué selon son mérite l'initiative de l'éminent directeur, S. E. Halil-bey, et de ses collaborateurs adjoints, dont l'actif et habile Th. Macridy, promoteur des fouilles de Claros. On trouvera dans la première de mes notes[3] un plan de la distribution actuelle des salles, plan

1. *Meisterwerke der türkischen Museen zu Konstantinopel, herausgegeben von Halil Edhem ;* Martin Schede, *Band I, Griechische und römische Skulpturen des Antikenmuseums.* Berlin et Leipzig, gr. in-4°, 1928 (Walter de Gruyter), introd., VI + 22 p. en allemand, 26 p. en turc, 50 pl. ; 180 M.

2. *Rev. art ancien et moderne*, XL, 1921, n° 229, p. 159-172 ; n° 230, p. 241-256.

3. P. 165.

que le nouveau recueil allemand ne donne plus, et qui reste ainsi indispensable pour orienter sur place les promeneurs attentifs. Il y a tant à voir à travers vingt salles bien remplies ! En expliquant leur dernier aménagement, j'avais aussi fait noter, non sans plaisir, qu'il résultait, « dans le sens d'une logique agréable à notre esprit », des classements adoptés par les précieux *Catalogues*[1] de notre compatriote M. G. Mendel. Avant de quitter les études archéologiques, où son absence est si regrettée, le savant auteur des trois volumes parus de 1912 à 1914 — le dernier en pleine guerre — n'avait pas seulement fourni à tout Musée le modèle d'une publication scrupuleuse autant qu'intelligente. Il laissait, dans le dispositif des « antiques » du Bosphore, à Constantinople, à Brousse, une marque ineffaçable de clarté française.

M. M. Schede lui rend hommage, et, ce faisant, il assure à son propre travail une sympathie qui a plus de chances d'être internationale. Il serait mesquin de regretter trop que l'érudition française n'ait pas été appelée à compléter elle-même, par les albums nécessaires, le travail qu'elle a libéralement et si longtemps consenti à travers le vaste Musée du Vieux Sérail, du rez-de-chaussée aux combles. Il y a malheusement encore bien à faire pour que soit mis à la disposition des savants, intégralement, le riche trésor d'art, grec ou postérieur, assemblé là ; tout ce qui n'est pas sculpture — voire, dans la sculpture, les bronzes mêmes ! — a souffert d'une négligence dont on ne voudrait pouvoir parler qu'au passé. Souhaitons qu'il y ait une suite au premier tome du nouveau *Recueil*, avant qu'on passe aux quatre autres collections, groupées au voisinage parmi les grands jardins sombres de la Pointe.

En 1921, j'avais noté ce qui, à mon gré, faisait le meilleur attrait des documents de Constantinople. Ils permettent de découvrir, mieux qu'ailleurs, écrivais-je, les traces d'un effort original, souvent en marge du classicisme méditerranéen. Je crois qu'on pourra, selon cet esprit, étudier les planches commentées si diligemment, mais brièvement, par M. M. Schede[2]. A Constantinople, où le principal est venu des régions de Syrie, d'Asie Mineure, de Thrace ou de Macédoine — domaine actuel ou ancien de l'occupation turque — l'art grec, l'art romain même, révèlent à l'occasion des « dialectes » ; or, sans leur exacte connaissance, on ne jugerait pas sainement, et pour l'ensemble, l'esprit essentiel de ces arts.

On louera les directeurs des Musées de Constantinople — et de Berlin — d'avoir laissé de côté la série des sarcophages de Sidon (salles VIII-IX), déjà magnifiquement reproduits dans la grande publication de Hamdi-bey et de Th. Reinach, ou par F. Winter. Ce n'est pas là-dessus qu'on eût attendu du nouveau, bien qu'il y ait encore passablement de

1. *Catalogues des sculptures grecques, romaines et byzantines*, I, 1912 ; II, III, 1914.
2. Peut-être eût-il mieux valu disposer le commentaire face à chaque planche, ce qu'on aurait fait chez nous.

mystère autour de ces chefs-d'œuvre, qu'il ne faudrait peut-être pas trop se hâter d'adjuger, comme on tend à le faire maintenant en France, à la Phénicie. La commande est venue de là ; mais il arrive, de nos jours, à des sculpteurs français de travailler pour l'Amérique du Sud, et l'on n'appellera pas alors « brésilienne », par exemple, leur production exportée. C'est de l'art *grec* qu'a rendu au jour la Nécropole princière de Saïda. Je suis plus surpris qu'aucune des planches des *Meisterwerke* n'ait fait place aux reliefs d'Erghili (Dascylion?), trouvés et publiés par Macridy-bey, et qui sont encore trop peu connus. Je me propose depuis longtemps d'essayer d'en renouveler l'interprétation ; car je ne suis pas sûr qu'il y ait lieu d'y chercher, comme on a dit, les monuments, insolites et isolés, d'un art « gréco-persique ». Ce sont, en tout cas, des pièces de premier rang, et qu'on eût espéré revoir en bonne place. Mais tous ceux qui ont fait des recueils d'art grec savent qu'à côté des sculptures que l'on présente, il y a le grand nombre de celles qu'on regrette de n'avoir point choisies ! Bornons donc les doléances et voyons les avantages du florilège.

La distribution est ainsi faite : sept planches (seulement !) pour la Grèce archaïque, un peu moins de deux douzaines pour l'art classique et hellénistique ; vingt pour la production latine et byzantine. Le premier lot eût pu être augmenté comme je l'ai dit, et en faisant place aussi, par exemple, aux monuments d'Assos, à ceux du premier Didymeion, à la stèle de Symi, voire aux frises si énigmatiques de la tour lycienne (funéraire) de Belenkli. Ce qui a été inséré est du moins précieux, nous montre l'art ionien d'Anatolie et des Iles sous des aspects saisissants. Rhodes, Nisyros caractérisent comme un groupe du Sud, aux tendances assez molles. Cyzique et Dorylée correspondent pour le Nord, les deux fragments de la curieuse course de chars cyzicène (Brousse, Stamboul) étant ici utilement rapprochés. — Deux planches thasiennes permettent de deviner l'évolution de l'art de l'île d'abord asiatisant, vers l'atticisme, dont le banquet (non funéraire, je crois) de la planche V marque l'apparition, sèche et fine.

Les pièces « classiques » commencent avec la petite Athéna de Leptis Magna, qui utilise un modèle du temps de Périclès ; l'ordre chronologique a fait placer ensuite divers spécimens de sculpture industrielle et funéraire, de Gaza, Rhodes, Halicarnasse, Nicomédie, Cyzique, et jusque d'Épire même : ils ne sont pas parmi les plus intéressants et forcent à apercevoir combien, pour la plus grande période de l'art, le Musée de Stamboul est relativement pauvre[1]. La Grèce a travaillé alors surtout pour elle-même. Les chefs-d'œuvre reparaissent avec le développement de la civilisation hellénistique, reportée aux confins du monde oriental.

1. La stèle de Nicomédie, planche X, à droite, eût pu ne pas figurer là. Par contre, on eût attendu la stèle dite de Pella, l'Hermès d'Alcamène (Pergame), l'Alexandre de Cos réétudié par Mlle Bieber, et l'Hermaphrodite de Pergame.

Trois bons documents de Tralles font sentir d'abord l'importance de cet atelier, dont M. G. Oikonomos a récemment souligné l'activité productrice : la plaque des apprêts du sacrifice, l'éphèbe au repos (daté contre G. Mendel du IIIe siècle encore)[1], le grand Apollon du théâtre (vers 200). On n'est guère surpris de la présence du Marsyas supplicié de Tralles, tête de série. Pour les types d'Alexandre le Grand, nous trouvons ici le portrait (présumé) de Pergame, et la statue debout de Magnésie du Sipyle, attribuable au Pergaménien Ménas (IIe siècle av. J.-C.). La grande statue acéphale de l'Héraion de Pergame (Zeus ou Attalide) voisine avec la tête de Zeus d'Ilion. Les types féminins sont représentés, successivement, par la lourde effigie, à vêtements transparents, de Magnésie du Méandre, la jeune fille d'Akschehir, la belle danseuse dionysiaque de Pergame (relief), la joueuse de lyre de Milétopolis ; puis par les deux Caryatides de Mylasa, la Caryatide au calathos de Tralles et la Nymphe à la vasque du même atelier.

Les documents de l'art dit gréco-romain, latin, etc., aux planches 30-50, seront particulièrement précieux. Ils nous font apercevoir un domaine trop négligé. De même que Rome, pour les religions, a donné aux Orientaux beaucoup moins qu'elle n'a reçu d'eux, en étudiant les arts appelés occidentaux, on aperçoit d'emblée l'immense apport « provincial » d'Asie. Jusqu'à l'époque impériale, les centres producteurs notables ont subsisté dans les régions mêmes d'où venaient aussi, vers le Tibre, tant de littérateurs, d'historiens et de savants. En ne sortant pas de la Cité aux sept collines, on s'exposerait à méconnaître le meilleur, peut-être, de l'art cru « romain ». Tandis que nous avons à peine deux ou trois noms épars de sculpteurs *italiques*, une petite « école » comme celle d'Aphrodisias en Carie, à l'époque antonine, fournit une *suite* comparable à celles des ateliers de la Grèce classique. Le recueil de M. Schede s'imposera à ceux qui veulent réagir contre l'injuste dédain de ce qui n'est pas la « sculptura *romana* ». Deux statues de femmes du sanctuaire d'Artémis Polô à Thasos[2] — dont l'une est maintenant recomplétée (pl. XXXI) avec la célèbre tête de la collection De Wix[3] — comme la Claudia d'Aptéra (Crète), nous permettent de juger de l'heureuse persistance des traditions grecques en Grèce même[4]. M. M. Schede s'est décidé à rapprocher les figures de dieux (Zeus, Apollon) des chapiteaux historiés du Didymeion, de l'Hadrien de Hiérapytna, parce qu'il donne aux dites scupltures milésiennes la date la plus basse qui ait été propo-

1. J'avais moi-même proposé le Ier siècle av. J.-C. : *Rev. art*, novembre 1921, p. 245.

2. De là provient aussi la partie inférieure d'une statue signée de Philiscos de Rhodes, reconstituée sur sa base, et qu'on eût pu montrer.

3. Le rapprochement avait été décidé par M. G. Mendel, *Catal.*, I, p. 344, n° 135. Il a été réalisé matériellement après la guerre.

4. N'eût-on pas été content de revoir quelques documents éphésiens, par exemple le Démos du théâtre, qui attend une publication, ou le bon portrait daté du donateur de la Bibliothèque, Polemaeanus, consul en 92 apr. J.-C.?

sée. Je suis moins sûr que lui de cette chronologie, combattue par M. G. Mendel, et j'aurais préféré, à cette place, revoir le nouvel Attis du Metrôon (?) de Cyzique que nous avons publié, Th. Macridy-bey et moi[1]. Le décor de la cuirasse de la statue impériale trouvée à Hiérapytna offre, entre autres[2], le thème dit de l'*Athéna montée sur la louve*, louve qui allaite encore Romulus et Rémus. Je me suis demandé plusieurs fois si c'était bien là un blason « Rome-Athènes », ce qui est certes curieux, ou si la *Dea Roma* n'avait pas alors annexé tous les attributs (même le serpent et la chouette) de la Pallas hellénique. Ce syncrétisme n'a pu naître qu'en Orient, quel qu'il soit au juste. Le dieu debout sur l'animal sacré est un souvenir hittite. Une bonne place est donnée aux sculptures des Thermes d'Aphrodisias (G. Mendel, II, p. 176 et suiv.), telles qu'elles sont aujourd'hui présentées dans le Musée, grâce aux aménagements d'après guerre. Les découvertes nouvelles de l'archéologie italienne au Forum impérial de Leptis Magna[3] ont fait, depuis lors, apercevoir que l'art décoratif des piliers n'était pas particulier à l'Anatolie impériale ; et c'est, en ce sens, un gain important. — Dans la série des cuves funéraires, M. M. Schede a choisi, outre le sarcophage de Tripolis de Syrie (pl. XXXVII), la grande *théké* de Sidamaria (Ambararassi) : les photographies des pl. XXXVIII-XLI donnent de précieux aspects détaillés de cette pièce si importante. — On sera content de trouver ensuite une bonne documentation pour le portrait honorifique tel qu'il a été réalisé *en Orient*, juste avant l'ère proprement byzantine. De même que le guillochage du sarcophage de Sidamaria annonçait l'art à venir, il y a dans les raides statues d'Aphrodisias en Carie, par exemple, planches XLIV-XLIX, de quoi faire prévoir, et mieux comprendre, la première plastique officielle byzantine, sinon le renouveau roman. Les têtes restent d'un réalisme curieux. Le portrait présumé de Valentinien II (375-392), qui vient lui-même d'Aphrodisias, est justement rapproché de la dernière pièce du recueil[4] : une statue impériale drapée, en albâtre, malheureusement acéphale, *trouvée à Constantinople même* ; le costume est, à quelques détails près, identique, témoin de l'hiératisme imposé.

Ch. PICARD.

1. *B. C. H.*, XLV, 1921, p. 436-470.
2. Autre type semblable au Musée de Candie, cour extérieure.
3. *Africa italiana*, 1927, V, 1, p. 53-74 (R. Bartoccini).
4. Les salles XIX-XX n'ont rien fourni ; il y a là pourtant un monument typique, celui du cocher Porphyrius récemment apporté de Sainte-Irène.

BIBLIOGRAPHIE

J. Carcopino, *Virgile et le mystère de la IVe églogue.* Paris, l'Artisan du livre, 1930 ; 1 vol. in-12, 220 pages.

Après nous avoir apporté du nouveau sur les Gracques[1], M. Jérôme Carcopino en a moissonné encore, et de la qualité la plus rare, dans les champs virgiliens. Il reprend le gros problème soulevé par la IVe églogue : ce poème, dédié au consul Pollion, décèle-t-il des influences orientales, en particulier celles du messianisme juif? Beaucoup l'ont cru. Le christianisme, à commencer par saint Augustin, s'appropria l'annonce du retour de l'âge d'or, faite par l'auteur de la célèbre bucolique : il y discerna « une figure du règne du Sauveur et recruta dans Virgile un messager inconscient de ses croyances » (p. 201). Même des savants fort étrangers à la discipline ecclésiastique se rencontrent ici avec les grands imaginatifs du Moyen Age qui voyaient dans le guide de Dante aux Enfers un annonciateur du Christ. « Pour M. Salomon Reinach[2], la IVe églogue doit être considérée comme la première en date des œuvres chrétiennes » (p. 204).

Tel n'est point l'avis du dernier exégète virgilien. M. Carcopino n'élimine pas de la fameuse pièce, toute baignée d'un ardent lyrisme, la mystique qui en déborde. Mais, au lieu de lui chercher une source lointaine, une origine exotique, comme le font Norden et Boll, dont la science, « s'étendant de la littérature latine aux horoscopes grecs et chaldéens, remonte, par delà les oracles sibyllins, à la variété des prophéties d'Israël et des rituels de l'Égypte lagide et pharaonique » (p. 22), il se cantonne fermement, selon une saine et sage méthode, sur le sol romain contemporain. Pour lui, le véritable inspirateur de Virgile fut, non pas, comme le prétendit une naïve ingéniosité, Hérode le Grand, qui lors de son bref séjour dans la Ville (automne 40), était plus enclin à se préoccuper du sort de sa couronne « que des versets d'Isaïe » (p. 74), mais « le savant illuminé qui, entre la conjuration de Catilina et la dictature de Jules César, a fondé et maintenu l'église pythagoricienne de Rome : P. Nigidius Figulus » (p. 52).

1. Cf. *Revue des Études anciennes*, t. XXXI, 1929, p. 370-373.

2. *L'orphisme dans la IVe églogue de Virgile* (*Cultes, mythes et religions*, t. II, p. 66-84). Les théories multiples qu'a suscitées un sujet cher aux abstracteurs de quintessence ont été excellemment résumées par J. Hubaux, *Études récentes sur la IVe églogue de Virgile* (*Musée belge*, t. XXIX, 1925, p. 117-132).

Toute la paradisiaque religiosité de la IVe églogue, « qui mêle à ses notes graciles de pipeaux rustiques comme des cuivres éclatants d'apocalypse et communique à cette riante idylle l'enthousiasme d'une révélation sacrée » (p. 30), tout ce « millénarisme » énigmatique est a base de néopythagorisme romain. Par exemple, le *credo* de la secte, tel que l'avait propagé en dernier lieu Posidonius (135-51 avant J.-C.), enseignait que les âmes, après s'être détachées des sphères éternelles pour séjourner sur la terre, reviennent ensuite, par une ascension libératrice, vers leur patrie divine (p. 82). C'est bien cette doctrine que reflète le vers 8 sur lequel on a tant disputé : « Voici qu'une nouvelle génération descend des hauteurs du ciel. »

Iam nova progenies caelo dimittitur alto.

De la mystique passons à l'histoire. Dans cette seconde partie de son livre, M. Carcopino, par une série de recoupements qui se vérifient et se corroborent les uns les autres, démontre, avec la plus vigoureuse précision, ce qui suit. La composition de la IVe églogue, comme on le soutenait jadis à juste raison, est inséparable de la paix de Brindes. Celle-ci, à bien serrer les calculs en tenant compte de tous les événements antérieurs et postérieurs, ne peut se placer qu'à la date du 5 ou 6 octobre 40. Une des clauses de l'entente rétablie entre les triumvirs visait le consulat. Pollion, désigné pour remplir cette magistrature, s'en était fermé l'exercice, quand, dans la guerre de Pérouse, il avait préféré la cause d'Antoine à celle d'Octave. On le réintégrait dans sa dignité. Il ne l'occupa d'ailleurs pas jusqu'au bout. Les consuls de cette année, qui tenaient leurs pouvoirs non des comices, mais d'une simple délégation triumvirale, furent bientôt remplacés par d'autres. Au début de décembre, cette substitution était un fait accompli.

Le poème virgilien où Pollion est salué du titre de consul (v. 3 et v. 11) appartient donc à la courte période de deux mois (octobre-novembre) qui suit la paix de Brindes. Au lendemain de ce grand acte de réconciliation, les amis respectifs des maîtres du monde s'en vont occuper les provinces qui leur ont été dévolues. Vers le 10 octobre, Pollion, derechef investi de la charge de consul (*te consule*) et revêtu par surcroît de l'imperium proconsulaire (*te duce*), met à la voile pour la Dalmatie. Quelques jours plus tard, il s'installe à Salone, et c'est là que lui parvient l'heureuse nouvelle qu'un fils lui est né à Rome.

Ce fils a fait étrangement divaguer les imaginations. Retrouver en lui une préfiguration du Sauveur est un acte de foi qui échappe aux règles de la critique. Tout prouve que le *puer* du poème a réellement vécu et la tâche de l'historien consiste à découvrir son identité. De tous les noms mis en avant, M. Carcopino, après un filtrage sévère, retient celui d'un fils cadet de Pollion, Saloninus, dont l'appellation dérive de cette circonstance que le père, à ce moment-là, occupait militairement Salone.

En résumé, la IV[e] églogue, jaillie de l'âme juvénile de Virgile, alors que la venue au monde du fils de son protecteur coïncidait avec la réapparition dans le ciel de l'Épi de la Vierge, *Iam redit et Virgo* (v. 7, premières heures du 5 octobre, p. 140), « recèle à la fois un hymne consulaire rédigé en l'honneur de Pollion, un chant de naissance composé en l'honneur de Saloninus, enfin et surtout, fondé sur les leçons des philosophes néopythagoriciens, un message immortel de l'humaine espérance » (p. 193-194).

Mais comment un poète du génie de Virgile put-il « s'abuser au point de considérer les minces événements du consulat de Pollion comme décisifs pour le salut de l'humanité » (p. 206)? Comment put-il, dans une vision d'âge d'or, nimber d'une telle auréole de surnaturel un chétif bambin mort en bas âge, sans postérité ni renom? L'histoire, avec ses renouvellements perpétuels, est là pour répondre.

Une page de Thiers, évoquée par M. Carcopino (p. 209), nous rend extraordinairement sensible l'ivresse exaltée d'où sortit la IV[e] églogue. Cette page concerne la paix d'Amiens en 1801-1802. Après avoir décrit la délirante allégresse suscitée chez les belligérants par la signature des préliminaires, l'historien de Bonaparte ajoute : « Nous qui aujourd'hui savons tout, et ce qui se passait alors, et ce qui s'est accompli depuis, tâchons de nous rendre pour un instant l'ignorance de ce temps afin d'en comprendre les émotions[1]. »

Ainsi de la paix de Brindes. Elle ne fut « qu'une duperie de quelques semaines ou de quelques mois » (p. 210). Mais ce compromis fragile, avec son cortège d'illusions menteuses, n'en remplit pas moins d'une joie intense l'âme de Virgile, comme celles de ses contemporains : « Dans le feu de l'enthousiasme, au creuset du génie, ces éléments caducs se sont fondus en une durable matière. Le poète les a soulevés de l'élan qui l'emportait lui-même au-dessus des autres. Il les a fortifiés de toute la puissance de son idéalisme, enrichis de toutes les ressources de son art raffiné, de tous les trésors de sa fantaisie et de sa tendresse. Avec des contingences matérielles, il a créé une réalité morale qui ne périra plus » (p. 210).

Quant au *puer* de la frémissante bucolique, oui, ce fut un prodige mort-né qui disparut sans laisser de traces. Mais ne relève-t-on pas chez nous, au début du siècle qui précède le nôtre, l'exemple d'un destin plus trompeur encore que celui de Saloninus? Reportons-nous au 29 septembre 1820. Le duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berry, vient de naître. L'avenir de la dynastie semble assuré. Du balcon des Tuileries, Louis XVIII montre à la foule le rejeton royal qu'acclament les ovations populaires. Qui se doute alors des mélancoliques banqueroutes réservées par le sort à « l'enfant du miracle »?

Nous retrouvons ici « les pronostics magnifiques et disproportionnés »

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1845, t. III, p. 182.

dont parle Sainte-Beuve à propos du poème virgilien. Malgré tout, observe le fin lettré, « cette églogue, même en y faisant la part de tout dithyrambe composé sur un berceau, dépasse les limites du genre, et elle devance aussi sa date ; elle est plus grande que son moment et digne déjà des années qui suivent Actium[1] ». Mieux encore que le perspicace humaniste, M. Carcopino, armé du savant outillage de l'érudition moderne, a donné du problème complexe sur lequel on a tant épilogué et vaticiné la solution vraiment élégante.

Georges RADET.

H. Jeanmaire, *Le messianisme de Virgile.* Paris, Vrin, s. d. ; 1 vol. in-8°, 216 pages.

Après la strophe, l'antistrophe. Tandis que M. Carcopino s'évertuait à retrouver, chez le poète de la IVe églogue, une inspiration spécifiquement romaine, M. Jeanmaire, à l'opposite, entonnait la palinodie. Le « messianisme » de Virgile, ce titre, à lui seul, marque avec netteté le sens de la thèse. L'auteur s'est refait l'âme de saint Augustin et il s'exprime à la manière d'un Père de l'Église. Dans son premier chapitre, « l'annonce à Pollion », il parle des tares « de ce qu'il faut bien appeler le péché originel » (p. 7), et cette annonciation, d'un « coloris chrétien, judéo-chrétien », évoque à sa pensée « une autre annonciation où des bergers ont aussi leur rôle » (p. 12). Plus loin (chapitre v, p. 157-176), il déroule « l'évangile de la nativité ».

Démonstration animée et brillante, qui se lit avec un vif intérêt. Les pages relatives à Marc-Antoine n'ont pas seulement de l'éclat : elles s'imposent à l'attention par la force de leur valeur historique. Les partisans d'Octavien ont répété à l'envi que le vaincu d'Actium « n'avait été dans son commandement en Orient qu'un satrape incapable, vaniteux et voluptueux, accessible aux pires flatteries » (p. 16). Ils l'ont caricaturé dans l'outrance d'un soudard perpétuellement en bamboche. Mais s'il fut « le dévot du dieu du vin et le patron des gens de théâtre » (p. 20), il y avait à cela d'excellentes raisons politiques et religieuses. Salué et fêté à Éphèse en tant que Néos Dionysos (p. 17), l'ancien lieutenant de Jules César, durant ses dix ans de règne oriental, n'a plus cessé de s'identifier à Bacchus. Se détachant d'Hercule, « dont il prétendait descendre et à qui il se flattait de ressembler », il a voulu incarner « le dieu de l'impérialisme asiatique, le Dionysos du IVe livre de Diodore, la réplique mythique des grands conquérants orientaux, le type d'Alexandre » ; car « on n'exagérera jamais l'influence du souvenir d'Alexandre sur toute la génération qui va de Pompée à Auguste » (p. 20-21).

1. Sainte-Beuve, *Étude sur Virgile,* mise en tête de l'édition Garnier (Bibliothèque latine-française), p. 18.

Cette incorporation de Bacchus dans la personne d'Antoine nous aide à comprendre l'entrevue de Tarse. Mandée par le triumvir, Cléopâtre remonte le Cydnus en divinité de la mer, en Vénus anadyomène. C'est l'Isis marine qui s'en vient rejoindre le Nouveau Dionysos, dans l'appareil conforme à l'accomplissement du mystère caractéristique des religions anatoliennes, à la célébration du « divin hiérogame », aux noces solennelles du Grand Dieu et de la Grande Déesse (p. 23-24).

Par là s'explique l'union d'Antoine et de Cléopâtre : « Politiquement, il s'agissait de réorganiser l'Orient en y restaurant le principe de la monarchie de droit divin, de faire rayonner depuis l'Égypte le prestige d'un nouveau Roi des Rois, de fonder la légitimité sur l'idée dynastique. Théologiquement, c'était la plus audacieuse tentative de syncrétisme religieux qui ait jamais été essayée, c'était la fusion définitive des cultes helléniques et des cultes orientaux, l'épiphanie des dieux anciens sous les traits des maîtres du jour » (p. 26).

Nous voici, semble-t-il, fort loin de la IVe églogue. Mais non : face à l'interprétation pythagoricienne de M. Carcopino, M. Jeanmaire dresse l'interprétation dionysiaque (p. 210). S'il est vrai que Virgile « écrive sous l'impression presque immédiate d'un grand événement, cet événement n'est pas la rencontre de Brindes ; c'est la rencontre de Tarse » (p. 45). Le *puer* qui ramènera l'âge d'or, c'est l'enfant qu'Isis va donner à Dionysos ; c'est « le fils de celui qui a clos l'ère des guerres civiles (à Philippes) et dont la valeur va s'employer à fermer l'ère des conquêtes (par la victoire décisive sur les Parthes) » (p. 29). Conclusion : « La naissance attendue est celle d'un Messie dionysiaque et, qui plus est, d'un Messie d'origine égyptienne » (p. 185).

De quelque séduction que la pare une ardeur ingénieuse, cette argumentation se heurte à des objections graves. D'abord, elle exige que l'enfant célébré par la IVe églogue ne soit pas né, mais à naître, ce qui, en dépit de ce que soutient M. Jeanmaire, ôte au poème une de ses principales raisons d'être et le dépouille d'une bonne part de sa vraisemblance.

Ensuite, il faut admettre que les futurs jumeaux, substitués d'une si étrange façon par l'ironique caprice de « sainte Lucine » au *puer* unique de l'idylle, ont vu le jour dès l'année 40, ce qui a bien des chances d'être un anachronisme : si large que fût la morale d'Antoine, on se figure difficilement le triumvir épousant Octavie à Rome, juste au moment où le « hiérogame » Dionysos-Isis vient de porter doublement ses fruits en Égypte. Des diverses dates auxquelles on a songé pour la naissance jumelle d'Alexandre-Hélios et de Cléopâtre-Séléné, celle qui précède la paix de Brindes paraît de beaucoup la moins acceptable.

Enfin, Virgile n'ignorait pas tout ce qu'avait soulevé de haines et de colères, sur les bords du Tibre, avant les ides de mars, l'odieuse présence de l'impudente mère de Césarion. A coup sûr, même s'il est impossible de relever dans son églogue « la moindre expression de patriotisme ro-

main » (p. 211), notre jeune poète ne s'est pas saturé d'exotisme au point d'ériger en héros de l'âge d'or le fœtus bâtard d'une reine étrangère, particulièrement décriée[1].

GEORGES RADET.

Ettore Pais, *Storia di Roma durante le guerre puniche.* Roma, Casa « Optima », 1927 ; 2 vol. in-8°, xv-429 pages, avec CXII planches et 483 pages, avec CXL planches, dont cinq cartes.

Le tableau qu'Ettore Pais a tracé des guerres puniques dans le premier volume de l'*Histoire romaine* de la collection Glotz (voir ci-dessus, p. 63-65) ne nous offre pas une traduction intégrale du manuscrit de l'auteur. L'adaptation française du texte italien, due au souple talent de M. Jean Bayet, est une édition réduite. Ceux qui désireraient ne rien perdre de la pensée du maître la trouveront exposée, avec une *lactea ubertas* toute livienne, dans son beau récit des conflits entre Rome et Carthage depuis le départ de Pyrrhus jusqu'à la bataille de Zama.

L'ouvrage est dédié à l'homme en qui naguère (dans la *Vita italiana* d'avril 1926) Luciano Villani saluait la réincarnation du L. Licinius Lucullus de Cicéron (*Premières académiques*, II, 1), au champion de la plus grande Italie, Benito Mussolini. D'où le dessein du livre : « En dépeignant les vertus civiques et la tenace résistance de nos aïeux, en narrant les guerres qui aboutirent à la formation de l'Empire universel de notre peuple, je n'ai pas entendu faire une œuvre de pure érudition. Je me suis surtout proposé de contribuer à l'éducation politique nationale » (p. x).

Ainsi, de même que Tite-Live, en façonnant le panégyrique du peuple-roi, travaillait à la grandeur de la Cité éternelle, régulatrice du monde, Ettore Pais, dans la Rome de nos jours, ressuscite l'esprit qui animait les nobles écrivains du règne d'Auguste. Ne serait-ce pas cette fervente intimité avec la 3e décade qui rend maintenant l'ancien iconoclaste de la 1re beaucoup plus indulgent à l'égard des traditions primitives conservées par l'annalistique?

Il va de soi que, tout en accordant une place dominante à la psychologie des hommes et à la philosophie des événements, un historien de la

1. Il est dommage que la correction typographique du livre ne réponde pas à sa qualité intellectuelle. Voici une liste d'errata : p. 12, l. 25, dirimentes ; p. 13, l. 14, las (pour lasse) ; p. 17, l. 15, Plutraque ; p. 19, l. 2, autoniennes ; p. 26, n. 2, Boulch-Leclerq ; p. 28, l. 8, resort (pour ressort), et l. 10-11, évéhémérisristes ; p. 38, l. 6, et (pour est) ; p. 41, l. 9, *ina* (pour *ima*) ; p. 44, l. 8, écite (pour écrite) ; p. 46, l. 24, complilés ; p. 66, en bas, noméme nt ; p. 74, 3e ligne avant la fin, chrologiques ; p. 91, 4e ligne à partir du bas, trécors (pour trésors) ; p. 98, l. 18, targuaient (pluriel au lieu du singulier) ; p. 107, 6e ligne avant la fin, pasé ; p. 115, 1re ligne de la note, Samothrance ; p. 122, l. 10, caractèère ; p. 126, l. 21, Caramanie (pour Carmanie) ; p. 132, l. 1, Capadoce ; p. 135, l. 11, Mithriade (pour Mithridate) ; p. 141, l. 5, successurs ; p. 146, l. 15, *ncos* (pour *néos*) ; p. 155, l. 1. la (pour le), et l. 14, eu (pour eut) ; p. 173, n. 1, l. 4, texes (pour textes) ; p. 194, l. 23, saillant (singulier au lieu du pluriel). Dans le grec, accents et esprits sont trop souvent employés les uns pour les autres. P. 98, n. 1, Érythrée (ajouter un s) n'est pas « au nord de Smyrne », mais à l'ouest.

conscience d'Ettore Pais ne renonce pas à son passé d'érudit. Le but change ; la méthode demeure : la critique des sources reste à la base du travail. Si les problèmes topographiques, comme celui de l'itinéraire suivi par Hannibal dans son passage des Alpes, comme ceux des champs de bataille de Cannes ou du Métaure, ne semblent pas au familier de Scipion l'Africain d'un intérêt aussi vif que les vastes horizons de la politique mondiale, il n'en apporte pas moins sur chacune des questions controversées les derniers résultats de la science.

Ceux-ci, selon une habitude qui se généralise, sont consignés, avec les références, non au rez-de-chaussée du texte, mais en fin de volume. Sous ce rapport, les chapitres parus dans la collection Glotz, où les notes du bas des pages soutiennent la narration et l'habillent, plairont davantage aux gens pressés qui aiment les facilités d'un contrôle immédiat.

En revanche, une supériorité inappréciable de la publication italienne est son illustration. Voulant ajouter à l'expression littéraire la force de l'image concrète, l'auteur a réuni un magnifique ensemble de paysages et de monuments, œuvres d'architecture et de sculpture, spécimens empruntés à toutes les branches de l'art, peinture, céramique, numismatique. Pour recueillir sa riche documentation, comme pour mieux comprendre les scènes du drame en les étudiant dans leur décor, il a suivi partout les traces des protagonistes. En Espagne, au pied de la vieille muraille de Tarragone qui vit passer le consul M. Porcius Caton, on a plaisir à découvrir (t. II, pl. XIX) l'effigie de l'historien-voyageur dont la curiosité semble renouer là celle du puissant auteur des *Origines*.

Le talent qu'a déployé Ettore Pais dans la peinture des guerres puniques nous fait souhaiter une prompte suite à son ouvrage. Dans l'édition française de l'*Histoire romaine*, la période comprise entre 201 et 133, en vertu d'exigences draconiennes que nécessite le malheur des temps, a dû être singulièrement comprimée. Nous n'en serons que plus heureux de posséder *in extenso* la prochaine décade du moderne émule de Tite-Live.

Georges RADET.

C. Jullian, *Au seuil de notre histoire*, I. Paris, Boivin, 1930 ; 1 vol. in-8° écu, 256 pages.

En ce volume, dont le chiffre I annonce une suite, l'auteur réédite, sans rien changer à sa rédaction originale, les neuf leçons par lesquelles, de 1905 à 1913, il ouvrit au Collège de France le cours d'antiquités nationales. Les sujets traités sont les suivants : I. La vie et l'étude des monuments français ; II. La structure et le sol de Paris ; III. Plaidoyer pour la préhistoire ; IV. L'héritage des temps primitifs ; V. Les origines historiques du sol français ; VI. L'avènement du métal ; VII. Idées communes et faits généraux à la fin des temps préhistoriques ; VIII. L'ancienneté de l'idée de nation ; IX. Les anciens dieux de l'Occident. Au

texte intégral des leçons d'ouverture sont joints les titres des leçons d'enseignement qui ont rempli ces mêmes années scolaires.

Quiconque s'intéresse au plus vieux passé de notre pays sera heureux de trouver réunies en un magistral ensemble ces éloquentes et vivantes synthèses dispersées jusqu'ici dans la collection de la *Revue bleue*. Rien de plus expressif qu'un semblable rapprochement. La méthode qui les inspire s'en dégage avec un surcroît de force et d'éclat. Elle consiste à ressaisir le lien qui, aux diverses étapes de l'humanité en marche, depuis l'âge des cavernes jusqu'à celui du « Tigre », rappelle l'éternelle constance des mêmes problèmes politiques, moraux et religieux.

Un exemple de cette admirable puissance de résurrection :

« Voyez, au Musée de Saint-Germain, cette tombe d'un guerrier qui a été découverte dans le tuf crayeux de la Champagne. Il repose dans sa couche de pierre, l'épée à son côté, d'autres armes près de lui, paré de tous ses bijoux, étendu sur son char comme sur un lit de parade ; plus loin sont des vases de bronze ou de terre, qui renferment encore quelques provisions de bouche. L'homme qui est là, dans cet attirail fastueux et menaçant, ne croyait donc pas que la mort fût la fin de tout ; il prévoyait un voyage à entreprendre, des combats à livrer, ses armes à faire craindre, ses bijoux à faire admirer. Le trépas n'était pour lui qu'un passage : et il se couchait dans sa tombe, tout prêt pour une entrée solennelle au milieu d'autres hommes et dans une vie nouvelle. De ce squelette immobile, gisant autour de débris aussi mornes que lui, l'analyse de l'historien retrouvera l'orgueil, la foi et la dernière espérance » (p. 63-64).

L'ouvrage abonde en pages de cette qualité. Dans la lutte, pressentie et redoutée par Fustel de Coulanges (cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1930, p. 259), de la démagogie contre l'élite, c'est tout de même une prophylaxie pour celle-ci de comprendre encore d'aussi merveilleux animateurs.

Georges RADET.

L. Mirot, *Manuel de géographie historique de la France.* Paris, A. Picard, 1929 ; 1 vol. in-8°, xxiv-374 pages, avec 43 cartes hors texte.

En rédigeant cet ouvrage dont le chapitre Ier concerne la Gaule jusqu'à la chute de l'Empire romain, M. Léon Mirot s'est proposé de mettre à la portée des étudiants d'histoire et des candidats à l'École des chartes un résumé commode, facile à consulter, des travaux accomplis par une légion de savants sur la géographie historique de la France. Les cinq sixièmes des statistiques dressées par l'auteur se rapportent aux époques médiévales et modernes. On ne manquera pas de rappeler ici, avec M. Jullian (préface, p. ix), le nom d'Auguste Longnon, dont M. Mirot a

publié le livre posthume, sur les *Noms de lieu de la France* (voir plus haut, p. 149).

Pour la période antérieure, le *Manuel de géographie historique* est ainsi conçu : « Après l'énumération des races qui forment le fonds ethnique de la Gaule et celle des peuples gaulois au moment de la conquête, j'ai étudié les divisions administratives de la Gaule romaine, qui ont laissé des traces si profondes dans notre pays, ne serait-ce qu'au point de vue ecclésiastique. Un chapitre a été consacré aux peuples barbares qui se sont fixés d'une façon durable en Gaule » (p. xxi). Des cartes bien composées fixent à travers une vingtaine de siècles les variations de nos territoires[1].

Georges RADET.

Oscar Jacob, *Les esclaves publics à Athènes* (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége*, fasc. XXXV). Liége, Vaillant-Carmanne, et Paris, Éd. Champion, 1928 ; 1 vol. in-8°, 204 pages.

Les « esclaves publics » en Grèce méritaient assurément une étude spéciale, plus complète que les brèves notices dont ils ont été l'objet jusqu'ici, si l'on met à part les deux dissertations déjà assez anciennes de S. Waszynski (Berlin, 1898) et de O. Silverio (Munich, 1900). En lisant la monographie détaillée de M. O. Jacob, qui s'est borné à Athènes, mais nous laisse espérer un complément pour les autres villes grecques, on s'aperçoit qu'il se pose, à propos de cette catégorie d'employés, nombre de petits problèmes qui n'avaient pas été résolus encore, et ce n'est pas trop de 200 pages pour essayer de les élucider. Son étude, bien conduite, clairement ordonnée, est aussi exhaustive, dans la mesure où j'en puis juger, que le permet l'état de notre documentation.

Après quelques pages sur les différentes dénominations des esclaves publics et le mode de leur recrutement, l'auteur passe successivement en revue les différentes classes entre lesquelles on peut les répartir : les ouvriers, les policiers (archers scythes) et les employés. C'est cette dernière sur laquelle il insiste le plus (p. 79-145), et avec raison, car certains d'entre eux, notamment ceux qu'on employait comme secrétaires du Conseil, ou encore dans les tribunaux ou en différentes administrations financières, ont joué un rôle important dans les services publics : avec des corps délibérants qui se renouvelaient d'année en année, et des magistrats également annuels et dont beaucoup étaient désignés par le sort, on s'explique mal qu'il ait pu y avoir quelque suite dans la politique et dans l'administration d'Athènes ; ce sont les esclaves publics, maintenus dans leurs fonctions pendant plusieurs années consécutives,

1. Aux corrections indiquées p. 303, ajouter les suivantes : p. 14, en bas, « le » Norique ; p. 24, pour Plancus, « Munatius » (au lieu de Numancius) ; p. 26, en bas, « dyarchie ».

qui assuraient cette continuité, exactement comme chez nous les bureaux survivent aux ministres éphémères dont ils sont censés dépendre ; aussi les désignait-on à l'ordinaire, tout comme les autres citoyens membres des commissions publiques, à l'élection.

Un autre chapitre examine leur situation juridique au regard du droit privé et public, et un dernier passe en revue les honneurs et privilèges qui pouvaient leur être conférés. Une bonne conclusion met en valeur la situation morale et sociale de cette intéressante catégorie de fonctionnaires, plus voisins, par le rang qu'ils tiennent, de la bourgeoisie moyenne que des esclaves privés auxquels ils sont apparentés par leur statut juridique, comparables en somme aux métèques qui ont joué un si grand rôle dans la vie d'Athènes, et comme eux attachés à cette démocratie qui usait envers eux de bienveillance et utilisait, avec un discernement si avisé, leurs aptitudes. On appréciera, par ces dernières remarques, l'intérêt qui se dégage de cette utile monographie, où il faut louer, par surcroît, au cours de la discussion des points controversés, une saine méthode et un sens critique très averti[1].

F. DURRBACH.

Platon, *Le Banquet.* Texte établi et traduit par **L. Robin** (Platon, *Œuvres complètes*, t. IV, 2e partie). Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; 1 vol. in-8°, cxxi-92 pages doubles.

Après le *Phédon*, M. Robin vient de nous donner, dans la collection des Universités de France, l'édition et la traduction du *Banquet.* Le texte a été établi d'après les mêmes manuscrits que le *Phédon* (BTWY), complétés, pour la seconde partie du dialogue, par le papyrus 843 d'Oxyrhynchos (dont les leçons sont reproduites d'après la collation de Grenfell et Hunt). Les tendances de M. Robin sont nettement plus conservatrices que celles de ses prédécesseurs ; dans l'immense majorité des cas litigieux, l'éditeur est persuadé (à juste titre, à notre avis) que le texte des manuscrits peut se comprendre, et il nous en donne la preuve par sa traduction et ses explications. Nous serions cependant portés à aller parfois encore plus loin que lui dans cette voie : par exemple, à 220 C, les objections élevées contre le maintien de Ἰώνων (cf. p. cxix, note 1, et p. 86, note 1) ne nous semblent pas dirimantes ; Platon pouvait avoir, sur la composition de l'armée qui avait assiégé Potidée, des renseignements différents des nôtres (toute question d'exactitude mise à part) ; le désir de voir combien durerait l'extase de Socrate nous paraît

1. Quelques menues chicanes. M. Jacob conclut, après discussion, que les κοπρολόγοι n'appartiennent pas à un service public, mais privé (p. 13-19) ; mais alors pourquoi les comprendre dans l'énumération des esclaves publics? Tout au moins fallait-il faire suivre d'un point d'interrogation le titre du développement qui leur est consacré. — Un verbe contracte comme τηρῶ ne doit pas être cité sous la forme τηρέω, qui n'est qu'un barbarisme (p. 144). — Il faut décidément renoncer à dire *le* Pnyx (p. 57, 87, 184). — L'Index qui termine le volume devrait précéder, suivant l'usage, et non suivre la Table des matières.

plus naturel chez des alliés que chez ses compatriotes, dont il était bien connu.

Traduire un dialogue d'allure aussi variée que le *Banquet* est une tâche pleine de difficultés, surtout si l'on veut à la fois rendre l'allure aisée de l'entretien avec le ton particulier à chaque interlocuteur et garder la précision nécessaire à la discussion philosophique. M. Robin a, une fois de plus, montré sa maîtrise en la matière, et il nous a donné la vivante image de l'œuvre platonicienne. Que cette fidélité à l'esprit du dialogue ne s'obtienne parfois que par transposition ou allongement, nous ne le nierons pas ; il est des cas où l'expression française est plus familière ou au contraire plus philosophique que le texte grec ; mais l'équilibre général est conservé et, ce qui est essentiel, l'ensemble présente la même harmonie que l'original.

La place réservée aux notes étant limitée par les conditions matérielles de l'impression, c'est dans la notice que M. Robin nous donne les renseignements indispensables à l'étude du *Banquet* et nous fait profiter de sa compétence exceptionnelle en matière platonicienne. Objectivité et loyauté, tels sont les traits essentiels de cette notice. M. Robin ne dissimule aucune des objections qui peuvent être faites aux solutions qu'il adopte, et il prend également soin de nous avertir quand il lui arrive de différer d'opinion avec M. Bourguet, qui a accepté de reviser l'ouvrage ; le lecteur a ainsi devant lui les plus sérieux éléments d'appréciation. Les articulations du dialogue, sa marche, sa signification et celle de ses différentes parties sont l'objet d'études précises[1]. Il en est de même pour l'historicité et la chronologie de l'œuvre, dût la conclusion n'être formulée que de façon dubitative. Il semble bien établi pourtant que Platon a usé d'une grande liberté à l'égard du thème qu'il avait choisi et qu'il ne s'est pas astreint à dépeindre ses personnages absolument tels qu'ils pouvaient être en 416. M. Robin se prononce pour l'antériorité du *Banquet* de Platon par rapport à celui de Xénophon ; les raisons qu'il donne sont fortes ; il ne dissimule pas cependant que la preuve absolue reste encore à faire. Pour notre part, nous nous expliquons difficilement l'attention accordée au prétendu *Banquet* de Phoinix (172 B et suiv.) s'il ne se cache pas là une intention polémique : le Phoinix homérique a été exilé pour crime contre son père, Xénophon est banni pour crime contre sa patrie ; or, le *Criton* assimile complètement l'un à l'autre les deux actes ; serions-nous trop subtils en voyant là un indice en faveur d'une allusion à Xénophon (et, du même coup, pour l'antériorité et l'authenticité de son œuvre)?

Avec l'édition de M. Robin, tous ceux qu'intéresse Platon ont en mains un instrument de travail de premier ordre : dépassant le cercle des spécialistes, l'œuvre est aussi à la portée du grand public. Tout en nous

1. Signalons, en haut de la p. XXV, un lapsus, qui ne touche d'ailleurs en rien au fond du raisonnement : Er n'est pas « un Étranger *arménien* », mais un *Pamphylien*, fils d'un certain Arménios (*République*, X, 614 B).

en réjouissant, nous ne pouvons nous empêcher de faire une constatation quelque peu chagrine : M. Robin s'est jugé obligé de transcrire en lettres latines les termes grecs qu'il explique (*symposion*, *deipnon*, *manicos*, etc.) et de rendre parfois les noms des divinités grecques par leurs prétendus équivalents romains (*Hercule*) ; les amateurs de philosophie limiteraient-ils maintenant à tel point leur humanisme?

Georges MATHIEU.

Auguste Diès, *Platon* (collection *Les Grands Cœurs*). Paris, Flammarion, s. d. (1930) ; 1 vol. in-8°, 221 pages. Prix : 12 fr.

C'est au public non spécialisé qu'est destinée la collection dans laquelle M. l'abbé Diès vient de publier son ouvrage sur Platon ; mais cette œuvre, à la fois par son contenu et par la personnalité de son auteur, présente un vif intérêt pour les professionnels de l'hellénisme et pour les historiens de la philosophie. Le but de la collection explique l'absence de références et de bibliographie ; mais la compétence de l'écrivain nous garantit que l'exposé repose sur les sources les plus directes et sur les recherches les plus récentes[1]. Le développement court, vif et clair, soutenu par la connaissance complète de l'œuvre platonicienne, sans que jamais l'analyse tourne au banal résumé d'un dialogue. M. Diès replace Platon dans le temps et les lieux où il a vécu, et ses esquisses historiques rappellent au lecteur quelle était alors la situation de la Grèce (à laquelle Platon, sauf dans ses lettres, n'a fait que des allusions isolées). Nous avons là une évocation, et bien souvent une résurrection, de ce que fut la vie de Platon, et aussi celle de ses contemporains, entre 425 et 350.

Pour faire tenir ce tableau dans les limites de l'ouvrage, il a fallu un effort de simplification et de synthèse dont M. Diès s'est acquitté le plus heureusement du monde. Et, prouesse remarquable, en une matière aussi difficile, l'auteur a su être simple sans être superficiel : peu à peu, il entraîne son lecteur vers les régions les plus abstraites et les plus profondes de la pensée platonicienne. Tout l'essentiel est dit, et de la façon la plus fine, dans ces pages limitées. Les caractéristiques de l'art de Platon, son évolution, ses origines sont indiquées de manière à la fois prudente et suggestive. D'ailleurs, comme on peut l'attendre de M. l'abbé Diès, ce sont les idées de Platon qui sont l'objet principal du livre, et le lecteur sait gré à l'auteur de les grouper sous deux tendances principales : la recherche de la vérité dans le domaine intellectuel et moral, la recherche de la justice dans le domaine social. Peut-être nous serait-il

1. Signalons cependant, en vue d'une réédition, quelques hésitations dans la transcription des noms (p. 21 : *Léontium*, mais p. 199 : *Leontinoi ;* p. 101 et 157 : *Denis*, mais partout ailleurs : *Denys ;* p. 42 : *Rhamnos* au lieu de Rhamnous ou de Rhamnonte ; p. 147 : *Myrrhinos* au lieu de Myrrhinous ou Myrrhinonte ; *Céramis* au lieu de Kerameis ou Céramique) et de rares inadvertances (p. 148 : la rencontre de Socrate et de Diotime, datant des environs de 440, n'est pas récente en 416 ; p. 156 : Antalcidas était *navarque* et non pas *roi*).

permis cependant de regretter que Platon apparaisse ainsi comme trop exclusivement dominé par les préoccupations politiques ou sociales ; la morale individuelle est le point de départ même de la *République*, et, si Platon avait eu au plus profond de lui-même les ambitions sur lesquelles insiste M. Diès (p. 56 et 215), il eût pris sans doute une part plus active à la vie politique de la Grèce et surtout de sa patrie.

Mais, sur tout ouvrage de synthèse, il est facile d'exprimer des réserves de détail[1]. Combien est-il plus agréable de souligner tout ce qu'a de vivant le livre de M. Diès et l'utile propagande qu'il fera « pour qu'on lise Platon » !

Georges MATHIEU.

Cicéron, *Discours ;* t. VII : *Pour M. Fonteius ; Pour A. Cécina ; Sur les pouvoirs de Pompée*, texte établi et traduit par **André Boulanger** (collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; 1 vol. in-8°, 194 pages doubles.

Les trois discours que publie M. Boulanger sont bien différents les uns des autres et nous présentent de l'éloquence de Cicéron des images assez variées. M. A. Boulanger a su se plier à cette diversité, et les introductions, substantielles et précises, dont il a fait précéder chacun d'eux, traitent, avec une égale conscience, les questions nombreuses qui se posent à leur sujet. Pour le *Pro Fonteio*, la carrière et le procès du personnage nous sont très heureusement retracés ; pages 4-5, M. Boulanger, avec habileté et, croyons-nous, avec justice, s'efforce de laver Cicéron du reproche de versatilité que lui a valu sa conduite de défenseur d'un Fonteius, après qu'il avait été l'accusateur d'un Verrès. L'état fragmentaire où nous est parvenu le discours de Cicéron avait permis à M. Humbert d'y chercher argument pour la thèse ingénieuse qu'il a soutenue sur *Les plaidoyers politiques de Cicéron* : il s'efforçait d'établir que le *Pro Fonteio* était non une *oratio perpetua*, mais le résultat d'une succession d'interventions oratoires ; la critique que M. Boulanger fait de son étude semble bien montrer qu'il faut renoncer à trouver dans le présent discours de quoi soutenir cette théorie.

Le *Pro Cecina* présente pour les juristes autant d'intérêt que le *Pro*

1. M. Diès nous semble bien sévère pour les sophistes (p. 19-23), qui, à côté de leur enseignement verbal et superficiel, ont préparé la culture spécialisée et, jusqu'à un certain point, la recherche méthodique ; il conviendrait peut-être de ne pas toujours prendre au pied de la lettre les portraits qu'en ont tracés deux de leurs concurrents, Platon et Isocrate. La guerre du Péloponèse n'a pas été une « guerre de classes » (p. 37) ; les oligarques partisans de Sparte et les démocrates amis d'Athènes avaient bien souvent les mêmes intérêts matériels. — M. Diès affirme (p. 52) que Socrate n'était jamais sorti d'Athènes, si ce n'est comme soldat ; Phèdre va plus loin et nie tout voyage (*Phèdre*, 230 D) ; mais Socrate lui-même, à la veille de sa mort (*Criton*, 52 B), nous assure qu'il est allé aux fêtes de l'Isthme. — Si plusieurs disciples de Platon servirent leur cité « comme législateurs ou comme défenseurs de la liberté » (p. 189), d'autres agirent de façon toute différente (pour ne pas parler de Callippe, cité p. 200, rappelons le rôle de Khairon, tyran de Pellène ; on peut faire aussi des réserves sur les actes de Dion).

Fonteio pour les historiens ; M. Boulanger a étudié la question de droit d'une manière fort complète : la bibliographie de la page 61 en est le témoignage. A la lumière de son travail, il apparaît nettement que l'argumentation de Cicéron, malgré son habileté remarquable et peut-être victorieuse, ne réussit pas à nous dissimuler la faiblesse de la cause de Cécina.

Le *De Imperio Cn. Pompei* montre en l'orateur moins un politique profond, qu'un homme habile à agir sur l'imagination et les passions des foules ; M. Boulanger dit : un avocat, mais, à ce compte, bien des orateurs, et non pas seulement au Ier siècle av. J.-C., ne seraient que des avocats. Cicéron s'est-il trompé en se portant garant « du désintéressement de Pompée et de son attachement aux institutions de la République »? Eduard Meyer estime que la pensée de renverser la République et d'établir une monarchie à son profit lui était tout à fait étrangère. Quant à l'institution d'une sorte de principat, reposant avant tout sur son prestige et son autorité, Pompée y a évidemment songé ; mais Cicéron y était-il hostile, lui qui dans le *De Republica* s'attachait à défendre le rôle du « premier citoyen » (Homo, *Les institutions politiques romaines*..., p. 207)?

L'établissement du texte du *Pro Fonteio*, étant donné l'état de la tradition, est particulièrement délicat. M. Boulanger met en relief la valeur du *Vaticanus* : il a collationné les *Parisini* 7779 et 7774 ; il en cite les leçons, ainsi que celles d'autres manuscrits, également dérivés de V, que Schœll se contentait de citer en bloc sous le sigle σ. Pour la publication des fragments, il propose une nouvelle disposition. Pour le *Pro Cecina*, M. Boulanger se rallie au classement des manuscrits proposé par Klotz dans la préface de la dernière édition parue chez Teubner. Pour le *De Imperio Cn. Pompei*, il use d'une méthode éclectique, reconnaissant au *Harleianus* 2682 « une place particulière », mais utilisant aussi les leçons de E, W, T.

La traduction est excellente : précise, elle ne laisse dans l'ombre aucune nuance. Elle s'attache très heureusement à suivre le mouvement de l'éloquence cicéronienne, et elle allie au souci d'exactitude, qui doit être fondamental, un goût de l'élégance, qui ne doit jamais faire défaut.

PIERRE BOYANCÉ.

SÉNÈQUE, *De la clémence*, édité par **Paul Faider**. Première partie : Introduction et texte (*Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de Gand*, 60e fascicule). Gand, Van Rysselberghe et Rombaud, et Paris, Champion, 1928 ; 1 vol. gr. in-8o, 99 pages.

Sénèque occupe toujours beaucoup les latinistes. Voici une nouvelle édition du *De clementia*. On se souvient du travail que M. Préchac lui

avait consacré et des conclusions très hardies auxquelles il était arrivé : M. Faider (cf. son *Analyse du traité*, p. 53-54) les écarte, sans les discuter à nouveau et en se contentant de renvoyer à la thèse de M. Albertini sur la *Compcsition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque*. La prudence paraît caractériser, dans ce qui en a paru, le travail de M. Faider.

Une introduction historique a pour fin de nous faire comprendre que le *De clementia*, à la date traditionnelle, ne doit nullement nous surprendre : la vie antérieure, le caractère de Sénèque nous montrent comment il a pu être amené à célébrer la clémence de Néron même après l'assassinat de Britannicus. Malgré l'intérêt que présente le récit de M. Faider, il semble que sa démonstration aurait gagné à négliger des détails accessoires, qui ne seraient à leur place que dans une biographie de Sénèque et, par contre, à insister davantage sur les événements plus rapprochés du *De clementia*. On a par moments l'impression que M. Faider, oublieux de son dessein, qui est de nous introduire au *De clementia*, se laisse aller au plaisir, sensible à un homme qui connaît Sénèque comme il le connaît, de nous faire à nouveau le portrait de son personnage.

L'introduction comprend aussi une « analyse du traité », où M. Faider, après M. Albertini, écartant les remaniements suggérés par M. Préchac, s'efforce de mettre en lumière les procédés de composition familiers à l'auteur. Enfin, une note sur « l'établissement du texte » nous montre que, sur ce terrain aussi, l'éditeur cherche à se garder des opinions trop absolues : il ne se déclare pas convaincu par la démonstration que M. Préchac avait faite de la dépendance exclusive de R par rapport à N. Il nous faut maintenant attendre la seconde partie de cette édition, qui comprendra un commentaire et *un index omnium verborum*, pour pouvoir déterminer plus exactement ce qu'elle apporte de nouveau.

Pierre BOYANCÉ.

Ovide, *Les Métamorphoses ;* texte établi et traduit par **G. Lafaye** ; t. I : livres I-V, 1 vol. in-8°, xxxiv-146 pages doubles ; t. II : livres V-X, 146 pages doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

Voici rendue au public français une des œuvres maîtresses de la littérature latine, une de celles qui ont le mieux répondu à la mission historique de Rome : par elle, tout le trésor des fables grecques est devenu le bien commun des modernes, et c'est dans les *Métamorphoses* que le jeune Gœthe découvrait avec ravissement les formes merveilleuses des nymphes et des dieux. Faut-il croire que notre imagination ne trouve plus de plaisir à s'enchanter de cette poésie? Et ce qui charmait Gœthe n'est-il pour nous qu'une narration insipide et interminable? Ce qui est vrai, c'est que, comme pour l'histoire des arts, il s'est fait pour les *Métamorphoses* un changement de point de vue. De même que nous ne

voyons plus tout l'art grec dans le Laocoon et dans l'Apollon du Belvédère, de même les *Métamorphoses* ne sont plus pour nous toute la mythologie antique.

M. Georges Lafaye, dont cette édition aura été le dernier travail, était depuis longtemps familier avec Ovide. Son mémoire sur les *Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs* (1905) en avait consciencieusement recherché les sources. Sa préface résume les conclusions de ce travail. On aurait aimé que M. Lafaye y dît un mot de la conception philosophique qu'Ovide a mise, de dessein très délibéré, à la base de son édifice. C'est là un aspect, assez nouveau, de la question, qui a été bien mis en lumière notamment par M. Rostagni dans son *Il verbo di Pitagora*. Il semble bien qu'Ovide ait été très influencé, non par Posidonius, comme le voulait Schmekel, mais par les Pythagoriciens ; et M. Carcopino a montré l'importance de cette question pour le problème si discuté des causes de son exil.

Pour l'établissement du texte, M. Lafaye s'est tenu très près des conclusions de Magnus, dont il reconnaît justement les mérites. Il a eu à sa disposition une reproduction photographique in-extenso du meilleur des manuscrits : le *Marcianus* 225 de Florence. Il a collationné les manuscrits n°s 8000 et 8001 de la Bibliothèque nationale, dont quelques leçons à peine avaient été retenues par Magnus, les extraits d'Ovide contenus dans un florilège du Moyen Age qui se trouve en deux exemplaires à la même bibliothèque.

La traduction est d'un tour aisé et facile, parfois trop facile : on lui voudrait plus de mouvement et de couleur. Dans sa préface, l'éditeur raille très justement les traductions « nobles » de certains de ses devanciers. Mais il rend lui-même *vacca* par génisse. Cadmus, qui est *facto pius et sceleratus eodem*, devient en français « un père à la fois tendre et cruel » (III, 5). Au début du poème, Ovide s'adressant aux dieux leur dit : « nam vos mutastis et illas » (*scil.* « formas »). M. Lafaye traduit : « car ces métamorphoses sont aussi votre ouvrage. » Le sens est bien plutôt (cf. l'expression bien connue *mutare vestem*, etc.) : « car vous aussi vous avez changé de formes. » Les dieux, eux aussi, sont entraînés dans le tourbillon des Métamorphoses.

Pierre BOYANCÉ.

Études sur le stoïcisme dans l'Antiquité, par **Arnold Reymond, Louis Meylan, Ernest Bosshard, André Bonnard.** Lausanne, *Revue de théologie et de philosophie*, 1929 ; in-8°, 80 pages.

Ce petit volume comprend quatre essais, dont chacun présente en quelques pages la mise au point d'une importante question. De la *Logique stoïcienne*, M. A. Reymond nous dit à quel problème essentiel elle veut répondre : trouver un mode de pensée qui respecte les données

individuelles, qualitativement irréductibles. Par là, la logique se rattache étroitement à l'ensemble du système ; mais par là aussi sont mises en lumière les difficultés que soulève une telle attitude.

M. Meylan consacre l'étude centrale de ce recueil à : *Panétius et la pénétration du stoïcisme à Rome au dernier siècle de la République* : « Les premiers stoïciens étaient avant tout des théologiens, tandis que Panétius est un humaniste. » Aussi, des diverses parties de ce travail, la quatrième sur l' « humanisme de Panétius » est-elle particulièrement suggestive. Retenons ce que l'auteur nous dit de l'influence possible du milieu romain sur la formation de l'éclectisme de Panétius : l'hypothèse est aussi séduisante qu'elle est malheureusement invérifiable. C'est naturellement surtout dans le *De officiis* que M. Meylan cherche Panétius. Peut-être son étude aurait-elle mieux répondu encore à son titre s'il s'était attaché à suivre plus en détail l'influence du philosophe dans la Rome même de son temps : les suggestions de M. Fiske dans son *Lucilius and Horace* auraient peut-être pu être ici de quelque secours et montrer comment l'éthique de Panétius a pu déborder le cercle restreint des philosophes de profession.

Tout l'article de M. Meylan est écrit avec un sens de la vie et une couleur qu'on a plaisir à retrouver dans l'*Épictète* de M. Bosshard et le *Marc-Aurèle* de M. Bonnard. On y appréciera une manière très personnelle de dégager les grands traits des doctrines, ou plutôt les tendances profondes des âmes. M. Bosshard nous présente un Épictète en réaction contre le caractère trop passif de l'idéal stoïcien. M. Bonnard a, nous semble-t-il, raison de dire du « philosophe sur le trône » : « Entre son métier d'empereur et sa vie de philosophe,... une cloison » ; et de voir dans les réformes, bien peu nombreuses, du règne plutôt l'effet des grands courants d'idées de l'époque que des convictions personnelles du prince. Les historiens pourront faire leur profit de ces remarques, qui nous semblent très justes.

Pierre BOYANCÉ.

A.-M. Guillemin, *Pline et la vie littéraire de son temps.* Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; 1 vol. in-8°, 159 pages.

Sous le n° IV de la *Collection publiée par la Société des Études latines*, M[lle] Guillemin nous donne un élégant volume qui complète son édition des neuf premiers livres de la *Correspondance.*

Chapitre I : Le cercle littéraire de Pline. Martial, Tacite, Suétone y fréquentent, tandis que Stace et Juvénal semblent appartenir à d'autres groupes. L'auteur précise diverses notions antiques souvent mal comprises : l'amitié et ses règles fixes, l'échange des *beneficia*, les usages mondains ; ceux-ci expliquent et excusent en bien des cas l'attitude de Pline. Dans ce cercle, l'amitié est mise au service de la gloire littéraire,

qui seule peut désormais assurer l'immortalité ; c'est pour cette raison que l'on pratique la correction en commun, qui favorise la médiocrité.

Chapitre II : Les doctrines littéraires. Au centre toujours Cicéron, à qui Quintilien essaie en vain de rendre son sceptre : pour le fond le goût de la culture générale, pour la forme le sentiment du *circuitus* sont perdus. Par contre, deux tendances plus vivantes que jamais : l'asianisme, qui aime l'effet et plaît aux *mediocriter docti*, à qui est destiné le *Panégyrique ;* l'atticisme, qui recherche la *brevitas* et la *varietas* et fait le régal des *docti et intellegentes*, pour qui est ciselée la *Correspondance*.

Chapitre III : Influences littéraires. Voulez-vous savoir comment Pline compose une de ses *epistulae accurate scriptae*? Voici la recette : extraire une phrase d'une des missives de Cicéron, en faire le sujet d'une lettre formant un tout et traiter le thème ainsi délimité (invitation à un repas, description d'une villa) selon les modèles poétiques (Horace, élégiaques et surtout Martial) ; ne pas oublier de prendre aux Alexandrins l'amour du détail et à Virgile la phrase à trois membres. Conclusion : la correspondance de Pline n'est pas un pastiche décoloré de celle de Cicéron ; elle représente un effort vers une littérature rénovée.

Je ne pense pas que la chronologie des *Lettres* fût en dehors du sujet. Mommsen et Otto y ont appliqué des critères historiques ; je les crois supérieurs à tous autres, peut-être seuls décisifs. Mais j'aurais aimé savoir quels indices pouvaient donner les analyses de l'auteur. Il me semble, en outre, que des comparaisons avec le *Panégyrique* et le *livre X* s'imposaient. La discrète Mlle Guillemin ne doit pas croire que ces deux parties de l'œuvre soient chasses gardées !

La bibliographie moderne est, si je puis dire, sous-jacente ; le travail est tiré avant tout des textes mêmes ; il est si riche que ce compte-rendu n'a pu être souvent qu'une innocente trahison. Sur plusieurs points l'étude ouvre des voies neuves : influence de la poésie sur la prose, que néglige la *Kunstprosa ;* classification des thèmes, idée chère à juste titre à M. Marouzeau. Le livre se lit avec plaisir et profit ; comme il n'y en a guère de semblables chez nous, il est très précieux pour qui s'intéresse à la littérature des deux premiers siècles. Résumons notre impression : le premier chapitre est le plus curieux, le second le plus plein, le troisième le plus réussi.

Marcel DURRY.

J. Herbillon, *Les cultes de Patras* (*The Johns Hopkins University Studies in Archeology*, n° 5). Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, XVI-183 pages.

On ne contestera ni l'intérêt, ni l'utilité de ce mémoire, présenté à l'École des Hautes-Études, imprimé en Belgique et publié par une Université américaine. Il est, en effet, à souhaiter, pour le progrès de notre

connaissance de la religion hellénique, que se multiplient les monographies de ce genre qui appliquent la « méthode analytique et locale » préconisée naguère par V. Bérard. Nous possédons déjà de bons travaux, tels que ceux de Ciaceri sur les cultes de Sicile (1911), de Peterson sur les cultes de Campanie (1919), de Gianelli sur les cultes de la Grande-Grèce (1924), qui ont toutefois l'inconvénient d'être trop généraux. M. Ch. Picard a donné dans son grand ouvrage *Éphèse et Claros* le modèle — difficilement imitable — de ce que doit être l'étude d'un grand sanctuaire. Quand aurons-nous une monographie de Delphes qui en soit le digne pendant?

Patras, comme l'indique fort justement M. Herbillon, « est un observatoire excellent pour l'étude des religions de la Grèce antique ». On y trouve des vestiges de cultes depuis l'époque la plus antique jusqu'à la fin du paganisme. Le plan suivi par l'auteur est très judicieux. Après une bonne introduction sur Patras dans la légende et dans l'histoire, il s'attache aux divinités attestées à l'époque la plus ancienne, Gè, Déméter et Coré, Artémis Triclaria. Cette dernière, divinité locale des eaux et de la fécondité, patronne de la cité, tient la place d'honneur dans le panthéon de Patras jusqu'à l'époque romaine, où elle est remplacée par Artémis Laphria, installée sur l'acropole. Ensuite sont étudiés les cultes du quartier de l'agora, où l'on honorait les grandes divinités olympiennes, Dionysos et Héraclès qui avait à Patras sa légende particulière ; puis les cultes du quartier du port où dominent Poseidon et Aphrodite ; enfin, le culte impérial et ceux des héros et des divinités secondaires. Bien composé, solidement documenté, ce livre pourra rendre d'excellents services.

André BOULANGER.

Speculum Religionis, being Essays and Studies in Religion and Literature from Platon to von Hügel, with an Introduction by **F. C. Burkitt**. Oxford, Clarendon Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, viii-216 pages.

Dans ce recueil, offert au professeur Montefiore par l'University College de Southampton à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, deux travaux seulement intéressent nos études : *Orphism and Platonic philosophy*, par G. W. Dyson, et *The religion of the Gallo-Romans*, par H. B. Lawton. L'étude de M. Dyson sur les rapports de l'orphisme et de la philosophie platonicienne est d'un grand intérêt, encore qu'elle soit loin d'épuiser le sujet. L'auteur se fait de l'orphisme une idée très juste en évitant soigneusement de le confondre, à la façon de V. Macchioro, avec le mysticisme dionysiaque, d'une part, et le pythagorisme, de l'autre. Il a fort bien discerné que Platon n'a eu de l'orphisme qu'une connaissance livresque et, sans se soucier d'orthodoxie,

lui a emprunté librement certains mythes qu'il a mués en doctrines philosophiques. On voit que ce point de vue est analogue à la théorie de la « transposition platonicienne », si fortement exprimée par l'abbé Diès. M. Dyson suppose très ingénieusement que la fameuse théorie des idées a pu être imaginée par Platon sous l'influence de la conception orphique de l'univers et spécialement du mythe de la caverne divine où siège la Nuit entourée d'Adrasteia, de Diké, de Nomos, d'Eusebéia. Il montre que pour l'auteur orphique ces divinités ne sont nullement des abstractions poétiques, mais bien des personnifications de puissance divines dont la réalité est suprasensible. De même, l'idée platonicienne de Dieu dériverait de la théologie orphique et devrait plus d'un trait à Phanès, divinité suprême aux appellations multiples. La métaphore du Bien, « soleil du monde intelligible », aurait pareillement une origine orphique, Phanès étant un soleil « supracéleste ou cosmique ».

On lira avec autant de plaisir que de profit l'excellente esquisse que M. Lawton a tracée de la religion gallo-romaine. L'auteur passe en revue tout d'abord les cultes simplement importés d'Italie : celui de Rome et de l'empereur et ceux des divinités capitolines ; puis, il mentionne les divinités gauloises assimilées à des dieux gréco-romains et désignés par les noms de Mercure, Mars, Apollon, Minerve. Il indique d'ailleurs fort justement que les correspondances fournies par le scoliaste de Lucain (I, 444) ne sont rien moins que sûres. « Trois au moins de ces dieux », dit-il, « connus de nous comme Mercure, Mars et Apollon, n'étaient que les personnifications d'aspects particuliers d'une divinité perçue confusément et dont le caractère d'universalité n'était connu que des druides seuls avant l'arrivée de César. » Si l'assimilation avec les dieux romains fut si aisée, c'est évidemment parce qu'il existait des ressemblances fondamentales entre les religions gauloise et italienne. Ensuite sont énumérées les nombreuses divinités spécifiquement celtiques, dont plusieurs ne sont connues que par des représentations figurées sans qu'il soit possible de leur attribuer un nom avec certitude ou même de déterminer leur fonction. Une seule, Épona, la déesse des chevaux, réussit à s'imposer en Italie. M. Lawton s'efforce de discerner dans les cultes gaulois des éléments préceltiques, que les druides auraient été contraints de tolérer et d'adapter ; tel serait le cas notamment des représentations zoomorphiques de certaines divinités. Il met en lumière l'importance des nombreuses divinités des eaux et des dieux tutélaires des individus, des groupes et des lieux. Il montre combien fut restreinte l'importance des cultes orientaux, importés généralement par les légions et localisés sur les points de stationnement des troupes ; seule, la Magna Mater eut de nombreux adorateurs dans toute la Gaule. Enfin, il étudie l'esprit religieux du pays et les conditions qui facilitèrent en Gaule l'introduction et le triomphe du christianisme.

André BOULANGER.

C. Praschniker, *Zur Geschichte des Akroters* (*Schriften der philosophischen Fakultät der deutschen Universität in Prag*, 5). Brünn-Prague, Leipzig, Vienne, M. Rohrer, 1929; in-4°, 58 pages, 4 planches.

Nul n'ignore — H. Lechat l'avait rappelé ici même[1] — qu'en 1910 M. Praschniker a débrouillé le premier la question des acrotères du Parthénon (*Wiener Jahresh.*, XIII, 1910, p. 5-40). Après vingt ans, en reprenant la question, l'auteur ne peut se défendre de signaler avec quelque mélancolie qu'il avait alors, « im Drang der Jugend », annoncé comme *prochain* le mémoire publié aujourd'hui. En 1910, on disposait, pour le décor des *fastigia* de l'édifice majeur, sur l'Acropole, de quatorze morceaux (et non quinze, Lechat : le quinzième ne fut trouvé qu'après), dont douze — respectivement sept et cinq — des deux acrotères de milieu, sans qu'on pût distinguer plus précisément pour Est et Ouest ; le reste provenait des acrotères de côté. Depuis lors, on a découvert à l'Acropole trois autres fragments, qui complètent et n'infirment pas les premières restaurations proposées. Ils nous sont décrits (nos XVI-XVIII). Ils proviennent aussi des acrotères de milieu, l'un à la base plus étroite (A), l'autre plus ouvert. — XVI : type A (1910, fig. 12) ; XVII-XVIII : type B (1910, fig. 19). Pour ces délicats et fragiles découpages en ronde bosse, qui devaient dépasser de plus de trois mètres les lignes du fronton, un étai d'arrière ou de côté a été indispensable, comme à Égine ; mais rien n'en existe plus (amphores panathénaïques?). L'auteur accepte les observations de détail faites par C. Weikert (*Phil. Woch.*, 1921, p. 464, n. 2) sur la forme des calices de feuilles, à restaurer plutôt, en bas.

Mais la question la plus discutée a été celle des dates, l'acrotère A ayant paru à M. Praschniker contemporain du temple, tandis que l'autre, plus large, aurait été d'une trentaine d'années postérieur. Or, tandis que H. Lechat seul aurait voulu, pour les deux pièces à la fois, la date la plus ancienne (avant 432), divers savants allemands abaisseraient maintenant, au contraire, l'un ou l'autre acrotère, parfois les deux, au début du IVe siècle. De 1910 à 1930, la publication architecturale de Tégée, celle des restes de l'Héraion d'Argos, etc., nous ont fourni divers documents, qui s'intercalent avant ceux dont on disposait précédemment : avant, par exemple, le sarcophage de Sidon ou le temple dorique en marbre de Samothrace. Et les morceaux conservés des acrotères de la *tholos* d'Épidaure (reproduits ici sur les 4 pl. terminales) entrent aussi en compte.

M. Praschniker réexamine toutes les pièces du débat. Les morceaux de l'Héraion, rappelant les types A, B du Parthénon, sont encore certai-

1. *Notes archéol.*, p. 90 et suiv. : *R. É. A.*, XIII, 1911, p. 138 et suiv.

nement du ve siècle (reconstruction du temple après l'incendie de 423), et ils fixent accessoirement l'antériorité admise de A sur B. Par ailleurs, bien que les archéologues américains qui ont étudié le plus récemment l'Érechtheion (Stevens-Paton, etc., *The Erechtheum*, 1927), disent n'avoir rien retrouvé de ses acrotères, M. Praschniker signale (au magasin de l'Acropole) un fragment (fig. 6, a-b, et reconstitution, fig. 7), rappelant la palmette terminale des acrotères centraux du Parthénon, et dont la hauteur totale (1^m50) peut seulement convenir au grand édifice ionique Nord, maison d'Érechthée et de la Polias (fronton E. ou O.). Ces pièces n'ont dû être placées sur le toit que dans la période 409-406 : donc, une décade, du moins, *avant* la date que M. L. Curtius, par exemple, voudrait assigner aux acrotères du Parthénon. Et pourtant, ceux-ci, surtout le type A, *viennent incontestablement d'abord* ; même pour B, placé « dans la dernière décade du grand siècle » en 1910, M. Praschniker admettrait maintenant (selon le vœu même de Lechat !) « die Möglichkeit dieses Datums sogar ein wenig nach oben zu schieben ». Ainsi est à nouveau ruiné, sur un point de détail, mais fort important, l'essai, plus ou moins généralisé et tendancieux, d'abaisser loin après Phidias les dates de la décoration plastique terminale, au Parthénon même (cf. p. 42 et suiv.). Le résultat sera retenu[1].

On passe ensuite — après une lacune chronologique assez forte — aux acrotères de Tégée, temple pour lequel M. Praschniker adopte, non sans hésitation, la date (vers 340) récemment proposée par M. Pfuhl. La reconstitution de l'acrotère faîtier par Clemmensen est déclarée « très probable » ; elle marque, comparée avec les pièces connues pour le Parthénon, deux sortes d'instructifs changements. Pour le couronnement de la Tholos d'Épidaure, le dessin hypothétique dû à l'architecte de Cavvadias était impossible[2] ; M. Praschniker donne maintenant en détail les résultats de l'examen qu'il a fait à loisir des 71 fragments conservés (p. 23 et suiv.). L'acrotère à reconstituer ainsi, aux environs de 330, pourrait être d'un collaborateur plus jeune de Scopas, et il annonce certaines tendances artistiques nouvelles, sensibles à la suite, par exemple, dans la complication de l'acrotère du temple en marbre dorique de Samothrace (fig 10), vers 260 ; voire encore dans les lourds modèles de Lycosoura (fig. 11), qui sont de la première moitié du IIe siècle. — Arrivé à ces périodes, l'auteur s'est prononcé sur l'acrotère de l'Artémision de Magnésie du Méandre (temple « archaïsant » projeté sur les plans d'Hermogénès, mais qui n'a été terminé que vers

1. Noter les réflexions si justes, p. 43, sur les erreurs de méthode qui ont pu entraîner L. Curtius, par exemple ; cf. aussi *Nachtrag* I, à propos des récentes conclusions contradictoires de M. H. Möbius (p. 51-53).

2. M. Praschniker n'a pas connu la publication de la *Tholos* de Delphes (*Fouilles de Delphes*, 1925) : elle ruine le projet d'acrotère central de l'architecte de Pontow et révèle la petitesse de la base d'encastrement (polygone large de 0^m30 seulement ; cf. p. 10).

129 av. J.-C.) : on y revient au travail plat du relief d'applique, sans abandonner, au contraire, le goût de la complication. L'étude qu'on peut faire des tendances fâcheuses de cette évolution n'autorise plus guère à dater, avec H. C. Butler, l'acrotère d'angle de Sardes de la seconde moitié du IVe siècle, comme il avait été proposé dans la publication officielle américaine ; on devra descendre près d'un siècle plus bas, ce qui s'accorde avec d'autres observations déjà faites ailleurs (par exemple : *R. É. A.*, XXIX, 1927, p. 257, n. 4 ; p. 260, n. 1).

Le mémoire riche et prudent que je viens d'analyser abonde en observations de détail, qui, au passage, enrichissent non seulement notre connaissance du Parthénon, et, à la suite, des grands édifices du IVe siècle les plus directement étudiés, mais de bien d'autres monuments ; sur l'Érechtheion, sur la colonne « aux acanthes » de Delphes — justement remise à sa vraie place dans le temps (fin du Ve siècle), celle indiquée déjà par M. E. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 188, 194, d'après les circonstances de la découverte — sur l'ornementation (si mal connue) et la polychromie sculpturale du IVe siècle, il y aura singulièrement à glaner dans les pages terminales[1].

M. Praschniker n'a traité pourtant que des acrotères à *décor végétal*, ceux en rinceaux et palmettes. Je signale donc qu'il resterait une autre étude bien instructive à écrire, sur la façon dont la figure vivante — prophylactique à l'origine — s'est inscrite, *insérée*, en quelque sorte, parmi le décor emprunté au monde des plantes. Aux modèles géométriques ou floraux, de bonne heure, se sont associés volontiers certains types d'animaux réels ou fantastiques, choisis non au hasard (cf. H. Schrader, *Arch. Jahrb.*, XLIII, 1928, p. 54-89, pour les acrotères des plus anciens temples d'Athéna sur l'Acropole). Peu à peu, les artistes ont appris à combiner, à l'aide des acrotères faîtiers et latéraux, de grandes scènes *cohérentes*, des « *ensembles* », en rapport parfois avec la nature du culte et l'utilisation du temple. Il y a là tout un ordre de recherches à poursuivre. En raison de sa relation avec les acrotères à décor végétal, je mentionne seulement, ici, le très intéressant document provenant du premier Apollonion de Cyrène (fin du VIIe siècle) et qui a été publié, en 1927, par M. L. Pernier (*Africa italiana*, 1927, p. 137, fig. 10) : un *gorgoneion* puissant s'y inscrit parmi des volutes et des palmettes d'un acrotère (faîtier?) ; il y a là, plus ou moins, en style archaïque, l'amorce de l'idée reprise dans le décor *archaïsant* de l'Artémision de Magnésie du Méandre, où l'acrotère figure, jusqu'au bas du buste, une *Potnia* ailée sortant d'un bouquet d'acanthes (Praschniker, fig. 12).

Ch. PICARD.

1. Cf. aussi, p. 50, n. 1, l'observation précieuse concernant la technique de l'Hermès d'Olympie. L'étude ne descend pas jusqu'au temps des acrotères de l'*hérôon* d'Alyzia (Acarnanie : Musée d'Athènes).

Walter Raymond Agard, *The Greek Tradition in Sculpture* (*The Johns Hopkins University Studies in Archaeology*, nº 7). Baltimore, 1930 ; in-8º, x + 59 pages, 1 frontispice, 33 figures hors texte, 1 cul-de-lampe.

Il suffit de comparer le titre de cette étude (septième de la collection éditée par le Professeur D. M. Robinson), avec les thèmes des précédents ouvrages, pour être averti de la nouveauté du dessein que M. W. R. Agard s'est proposé. Jusqu'ici, les autres publications de la même série étaient des monographies à sujets limités. On louerait mieux le nouvel auteur de sa très grande hardiesse, si le souvenir de Fustel de Coulanges ranimé tout juste en ces temps par les échos du centenaire, n'amenait à repenser, à propos de livres comme celui-ci, à la célèbre formule sur la vie « d'analyse » préparant la « journée de synthèse ». En cinquante pages, il est difficile, même au bout d'études patientes, soit de renouveler les opinions des autres, soit presque tout autant de justifier les siennes. On s'expose à répéter des théories traditionnelles, et qui ne sont pas toujours scientifiques, en les agrémentant de jugements dogmatiques, dont l'avenir risque de démontrer surtout la caducité. Il y a certes un livre à écrire sur l'inspiration que toute sculpture, ancienne ou moderne, aura pu trouver dans le trésor de l'art grec. Mais étions-nous déjà assez préparés pour conclure, quand des domaines entiers — M. W. R. Agard en convient, par exemple, à propos de l'Inde gréco-bouddhique — nous sont encore si imparfaitement connus? Et dans l'ordre de la sculpture grecque elle-même, que d'incertitudes, au point de départ déjà[1] !

La bibliographie des pages 51-53 est révélatrice de la documentation, par certains côtés chancelante, et trop souvent lacunaire, sur laquelle M. W. R. Agard s'est appuyé. On s'étonnera de voir là quelques livres médiocres en si belle place, et des erreurs sur d'autres. L'*Histoire de l'art* d'A. Michel a plus de cinq volumes. Celle d'E. Faure n'a pas du tout le même caractère. Je laisse de côté la sculpture grecque, pour laquelle je n'ai rien rencontré de bien nouveau[2] ; sur l'art latin, Mᵉ Strong, a fourni la doctrine. Dans l'époque dite de la « tradition latente », l'auteur ne connaît pas les travaux du Dʳ P. Richer, si importants pour la survivance du dessin et de l'anatomie des Grecs, à travers le « nu » chrétien ; il ne cite point Mâle, mais K. Porter. Son information est d'ailleurs, en général, dirait-on, de « goût américain ». Pour toute la sculpture moderne en France, n'y avait-il rien à connaître que le *French art* de W. C. Brownell (1905)?

Ainsi déterminé, le travail de M. W. R. Agard donne forcément l'im-

1. Ce n'est peut-être pas seulement la « subordination du sculpteur à la communauté qu'il servait » (toujours?) qui a fait la valeur inspiratrice de la tradition grecque.

2. M. W. R. Agard est de ceux qui tiennent la tête de Bologne pour celle de la Lemnia de Phidias.

pression d'un rapide résumé, de ceux qu'on pourrait employer, selon les nouveaux programmes, pour traiter (?) la question devant un auditoire de lycéens de chez nous. Les sculpteurs célèbres défilent rapidement, porteurs d'une étiquette qui n'est peut-être pas toujours celle qu'ils auraient le mieux méritée. La France est, en général, favorablement traitée, et notre amour-propre s'en pourrait réjouir ; mais les jugements que le détail de notre production nationale a suscités devront, je le crains, être revisés plus d'une fois. On s'étonne, si l'on connaît par exemple la sculpture de Versailles et les travaux qu'elle a exigés, de voir déclarer tout le XVIIe siècle, avec une part des suivants, « siècle d'imitation servile » (p. 36). Dire P. Puget « *baroque* dans ses groupes animés » n'est peut-être ni suffisant, ni très juste. Je veux bien que Constantin Meunier soit appelé le « premier moderne dans la tradition grecque de la sculpture monumentale » ; mais je ne suis pas assuré qu'il faille placer le Stevedore à côté du « Thésée » du Parthénon (qui est un Dionysos). On a l'air d'oublier ainsi la tendance essentielle de l'art grec, si aristocratique, qui ne s'est pas préoccupé de nous multiplier les effigies des workmen, les βάναυσοι. Il y a des idées intéressantes sur Bourdelle[1] et A. Maillol. Je ne sais pas au juste si l'Athéna Lemnia est le prototype de la France de la fig. 31, puisque nous ignorons l'ex-voto dû à Phidias ; mais je vois moins de « douceur » et peut-être aussi moins de « puissance » dans l'allégorie assez froide que nous connûmes il y a peu, à la porte de l'Exposition des Arts décoratifs. Si ce n'est pas là du baroque archaïsant, où placer l'épithète? Bourdelle était « dorien » (?) — n'était-il pas aussi un peu pergaménien? — et A. Maillol est plutôt, paraît-il, d'esprit « ionique ». Mais je n'ai pas trouvé les mêmes raisons que M. W. R. Agard de lui immoler Rodin. Il ne suffit pas qu'une femme ait de grosses chevilles pour qu'elle devienne une Grecque, au moins ancienne[2], et il faudrait s'entendre sur le « rythme épique ».

CH. PICARD.

C. Gerojannis, Γοργὼ ἢ Μέδουσα; tirage à part de l''Αρχ. 'Εφημ., 1927-1928 (1929), pages 128-176.

L'auteur cherche à confirmer ce qu'il avait opiné en 1906 : que le gorgoneion dériverait du simple rendu de la tête de lion, présentée de face ; on aurait adapté ensuite, à cette représentation, le type démoniaque de Méduse. La question est ici reprise à l'occasion d'une théorie partiellement contradictoire de P. Wolters (*Bonner Jahrbücher*, 118, 1909). Il est donc traité à nouveau de l'apparition des δαίμονες ; puis, on examine longuement diverses traditions littéraires relatives aux Gorgones.

1. On regrettera (doublement) la France *saluante* (*sic*), et l'on restituera le nom de H. Bidou.

2. La grosse dame assise de la fig. 32 évoque surtout les bonnes de Renoir.

On nous fait passer alors enfin aux documents d'art pour y chercher la preuve (?) que la Méduse n'a pas dû commencer par être une grande divinité, avant de se trouver ravalée à une situation amoindrie.

Je ne nie pas les rapports possibles entre la tête de lion, vue de face, et le gorgoneion *barbu* ; mais sur l'histoire de Méduse les conclusions de M. C. Gerojannis ne me paraissent pas partout bien assurées. Le mélange des notes au texte alourdit d'ailleurs fâcheusement l'étude présentée ; trop de fautes typographiques dans les noms d'ouvrages ou d'auteurs. — Puisqu'il est parlé, en passant, du fronton du temple archaïque d'*Artémis* à Corfou (Palaeopolis), je relève que les grands animaux encadrant la Gorgone vers le centre sont, non des lions, mais des panthères ou léopards (ocellés). Je ne suis guère convaincu par la théorie selon laquelle, à l'époque archaïque, on aurait choisi de préférence pour les frontons, plutôt que des dieux, des héros, « parce qu'ils auraient frappé davantage l'âme populaire » (p. 172). Il faudrait distinguer entre trésors et temples, les nécessités n'étant pas les mêmes ici ou là. On accordera difficilement qu'au fronton du temple de Corfou (dont la titulaire était précisément *Artémis*, ce que M. C. Gerojannis ne relève pas), la place donnée à la Gorgone centrale soit d'intérêt si... secondaire ; ni que le sujet ait été traité « sans souci d'exactitude mythologique » ; ni qu'il soit essentiellement la *mise à mort de Méduse*, par un Persée que la difficulté de meubler le centre du fronton *aurait fait oublier* (!). Puisque l'on citait la métope du temple C de Sélinonte, il n'eût pas fallu négliger la grande plaque de l'Athénaion de Syracuse, trouvée et publiée par M. P. Orsi (temple des Dinoménides). Car elle prouve à nouveau que la Gorgone pouvait être figurée avec Pégase sans que le thème traité fût nécessairement celui de l'exploit meurtrier de Persée. Je reste convaincu du rapport intime du thème central, au fronton de Corfou, avec les scènes de gigantomachie des deux *kerkides*.

Ch. PICARD.

Eunice Burr Stebbins, *The Dolphin in the Literature and Art of Greece and Rome.* Menasha, G. Banta, 1929 ; in-8°, II-136 pages.

L'érudition sage et attentive de Miss E. Burr Stebbins a fait bénéficier le dauphin, compagnon des belles navigations méditerranéennes, d'une monographie d'honneur. Ce cétacé avait été un peu négligé par l'archéologie après 1881, date de la dissertation de P. Biedermann, et l'on est ravi de voir combien, depuis lors, son histoire et son iconographie se sont enrichis pareillement : grâce, naturellement, aux fouilles « préhelléniques » qui ont alimenté de documents nouveaux quatre chapitres (les premiers) sur sept. L'auteur est soucieuse de n'accorder à son « sujet » que ce qui lui revient bien, et elle a employé neuf pages liminaires à définir, selon les conseils de spécialistes, les types et les espèces du dauphin, citant les naturalistes anciens et modernes ; puis, elle étudie les

conventions suivant lesquelles il a été généralement représenté. Au chapitre VI sont rassemblés les textes relatifs au dauphin légendaire, animal mêlé, en Grèce comme en Italie, à la vie des dieux et des héros.

Le goût anglo-saxon, marqué, pour la proto-histoire et le récent développement des études créto-mycéniennes, plus particulièrement, ont servi à élargir l'intérêt des premiers recensements : il n'est pas sans profit de constater, par exemple, qu'en Crète, dans les Cyclades, ou au Péloponnèse achéen, la représentation du dauphin obéit à peu près aux mêmes règles, réédite les mêmes données caractéristiques, au moins d'abord. On n'est pas surpris que l'art géométrique se révèle plus indépendant et qu'il ait plus négligé la faune marine. Miss E. Burr Stebbins aurait pu laisser de côté certaines théories périmées sur la « genèse » mycénienne et sur les rapports du dauphin avec les cultes « solaires » ; par ailleurs, marquer mieux, dans un folklore de primitifs navigateurs, les raisons qui prédisposaient le dauphin à entrer dans le symbolisme funéraire des « peuples de la mer » ; n'accompagnait-il pas la barque sacrée des morts, vers les îles des Bienheureux? Le souvenir de ce rôle lui est resté jusqu'à l'époque des vases d'Hadra, voire plus tard. Il eût fallu connaître et utiliser, pour Chypre, la récente chronologie d'Einar Gjerstad ; pour les fibules, les classements de Blinkenberg. — On lira partout : *M*lle Oulié. — Je signale ici quelques documents qui ont échappé à un dépouillement pourtant très complexe et méthodique : un relief thasien (G. Daux et A. Laumonier, *B. C. H.*, XLVII, 1923, p. 346 et suiv., fig. 15 : relief d'Arion (?) ; un très curieux vase d'Hadra au Musée d'Athènes, nº 2563, avec un génie *ailé* tenant *en laisse* deux gros dauphins : on eût dû rappeler à ce propos l'Apollon Καρίνος de Mégare (Highbarger, *Megara*, p. 35, n. 29) représenté en pilier *entre deux dauphins*. Il est assez inattendu que, puisqu'un paragraphe traite des mosaïques (p. 128) et signale celle des Thermes d'Ostie, il ne soit même pas fait mention de la Maison « des dauphins » à Délos !

On regrette, malgré l'avertissement de l'Introduction, l'absence de figures.

Ch. PICARD.

George E. Mylonas, *Excavations at Olynthus ;* part I : *The Neolithic Settlement.* Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1929 ; 1 vol. in-8º, XVII-108 pages, avec 94 figures et 2 planches en couleurs.

Selon la méthode inlassablement minutieuse à laquelle nous a déjà accoutumés son récent volume sur *L'époque néolithique en Grèce* (cf. *R. É. A.*, 1929, p. 376-377), M. Mylonas nous présente aujourd'hui une publication exhaustive de l'établissement néolithique (environ 3000 av. J.-C.) découvert accidentellement à Olynthe par la mission américaine que dirigea M. Robinson (cf. *A. J. A.*, 1929, p. 53-76). L'exposé est d'une clarté parfaite. Les moindres objets sont décrits, dessinés, photogra-

phiés[1], analysés ; les faits essentiels se trouvent ramassés successivement dans des récapitulations de paragraphes, dans des récapitulations de chapitres, dans une récapitulation générale ; sans crainte des redites, l'auteur a tout sacrifié à la lucidité : il a multiplié les schémas et les coupes ; il a donné une attention toute spéciale à la forme, aux profils, à l'architecture des vases[2]. Peu d'installations préhelléniques auront été décrites avec cette conscience.

M. Mylonas ne s'est pas enfermé dans les limites du site publié. La préhistoire grecque se dégage aujourd'hui des enthousiasmes de la première découverte ; voici venir l'heure où la conquête s'organise, où les rapprochements s'imposent ; nous avons grand besoin qu'on nous procure des répertoires complets et qu'on établisse des séries ; M. Mylonas sera l'un des promoteurs de cette phase nouvelle. De la confrontation avec les autres habitats néolithiques, il a fait jaillir certaines indications sur la chronologie des établissements (p. 95), sur la race des occupants (p. 94), sur l'habitude qu'ils ont de se grouper par colonies voisines (p. 2). On appréciera l'intérêt tout spécial du four à potier qui semble le plus ancien en Grèce (p. 12-18).

L'historien du culte trouvera, lui aussi, sa pâture. Les figurines de pierre ou d'argile (p. 62), les tables à offrandes à trois ou quatre pieds (p. 43), les vases « miniature » (p. 28), les coquilles marines (p. 82), témoignent d'un culte adressé à une grande déesse de la nature. Et les modestes ustensiles de la vie courante, idéalisés à leur tour par l'éloignement et la légende, vont prendre, dans les imaginations de l'époque classique, figure de pierres sacrées (p. 64). C'est sur ces vues larges et suggestives que le lecteur refermera cette monographie patiente, ouverte avec austérité.

Fernand CHAPOUTHIER.

Union académique internationale : Corpus vasorum antiquorum. Great Britain : British Museum, fascicule IV, by **H. B. Walters.** Prix : 12 sh. 6 d. — *France : Musée du Louvre*, fascicule VI, par **E. Pottier.** Prix : 75 fr.

Ces deux fascicules renferment : le fascicule du British Museum, quarante-huit planches, dont vingt-huit de vases attiques à figures noires et vingt de vases attiques à figures rouges ; le fascicule du Louvre, cinquante planches, dont treize de vases corinthiens (une en couleur), quatorze de vases attiques à figures noires, vingt-trois de vases attiques à figures rouges (style sévère). Les photographies sont excellentes et mettent à la disposition des chercheurs, sous la forme la plus commode,

1. Pourquoi ce luxueux volume, à côté de belles reproductions en polychromie, contient-il des simili-gravures aussi médiocres que les figures 32 ou 86 *c*? Cela fait tache — une tache souvent bien noire.

2. Cf. p. 28 et suiv. : *Remarks on the Structural Parts of the Coarse and Plain Neolithic Pottery from Olynthus.*

nombre de documents nouveaux ou insuffisamment reproduits. A signaler, dans le fascicule anglais, la série des vases en forme de têtes.

A propos du nouveau fascicule du Louvre, je voudrais appeler l'attention de son auteur sur une disposition qui, séduisante à première vue, ne me paraît pas sans inconvénient : c'est la disposition irrégulière des figures qui composent une planche. Voyez, par exemple, les pl. 4 et 5 du groupe III C *a* (style corinthien) : quel intérêt y a-t-il à ne pas mettre les vases tout simplement à la suite, sur une ligne horizontale? La disposition en escalier, ici adoptée, empêche de suivre aisément le développement du décor sur les différentes vues de la même poterie ; elle est fatigante pour les yeux du travailleur, et je ne crois pas qu'elle ajoute rien ni à la clarté ni à l'agrément de l'ensemble. J'estime qu'il y a lieu d'y renoncer complètement, sauf exigences spéciales d'une composition particulièrement difficile à établir. Il me semble aussi nécessaire, sauf cas exceptionnels, de ne pas se départir des deux principes suivants : 1° rapprocher toujours le plus possible les figures se rapportant au même vase, surtout les vues d'ensemble, dût l'équilibre de la planche en être un peu altéré ; 2° ne jamais placer sur le recto et le verso de la même planche des figures se rapportant au même vase. Je soumets à M. Pottier, en sa qualité de directeur général de la publication, ces remarques d'un usager, peut-être trop difficile, en tout cas très reconnaissant du trésor de documents que lui apporte chaque nouvelle livraison du *Corpus*.

Charles DUGAS.

Apulei *Metamorphoseon* libri XI. Edidit **Caesar Giarratano** (*Corpus scriptorum latinorum Parauianum*). Turin, Paravia, 1929 ; 1 vol. in-12, L-333 pages.

Avant de publier, dans la collection Paravia, les *Métamorphoses* d'Apulée, Cesare Giarratano s'est imposé la tâche de procéder à une nouvelle revision des manuscrits. Scrupule d'autant plus louable qu'il y entrait une part d'abnégation : si l'on pouvait ajouter aux plus récentes conclusions de la critique quelques précisions accessoires, il était à prévoir que pour l'essentiel on ne ferait que les confirmer.

Le *Laurentianus* F (XIe siècle) est à proprement parler notre seule autorité. Tous les autres manuscrits connus en dérivent directement ou indirectement. Une copie des environs de 1200, φ, permet de restituer dans une certaine mesure les leçons de F qui sont devenues méconnaissables. On prendra donc pour base F, suppléé par φ. Ainsi ont fait Helm et, pour l'*Apologie*, Butler. Mais, depuis, D. S. Robertson (*Classical Quarterly*, janvier et avril 1924) a ouvert une voie nouvelle à la critique d'Apulée. F présente au livre VIII (fol. 160) une série de lacunes provenant de mutilation. La trace de ces lacunes se retrouve dans φ, où elles ont été comblées après coup par une main du XIVe siècle, et dans la plupart des manuscrits postérieurs. On avait mis ces *supple-*

menta sur le compte d'un habile interpolateur. Robertson a démontré que, parmi les cinq groupes entre lesquels il répartit les manuscrits du XIVe et du XVe siècle, il en est un (classe I) dont le représentant le plus important est l'*Ambrosianus* A (XIVe siècle), et qui remonte à une copie perdue de F antérieure à la déchirure. De là, une double conclusion : 1o les prétendues interpolations comblant les lacunes du livre VIII représentent, en réalité, le texte authentique d'Apulée ; 2o il conviendra désormais de prendre pour base F, suppléé non seulement par φ, mais par A.

L'examen auquel s'est livré Giarratano établit une fois de plus que tout vestige fait défaut d'une tradition indépendante de F, et démontre, d'autre part, la justesse de la théorie de Robertson. En plus d'un endroit, c'est A et non φ qui a conservé la leçon primitive de F. Les quelques divergences qui peuvent subsister entre les deux savants portent sur des détails et n'intéressent que très indirectement la constitution du texte.

Ces principes posés d'une manière qu'on peut tenir pour définitive, Giarratano les applique avec méthode et avec soin. Le texte de F, qu'il a collationné, est suivi, jusqu'en ses variations et caprices orthographiques, avec une scrupuleuse fidélité. A est utilisé comme il convient, et c'est son texte, restitué maintenant à Apulée, qui remplace intégralement, à l'exception d'une seule lettre, le fragment arraché à F. L'annotation critique, où Giarratano a discrètement introduit quelques conjectures personnelles, fait à celles d'autrui la part presque trop large. L'auteur déclare lui-même (p. XXXIX) ne les reproduire souvent qu'à regret : autant valait les laisser tomber. Dans le texte même, il serait désirable qu'on ne s'écartât jamais du manuscrit sans que le lecteur en fût prévenu par un signe typographique, des italiques par exemple.

Si Helm et Robertson, comme Giarratano le reconnaît galamment, ont fait plus que personne, depuis un quart de siècle, pour l'établissement du texte d'Apulée, l'édition de Giarratano est, en revanche, pour le moment, et c'est ce qui pratiquement en fait la valeur, celle qui représente le dernier état de la critique.

Paul VALLETTE.

TERTULLIEN, *Apologétique*, texte établi et traduit par **Jean-Pierre Waltzing**, professeur à l'Université de Liége, avec la collaboration de **Albert Severyns**, docteur spécial en philologie classique, chargé de cours à l'Université de Liége (Collection Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; 1 vol. in-8o, LXXI-115 doubles pages.

On ne reprochera pas à ce travail d'être une improvisation. Depuis bien des années, J. P. Waltzing mettait tous ses soins à donner de l'*Apologétique* un texte correct et à en faciliter la lecture. De ce patient

effort de critique et d'interprétation est sortie en dernier lieu la présente édition, qui remplace heureusement une publication antérieure épuisée[1].

L'*Apologétique* a cette particularité peut-être unique de nous avoir été transmis par deux traditions indépendantes, entre lesquelles, si haut qu'on remonte, il est impossible d'établir le contact. L'une est représentée par le *Parisinus* 1623 (P) du xe siècle et par le *Montepessulanus* H 54 (M), du xie ou du xiie siècle ; l'autre par un *Fuldensis* (F) du ixe siècle, manuscrit aujourd'hui perdu, mais que divers témoins permettent de restituer avec plus ou moins de certitude. Quelques savants ont cru pouvoir inférer de là que Tertullien avait publié deux éditions de son ouvrage. Ce n'est pas impossible. Néanmoins, Waltzing a plus de chance d'être dans le vrai quand il n'admet qu'un texte primitif, dont, à son sens, aucune des deux traditions divergentes n'est l'expression à l'exclusion de l'autre. Les altérations que le texte a subies dans chaque famille, depuis l'époque très reculée où la tradition s'est scindée, proviennent pour une large part, non d'erreurs de transcription, mais d'intrusions volontaires des éditeurs successifs. F a moins souffert que P ; mais P est parfois préférable. Et de fait, dans ces conditions, on comprendrait moins que partout ailleurs le recours à l'autorité unique. Le choix des variantes n'en demeure pas moins délicat, et tel lecteur pourra conserver des doutes sur l'authenticité des leçons adoptées. Mais la griffe de Tertullien est généralement reconnaissable, et l'on est en droit d'estimer que le texte qui nous est proposé ne s'écarte guère du sien. L'apparat critique rend très nettement compte des faits ; il a été dressé par M. Severyns suivant quelques principes exposés dans la préface avec une clarté qui ne laisse rien à désirer.

L'introduction traite en bons termes du milieu, de Tertullien lui-même et de l'*Apologétique.* On y discerne une tendance, qui dépasse peut-être les obligations d'une scrupuleuse objectivité, à adopter les points de vue de l'impétueux apologiste et à accepter ses affirmations. Quand on sait comment Tertullien en use avec l'histoire, on conviendra que pour nous faire admettre, par exemple, l'existence d'un édit de Néron interdisant la profession de christianisme, sa garantie est insuffisante. Dans l'ordre littéraire, Waltzing paraît exagérer sensiblement l'influence de la langue et du style d'Apulée sur Tertullien. Ces réserves sont légères. Dans l'ensemble, l'étude de Waltzing est probe, mesurée, et telle que ni la critique philologique ni la foi n'en sauraient prendre ombrage.

Que dire de la traduction, sinon d'abord qu'elle est par elle-même un acte de courage? Courage heureux le plus souvent, ne manquons pas de l'ajouter. S'il subsiste çà et là une obscurité à faire disparaître, si par-

1. Tertullien, *Apologétique*, texte, avec une traduction, un apparat critique et un commentaire (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége*, vol. XXIII et XXIV). Le commentaire est également épuisé. Waltzing avait annoncé l'intention de le réimprimer, quand il est mort, presque au moment de l'apparition du volume dont il est ici question.

fois l'âpre rugosité de Tertullien semble trop atténuée, la traduction n'en reste pas moins, dans son constant souci d'exactitude, un excellent commentaire perpétuel. Waltzing est d'ailleurs le premier à reconnaître que le mérite en revient en partie à son reviseur M. de Labriolle.

La nouvelle édition est de celles qui font honneur à la collection Guillaume Budé[1].

Paul VALLETTE.

P. Dr. Ch. Borromée Vandewalle, O. F. M., *Roger Bacon dans l'histoire de la philologie* (extrait de la *France franciscaine*, t. XI et XII). Reckheim, chez l'auteur, 1929 ; 1 vol. in-8°, 228 pages.

Nous avons encore beaucoup à apprendre sur Roger Bacon ; on s'en rendra compte aisément en lisant l'*Introduction* de ce travail. Le Père Vandewalle y traite un sujet limité et bien choisi. Il nous expose l'état des études supérieures, et particulièrement de la philologie, au XIIIe siècle ; le rôle des Dominicains et des Franciscains ; le mouvement d'idées dont l'Université d'Oxford a été le centre ; l'influence de Byzance et de la Grande-Grèce sur ce mouvement ; le contenu des écrits philologiques de R. Bacon ; son effort pour procurer à la Chrétienté un bon texte d'Aristote et un bon texte de la Bible ; ses vues sur la connaissance des langues dans l'*Opus majus*, l'*Opus minus*, *l'Opus tertium*, le *Compendium studii philosophiae*, le *Compendium studii theologiae ;* l'application des principes ainsi posés, dans la *Grammaire grecque* ; enfin, l'influence exercée par ces divers ouvrages. Le Père Vandewalle a envisagé la pensée si originale de Roger Bacon sous un aspect particulièrement intéressant pour nous, et les hellénistes lui seront reconnaissants de leur avoir rendu facilement accessibles les vues de cet illustre précurseur. Divers appendices sont consacrés à l'examen de certains points délicats de la vie de Bacon, notamment à l'attitude de ses supérieurs (défense de publication ; emprisonnements), ou à la composition des trois *Opus*. Le P. Vandewalle y soutient contre le P. Mandonnet une polémique que nous signalons ; mais notre incompétence ne nous permet pas de prendre parti.

A. PUECH.

Sœur Lucilla Dinneen, *Titles of Address in Christian Greek Epistolography to 527 A. D.* (vol. XVIII des *Patristic Studies* de l'Université catholique de Washington), 1929 ; 1 vol. in-8°, XIII-115 pages.

Le livre de la sœur L. Dinneen est dû, en dernière analyse, nous dit-elle, à une suggestion du professeur Ed. Capps, qui donne ses soins

1. La correction typographique laisse un peu à désirer. Je me borne à signaler, comme pouvant induire en erreur, les deux passages suivants : XXXIII, 3, lire « mentiri » (pas d'emploi ici, comme souvent chez Tertullien, de l'actif pour le déponent) ; XLVI, 7, lire : « philosophi... ut qui gloriam captant ».

à la publication des textes grecs de la collection Lœb et qui, ayant noté, à propos des textes chrétiens récemment parus dans cette collection, l'intérêt du sujet qu'elle a traité, l'avait signalé à M. Deferrari. La suggestion de M. Capps était bonne ; la question méritait d'être étudiée. Sœur Dinneen a réuni, classé et interprété les *titres* ou les *qualificatifs* attribués par les Pères de l'Église à leurs correspondants, dans les adresses de leurs lettres. Elle comprend dans ses recherches les Épîtres du Nouveau Testament, les Pères apostoliques, avec ceux des écrivains du IIe ou du IIIe siècle qui nous ont laissé des lettres ; elle les a consacrées principalement aux Pères du IVe siècle et du commencement du Ve. Elle a contrôlé ses relevés au moyen des lexiques (Liddel-Scott, Sophocles, Moulton-Milligan, Preisigke). Ces relevés paraissent faits avec soin. Elle en a classé les résultats en quatre chapitres : titres ecclésiastiques (évêques, clergé en général) ; titres séculiers (empereurs ; laïques ayant une fonction officielle ; laïques d'une classe sociale élevée ; gens de lettres ; femmes) ; titres qui peuvent, selon les cas, convenir à des ecclésiastiques ou à des séculiers (à l'empereur comme à un évêque ; à un évêque comme à un laïque, homme ou femme ; à des personnes de toutes les classes) ; autres titres (femmes ; formules personnelles d'humilité ; défunts ; titres empruntés à l'usage classique ; épithètes ; titres divers qui n'ont pu entrer dans aucune des formules précédentes).

Sœur Dinneen n'a peut-être pas toujours marqué une distinction assez nette entre les *titres* proprement dits et les simples qualificatifs. On aurait aimé aussi qu'elle nous eût fait suivre plus exactement l'évolution historique d'un procédé qui est devenu un élément caractéristique du style épistolaire byzantin. Au total, son travail consciencieux est instructif. Si elle ne nous a pas assez montré comment se crée un *titre*, comment certaines épithètes restent à l'état de simples qualificatifs et comment d'autres sont en voie de devenir des formules, sans y parvenir tout à fait, sa conclusion contient cependant certaines vues générales qui ressortent assez bien des faits et qui sont exposées avec une netteté sobre [1].

A. PUECH.

Sister Mary Joseph Aloysius Buck, *S. Ambrosii De Helia et ieiunio : a Commentary, with an Introduction and Translation* (*The Catholic University of America, Patristic Studies*, vol. XIX). Washington, 1929 ; 1 vol. in-8°, xv-233 pages.

Saint Ambroise semble l'auteur préféré du professeur Deferrari et de

1. Les fautes matérielles sont assez fréquentes : p. 6, ἀπεθῶς pour ἀπεχθῶς ; p. 18, εἰδῶς ; p. 25, φιλοχρίστῷ ; p. 34 et 35, τροπαιοῦχαι ; p. 35, πιεζόμενος pour πιεζομένους ; p. 38, τὸν δέσποτα ; p. 40, ἅρπάσει ; p. 43, δέσποτε ; p. 39, ἡιδεν pour ᾔδειν ; p. 62, πεπείσθαι ; p. 69, χαιρειν ; p. 74, Εὐσέβιου pour Εὐσέβιον ; p. 86, ποτεῖς ; p. 98 εὐδοχίμησις pour εὐδοχιμήσεως ; p. 99, Διόγνετε ; p. 12, à propos du mot πάπας, l'auteur aurait eu profit à connaître la note de Labriolle *Une esquisse de l'histoire du mot Papa* (*Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes*, 1911, p. 215) ; p. 95, le γνήσιε σύνζυγε de saint Paul aurait demandé une explication. Dans quelques cas, il ne semble pas que le terme abstrait visé par sœur Dinneen ait perdu son sens propre.

ses étudiants de Washington : voici le sixième volume qu'on lui consacre dans ces *Patristic Studies*, dont la publication se poursuit fort rapidement. Après le *De Nabuthae* (vol. XV de la collection ; cf. *Revue*, 1929, p. 202), et en attendant le *De Tobia*, on nous donne le traité « Sur Élie », qui forme avec eux une sorte de trilogie, déclare judicieusement sœur Buck. C'est surtout un sermon de carême qui fait l'éloge du jeûne et la critique de l'intempérance, avec de violentes invectives contre la société du temps. Cependant, le commentaire qui forme la moitié de ce volume contient peu de remarques sur les allusions satiriques et les traits de mœurs [1] ; les beautés littéraires, ou tout au moins les artifices rhétoriques que l'on rencontre en grand nombre dans ce morceau oratoire ne sont guère soulignés non plus : la traduction anglaise, fort exacte, paraît souvent trop plate et manque de mouvement. L'auteur a visé à la précision et à la minutie, aussi bien dans la version anglaise que dans les notes : elle y a réussi ; les considérations grammaticales, l'indication des sources et des moindres réminiscences sont fort judicieuses.

Dans ces détails, cette édition apporte un peu de nouveau, après celle de Schenkl dans le *Corpus* de Vienne, qui a naturellement servi de guide : en particulier, les paraphrases de la Bible et des homélies de saint Basile ont été souvent précisées, parfois découvertes [2]. Dans l'Introduction, un plan de l'œuvre est patiemment reconstitué ; les circonstances et la date approximative sont indiquées, d'après les conclusions de Schenkl, corrigées par celles de Rauschen et de Wilbrand : ce sermon daterait des années 387 à 390.

Au total, un travail consciencieux et utile, surtout pour l'étude de la langue.

Jean-Rémy PALANQUE.

Commandant Bénard Le Pontois, *Le Finistère préhistorique* (Publications de l'Institut international d'anthropologie, n° 3). Paris, Nourry, 1929 ; in-8°, 338 pages, 9 pl. hors texte, 375 fig. dans le texte.

L'auteur jette par-ci par-là, au cours de son travail, quelques silex dans les jardins des « archéologues littérateurs ». Il n'aime pas « l'archéologie romancée », et il a raison. Son livre montre, en effet, suffisamment combien la réalité préhistorique révélée par les faits, à qui sait les observer, dépasse en intérêt et en grandeur les plus belles imaginations. Il est un marin ; il a eu, sinon pour collaborateurs, du moins comme compagnons de ses travaux, un groupe d'autres marins, le capitaine Devoir, le commandant Morel, l'amiral Motet, d'autres encore, dont les noms reviennent fréquemment dans le texte, ainsi que celui de M. Chabal,

1. On aurait aimer pourtant voir commenter certains passages, comme le XV, 53 (*propter hos fortissimos uiros...*), qui est obscur et que Schenkl avait essayé d'expliquer.

2. La source du XVI, 58, est corrigée, comme étant Origène, d'après la démonstration de Klostermann, et non Philon, ainsi que le pensait Schenkl.

architecte du gouvernement, l'auteur de la plupart des dessins qui illustrent le livre. Tous ces « scientifiques » se sont groupés en *Institut finistérien d'études préhistoriques*. La constitution et le développement du Musée de Penmarch les a initiés à l'archéologie. C'est le résultat de leurs recherches, depuis environ le commencement du siècle, que nous apporte le livre du commandant Bénard Le Pontois. Ce livre renouvelle entièrement ce que l'on croyait savoir du sujet, depuis si longtemps et si abondamment étudié, qu'est la préhistoire armoricaine. Il représente une admirable collection de faits en grande partie inconnus ou peu connus, bien observés, soutenus par une large documentation générale et interprétés avec la solide logique que donne l'habitude de traduire en décisions pratiques la combinaison des connaissances et du raisonnement.

Le commandant Bénard Le Pontois connaît la mer et son action sur les terres qui la bordent. Les spécialistes du paléolithique devront tenir compte à l'avenir de ses déductions touchant les révolutions volcaniques du fond de l'Atlantique, l'existence et la disparition des Atlantides, les changements de direction qui durent en résulter pour les courants marins chauds et froids et, conséquemment, les variations de climat de notre continent. Jointes à la géologie, ces conditions météorologiques anciennes expliquent l'absence de l'homme en Bretagne durant le paléolithique. Les traces humaines n'y apparaissent guère qu'avec les *Kjoekkenmoeddings*, qui, déjà, établissent une relation avec le Portugal, d'une part, et le Danemark, de l'autre. La civilisation ne se développe, mais de façon admirable, que vers la fin du néolithique, sous l'influence des premières relations maritimes. Ce sont les marins chercheurs de métaux qui ont donné l'éveil à la Bretagne. La civilisation mégalithique est née de la mer ; elle a dû sa grandeur à l'activité des relations maritimes.

Second avantage du commandant Bénard Le Pontois et de ses amis sur la plupart de leurs confrères en archéologie : ils savent faire le point. Lorsqu'ils nous parlent de l'orientation des menhirs, toujours associés par lignes de deux, trois, ou davantage, ils le font avec une précision convaincante. Leurs observations se trouvent d'ailleurs d'accord avec celles de l'astronome anglais Norman Lockyer sur les mégalithes de son île. « La différence entre les orientations relevées en Angleterre et celles que j'ai relevées dans notre Finistère correspond exactement à la différence des latitudes des deux régions. La preuve est faite », conclut le commandant Bénard Le Pontois. C'est un beau théorème archéologique élégamment démontré.

Ces orientations sur la position du soleil à des dates également réparties entre les solstices paraissent correspondre aux phases de la vie agricole. Elles seraient l'expression d'une religion agraire. Mais le culte des pierres lui-même serait un apport de la vie maritime. Ainsi peut s'en expliquer la diffusion. L'idée n'est pas nouvelle ; mais elle n'avait jamais

été exposée avec autant de netteté. L'auteur ne pense pas que les dolmens aient jamais été des tombes ni qu'ils aient été autrefois ensevelis sous des tumuli. Le nombre et l'exactitude de ses observations appuient solidement cette idée. Il reste d'ailleurs à déterminer exactement la destination des dolmens. Quoi qu'il en soit, les plus beaux mégalithes bretons sont de la fin du néolithique, antérieurs au grand nombre des dolmens des autres régions françaises et de caractère tout différent. Ils semblent les monuments d'une religion qui, comme plus tard le druidisme, aurait uni l'Armorique de façon intime à l'île de Bretagne et, plus largement, aux régions côtières depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à la Scandinavie.

Avec l'âge des métaux, l'exposé prend une ampleur qui rejoint les idées de M. Victor Bérard sur les marines égéenne puis phénicienne. La Bretagne et ses îles, c'est l'ancienne Oestrymnis et les mystérieuses Cassitérides. L'exploitation de ses métaux, dont les gîtes sont soigneusement étudiés, explique la prospérité et la grandeur de l'âge du bronze très différent d'ailleurs, en Bretagne, de ce qu'il est dans le reste de la France. D'une façon générale, le commandant Bénard Le Pontois semble avoir raison de retarder l'âge du bronze jusqu'au xve siècle avant notre ère et de n'en dater la pleine floraison que du xiie siècle. Mais l'essentiel de son exposé, c'est le détail d'une infinité de fouilles et d'observations d'un intérêt puissant et nouveau.

Il en est de même pour l'âge du fer et la civilisation gauloise en Armorique. On ne savait pas la Bretagne si riche en monuments de cette période. Ces monuments sont, il est vrai, comme écrasés par la majesté de ceux des âges antérieurs. L'époque gauloise apparaît déjà comme une décadence, car le commerce maritime est moins actif et les Gaulois de moins bons marins. On aimerait qu'à la suite de la période préhistorique le commandant Bénard Le Pontois étudiât l'époque romaine dans le Finistère. La civilisation en devient, nous semble-t-il, de plus en plus terrienne. Il serait intéressant de savoir ce qu'en pense ce marin qui connaît si bien sa terre.

Nous n'avons pas besoin de recommander ce très beau livre qui se présente sous les auspices de l'Institut international d'anthropologie, avec une préface particulièrement flatteuse de feu le Dr Capitan. Disons seulement tout l'intérêt que nous avons trouvé à sa lecture et l'admiration sincère qu'il nous inspire.

A. GRENIER.

E. Rahir, *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstitutions* (Musées royaux du Cinquantenaire, Service des fouilles de l'État). Bruxelles, 1928; in-8°, 267 et xviii pages, 1 carte hors texte.

Le meilleur compte-rendu du livre de M. Rahir serait la *Préface* qu'y a mise M. J. Capart, conservateur en chef des Musées royaux du Cin

quantenaire. Il y fait l'historique du service des fouilles constitué, il y a vingt-cinq ans au Musée ; il en raconte les très modestes débuts, puis la rapide croissance, malgré la guerre et les difficultés financières qui suivirent ; il relève les services éminents rendus par le baron de Loë, qui dirigea ce service jusqu'en 1925, et ceux de M. Rahir, qui y fut attaché dès le début. Le livre n'est que le bilan de cette activité, et encore le bilan sommaire, puisque nous trouvons en appendice une liste de 700 enquêtes ou recherches sommaires qui n'ont pas été comprises dans le corps du volume.

Sous forme de brefs comptes-rendus, avec 121 bonnes figures documentaires dans le texte, M. Rahir nous promène, à sa suite, à travers toute la Belgique et à travers toutes les périodes de sa préhistoire et de sa protohistoire, depuis le paléolithique jusqu'au haut Moyen Age principalement. Quelques enquêtes ont porté d'ailleurs également sur des époques plus modernes, jusqu'au XVIIIe siècle ; mais elles ne sont que l'exception. C'est surtout d'archéologie antique qu'il est question.

On y trouvera quantité de faits nouveaux. Contentons-nous de noter, un peu au hasard, les utiles précisions sur le paléolithique de la station de Furfooz et en particulier sur la grotte de Chaleux qui nous révèle une industrie tardenoisienne complète mélangée au magdalénien. En plusieurs autres points, des sépultures néolithiques se trouvent signalées dans les grottes paléolithiques. Les habitations de l'âge précédent sont devenues des tombes. Nombreuses sont les stations néolithiques étudiées. On trouvera, à propos de Spiennes, toute l'expertise qui mit en lumière les faux de Lequeux. Fonds de cabanes, oppida, marchets — petits tumuli néolithiques — mardelles, ateliers de poterie des âges du bronze et du fer, notamment ceux de La Paune, ateliers sidérurgiques, même, traces de mines d'or préhistoriques, routes, villas et stations romaines, sculptures, tombes, tumuli, tous les chapitres de l'archéologie ancienne de la Belgique, se trouvent représentés. Aux indications touchant les richesses du Musée du Cinquantenaire viennent s'en ajouter d'autres sur bon nombre de collections privées que le Service des fouilles eut l'occasion d'examiner. Nous ne saurions songer à donner une idée même sommaire de tous les faits et de tous les détails intéressants que contient ce précieux volume.

Dans sa *Préface*, M. J. Capart invite le lecteur à jeter d'abord les yeux sur la carte qui accompagne le volume et sur laquelle ont été reportés les noms de toutes les localités dans lesquelles le Service des fouilles eut à intervenir. Carte, en effet, extrêmement chargée et pour toutes les régions sans exception ! Toutes ces localités, M. Rahir les connaît ; mais le malheureux lecteur se trouve, au milieu d'elles, bien désemparé. M. Rahir l'aurait singulièrement aidé à s'y retrouver s'il avait quadrillé sa carte et si, dans son texte, à côté de chaque nom de lieu, des

coordonnées permettaient de le situer. De même, ce recueil de faits et tous ces trésors de documentation auraient demandé un double index, index alphabétique des noms de lieux et index méthodique, par périodes. Il faudra que chacun, pour utiliser le volume, le mette au préalable sur fiches et chacun, malheureusement, laissera échapper bien des choses qu'il ne retrouvera plus. Nous exprimerions encore un désir en vue de la seconde édition : ce serait de trouver, à côté du compte-rendu, au moins pour les principales fouilles, une bibliographie, même très sommaire, des recherches antérieures ou des études auxquelles elle a pu donner lieu. A peu de frais, M. Rahir ferait ainsi de son livre le plus précieux des répertoires de l'archéologie belge.

Nous regrettons ce qui n'est pas dans le volume ; mais nous admirons vivement tout ce que l'auteur a bien voulu y mettre. Ses comptes rendus sont des modèles de sobriété, de précision et de netteté. Ils sont d'un savant qui connaît admirablement son métier d'archéologue ; ils nous font singulièrement admirer et envier à nos voisins belges ce Service des fouilles que nous n'avons pas.

A. GRENIER.

Vladimir Dumitrescu, *L'età del Ferro nel Piceno fino all' invasione dei Galli Senoni* (Tesi di dottorato alla Facoltà di Lettere e Filosofia dell' Università di Bucarest). Bucarest, Tipografia del Giornale *Universul*, 1929 ; in-4°, 215 pages, 9 pl. hors texte.

Le Picenum était demeuré jusqu'ici l'une des provinces archéologiques les plus mystérieuses de l'Italie ancienne. On n'en connaissait bien, à vrai dire, que les nécropoles de Novílara, au nord de la province, fouillées et publiées par Brizio. En 1915, M. dall'Osso, qui dirigeait alors le Musée d'Ancône, avait publié, dans un *Guida*, un abondant matériel que, depuis de longues années, il s'était jalousement réservé. C'est ainsi que M. Mac Iver avait pu, dans ses *Villanovans and early Etruscans* (1924), puis, dans son *Iron Age in Italy* (1927), apporter, sur les nécropoles picéniennes, bon nombre d'indications nouvelles. Mais en étendant le nom des Picéniens à tous les inhumants de l'Italie centrale, il avait singulièrement compliqué la question. M. Dumitrescu étudie le Picenum en lui-même et pour lui-même. Il le prend à l'âge du fer, du IXe au IVe siècle, parce que auparavant les documents font à peu près entièrement défaut et, qu'après l'invasion gauloise, la province devient en partie celtique, au Nord, et grecque, puis bientôt romaine, pour le reste. Il a le grand mérite d'avoir apporté lumière et ordre dans cette protohistoire.

Sa méthode est parfaite. Il commence par délimiter strictement sa province archéologique, plus vaste que la province romaine du Pice-

num ; puis, il en analyse minutieusement le matériel classé par catégories : rites funéraires, aménagement des tombes, armes, instruments et ustensiles, vases de bronze, céramique, objets d'ornement et de toilette, et, enfin, les quelques stèles funéraires, leur décoration et leurs inscriptions. Il n'est pas linguiste, nous prévient-il, mais uniquement archéologue. Il est même un archéologue prudent et sage. Il lui semble bien aventureux d'attribuer à l'art mycénien les spirales qui décorent les stèles de Novilara ; il pense plutôt à un art provincial paléo-grec, le même qui aurait introduit les mêmes motifs sur la côte opposée de l'Illyrie où il apparaît couramment sur la poterie de l'âge du fer. Mais il ne trouve rien de tel sur la céramique picénienne. Il se garde donc de trancher la question. Il expose de même les opinions diverses exprimées sur l'alphabet et la langue des stèles picéniennes ; il ne les croit, pour son compte, ni étrusques ni illyriennes. Il se contente d'en préciser la date. Ce serait le début du VI[e] siècle, en raison de l'absence, à Novilara, de toute fibule du type de la Certosa. Je serais moins strict que lui sur cette limite et plus hésitant ; car les fibules type Certosa peuvent être plus tardives en Picenum qu'à Bologne. Et surtout, autant qu'il me souvienne, la provenance exacte de la principale des stèles de Novilara n'est pas connue ; l'état de conservation extraordinaire de la pierre a même fait concevoir, sur son authenticité, des doutes que M. Dumitrescu aurait peut-être pu mentionner et discuter. Mais, d'une façon générale, l'analogie des figures incisées sur une ou deux des stèles purement villanoviennes de Bologne confirme bien la date assez ancienne qu'il assigne à l'ensemble des stèles picéniennes (voir ci-dessous, p. 201).

Les faits archéologiques bien établis, M. Dumitrescu passe à l'examen des opinions émises sur les origines picéniennes, tant par les anciens que par les modernes, et nous retrouvons, dans cette discussion, les mêmes qualités positives de netteté, de clarté et de logique que dans l'étude proprement archéologique. La civilisation picénienne n'est ni pélasgique — ce qui, d'ailleurs, ne signifierait pas grand'chose — ni apulienne, ni vénète, ni illyrienne, ni sabine ; elle paraît autochtone ; mais elle accuse, au Nord, l'influence villanovienne ; à l'Est, celle des Sabins des Abruzzes ; au Sud, celle des Peucétiens, et, sur la côte, celle des Illyriens de la rive opposée de l'Adriatique. Sans doute, comme le fait se trouve attesté pour les Sabins et comme l'indiqueraient certaines modalités des rites funéraires, ces influences ont-elles été au moins partiellement apportées par des groupes d'émigrants, bientôt fondus dans la masse de la population. Ce sont des contacts divers et, en particulier, le commerce paléo-grec sur la côte de l'Adriatique qui ont déterminé l'essor de la civilisation proprement picénienne de l'âge du fer. Solidement appuyées sur les constatations archéologiques, mesurées et prudentes, toutes ces déductions de M. Dumitrescu s'imposent

et n'attendent que les compléments ou précisions que pourront leur apporter de nouvelles découvertes.

L'excellence de la documentation et la sûreté de la méthode font honneur non seulement à l'auteur lui-même, mais à l'École roumaine de Rome, où a été fait le travail, et au maître, à la mémoire de qui il est dédié : Vasile Pârvan.

A. GRENIER.

Attilio Degrassi, *Le grotte carsiche nell' età romana* (estratto dal fascicolo di ottobre-dicembre 1929) de *Le grotte d'Italia*, Rivista dell' Instituto italiano di Speleologia e organo ufficiale delle Regie grotte domaniali di Postumia, in-8°, 24 pages.

Explorateur hardi des grottes du Carso, en compagnie de M. Battaglia, professeur à l'Université de Padoue, M. Degrassi est un archéologue bien informé. La plupart de ces cavernes ne fournissent que de pauvres traces d'occupation, quelques tessons de vases grossiers. La plus célèbre, celle de S. Canziano, où se perd le Timavo, avait déjà procuré d'assez abondantes trouvailles préhistoriques. M. Degrassi y a recueilli la preuve d'une occupation à l'époque romaine tardive, probablement de la première moitié du ve siècle, au moment des invasions barbares : ce sont des tessons ornés de palmettes imprimées à la molette et des lampes chrétiennes dont l'une est décorée d'un portrait d'apôtre. Comme plusieurs autres de ces lampes, un cercle de bronze, jadis classé au préhistorique, porte en réalité l'α-ω chrétien. C'est de S. Canziano-la-Grotte, mais non, semble-t-il, de la grotte elle-même, que provient la dédicace à Auguste classée par le *Corpus* (V, 852) à S. Canziano d'Isonzo, région d'Aquilée. L'une de ces grottes, découverte et ravagée pendant la guerre, la *Caverna di Mosci*, a fourni une petite base surmontée d'une colonnette imbriquée (hauteur totale : 0^m60), avec inscription grecque (*Not. Scav.*, 1920, p. 100 et suiv.) : Θησεὺς 'Ονησίμου [ὑ]πὲρ τ' ἑαυτ[ο]ῦ καὶ παρ' 'Αρτήμιδος [Ποσ]ειδωνίο[υ χ]αριστ[ή]ριον. Dans une autre, la *Caverna delle Mosche*, a été trouvé un beau casque du Ier siècle de notre ère avec les noms de deux de ses propriétaires successifs : *c(enturia) Postumi, M(arci) Valeri Bacini* et *c(enturia) Caesidieni C(aius) Tomius.*

L'article donne d'excellentes reproductions de toutes ces trouvailles qui sont bien étudiées et dont M. Degrassi tire toutes les conclusions légitimes. Quelques-unes de ces grottes, celle de S. Canziano, en raison des monnaies qui y ont été jetées, et celle dont provient la dédicace grecque à une divinité inconnue, ont eu un caractère religieux. Les autres n'ont guère été occupées que par des pâtres ou, d'une façon plus dense, au moment des invasions barbares. Il ne semble pas que l'auteur connaisse l'ouvrage de M. A. Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France.*

A. GRENIER.

Albert Gabriel, *Kasr-El-Heir* (extrait de *Syria*, t. VIII, 1927, p. 302-329). Paris, Geuthner, 1927 ; 1 vol. in-4°, 28 pages, avec 15 gravures et X planches.

M. Albert Gabriel, connu par le magnifique ouvrage qu'il a consacré à la Rhodes des chevaliers, a exploré au nord-est de Palmyre des ruines, signalées déjà par les voyageurs anciens, mais dont il est le premier à donner une étude complète. Il s'agit d'un centre agricole important, comme l'indiquent les murs flanqués de contreforts demi-cylindriques et percés d'ouvertures en plein cintre qui retenaient les eaux d'un immense lac artificiel, alimenté par un aqueduc dont on voit quelques traces et qui se développait sur un espace de 9 kilomètres de long et de 1,500 mètres de large. Les baies en plein cintre étaient des vannes destinées à régler les irrigations.

La protection de cette colonie était assurée par deux châteaux dont les ruines offrent un immense intérêt. Ils comprennent chacun une enceinte carrée, flanquée de tours cylindriques du type des *castella* qui jalonnaient le *limes* syrien à l'époque impériale. Le plus grand (170 m. de côté) est le moins bien conservé, mais paraît avoit été l'enceinte d'une ville, comme le prouvent les ruines situées à l'intérieur. Les quatre portes d'entrée percées au milieu de chacun des côtés comprennent une baie rectangulaire surmontée d'un arc de décharge de profil brisé, sans la moindre mouluration : dans le tympan, des traces de clous indiquent un revêtement décoratif qui a disparu. C'est une œuvre musulmane et une inscription transportée à Alep au début du XIXe siècle datait la construction du calife ommiade Hischam et de l'an 110 de l'Hégire (728-729).

Le petit château (70 mètres de côté) est beaucoup mieux conservé. L'intérieur comprenait une cour centrale entourée de constructions dont les voûtes en berceau brisé venaient s'appuyer au mur d'enceinte. Ces voûtes étaient en briques, alors que les murs sont en magnifique appareil calcaire très bien dressé. Les voûtes en briques et le berceau brisé appartiennent à la construction mésopotamienne. Au contraire, la façade principale, avec sa porte rectangulaire surmontée d'un arc de décharge en plein cintre que couronne une archivolte richement moulurée, raccordée à des bandeaux horizontaux et flanquée de deux niches encadrées de colonnettes et ornées d'une coquille, représente la tradition syrienne et hellénistique des églises du Haûran du VIe siècle.

Plus curieuse encore est l'ornementation du sommet de cette façade, qui embrasse à la fois les deux tours et la courtine, interrompue par une bretèche à machicoulis, qu'on retrouve au grand château et qui est évidemment postérieure. Au-dessus d'une moulure règne un cordon de briques disposées en losanges qui fait songer aux mosaïques décoratives

de certaines façades romanes. Plus haut se développe une large frise de stuc, faite de niches plates alternant avec des colonnettes accouplées à chapiteaux assez sommaires surmontés de lourds tailloirs, plaquée sur un mur de briques. Ce stuc est fait d'un mélange de chaux, de plâtre et de cendre. L'ornementation en méplat, composée de feuillages et de tiges de vignes chargées de grappes, a cet aspect de sculpture-broderie que l'on trouve au Moyen Age en Orient comme en Occident.

C'est là une découverte d'une grande importance, surtout si l'on admet, comme le propose M. Gabriel, que cette construction élégante, certainement antérieure à celle du grand château, peut dater du début du VIe siècle. Cette façade d'un monument perdu aujourd'hui en plein désert permettrait d'éclaircir bien des problèmes d'origines qui embarrassent les historiens de l'art du Moyen Age.

Louis BRÉHIER.

James F. Kenney, *The Sources for the Early History of Ireland; vol. I : Ecclesiastical.* New-York, Columbia University Press, 1928; in-8°, XVI-807 p. $ 12,50.

Dans ce beau volume, qui fait partie d'une collection d'études sur l'histoire de la civilisation publiée par l'Université Columbia, M. Kenney énumère les sources de l'histoire d'Irlande jusqu'au XIIe siècle, celles du moins qui sont d'origine ecclésiastique. Les sources d'origine laïque feront l'objet d'un second volume. Il va sans dire que la distinction établie par l'auteur ne s'applique pas aux sources antérieures au triomphe du christianisme. Celles-ci sont étudiées dans le chapitre II et plus spécialement dans les sections II, III, IV et V de ce chapitre.

M. Kenney a évidemment pris pour modèle l'ouvrage classique de Molinier sur les sources de l'histoire de France. En disant qu'il a égalé son modèle nous ne ferons que rendre à son ouvrage la stricte justice qui lui est due. Les sources y sont classées dans l'ordre chronologique, un excellent index permettant d'ailleurs de les retrouver aisément. Pour chacune d'entre elles, nous avons une biographie sommaire de l'auteur, quand celui-ci est connu, suivie d'une liste critique des éditions, à laquelle fait suite une bibliographie critique des travaux dont le document ou le texte a fait l'objet, enfin un résumé sobre et presque toujours judicieux des résultats de la critique.

Il y a là pour les études anciennes un résumé commode et bien fait de tout ce que l'Antiquité nous a laissé concernant l'Irlande, et l'historien, le géographe ou quiconque voudra s'occuper de l'Irlande dans l'Antiquité s'y devra reporter, s'épargnant ainsi bien des recherches inutiles et bien des erreurs. Plus précieuse et naturellement plus riche est la partie relative aux sources du Moyen Age. Elle intéresse encore les études anciennes par suite du rôle joué par les moines irlandais dans la

renaissance carolingienne, si importante pour la conservation des œuvres classiques.

En résumé, un excellent travail qui fait honneur à son auteur et qui comble une lacune sérieuse de la bibliographie historique.

R. FAWTIER.

Ed. des Places, S. J., *Études sur quelques particules de liaison chez Platon.* Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; in-8°, 382 pages.

Livre très méritoire, consciencieux et qui, malgré l'aridité spéciale de la matière, se lit d'un bout à l'autre avec un intérêt soutenu. L'objet est de saisir, dans l'œuvre de Platon (en laissant de côté les lettres et les opuscules suspects), les nuances des particules qui, dans les raisonnements et le dialogue, marquent les conclusions ou idées analogues : *a)* οὖν et ses composés μὲν οὖν, γὰρ οὖν et τοιγαροῦν, γοῦν, οὔκουν et οὔκουν γε, οὐκοῦν, δ' οὖν, ἀλλ' οὖν ; — *b)* ἄρα ; — *c)* τοίνυν et μὲν τοίνυν.

Comme cette étude, ainsi qu'il convient, est purement descriptive, l'auteur, avec bon sens et bonne méthode, s'est abstenu de tout rapprochement étymologique et de toute spéculation sur des « notions primitives » des particules. Il eût été évidemment instructif de rapprocher l'usage de Platon de celui des autres écrivains attiques ses contemporains. L'auteur ne l'a pas fait. Il serait sans doute injuste de le lui reprocher, car, pour donner de la sûreté à des comparaisons, il lui eût fallu procéder à des recherches encore plus amples et qui auraient démesurément grossi l'ouvrage. Avec raison, il a négligé de classer ses exemples selon l'ordre chronologique des œuvres de Platon : ce classement aurait rarement été instructif ; mais pour ceux qui auraient intérêt à considérer cet ordre, il a donné un *index locorum*, où la besogne est toute préparée.

Il a fait consister tout son effort à rassembler les exemples dont il a entrepris un dépouillement intégral, à les disposer et à les interpréter. Ces exemples sont analysés clairement avec une exactitude et une finesse qui font grand honneur à l'auteur. Et pourtant la conclusion est décevante. On espérait que cette minutieuse étude conduirait à préciser la définition de l'emploi des particules étudiées. Or, M. des Places écrit, p. 320 et suiv. : « Malgré les tentatives faites dans ce sens [par exemple Bodin-Mazon, *Extraits d'Aristophane ;* Kühner, *Griech. Grammatik*, II, p. 326-327], il ne me paraît pas possible de distinguer nettement entre une conclusion introduite par οὖν et la même conclusion marquée par ἄρα et τοίνυν. » On peut se demander si les principes de classement suivis dans cette étude étaient les mieux adaptés à la recherche de la valeur propre à chaque particule. L'auteur suit des principes surtout logiques : par exemple, il range les emplois de οὖν d'après les chefs suivants : conclusion d'un syllogisme ou d'un enthymène, loi due à une induction, conclusion tirée de la réponse de l'interlocuteur, etc. Mais les faits du

langage sont essentiellement des oppositions : pour découvrir les valeurs propres à des termes groupés par le sens, il faut les opposer. Il est donc probable que l'analyse d'exemples rapprochés par le sens et présentant l'emploi de particules différentes aurait été plus fructueuse et aurait en quelque mesure fait entrevoir en quoi ces particules sont interchangeables, en quoi elles s'opposent. Il est certain que le problème est ardu.

A. JURET.

Ed. des Places, S. J., *Une formule platonicienne de récurrence.* Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; in-8°, 54 pages.

La récurrence est le retour, après un certain intervalle, soit de développements, soit de locutions ou de courtes phrases. Elle est étudiée ici dans le type ὃ λέγω, quand il exprime une apposition ou une incise et quand il désigne une idée que le principal interlocuteur du dialogue prend à son compte. On montre les principales formules de ce type, le vocabulaire avec ses synonymes, avec ses variations de voix ou de temps, ou de mode, etc., enfin l'ordre (chiasme) des mots et des propositions.

A. JURET.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

La vie économique de la Dacie romaine. — Le livre de M. Vasile Christescu, *Viata economica a Daciei romane* (Pitesti, P. Mitu, 1929 ; in-8°, 175 pages, 7 planches et 2 cartes) nous donne, d'après les témoignages épigraphiques et archéologiques, le tableau précis et documenté de l'activité économique de la Dacie à l'époque romaine. Il est écrit en roumain, mais suivi d'un résumé de douze pages en langue française, qui permet de suivre la démonstration de l'auteur et dégage les conclusions essentielles de son enquête. M. Christescu passe en revue les différentes sources de richesse exploitées par les Romains sur la rive gauche du Danube : mines, carrières, salines, élevage du bétail, culture des céréales, vignes, forêts ; il montre comment étaient organisés les collèges industriels et comment un système bien compris de voies de communication rayonnant autour d'*Apulum* facilitait les relations avec les régions environnantes. La Dacie était un pays riche, qui a exercé sur les Romains un puissant attrait ; c'est ce qui explique d'abord sa conquête et ensuite l'établissement sur son territoire de nombreux colons italiques et négociants orientaux. Les deux moments les plus brillants de son développement économique furent le règne de Trajan et celui de Septime Sévère ; c'est l'or qu'on allait tout d'abord y chercher dans le district d'*Alburnus major ;* mais ensuite l'exploitation des produits agricoles passe au premier plan : comme le remarque justement M. Christescu, l'évolution de la Dacie romaine est analogue à celle des Dominions de l'Empire britannique.

Une courte brochure du même auteur, *Cateva observatiuni asupra unei inscriptii romane din Drobeta* (Pitesti, P. Mitu, 1929 ; in-8°, 8 pages, avec résumé en français), examine un des textes épigraphiques cités dans son livre ; le n° 1215 du *Corpus inscr. latin.*, III, épitaphe de Julius Herculanus, *decurio scolae fabrum*, donnée comme découverte à *Drobeta*, n'est en réalité qu'une copie incomplète du n° 1583 = 8018, trouvé à *Apulum.*

Maurice BESNIER.

Inscription de la stèle de Pesaro (Guido Bonarelli, *La stele Pesarese*, estratto dai *Rendiconti dell' Inst. Marchigiano di Scienze, Lettere ed Arti*, vol. IV, 1928. Fabriano, tipogr. Gentile, 1929 ; in-8°, 33 pages, 1 pl.). — C'est une étude complète et nouvelle de la stèle de Novilara.

conservée à Pesaro, et dont l'inscription a défié jusqu'ici les divers essais d'interprétation. L'authenticité n'en fait pas de doute pour le Dr Bonarelli ; mais la date ne saurait guère en être antérieure au ve siècle. Nous possédions jusqu'ici deux essais d'interprétation : celui de Lattes (*Rendic. Lincei*, 1894, p. 774-785), que suit à peu près exactement Trombetti dans sa *Lingua etrusca*, et celui de Cavallazzi, dont j'avoue ne connaître que le titre : *La sorpresa della epigrafia celto-etrusca-pelasgica* (Milano, Inst. editor. scientif., 1927, p. 135 et suiv.). En voici un troisième, pondéré, sérieux, naturellement un peu risqué. Comme Lattes, M. Bonarelli cherche surtout à tirer parti des radicaux de type grec qu'il croit reconnaître, avec raison, semble-t-il : *Mimnis* : souvenir ; *Partenus ; Soter merpon ; filatos paten.* Mais si les racines, ou du moins quelques-unes, paraissent d'origine grecque, la grammaire semble plutôt italique. De même, l'alphabet est grec, ou étrusque, mais accuse des influences osques ou ombriennes. L'inscription, d'après le sens que dégage M. Bonarelli, ne serait pas funéraire ; elle conserverait le souvenir d'une inondation dont Zeus (*Teu*, *soter merpon* : Zeus, sauveur des humains) aurait protégé la ville de Pesaro (*Partenus*, *polem Isairon*). La langue serait un idiome proto-grec, un préhellénique quelconque, pélasgique, si l'on veut, influencé très nettement par l'ombrien. L'essai, en tout cas, mérite d'être signalé aux linguistes compétents.

Ambre et résine (Guido Bonarelli, *Le ambre delle tombe Picene*, estratto dall' *Istituto Marchigiano di Scienze, Lettere e arti*, III, 1927. Fabriano, tipogr. Gentile, 1928 ; in-8o, 6 pages). — L'ambre abonde dans les tombes picéniennes et l'origine en a déjà donné lieu à bien des discussions. On admet, le plus souvent, qu'il s'agit d'ambre baltique, dont l'une des voies aboutissait chez les Vénètes, au fond du golfe Adriatique (cf. Pline et Solin). Mais, remarque le Dr Bonarelli, la côte picénienne produisait en abondance la résine qui, fossilisée, devient l'ambre. Les ambres picéniens semblent avoir été non pas taillés mais modelés. Ils auraient été travaillés frais, à l'état de résine, auraient subi une préparation durcissante quelconque, puis se seraient fossilisés et seraient devenus de l'ambre véritable dans les tombes où ils reposent depuis plus de 2000 ans. Nouvelle hypothèse, qui relève, nous semble-t-il, plutôt du chimiste que de l'archéologue.

A. GRENIER.

Le diagramma de Cyrène (Paola Zancan, *Il diagramma di Cyrene*, extrait des *Atti del Reale Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, 1928-1929, t. LXXXVIII, 2e partie, pages 1291-1305). — L'auteur étudie surtout la date à assigner au document. On sait que la date proposée par les premiers éditeurs (vers 250) et abandonnée par les critiques, qui ont préféré l'époque de Ptolémée Sôter, a été récemment défendue par G. de Sanctis et G. Oliverio. P. Zancan discute leurs arguments, avec

raison à mon avis, en montrant notamment que le diagramma concerne la seule ville de Cyrène et qu'il n'y est point question d'une confédération des villes de la Cyrénaïque. A la date de 308, adoptée par certains, elle préfère celle de 322, proposée par Th. Reinach, et elle veut voir dans le diagramma un rescrit d'Ophélas, ratifié par les Cyrénéens. Elle cherche ensuite à préciser le rôle des Dix-Mille, qui forment le corps politique, et fait remarquer le caractère provisoire et extraordinaire des magistratures.

L. ROBERT.

Delphes et Toulouse. — Rien de plus obscur et de plus controversé que le problème de l'invasion gauloise en Phocide vers la fin de 279 av. J.-C. Dans son *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*, paru en 1861, Paul Foucart exposait (p. 206-211) les raisons qui l'empêchaient de croire à une préservation miraculeuse du sanctuaire d'Apollon Pythien. D'autres érudits plus récents admettent également la réalité du pillage (voir Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 300-301 ; Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 61 et 537). M. Mario Segre, pour qui les vrais guides à suivre ici sont Pausanias, Diodore et Justin (cf. *Rev. Études anc.*, 1928, p. 265), se prononce dans un sens différent. A son avis, le fameux sac de Delphes est une légende, et, pour le démontrer, il nous apporte une savante étude de 57 pages, où toutes les ressources de la critique littéraire, de l'épigraphie et de l'archéologie sont mises à contribution (*Il sacco di Delfi e la leggenda dell'* « *aurum tolosanum* », extrait de *Historia*, oct.-déc. 1929, p. 592-648).

Polybe (I, 6, et II, 20) parle de la défaite des Gaulois devant Delphes. Ce n'est donc pas à lui que Tite-Live emprunte la mention d'un pillage du temple par les Barbares (XXXVIII, 48, et XL, 58). Il y eut bien un sac de Delphes, mais en 83, par les Scordisques. A cette occasion, on se rappela les périls courus antérieurement par la ville sainte et ce fut alors que se forma définitivement une triple légende : celle du pillage des Gaulois en 279, celle du retour des bandes chargées de butin dans leur patrie et celle de l'or de Toulouse.

L' « *aurum tolosanum* », enlevé en 106 par le consul Q. Servilius Cépion aux sanctuaires de la vieille cité des Tectosages, donna lieu à un procès célèbre. Comme l'auteur du rapt sacrilège avait subi l'année suivante le désastre d'Orange, l' « or toulousain » devint une expression proverbiale pour désigner les richesses mal acquises en butte à la némésis céleste, et, comme les gens de Toulouse portaient le même nom qu'une des tribus galates qui avaient dévasté l'Orient grec, on considéra les trésors ravis par Cépion comme les derniers débris de ceux dont les Gaulois se seraient emparés à Delphes et qu'à leur retour chez eux ils auraient consacrés dans leurs propres sanctuaires, afin d'apaiser la colère divine.

Personne ne pourra dorénavant s'attaquer à cette question litigieuse qui a déjà fait couler tant d'encre sans examiner de très près l'argumentation nourrie où M. Mario Segre déploie autant de science que de logique.

Mahdia et Carthage. — Nous avons signalé ou analysé, à mesure qu'ils paraissaient, les *Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et des arts à Tunis*, notamment : la nécropole punique d'Ard el-Kheraïb (*Revue*, 1910, p. 215-216), le sanctuaire de Baal et de Tanit, près de Siagu (*Ibid.*, 1912, p. 224), la série des forums africains, Sufetula, Althiburos, Thuburbo Majus (*Ibid.*, 1923, p. 93-95). Deux nouveaux fascicules viennent de nous être offerts : IX. A. Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres de marbre trouvés en mer près de Mahdia* (Tunis, Tournier, et Paris, Vuibert, 1930 ; 1 vol. in-8°, 143 pages, avec 9 planches de figures intercalées et XL planches hors texte). — X. L. Poinssot, *L'autel de la gens Augusta à Carthage* (mêmes éditeurs, 1929 ; 1 vol. in-8°, 38 pages, avec XVI planches hors texte).

En tête du fascicule IX, on lira, avec autant de plaisir que de profit, l'instructif résumé des fouilles sous-marines de Mahdia, qui nous ont révélé toute une cargaison d'œuvres d'art et de morceaux industriels, sans doute embarqués au Pirée après la prise d'Athènes par Sylla en 86 avant J.-C. Ce substantiel avant-propos est suivi de l'étude, extrêmement suggestive, d'un double groupe d'objets en marbre blanc, cratères décoratifs, candélabres, ou plutôt brûle-parfums, monumentaux, dont l'intérêt est considérable. En effet, « le vaisseau de Mahdia a fait naufrage à l'époque où Rome s'embellissait de nombreux portiques et de ces parcs si riches en œuvres d'art qu'on a pu les appeler *horti marmorei*. Candélabres, cratères, pièces d'architecture auraient sans doute pris place dans ces monuments ou ces jardins, et peut-être également les statues de marbre que comprenait la cargaison engloutie : car plusieurs d'entre elles appartenaient à des groupes pittoresques vraisemblablement destinés à s'encadrer de verdures » (p. 131).

D'une portée historique beaucoup plus large est le magnifique autel quadrangulaire découvert le 27 février 1916, sur la colline de Saint-Louis, à Carthage, par M. Saumagne. Les quatre panneaux dont il se compose représentent : I. Apollon, traité dans le style de la frise commémorant la bataille d'Actium (cf. Ch. Picard, *La sculpture antique*, t. II, p. 371, fig. 142) et de l'Auguste des deux camées de Vienne (pour le grand camée, voir Cagnat et Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 628, fig. 332). — II. Rome, en déesse guerrière, faisant pendant à la Rome, « assise dans sa gloire », que les ateliers de la capitale sculptèrent alors pour l'enceinte de l'*Ara Pacis* (p. 17-18). — III. Énée, dans une attitude évoquant « le rôle de *pius filius* que celui dont il est la préfigure, l'héritier du *divus Caesar*, jouait avec tant d'apparente conviction » (p. 22). — IV. Une scène de sacrifice, où il faut reconnaître « l'empereur

Auguste honorant ses ancêtres et les dieux protecteurs de sa race » (p. 30).

Une fois de plus, ensemble ou séparément, MM. Alfred Merlin et Louis Poinssot, avec leurs excellents mémoires archéologiques, fournissent aux historiens des matériaux précieux.

Congrès international de géographie historique. — Au Congrès d'Oslo, en 1928, on estima que la méthode et les procédés cartographiques méritaient de recevoir une organisation spéciale. L'autonomie prévue alors va se réaliser. Un Comité de patronage, que préside M. Henri Pirenne, a pris l'initiative de réunir à Bruxelles, du 11 au 14 août 1930, un Congrès international de géographie historique, qui se propose d'étudier les questions suivantes : méthode de la géographie historique ; cartographie historique (cartes anciennes, plans parcellaires) ; géographie physique dans ses rapports avec l'histoire et inversement (rôle du relief, des forêts, des bruyères, des marécages, etc.) ; géographie démographique (migrations, peuplement, etc.) ; géographie de l'habitat ; géographie urbaine (formation des villes ; plans urbains, leur parenté, etc.) ; géographie politique (origine des frontières linéaires, formation territoriale des états, des colonies, etc.) ; géographie ecclésiastique (localisation du culte et du patronat des saints ; cartes des paroisses, des doyennés, des archidiaconés, des diocèses, etc.) ; géographie militaire (plan des champs de bataille) ; géographie économique (culture, polders, mines ; moyens de communication terrestres et maritimes, routes, fleuves, canaux, etc.) ; toponymie et linguistique dans leurs rapports avec la géographie historique ; géographie archéologique (cartes des fouilles, etc.) ; géographie juridique (diffusion des institutions, des termes juridiques, localisation des coutumes, etc.).

Le Comité envisage la possibilité de tenir une de ces journées à Liége, une autre à Anvers. Celle de Liége pourrait être particulièrement consacrée à la géographie linguistique dont G. Kurth a en quelque sorte jeté des bases en ce qui concerne la Belgique ; celle d'Anvers à la topographie historique dont les cartes de Mercator et d'Ortelius, les principaux représentants de l'école anversoise au XVIe siècle, constituent l'une des sources essentielles.

Pour les adhésions, cotisations (50 francs = 10 belgas), demandes de renseignements et sujets de communications, s'adresser au secrétaire général, F. Quicke, avenue Saint-Augustin, 3, Forest-Bruxelles.

GEORGES RADET.

Répertoire des index et lexiques d'auteurs latins (par Paul FAIDER : Collection d'études latines publiées par la Société des Études latines, III. Paris, Les Belles-Lettres, 1926, in-8°, 56 pages). — Il est sans doute un peu tard pour signaler aux lecteurs de la *Revue* cet ouvrage utile qu'ils connaissent bien. Le but que l'auteur s'est fixé et qui est « de faci-

liter certaines recherches et de signaler, par le fait même, quels sont les outils qui nous manquent encore », a été pleinement atteint. Aucun latiniste ne trouvera que ce soit là « un travail bien ingrat et indigne des loisirs d'un professeur de littérature latine ». M. Faider a tort de craindre un reproche que personne ne lui a fait et ne lui fera.

Pierre BOYANCÉ.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

Collection Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres).

1° Textes d'auteurs grecs et latins, in-8°, édités et traduits :

Cicéron, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, t. II (livres III-V), par J. Martha, 1930 ; 1 vol., 174 pages, dont celles de texte doubles. Prix : 20 francs.

Lucain, *La guerre civile*, t. II (livres VI-X), par A. Bourgery et M. Ponchont, 1929 ; 1 vol., 225 pages, dont celles de texte doubles. Prix : 30 francs.

Ovide, *Les métamorphoses*, t. III, par G.. Lafaye, 1930 ; 1 vol., 168 pages, dont 150 doubles. Prix : 20 francs.

Ausgewählte Komödien des T. Maccius Plautus, erklärt von Brix-Niemeyer, *Captivi*, 7e éd., par Oskar Köhler. Leipzig und Berlin, Teubner, 1930 ; 1 vol. in-8°, 108 pages. Prix : broché, 3 mks 60 ; cartonné, 4,20.

Protectorat français, Gouvernement tunisien, *Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et des arts* :

IX. A. Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres de marbre trouvés en mer près de Mahdia*. Tunis, Tournier, et Paris, Vuibert, 1930 ; 1 vol. grand in-8°, 232 pages, avec 9 figures et XL planches.

X. L. Poinssot, *L'autel de la gens Augusta à Carthage*. Mêmes éditeurs, 1929 ; 1 vol. grand in-8°, 38 pages, avec XVI planches.

W. R. Agard, *The Greek Tradition in Sculpture* (*The Johns Hopkins University Studies in Archaeology*, n° 7). Baltimore, The Johns Hopkins Press, London, Humphrey Milford, Oxford, University Press, 1930 ; 1 vol. in-8°, 59 pages, avec un frontispice et 34 figures. Prix : $ 3.

J. Bidez, *La tradition manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien* (Université de Gand, *Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres*, fasc. 61). Gand, Van Rysselberghe et Rombaut, Paris, Champion, 1929 ; 1 vol. in-8°, x-152 pages.

G. Boyer, *Contribution à l'histoire juridique de la Ire dynastie babylonienne*. Paris, Geuthner, 1928 ; 1 vol. grand in-8°, vi-86 pages. Prix : 75 francs.

L. Bréhier, *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romane*. Paris, la Renaissance du livre, s. d. ; 1 vol. in-12, 210 pages, avec XVI planches.

M. Clerc, *Massalia : histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident* (476 après J.-C.), t. II. Marseille, Tacussel, 1929 ; 1 vol. grand in-8°, 489 pages, avec 87 figures dans le texte et V planches hors texte.

É. Cuq, *Études sur le droit babylonien, les lois assyriennes et les lois hittites*. Paris, Geuthner, 1929 ; 1 vol. grand in-8°, vii-522 pages. Prix : 150 francs.

W. Deonna, *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque. I. Origine et évolution de la statue archaïque ; problèmes techniques et esthétiques*. Paris, de Boccard, 1930 ; 1 vol. in-8°, 576 pages, avec 66 figures.

A. Diès, *Platon*. Paris, Flammarion, 1930 ; 1 vol. in-8°, 220 pages. Prix : 12 francs.

A. Gotsmich, *Studien zur aeltesten griechischen Kunst*. Prag, Robert Lerche, [1930] ; 1 vol. in-8°, 104 pages. Prix : 6 marks.

H. Jeanmaire, *Le messianisme de Virgile*. Paris, Vrin, [1930] ; 1 vol. in-8°, 216 pages. Prix : 25 francs.

C. Jullian, *Au seuil de notre histoire*, I. Paris, Boivin, 1930 ; 1 vol. in-8°, 256 pages. Prix : 20 francs.

K. Kluge und K. Lehmann-Hartleben, *Die antiken Grossbronzen*, I. *Die antike Erzgestaltung und ihre technischen Grundlagen* ; II. *Grossbronzen der römischen Kaiserzeit*. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1927 ; 2 vol. grand in-4° de texte, 261 et 144 pages, avec 39 et 67 figures ; 1 vol. de XXXIII planches. Prix : 225 marks.

R. Loewe, *Der freie Akzent des Indogermanischen*. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1929 ; 1 vol. in-8°, viii-83 pages. Prix : 6 marks.

A. Mirambel, *Étude descriptive du parler maniote méridional* (École française d'Athènes, *Travaux et mémoires*, fasc. I). Paris, de Boccard, 1929 ; 1 vol. in-8°, xii-266 pages.

L. Mirot, *Manuel de géographie historique de la France*. Paris, A. Picard, 1930 ; 1 vol. in-8°, xxiv-374 pages, avec 43 cartes hors texte.

J. L. Myres, *Who were the Greeks?* (*Sather Classical Lectures*, vol. six). Berkeley, University of California Press, 1930 ; 1 vol. in-8°, xxxvii-634 pages. Prix : $ 7.

T. Nicklin, *Studies in Egyptian Chronology* : I, 1928, *A Revised Text on Manetho's Dynasties ;* II, 1929, *The Sothic Cycle*. Blackburn, Toulmin and Sons, 74 et 24 pages in-8°.

A. Olivieri, *Frammenti della commedia greca e del mimo nella Sicilia e nella Magna Grecia*. Napoli, Loffredo, 1930 ; 1 vol. in-8°, iv-261 pages.

Ch. Picard et P. de la Coste-Messelière, *La sculpture grecque à Delphes.* Paris, de Boccard, 1929 ; 1 vol. in-8°, 46 pages, avec XL planches. Prix : 15 francs.

M. Schede, *Meisterwerke der turkischen Museen zu Konstantinopel,* publiés par Hahil Edhem-bey, I. *Griechische und römische Skulpturen des Antikenmuseums.* Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1928 ; 1 vol. grand in-4°, 22 pages, avec L planches. Prix : 180 marks.

M. L. Trowbridge, *Philological Studies in Ancient Glass* (*University of Illinois Studies in Language and Literature*, vol. XIII, n[os] 3-4). Urbana, Université, 1928 ; 1 vol. in-8°, 206 pages. Prix : $ 1,50.

II. Brochures et extraits

E. Bickermann, *Die römische Kaiserapotheose* (extrait de l'*Archiv für Religionswissenschaft*, t. XXVII, 1929). Leipzig et Berlin, Teubner ; 1 broch. in-8°, 34 pages.

E. Cavaignac, *Les annales de Muršil II* (extrait de la *Revue d'assyriologie*, t. XXVI, 1929, p. 145-188). Paris, Leroux, 44 pages in-4°.

C. Gerojannis, Γοργὼ ἡ Μέδουσα (extrait de l' Ἀρχ. Ἐφημ., 1927-1928, p. 128-176). Athènes, 1929, 49 pages in-4°, avec 31 figures.

P. Jouguet, *Dédicace grecque de Médamoud* ((extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XXXI). Le Caire, 1930 ; 29 pages in-4°, avec une planche.

A. Levi, *Il problema dell'errore nella filosofia greca prima di Platone* (extrait de l'*Athenaeum*, t. VIII, 1930, p. 27-44). Pavie, Regia Università, 18 pages in-8°.

A. Levi, *Le idee religiose di Euripide e la sua visione della vita* (extrait des *Rendiconti* du Reale Istituto lombardo di scienze e lettere, vol. LXII, 1929, p. 909-919), 11 pages in-8°.

H. C. Nutting, *On the Syntax of Nitor* (*University of California Publications in Classical Philology*, vol. 10, n° 6, p. 169-191). Berkeley, 1930, in-8°, 19 pages.

H. Philippart, *Travaux récents sur la céramique grecque* (extrait de la *Revue belge de philologie*, t. VIII, 1929, n° 4, p. 1367-1378) ; 12 pages in-8°, avec III planches.

G. Severeano, *Un mobilier funéraire trouvé à Kallatis et datant du second siècle après J.-C.* (extrait du *Buletinul Soc. numismatice române*, t. XXIII, 1929). Bucarest, Göbl, 1930 ; in-8°, 9 pages, avec 18 figures.

5 Mai 1930.

Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

A PROPOS DES DÉCOUVERTES DE BYBLOS

A Henri Seyrig.

I

Byblos et la Crète

Le somptueux ouvrage de M. Montet, récemment paru chez Geuthner[1], est plus qu'une simple publication d'objets ; il contient la démonstration, brillamment illustrée à travers 300 pages, de l'influence que la civilisation égyptienne n'a cessé d'exercer sur la côte giblite dès les temps lointains de l'Ancien Empire. Cette preuve est appuyée sur un tel faisceau de faits et d'arguments, elle est développée avec une telle maîtrise[2], qu'elle éclatera aux yeux de tout lecteur et que M. Montet a pu, sans que personne songe à en contester la justesse, donner pour titre à son livre : *Byblos et l'Égypte.*

Mais, en marge de cette démonstration essentielle, l'ouvrage en enferme une seconde, moins déclarée, moins immédiatement décisive, bien que l'auteur ait dépensé à sa conduite plus de labeur et des rapprochements ingénieux ; je veux parler de la tendance à expliquer par Byblos même et son industrie locale les documents dont l'art égyptien ne parvient pas à rendre compte. Hormis d'Égypte, l'infiltration étrangère est réduite au minimum : les influences venues du Caucase sont situées entre des limites chronologiques étroites, celles du contenu de la grande jarre[3] ; des rapports avec l'art hittite de Sinjirli ne se tire pas la conclusion d'un emprunt, mais d'une communauté d'inspiration[4]. On est enclin à emporter du livre l'idée d'un monde fermé, d'un vase clos

1. *Bibliothèque du Haut-Commissariat de Syrie ;* t. XI : Pierre Montet, *Byblos et l'Égypte. Quatre campagnes de fouilles à Gebeil, 1921-1922-1923-1924.* Paris, Geuthner, 1928-1929, un vol. de texte de 317 p. et un atlas de 167 planches en phototypie. Des comptes-rendus sommaires de ces découvertes avaient déjà paru dans des rapports provisoires dont on trouvera la liste à la p. 26 du livre de M. Montet.

2. Indiquée à propos des objets au cours de tout le livre, la question est traitée dans son ensemble aux p. 287 et suiv.

3. P. 132 et p. 274.

4. P. 234-235.

où deux peuples seuls, purs de tout autre alliage, mélangent ou combinent leurs produits et leurs idées : Byblos et l'Égypte.

Entre tous les peuples qui avoisinent la Syrie, il n'en est pas de plus maltraités que les Égéens[1] : à propos de pièces comme l'aiguière d'argent, leur nom est à peine prononcé[2] ; certaines autres, où l'on croyait reconnaître leur travail — tel le magnifique ivoire de la tombe d'Ahiram — leur sont retirées[3] ; la provenance égéenne des tessons de Tell el Amarna est contestée[4]. Faut-il donc se résoudre à les bannir radicalement? Ne furent-ils jamais rien à Byblos, dans la longue durée de son histoire? C'est la question que je voudrais aborder ici ; je n'éclaire ma lanterne que d'un côté, d'un petit côté ; et pourtant faut-il — même au milieu de l'éblouissant éclat dont les données égyptiennes inondent le dépôt de Byblos — négliger ce mince pinceau de lumière, si, projeté où il faut, il nous permet de mieux entrevoir les formes laissées dans l'ombre?

Il convient d'éliminer d'abord ce que j'appellerais des ressemblances indirectes, tenant à l'imitation d'une source commune[5]. De ce que nous trouvons à Byblos et en Crète la même vaisselle de pierre, nous ne devons rien conclure, sinon que le prestige des produits de la vallée du Nil ne fut pas moindre ici que là. Nous savons assez combien, au Minoen Ancien, les foreurs de vases égyptiens implantèrent en Crète orientale, alors florissante, leurs conceptions et leur technique[6]. Brusquement, sans que rien dans l'industrie locale ait préparé cette maîtrise, les artisans de Mochlos ou de Knossos savent vaincre la pierre. C'est que l'importation égyptienne était souveraine (fig. 1). Ouvrages égyptiens, les bols à protubérances latérales, knossiens[7] ou giblites[8] ; ouvrages

1. Il convient de marquer que M. Montet avait été beaucoup moins « anti-égéen » dans ses premiers mémoires. Dans *Les Égyptiens à Byblos* (*Mon. Piot*, XXV, p. 260), il attribuait le vase de pierre à chevrons (n° 124) à une main égéenne. Dans *L'art phénicien au XVIIIe s. av. J.-C.* (*Mon. Piot*, XXVII, p. 1-29), s'il hésitait sur la provenance crétoise ou giblite de la théière d'argent, il déclarait (p. 29) : « Le décor à spirales est probablement venu aux Giblites de la Crète ». Sa seconde position, qui apparaît ainsi à demi définitive, demande donc à être attentivement considérée.

2. P. 190-191.

3. P. 221 et suiv.

4. P. 220, n. 1.

5. Ce point de vue a déjà été très bien mis en valeur par M. Montet, notamment dans *Les Égyptiens à Byblos*, p. 260, n. 1.

6. Sur la vaisselle de pierre au Minoen Ancien et son ascendance égyptienne, cf. Meyer, *Geschichte des Altertums*[4], I, 2, p. 777 ; Fimmen, *Die kretisch-mykenische Kultur*, p. 168-169 ; Evans, *Palace of Minos*, I, p. 85-91 ; Id., *The early Nilotic, Libyan and Egyptian relations with Minoan Crete*, p. 11-14.

7. Evans, *Palace of Minos*, I, fig. 28 et fig. 31.

8. Montet, *Byblos et l'Égypte*, n° 78, pl. XLII. Le vase égyptien de notre fig. 1 est dessiné d'après Evans, fig. 29.

égyptiens, les vases cylindriques à rebords plats reposant sur un disque, qu'ils viennent de Syrie[1] ou des tombes de Mochlos[2]; ouvrages égyptiens, les coupes à flancs anguleux[3], dont le succès fut tel qu'on les imite encore, après plusieurs siècles, dans la

Égypte	Byblos	Crète
Prédynastique	Ancien Empire	Subnéolithique
VIe dynastie	Ancien Empire	Minoen Ancien II
IVe dynastie	Ancien Empire	Minoen Ancien II

Fig. 1. — Diffusion de la vaisselle de pierre égyptienne a Byblos et en Crète.

tombe royale d'Isopata. — Selon le même procès, on attribuera à un double courant, parti des régions du Caucase, les ressemblances,

1. Montet, *Ibid.*, n° 83, pl. XLII.
2. Evans, *Palace of Minos*, I, p. 92, fig. 60. Le vase égyptien de notre fig. 1 est dessiné d'après Evans, fig. 61.
3. En Crète, Evans, *Palace of Minos*, I, p 86-87, d'où provient aussi le vase égyptien dont nous donnons la coupe fig. 1. Le fragment de Byblos figure sous le n° 114. On peut regretter que M. Montet n'ait accompagné ses photographies de vases d'aucune cote ni d'aucune coupe; il est malaisé de se faire une idée précise de la dimension et même de la forme de certains objets importants.

d'ailleurs assez lointaines, entre les objets spiraliformes ou les bracelets en torsades de la jarre de Byblos et des tombes à puits de Mycènes[1]. Rien en tout cela qui implique des relations directes.

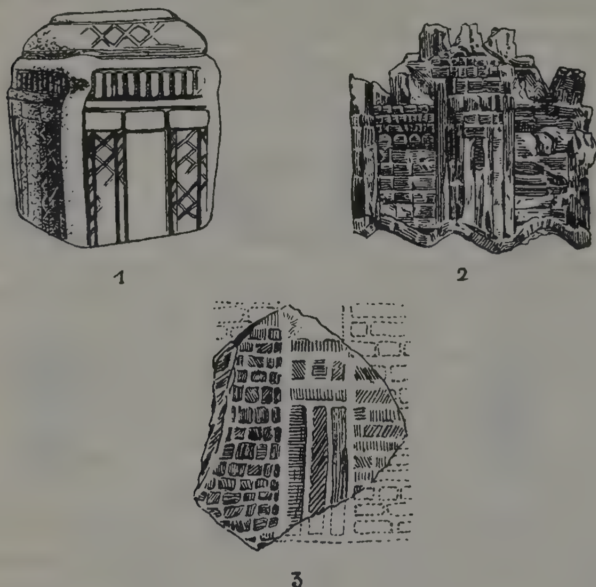


Fig. 2. — Le motif de la « façade ».

1. Sur un vase de Byblos. — 2. Sur une plaque d'or de Volo. — 3. Sur un vase de Malte.

— Je ne ferai qu'une réserve : le vase en pierre rose nº 123[2] (fig. 2, 1), semble en dehors des types familiers à l'art égyptien ; il reproduit la façade d'une maison. M. Montet a pensé aux plaquettes de faïence de Knossos pour insister surtout sur les différences[3] ; il existe des monuments plus analogues. Dans la tombe à coupole de Volo[4], le front d'un édifice — peut-être d'une chapelle[5] — est employé à la décoration d'une plaque d'or (fig. 2, 2) ; la porte est

1. Pour Byblos : nos 591 et suiv., pl. LXVII ; nº 597, pl. LXIX ; pour Mycènes, Evans, *The shaft graves and bee-hive tombs of Mycenae*, p. 47, fig. 37 ; plus généralement, Hall, *Klio*, 1928, p. 335 et suiv.

2. Pl. XLVI ; un dessin de l'objet dans *Mon. Piot*, XXV, p. 259, fig. 15.

3. *Op. laud.*, p. 80.

4. Kourouniotis, *Ephem. arch.*, 1906, p. 226-227 ; Dussaud, *Civilis. préhell.* [2], p. 337. Le dessin de notre fig. 2 est emprunté au *Bulletin archéologique* d'A. de Ridder, *R. É. G.*, 1909, p. 277.

5. Le couronnement semble décoré de cornes de consécration.

faite de ces trois mêmes bandeaux qu'on relève sur le vase syrien, les deux extrêmes figurant les jambages qui encadrent le battant médian. Au-dessus d'un linteau composite, des raies verticales constituent une sorte de frise qui ressemble à celle du vase giblite. Sur un vase de Malte (fig. 2, 3)[1], une porte, formée elle aussi de trois bandeaux d'égale largeur, s'insère dans une maçonnerie isodome et supporte une suite comme de trois métopes. Il y a, tout à la fois dans le sujet et dans l'idée de l'appliquer à la décoration d'un vase ou d'une plaquette, un procédé qui semble bien familier à l'art de l'Égée préhistorique. On n'aurait pas de peine à trouver de même, au motif des chevrons ou des losanges incisés, des analogies minoennes[2]. Mais si le rapport semble plus direct que tout à l'heure, je ne me charge pas de préciser le sens dans lequel s'est fait l'emprunt. L'antiquité du document de Byblos peut bien lui valoir l'honneur d'être, sinon une tentative isolée, du moins un prototype. Bref, pour tout ce qui concerne l'Ancien Empire, la formule « Byblos et l'Égypte » ne saurait être sérieusement ébranlée.

Les choses commencent à changer avec la période suivante, celle du Moyen Empire. On a fait déjà grand état de la théière d'argent et du bassin à décor repoussé du tombeau I[3] et le rapprochement avec les produits de l'art minoen s'impose en effet ; mais de quel courant est-il le signe? M. Pottier a conclu, dans les deux cas, à une vague partie du monde égéen. Sir Arthur Evans[4] a fait valoir, à propos de la théière, de bonnes raisons qui militent en faveur du sens inverse : ce type de vase à bec exagéré subit en Crète une éclipse durant tout le Minoen Moyen, pour ne reparaître qu'à la fin de cette même période dans un trésor de Knossos ; le privilège de l'antériorité reste donc à Byblos. M. Montet est allé plus loin[5] ; le décor spiraliforme à son tour, qui fait, à Mycènes, sur la panse d'une aiguière en or[6] (3e tombeau, M. M. III (fig. 3, 2), le même

1. Zammit, *Archaeologia*, 1920, pl. XVI, fig. 4 c et p. 199 ; Evans, *Palace of Minos*, II, p. 188, fig. 101. L'analogie avec les monuments de Byblos et de Volo me porte à penser qu'il ne s'agit pas ici, comme veut Evans, de trois piliers visibles à l'intérieur de la porte, mais d'une représentation de la porte elle-même.

2. Sur le décor de losanges, cf. Xanthoudidis, *Eph. arch.*, 1906, p. 147-148 (Chamaizi) ; Hall, *Vrokastro*, p. 115, fig. 67 ; *Mallia, 1er Rapport*, p. 51-52. Sur le décor en « arête de poisson », cf. Evans, *Palace of Minos*, I, p. 95.

3. Pottier, *Observations sur quelques objets trouvés dans le sarcophage de Byblos*, dans *Syria*, 1922, p. 298-301 ; Montet, n° 746, pl. CXI ; n° 748, pl. CXI ; Evans, *Palace of Minos*, II, p. 825 ; p. 655. Le savant anglais a indiqué aussi (*Ibid.*, p. 656, fig. 421) l'allure minoenne de l'œnochoé publiée par Montet, n° 782, pl. CXV.

4. *Palace of Minos*, II, p. 655, n. 4, et p. 825.

5. *Op. laud.*, p. 192.

6. Schliemann, *Mycènes*, p. 312, fig. 341 = Staïs, *Collect. Myc.*, n° 74, p. 22. Cf. encore,

ornement que sur le bassin d'argent[1] (fig. 3, 1), ne lui a paru signifier nullement la moindre antériorité du côté égéen et il fait dériver la spirale giblite d'une initiative locale. Mais, sur ce point, je ne puis plus le suivre. Si l'exemple de Mycènes était unique, si l'œnochoé ou la tasse d'or du cercle des tombeaux apparaissaient aussi exceptionnelles que l'est, dans le sépulcre giblite, le fragment d'argent



Fig. 3. — Le motif des spirales.

1 (à gauche). Sur un bassin d'argent de Byblos.
2 (à droite). Sur une aiguière d'or de Mycènes.

repoussé, alors la position de M. Montet aurait toute sa force : Byblos d'abord (M. M. II), Mycènes ensuite (M. M. III). Mais c'est mal poser le problème : ce qui donne sa valeur au document de Mycènes, c'est qu'il y apparaît l'héritier d'une longue tradition. La spirale conjuguée, disposée sur une trame de triangles ou de carrés, a un profond passé crétois[2] ; on la suit, sans interruption,

avec une spire traversant en diagonale le carré, la coupe en or, Schliemann, p. 396, fig. 476 = Dussaud, *Civilis. préhell.* [2], p. 148, fig. 110 = Staïs, n° 629, p. 62 ; la plaque d'or, Schliemann, p. 393, fig. 472.

1. Le rapprochement de l'aiguière en or de Mycènes et du bassin d'argent de Byblos, tous deux décorés d'un lacis de spirales, fait songer à l'association si usuelle de ces deux pièces dans la civilisation créto-mycénienne (cf. la tablette inscrite de la classe B dans Evans; *Palace of Minos*, II, p. 633, fig. 397, et Pottier, *Syria*, 1922, p. 301) ; on se souvient des vers de l'*Odyssée*, I, 136 et suiv. (trad. Bérard) : « Vint une chambrière qui, portant une aiguière en or et du plus beau, leur donnait à laver dans un bassin d'argent. »

2. Il convient en effet, quand on parle de la spirale, de distinguer deux problèmes ; il y a d'abord celui de l'origine de la spirale en elle-même, puis celui, tout différent, de la spirale ordonnée sur une trame plus savante ; quelle que soit la solution apportée au premier, elle laisse entier le second. Le premier a déjà été très discuté (origine égyptienne? origine égéenne? origine nordique?) : un bon résumé dans Meyer, *Geschichte des Altertums* [4], II, 1,

des derniers temps du Minoen Ancien jusqu'à l'âge d'or du Minoen Récent ; au M. M. I, elle orne un vase sphérique dans un des tombeaux de la Messara [1] ; au M. M. II, elle passe de la pierre sur l'argile, agrémentée de motifs floraux [2] ; au M. M. III, imitée dans la technique métallique, elle s'imprime dans l'or, comme à Mycènes [3]. On ne saurait, sur la rive asiatique, proposer pareille filiation ; les exemples des scarabées allégués par M. Montet [4] sont tout différents ; les spirales rudimentaires qui les décorent ne peuvent entrer en ligne de compte, elles n'ont rien à voir avec les savantes conjugaisons de la courbe. Bref, d'un côté, motif favori, ayant son histoire, cultivé à plaisir, essayé dans la pierre ou sur l'argile avant de l'être dans le métal, et, de l'autre, exemplaire isolé ; comment douter de l'origine? « Byblos ou la Crète? » — La Crète, ont déjà répondu M. Pottier et Sir Arthur Evans.

C'est avec le Minoen Récent que les infiltrations sont le plus sensibles. Autour du sarcophage d'Ahiram, l'influence égyptienne est loin d'être exclusive. A côté des vases d'albâtre pharaoniques, les tessons nous orientent vers Chypre ou vers l'Égée. Certains bols chypriotes sont revêtus du décor « en échelle », cependant que, sur d'autres pièces, la glaçure et la teinte brun-noir du bandeau attestent une origine mycénienne [5]. Nous avons mieux : je songe à la petite plaque d'ivoire, trouvée dans le puits du tombeau, sur laquelle un taureau est aux prises avec un griffon et un lion [6] (fig. 4, 1). M. Montet, rebelle à l'hégémonie crétoise, a recherché, pour l'animal à bec d'oiseau, des parallèles syro-égyptiens [7] ; ils sont tous du Nouvel Empire. Dans le monde égéen, au contraire,

p. 783, et Fimmen, *Die kretisch-mykenische Kultur*, p. 198 et suiv.). C'est le second qui se pose ici (abordé déjà par Evans, *Palace of Minos*, II, p. 192).

1. Xanthoudidis, *Vaulted Tombs of Mesarà*, p. 82 et pl. VIII, nº 391. A cette même époque, la trame quadrangulaire qui supporte de gros points reliés par des spires est un motif favori de la céramique à Mochlos comme à Mallia (Evans, *Palace of Minos*, II, fig. 97).

2. Evans, *Palace of Minos*, I, fig. 192 b.

3. Cf. p. 213, n. 6.

4. P. 192.

5. Cf. pl. CXLIII, où sont assemblés la plupart des échantillons. D'après des photographies, on ne saurait émettre un avis qu'avec d'extrêmes réserves ; il me semble pourtant reconnaître des pièces mycéniennes dans les nºs 864 et 867. De toutes manières, on aura peine à faire remonter aussi haut que veut M. Montet (p. 219-220) le motif des cercles concentriques qui caractérise, dans le monde égéen, la période géométrique. Sans doute faut-il distinguer, avec M. Dussaud, les témoins de la construction du tombeau de ceux de sa violation.

6. Montet, nº 878, pl. CXLII. Vincent, *Rev. bibl.*, 1925, p. 181 : « Le fragment d'un bel ivoire, d'origine égéo-crétoise à peu près évidente » ; Dussaud, *Syria*, 1924, p. 142, considère l'ivoire comme mycénien et rapproche le taureau de celui des gobelets de Vaphio.

7. P. 221-224.

le griffon à boucles recouvrant le cou — type inconnu à l'art primitif égyptien — est familier à l'art du M. M. III ; il orne, à Mycènes, une dague du 5e tombeau à puits et plusieurs plaquettes d'or repoussé[1] ; vers la même époque, l'animal fantastique est imprimé, à échelle très réduite, sur l'épaule d'une œnochoé mélienne[2]. Ce spécimen insulaire est particulièrement précieux, car il

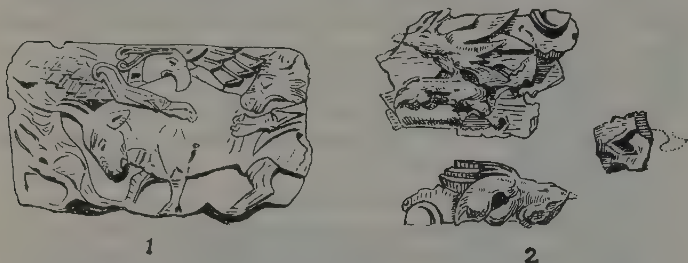


Fig. 4. — Le combat du griffon et du taureau sur ivoire.

1. Byblos. — 2. Knossos.

apparaît dans une série où semble régner en maîtresse l'influence des modèles de Kamarès[3]. Il faudrait donc faire remonter la conception nouvelle de l'animal aux innovations de l'art crétois du M. M. II ; nulle part ailleurs qu'en Égée l'on ne sera conduit à une date aussi haute[4].

En ce qui touche au sujet lui-même, je n'insisterai pas sur la lutte trop banale du taureau et du lion ; en pays crétois, comme en Orient, comme plus tard dans la Grèce du VIIe siècle, les ruminants paisibles redoutent la griffe et la dent du fauve ; tels en Babylonie qu'à Mycènes, ils s'effondrent sous son étreinte[5]. L'autre thème

1. Sur une dague, Kumanudis, Ἀθήναιον, 10, p. 316 ; sur une épée, Staïs, *Coll. myc.*, p. 66, n° 748 ; sur une plaque d'or, Schliemann, *Mycènes*, p. 261, fig. 272. La dague est reproduite dans Evans, *Palace of Minos*, I, fig. 534. Le motif des boucles semble bien indigène ; on le trouve comme pendentif à Phaistos, cf. *Mon. ant.*, XIV, p. 611-614, fig. 80, 82.

2. *Excav. at Phylakopi*, pl. XIV, 2 ; Evans, *Palace of Minos*, I, fig. 405 a et b ; Dugas, *Céramique des Cyclades*, p. 67.

3. Evans, *Palace of Minos*, I, p. 558, n. 1, et p. 711 ; Dugas, *Cér. Cycl.*, p. 68-69 : « Ayant eu l'occasion de voir des céramiques de Camarès et d'en admirer le décor, les peintres insulaires ont cherché à rivaliser avec elles. » L'exiguïté du motif semblerait indiquer, comme l'a marqué Evans, qu'on a voulu imiter l'empreinte d'un sceau à la mode crétoise.

4. Aussi bien le griffon de la hache d'Aahotep est-il en général considéré comme d'inspiration mycénienne ; cf. Fimmen, *Die kretisch-mykenische Kultur*, p. 205.

5. Sur le lion dévorant le taureau, dans le monde égéen, cf., par exemple, l'ivoire de Spata, Staïs, *Coll. myc.*, n° 2045 ; sur un cachet de Zakro, Levi, *Annuario*, 1925-1926, p. 163, fig. 177, n° 110 ; *ibid.*, p. 164, fig. 178, n° 177. En Mésopotamie, cf. la coquille de Tello, dans de Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 46, fig. 266.

est infiniment plus rare. Or, du griffon agresseur de taureau, nous avons le prototype direct dans un ivoire knossien du M. R. I, malheureusement endommagé[1] (fig. 4, 2). Il fut trouvé gisant contre le mur extérieur de la Villa Sud et tomba sans doute de l'étage. Le travail est d'une finesse extrême : on discerne le bec et la patte du griffon fixés dans la chair de la bête ; le mufle du ruminant ouvre de larges naseaux ; une matière précieuse s'insinuait jadis dans les cannelures de l'ivoire. En dépit de l'état fragmentaire du morceau et de sa dégradation, on est saisi du rapport avec l'ivoire giblite ; on se demande même si la scène intégrale du document knossien n'était pas identique à celle que nous propose, à trois siècles d'intervalle, la plaquette du tombeau. Le schématisme un peu gauche de cette dernière, la lourdeur de masses et d'allure qui embarrasse la marche du taureau — lourdeur éclatante quand on se souvient du taureau qui progresse, dans la même attitude, mais avec autrement de liberté, sur l'un des gobelets de Vaphio[2] — marquent bien la distance qui sépare ces imitations tardives de l'art exquis du M. R. I. Il me paraît difficile de ne pas mettre à l'origine les monuments qui ont le bénéfice de la date et de la qualité.

Il n'est pas jusqu'aux motifs du sarcophage lui-même où je ne croie entrevoir la pénétration des idées égéennes. On a déjà beaucoup disserté du costume des pleureuses qui se lamentent sur ses flancs[3] ; je ne veux retenir ici que les particularités de leur jupe[4]. M. Montet a très sagacement distingué deux parties[5]. Elles sont vêtues, dit-il, « d'une robe bouffante par-dessus un jupon empesé et plissé » (fig. 5, 1). Je saisis malaisément comment se resserrerait à sa base cette robe de protection et, en ce cas, la bordure inférieure n'en devrait-elle pas être rectiligne? Or, on distingue très nettement, au

1. Evans, *Palace of Minos*, II, p. 388, fig. 222 ; j'ai reproduit dans ma fig. 4, 2 la disposition exacte donnée par Evans ; il eût peut-être été plus clair de retourner l'élévation pour la faire mieux correspondre au plan. Un griffon semble attaquer un lion sur un cachet de Zakro (Levi, *Annuario*, 1925-1926, p. 178, fig. 221, n° 183).

2. Staïs, *Coll. myc.*, n° 1759 ; l'animal en question est situé à l'extrême droite du développement de la coupe ; Charbonneaux, *L'art égéen*, pl. XXVIII.

3. Montet, *Byblos*, pl. CXXXIV et CXXXV ; ce sont celles du petit côté nord du sarcophage. J'ai reproduit dans ma fig. 5, 1, la première et la dernière des pleureuses ; les pleureuses du côté sud, pl. CXXXVIII, sont beaucoup plus indistinctes.

4. Sur une autre particularité du costume, cf. II, *Du costume des pleureuses*.

5. Contenau, *Civilis. phén.*, p. 233, n'avait pas fait le départ : « Le costume consiste en une sorte de jupe serrée et froncée à la taille, serrée et froncée au niveau des chevilles. » Benzinger, *Hebraïsche Archäologie*, p. 76, semble se représenter les choses de la même façon que M. Montet : « Uber dem langen inneren Schurz, der wie ein Frauenrock bis zu den Knöcheln reichte, wurde der äussere Schurz bauschig aufgerafft, so dass der innere Schurz unter ihm hervorsah ; » il n'en fait pas moins le rapprochement avec le *sak* hébraïque, *ibid.*, p. 75.

moins sur deux figures, l'ovale du vêtement. Il faut considérer la pièce comme un large tablier vu de face[1]. On pensera alors que tel est l'un des éléments du costume rituel, chez Minos[2]. Sur le sarcophage d'Haghia Triada et sur des cachets[3], prêtres ou prêtresses officiant portent, ceint autour de leur rein, le tablier arrondi, taillé dans une peau de bête. Nilsson a montré, d'après les analogies

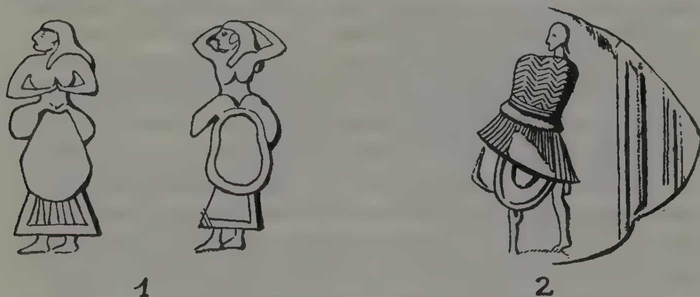


Fig. 5. — Combinaison de la jupe et du tablier.

1. A Byblos. — 2. A Haghia Triada.

égyptiennes, que le costume est approprié aux cérémonies funèbres[4]. En deux cas, l'attirail se complique : sur une empreinte d'Haghia Triada[5], un prêtre a revêtu, sur le premier élément, une casaque à jupe plissée (fig. 5, 2) ; sur une empreinte de Zakro[6], le tablier déjà noué, il s'apprête à enfiler l'autre pièce. Jupe plissée, tablier arrondi et cerné d'une bordure[7] — hormis qu'ils sont passés dans l'ordre inverse — se retrouvent sur le sarcophage de Byblos comme sur les gemmes minoennes. Et comme nous avons affaire toujours, ici au xvie siècle, là au xiiie, on ne peut guère douter du sens dans

1. La convention selon laquelle le corps est seul présenté de face, tandis que la tête et les pieds sont de profil, est familière à tous les arts primitifs.

2. Evans, *Palace of Minos*, I, p. 681 et fig. 500 ; Nilsson, *The Minoan-Mycenaean religion*, p. 132-134.

3. Quelques exemples dans les deux ouvrages cités à la note précédente.

4. Nilsson, *loc. cit.*, p. 134 ; il signale l'usage de la peau de léopard dans les cérémonies de l'Ancien Empire. On a comparé aussi à juste titre le *sak* (Paribeni, *Mon. ant.*, XIX, p. 19 ; Nilsson, *loc. cit.*; Benzinger, *loc. cit.*) ; lui aussi peut être porté sous un autre vêtement (*Rois*, II, 6, 30) ; il faut le reconnaître dans le σάκκος mentionné par le texte des Macchabées que cite M. Montet, *op. laud.*, p. 231.

5. Nilsson, *op. laud.*, fig. 31 = Dussaud, *Civilis. préhell.* [2], fig. 44.

6. Hogarth, *J. H. S.*, 1902, pl. VI, 6 ; Evans, *Palace of Minos*, I, fig. 312 b.

7. Il est permis de songer aussi au tablier que la « déesse aux serpents » porte au-dessus de sa robe ; mais il demeure si exigu que l'analogie semblera assez lointaine. — On voit un tablier plus long et carré porté au-dessus de la robe par des prêtresses sur un cachet d'Haghia Triada (Levi, *Annuario*, 1925-1926, p. 130, fig. 138, n° 130).

lequel l'influence s'est établie ; et l'on ne s'étonnera point si, dans les caractères de l'inscription archaïque qui court sur le couvercle, se peuvent relever quelques ressemblances avec les écritures linéaires du monde égéen[1].

Ces remarques[2] ne visent pas à réduire l'importance du courant d'idées artistiques ou religieuses parti de la vallée du Nil. M. Montet, je l'ai dit, l'a si sûrement reconnu qu'on ne peut en affaiblir la puissance ni le débit. Me permettra-t-il seulement de reconnaître à mon tour, parmi ce courant souverain, le maigre filet, d'abord infime, puis modestement accru, qui, venu des eaux crétoises, lèche la rive de Byblos?

II

Du costume des pleureuses

C'est un usage, encouragé par l'autorité des meilleurs érudits, de considérer que les pleureuses qui, au second jour des Adonies alexandrines, mènent la procession funèbre, sont vêtues de robes tombantes que ne retient plus la ceinture[3]. L'expression dont se

1. Cf. mes remarques dans *Les écritures minoennes au palais de Mallia*, p. 68 et suiv.

2. Je n'ai pas cru pouvoir faire état d'un monument de Byblos assez énigmatique, aperçu au XIIe siècle par le voyageur juif Benjamin de Tudèle : cf. Clermont-Ganneau, *Études arch. orient.*, p. 25 ; Dussaud, *Syria*, 1926, p. 247-256 ; Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 1, n. 2. Il aurait représenté « l'idole des Ammonites assise sur une *cathedra* ou un *trône, en pierre dorée.* A ses côtés, à droite et à gauche, étaient deux figures de femmes assises et devant l'autel où, du temps des Ammonites, on faisait les sacrifices et brûlait l'encens. » Faut-il rapprocher ce groupe de celui qui orne un grossier bas-relief d'Ascalon : Dussaud, *Catalogue des monuments palestiniens et judaïques* (Musée du Louvre), p. 68-70, n° 80? Cf. Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 175. On se souviendrait alors que le motif de la divinité féminine accostée des Διάσκουροι est un thème de l'art égéen ; cf. Evans, *The ring of Nestor*, *J. H. S.*, 1925, p. 13 ; id., *Palace of Minos*, II, p. 339-342 ; Picard, *R. H. R.*, XCVIII, 1928, p. 61-62. Mais la relation est trop imparfaite, l'identification trop incertaine pour qu'on puisse rien fonder. — M. Montet, à propos du médaillon de Byblos (*op. laud.*, pl. LXIII, n° 411, p. 132-138), s'est attaché à montrer le caractère syrien du sphinx égyptien qui porte ce bijou en collier (p. 134, fig. 59 : « Sphinx *asiatique* » ; fig. 59 *bis*, pl. CLXVII : « Sphinx *syrien* »). En bonne logique, il devra, selon le même raisonnement, qualifier de « syrien » le sphinx qui figure sur une pierre gravée trouvée dans un tombeau d'Haghia Triada, *Mon. ant.*, XIV, p. 718, fig. 21. Et pourtant cet animal porte sur la tête une coiffure qui ne conduira guère aux mêmes conclusions que la palmette du dessin de Prisse d'Avennes ; cette couronne, qui laisse échapper une mèche, se retrouve sur les ivoires de Spata et dérive de la couronne à plume du « roi aux fleurs de lys » (M. R. I) ; cf. Evans, *Palace of Minos*, II, p. 778 ; Herbig, *Realencyclopädie*, s. v. Sphinx, col. 1728-1729 : « Das Schopf-oder Buschdiadem muss als eine eigentümliche Schöpfung des phantastischen Schmuckbedürfnisses im kretisch-mykenischen Kunstkreis angesprochen werden. » Il faudrait donc, si la parure est syrienne, réserver le caractère indigène de la coiffure. Rien ne montre, mieux que cet exemple, l'interpénétration de toutes ces civilisations à partir du M. R. I et comme il est difficile de reconnaître d'où l'initiative est partie.

3. Théocrite, *Idylles*, XV, v. 134. Je trouve l'expression analysée déjà avec quelque détail dans l'éd. de Wüstemann, 1830 : « Haec est pars vestis circa pectus, quae soluta zona demittebatur ad talos. Hoc autem fiebat, cum prae luctu pectora plangerent tunicasque scinderent. » Meineke, 1856, signale (p. 309) l'analogie de l'expression homérique, mais pense que Théocrite en a altéré le sens : « Theocritus corrupit dictionis sanitatem adjiciens

sert Théocrite : καὶ ἐπὶ σφυρὰ κόλπον ἀνεῖσαι, en arrive à être traduite : « la ceinture dénouée[1]. » Le dernier éditeur, M. Legrand[2], a fait effort pour peindre avec précision le geste : les femmes éplorées eussent « laissé traîner leur robe jusqu'aux talons en déliant la ceinture, qui, attachée, contraignait une partie de l'étoffe à faire, en avant des seins, une sorte de repli ou de poche (κόλπος) ». Malgré les autorités dont elle est soutenue, il est malaisé, quand on y réfléchit, de recevoir cette interprétation.

Je reconnais sans doute que le point de vue traditionnel ne fait nulle entorse aux convenances générales de la grécité ; on conçoit très bien que le verbe ἀνίημι, qui exprime l'action de laisser une chose s'abandonner à un mouvement naturel, indique, joint au mot κόλπος que va se résorber[3], libéré de la ceinture et suivant sa propre tendance à la verticalité, le repli que formait le vêtement. Mais ces vraisemblances sont ruinées par des comparaisons plus immédiates.

On prendra garde d'abord qu'à l'expression en litige succède immédiatement la formule στήθεσσι φαινομένοις[4] : « la poitrine découverte. » Selon l'explication de M. Legrand, les deux actions ont l'air sans relation l'une avec l'autre (on n'imagine point, en effet, qu'une gorge soit découverte par l'enlèvement d'une cein-

ἐπὶ σφυρά quibus additis jam non κόλπον ἀνεῖσαι scribere debebat, sed πέπλον καθεῖσαι. » Paley : « Ut defluat vestis superior pars ad talos zona, sc. retenta. » De cette façon de voir émanent les innombrables traductions qui interprètent par « tuniques flottantes » : cf. Geoffroy, 1823 ; Servan de Sugny, 1829 ; Didot, 1833. D'autres traductions, plus littérales, se rapprochent de celle de Legrand : Rathier, 1871 : « la robe tombant sur nos talons » ; Pessonneaux, 1895 : « laissant tomber notre robe jusqu'à nos talons ; » Seners, 1911 : « et battant nos talons de nos tuniques blanches. » — Parmi les nombreuses éditions que j'ai consultées, je n'ai rencontré que l'édition anglaise de Snow, 1885 (reprise par Kynaston, 1892) qui fournisse l'interprétation dont je m'efforcerai de montrer la justesse : « so that the upper part of the dress, κόλπος, would fall over the girdle and hang down to the ankles. »

1. Leconte de Lisle, p. 215 : « la chevelure déliée, les ceintures dénouées et les seins nus » dans les *Poèmes antiques*, *Le retour d'Adonis*, le costume est devenu un symbole d'allégresse :

Et vous, Vierges, chantez, ceintures dénouées,
Cheveux épars et le sein nu.

Vellay, *Le culte et les fêtes d'Adonis-Thammouz*, p. 150 : « la chevelure déliée, les ceintures dénouées et le sein nu. »

2. *Bucoliques grecs*, I, *Théocrite*, éd. Budé, p. 127, n. 3. Il a opposé (*Bucoliques grecs*, II, p. 95, n. 1) le geste des Bacchantes retroussant leurs tuniques pour courir à la poursuite de Penthée : ce serait le même, en sens inverse. Même ici, on peut se demander si la vue est correcte : souvent, en effet, pour diminuer la longueur de la tunique, on la retrousse en un paquet que l'on suspend à la ceinture par devant ; cf. *Dict. antiquités*, s. v. *Tunica*, p. 536, et s. v. *Iris*, p. 576. fig. 4094 ; ἐκ aurait en ce cas le sens de « attaché à », « suspendu à » : cf. *Il.*, XVIII, 598 : μαχαίρας εἶχον ἐξ ἀργυρέων τελαμώνων ; *Aiax*, 1030 : πρισθεὶς ἐξ ἀντύγων.

3. Ἀνιέναι en arrive à l'acception de « dissoudre » : Galen., *Ad Glauc.*, 2 : ἀνιέναι χρὴ γλυκεῖ τὸ φάρμακον.

4. Théocr., *Idyl.*, XV, v. 135.

ture). C'est ce que ne permet guère d'admettre la confrontation avec un texte homérique. Au XXIIe chant de l'*Iliade*, Hécube tâche de détourner Hector d'affronter Achille et, pour tout argument, elle découvre et saisit de ses mains le sein maternel qui l'a nourri, vainement persuadée que cette vue fléchira le guerrier mieux que n'ont su faire les larmes et les discours du vieux Priam[1]. Le geste touchant par lequel elle laisse apparaître sa poitrine est décrit par les mots mêmes de Théocrite : κόλπον ἀνιεμένη.

Je ne pense pas qu'il faille, comme on a cru parfois[2], prêter au geste, dans l'épopée et dans l'idylle, une même intention ; Hécube ne se livre pas à une lamentation rituelle ; elle agit non point en pleureuse, mais en nourrice[3]. Mais, si l'esprit est différent, on ne peut hésiter à reconnaître le même geste ; penser — comme devraient, en bonne logique, s'y résigner les traducteurs de Théocrite que j'ai cités — qu'elle dénoue sa ceinture pour supprimer le κόλπος n'aurait pas de sens ; ἀνίεσθαι κόλπον, c'est nécessairement ici dénuder sa poitrine en entr'ouvrant avec violence le tissu qui la couvrait. On interprétera de la même façon l'attitude d'Antigone, à la fin des *Phéniciennes*[4] : navrée de la mort de ses frères, elle donne libre cours à ses gémissements, στολίδα κροκόεσσαν ἀνεῖσα τρυφᾶς ; le scholiaste antique, saisissant bien la valeur de l'expression, la commente : « Elle laissa tomber sa tunique de safran, *si bien que* sa poitrine resta nue[5]. » Nous n'hésiterons pas, à notre tour, à établir un lien nécessaire entre la première et la deuxième action des pleureuses chez Théocrite ; si elles ἀνιᾶσι κόλπον, c'est pour laisser apparaître leur sein, en déchirant le haut du vêtement ; nous sommes bien loin de la ceinture dénouée.

J'ajouterai qu'à traduire comme on fait d'ordinaire, on est en contradiction flagrante avec ce que les textes nous enseignent sur les rites de la lamentation. Loin de parler, en effet, de vêtements flottants ni tombants, ils insistent sur l'importance de la ceinture. Hérodote[6], rapportant les usages des funérailles égyptiennes, évoque les hommes et les femmes, répandus par la ville et frappant

1. *Iliad.*, XXII, 80.
2. C'est le cas de Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 347.
3. Même mouvement dans Esch., *Choéph.*, 896-898.
4. Eurip., *Phén.*, 1512.
5. Τὴν ἐκ χρόκης στολὴν χαλάσασα, ὥστε γυμνὰ μεῖναι τὰ στήθη.
6. Hérod., II, 85 : αὗται ἀνὰ τὴν πόλιν στρωφώμεναι τύπτονται ἐπεζωσμέναι και φαίνουσαι τοὺς μαζούς ... ἑτέρωθεν δὲ οἱ ἄνδρες τύπτονται, ἐπεζωσμένοι καὶ οὗτοι. Cf. How and Wells, *A commentary on Herodotus*, I, p. 208 : « girding themselves up » ; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 346-347.

leur poitrine découverte, une ceinture autour des reins. Diodore[1] dépeint les sujets, à la mort du Pharaon, fermant les portes des temples, s'enduisant la tête de boue et, par groupes de deux ou trois cents, menant le deuil à travers les rues, une étoffe nouée au-dessous de la poitrine. Dans Sénèque[2], les Troyennes captives vont, sous la direction d'Hécube, entonner le chant lamentable ; à

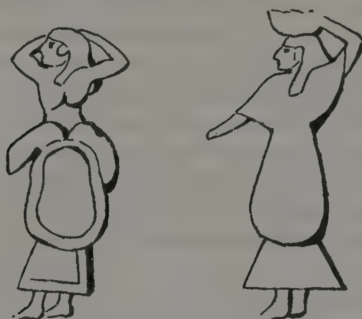


Fig. 6. — Pleureuse et canéphore.

défaut de ceinture, elles attacheront leurs manteaux autour de leurs tuniques dégrafées. Il convient donc, dans Théocrite, de se représenter autrement les choses.

La vue correcte nous est proposée par le sarcophage d'Ahiram. Comparons, comme l'a justement marqué M. Montet[3], le costume des pleureuses à celui des canéphores (fig. 6). On n'a pas de peine à voir que la partie haute du costume, intacte chez celles-ci, a été ouverte par celles-là pour retomber sur leurs flancs. Ce que l'on avait, en effet, pris d'abord pour des sacs[4], n'est que la double chute du tissu qui couvrait la gorge. Il est analogue, le geste des pleureuses chez Théocrite ; mais tandis qu'à Byblos le corsage assez collant ne couvre, dans sa retombée, que le bas des flancs, à Alexandrie le repli bouffant de l'étoffe (κόλπος), abandonné à son mouvement naturel, descendra beaucoup plus bas ; il atteindra les chevilles (ἐπὶ σφυρά). Telle, plusieurs siècles plus tard, la statue

1. Diod., I, 72, 2 : ὁπότε γὰρ ἐκλείποι τις τὸν βίον τῶν βασιλέων, πάντες οἱ κατὰ τὴν Αἴγυπτον κοινὸν ἀνῃροῦντο πένθος, καὶ τὰς μὲν ἐσθῆτας κατερρήττοντο, τὰ δ'ἱερὰ συνέκλειον καὶ τὰς θυσίας ἐπεῖχον καὶ τὰς ἑορτὰς οὐκ ἦγον ἐφ' ἡμέρας ἑβδομήκοντα καὶ δύο· καταπεπλασμένοι δὲ τὰς κεφαλὰς πηλῷ καὶ περιεζωσμένοι σινδόνας ὑποκάτω τῶν μαστῶν ὁμοίως ἄνδρες καὶ γυναῖκες περιῆσαν ἀθροισθέντες κατὰ διακοσίους ἢ τριακοσίους.

2. Sénèque, *Troyennes*, 83 et suiv. : « Veste remissa, substringe sinus uteroque tenus pateant artus... Cingat tunicas palla solutas. »

3. Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 231 : « On pourrait soutenir que les femmes, ayant déchiré leur robe jusqu'à la ceinture, en laissent pendre les lambeaux. »

4. Montet, *loc. cit.*

de bronze qui représentait Hécube, dans la galerie du Zeuxippos à Constantinople, offrait une image de la reine en larmes, la tête voilée et le péplos abaissé jusque sur ses sandales (πέπλοι ... κεχαλασμένοι ἄχρι πεδίλων[1]). Le scholiaste de Théocrite semble avoir gardé le souvenir de ces possibilités diverses, quand il glosa les mots du poète par : τοὺς ἀστραγάλους (les talons) ἢ τὰ γόνατα (ou les genoux[2]) ; tout dépend de l'ampleur de la tunique. En dépit de ces variantes, le mouvement demeure le même.

Mis en regard, le monument de pierre et le monument poétique composent l'illustration et la légende d'un même rite ; replongés, l'un et l'autre, dans le cours de la tradition littéraire, ils permettent de représenter dans le détail les phases successives de la lamentation. Les pleureuses vont commencer par dénouer leur chevelure : λύσασαι κόμαν, dit Théocrite[3] et l'effigie du sarcophage la laisse couler sur les épaules. Il leur faut ensuite entr'ouvrir, d'une main violente, le tissu qui couvre la poitrine : aux fêtes funèbres d'Osiris, à Taposiris, existait, selon Plutarque[4], une σχίσις λίνου ou « déchirement des étoffes de lin ». Dans les *Perses*[5], Xerxès invite le chœur à « lacérer (ἔρεικε) le tissu du péplos bouffant », et, aux fêtes d'Adonis, célébrées par Sapho[6], Cythérée en larmes demande aux jeunes filles de « déchirer par le haut leurs tuniques » (κατερείκεσθε χίτωνας). Σχίζειν, (κατ)ερείκειν, ces verbes caractérisent l'action première. Accomplie, les pans délabrés retombent, suspendus à la ceinture[7], dont on voit bien l'importance ; c'est elle qui empêchera la dégradation de se propager plus bas ; telle est la seconde phase que décrivent de façon précise les verbes ἀνιέναι ou χαλᾶν[8]. Le latin a une expression analogue : *remittere vestem.* Les

1. *Anth. palat.*, II, 175-188. La traduction de Waltz, éd. Budé, p. 69 : « tes vêtements qui pendent », laisserait croire à une interprétation du même ordre ; mais il ajoute, n. 2 : « elle n'a pas de ceinture » ; faut-il penser qu'il a voulu dire « vêtements flottants » ou « tombants »?

2. *Scholia in Theocritum*, éd. Didot, p. 93.

3. *Idyl.*, XV, v. 134.

4. Plut., *De Isid. et Osir.*, 21 : αἰνῶ δὲ τομὴν ξύλου καὶ σχίσιν λίνου καὶ χοὰς χεομένας, διὰ τὸ πολλὰ τῶν μυστικῶν ἀναμεμίχθαι τούτοις. On comparera l'expression d'Eschyle, *Choéph.*, 27-28 : λινοφθόροι ... λακίδες.

5. Esch., *Perses*, 1060 : πέπλον δ' ἔρεικε κολπίαν ἀκμῇ χερῶν.

6. *Anthologia lyrica*, éd. Hiller-Crusius, p. 202, Sapho, fr. 63 :

> Καθναίσκει, Κυθέρη', ἄβρος Ἄδωνις, τί κε θεῖμεν ;
> καττύπτεσθε, κόραι, καὶ κατερείκεσθε χίτωνας.

L'ordre naturel des verbes est ici visiblement inversé selon un ὕστερον πρότερον familier à la langue poétique ; on se déchire pour se frapper. On comparera l'expression d'Hérodote décrivant les Perses qui s'associent à la douleur de Cambyse : Hérod., III, 66 : τά τε ἐσθῆτος ἐχόμενα εἶχον, ταῦτα κατερείκοντο καὶ οἰμωγῇ ἀφθόνῳ διεχρέωντο.

7. Sénèque, *Troyennes*, 103-104, emploie un mot expressif : « Cadit ex humeris vestis apertis|imumque tegit *suffulta* latus ; » le vêtement est comme étayé par la ceinture.

8. Le verbe χαλᾶν marque ici la chute symétrique des deux pans du costume comme il

Troyennes, dans Sénèque, reçoivent d'Hécube l'ordre de se dévêtir pour pleurer et c'est le mot qu'emploie la reine déchue[1]. Perséphone, selon Ovide[2], s'occupait à recueillir des fleurs dans le repli de sa tunique, quand, terrifiée de la venue de Pluton, elle déchira son vêtement par son bord supérieur (*summa laniarat ab ora*), et les fleurs s'échappaient de sa tunique défaite (*tunicis remissis*). Voici les préparatifs achevés[3] : la chevelure éparse et la gorge nue, les pleureuses sont en état de laisser leur douleur éclater ; elle éclatera doublement ; la tragédie antique célèbre tout à la fois l'une et l'autre exaltation : arrachement de cheveux, meurtrissure de poitrine (κομμός)[4]. La mère d'Ajax, apprenant la mort de son fils ira et « frappant sa poitrine à coups redoublés, et arrachant sa blanche chevelure[5] ». Hécube adresse à Astyanax mort cet hommage funèbre : « les coups sur sa tête, les coups sur son sein[6]. » C'est le point où en sont les pleureuses de Byblos ; le sculpteur sut schématiser à sa manière la double action quand il juxtaposa, dans le cadre étroit de la pierre, deux groupes de femmes portant la main qui à leur tête, qui sous leurs seins dévêtus[7]. Et c'est aussi à cette double ivresse que s'abandonneront, à l'heure de la rosée, les femmes dont le cortège s'éploiera jusqu'à la mer d'Alexandrie.

On jugera peut-être téméraire le rapprochement d'une idylle et d'un sarcophage à travers un si long intervalle d'espace et de temps. Mais il m'a paru que l'image rendait si bien compte de l'expression (ἀνιέναι ou χαλᾶν κόλπον = *remittere vestem*) que je n'ai point hésité à franchir une suite de dix siècles et à me transporter des bouches du Nil à celle de l'Adonis. Au reste, cet écart ne doit pas faire illusion. Que nous soyons sous Ptolémée aux fêtes

s'applique, dans un célèbre passage de Pindare, aux ailes repliées de l'aigle de Zeus endormi : *Pyth.*, I, 10-11 : πτέρυγ' ἀμφοτέρωθεν χαλάξαις.

1. Sénèque, *Troyennes*, 87 : « veste remissa ».

2. Ovide, *Métam.*, V, 396 et suiv. :

« Dea territa maesto
Et matrem et comites, sed matrem saepius, ore
Clamat ; et, ut summa vestem laniarat ab ora,
Collecti flores tunicis cecidere remissis ;
Tantaque simplicitas puerilibus adfuit annis,
Haec quoque virgineum movit jactura dolorem. »

Il ne peut s'agir d'une ceinture dénouée ; elle ne le sera que plus tard, au-dessus de la source Cyané, *ibid.*, 469-470.

3. « Jam nuda vocant pectora dextras », dit Sénèque, *Troyennes*, 105.

4. « Κόπτεσθ' Ἄδωνιν », s'écrient les femmes dans les Adonies attiques : Aristoph., *Lysistr.*, 396.

5. Soph., *Ajax*, 631 : χερόπλακτοι δ' ἐν στέρνοισι πεσοῦνται δοῦποι καὶ πολιᾶς ἄμυγμα χαίτας.

6. Eur., *Troy.*, 794 : τάδε σοι δίδομεν πλήγματα κρατὸς στέρνων τε κόπους.

7. Montet, *Byblos et l'Égypte*, pl. CXXXV.

du dieu ou, à l'époque de Ramsès, aux funérailles d'un dynaste giblite, c'est toujours au culte d'Adonis et à sa vallée consacrée que nous faisons retour : les rites de la succursale alexandrine se rattachaient sans doute à un lointain passé [1] et la mort du roi de Byblos, cet autre Adôn, prêtre et hypostase divine [2], dut donner prétexte à ces mêmes actions que provoquait, à chaque printemps, la mort du dieu. Tout nous ramène au dieu de la végétation et à ce pays du Liban où M. Montet a su retrouver ses origines lointaines [3]. Les rites excessifs qui signalaient sa mort passèrent toujours, aux yeux des Grecs, pour des cérémonies un peu barbares. Libre aux adeptes du dieu syrien de se déchirer la poitrine ; les funérailles des particuliers seront plus paisibles que celles du vieil Ahiram. La législation religieuse s'efforce d'en réfréner les abus [4] : elle bannira des rues et des carrefours « l'écho insensé des hurleuses [5] ». Le cortège cheminera « en silence [6] » de la maison mortuaire au cimetière. Aucun spectacle qui puisse agir sur les sens : le cadavre sera voilé [7] et elles n'auront plus, les pleureuses de l'âge classique, l'appareil de sauvage ivresse [8] des pleureuses orientales ; sur la panse des lécythes funéraires [9], leur douleur se dissimule sous les voiles et les plis du péplos et leur main, plus raisonnable, fait à peine « crier le lin des tissus [10] ».

Fernand CHAPOUTHIER.

Dijon, mars 1930.

1. Comme nous permet de l'entrevoir le texte déjà beaucoup plus ancien de Sapho, Glotz, *R. É. G.*, 1920, *Les fêtes d'Adonis sous Ptolémée II*, p. 199, a marqué comment ces pratiques avaient pu être encouragées par les usages analogues de l'Égypte.

2. Sur le caractère divin des rois de Byblos et plus généralement des princes sémitiques, cf. les lignes suggestives de Frazer, *Adonis, Attis, Osiris*, I, p. 16 et suiv : « The kings of Byblus may have assumed the style of Adonis ; for Adonis was simply the divine Adon or « lord » of the city. »

3. Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 288-289 ; Khay-Taou, le dieu du pays de Nega, est l'ancêtre d'Adonis.

4. Cf. les clauses convergentes de la loi de Solon, de la loi de Kéos et de celle des Labyades ; présentation et critique des documents dans Ziehen, *Leges Graec. sacrae*, II, 1, p. 261.

5. J'emprunte la formule à Barrès, *Enquête aux pays du Levant*, I, p. 95.

6. Loi de Kéos, Ziehen, *op. laud.*, n° 93, A, l. 10-11 : τὸν θανό[ν]τα [φέρεν | κ]ατακεκαλυμμένον σιωπῆι μέχρι [ἐπὶ τὸ] σῆμα ; loi des Labyades, *ibid.*, n° 74, C, l. 13-15 : τὸν δ|ὲ νεκρὸν κεκαλυμμένον φ|ερέτω σιγᾶι.

7. Cf. la note précédente.

8. Quelques épigrammes de l'*Anthologie* laissent deviner que ce rite des pleureuses donnait naissance à des sentiments tout autres que la dévotion ; cf. *Anthol. palat.*, V, 53 et 193.

9. Pottier, *Lécythes blancs attiques*, p. 16-17 et p. 59-60 ; Rumpf, *Die Religion der Griechen*, n°s 179-181.

10. L'expression est de Paul Mazon, *Choéph.*, éd. Budé, p. 81.

LES VARIANTES INCORPORÉES AU TEXTE DES *PENSÉES* DE MARC-AURÈLE

Ces variantes peuvent provenir de diverses sources. Tantôt, un copiste hésite entre deux manières de lire un mot, qui se présente malaisé à déchiffrer, et, dans son embarras, il écrit les deux leçons qu'il hasarde, à côté l'une de l'autre. Tantôt, ces variantes remontent à des copistes différents, qui, en présence d'un de ces mots, l'ont lu et copié chacun à sa façon. Plus tard, la comparaison des deux textes faisant ressortir cette différence, la seconde leçon a été admise de part et d'autre, en supplément, à côté de la première, par emprunt mutuel.

L'une des deux leçons peut aussi bien provenir d'une étourderie d'un copiste. Son insertion dans le texte commun des manuscrits ne s'explique pas autrement que ci-dessus.

Ces variantes peuvent être juxtaposées sans copule ; ce qui est rare, parce que, en pareil cas, la juxtaposition choque le lecteur et appelle le « coup de pouce » d'une coordonnée — et la coordination par καί ou par ἤ est le cas le plus fréquent.

A défaut de juxtaposition, on rencontre encore des variantes insérées à une ligne d'intervalle du mot qu'elles doublent. Ajoutées originellement dans l'interligne, elles ont glissé ensuite d'une ligne à l'autre dans une retranscription ultérieure.

II, 4, fin. οἰχήσεται οἰχήσῃ (AD). — Le second mot, suivant le premier sans copule, n'en est qu'une variante. Plus tard, T a senti le besoin d'intercaler un καί ; et Stich, celui d'ajouter σύ après le second verbe.

II, 14, 3. καὶ τὸ ἀπολλύμενον οὐκ (οὖν Gataker) ἴσον καὶ τὸ ἀποβαλλόμενον οὕτως ἀκαριαῖον ἀναφαίνεται. — Un copiste remplace d'abord ἀπο-

βαλλόμενον par ἀπολλύμενον, synonyme et ressemblant (mais la teneur du raisonnement exige ἀποβαλλόμενον, verbe répété, à dessein, cinq autres fois en ce passage) ; καὶ τὸ ἀποβαλλόμενον est ensuite rajouté et amorce une phrase étrangère au sujet, inspirée par III, 10.

V, 16, 3. οὗπερ ἕνεκεν ἕκαστον κατεσκεύασται (AT) πρὸς ὃ δὲ κατεσκεύασται (T seul). La seconde relative manque dans A et est repoussée par Stich ; elle ne fait que répéter la première sans différence appréciable de sens. Du reste, la répétition du verbe est inutile ; on eût pu supprimer le premier en transportant ἕκαστον devant le second.

V, 36, 3. Restitution : ἐπὶ τῶν ἀνάλογον?
Variantes communes juxtaposées sans copule { ἐπεί τοι γ ίνη καλῶν / ἐπὶ τῶν ἐμβόλων.

VI, 30, 5. Καί τὸ ὅσιον καὶ τὸ εὔδιον. La première moitié est de trop : elle provient pour une part d'une lecture fautive de la seconde ; pour une part aussi du mot ὁσία, trois lignes plus haut. Antonin était pieux : θεοσεβής (*ibidem*, 1 et 14) ; il avait de saintes dispositions : ὁσία διάθεσις, *supra*. La sainteté intercalée ici (à nouveau) entre le calme toujours égal et la sérénité du visage brise la suite des idées.

VII, 17, 1. Εὐδαιμονία ἐστι δαίμων ἀγαθὸς ἢ ἀγαθόν. On a supposé à tort qu'il manquait un mot devant ἀγαθόν. L'explication étymologique de εὐδαιμονία est terminée. Mais, je l'ai déjà signalé, l'écriture ne permettait pas, souvent, de distinguer ἀγαθός de ἀγαθόν (*Revue des Études anciennes*, juillet-septembre 1922). De là, les deux formes, réunies par ἤ, trahissant l'embarras du scribe.

VII, 48. κατὰ ἀγέλας (noter l'hiatus) double καὶ τὰ ἐπίγεια, précédent — ποθέν double ἄνωθεν qui suit — ἀγοράς double χώρας (une ligne au-dessus). — Par ailleurs, ἑορτὰς θρήνους est un commentaire de γενέσεις θανάτους — et βαρβάρων ἔθνη ποικίλα provient de IX 30, 7. L'énumération ne contenait à l'origine que des antithèses (ἐκ τῶν ἐναντίων, nous avertit lui-même l'auteur) ; tous les termes non opposés deux à deux sont à rejeter.

IX, 35, 1. καλῶς double καθ' ἣν (supprimé par Couat dans sa traduction et par Jackson).

X 31, 1. J'ai déjà signalé que Σατύρωνα double Σευῆρον et Εὐτυχίωνα, Εὐτύχην, sans parler des autres confusions. Huit fois sur

douze, les noms propres (de personnages pour la plupart inconnus) commencent par les majuscules ressemblantes Σ (4), Ε (3), Ξ (1). C'est significatif. Les variantes sont réunies par ἤ (4 fois) ou par καί (3 fois).

XII, 24. (καὶ) τὴν πολυτροπίαν serait-il une variante de τὰ ἀνθρώπεια, prononcé anthropia?

XII, 27, 2. Λοῦπος qui suit Λούσιος (π = σι) en est le double, et c'est peut-être la fin de (Σαλ)λούστιος, l'historien latin, que plusieurs critiques ont cru reconnaître ici, mais sans voir le double. — Plus loin, Στερτίνιος et Οὐήλιος Ῥοῦφος (à une ligne au-dessous) doivent peut-être être réunis et ils désigneraient Οὐεργίνιος Ῥοῦφος, Virginius Rufus, le tuteur de Pline le Jeune, qui refusa deux fois l'Empire.

XII, 27, 3. τῦφος τυφόμενος. — Le premier mot, rejeté à juste titre par Coraï, n'est peut-être qu'une variante du second, ou inversement.

XII, 31, 1. τὸ λήγειν αὖθις, variante absurde de τὸ διαγίνεσθαι, qui le précède d'une ligne exactement.

XII, 33, 2. ἢ προαιρετά (-τικά A) ἐστιν ἢ ἀπροαίρετα. — Le texte correct ἀπροαίρετα, seul retenu à juste titre par Reiske, a été lu aussi ἢ προαιρετά, et ces deux mots ont été insérés tels quels devant l'autre ; sens absurde. Mais A a cru devoir modifier προαιρετά en προαιρετικά. Enfin, cet ἤ fut répété devant le second terme, pour la symétrie, comme l'exigeait la syntaxe. Ἐστίν est aussi ajouté, semble-t-il. Il est plus utile dans l'alternative que dans la proposition simple.

A. I. TRANNOY.

LES

ANNALES DE ŠUBBILULIUMA

N. B. — La lettre X indique un mot qui est lu en entier, mais dont j'ignore le sens. Les passages traduits *en italiques* sont ceux qui avaient été traduits avant moi.

Les Annales de Šubbiluliuma avaient été, comme on sait, rédigées par ordre de son fils et successeur Muršil II. Les fragments conservés ont été publiés par M. Forrer sous la rubrique 2 Bo TU, 31-44[1] : quelques corrections sont apportées par M. Sommer dans le compte-rendu qu'il a présenté de cette édition[2]. On s'est précipité tout de suite sur le passage relatif aux négociations avec la reine d'Égypte : il est traduit presque en entier par M. Friedrich[3]. Mais il est regrettable, comme l'indique M. Ed. Meyer[4], qu'il apparaisse ainsi isolé du contexte. J'ai donc pensé rendre service aux historiens en risquant une traduction d'ensemble de ce qui reste des Annales.

Malheureusement, la situation est bien plus défavorable que pour les Annales de Muršil II. Les lacunes sont bien plus étendues, et surtout on ne peut mettre les fragments à leur place exacte, ce qui leur enlève une grande partie de l'intérêt qui s'attache d'ordinaire à ce genre de documents. Néanmoins, M. Forrer a reconnu sans peine la place approximative des trois grands fragments 34, 41 et 44. Le premier est forcément du début des Annales, puisque Šubbiluliuma y apparaît encore comme prince héritier associé à son père Dudhalijaš. Le fragment 41 est relatif à une période avancée du règne. En effet, le texte Bo 2631 indique que Šubbiluliuma, après ses premières conquêtes au pays de Ḫarri, soit au sud du Taurus, a dû laisser ces pays à eux-mêmes pendant vingt ans, après quoi il les a reconquis et réorganisés en six ans[5]. Le

1. *Wissenschaftliche Veröffentlichungen der d. Orient-Gesellschaft*, 42 (1926), 1 : Em. Forrer, *Die Boghaz-Köi Texte in Umschrift* (Bo TU). Je citerai dorénavant ce travail fondamental sous la rubrique Forrer.

2. Dans les *Kleinasiatische Forschungen*, I, 2, p. 349 et suiv.

3. Dans *Der Alte Orient*, XXIV, 3 (1925), p. 12 et suiv.

4. Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums*, 2e éd., II, p. 337 et suiv.

5. Je ne connais ce texte que par le passage traduit dans E. Forrer, *Forschungen*, II, 1, p. 10. Au reste, voici le passage :

« Tout cela [les pays perdus], mon grand-père les restaura jusqu'à ce qu'il les eût réorga-

fragment 41 se rapporte à ces six ans de campagnes de la fin du règne. Quant au fragment 44, il contient le récit de la campagne du Mitanni, déjà connue par le texte du traité avec Mattivaza [1], et qui est postérieure à la conquête de Karchémiš, relatée au fragment 41. Et voilà les trois fragments placés au moins les uns par rapport aux autres. Le fragment 37 est placé par M. Forrer entre 34 et 41, parce qu'il y est question de Tuvanuva (Tyane), dont la conquête serait nécessairement antérieure à celle de la Syrie du Nord [2]. L'argument est loin d'être décisif : combien de districts ont été pris, perdus, repris, au cours de ces campagnes ! Mais enfin, jusqu'à preuve du contraire, il est probable, en effet, que l'événement est du milieu du règne. Les autres fragments sont sans grande importance.

Je tâcherai, en donnant mon essai de traduction, de préciser encore davantage la position des fragments. On sait qu'ils appartiennent à des exemplaires différents, qui constituaient chacun une série de tablettes. Or, ces séries n'ont pas le même gabarit. En comparant les dimensions des diverses séries, on arrive parfois à des remarques intéressantes sur les intervalles qui séparent les fragments.

Prenons d'abord le fragment 34, qui est du début des Annales, et qui est assez long :

34.

[1-2 manquent.]
3) Après que mon père...
puis l'ennemi ḫagašéen...
ils trouvèrent. Et mon père à l'ennemi...
alla, lui pas...
et l'ennemi gasgéen X les troupes X à...
il rencontra. Les dieux lui furent favorables : [la déesse

nisés. Et il laissa passer vingt ans avant de les reprendre. Mais lorsque mon grand-père Šubbiluliuma alla au pays de Ḫarri, il battit tout ce pays. Et, du côté éloigné, il rendit frontières les pays de Kinza et d'Amurru, et il battit le roi d'Égypte. Du côté rapproché, il écrasa les pays d'Irrita et de Šuta, il fit du fleuve Malas (= Tigre) la frontière, et tous ces pays sur place il les asservit : ce qui était de l'autre côté du Malas, il le repoussa à main armée. Il installa ses fils comme rois : il fit Telibinuš roi d'Alep, et Bijaššiliš roi de Karchémiš. Et mon grand-père séjourna au pays d'Amurru, parce que les pays étaient [récalcitrants?]. Il se passa six ans jusqu'à la réorganisation complète. Mais en arrière le pays d'Ishupitta devint hostile, et tous les pays se conjurèrent, tous les pays devinrent hostiles. »

1. *Boghazköi-Studien*, 8 : E. Weidner, *Politische Dokumente aus Kleinasien*, p. 44 et suiv.
2. Forrer, p. 33*.

d'Arinna?], le dieu de Ḫatti, le dieu des armées, Ištar la X. Et l'ennemi périt en masse. Les prisonniers furent nombreux, il les ramena à Šamuḫa.

4) Puis mon père partit de Šamuḫa...

. . . . .

23) Ceux-ci...
il s'occupa...

24) Et il alla, en présence...
il rangea...
il arriva...
9 corps de fantassins X (?)...
il prit...
et celui qui là...
Après que mon père eut marché [avec la levée en masse?], l'ennemi gašgéen prit peur, et il livra ses armes.

25) Et comme tous les pays avaient été violés par l'ennemi, mon père rebâtit les [sanctuaires?] de chaque ville, et comme dans ce pays il ramena chaque population dans sa ville, les villes recouvrèrent leur population.

26) Mon grand-père était en santé. Or, il descendit du Haut-Pays, et, comme les gens du Maša molestaient le Kammalaš, le pays du fleuve Sik et le Kaššija, mon grand-père y alla pour les ravager ; mon père descendit vers mon grand-père pour la campagne. Et les dieux sourirent à mon grand-père : il alla, il ravagea le Maša et le Kammalaš. Et tandis que mon grand-père était dans le Kammalaš et que mon père était sous ses ordres, en arrière l'ennemi gašgéen reprit encore les armes, et, là où mon père avait relevé les [sanctuaires?] des villes dévastées, l'ennemi de nouveau les ravagea.

27) Et lorsque mon grand-père revint du Maša, les gens du pays de Gadḫarija, de la ville de Gazzapaš, qui ravageaient les villes fortes et enlevaient leur bien, X, X, or, bronze, tous ces Gašgéens s'enfuirent en chaque rencontre. Et mon grand-père alla chez eux ravager les villes fortes, et les dieux lui furent secourables. Il ravagea Gadḫarijaš et Gazzapaš, il les brûla. Et tout ce qui était venu de Gašgéens au secours de Gadḫarijas, les dieux souriant à mon grand-père, il les battit, et tous ces Gašgéens [ensuite??] périrent en masse.

28) Après que mon grand-père fut parti de là, il alla au pays de Ḫajaša, et mon père était à ses côtés. Et quand mon grand-

[fut arrivé?] au pays père de Hajaša, [contre?] lui Karanniš, roi du Hajaša[1], ... [à?] Kummaḫa pour la bataille. . . . . .

35.

§§ 25, 26, 27 [comme dans 34].

[Manquent le reste de la colonne I et les trois autres, sauf la subscription :]

Tablette *X*e. Ce n'est pas fini.
... de Šubbiluliuma
... le grand roi, le héros, les exploits.

Si l'on compare 34 et 35, on constate que, dans 34, il y a près de 20 signes par ligne, environ 60 lignes par colonne, 4 colonnes par tablette. Il y avait 190 lignes dans la tablette avant le § 25. Or, dans 35, le § 25 comprend 6 lignes au lieu de 5 dans 34, le § 26 comprend 13 lignes au lieu de 12 dans 34. Donc, dans la série 35, aux 190 lignes de 34 correspondraient environ 230 lignes. Les colonnes étant, dans cette série comme dans l'autre, de 60 lignes environ, cela fait à peu près 4 colonnes, compte tenu de l'espace nécessaire pour la subscription qui terminait la tablette. On a l'impression que la tablette qui précédait 35 dans la série commençait juste au même endroit que la tablette 34, et que, par conséquent, ce point pouvait être le début même des Annales (sans doute la phrase mentionnant l'association de Šubbiluliuma à la royauté). Ainsi, la tablette 34 serait la série I d'une série et la tablette 35 la tablette II d'une autre : le chiffre qui indique le numéro de la tablette, à la fin de 35, est mutilé, mais il n'est pas impossible que ce soit un II[2].

En tout cas, 34 et 35 devaient être tout au début des Annales. Nous verrons que le fragment 41 constitue la 7e tablette de sa série. Il est vrai que, dans cette série, les tablettes étaient plus longues : presque 70 lignes par colonne. A cette 7e tablette correspondraient donc, dans les séries de 34 et de 35, les 8e ou 9e tablettes. Ce n'est pas encore un chiffre élevé. Or, il ne faut pas supposer que les exploits de Šubbiluliuma comme prince héritier tinssent une place relativement considérable. Il avait eu un frère

1. Un prédécesseur du Huqqanaš avec lequel Šubbiluliuma signa un traité (Götze, dans *Der Alte Orient*, XXVII, 2 (1928), p. 26).
2. Malgré Forrer, p. 32*.

aîné qui avait été associé au trône avant lui et avait disparu dans une tragédie de palais[1]. Le père, le roi Dudḫalijaš, n'avait pu survivre de très longues années à ce fils, à moins de lui supposer une longévité exceptinonelle.

D'après le texte Bo 2631, les campagnes dont il sera question dans 41 ont été précédées de vingt années pendant lesquelles Šubbiluliuma n'a pu s'occuper de la Syrie du Nord. Avant ces vingt ans, il faut placer les deux campagnes en Syrie dont parle le traité avec Mattivaza[2], et les campagnes d'Asie-Mineure que mentionne le fragment 34, lesquelles ne peuvent se placer dans les mêmes années que ces deux campagnes syriennes, quand ce ne serait qu'en raison de la distance[3]. Cela fait vingt-cinq ou trente ans à répartir sur les 6 premières tablettes de la série 41, soit plus de quatre ans par tablette. La moyenne serait un peu inférieure pour les tablettes des séries 34 et 35.

Les autres fragments qui peuvent se placer au temps de la corégence de Šubbiluliuma sont trop petits pour donner des indications utiles.

31.

... Ḫajaša...
... de] Tudḫalija mon grand-père...
Gantu[zziliš, fils de Tudḫalijaš?].

32.

... Gantuzziliš. . . . .
alla, et Arzija. . . . .
et d'Arzija la propriété. . . . .
Gantuzziliš. . . . .
Arzija. . . . .

33.

... mon père partit de Šamuḫa...
... les Gašgaš. . . . .

1. Cf. Götze, dans *Kleinas. Forsch.*, I, 2, p. 167 et suiv.

2. Weidner, *Polit. Dok.*, p. 2 et suiv.

3. De Boghaz-Köi (Ḫattušaš) à Alep il y avait environ 600 kilomètres, et le Taurus à franchir !

Suit le fragment 37, qui, comme nous l'avons dit, peut se placer, jusqu'à preuve du contraire, vers le milieu du règne :

37.

... mon père . . . . . bâtit
... qui à Anišapara allant. . . . .
maintenant pays de . . išša. Vers lui mon père alla. Et les dieux furent favorables à mon père : la déesse d'Arinna, le dieu de Ḫatti, le dieu des armées, la dame de X. Et il tua des légions complètes (?), l'ennemi périt en masse. Puis 6 corps de troupes (?) dans Ḫuvana... il trouva, et mon père les massacra là, et l'ennemi périt en masse. Ensuite, 7 corps de troupes (?) dans Ni..., dans Šapparanda il trouva, il les massacra, l'ennemi périt en masse, Ensuite l'ennemi... à Tupazia, au mont Amuna... était venu au secours, mais des auxiliaires un ... était venu au secours (?). Le mont Amuna, le pays de Tupazia, ... luliš, il les pressa ; leur domaine, avec [prisonniers?], bœufs et moutons, il le conquit.

Et après qu'il fut arrivé à Tuvanuva [= Tyane], qu'il eut conquis le pays (?) de Tuvanuva et eut emporté de haute lutte la ville même, mon père vers ... [alla?] ... et à Šapparanda il vainquit l'ennemi. . . . . En arrière à Tivanzana il . . . . . et mon père séjourna à Tivanzana . . . . . de Tivanzana vers les pays d'en bas . . . . .
et après que mon père . . . . .
il enleva de haute lutte. Et les dieux furent favorables à mon père : la déesse d'Arinna, le dieu de Ḫatti, le dieu des armées, Ištar de X. Et mon père battit l'ennemi...

[Plus de deux colonnes manquent.]

à la rencontre de mon père . . . . .
Et les dieux lui sourirent . . . . .
périt, les auxiliaires . . . . .
Sagkuriš et Ḫimniliš . . . . .

39.

... d'Arzawa...

Ce fragment 39, qui est infime, peut se placer à proximité de 37, parce qu'il contient le nom du pays d'Arzawa (Cilicie).

Enfin, on peut placer encore avant 41 le fragment 43. Šubbiluliuma a fait au moins deux campagnes en Syrie au début de son

règne, puis s'est de nouveau occupé de ce pays après un intervalle de vingt ans. A ce moment, une campagne en Amqa (Cœlésyrie) a précédé encore celle qui est mentionnée dans 41 [1]. C'est alors que Kinza, que nous voyons ravagé par les Égyptiens dans le fragment 41, avait, de gré ou de force, passé aux Hittites [2]. Le fragment 43 peut être relatif aussi bien aux premières campagnes qu'à celle-ci, ou à celle du fragment 41. Plaçons-le immédiatement avant 41, jusqu'à preuve du contraire :

43.

blé . . . . .
après que . . . . .
et de Kinza . . . . .
. . . . .
les levées . . . . .
les chefs sur . . . . .
dans le pays de Nuḫaššî . . . . .
ces deux hommes à mon père . . . . .
descendirent, eux . . . . .
avec mon père . . . . .

[Manquent les trois colonnes suivantes, sauf une partie de la subscription :]

De [Šubbiluliuma]
le grand roi, [le héros, ses exploits]

Nous arrivons au fragment 41 :

41.

1) De nouveau vers le mont Zugkuki il retourna. Et il construisit deux forteresses, Adḫulišša et Tuḫuburbuna. Et pendant qu'il construisait les forteresses, l'ennemi [espérait?] : « Dans le pays d'Almina nous ne laisserons rien. » Après qu'il eut achevé de construire les forteresses, il alla vers Almina. Et pas un des ennemis n'osa se risquer contre lui.

2) Et il alla, il s'occupa de reconstruire Almina. Or, une mortalité vint sur le camp. Mon père prit la région du mont Kuntija ; Himuiliš, le grand échanson, occupait le fleuve Šarija ; Ḫannuttiš, le grand X, tenait dans Barbarra, et les troupes

1. Forrer, *Forsch.*, II, 1, p. 22.
2. Cf., dans 41, col. II, l. 21 (ci-dessous, p. 237).

[envoyées pour cela?] construisaient Almina. Et comme tout le Gašgaš était pacifié, parmi les gens de Hatti les uns reprenaient [leurs cantonnements?] dans les forteresses gašgaš, les autres [travaillaient??] après y être revenus.

3) Et comme il y avait [une mortalité?] dans les camps, et que les gens de Gašgaš le virent, ils tombèrent sur la population qui était revenue dans leurs forteresses.

4) Et ils tuèrent les uns, ils enlevèrent les autres. Puis l'ennemi arriva de nuit [pour les forcer??]. Et les chefs qui commandaient les camps, toutes les troupes commandées marchèrent aux camps, et chacun pour soi livra bataille pour les camps. Et les dieux de mon père secoururent les chefs : ils battirent tout ce monde, et l'ennemi périt en masse devant les camps. Et personne n'osa se risquer contre le camp de mon père. Et quand mon père eut massacré ces ennemis. tous les Gašgaš lui firent hommage.

5) Et tandis qu'il construisait Almina, il envoya Uravanniš et KuvalanaLUiš, le grand X, pour ravager la région de Kašula. Et les dieux de mon père les secoururent, et ils battirent tout le pays de Kašula. Ils en ramenèrent prisonniers, bœufs, moutons devant mon père : les prisonniers qu'ils ramenèrent étaient au nombre de 1,000. Et [mon père] battit le pays de Tumanna tout entier, le rebâtit, l'organisa, et de nouveau le rangea dans le ressort de Ḫatti.

6) Et de nouveau il vint hiverner à Ḫattusaš. Après qu'il eut [célébré?] la fête X, il alla dans la région d'Istaḫara. Et comme l'ennemi gašgéen occupait Istaḫara, domaine et territoire de Hatti, mon père l'en expulsa. Puis X, la ville même, Manazijara, Kalimuna, X, la ville même, il les rebâtit..., il les organisa, il les rangea de nouveau dans le ressort de Ḫatti. Et après qu'il eut organisé [le pays d'Ištahara?], il rentra à Ḫattušaš [pour hiverner].

[Blanc de dix-huit lignes laissé exprès : le scribe semble n'avoir pu bien lire l'original.]

7) Les fantassins de X arrivèrent en masse, et le surprirent de nuit dans son camp. Et les dieux de mon père aidèrent mon frère, et les fantassins de X battirent l'ennemi, le massacrèrent. Et quand les fantassins de X eurent vaincu, les pays

ennemis le virent et prirent peur. Le pays d'Arzija, le pays de Karchémiš firent bon visage à mon frère. La ville de Ḫarmuriga, la ville même, observa la paix avec lui.

8) Seule dans le pays de Karchémiš, la ville même de Karchémiš lui resta hostile. Et le prêtre mon frère laissa au pays de Ḫarmuriga 600 hommes, des chars, et Lupakkiš, le X du camp. Puis le prêtre alla à Ḫattušaš chez mon père. Or, mon père était à Uda, car c'était la fête : il le trouva là.

9) Quand les gens de Ḫarri virent le prêtre parti, les troupes et les chars de Ḫarri vinrent vers Takuḫšilis, le X. Et ils enveloppèrent Ḫarmuriga. Et ce qu'il y avait là de troupes et de chars de Ḫatti, ils arrivèrent sur eux (?).

10) Et comme mon père avait eu le dessus à Kinza, les troupes et les chars d'Égypte vinrent et assaillirent le pays de Kinza.

On envoya un message à mon père : « Les troupes et les chars qui occupent Ḫarmuriga, les gens de Ḫarri les enveloppent et les pressent. » Et mon père mobilisa troupes et chars, et se mit en marche [contre] les gens de Ḫarri. Et quand il fut arrivé à Tégaramma, il fixa à Talpa le rendez-vous pour les troupes et les chars. Puis il envoya Arnuvandaš, son fils, et Zitaš, le grand X, de Tégaramma dans le pays de Ḫarri. Et quand Arnuvandaš et Zitaš furent arrivés dans le pays d'en bas, les ennemis vinrent à leur rencontre. Et les dieux de mon père les secoururent, ils battirent l'ennemi. L'ennemi, du pays des villes . . . . . des villes ils s'en allèrent pour fuir en bas . . . . . les chefs du pays de Tégaramma . . . . . quand ils apprirent : « Auparavant . . . . . », ... des villes ils s'enfuirent vers le bas. Et quand mon père arriva dans le pays d'en bas, il ne trouva pas l'ennemi ḫarri. Il descendit vers Karchémiš, et l'enveloppa de nouveau. Et à lui . . . . .

[Blanc de vingt-trois lignes : même observation que ci-dessus.]

Pendant donc que mon père était en bas dans le pays de Karkémis, il envoya Lupakkis et Teśub-Zalmaś dans le pays d'Amqa, et ils allèrent, tombèrent sur le pays d'Amqa et ramenèrent des prisonniers, des bœufs et des moutons devant mon père. Mais lorsque les Égyptiens apprirent l'invasion du pays d'Amqa, ils eurent peur. Et comme leur roi Pipḫururijaṣ était justement (?) *mort, la reine d'Égypte, qui était grande adoratrice d'Amon* (?), *envoya un messa-*

ger à mon père et lui écrivit ainsi[1] *: « Mon mari est mort, et je n'ai pas de fils. Or, tout le monde dit que tu as beaucoup de fils. Si tu voulais me donner un de tes fils, il pourrait devenir mon mari. Que je sois forcé de prendre un de mes esclaves et de l'épouser, c'est ce que je crains... » Lors donc que mon père apprit cela, il convoqua les grands de Ḫatti en conseil* (?)... *Il envoya en Égypte Chattu-LU-is... avec ces instructions : « Va, rapporte-moi des nouvelles vraies. Peut-être bien veulent-ils [me tromper?] ; peut-être ont-ils un fils de leur roi. Toi donc, rapporte-moi des nouvelles vraies. »*

En attendant que Chattu-LU-is revînt d'Égypte, mon père dompta la ville de Karchémiś. Il la tint 7 jours enveloppée, et le 8e jour, en un jour, ils vinrent à la bataille, et de (?) le 8e jour, en un jour . . . . . Et après qu'il eut battu la ville, ... parce qu'il craignait le dieu (?) . . . . . le quartier d'en haut . . . . . Inaraš . . . . . il ne laissa personne . . . . . proche . . . . . à qui que ce soit . . . . . il tua. Mais ensuite . . . . . la ville d'en bas[2], il en enleva prisonniers, X, or, bronze ; il emporta tout à Ḫattušaš. Et les prisonniers qu'il amena dans le domaine royal étaient au nombre de 3,330 [+ des unités?].

[Blanc de onze lignes : même observation que ci-dessus.]

Comme ambassadeur d'Égypte vint à lui le grand dignitaire Ḫaniś. Et comme mon père, quand il avait envoyé (?) *Chattu-LU-is en Égypte, lui avait mandé : « Peut-être ont-ils un fils de leur roi et veulent-ils [me tromper?], peut-être n'ont-ils aucun besoin d'un de mes fils comme roi », — la reine d'Égypte répondit à mon père par la lettre suivante : « Pourquoi as-tu dit : Ils veulent [me tromper?]? Si j'avais un fils, est-ce que j'écrirai à l'étranger pour publier la détresse* (?) *de ma personne et de mon pays? Et toi tu t'es défié* (?) *de moi, et tu m'as parlé en ces termes. Celui qui était mon mari est mort, et je n'ai pas de fils. Faut-il donc* (?) *que je prenne un de mes esclaves et que je l'épouse? Or, je n'ai écrit à personne d'autre, je n'ai écrit qu'à toi. Tout le monde t'attribue beaucoup de fils : donne-m'en donc un, afin qu'il soit mon mari et règne en Égypte. » Comme donc mon père était bienveillant, il accueillit bien la demande de cette femme et s'occupa de la question du fils.*

[Blanc de plus de trente-sept lignes. Probablement il faut faire la

1. Sur ces personnages, voir mon article dans *Kêmi*, III, p. 33 et suiv.
2. Cf. Sommer, dans *Kleinas. Forsch.*, I, 2, p. 352.

même observation que ci-dessus, ce qui explique cet espace absolument anormal laissé pour la subscription :]

7e tablette. Pas terminé.

Pas encore [prête?] pour la table de bronze[1].

Il est important d'évaluer l'intervalle entre les événements racontés dans 41 et ceux qui figuraient dans 44.

Le fragment 42 peut-il nous y aider? La tablette dont il faisait partie prenait le récit un peu plus loin que la tablette 41[2], mais elle appartenait à une série beaucoup plus dense : 30 signes par ligne environ au lieu de 20, 80 lignes par colonne au lieu de moins de 70, et la place prise par la subscription réduite au minimum. Aussi, aux 6 tablettes qui précédaient 41 correspondaient, dans la série 42, 3 tablettes à peine : la tablette 42 était la 4e de la série. Elle menait le récit beaucoup plus loin que 41, mais malheureusement elle est presque entièrement perdue : les quelques mots qu'on lit à la fin ne se retrouvent pas dans 44, mais la tablette 44 est elle-même si lacuneuse que ces mots pouvaient fort bien se retrouver dans un des passages perdus.

Examinons le fragment 44 lui-même. Cette tablette comprenait environ 20 signes par ligne, mais environ 75 lignes par colonne, au lieu de 70 à peine dans la série 41. Sept tablettes de la série 41 feraient environ 1,750 lignes, si l'on tient compte de l'espace anormalement étendu que le scribe de cette série semble avoir pris pour la subscription. Une tablette de la série 44 représenterait un peu moins de 300 lignes, si l'on suppose la subscription réduite à un espace modeste[3]. Dans ces conditions, la 6e tablette de la série 44 pouvait mener le texte un peu plus loin que la 7e tablette de la série 41, et la tablette 44, si elle était la 7e de la série, prendrait les événements à peu de distance du point où s'arrête 41. Du moment que la possibilité est donnée par ces considérations matérielles, je crois qu'il faut, pour des raisons de fond, la supposer réalisée. Mais, avant d'exposer ces raisons, donnons le texte de 44 :

1. Cf., sur les conditions dans lesquelles a été rédigée cette tablette, Forrer, p. 33*. *Nawi* veut dire sûrement : *pas encore* (cf. Sommer, dans *Boghazköi-Studien*, 4, p. 17, et 10, p. 5).

2. Au début du § 4. Le dernier mot conservé de la 4e colonne, tout près du bord inférieur, est *dammešḫan*.

3. Sur l'origine de l'espace insolite laissé pour la subscription dans 41, cf. ci-dessus, p. 25. L'espace ordinaire pour la subscription est d'environ 10-12 lignes. Naturellement, il subsiste de ce chef une certaine incertitude dans le calcul.

44.

[Début du § 1 manque.]

et les dieux furent favorables à mon père : la déesse d'Arinna, le dieu de Ḫattušaš, le dieu des armées, Ištar la X. Et il battit l'ennemi .....

le pays de Balḫuišša .....

de nouveau en Kammama il séjourna. Le pays de Kammama, la ville même, il les brûla.

2) Et quand il eut brûlé ces pays ennemis, mon père alla de là à Ištaḫara. De Ištaḫara il alla à Ḫattena. Il monta au mont X. Puis il alla, il brûla la ville X et la ville de Teššitaja. De là il alla à Daḫbiliša, il rebâtit la ville.

Et tandis que mon père était là, les gens du Zidabarḫana apportèrent cette communication : « Si de notre seigneur ..... va, au Zidabarḫana pas ..... en présence de l'ennemi nous ne X pas. » Mon père répondit ainsi : « Si de là ..... je descendrai ..... beaucoup j'envelopperai (?). »

Il partit de là, et alla au Tikukuva, il séjourna à Tikukuva même. De là il séjourna à Ḫarna, il brûla le pays de [Ḫarna?]. De là il monta au mont Tiḫšina, et il brûla le pays de Ḫauri...

De là il séjourna sur le Marašša̋ntijas [= Halys].

Il alla en Darittara, et, comme ce pays était pacifique, il ne le ravagea pas. Et Bidaggariliš ..... leva, et [à la rencontre de mon père?] ..... Après que mon père ..... pas il .....

3) Mon père, de là, continua sa marche. Il monta le mont Illurija, il séjourna à Vašḫaja. Il brûla le Zina ..... De là il séjourna à Gakiušša, il brûla les pays de Gakiušša et de Daruqqa. De là il séjourna à Ḫinarivanda, il brûla les pays de Ḫinarivanda et de Wattallišša. De là il séjourna à Šabidduva, et brûla le pays de Šabidduva.

4) Et quand il eut brûlé ces pays ennemis, mon père alla au pays de Tumanna [= Domanitis][1].

Et de Tumanna il monta le mont Kaššu, il brûla le ... naggara. Et le pays du fleuve Daḫara, il l'avait jadis battu, mais alors ce pays était de nouveau hostile : il alla donc au fleuve Daḫara, et sur le fleuve Daḫara brûla ..... pabinuva.

1. Cette assimilation est de moi, mais je ne la crois pas douteuse. La Domanistis est un canton de la Paphlagonie classique.

Puis il revint à Timmuḫala. Et la ville de Timmuḫala [comptait sur le voisinage[1]?] des gens de Gašgaš : il était donc prêt à la ravager. Mais de nouveau ils eurent peur, ils vinrent à sa rencontre et se prosternèrent à ses pieds : donc il ne les ravagea pas, et il les rangea de nouveau dans le ressort de Ḫatti . . . . . et lui à la ville de Ga . . . . . il alla . . . . .

[Suivant M. Forrer, manquent §§ 5-7.]

8)
la déesse d'Arinna . . . . .
avec troupes et chars . . . . .
. . kili[-Tešup[2]?] . . . . .
toi . . . . .
nulle part . . . . .
de là au pays de Ḫar[ran il alla, il le brûla?]. Du pays de Ḫarran [à Vassuggana] il alla, et le pays de Va[suggana il brûla?]. De Vasuggana [à X il alla?]. Et l'homme d'Aššur, quand [il reçut la nouvelle : « Le Soleil vient? »], alors avec troupes et chars il [se mit en marche d'Aššur?], et à Taïta [il vint pour chasser l'adversaire?], et vers Suttarna [il vint en auxiliaire?..].. Et quand le roi de Karchémiš . . . . . Vasuggana . . . . .[3].

[Selon M. Forrer, manque § 9.]

10) Et tout le temps que mon père . . . . . Arnuvandaš mon frère [il envoya??] . . . . . il alla devant les gens d'Égypte . . . . .
les chars . . . . .
il chargea (?) . . . . .[4].

[Manque ensuite plus d'une colonne entière jusqu'à la subscription :]

[De Šubbiluliuma, le grand roi, le héros], ses exploits.
Pas terminé[5].

1. Pour le sens de *vallieš*, *vallieškizzi*, rapprocher 44, I, l. 48, de 41, I, l. 4.

2. Probablement l'homme qui paraît à la fin du traité de Mattiwaza : Weidner, *Polit. Dokum.*, p. 56-57.

3. Malheureusement, le passage relatif à cette intervention d'Assuruballit est mutilé aussi dans le texte du traité de Mattiwaza : Weidner, *Polit. Dok.*, p. 46-47.

4. C'est la campagne mentionnée dans les prières de Muršil II : Götze, dans *Kleinas. Forsch.*, I, 2, p. 210-211.

5. Cette notice équivaut à : *La suite à la prochaine tablette.* Il y avait donc encore au moins une tablette.

Les événements racontés dans les fragments 41 et 44 appartiennent sans conteste aux six années de campagnes mentionnées dans le texte Bo 2631. Or, le fragment 41 contient deux hivernages, certainement différents, puisqu'ils sont séparés par des opérations militaires [1]. Il correspond donc à trois années au moins. Auparavant, nous l'avons vu, se place une première campagne en Cœlésyrie. Donc :

1re année	1re campagne contre Amqa (43??).
2e, 3e années	Campagnes du roi contre les Gašgaš, tandis que des généraux opèrent en Syrie (41).
4e année	2e campagne contre Amqa, prise de Karchémiš, négociations avec la reine d'Égypte (41).

On sait par ailleurs que le prince, dont le fragment 41 mentionne l'envoi en Égypte, y périt, ce qui provoqua une campagne contre l'Égypte [2]. C'est cette campagne qui est mentionnée dans le fragment 44, pendant que Šubbiluliuma opère en pays gasga, et que son fils Bijaššiliš, le roi de Karchémiš, conquiert le Mitanni. Donc :

5e année	Šubbiluliuma contre les Gašgaš, Bijaššiliš en Mitanni, Arnuvandaš contre l'Égypte (44).

Le texte Bo 2631 nous oblige à admettre ensuite un séjour du roi dans la Syrie centrale, pendant que les Gašgaš reprennent Tumanna, et qu'il envoie contre eux Hutubijanzaš [3]. Donc :

6e année	Šubbiluliuma en Syrie centrale, Hutubijanzas contre les Gašgaš.

M. Forrer a montré que ces événements sont proches de la fin du règne, puisque vingt ans les séparent d'événements de la 15e année de Mursil II : il attribue seulement, à mon avis, trop de précision au chiffre 20, qui, en sa qualité de chiffre rond, peut n'être qu'approximatif [4]. Šubbiluliuma a régné trois ou quatre ans encore après les campagnes de Syrie, et ces années ont dû être occupées par la répression de la révolte d'Išḫupitta et lieux voisins [5]. Mais, des dernières tablettes des Annales, rien n'est parvenu jusqu'à nous.

1. Le mot *geimmantaruvanzi*, dans le fragment 41, I, l. 50, est restitué par M. Forrer mais la restitution ne paraît pas douteuse.

2. Cf. Forrer, *Forsch.*, II, 1, p. 28 et suiv.

3. Cf. les Annales de Muršil II (dans ma traduction, *Revue d'Assyriologie*, 1929, p. 183).

4. Le tableau qu'il présente (*Forsch.*, II, 1, p. 32) doit être rectifié en ce sens, mais surtout rester plus indécis.

5. Cf. le texte Bo 2631 (ci-dessus, n. 5).

NOTE ADDITIONNELLE

Je profite de l'occasion pour donner un document du roi Hattušil, dont l'introduction historique complète admirablement les Annales de Šubbiluliuma. Il n'a été publié, à ma connaissance, qu'en cunéiformes (KBo VI 28 = VAT 13065). Je l'ai transcrit et traduit, encore que le dispositif même du rescrit de Hattušil reste obscur pour moi. Je dois à l'obligeance de M. Delaporte quelques compléments intéressants (Karchémiš, Amurri).

TRADUCTION

Ainsi parle le Tabarnaš Ḫattusil, grand roi, roi de Ḫatti, héros, protégé du dieu solaire d'Arinna, de celui de Nérik et de l'Ištar de Šamuha, fils de Muršil, grand roi, roi de Hatti, héros, petit-fils de Šubbiluliuma, grand roi, roi de Ḫatti, héros, descendant de Ḫattušil, grand roi, roi de Kuššar, que les dieux..... descendant légitime.

Jadis les pays de Ḫatti furent ravagés par l'ennemi. D'un côté vinrent les ennemis gasgéens, ils ravagèrent le pays de Ḫatti et firent de la ville de Nenašša une ville frontière. D'autre part, du côté de Šabliti, vinrent les Arzawiens, qui ravagèrent les districts adjacents de Ḫatti, et, dans le pays de Tuvanuva, firent d'Udaš une ville frontière. Ailleurs vinrent les gens d'Araun[na?], qui ravagèrent tout le pays de Gaššija. Ailleurs vinrent les gens d'Azzi, qui ravagèrent tout le pays d'en haut et firent de Šamuha une ville frontière. Les Isuviens vinrent aussi et ravagèrent la ville de Tegarama. Ailleurs encore vinrent les Armaténiens, qui ravagèrent le pays de Ḫatti et [firent?] de Kizzuvatna et d'An..... [des villes frontières?]. Et la ville même de ..aššaš était brûlée, et les ... étaient échappés.

Mais après que le père de mon père, Šubbiluliuma, grand roi, héros, fut apparu et [se fut assis] sur le trône de la royauté, [il bouta les ennemis?] hors du pays de Ḫatti, et à nouveau il peupla le pays de Ḫatti [dévasté]. Puis il alla ravager les pays..... il s'occupa de Karchémiš..... Karchémiš..... il organisa..... il alla..... il fit de X en Amurri une ville frontière..... et le pays d'Amurri... les pays il fit..... les pays d'Amurri.

Et les pays de Ḫatti..... tous il battit..... ceux-là.....

Et les pays de Ḫatti..... et ce que de captifs..... beaucoup..... et.....

Le pays.....

Et mon père..... reprit..... il alla, Šubbiluliuma..... quand il reprit..... n'était pas, aux pays..... et mon père à.....

[Il semble que l'introduction historique s'arrête ici et que la suite soit le dispositif de la décision de Ḫattušil] :

Au cas où moi..... au père de mon père..... comptant..... quand je vaincrai, et les prisonniers que..... avec les prisonniers je compenserai.

A Hatti le palais est diminué (?)..... quelqu'un vient, fils ou descendant de moi, de Ḫatti devient roi, et à..... il apporte et ne place (?) rien, si....., qu'il le compense.

De la captivité j'affranchis.....

......

Je les affranchis tous, qu'ils soient libres.

[Je n'ose pas donner une traduction d'ensemble de ce passage, qui me paraît être une charte d'affranchissement. Je n'hésite guère à restituer la fin : *dapizagan ara*[*uwah*]*hun, nat arauwes asa*[*ndu*].

Ces paroles du Tabarnaš Ḫattušil, grand roi, et de Puduḫepa, grande reine, reine de la ville du Soleil, d'y contrevenir (??) si quelqu'un commet la faute, que ce soit un grand, ou bien un prince, ou bien un X, ou qui que ce soit de X, et si les gens de X il place en service,

alors, cet homme-là, que le dieu des cieux, la déesse d'Arinna, le dieu de Ḫatti, Šeriš et Ḫurriš [les taureaux divins], le dieu des camps, le dieu de Betijarik, le dieu d'Alep, le dieu de Ziḫzina, le dieu de Šamuha, le dieu de Ḫurma, ..., le dieu de Šariešša, le dieu de Ḫiššašhapa, ..., le dieu de Zitaḫrija, ..., le dieu Inaraš de Garahna, ..., Êa, Damkina, Ištar, le dieu de Ḫattarina, Ninatta, ..., Ishara, ..., Tabala de Ḫatti, Tabala d'Ellaja, Tabala d'Arzija, Sarriš, ...šašša de Šamuha, Aburi d'Abara, ... amhi de Katapa, ...mamma de Dunna, Ḫallari de Ḫubiešna, ..., les dieux et déesses de Ḫatti, contre celui qui attaquera encore ces mots de la table, que tous ces dieux soient partie adverse contre lui, qu'ils le harcèlent en toute terre (?), que pour le dieu du temps il soit le taureau de joug, qu'il soit talonné[1].

E. CAVAIGNAC.

1. Cf. Friedrich, *Mitteil. Vorderas. Äg. Ges.*, 1926, 1, p. 165.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RHÉNANE

O. R. L. — Ces initiales désignent, on le sait, la grande publication des fouilles du *Limes* germanique : *Obergermanisch-Raetische Limes*, à laquelle préside, à peu près seul actuellement, le professeur Fabricius, de Fribourg-en-Brisgau. C'est un véritable *Corpus* de renseignements archéologiques. Commencée en 1894 par une équipe nombreuse, brillante et enthousiaste, elle s'est poursuivie régulièrement jusqu'en 1907 (livraison 43). Deux autres fascicules ont paru entre 1907 et la guerre. Dans la section B — description de chacun des forts du *Limes* — sont actuellement complets les volumes II 2, II 3, III, IV, V 1, VI et VII. M. Fabricius m'avise que la livraison 46 est actuellement imprimée et prête à paraître, qu'il a en grande partie rédigé la section A qui doit présenter les faits généraux et l'histoire, qu'il espère enfin arriver prochainement à achever l'ouvrage. Les fouilles continuent d'ailleurs sous la direction de la Commission de Francfort ; mais elles mettent au jour, surtout dans le sud du Wurtemberg, des forteresses qui semblent antérieures à la constitution du *Limes*. Souhaitons que son énergie permette à M. Fabricius de mettre heureusement le point final à cette œuvre monumentale et précieuse, à laquelle son nom restera justement attaché.

Corpus des briques. — On annonce l'apparition prochaine du fascicule du *Corpus* XIII qui doit donner les marques de briques. O. Bohn y travaillait avec ardeur. Depuis 1927, la publication a été confiée à M. E. Stein, qui, dans le XVIII[e] *Bericht der Röm.-Germ. Kommission* de Francfort, 1929 (paru en 1930), nous en apporte les prémices. Les marques seront classées, pour les pays rhénans, suivant les corps de troupe dont elles émanent. Nous aurons ainsi une histoire de l'armée romaine du Rhin et, en même temps, une chronologie des établissements militaires. G. Wolff évoque précisément dans *Germania*, 1929, p. 113-126, le souvenir des services rendus autrefois, lors de l'exploration du *Limes*, par la découverte des grandes briqueteries militaires de Hanau et de Heddernheim.

M. Stein, dans le *Bericht* cité plus haut, donne, comme appendice à un article sur la défense du Rhin au ve siècle, la liste des marques de briques se rapportant aux corps de troupe énumérés par la *Notitia*. La concordance n'est que médiocre entre le document officiel du Bas-Empire et l'épigraphie. L'auteur y voit une nouvelle preuve de la date tardive attribuée par Bury à la *Notitia*. Les briques sont du IVe siècle. La *Notitia* ne serait que de 527-530... Attendons le fascicule du *Corpus*. Et l'Index !

Inscriptions rhénanes. — C'est un véritable supplément au *Corpus* que donne M. Finke dans le XVIIe *Bericht* de la Commission de Francfort, 1927 (paru en 1929), p. 1-107, 198-231. Il entend par inscriptions rhénanes celles de la Suisse à la Hollande, de la Lorraine au *Limes* germanique et publie toutes celles qui ont été découvertes depuis 1916. On trouve ainsi commodément réunies les inscriptions de Trèves et celles de Cologne, dont nous mentionnerons quelques-unes ci-dessous. L'article comporte lui-même un supplément et un index rédigé sur le modèle de ceux du *Corpus*.

Noces d'argent. — La Commission romano-germanique de Francfort a célébré à la fin de 1927 le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Elle perpétue aujourd'hui le souvenir de cette fête par un beau volume in-4° : *Fünfundzwanzig Jahre Römisch-Germanische Kommission* (IX, 113 p., 20 pl. Berlin, de Gruyter, 1930). Une dizaine de pages d'Eduard Meyer sont consacrées à l'histoire de la Commission et mettent en relief la contribution particulière apportée par ses recherches archéologiques à la connaissance générale de l'histoire ancienne. Les autres articles symbolisent bien l'extension de l'activité de la Commission au delà des limites de l'Allemagne occidentale : Alföldi, *Die Vorherrschaft der Pannonier im Römerreiche und die Reaktion des Hellenentums unter Gallienus ;* Borofka, *Wanderungen eines archaisch-griechischen Motives über Skythien und Baktrien nach Alt-China ;* Bosch-Gimpera, *Beziehungen der iberischen zur griechischen Kunst ;* Rudolf Egger, *Ein Altchristliches Kampfsymbol* — combat du coq et de la tortue qui figure sur des mosaïques et des reliefs ; la tortue, comme le crapaud, représente l'esprit du mal et apparaît à ce titre dans la magie. L'archéologie gallo-romaine sera tout particulièrement intéressée par l'article de Sir George Macdonald : *Die Küstenverteidigung Britanniens gegen das Ende der römischen Herrschaft*, p. 107-113, 10 figures, dont 3 cartes.

Dimanches archéologiques. — Tel devait être, croyons-nous savoir, le titre de l'aimable petit volume que vient de publier

M. K. Schumacher : *Aus Odenwald und Frankenland : Studienfahrten und Sonnentage in alten und neueren Kulturstätten*, Darmstadt, 1929. Le succès en est grand dans l'Allemagne de l'Ouest, puisque j'ai entre les mains la deuxième édition (4e et 5e mille), datée de la même année que la première. Ce sont des promenades archéologiques d'un vétéran de l'archéologie demeuré fort alerte et à qui la retraite a procuré des loisirs. Il gravit les vieux oppida celtiques des rives du Neckar et du Main ; il nous guide le long du *Limes* romain dans les secteurs qu'il a autrefois fouillés, narrant quelques aventures, rappelant l'essentiel des découvertes et surtout brossant de ces larges esquisses qui sont la récréation du spécialiste. Après les vestiges romains, il cherche, sur la rive droite du Rhin, les traces de Siegfried, puis celles des chefs francs, les restes des anciens couvents, des burgs et des petites villes du Moyen-Age. Un chapitre de géographie historique, où la toponymie tient une large place, sert de trait d'union, pour ainsi dire, entre ces différentes périodes. Dans une seconde partie, plus spécialement descriptive et pittoresque, nous retrouvons toujours l'historien à côté du touriste romantique : *Natur und Kultur*. Faisons connaître et comprendre notre pays pour le faire aimer. L'archéologie n'est pas une science morte. Les promenades fantaisistes de l'archéologue retraité à travers l'Odenwald et la Franconie sont un livre d'éducation autant que de science.

La bataille de Trèves (Tacite, *Hist.*, IV, p. 77 et suiv.). — Schumacher avait autrefois étudié sur le terrain, de Bingen à Riol, la marche de Cerialis et singulièrement éclairci le récit de Tacite (*Mainzer Ztsch.*, VI, 1911, p. 15-20). E. Sadée analyse de la même façon la bataille livrée devant Trèves. Il montre que le camp romain, enlevé dès le début par Civilis, était la tête du pont de Trèves ; que l'attaque principale, celle des Bataves, ne put se produire que par le sud ; que les troupes, dont l'apparition détermina la retraite des révoltés, étaient les avant-postes disposés sur les hauteurs de la rive gauche, dispersés d'abord, puis ralliés, et que le camp des Barbares pris, le soir même, par Cerialis, devait se trouver sur la route de Bitburg, Tolbiac, Cologne, non loin de Trèves, aux environs de Sirzenich. Ces précisions complètent parfaitement les indications de Tacite ; elles mettent également bien en lumière le procédé de l'historien antique. Tout ce que dit celui-ci est parfaitement exact ; il était solidement documenté par l'ouvrage de Pline ; mais il se garde bien de tout dire ; il présente les faits en raccourci ; artiste beaucoup plus que stratège, il compose

un tableau de bataille pittoresque, mais peu compréhensible. Nous avons désormais un récit qui ne laisse plus rien à désirer (*Bonner Jahrbücher*, 132, 1927, p. 165-184).

Vieille querelle : *agri decumates.* — *Agri decumates* désigne au moins la partie méridionale du glacis transrhénan de Germanie supérieure, l'angle de territoire entre Rhin et Danube ; mais pourquoi cette dénomination, on l'ignore. On suppose que le terrain conquis avait été attribué à des colons, et surtout aux vétérans des armées de la frontière, moyennant redevance d'une dîme ; on y a relevé, en effet, les traces de bon nombre de petites exploitations agricoles ; les inscriptions mentionnent des *saltus* qui ont pu être exploités ainsi. Mais cette explication *decumates*, soumis à la dîme, n'est qu'une conjecture contre laquelle la critique a beau jeu. Hasselmeyer, dans *Klio*, XIX, p. 250 ; XX, p. 344, et Hertlein, *Ibid.*, XXI, p. 20, et *Germania*, 1925, p. 17, proposent d'autres interprétations, contre lesquelles M. Rau défend, à grand renfort d'arguments philologiques, la traduction traditionnelle (*Germania*, 1928, p. 143-148) ; Hertlein riposte vigoureusement (*Ibid.*, 1929, p. 51-52), sans que le problème en paraisse bien éclairci. Le texte de Tacite (*Germ.*, p. 29) est clair — beaucoup plus clair que la traduction qu'en donne l'édition Budé — mais insuffisamment explicite, et tous les commentaires jusqu'ici s'avèrent impuissants à en tirer ce qui ne s'y trouve pas.

Camps romains. — Les fouilles continuent à l'intérieur des camps romains de Haltern (sur la Lippe — époque d'Auguste) et de Vetera-Xanten, sur le Rhin (époque de Claude-Néron). A Haltern (*Germania*, 1928, p. 70-76), on a mis au jour surtout les substructions de casernes et un grand bâtiment, constitué par des séries de chambres disposées autour d'une cour intérieure rectangulaire, qui semble bien un hôpital militaire. Un bâtiment analogue a précisément été reconnu à Xanten (*Ibid.*, 1929, p. 130 et suiv.). Les palais des légats, les maisons de tribuns, forment au centre du camp de Xanten une véritable ville. L'étude en est importante pour l'histoire de l'architecture antique (*Ibid.*, 1927, p. 17-21 ; 1929, p. 126-132). A noter, dans ce dernier compte-rendu, la trouvaille d'une couronne en bronze provenant d'une statue et ornée de reliefs figurant trois divinités : Cybèle, semble-t-il, Apollon, Mercure, et de deux personnages qui peuvent être des adorateurs. M. Lehner promet l'étude détaillée que mérite cette œuvre d'art.

L'établissement du camp de Windisch et les marques de potiers. — Le camp de *Vindonissa*, en Suisse, a-t-il été établi au moment

de la campagne de Rétie en 15 av. J.-C. ou seulement plus tard, après l'arrêt des offensives en Germanie, sous Tibère, vers 17 ap. J.-C.? La seconde hypothèse est la plus généralement admise et semble confirmée par une dédicace à Tibère trouvée près de la porte est du camp. En étudiant les marques de quelques-uns des 3,000 tessons arrétins trouvés jusqu'ici dans le camp ou à ses abords, O. Bohn croyait pouvoir conclure qu'ils dataient bien d'Auguste et non de Tibère (*Germania*, 1927, p. 2-6). — Non, riposte Oxé ; vous ne considérez que les noms des potiers. Mais l'activité de la plupart de ces artisans ou artistes a été longue. Ceux dont vous trouvez les noms à Windisch ont travaillé depuis la dernière dizaine d'années avant notre ère jusque vers la fin du règne de Tibère. Il faut considérer, outre les noms, la forme des vases et les types de signature. Or, les types de signature trouvés à Windisch sont tardifs (*Germania*, 1928, p. 127-132). Les deux articles sont intéressants, en ce qu'ils montrent la précision à laquelle peut atteindre l'étude de la poterie, mais aussi toute la minutie qu'elle exige.

P. Calvisius Sabinus Pomponius Secundus. — Deux fragments d'inscription trouvés séparément à Windisch et publiés sous deux numéros différents mentionnaient, l'un (*Corp.*, XIII, 5237 = Riese, 29), un personnage par ailleurs inconnu, *Cal]visius Sabinus*, l'autre (*Corp.*, XIII, 5201 = Riese, 28), *Pomponius Secundus*. Drexel (*Germania*, 1929, p. 175-177) montre qu'il faut les réunir et lire le nº 5201 :

Ti.] Claudio [Caesare] Augusto [Germanico]
P. Cal[visio Sabino [Pomponio Sec]undo
leg. Au[g. pr. pr. feci]t legio [XXI...

Ce même nom est à compléter sur *Corp.*, XIII, 5200 = 11515 = Riese, 27, qui doit également dater de l'année 51 et provenir, comme 5201, de l'architrave de la porte du camp de Vindonissa. Le légat supposé, *Calvisius Sabinus*, disparaît, et *Pomponius Secundus* retrouve son nom complet.

Frontin, légat de Germanie inférieure. — Dans les *Bonner Jahrbücher*, 133, 1928, p. 48-50, Ritterling propose de compléter ainsi l'inscription (*Corp.*, XIII, 8624) trouvée à Xanten et dont le début, déjà fort mutilé, est cependant restitué en toute certitude :

[J. O. M., J]unoni [Mine]rvae pro [salute S]exti Jul(i)
[Fro]ntini [leg(ati) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)].

Il s'agit de l'auteur des *Stratagèmes*. On savait que Frontin avait succédé, en Bretagne, à Cerialis, au printemps de 74 ; or, à peu

d'exceptions près, les légats de Bretagne sont les anciens légats de Germanie inférieure. Il est donc extrêmement vraisemblable qu'après son consulat, qui doit se placer au début de 73, Frontin a exercé, pendant la seconde partie de l'année 73 et le début de 74, le commandement en Germanie inférieure et que la dédicace de Xanten date de ce moment. Cet article est sans doute le dernier qu'a écrit Ritterling, mort au début de 1928, peu après la publication de son très important et précieux article *Legio* dans Pauly-Wissowa.

Suleviae. — La solution élégante d'un petit problème épigraphique fait passer une inscription rhénane de la catégorie des *spuriae* à celle des textes authentiques et restitue aux *Suleviae* leur dédicace peut-être la plus ancienne. Il s'agit de *Corp.*, XIII, 2, 2, p. 34*, n. 1328*. Provenant, soit de Xanten, soit des environs de Nimègue, le monument a disparu. L'inscription avait été mal lue. En comparant diverses copies anciennes, Oxé rétablit un texte qui ne justifie plus aucun soupçon : *Matr(ibus) et Sul(eviis) / C. Mettius / Martialis / b(ene)f(iciarius) Leg(ionis) / VI Victr(icis) / v. s. l. m.* (*Germania*, 1927, p. 31-33).

Trèves ville sainte. — Elle l'est encore aujourd'hui ; on y vient en pèlerinage honorer la robe sans couture que la Vierge avait tissée pour son divin fils. Elle devait l'être encore bien plus dans l'Antiquité, puisque tout un quartier, au sud-est de la ville, était occupé par un sanctuaire de 200 mètres sur 200, ceint d'un mur doublé d'un portique, à l'intérieur duquel on a trouvé jusqu'ici une trentaine de petits temples ou de chapelles. C'est la première fois qu'un de ces sanctuaires, fréquents dans les campagnes, se trouve dans une ville. Les fouilles ont commencé en 1924. M. Siegfried Loeschke en a publié en 1928 un premier compte-rendu sommaire avec un plan et une trentaine de planches, destiné surtout à guider les visiteurs (*Die Erforschung des Tempelbezirkes im Altbachtale zu Trier.* Berlin, 1928, in-4°, 46 p., 31 pl.). Les travaux et les trouvailles continuent. Il semble bien que, sous les couches romaines, apparaisse une couche préhistorique. Le sanctuaire serait donc antérieur à la ville. C'est, en tout cas, un sanctuaire proprement indigène — indigène et non pas germanique, comme dit avec légèreté M. Loeschke. Les temples sont du type le plus répandu en Gaule : une cella entourée d'un portique. Les divinités principales paraissent avoir été les Déesses-Mères, honorées peut-être sous les noms d'*Aveta*, de *Ritona* et d'*Icovellauna*, qu'ont fourni des inscriptions — *Icovellauna* seule (Eau-Bonne) était connue.

Au sud et dans le sanctuaire même, le ruisseau de l'Altbach descend de la hauteur de *Heiligkreuz* pour aller se jeter dans la Moselle. Les Bonnes Mères ont, les premières, élu l'emplacement de la future capitale romaine. De l'autre côté de la Moselle, au nord-ouest, Mars-Lenus, dont on a également fouillé le sanctuaire, régnait sur la hauteur de Pallien.

Les dieux du sanctuaire trévire. — Les Déesses-Mères étaient accueillantes aux autres divinités. A côté d'elles était honorée *Epona*, un peu leur parente, dont on a retrouvé, dans une chapelle, un excellent bas-relief. Un des monuments les plus curieux est la statue d'un taureau dont la tête manque malheureusement et entre les pattes de devant duquel est couché un homme, un peu dans la position des dieux fluviaux gréco-romains, avec cette différence que les bras sont repliés et comme liés derrière le dos. M. Loeschke pense, et il a raison sans doute, à *Tarvos Trigaranos;* mais sa théologie des Trois Grues paraît un peu aventureuse. Un piédestal semble bien avoir supporté une colonne au Jupiter cavalier, colonne dont on a retrouvé quelques fragments. Une inscription trouvée près des fouilles nomme *Mars Intarabos;* un autel, décoré d'une tête de bélier et de têtes humaines à chaque angle, portait, outre un glaive et une torche, une dédicace au dieu *Vertumno sive Pisinto*, par ailleurs inconnu. On a également un assez beau relief d'*Apollon Grannus* et une dédicace à Mercure *peregrinorum.* Un mithréum a fourni un relief original de Mithra naissant du rocher au milieu du cercle du zodiaque. Le style, excellent, rappelle, nous semble-t-il, celui de certains morceaux du monument d'Igel. A l'intérieur du sanctuaire ont été reconnus les restes d'un théâtre. Tous ces monuments du vieux culte paraissent avoir été détruits avant la fin de l'ère romaine, entre 330 et 340. La plupart avaient d'ailleurs été reconstruits après 70.

Le Moyen-Age à l'appui de l'antique. — Dans la *Trierer Zeitschrift*, 1928, p. 1-5, M. G. Kentenich étudie un certain nombre de *Feldporte* (portes des champs), arcs qui ne datent que du Moyen-Age et qui s'élevaient sur les routes à une certaine distance de la ville. Un texte des *Gesta Trevirorum* (Muller-Wyttenbach, I, p. 11) indique qu'au XI[e] siècle on lisait sur l'un d'eux l'inscription : *Hucusque jura Trevirorum.* Ces arcs limitaient l'extension de la juridiction municipale. Marquer cette limite par un arc représente, pense l'auteur, une idée antique et il rappelle la théorie de Frotingham sur les arcs romains, non pas arcs triomphants, mais arcs municipaux (*Rev. arch.*, 1905, II, p. 155-174, et *Amer. Journ. of*

Arch., XIX, 1915, p. 155-174). A Trèves, conclut-il, tous les chemins ramènent à Rome.

Quelques découvertes à Trèves. — Une note d'épigraphie de M. Keune, dans la *Trierer Zeitschrift*, I (1926), p. 157, mentionne sur la rive gauche de la Moselle, sur les premières pentes des collines qui bordent la rivière, les murs de soutènement d'amples terrasses. On est là dans le domaine de ce temple de Mars-Lenus, récemment découvert et sur lequel nous manquons encore de précisions. Certains indices autorisaient l'espoir de retrouver dans ce voisinage le théâtre de Trèves. On ne connaît, en effet, que l'amphithéâtre situé de l'autre côté de la ville. Les fouilles, du reste, doivent continuer.

Une inscription honorifique, provenant probablement de la base d'une des statues qui pouvaient orner le théâtre, permet, en outre, de supposer à Trèves une reproduction de l'autel de Rome et d'Auguste de Lyon. On sait, en effet, que plusieurs villes avaient tenu à avoir, comme Lyon, leur autel de Rome et d'Auguste : Metz, *Corp.*, XIII, 4323, cf. 11353 ; Saint-Quentin, 3528 ; Nimègue, 8727 ; Rennes, 3148-3151. Voici le document trévire récemment découvert :

Se]c(*undio*?) Prisc[o
f]lamini
s]acerd(*oti*) Rom(*ae*) et
A]ug(*usti*) mag(*istro*) q(*uaestori*) c(*ivitatis*) T(*reverorum*)
pr]aef(*ecto*) coh. I Aresac(*um*).

Enceinte sacrée à Cologne. — La cathédrale de Cologne occupe l'angle nord-est de l'ancienne enceinte romaine. Elle s'élève sur une éminence qui domine le terrain parfaitement plat de la ville. Cette éminence est artificielle ; elle a été formée par l'accumulation des débris de constructions dont la couche supérieure remonte au haut Moyen-Age. En rapprochant des trouvailles anciennes les données de fouilles récentes autour de la cathédrale, M. F. Fremersdorf distingue, autour de l'emplacement de la basilique chrétienne, une enceinte sacrée qui devait être analogue à celle de Trèves. Ainsi s'explique la présence, dans cette région, de dix dédicaces à sept matrones différentes, deux à la déesse *Lucretia*, une aux Suleviae, cinq à Diane, deux à la Fortune, une à Épone, trois à Mercure, etc. D'autres monuments religieux, presque également nombreux, ont été rencontrés le long du mur nord de la ville romaine. C'était évidemment la partie sainte de la ville qui, d'ailleurs, possédait encore d'autres temples. L'exemple

de Cologne, venant s'ajouter à celui de Trèves, nous montre qu'il va falloir désormais, dans nos villes gallo-romaines, faire très large la part des dieux, particulièrement celle des divinités indigènes (*Bonner Jahrb.*, 133, 1928, p. 213-223).

Sanctuaires rustiques. — Dans les campagnes se multiplient les découvertes de petites enceintes sacrées contenant les substructions de petits temples et fournissant le plus souvent des dédicaces à des *Matres*, à des déesses de sources ou à de modestes divinités locales. Le type en est fourni par le sanctuaire de Pesch, que nous avons signalé autrefois (*R. É. A.*, 1923, p. 63-64). Tel est un petit temple trouvé près de Mayen (*Germania*, 1927, p. 81) ; tel est celui de la déesse *Caiva* au lieu dit *Judenfriedhof*, près de Gerolstein-Pelm (région de Trèves) (*Germania*, 1927, p. 84 ; 1928, p. 163 ; *Trierer Ztsch.*, I, 1926, p. 149-156). Celui de Brachtendorf (Cercle de Kochem, *Germania*, 1928, p. 193), qui contenait, entre autres bâtiments, trois temples à portique et un autre à double cella, n'a pas livré d'inscriptions. Mais, près de Cologne, c'est d'un sanctuaire que provient une série de dédicaces aux *Matronae Audrinehae* jusqu'ici inconnues, une dédicace aux Nymphes, un autel dédié à Diane et les tambours d'une colonne de Jupiter (*Bonn. Jahrb.*, 132, 1927, p. 185-192). Les déesses d'une source, près du temple de Mars et d'Ancamna, aux portes de Trèves, portaient le nom de *Xulsigiae* (*Trierer Jahresberichte*, XIII, 1923, pl. IX). Tout particulièrement intéressant est le petit sanctuaire du Klosterwald de Bierbach, près de Sarrebrück-Saint-Ingbert, avec son enceinte et une demi-douzaine de bâtiments, les restes d'une colonne de Jupiter, des fragments de statues de Déesses-Mères, une inscription ex-voto à Mercure, un torse de ce dieu et une tête probablement de sa compagne Rosmerta (*Germania*, 1928, p. 121-127 et plan). Tous ces cultes locaux paraissent être demeurés très florissants jusqu'au dernier quart du IVe siècle.

Noël païen. — *Germania* reproduit (1928, p. 59-69) un admirable article d'Ernst Maas : *Heilige Nacht*, publié en 1910 dans un périodique peu connu. C'est un ample commentaire du passage déjà souvent discuté et mal interprété de Bède (*de mensibus Anglorum. De temp. rat.*, XV) : *et ipsam noctem, nunc nobis sacrosanctam, tunc gentili vocabulo* Modranicht, *id est* Matrum noctem *appellabant ob causam, ut suspicamur, ceremoniarum quas in ea pervigiles agebant.* Il s'agit de la nuit du 24 au 25 décembre, notre nuit de Noël. Le texte doit être pris à la lettre : on célébrait, cette nuit-là, la fête des Déesses-Mères, les *Matres* connues des Germains

comme des Celtes, des Romains, des Grecs et, en général, de tous les peuples indo-européens.

Chez les Romains, ces déesses de la Terre étaient devenues les Parques, génies de la naissance et de la mort — d'où l'identification, qui n'est pas rare sur les monuments gallo-romains, des Matrones et des Parques. Dans le midi de la Gaule, les trois *Matrae* sont devenues les *Trois Maries*. Ailleurs, et notamment sur le Rhin, à Worms, par exemple, des groupes de trois saintes conservent leur souvenir.

Les fêtes de la Nuit sainte des Mères comportent peut-être des danses et en tout cas un réveillon, où la place est réservée pour les Mères et pour les morts. Documents et monuments antiques, textes du Moyen-Age, folklore, sont également utilisés par Maas pour mettre en lumière le caractère de la fête et en identifier les survivances. L'article mériterait d'être traduit pour la *Revue d'histoire des religions*.

Deus Mercurius peregrinorum. — Ce Mercure avait sa statue et son autel dans le sanctuaire de Trèves. Il ne s'agit pas d'une divinité particulièrement indigène. Les *peregrini*, montre très doctement M. Keune, ne sont autres que les *mercatores peregrini* fort probablement groupés en collège (*Germania*, 1928, p. 140-107). On se rappellera l'inscription du Beuvray (*Corp.*, XIII, 2803) : M[ercurio] S[...] NEG... OM..., restituée par Héron de Villefosse : *M*[*ercurio*] *s*[*acrum*] *Neg*[*otiatori Seg*]*om* [*arus*..., qui doit peut-être devenir : *M*[*ercurio*] *Neg*[*otiator*]*om*.

Mercure et Mithra. — Leurs bons rapports sont connus. Ils ont même été, dans une certaine mesure, identifiés, témoin une dédicace inscrite sur la base d'une statue de Mercure tenant l'enfant Bacchus, trouvée dans le second des Mithrea de Stockstadt (Wurtemberg) : *D*(*eo*) *i*(*nvicto*) *M*(*ithrae*) *Mercurio*, *Q. P... Gemellus v. s. l. l. m.* — Ce nouveau mithréum de Stockstadt, le plus ancien des deux, paraît remonter au milieu du IIe siècle et avoir été ruiné dès le début du IIIe (*Germania*, 1928, p. 46-56).

Liber et Hercule ; Mithra à Cologne. — Parmi une série d'inscriptions nouvellement découvertes à Cologne figure une dédicace associant Liber Pater et Hercule. Cette association est nouvelle en pays rhénan. En Italie, Liber apparaît avec Silvain et Hercule comme protecteur du *fundus*. En Afrique, Liber et Hercule, représentant sans doute des divinités puniques ou berbères, se trouvaient associés comme grandes divinités de Leptis Magna,

la patrie de Septime-Sévère (Fremersdorf, *Germania*, 1929, p. 132-138, et Finke, *XVII Bericht*, p. 210). Parmi ces inscriptions se trouve l'épitaphe d'un cocher de cirque : *Have Cimber es(sedarius)... Vale.* — On n'a pas encore retrouvé le cirque qui existait certainement à Cologne, pas plus d'ailleurs que celui de Trèves. Ce cocher devait appartenir à la confrérie mithriaque, si toutefois un graffite *corx* qui se lit dans l'angle supérieur de l'inscription doit être interprété *cor(a)x*, corbeau, le grade inférieur de la hiérarchie. On vient précisément de retrouver les traces d'un mithréum à Cologne (*Germania*, 1929, p. 55-59) et l'une des inscriptions nouvellement publiées est une dédicace à Mithra.

Neptune asservi. — Une inscription bavaroise de Günzburg : *Neptu(no) sacr(um) molin(arii)*, a été étudiée autrefois par Domaszewski (*Westd. Korrespb.*, 1896, p. 233 = *Abhand. zur röm. Rel.*, p. 16 = *Corp.*, III, 5866). Une nouvelle inscription de la même localité, publiée par Drexel d'après Reinecke (*Germ.*, 1930, p. 39-40), permet de supposer que ce Neptune, qu'on s'étonne de trouver à Günzburg, n'est autre que la divinité, *sive mas sive femina*, du petit affluent du Danube, le ou la Günz. Il s'agit d'une dédicace : *Gontiae sacr. C. Julius Faventianus (centurio) leg. I. Ital.* Le cours d'eau a valu son nom à la localité (*Guntia*, *Itin. Anton.*, et *Not.*, *transitus Contiensis*, *Panégyr.*). Le dieu de la mer a été identifié au génie de la modeste rivière ; les meuniers le remercient de faire tourner leurs roues.

La Victoire d'Augst. — Les débris en proviennent du forum de l'ancienne *Augusta Rauracorum ;* ils se sont raccordés avec un morceau trouvé autrefois dans le *castellum* tardif de Kaiser-Augst. Le pilier ainsi formé pouvait faire partie d'un portique, à moins qu'il ne fût le pied-droit de l'entrée du forum. Il est orné d'une belle Victoire grandeur nature, venant se poser sur un globe et soutenant au-dessus de sa tête, de ses deux bras nus, une sorte de bouclier rond orné, en son centre, du médaillon d'un personnage féminin. M. Felix Staehelin, qui publie cette nouvelle sculpture (*Indic. antiq. suisses*, 1930, p. 1), étudie le motif depuis l'époque hellénistique jusqu'à l'ère byzantine. On n'en connaissait jusqu'ici en Gaule d'autres exemples que de petits bronzes, à Avignon, à Windisch, en Suisse, à Rottweil (Bade). D'après les coiffures, la Victoire d'Augst peut être datée du début de l'ère flavienne. Quelle victoire peut-elle commémorer? N'en doutons pas, pense M. Staehelin, il s'agit de l'avance au delà du Rhin, commencée en 74, comme

l'indiquait une inscription d'Offenburg et qui dut partir non seulement de Strasbourg vers l'est, mais aussi d'*Augusta Rauracorum* vers le nord-est. C'était la reprise du plan offensif d'Auguste. Excellemment publié par un maître, ce monument n'est pas moins important pour l'histoire du *Limes* que pour l'histoire de l'art gréco-romain.

Un ménage gallo-romain. — Nous ne pouvons manquer de signaler la trouvaille à la Weisenau, le cimetière romain de Mayence, d'une véritable œuvre d'art, la stèle funéraire d'un couple mayençais du milieu du Ier siècle de notre ère. L'homme, assis, vêtu à la gauloise, rappelle d'assez près le marinier Blussus de la stèle bien connue ; mais la comparaison fait ressortir la qualité artistique très supérieure de la nouvelle image. La figure de la femme, surtout, atteint une véritable beauté. Debout à côté de son mari, elle porte, à la mode romaine, une longue tunique recouverte d'un manteau dont les plis lourds et drapés avec une sévérité toute classique ont un relief assez rare dans la sculpture gallo-romaine. Ce monument se place à côté des meilleures figures de la colonne de Mayence sur lesquelles il l'emporte par la justesse des proportions et l'expression des physionomies. Neeb en a publié immédiatement une bonne description, avec une planche, dans la *Mainzer Zeitschrift*, 1927, p. 41-44 ; Behrens (*Ibid.*, p. 51-55) étudie les bijoux figurés sur la stèle et qui, à défaut d'une inscription, permettent une datation assez précise.

Monuments funéraires du Rhin et du Danube. — J'ai déjà signalé la seconde édition en livraisons accompagnées d'un texte de l'album illustré *Germania romana*. Le troisième fascicule est consacré à la sculpture funéraire. Il marque un sérieux développement de la première édition, puisqu'aux monuments rhénans il ajoute ceux de l'Autriche romaine. La comparaison des uns et des autres est intéressante. Le style de l'armée du Danube est vraiment tout autre que celui de l'armée du Rhin ; il tient de beaucoup plus près à celui de l'Italie, indique F. Koepp, à qui est due la rédaction du texte. Les quelques spécimens, provenant exclusivement des musées autrichiens, font vivement désirer la publication, sous une forme commode et abordable, des œuvres du même genre que doivent abriter les musées tchéco-slovaques et yougo-slaves, voire bulgares et roumains. Nous connaissons bien la sculpture romaine et, grâce à Espérandieu, celle de la Gaule romaine. Mais l'art des provinces latines, y compris l'Italie, nous échappe. La

connaissance en conduirait peut-être à des idées plus nettes que celles qu'exprime Mme Strong sur un monument tel que celui d'Adam-Klissi.

Germania Romana. — Le quatrième fascicule, consacré à l'imagerie religieuse, a paru en 1928 avec une introduction et, à propos de chaque monument, une brève explication et la bibliographie par M. Koepp. A de rares exceptions près et malgré le choix des meilleures sculptures, la beauté demeure rare sur les rives du Rhin. Aussi M. Koepp se préoccupe-t-il surtout de la signification religieuse de ces monuments. La religion de la *Germania Romana* ressemble singulièrement à celle de la *Gallia Romana*. C'est pourquoi l'album de documents publié par la Commission de Francfort nous sera extrêmement utile (Büchners Verlag, Bamberg).

Sculpture gallo-romaine et sculpture rhénane. — Il est rare qu'un historien de l'art antique daigne jeter un coup d'œil sur les œuvres provinciales. C'est là l'originalité de l'article très bref que M. Franz Winter consacre, dans les *Bonner Jahrbücher*, 131 (1926), p. 1-9, au style (*Stilzusammenhänge*) des sculptures gallo-romaines et rhénanes. Il élimine la plupart des stèles de militaires qui lui paraissent l'œuvre de simples tailleurs de pierre plutôt que d'artistes. Quelques-unes cependant et les sculptures civiles, depuis la stèle de Blussus jusqu'aux bas-reliefs de Neumagen et d'Igel, sont des œuvres d'art qui dérivent de celles de la Narbonnaise, lesquelles représentent le style « italo-hellénistique » de l'Italie à la fin de la République et au début de l'Empire. La signification de ces œuvres gallo-romaines est donc de représenter une survivance de l'art républicain en face du « classicisme » impérial. Cet art a survécu sur le Rhin et la Moselle, parce qu'il s'y est trouvé inspiré par la vie et soutenu par la prospérité de la région.

Navigation rhénane. — Le musée de Mayence continue la publication de ses petits Guides illustrés à travers ses diverses sections : *Kulturgeschichtliche Wegweiser*. Le nº 12, par Joh. Ledroit, est intitulé : *Die römische Schiffahrt im Stromgebiet des Rheines* (Mayence, Wilckens, 1930, in-16, 38 p., 15 figures). Voici l'indication de ses chapitres : *Classis Augusta Germanica. Classis Germanica Pia Fidelis*. Représentations figurées. Inscriptions. L'organisation de la flotte militaire. La flotte commerciale. Les équipages. Les ports. L'histoire de la flotte militaire. Le commerce dans le bassin rhénan. C'est, on le voit, fort complet. L'exposé est net et précis ; les illustrations fort bien choisies. — Le nº 11 traite du

paléolithique : *Kultur der älteren Steinzeit in Mitteleuropa*, par Lothar F. Zotz (*Ibid.*, 1929, 40 p., 29 fig.).

Le mille, mesure grecque. — Ce n'est pas un paradoxe, mais la conclusion inéluctable d'un bel article de métrologie de A. Oxé (*Bonn. Jahrb.*, 131, 1926, p. 213-244). La mesure des distances au pas est une habitude militaire tardive ; elle ne date que d'Alexandre le Grand et n'a dû pénétrer en Italie qu'avec Pyrrhus. Le *passus*, ce n'est pas primitivement le double pas ; c'est la mesure des deux bras tendus, comme l'indique l'étymologie (*pando*) et le rappelle un texte d'Isidore puisé à bonne source (*Metrol. script.*, II, 138, 2 : *passus etiam dicitur quantum ambobus brachiis extensis inter longissimos digitos est*). C'est l'équivalent de l'ὀργυιά grecque (1 m. 485). La plus ancienne des voies romaines, la *Via Appia*, était mesurée en milles divisés eux-mêmes en dix stades de 148 m. 5, c'est-à-dire en centaines d'ὀργυιά. Plus tard, sur les routes du monde romain, le mille ne se trouva plus divisé qu'en huit stades de 185 mètres. C'était là encore une mesure grecque. Tout l'ensemble du système est grec. En quoi cette excellente dissertation intéresse-t-elle l'archéologie rhénane? M. Oxé pense que l'on doit retrouver sur les routes romaines du Rhin, outre les milliaires, les *tabellarii* qui marquaient les stades.

Arpentage romain[1]. — Le tracé des voies romaines, aussi bien à l'intérieur des villes qu'à travers les campagnes, pose un problème délicat. En Gaule, notamment, le tracé des grandes voies dut aller de pair avec l'établissement du cens et servir d'axe à l'arpentage du pays ; c'est en partie, au moins, à ce rôle que l'on attribue parfois leur allure si souvent rectiligne. Mais dans quelle mesure la géométrie l'emporta-t-elle sur le tracé que le terrain, les agglomérations et les anciennes routes, imposaient aux ingénieurs?

En Afrique, nous trouvons autour de Carthage et dans le sud tunisien les traces certaines d'un arpentage parfaitement géométrique qui détermina en même temps les limites des propriétés et le tracé des voies. Le *limes* y est effectivement à la fois la limite et le chemin. Les faits sont bien connus. Mais en Gaule des conditions plus compliquées s'imposaient à l'arpentage. Depuis le temps qu'on y étudie les voies romaines, on n'a jamais pu apercevoir

1. Carl Hauptmann, *Der Stumpfe Turm bei Beuel und der Gymnasial Unterricht*. S. l. n. d., et *Die römische Vermessung von Freiburg (Schweiz)*, Separat-Abdruck aus den *Freiburger Geschichtsblattern*, XXIX, p. 214-227. Freiburg, 1927, chez l'auteur, 7, Kronprinzessinstrasse, Bonn. — Cf. *R. É. A.*, 1923, p. 6-7.

une trace tant soit peu nette d'une prédominance de la géométrie. Nous avons déjà eu l'occasion de dire pourquoi les prétendues constatations de M. Hauptmann ne nous paraissent pas convaincantes. Ses points géodésiques, *Stumpfer Turm* ou autres, ne sont pas romains et la complication de ses calculs de triangulation nous semble bien étrangère à la science des arpenteurs romains. Partout où on l'a reconnu, l'arpentage romain apparaît infiniment plus simple, plus compréhensible, en un mot plus réel.

Nous apprenons, par les présentes brochures, que, depuis ses découvertes à Bonn et en pays rhénan, M. Hauptmann a opéré avec succès à Bruges, dont on ne connaît guère le passé romain, et à Fribourg en Suisse, dont l'existence à l'époque romaine est douteuse. Les voies conformes à son système géométrique qu'il trouve autour de Fribourg ne me sont pas connues. Je note dans la *Carte archéologique du pays de Vaud* que M. Viollier les ignore également. Surtout, je ne trouve pas dans l'article de M. Hauptmann les faits qui me prouveraient qu'il s'agit bien de voies romaines. Ce sont des réalités que je demande à une étude d'archéologie.

Les principes de l'auteur sont autres. « On cherche en vain, nous dit-il, bien des camps romains ; ils ont disparu parce que le Moyen-Age les a utilisés. Mais l'arpentage nous les fait aussitôt reconnaître. » Comme saint Thomas, l'archéologue demande non seulement à voir, mais à toucher. Il ne croit pas à une découverte opérée par la géométrie. Certes, les ingénieurs romains étaient géomètres ; ils purent, dans une certaine mesure et dans certaines circonstances, avoir partie liée avec les arpenteurs. Mais c'était à la réalité qu'ils appliquaient leur géométrie. Que M. Hauptmann applique ses triangles à une bonne carte archéologique et non sur du papier blanc ou bleu. Nous pourrons alors en discuter.

La genèse d'une villa rustique. — La villa de Mayen (vingt kilomètres sud-ouest d'Andernach) ressemble à beaucoup d'autres. Mais la nouveauté vient de ce que le fouilleur, M. Oelmann, a pu distinguer dans ses ruines les périodes de construction successives (*Bonner Jahrbücher*, 133, 1928, p. 51-140, pl. I-XIII). Il en compte huit qui conduisent, par un progrès continu et d'une admirable logique, de la hutte celtique, dont les traces se rencontrent dans la couche profonde, au parfait développement de la villa rustique romaine. L'évolution des bâtiments est si remarquable que l'on est tenté, à première lecture, de se demander si la théorie ne l'a

pas emporté sur l'observation. Mais les constatations de l'archéologue sont confirmées par l'architecte H. Mylius, qui a refait les relevés et présente les reconstructions possibles (*Ibid.*, p. 141 et 152). Nous constatons donc comment, de la fin de l'ère celtique jusqu'à celle de l'Empire romain, une petite exploitation rurale s'est transformée peu à peu, par des améliorations et des agrandissements successifs et par l'adjonction de bâtiments annexes. L'article renouvelle entièrement l'histoire de l'habitation rustique gallo-romaine et même, en partie, celle de l'habitation romaine. L'auteur y montre un esprit très original qui prend plaisir à rompre en visière aux théories courantes. Sans convaincre toujours, il est toujours extrêmement documenté et intéressant. On notera ses conclusions, comparant le domaine romain au tchiflik turc, et ses remarques, fondées sur les faits archéologiques observés directement, touchant la rupture profonde apportée à l'exploitation du sol par les invasions barbares. C'est une utile réaction contre les théories de Dopsch. L'étude mériterait d'être traduite ou du moins résumée avec figures à l'appui.

Casque de La Tène trouvé dans le Rhin. — M. Kessler publie (*Germania*, 1928, p. 161) un casque gaulois trouvé récemment en amont de Mayence. La forme en est nouvelle, sans apex, plus ovale et moins sphérique que celle des exemplaires connus. Les attaches de la jugulaire sont bien conservées. Une torsade orne le bord. La notice apporte d'intéressants détails sur la technique de fabrication (cf. *Mainzer Ztsch.*, XXIII, 1928, p. 72-73).

Radix Britannica. — Une inscription sur le couvercle d'une boîte de plomb trouvée récemment à Haltern portait : EX RADICE BRITANNICA (*Germania*, 1928, p. 75). L'usage de cette plante est connu par Pline (25, 20) comme remède contre une maladie qu'on peut identifier avec le scorbut et dont souffrait la garnison de certains forts de la frontière romaine. Drexel (*Ibid.*, p. 172-173) identifie cette herbe salutaire avec le *Rumex obtusifolius* ou *domesticus*. Les Frisons, raconte Pline, l'auraient fait connaître aux Romains, ce qui n'explique pas d'ailleurs l'épithète de « britannique ».

La question du fer à cheval. — L'Antiquité a-t-elle connu la ferrure des chevaux? On en discute toujours. Les faits essentiels sont bien présentés et discutés dans un article de Fr. Winkelmann (*Germania*, 1928, p. 135-143). La conclusion est résolument négative. Le fer à cheval n'apparaît qu'au début du xe siècle, à By-

zance. L'auteur se rencontre donc avec le commandant Lefebvre des Noëttes, dont il ne semble pas connaître les travaux (*La force motrice animale à travers les âges*. Berger-Levrault, 1924).

Pila muralia ou Cervi. — Il s'agit de pièces de bois, longues de 1m50 ou 2 mètres, appointées aux deux bouts et munies d'une gorge vers leur milieu. On en a trouvé des centaines au fond des fossés lors des fouilles des camps de la vallée de la Lippe, à Oberadern et à Haltern. C'est Kropatschek qui, en 1908, les avait baptisées *pila muralia* (*Jahrb. d. Inst.*, 1908, p. 79 et suiv.). Kropatschek ne s'était sans doute jamais exercé au jet du javelot. M. Conrads montre aisément que ces pièces de bois, dont le centre de gravité est en leur milieu, ne peuvent être des armes de jet, même pour une machine. C'étaient, explique-t-il, des défenses accessoires destinées à être fixées à la base de l'*agger*, l'une des pointes enfoncée dans l'*agger*, l'autre dirigée vers le fossé. La gorge médiane servait à les fixer solidement dans le gabionnage. L'explication est des plus vraisemblables et se trouve confirmée par les données des fouilles qui ont constamment retrouvé ces objets sous les restes des palissades, la pointe vers le fond du fossé. Je planterais, pour mon compte, ces défenses accessoires, non à la base du vallum, comme le fait M. Conrads dans les dessins dont il accompagne son explication, mais vers le sommet de l'*agger*, au pied de la palissade qui le surmontait, et je les appellerais *cervi*, me souvenant du texte de César, VII, 72, 4 : *grandibus cervis eminentibus ad commissuras pluteorum atque aggeris, qui ascensum hostium tardarent.*

Services de vaisselle antiques. — Comme la nôtre, la vaisselle antique se groupait en services qui présentaient une même décoration. Le fait avait été remarqué à propos du trésor de Hildesheim. Un papyrus en avait naguère apporté la preuve à M. Drexel (*Röm. Mitteil.*, 1921-1922, p. 34 et suiv.). La vaisselle de terre de plusieurs tombes rhénanes montre cette même répartition en services. Chacun se compose de plats (*catini*), d'assiettes (*catilli*), de grandes tasses (*paropsides*) et de petites tasses (*acetabula*), au nombre le plus souvent de quatre. Sur les noms de ces vases, voir Oxé, *Bonn. Jahrb.*, 130, 1925, p. 80 et suiv. ; sur leur distribution en services, Drexel, *Germania*, 1927, p. 51-53.

A propos de l'histoire de la vaisselle antique en bronze, en verre ou en terre, nous signalerons, dans la *Trierer Zeitschrift*, III, 1928, p. 69-81, pl. I-VII, un remarquable exposé de Siegfried Loeschke. Le classement et l'étude de la vaisselle du musée de Trèves vaut

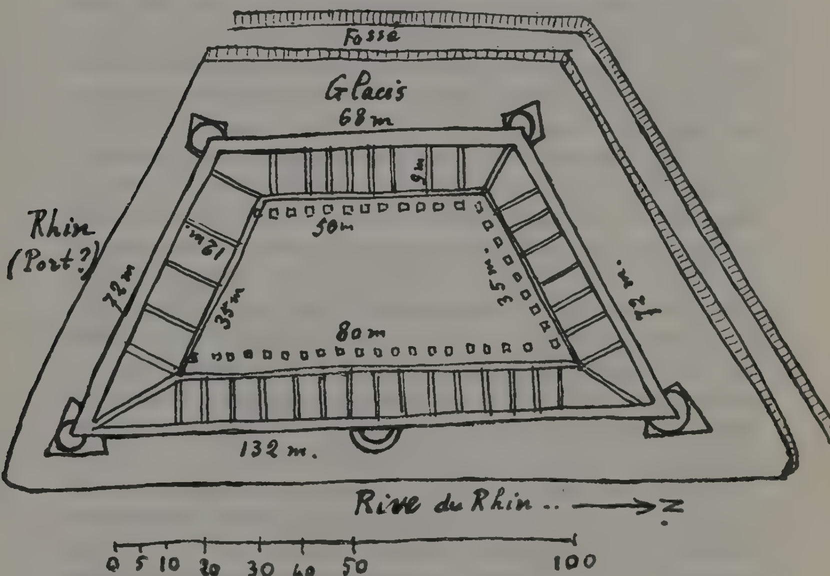
pour la poterie gallo-romaine en général. Un petit catalogue établi sur les mêmes principes que cet article, aussi bien illustré et un peu plus développé, rendrait service même aux spécialistes.

Doubles signatures sur les vases de terre sigillée. — Le fait se rencontre assez fréquemment : dans ce cas la signature extérieure est celle de l'artiste qui a fait le modèle et dont le nom figure sur le moule ; la signature intérieure est celle de l'artisan qui a fait le vase. Ce sont, la plupart du temps — mais non pas toujours — les mêmes. Les signatures extérieures peuvent donc servir à reconstituer les ateliers ; elles autorisent à grouper les noms différents qui peuvent figurer à l'intérieur de vases portant extérieurement la même marque (*Germania*, 1928, p. 109-111 ; 1929, p. 47-49 et 49-50).

Un tesson d'Argonne à Francfort. — C'est un infiniment petit, mais qui a son importance. Il s'agit d'un fragment de cette poterie décorée d'impressions à la molette qui manifeste, surtout en Argonne, la renaissance, à la fin du IIIe et au cours du IVe siècle, d'une vieille technique et de motifs de décoration indigènes. A ce moment, le *Limes* est perdu pour les Romains. Comment se fait-il que leur poterie y pénètre encore (*Germania*, 1927, p. 15-17)? L'article suivant apporte peut-être quelque indication sur ce point.

Fouilles à Alzey. — Le fortin du Bas-Empire d'Alzey, au sud-ouest de Mayence, est étudié depuis longtemps. Il a pris la place d'une agglomération civile plus ancienne, dont les restes ont servi à sa construction (cf. *Rev. arch.*, 1929, II, p. 336-337). Mais de quelle époque date cette substitution? On penchait jusqu'ici à attribuer la fortification à Constantin. Les dernières fouilles de M. Unverzagt tendent, au contraire, à prolonger l'existence du *vicus Altiaiensium* jusqu'au milieu du IVe siècle et à ne dater la construction de la forteresse que des années 360-370. Cette supposition s'appuie sur l'examen des couches de terrain et des fragments de céramique qu'elles contiennent. Les conséquences en sont importantes. Les autres *castella* du *Limes*, analogues à celui d'Alzey : Kreuznach, Boppard, Horbourg (près de Colmar), Kaiseraugst (près de Bâle), ne dateraient également que de la seconde moitié du IVe siècle. Toute cette mise en défense serait l'œuvre de Valentinien et non de Constantin. On pourrait donc distinguer, ce qui était impossible jusqu'ici, entre la construction des murs et des tours du début et de la fin du IVe siècle. Si l'hypothèse se confirme, il y a là les éléments d'un progrès considérable (*Germania*, 1929, p. 177-187).

Altrip et Montagny-Chancy. — On connaît les textes de Symmaque (*Or.*, 2, 2) et d'Ammien (28, 2, 2-4) mentionnant les travaux de Valentinien, en 368, sur la rive du Rhin, à l'embouchure du Neckar. Reportée aujourd'hui en aval de Mannheim-Ludwigshafen, cette embouchure se trouvait autrefois en amont, en face du village de Altrip, à l'endroit où ont été aménagés, vers 1860, les ports de Rheinau. A cette date, les travaux modernes sur la rive droite s'étaient heurtés à des murs considérables de



Le castellum d'Altrip
(d'après les fouilles et le plan de G. Bersu).

basse époque romaine qui devaient représenter la tête de pont de la place d'armes et du port militaire créé par Valentinien à *Alta Ripa.* Des fouilles sur la rive gauche viennent de repérer les fondations profondes d'un fortin de type très particulier qui appartenait certainement au même ensemble et dont la construction peut être attribuée à Valentinien. Bordé à l'est par le Rhin et, au sud, par un bassin artificiel creusé dans la rive du fleuve, il dessine un trapèze dont les bases ont 132 et 68 mètres et les côtés obliques 72 mètres. Une tour garnissait chacun des angles et le milieu du grand côté. Des murs perpendiculaires au rempart forment à l'in-

térieur du fort de grandes chambrées où devait loger la garnison (*milites Martenses* de la *Notitia*) et qui ouvraient sur une cour dallée, bordée de portiques. M. Bersu, qui a dirigé les fouilles, en publie dans le *Pfälzisches Museum*, 1928, un compte-rendu sommaire accompagné d'un plan que nous reproduisons ici (en y ajoutant, par conjecture, l'orientation), car le *Pfälzisches Museum* ne se trouve pas à portée de tous les archéologues.

Simultanément, M. L. Blondel, de Genève, publiait, dans *Genava*, VII, 1929, p. 138-166, un fortin de même forme, élevé sur la rive du Rhône à Montagny-Chancy, à l'emplacement d'une ancienne villa, en utilisant quelques restes d'un *castrum* plus ancien. C'est également à Valentinien que M. Blondel attribue le *castrum* trapézoïdal ; le fort antérieur daterait de Dioclétien probablement ; la villa aurait duré jusqu'aux invasions du milieu du IIIe siècle. Les faits, assez complexes, sont étudiés dans le plus grand détail. On espère pouvoir les comparer un jour avec une publication plus complète de la fortification d'Altrip. Signalons dès maintenant les intéressantes conclusions que M. Blondel tire de sa trouvaille, touchant l'existence, à la fin de l'Empire romain, d'un *Limes* secondaire du Léman et du Rhône, barrant les routes d'Italie et de la Gaule méridionale. Mais cette ligne fortifiée était-elle bien, comme il le pense, la limite nord de la *Sapaudia*? Avant de conclure, on fera bien de se reporter à l'article de C. Jullian : *Les origines de la Savoie* (*R. É. A.*, 1920, p. 273-280).

Alamans romanisés. — Lors de la campagne de Julien en 357 sur la rive droite du Rhin, Ammien note la surprise des Romains de trouver chez les Alamans des habitations et des fermes de type romain (17, 1, 7). S'agit-il des Alamans du bassin du Neckar, comme le pense M. Veeck (*XVI Bericht*, 1927, p. 41)? G. Wolff, de Francfort, l'un des vétérans de l'exploration du *Limes* et de la colonisation romaine autour de sa ville, ne le croit pas. Il doit s'agir de la région du bas Main et du pays des Mattiaques, depuis longtemps romanisés, plus ou moins soumis aux Alamans, mais chez qui se recrutent encore, au IVe siècle, plusieurs corps de troupe romains. C'est chez eux que Julien aurait restauré le *munimentum Trajani* dont parle également Ammien. Le voisinage de Mayence aurait conservé sur la rive droite du Rhin des restes de l'ancienne civilisation romaine (*Germania*, 1928, p. 108-109).

Le couronnement de Gratien. — Drexel reproduit (*Germania*, 1930, p. 38), d'après Stephani (*C. R. St-Pétersbourg*, 1881, p. 125,

pl. V, 23, 24) un camée de l'Ermitage représentant un enfant monté sur un *suggestus*, entouré de deux personnages : l'un semble agrafer son manteau ; l'autre lui pose une couronne sur la tête ; chacun est lui-même couronné par une Victoire ailée. Au-dessous de la scène, une inscription : *Fl. Romul. Vest(iarius) fecit.* S'agit-il de Gratien, âgé de huit ans et proclamé Auguste à Amiens par son père Valentinien Ier, en présence de Valens, en 367, ou de Valentinien II, âgé de quatre ans et couronné, en 375, par son oncle Valens et son frère Gratien? On ignore quel est le personnage *Fl. Romul(us) vest(iarius)* ou *vest(itor)* mentionné par l'inscription. Le style est un bon spécimen de l'art de la fin du IVe siècle.

Mortiers romains. — Des échantillons de mortiers provenant du fort d'Altrip ont été soumis à l'analyse chimique dans les laboratoires d'Oppau. On trouvera dans *Germania*, 1928, p. 56-59, les formules de leur composition, fort voisine, nous dit-on, de celle des mortiers d'aujourd'hui. Notons cependant qu'il y a deux sortes de mortiers : le mortier du petit appareil formant parement, de couleur gris clair, très dense, composé d'environ un de chaux pour trois de sable fin, et le mortier du blocage intérieur, de couleur beaucoup plus foncée, tirant sur le brun et dont la porosité montre qu'il a été employé à l'état très liquide. Ce dernier doit sa couleur et sa solidité au mélange d'une proportion assez considérable de tuf volcanique pilé, provenant sans doute des régions de l'Eifel ; c'était la pouzzolane des pays rhénans. Ni dans l'un ni dans l'autre de ces mortiers ne se trouve trace de brique pilée.

Brisach. — A l'histoire des fortifications rhénanes du IVe siècle se rattache la question de Brisach. On sait qu'un édit de Valentinien en 369 est daté de Brisach. A en juger par la topographie moderne, la forteresse aurait été une tête de pont sur la rive droite du Rhin, comme Castel en face de Mayence, comme Deutz en face de Cologne, comme elle l'a été, de 1648 à 1698, pour Neuf-Brisach. Mais l'Itinéraire d'Antonin nomme *Mons Brisiacus* comme station intermédiaire de la route de la rive gauche du Rhin, entre *Arialbinum* près de Bâle et Strasbourg. Gutmann (*Germania*, 1918, p. 123-127) décrit les traces de cette route entre Hochstetten et Brisach. Si le cours du Rhin avait été alors ce qu'il est aujourd'hui, la voie romaine aurait dû traverser deux fois le fleuve, ce qui est bien peu vraisemblable. Mon ami M. J. E. Gérock, géologue autant qu'archéologue, ne doute pas qu'à l'époque romaine non seulement Brisach, mais tout le massif volcanique du Kaiserstuhl

ne se soit trouvé sur la rive gauche du Rhin. La carte montre nettement l'ancien lit à l'est de la montagne. Comment et à quel moment s'est fait le changement de cours, on ne sait ; mais pour me renseigner sur la topographie et l'histoire de Brisach, M. Gérock me remet le résumé d'une communication qu'il a faite autrefois à la Société philomathique de Strasbourg : *Abriss der Topographie von Breisach und Umgebung geschichtlicht dargestellt* (*Mitteil. d. Philomat. Gesellsch. in E. L.*, III, 15, 1907, p. 519-534). Après l'avoir lu, il ne me paraît plus guère permis de douter que Brisach n'ait été l'une des forteresses de la rive gauche du Rhin.

Sépultures chrétiennes à Cologne au IIe siècle. — Voici en substance et sous toute réserve la conclusion d'un compte-rendu très détaillé des fouilles récemment exécutées dans le cloître de Saint-Séverin à Cologne par Fritz Fremersdorf (*Bonn. Jahrb.*, 131, 1926, p. 290-324). « Le long de la route de Cologne à Bonn, auprès de l'église actuelle de Saint-Séverin, se trouve un cimetière étendu, dont les tombes à incinération les plus anciennes, datant du Ier siècle, se trouvent près de la route. Celles du IIe et du IIIe siècle se rangent à l'est des premières, mais ne tardent pas à se raréfier et à cesser presque complètement. C'est au milieu d'elles que l'on trouve de beaux sarcophages de pierre bien travaillés, mais qui ne contiennent aucune offrande. *Ils commencent au milieu du IIe siècle ; plusieurs d'entre eux sont nettement antérieurs aux sépultures à incinération qui les entourent.* Ils se distinguent nettement, par l'absence de mobilier, des inhumations du IVe siècle et se groupent autour de l'ancienne Confession, sous l'église actuelle. Ils apparaissent comme les tombes d'une petite communauté religieuse autour de son lieu de culte. Or, de toutes les sectes religieuses du IIe siècle, seul, le christianisme combat l'usage des offrandes funéraires. Parmi les débris d'inscriptions trouvés précisément en cet endroit figure au moins une inscription nettement chrétienne. Saint-Séverin doit donc représenter une chapelle chrétienne datant du IIe siècle, établie dans l'un des cimetières de Cologne. Ces premiers sarcophages des environs de l'an 150 sont des tombes chrétiennes. »

Christianisme rhénan. — Très important article de M. Friedrich (Berlin) dans les *Bonner Jahrbücher*, 131 (1926), p. 10-113 : *Die Anfänge des Christentums und die ersten Kirchengründungen in römischen Niederlassungen im Gebiet des Nieder und Mittelrheins und der Mosel.*

Églises de campagne primitives. — L'article de R. Schwartz : *Frühtypen der rheinischen Kleinkirche*, dans *Bonn. Jahrb.*, 132 (1927), p. 193-199, déborde du domaine antique ; il s'y rattache cependant, car c'est l'Antiquité qui inspire l'architecture antérieure à l'an mille. En fait, nous y trouvons indiqué, parmi les modèles des anciennes églises, l'un des bâtiments du sanctuaire des Matrones de Pesch. Les églises de campagne se prêtent bien à l'observation, parce qu'elles ont toujours été réparées ou agrandies plutôt que reconstruites. Le type le plus ancien se trouve, autour de Cologne, sur la rive gauche du Rhin ; c'est une simple salle rectangulaire. Sur la rive droite, ou plus loin de Cologne sur la rive gauche, depuis l'Alsace jusqu'à Aix-la-Chapelle, domine le type basilique, généralement plus récent, quoique les premiers exemplaires remontent au v[e] ou vi[e] siècle. L'article n'est qu'un bref résumé d'un travail plus considérable encore inédit ; il apporte des indications intéressantes sur la diffusion du christianisme dans les campagnes rhénanes, non moins que sur l'architecture chrétienne primitive.

Albert GRENIER.

VARIÉTÉS

LES MYSTÈRES D'ÉLEUSIS

Monsieur le Directeur,

La *Revue des Études anciennes* a inséré dans son numéro de juillet-septembre 1929, sous la signature de M. P. Roussel, un article relatif à mon ouvrage intitulé *Les mystères d'Éleusis*. Je me suis fait une loi de ne point entrer en polémique avec les érudits et les critiques qui veulent s'intéresser à mes travaux en les signalant à leurs lecteurs, même s'ils discutent mes opinions ou les infirment. Cette loi ne saurait s'appliquer à M. Roussel, parce qu'il n'a pas écrit sur mon livre un article de critique ou d'érudition, mais une manière de pamphlet où le souci d'exactitude apparaît avec moins d'évidence que le parti pris de dénigrement. Absorbé par de multiples travaux, je trouve aujourd'hui seulement le loisir de vous adresser, usant du droit de réponse, les rectifications et observations que je crois utile de formuler. Je vous prie de vouloir bien les insérer, conformément à la loi, dans le prochain numéro de la *Revue des Études anciennes*.

M. P. Roussel écrit : « M. Magnien ne cite pas l'*Aglaophamus* et peut-être l'ignore. » Or, j'ai cité l'*Aglaophamus* dans mon ouvrage (p. 85, 101, 142, etc.).

M. P. Roussel écrit : « Incidemment, il (M. Magnien) cite une inscription. » J'ai cité de nombreuses inscriptions, notamment aux pages 88, 89, 90, 102, 103, 110, 111.

M. P. Roussel écrit : « M. Magnien exécute sommairement au bas d'une page les opinions hérétiques de « quelques historiens « modernes » sur Orphée. » Cette insinuation dénature le sens et la portée de mon texte. Je signale dans ma note plusieurs opinions divergentes et me borne à indiquer ma préférence personnelle pour celle qui concorde avec la tradition des Anciens.

Ces trois exemples suffisent à mettre en lumière la légèreté des affirmations de M. P. Roussel et le peu d'attention qu'il apporte

à la lecture des livres qu'il critique. D'ailleurs, il manifeste dans son article un dédain superbe pour les témoignages des Anciens. Hérodote se dit initié à beaucoup de mystères? Il a menti! Homère, longtemps après la mort de ses héros, les invoque comme des êtres divins? Il ne savait pas ce qu'il disait! Les Anciens voyaient des rapports étroits entre les divers Mystères? Ils se sont trompés! Quant à Plotin, Iamblique, Porphyre, Maxime de Tyr, etc., leurs affirmations ne sauraient se comparer à celles de Lobeck. Je cite des textes anciens clairs, précis, authentiques, nombreux et d'époques différentes? Je suis condamné, de par la sentence des pierres — qu'on se garde du reste bien de formuler.

Je ne veux pas relever toutes les insolences dont mon Aristarque a cru devoir me gratifier. Pour ce qui est du fond de la question, j'ai exposé mes idées, j'ai formulé ma doctrine, en l'étayant d'arguments et en citant des textes. Si M. Roussel avait des arguments d'archéologue à m'opposer, il avait le droit, et sans doute le devoir, de les formuler. C'est ce qu'il n'a pas fait. Son article méprisant ne donne lieu à aucune discussion de doctrine. Je me bornerai à une remarque :

M. Roussel semble professer qu'on ne peut étudier la religion des Grecs sans décrire les temples et surtout les temples ruinés. Impose-t-il cette règle à ceux qui étudient les religions des Hindous, des Chinois, des Mahométans et des nègres anthropophages? Ou son décret ne vaut-il que pour la religion grecque? On serait curieux, alors, d'en connaître la raison. Mais, parlant de mon livre, M. Roussel ne raisonne point : il peste comme un fanatique outré d'un sacrilège, il s'indigne comme un affamé à qui l'on ôte le pain de la bouche. Et pourquoi cette explosion de colère? Parce que je demande à des Grecs d'époques différentes de me renseigner sur leur religion. Il veut, lui, que cette religion ait changé substantiellement! Mais encore, si elle a changé, quand le changement s'est-il produit? Comment? Pourquoi? A-t-elle changé une fois ou plusieurs fois ou souvent? Tout d'un coup, ou peu à peu? Pourquoi les Grecs eux-mêmes ignorent-ils ce changement ou ces changements? Pas un mot là-dessus.

Des affirmations sans l'ombre d'une preuve, la promulgation d'un dogme, la fulmination d'une hérésie, une excommunication méprisante lancée par un pontife dispensé, par son infaillibilité, de toute explication : voilà les raisons de M. Roussel. Elles ne sauraient me faire dévier de la route où je me suis engagé après de

longues études et des recherches minutieuses. Elles ne sauraient rien infirmer de mes idées. Et j'ose prédire à M. P. Roussel que, si ces idées ont le don de l'irriter, il n'est pas au bout de ses colères.

Cependant, une chose m'étonne plus que tout, Monsieur le Directeur, et il faut que je la dise pour terminer : c'est qu'on ait pu publier un article d'un pareil esprit et d'un pareil ton contre un professeur de l'Université de Toulouse, dans une revue qui se donne (je ne sais à quel titre, du reste) comme un organe commun aux Universités de Bordeaux, de Toulouse et aux autres Universités du Midi.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées.

Victor MAGNIEN.

Toulouse, 7 juin 1930.

La Direction, mise en cause, croit devoir rappeler sa ligne de conduite. Elle a toujours laissé carte blanche à ses collaborateurs pour s'exprimer comme ils l'entendaient, sous la responsabilité de leur signature. Impartiale, elle ignore tout autant l'animosité que la complaisance.

En dépit de l'avis qui lui sert de pavillon : « La *Revue* ne rend compte que des ouvrages qui lui sont directement adressés », elle a volontiers inséré une notice où M. Magnien, pour une édition non reçue de nous, était favorablement apprécié comme philologue. Elle n'a pas écarté davantage une analyse où il n'était pas apprécié de la même manière comme historien.

M. Pierre Roussel a librement dit ce qu'il pensait ; M. Victor Magnien vient de répondre librement ce qu'il voulait : au lecteur de juger qui a raison de l'auteur ou de son critique.

Quant à la question des rapports entre Bordeaux et Toulouse, elle n'a rien à voir ici. En matière de science, que l'on dise vrai ou que l'on se trompe, il n'y a pas lieu de faire intervenir les différences de méridien.

Georges RADET.

LA STATUAIRE ARCHAIQUE GRECQUE

W. Deonna, *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque.* I : *Origines et évolution de la statue archaïque, problèmes techniques et esthétiques.* Paris, E. de Boccard, 1930 ; 1 vol. in-8°, 576 pages, 66 figures.

L'ouvrage forme le premier volume d'une étude d'ensemble sur la statuaire grecque de la période archaïque. Personne ne pouvait paraître mieux qualifié que M. Deonna pour entreprendre cette tâche, à laquelle l'avaient préparé plusieurs de ses travaux antérieurs, justement estimés. L'auteur nous donne aujourd'hui la partie analytique de son travail, réservant un second volume[1] à l'exposé synthétique et à la classification des œuvres.

Celui-ci se lit avec un intérêt qui ne faiblit pas, même lorsque l'auteur y reprend des questions déjà traitées avec ampleur dans ses précédents ouvrages. Ainsi, lorsqu'il dénonce à plusieurs reprises (p. 34, 67, 131 et suiv., 162 et suiv.) la confusion, maintes fois commise par les historiens de la statuaire archaïque, entre ce qu'il dénomme l' « évolution logique » et l' « évolution chronologique » de cette branche de la sculpture, où la succession des diverses techniques est loin de concorder de tout point avec celle des dates. Reprenant et précisant ses observations antérieures à ce sujet, M. Deonna a raison de rappeler, par exemple, que la méconnaissance d'une distinction capitale a irrémédiablement faussé quelques-unes des analyses, par ailleurs si pénétrantes, qui ont été consacrées au développement de la sculpture attique avant Phidias par un des meilleurs connaisseurs de l'archaïsme grec en France, le regretté Henri Lechat.

Bien d'autres développements du même genre corrigent les opinions généralement admises naguère encore au sujet de la statuaire archaïque. On signalera en particulier ceux qui concernent l'influence du dessin sur le relief et, par l'intermédiaire du relief, sur la statuaire elle-même (p. 45-46), — l' « indétermination primitive » des techniques du bois, de la pierre tendre, du marbre et la différenciation progressive de ces techniques (p. 161 et suiv.), — les conventions irraisonnées auxquelles obéit

1. Voir p. 571.

l'artiste primitif (dans le domaine de la sculpture comme ailleurs), lorsqu'il s'inspire non de sa vision même, mais de ce que l'auteur appelle, après M. G.-H. Luquet, le « réalisme intellectuel » de l'art à ses débuts (p. 178 et suiv.), — l'opposition entre la « statue frontale », qui « exprime par le repos une notion, une idée, non une action », et la « statue du mouvement », laquelle peut être considérée « comme un dessin ou comme un relief découpé, privé de son fond, qui tend au volume » (p. 240-242), — enfin, les origines du « profil grec », qui n'est point du tout la reproduction d'un trait ethnique, mais à la fois « un idéal » et « une moyenne », une « abstraction de la forme humaine, qui paraît la plus juste parce qu'elle en résume toutes les possibilités, la plus belle aussi, parce qu'elle n'est plus sujette aux contingences individuelles » (p. 358).

Cette ingrate énumération, que nous ne voudrions pas allonger outre mesure, donnera du moins, grâce aux passages empruntés au texte même de M. Deonna, quelque idée à la fois du caractère de l'ouvrage et de l'attrait exercé sur le lecteur par des aperçus où se révèle à chaque instant la connaissance approfondie de l'archaïsme grec sous ses divers aspects. Peut-être n'acceptera-t-on pas sans réserves toutes les théories développées dans ce gros livre ; mais le contradicteur ou le sceptique eux-mêmes sauront gré à l'auteur d'avoir posé, avec une netteté exemplaire, tant de questions dont chacune est de nature à retenir l'attention et à solliciter la critique. Sans entamer ici une discussion véritable, il nous sera permis d'adresser à M. Deonna quelques objections, visant divers passages de son livre, qui sont d'ailleurs, pour la plupart, d'une importance secondaire dans l'ensemble de l'exposé.

« De toutes les formes artistiques », lit-on p. 48, « c'est la sculpture que la Grèce préfère, et en elle la ronde bosse. » Opinion défendable, bien qu'elle ne s'impose pas peut-être dès le premier abord. Mais convient-il de chercher dans le caractère propre du paysage grec les raisons principales de cette préférence? « La Grèce est lumineuse, elle n'est pas colorée. La nature elle-même devait donc inciter le Grec à préférer instinctivement la ligne à la couleur, la sculpture à la peinture, à cerner sur le ciel la silhouette nette de ses statues » (*ibid.*). A supposer que tel soit bien, en effet, le trait distinctif de l'atmosphère grecque (l'été, en plein midi, l'éclat aveuglant de la lumière dévore, en effet, toutes les nuances ; mais les belles journées d'hiver et, en toute saison, la plus grande partie de la matinée et de l'après-midi m'ont semblé, au contraire, offrir à la vue un chatoiement incessant de couleurs parfois claires et fines, plus souvent encore vigoureuses et profondes), est-on tout à fait assuré de cette influence du milieu visuel sur le développement de la plastique? Et si vraiment le Grec « rationaliste » a préféré « la ligne, qui est une abstraction », à « la couleur plus sensuelle » (p. 49), comment se fait-il que la sculpture archaïque ait eu si souvent recours

à l'appoint de la couleur[1], et d'une couleur appliquée sans modération, criarde et violente, qui semble destinée précisément à réduire au minimum, même pour l'œil le plus exercé, l'effet obtenu par le jeu des lignes?

« La constitution politique des cités grecques », dit M. Deonna (p. 99), « est favorable aux progrès de la statuaire. » A l' « idée monarchique de l'Égypte, de l'Orient, des Préhellènes », il oppose l' « idée oligarchique et démocratique, l'esprit des petites cités indépendantes », où l'art « a un caractère limité, sans ce goût du grandiose, du colossal, du démesuré, qui est propre à l'Orient ». Et il rappelle un peu plus loin que l'art perse, au contraire de l'art grec, n'a pas été de longue durée, parce qu'il est « un art officiel, né de la volonté du souverain, non un art qui a ses racines dans le peuple, comme en Grèce » (*ibid.*, n. 3). Ces considérations paraissent acceptables dans leur ensemble ; mais il importe peut-être de ne pas donner une rigueur trop absolue aux conclusions qu'elles suggèrent. Nous n'obéirons point au seul esprit de contradiction (toujours prêt à s'exercer au sujet de remarques aussi générales) en rappelant l'exemple de la statuaire égyptienne, si abondante et si variée dans ses manifestations, si vivante dans beaucoup d'entre elles, malgré le principe monarchique auquel obéit le gouvernement du pays. Et pour nous en tenir à l'art grec, savons-nous bien ce qu'il eût perdu ou gagné à se faire narratif en faveur des exploits d'un souverain? Aurions-nous de grands sujets de plainte si la décoration sculptée des édifices helléniques nous eût transmis un plus grand nombre de scènes empruntées à la vie réelle, comparables par le choix du sujet (sinon par la source de l'inspiration) à la frise des Panathénées, et moins de ces compositions consacrées à des exploits fabuleux et anonymes qui ne risquaient point de porter ombrage aux susceptibilités démocratiques des cités, tels les combats d'Amazones, tant de fois répétés sans variante essentielle que leur monotonie abstraite finit par nous sembler, à la longue, presque vide de sens? Et le type universel du *kouros* pourrait donner lieu, lui aussi, à une observation du même genre, si l'intérêt qu'il présente à nos yeux ne résultait de la lutte menée par le sculpteur contre les difficultés techniques dont il a tant de peine à s'affranchir peu à peu. L'image eût-elle pu être plus uniforme encore, plus dépouillée de tout caractère individuel, si les circonstances historiques eussent voulu qu'elle fût destinée à honorer non un citoyen, mais un prince?

La question des rapports entre la statue proprement dite et la statuette ou la figurine est une de celles qui se présentent à tout moment,

1. Je sais bien que, d'après M. Deonna (p. 116), c'est surtout afin de les préserver de la destruction que les sculpteurs archaïques ont enduit de peinture les images de bois et de pierre. Mais lui-même reconnait (*ibid.*, n. 3) que d'autres raisons aussi « nécessitaient la polychromie ».

lorsqu'on étudie l'évolution de la sculpture archaïque en Grèce. M. Deonna a bien fait de la poser dès le début de son étude (p. 21) : mais je ne sais s'il n'exagère pas l'importance de la distinction qu'il a très légitimement établie entre les deux séries d'images. On hésitera, je crois, à lui accorder que la statue a eu en Grèce « une genèse et une histoire indépendantes de celle de la statuette ou de la figurine » (*ibid.*), surtout si l'on prend garde que lui-même, dans la suite de son livre, a exposé divers faits d'où il résulte avec évidence que « la grande plastique doit beaucoup » à la « petite plastique » (celle des statuettes et des figurines) (p. 42). Et la même conclusion s'impose aussi à propos des Caryatides, qui se rencontrent dans la « petite plastique » avant de paraître dans la grande, le sculpteur, lorsqu'il a adopté à son tour ce type, s'étant borné, nous dit-on, à « grandir la figurine et à en faire une statue » (p. 70). De ces deux opinions discordantes, la seconde paraît la plus plausible (à condition qu'on ne la pousse point, elle non plus, à ses conséquences extrêmes), et M. Deonna conviendrait sans nul doute avec nous qu'il y a lieu d'apporter à l'expression de la première de sensibles atténuations.

Il me paraît aussi que l'auteur a exagéré ce qu'il appelle (légende jointe à la figure 25, p. 297) la « survivance des schémas géométriques ». Les survivances sont à la mode : le mot a pris des acceptions multiples, et les faits, de nature diverse, qu'il désigne dans bien des domaines sont souvent inattendus et curieux. M. Deonna a signalé naguère[1], dans l'art grec postérieur à l'archaïsme, des exemples de survivances qui valaient, en effet, la peine d'être relevés. Mais il y a géométrie et géométrie : je doute que les conventions de l'art primitif aient contribué, si peu que ce soit, à « déterminer l'esthétique » (p. 295), dont se recommandent, bien plus tard, les statues polyclétéennes par exemple. A propos des « corps trapus » et des « têtes au plan carré, au dessus aplati », qui caractérisent ces figures, est-on vraiment en droit de rappeler le « schéma rectangulaire » (p. 296), cher aux arts dans l'enfance? C'est, à mon avis, interpréter bien librement le fameux *signa quadrata* de Pline. Des statues peuvent être géométriquement construites, sans que les grandes lignes de la silhouette (ou d'une partie de la silhouette) dessinent des carrés ou des rectangles. Ce qui appartient en propre à l'art polyclétéen, c'est, au contraire, une certaine géométrie curviligne fondée sur la dissymétrie des éléments opposés : et si l'on voulait à toute force, à propos du rythme ainsi obtenu, évoquer le souvenir d'une figure aux côtés rectilignes, c'est au trapèze, au triangle scalène que l'on pourrait penser, mais non au rectangle.

C'est une survivance d'un autre genre que le maintien conscient, dans l'art plus ou moins évolué, de procédés autrefois inconsciemment em-

1. Deonna, *B. C. H.*, 1926, p. 371 et suiv.

ployés par l'art primitif : du moment où il les utilise à dessein, et se sert d'eux au lieu de les subir, l'artiste devient apte à en tirer des moyens d'expression inconnus jusque-là. La théorie relative à la succession, dans le domaine de la statuaire, de ces deux stades à la fois nettement distincts et intimement liés l'un à l'autre, avait déjà trouvé place dans les travaux antérieurs de M. Deonna, en particulier dans son ouvrage sur l'*Archéologie, sa valeur, ses méthodes*[1]. L'auteur y revient, cette fois encore, à plusieurs reprises (p. 185-186, 194, 554-559), pour présenter ce passage de l'inconscient au conscient (à la vérité on aimerait mieux les mots *volontaire* et *involontaire*) comme une des lois essentielles auxquelles a obéi le développement de l'archaïsme grec sous toutes ses formes. Elle se vérifierait, par exemple, dans le cas de ces visages aux traits asymétriques qui sont le résultat non plus de la maladresse du statuaire, mais d'une certaine recherche de sa part, assez difficile à définir du reste (p. 194). Elle se manifesterait dans la parenté qui existe entre la placidité presque animale des *kouroi* les plus primitifs, l'expression « du calme, du repos de l'âme, de la maîtrise de soi » qui est peut-être, dès le VIe siècle, celle de certains autres *kouroi* d'un art plus avancé, enfin la physionomie idéalisée de quelques belles œuvres du Ve siècle, d'où est exclu « tout ce qui peut troubler la sérénité » du visage, « tout ce qui peut paraître une émotion passagère, indigne d'être perpétuée » (p. 555-556). Surtout, par elle s'expliquerait l'apparition et le triomphe du « sourire archaïque », qui ne fut d'abord que « le résultat de l'inexpérience technique » (p. 559), successivement remarqué, adopté, affiné par l'ingéniosité d'artistes novateurs, en quête de tout ce qui était de nature à rapprocher leur ouvrage de la vie.

Si suggestifs que puissent être ces divers rapprochements, j'avoue n'être pas pleinement convaincu par les déductions qu'en tire l'auteur et en particulier par son hypothèse sur la genèse du sourire archaïque. Il me semble qu'elle se fonde sur une comparaison assez arbitraire entre deux séries de faits séparés dans la réalité par une longue distance. « L'imitation volontaire de nos réflexes, remarque M. G. Dumas, cité par M. Deonna (p. 560), est une des lois les plus générales de l'expression », et voilà assurément une idée riche d'applications multiples et de conséquences presque illimitées. Mais ce qui est vrai de l'expression des sentiments par le corps de l'homme, et en particulier par son visage, se vérifie-t-il aussi lorsqu'il s'agit de l'expression de ces mêmes sentiments à l'aide des moyens mécaniques dont dispose le sculpteur pour accomplir son ouvrage? Les réactions des nerfs et des muscles font défaut à la matière inerte qu'il cherche à animer par des artifices illusoires. En réalité, le domaine de la physiologie et celui de l'art sont distincts : les gaucheries d'un imagier encore inexpert paraissent malaisément assimi-

1. T. II, p. 339 et suiv.

lables aux réflexes d'un organisme vivant, non encore corrigés ou complétés par l'intervention de la volonté.

Cela étant, il n'y a rien d'autrement surprenant à constater que dans la série, nombreuse en somme, des statues archaïques souriantes, il ne s'en trouve pas une seule sur le visage de laquelle se reconnaisse ce sourire « inconscient » (autrement dit obtenu par une inadvertance de l'artiste), qui caractériserait la première des deux périodes distinguées par M. Deonna. L'auteur a énuméré, dans une autre publication[1], quelques visages archaïques curieusement déformés par un sourire dissymétrique, la bouche, aux coins relevés d'un côté, abaissés ou immobiles de l'autre, paraissant ne sourire qu'à demi : mais si incomplet, si mal venu soit-il, c'est bien un sourire ou une moitié de sourire qu'il convient de reconnaître ici, et non ce rictus accidentel, à l'origine dénué de toute intention véritable, qu'une interprétation de fantaisie, survenue par la suite, aurait, nous dit-on, dénaturé en lui prêtant un sens. En tout cas, nous ne saisissons nulle part ni le passage de l' « inconscient » au « conscient » (qui pourtant n'a pas dû s'accomplir à propos d'une œuvre unique aujourd'hui disparue), ni même aucun indice précis nous obligeant à admettre l'existence de la période « inconsciente » par laquelle aurait débuté l'histoire du sourire en Grèce.

C'est pourquoi, malgré l'ingéniosité constructive dont M. Deonna a fait preuve dans cette partie de son ouvrage, je me rallierais volontiers, quant à moi, à l'opinion autrefois soutenue par Heuzey et par M. E. Pottier : le second de ces savants distinguait dans le sourire archaïque « l'avènement d'un sentiment jusque-là inconnu à l'humanité[2] », la bonne grâce, l'affabilité avenante, la bienveillance réfléchie de l'homme à l'égard de l'homme, en somme, si je traduis bien sa pensée, tout ce que désigneront plus tard les mots parfois réunis de φιλανθρωπία et de πρᾳότης. Expression d'une certaine forme de sociabilité dont la Grèce a été le terrain d'élection, le sourire archaïque est devenu par là même, aux yeux de l'artiste, le complément nécessaire des dons physiques dont la réunion constituait à ses yeux la beauté, et qu'il cherchait à reproduire dans ses créations, aussi fidèlement du moins que le lui permettait son habileté technique, encore bien éloignée de la pleine maîtrise. Il a fallu l'irrésistible attrait du jeu de physionomie où se manifeste par excellence l'aménité à la fois naturelle et acquise de l'homme bien né, pour que le statuaire archaïque se détermine, en pleine conscience croyons-nous, à remplacer sur le visage dont il s'essaie à rendre les traits l'immobilité, relativement aisée à reproduire, par le mouvement, bien plus difficile à saisir et à fixer.

Muni, par cette sorte d'épanouissement, de toute la puissance de sé-

1. *R. É. G.*, 1927, p. 226-227.
2. E. Pottier, cité p. 558, n. 2.

duction qu'il est susceptible d'acquérir, le visage orné du sourire devient naturellement, aux yeux du statuaire de l'archaïsme finissant, celui qui mérite entre tous d'être reproduit par l'art. On l'introduit là même où il n'a que faire, par exemple dans les scènes de bataille et de massacre, autant par l'effet de l'habitude que par incapacité à atteindre l'expression pathétique qui devrait, en pareil cas, se substituer au sourire. Et voilà pourquoi, comme le remarque M. Deonna (qui, d'ailleurs, propose au sujet de cette anomalie une explication un peu différente), on voit, aux frontons d'Égine, « les blessés, les mourants qui devraient hurler de douleur... et même les morts » sourire (p. 561). La tradition populaire, en Grèce et dans d'autres pays, a maintenu jusqu'à nos jours des idées, en quelque sorte complémentaires des précédentes, qui s'appliquent aux visages attristés pour les exclure de l'œuvre d'art [1].

Ainsi, le sourire archaïque est avant tout l'expression suprême de l'euphorie qui appartient en propre à l'homme dans la fleur de l'âge, sain, vigoureux et dispos, apte aux exercices de l'esprit comme à ceux du corps, content des autres et de lui-même, à la jeune fille ou à la jeune femme qui ajoutent à tous les signes extérieurs d'une belle santé la grâce modeste de l'attitude et l'élégance de la parure ; mais, en même temps que la plénitude de joie physique dont resplendit le modèle, peut-être reflète-t-il aussi, indirectement, l'orgueil ingénu que ressent à son tour le sculpteur, en présence d'une œuvre achevée sans accident et suivant son gré, de manière à mettre en pleine lumière son habileté et le mérite des difficultés vaincues. Accessoirement et par surcroît, on serait ainsi autorisé à l'interpréter comme la traduction plastique des témoignages de satisfaction, à la fois orgueilleux et naïfs, que se décerne à lui-même l'artiste dans ces inscriptions dédicatoires ou explicatives, gravées sur la statue ou sur sa base, dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous, nous faisant connaître, avec le nom du statuaire, ses prétentions à la gloire.

Mais en voilà assez, en voilà trop déjà sur une question à laquelle M. Deonna a consacré les pages les plus vivantes, les plus pleines de sens d'un livre excellent, dont elles forment le brillant couronnement. Dans la critique que nous venons d'en esquisser [2], on voudra bien voir

1. Voir, par exemple, dans Britsch, *La jeune Athènes*, p. 33, l'anecdote de cette vieille femme de Salamine (souvenir commun à l'auteur, à M. Deonna et à moi-même) qui ne veut pas être photographiée, parce que ses traits, reproduits par l'objectif, seraient l'image de l'affliction perpétuelle dans laquelle elle vit depuis la mort de ses enfants. — Le « sourire photographique », si fort à la mode chez nos opérateurs populaires, n'est pas sans rapports avec le sourire archaïque.

2. Quelques erreurs matérielles, quelques fautes d'impression ou d'étourderie ont échappé à l'auteur. P. 186, n. 1, la référence *R. É. G.*, 1926, L, 319, doit être corrigée en *B. C. H.*, 1926, L, 319. — P. 263, n. 2, remplacer B B [Brunn-Bruckmann], *Denkmäler*, III, nos 27-28, par *Ant. Denkm.*, III, nos 27-28. — P. 480, l. 1, le nom de Georges Perrot est orthographié par erreur *Perrault*. — P. 85, n. 8, et p. 266, l. 3, il est fait mention des Jardins de *Sallustre* et du mythe de *Prokruste*. — Le nom du Moschophore est quelquefois orthographié

le témoignage de l'intérêt que nous avons pris à l'ouvrage, de notre sympathie pour le vaillant effort de l'auteur, de toute l'estime que nous inspirent son savoir, la hardiesse de ses vues, la lucidité vigoureuse de son exposé. Les lecteurs de ce premier tome attendent avec impatience le volume qui ne tardera pas sans doute à venir compléter un ouvrage dès maintenant imposant.

Marcel BULARD.

Moscophore (p. 66, l. 8 ; 236, l. 8, etc.). — P. 546, l. 10, l'église *delle Concezione* à Rome s'appelle en réalité Santa Maria della Concezione.

Le système d'illustration au trait, employé par M. Deonna, se justifie par des raisons multiples dans un livre tel que celui-ci. Mais il arrive parfois que l'interprétation du dessinateur s'éloigne assez, non seulement du modèle lui-même, mais aussi de la reproduction, en général photographique, qui a servi d'intermédiaire. Deux figures (p. 396, fig. 44, n° 10, et p. 411, fig. 48, n° 9) reproduisent la tête de l' « Éphèbe blond » : elles paraissent notablement différentes, et pourtant toutes deux ont été exécutées d'après un même cliché, emprunté à Schrader, *Auswahl*, p. 55, fig. 61 : il est vrai qu'il s'agit d'attirer l'attention du lecteur sur deux particularités diverses, une par figure.

BIBLIOGRAPHIE

R. Dussaud, *La Lydie et ses voisins aux hautes époques.* Paris, Geuthner, 1930 ; 1 vol. in-8°, 110 pages, avec 17 figures dans le texte et V planches hors texte, dont une carte.

L'auteur a soin de nous faire observer que, pour l'âge auquel il remonte (second millénaire avant notre ère), les maîtres du moyen Hermus ne sont pas encore connus sous le nom qu'ils illustrèrent au temps de la dynastie des Mermnades. M. Dussaud évoque, non les Lydiens, mais les pré-Lydiens. D'ailleurs, et c'est le gros intérêt de sa monographie, ces lointains ancêtres des sujets de Crésus nous apparaissent déjà comme aussi bien doués et entreprenants que leurs descendants de la période des quatre grandes monarchies orientales. La civilisation pré-lydienne s'est éveillée sous l'impulsion d'un double facteur, l'un, commercial, l'autre, religieux, celui-ci en connexion intime avec l'autre, « ce qui ne surprendra pas en Anatolie, où il est de tradition qu'un grand lieu de culte soit toujours un grand emporium » (p. 7).

Dans le vieux royaume des Atyades, Sayce, créant une formule appelée à une brillante fortune, ne voyait qu'une « satrapie hittite ». Faut-il, comme on le fait en général, se rallier à cette thèse? M. Dussaud estime que non. Pour lui (p. 16 et 41), comme le prouvent les indices historiques et archéologiques, le prétendu fief des souverains de Boghaz-Keuï a vu se constituer une civilisation originale, autochtone, indépendante, née avant celle des Hittites et des Phrygiens, antérieure, et de beaucoup, à la venue des Ioniens sur la côte asiatique.

Ce qui reste vrai (p. 19), c'est que, par l'intermédiaire des deux grandes voies de caravanes joignant l'Hermus et le Méandre à l'Euphrate (future route Royale et future route des Indes), les pré-Lydiens ont trafiqué avec les négociants de Mésopotamie que les tablettes de Kul-Tépé (troisième dynastie d'Ur, vers 2200) nous montrent établis en Cappadoce. Ces relations économiques dataient du temps où la conquête accadienne, avec Sargon d'Agadé, avait pénétré jusqu'aux pays riverains de la mer Égée, invasion qui explique « que les noms de Ninos et de Bélos se soient introduits dans la généalogie des anciens rois de Lydie » (p. 20).

Même communauté de rapports religieux. Une des plus curieuses trouvailles faites dans les fouilles de Ras Shamra en Syrie est celle d'un cy-

lindre avec inscription cunéiforme mentionnant une divinité du nom de Kubaba. Qu'il s'agisse ici d'une réplique de la fameuse déesse Cybébé[1], patronne de Sardes, ou du dieu Kybabos, cité par Hésychius, de toute manière, nous constatons l'extension d'un culte lydien à l'époque prélydienne.

Avec sa double compétence d'helléniste et d'orientaliste, M. Dussaud reprend, à la lumière des récentes découvertes, quelques-uns des plus intéressants problèmes soulevés par l'histoire de l'Anatolie primitive : sens et définition du métier de kapélos (p. 22) ; caractère et physionomie des principales routes, qui n'étaient pas de simples pistes pour le seul usage des bêtes de somme, mais des chemins carrossables, comme l'atteste l'emploi du char à quatre roues (p. 16, 23, 39, 109), ce prototype de l'araba d'aujourd'hui ; détermination des provinces de l'Empire achéen (p. 32-34) ; matériaux et systèmes d'écriture (p. 69-71) ; signification du mythe des Amazones, lequel ne reflète aucun état social et doit être regardé comme une pure fiction (p. 88).

Conclusion : « L'influence mésopotamienne qui se fait sentir dans le bassin de la mer Égée, notamment en Crète, dès la fin du troisième millénaire, a vraisemblablement été véhiculée par les pré-Lydiens, et non par les Hittites, en prenant notamment la voie du grand emporium que constituait alors la ville de Troie » (p. 109-110). Mais, en dehors des modes et coutumes suméro-accadiennes, les pré-Lydiens ont aussi transmis et répandu autour d'eux les éléments proprement asianiques. Puis, à l'arrivée des Achéens, leur civilisation se transforme. Cette transformation s'accentue avec la venue des Grecs de l'âge du fer, en particulier des Ioniens. Toutefois, « même alors, le vieux fonds asianique ne disparaît pas complètement et les cultes de la Grèce asiatique en restent lourdement chargés » (p. 110).

Pour ces obscures périodes de l'Orient primitif, M. René Dussaud est décidément un guide remarquable, et d'une science pleine de vie.

Georges RADET.

Maurice Pillet, *Thèbes : palais et nécropoles.* Paris, H. Laurens. 1930 ; 1 vol. grand in-8°, 160 pages, avec 122 gravures et un plan. Broché : 18 francs.

Architecte de talent et voyageur infatigable, ayant tour à tour organisé des chantiers de recherches sur les rives du Choaspe, du Nil et de l'Euphrate, M. Maurice Pillet s'est acquis une notoriété où entrent à parts égales sa compétence technique et la vaillance de son dévouement. Associé aux fouilles de Suse, il publia, en 1914, chez Geuthner, une jolie notice destinée aux visiteurs du Salon des artistes français (*Le palais de*

1. Précisément, une divinité de ce type, mais sans ailes, décore un ivoire, d'époque mycénienne, également découvert à Ras-Shamra (Dussaud et Schaeffer, *Gazette des Beaux-Arts*, 1930, p. 6 et planche en regard).

Darius Ier, avec planches et figures). Depuis, les services qu'il rendit en Égypte, comme directeur des travaux de Karnak, lui valurent d'être désigné pour remplir en Syrie une autre mission de confiance, et c'est lui qui présentement conduit à Sâlihîyeh les équipes chargées d'exhumer l'antique passé de Doura. La maison qui édite la collection des *Villes d'art célèbres*, désireuse d'évoquer la Thèbes des pharaons, ne pouvait s'adresser à une expérience mûrie de plus longue date sur le terrain.

Quittons, à la suite de l'auteur, le quai de Louxor ; traversons le Nil, et, sur la rive gauche, parcourons l'espèce de voie sacrée que bordent les monuments de la nécropole. Émouvant pèlerinage : c'est, d'abord, Médinet-Habou, avec le temple de Ramsès III et les vestiges de son palais (p. 5 et 63) ; puis, Cheikh Abd-el-Gournah, avec ce qu'on appelle le Ramesséum (p. 24 et 55) ; plus loin, Deir-el-Bahari, où prédomine l'extraordinaire figure de la reine Hatshepsout, avec la pittoresque imagerie de la croisière au pays de Pount (p. 35-46). Voici, maintenant, en avant de la falaise libyque, les deux statues gigantesques, « derniers vestiges du vaste temple funéraire d'Aménophis III », dont l'une, celle du Nord, « connut une renommée universelle sous le nom de *Colosse de Memnon* » (p. 47).

Avec le chapitre x, nous abordons la Vallée des rois, ce lit d'oued desséché, où, « dans les ramifications de ravins à pic, domaine de l'hyène et du chacal », les pharaons des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties « choisirent le lieu secret de leur sépulture » (p. 71). Parmi tant d'hypogées illustres, une tombe actuellement fameuse entre toutes : celle de Toutankhamon, dont la découverte, grâce à la persévérance obstinée de lord Carnavon et de H. Carter, puis l'ouverture, dans une atmosphère passionnée de luttes pathétiques, constituent un des épisodes marquants de l'archéologie contemporaine. Reportez-vous à cette accumulation de merveilles, sorties, toutes fraîches, des « Sièges d'éternité » de l'éphémère successeur du roi hérétique d'El-Amarna. Après trois millénaires, l'art de tout un siècle y revit :

« De l'école réaliste d'Akhenaton, cet art a conservé une souplesse, une aisance et une maîtrise remarquables. La rigidité hiératique des poses et des costumes s'est atténuée et le moindre objet est gracieux. Un sourire aimable illumine tous ces jeunes visages qui entourent l'adolescent descendu dans la tombe ; il se reflète dans les ors et les pierres précieuses enchâssées aux broderies et se répand partout dans ce dernier asile d'une jeunesse éternelle ensevelie dans les fleurs » (p. 102).

M. Maurice Pillet n'est pas seulement un observateur attentif, dont le goût excelle à mettre en valeur les trouvailles qui ressuscitent les civilisations disparues. Son intime familiarité avec les paysages du Nil lui inspire des pages charmantes où se transpose l'indicible séduction de l'Égypte.

Georges RADET.

Xénophon, *Anabase*, livres I-III, texte établi et traduit par **Paul Masqueray** (collection Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1930 ; 1 vol. in-8°, xx-177 pages (pages de texte doubles), avec une carte.

Rien de plus difficile à éditer que l'historien des Dix-Mille. On ne saurait donc trop remercier M. Masqueray d'avoir entrepris cette tâche infiniment délicate, hérissée de barrages et semée de pièges. Tandis que, « pour Hérodote et Thucydide, pour Isocrate, Platon et Démosthène, nos manuscrits remontent au xe et même au ixe siècle » (p. 29), pour Xénophon les choses vont d'autre sorte : la plupart des manuscrits de l'*Anabase* sont de date assez récente. Parmi les meilleurs, le Parisinus 1640 (C, à la Nationale) n'a été copié qu'en 1320. En revanche, le papyrus d'Oxyrhynchus 463, publié par Grenfell et Hunt, nous reporte au iiie siècle de notre ère. « Comme très souvent ce papyrus donne raison aux manuscrits qu'on qualifiait de *deteriores*, il prouve que ces manuscrits dits *inférieurs* ne le sont pas toujours et qu'en tout cas leurs leçons remontent à une époque bien antérieure à celle de C » (p. 35). Malgré le précieux apport de la papyrologie, ce qui caractérise le texte de l'*Anabase*, « c'est son extraordinaire incertitude », à tel point que ce texte, soit dit sans paradoxe, « est surtout l'œuvre des modernes. Ils ont étudié avec soin la langue des prosateurs classiques, les inscriptions ; ils se sont créé à eux-mêmes une tradition, des règles. C'est d'après ces règles qu'en face des contradictions innombrables de nos manuscrits ils ont peu à peu tiré de ce chaos quelque chose qui se tient, retrouvant progressivement, espérons-le du moins, le visage à moitié effacé de l'écrivain » (p. 39-40).

Ce n'est pas un mince mérite pour M. Masqueray de s'être orienté, au milieu de cette *rudis indigestaque moles*, avec une patience, une sagacité, une divination merveilleuses. Je serais étonné que son assemblage des composantes de la mosaïque ne parût point le plus judicieux et que, dans l'ensemble, ses leçons ne fissent pas loi. Ajoutez que cette édition, d'une si admirable maîtrise, résume, soit dans une Introduction sur la vie et l'œuvre de Xénophon, soit dans une Notice sur l'*Anabase*, tout ce que l'érudition moderne a entassé de travaux en cette matière. Il y a là une mise au point où l'auteur manifeste une fois de plus la force incisive de sa pénétration lumineuse. Quant à la traduction, elle est digne de l'helléniste et du lettré à qui l'on devait déjà de si belles pages sur Euripide[1].

Georges RADET.

1. Pour une prochaine édition, qui deviendra vite nécessaire, signalons, p. xii, n. 1, l. 1 et 8, un lapsus : Diodore, au lieu de Diogène. P. 12, appeler Pharnabaze « le satrape de la Bithynie » n'est pas une expression très exacte. Il y avait, dans l'Empire perse, non pas une satrapie de Bithynie, mais une satrapie de la Phrygie hellespontique, à laquelle ressortissait la contrée en question.

FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion*, texte établi et annoté par **Théodore Reinach** et traduit par **Léon Blum**. Paris, Les Belles-Lettres, 1930 ; 1 vol. in-8°, XXXIX-132 pages, dont 108 doubles.

L'opuscule qu'on a pris l'habitude d'appeler, d'une façon brève et commode, le *Contre Apion* semble avoir eu pour titre véritable : *De l'antiquité du peuple juif*. C'est le dernier écrit de Joseph ben Mathias, connu dans l'histoire sous le nom de Flavius, gentilice de son patron Vespasien. L'objet principal de l'ouvrage, paru entre 93 et 96, était de répondre à certaines négations concernant la haute ancienneté du peuple hébreu et, en particulier, aux calomnies d'Apion, célèbre polygraphe alexandrin contemporain de Tibère, dont Gutschmid pense que Tacite s'est inspiré dans son morceau relatif aux origines juives (*Hist.*, V, 2-10).

Un des gros mérites du livre, « pour nous, lecteurs du XXe siècle, réside peut-être dans la masse de citations qu'il nous a conservées d'écrivains plus anciens, en très grande partie perdus » (p. XX-XXI). Mais l'érudition de Josèphe n'est pas de première main. Il a beaucoup puisé, notamment, « dans les compilations fameuses d'Alexandre Polyhistor, contemporain de Sylla » (p. XXV). On a émis des doutes sur l'authenticité de certains textes, par exemple sur un long extrait d'Hécatée d'Abdère. La critique moderne se partage ici en deux camps. Somme toute, les indices les plus probants invitent à considérer l'emprunt de Josèphe comme une pièce apocryphe, fabriquée par quelque Israélite hellénistique qui l'a mis sous le couvert d'Hécatée « parce qu'on savait que cet historien avait parlé des Juifs sans trop de malice » (p. XXXII).

Dans le *Contre Apion*, les déformations tendancieuses surabondent : « On a l'impression constante de se trouver en présence d'une mosaïque de témoignages et d'un corps de doctrine qui avaient été constitués longtemps avant Josèphe par le patient travail des apologistes anonymes, des exégètes fureteurs de la synagogue d'Alexandrie. » Le pamphlétaire s'est emparé en bloc de leurs résultats, « sans prendre la peine de les contrôler ; mais il a apporté à leur mise en œuvre un rare talent de polémiste et de dialecticien » (p. XXXIX).

Un texte établi avec un soin extrême par un savant d'une rare intelligence et à qui rien n'a échappé des recherches des philologues et des érudits, une traduction excellente en liaison intime avec le commentaire qui l'accompagne, telles sont les qualités maîtresses qui recommandent cette édition nouvelle du *Contre Apion*. La mort ayant surpris M. Théodore Reinach alors qu'il corrigeait les épreuves du volume, M. Isidore Lévy en a revu l'ensemble et complété l'annotation, pieux hommage rendu à la mémoire du brillant helléniste qu'un sort jaloux nous a trop tôt enlevé.

GEORGES RADET.

Michel Clerc, *Massalia : histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident* (476 après J.-C.), t. II. Marseille, Tacussel, 1929 ; 1 vol. grand in-8°, 489 pages, avec 87 figures dans le texte et V planches hors texte.

Nous avons naguère signalé à nos lecteurs le tome I de ce grand ouvrage (*Revue*, 1928, p. 80-82). Le tome II embrasse une période de sept à huit siècles. Il commence au temps où Rome, ayant à mener de front une double tâche, conquête de la Cisalpine (283-222) et lutte contre Carthage (264-241), resserre les liens qui depuis l'origine l'unissaient à Marseille. Il se termine au moment où, dans la Gaule chrétienne, devenue barbare en 480, disparaît le nom latin.

Quel fut, au cours de la première guerre punique, le rôle de la cité phocéenne? Nous l'ignorons. On est mieux renseigné sur sa participation à la seconde. Elle y aida efficacement Rome. D'abord, son hostilité contre les Carthaginois exerça une influence décisive sur la marche d'Hannibal, lequel, évitant la côte, que lui barraient les Grecs, en fut réduit à tenter le passage des Alpes par le Nord, à travers les cols les plus difficiles (p. 12-13). Puis, dès 217, nous voyons les Marseillais déployer au profit des Romains l'habileté manœuvrière de leur expérience nautique, si c'est bien à la bataille dite de l'Èbre qu'on doive rapporter le fragment de Sosylos déchiffré sur un papyrus (p. 15-21).

Carthage vaincue, Marseille laissa fléchir ses vertus militaires et s'en remit trop à son alliée du soin de la défendre contre les indigènes, ligures ou gaulois, qui la pressaient. Le résultat de cette politique d'abandon fut l'installation d'une garnison romaine dans le castellum d'Aix (122), bientôt suivie de la fondation d'une province, à laquelle Narbonne, devenue colonie en 118, fournit sa capitale (p. 49-51).

Dès lors, encerclée et bridée, l'ancienne ville souveraine n'a plus le contrôle du pays qu'elle dominait jadis. Sa déchéance se consomme quand la guerre civile met aux prises César et le Sénat. Marseille, pompéienne de cœur, refuse d'ouvrir ses portes au général factieux qui a franchi le Rubicon. La lutte qu'elle soutient contre lui forme le morceau essentiel du livre dont nous rendons compte. Les sept chapitres que M. Clerc consacre au fameux siège de 49 sont d'un vif intérêt et nul ne pourra désormais aborder ces événements sans se reporter au commentaire approfondi des problèmes qu'ils suscitent.

Cette discussion historique très fouillée a pour complément un tableau de la topographie de l'État marseillais à la date en question (p. 157-187 : les fronts de mer ; p. 188-229 : le front de terre). Dans un chapitre spécial (p. 230-242), l'auteur, après bien d'autres, recherche l'emplacement de la forêt sacrée décrite par Lucain. Suivant le poète, elle était voisine du théâtre des opérations : *vicina operi*. Si l'on admet son témoignage, le site du vallon de Saint-Pons à Gémenos pourrait la représenter

(cf. Jullian, *Rev. Ét. anc.*, t. XXVI, 1924, p. 115-122). Mais nous savons par César que les coupes de bois faites sur le territoire de Marseille eurent lieu à de grandes distances, *longe lateque*, et cette indication de l'ordonnateur même de l'entreprise détermine M. Clerc à préférer la forêt de la Sainte-Baume, qui, mieux que celle de Gémenos, répond à toutes les suggestions des textes (p. 238-240).

La dernière partie de l'ouvrage nous décrit Marseille sous l'Empire romain (condition politique de la ville, institutions, commerce, lettres et sciences, arts, mœurs, cultes). A la fin, deux chapitres concernent l'évangélisation de la Gaule méridionale, les légendes relatives aux saints de Provence, saint Lazare, saint Trophime, les saintes Maries de la mer, le martyre de saint Victor. Dans l'ordre ecclésiastique, Marseille a moins compté qu'Aix : « Tant a été puissante », observe l'auteur, « l'empreinte laissée par l'œuvre de Jules César et de ses successeurs, qui ont fondé une fois pour toutes la suprématie administrative et religieuse de la modeste colonie romaine sur la grande cité hellénique » (p. 473).

Ne nous étonnons donc pas que le patriotisme marseillais de M. Clerc, renforcé par son patriotisme séquane, l'incite à malmener plus d'une fois le vainqueur de Vercingétorix. L'existence d'une rue Jules-César dans la périphérie de la Canebière l'indigne : « Une rue Jules-César à Marseille », s'écrie-t-il (p. 155, n. 1), « c'est une rue Guillaume II à Reims ou à Louvain : c'est rue Apollonidès qu'il conviendrait de la nommer ». Voire, répondrait Panurge. Mais pour des méfaits qui remontent à près d'un millénaire, il semble qu'il y ait prescription. Et le divin Jules rayonne tout de même à travers l'histoire du monde avec plus d'éclat qu'un brave magistrat municipal dont le nom n'est guère connu en dehors des admirateurs du noble monument de science et de piété qu'est *Massalia*[1].

Georges RADET.

L. de La Vallée-Poussin, *L'Inde aux temps des Mauryas et des Barbares, Grecs, Scythes, Parthes et Yue-Tchi* (collection Cavaignac, *Histoire du monde*, t. VI, 1). Paris, E. de Boccard, 1930 ; 1 vol. in-8°, 376 pages, avec une carte hors texte.

Pour une histoire où les documents sont rares, sporadiques, obscurs, de date incertaine, on ne peut guère réclamer un récit suivi. L'auteur nous apporte autre chose : des notations rapides, limitées aux problèmes qui offrent le plus d'intérêt, soutenues par une bibliographie abondante et accompagnées de citations bien choisies. Ainsi conçu, l'ouvrage forme un excellent répertoire, dont le prix, comme instrument de tra-

1. L'auteur (p. 475) s'excuse des fautes d'impression que l'emploi de la linotype empêche d'éliminer. On ne pestera jamais trop contre la désastreuse application à des publications savantes du machinisme barbare qui n'a sa raison d'être que pour des journaux et des périodiques où la rapidité prime le soin. Réduisons à une seule mention la liste d'errata : p. 243, 3e ligne du 3e §, corriger Boulogne en Bologne.

vail, est rehaussé par la qualité de la science, qui joint au mérite de la précision sagace l'attrait d'une bonhomie pleine d'humour.

Signalons, parmi les chapitres dont le dépouillement est le plus instructif : I. L'Inde du Nord-Ouest : les Achéménides et Alexandre ; II. Les Mauryas, avec Čandragupta et Açoka. Dans le fameux Sandracottos, M. de la Vallée-Poussin voit, non un aventurier de basse caste, mais un chef de clan féodal, appartenant à une branche cadette de la dynastie Nanda. Les relations de ce riverain du Gange avec Alexandre lui semblent insuffisamment établies : elles sont peut-être « une réplique de sa rencontre avec Séleucus vingt ans plus tard » (p. 56). Je crois que, dans l'histoire de l'Inde, comme dans celle de Rome, la prudence conseille de ne recourir à la fallacieuse théorie des doublets que sous bénéfice d'inventaire.

Le chapitre IV retrace les conquêtes des princes hellénistiques dans l'Inde, le contact entre Grecs et Hindous, les caractères distinctifs de l'art gréco-bouddhique (p. 227-259). Dans le chapitre VII et dernier, M. de la Vallée-Poussin expose en détail, mais avec le sourire, une grande mêlée confuse : l'inextricable polémique sur le règne de Kanishka, ce « Shâh des Shâh » dont l'ère flotte à la dérive depuis l'an 58 avant Jésus-Christ jusqu'en l'an 278 après. Résumant une nouvelle hypothèse, qui tend à prendre figure de dogme, sa critique avertie conclut avec bon sens et malice : « Les gens sages ne se hâteront pas de se dire orthodoxes » (p. 374)[1].

Georges RADET.

G. Courtillier, *Les anciennes civilisations de l'Inde.* Paris, Armand Colin, 1930 ; 1 vol. in-16, 216 pages, avec V planches.

Tandis que M. de la Vallée-Poussin donnait à son ouvrage la forme d'un recueil de problèmes, M. Courtillier concevait le sien d'une façon plus didactique. Bien qu'il juge « téméraire de placer sur le plan historique les mouvements variés d'une culture que nous ne connaissons souvent qu'à l'état fragmentaire » (p. 1), il ne nous en offre pas moins un exposé dont la trame est aussi cohérente et continue que le comporte le sujet. Il déclare modestement : « Suggérer plutôt qu'enseigner est l'idée qui a soutenu notre travail » (p. 2). Mais son petit manuel dépasse ses promesses et, suivant la formule en usage, groupe au mieux « ce qu'il nous faut connaître de l'Inde ».

Les chapitres du début ont pour titres : I. Le Veda ; II. Djaïnisme et Bouddhisme ; III. Premiers contacts historiques avec l'Occident, tableau fort juste, en sa clarté sobre, de l'œuvre des Achéménides et du « raid »

1. Quelques points à retenir : l'identité des Oxydraques aux Kshudrakas et des Malliens aux Mâlavas (p. 12, 13, 16) ; le rapprochement des Kambojas, qui seraient une tribu iranienne du Pendjab, avec le nom de Cambyse, Kambujiya (p. 15 et 40) ; la remarque, si conforme à la thèse bien des fois développée dans cette revue : « Ici comme ailleurs, Quinte-Curce paraît très renseigné » (p. 33).

d'Alexandre. Certaines déterminations géographiques y sont à noter, par exemple Kaspapyros, la ville où s'embarqua Scylax de Caryanda : « peut-être Jahangir, sur le Caboul, à 6 milles de son confluent avec l'Indus » (p. 68). En ce qui touche l'emplacement, si discuté, d'Alexandrie du Caucase, M. Courtillier tient pour Charikar. A une journée de marche, ajoute-t-il, le conquérant « établit deux petits postes militaires, Cartana, ceinte d'un mur quadrangulaire (Begram) et Cadrusi, qui protègent une Nicaea, dont il n'a peut-être modifié que le nom » (p. 72). Récemment (*Journal des Savants*, 1930, p. 217), j'ai assigné aux bases de l'expédition macédonienne dans l'Inde des situations un peu différentes ; mais la controverse est loin d'être close.

Qu'il s'agisse de l'Empire Maurya de Čandragupta et d'Açoka ou des royaumes Indo-Grecs de Diodote et d'Euthydème, notre guide n'est pas moins bien informé que pour le reste de la Péninsule. Là, comme ailleurs, il applique avec talent son programme, qui est de mettre à la portée des humanistes classiques les recherches des indianistes et de jeter, pour ainsi dire, un pont entre la Méditerranée et le Gange. Ses deux derniers chapitres concernent l'époque des Kushâna et l'époque des Gupta. Celle-ci prend fin quand, sous les assauts des Huns, l'Inde, vers le VIe siècle de notre ère, retourne de nouveau à son morcellement.

Ce que furent « les acquisitions principales de l'humanité indienn depuis le temps si reculé où les invasions aryennes ont effacé ou assimilé la civilisation des aborigènes, Dravidiens ou autres », tel est le bilan dressé à grands traits par l'auteur. Son livre, de mince volume et de bonne substance, se lit d'un bout à l'autre avec un vif intérêt et un solide profit.

Georges RADET.

Alois Gotsmich, *Studien zur ältesten griechischen Kunst.* Prague, Lerche, s. d. [1930] ; 1 vol. in-8°, 104 pages.

Ce petit volume étudie la formation du style géométrique et ses rapports avec les styles décoratifs du IIe millénaire. Voici comment M. Gotsmich résume, vers la fin de son ouvrage, les conclusions auxquelles il est arrivé : « L'époque du mycénien tardif ne peut pas plus être considérée comme une période de décadence que comme une simple continuation du courant crétois. L'art mycénien tardif a son originalité. Après le déclin de la prépondérance crétoise, en raison de l'orientation artistique toute différente des Grecs, devenus le principal facteur politique, l'art mycénien tardif, s'inspirant d'anciennes traditions locales, s'écarte de toutes manières de l'art crétois. De nouveaux principes décoratifs, de nouveaux types de vases sont adoptés, et ils font à l'élément crétois une concurrence telle qu'on ne peut parler de continuation directe du courant artistique crétois. Par ailleurs, l'affinité de ces nouvelles tendances avec l'art helladique antérieur, ainsi qu'avec l'art

de l'époque suivante, exclut toute idée de rupture complète dans l'évolution. L'art de la période protogéométrique dérive du mycénien tardif et de la vieille, persistante tradition de la Grèce continentale. » Ces conclusions sont fondées sur une analyse minutieuse dés motifs, des conceptions décoratives et des formes céramiques. L'argumentation, solide et perspicace, renferme des aperçus intéressants (en particulier sur la réapparition des décors temporairement disparus) ; elle rend vraisemblable la thèse soutenue qui met en lumière l'importance des derniers temps mycéniens dans la genèse de l'art grec. — Il est regrettable que l'absence d'illustration rende difficiles la lecture et l'utilisation d'un aussi sérieux travail.

Charles DUGAS.

The Oriental Institute of the University of Chicago. *The excavation of Armageddon*, by **Clarence S. Fisher** (*Oriental Institute Communications*, nº 4). Chicago, The University of Chicago Press, 1929 ; 1 vol. in-8º, XIII + 78 pages, avec 53 figures.

Une visite à Megiddo... Sur une butte plate et fiévreuse, tout le confort de l'Occident : salle à manger, cuisines, magasins, phonographe ; une aile de bâtiments pour le repos, une aile pour le travail ; des rayonnages savants pour le classement des trouvailles ; toute la mécanique et l'optique moderne au service d'un diligent photographe ; un dossier méthodique de planchettes et d'étiquettes imprimées. Mille ressources matérielles favorisent les fouilles que l'*Oriental Institute of the University of Chicago* mène sur ce site fameux, exploré d'abord avant la guerre par la *Deutsch Orient-Gesellschaft* (cf. Schuhmacher, *Tell-el-Mutesellim*, 1908). Le premier rapport, consacré aux travaux de 1926-1927, est le tableau vivant de l'exploration : on y suit le mouvement des chantiers, le trajet des wagonnets jusqu'aux vastes cônes de déblais ; on y voit les vases lavés, recollés, étiquetés, classés ; les plus menus débris sont photographiés, dessinés ; chaque dessin est composé d'un plan, d'une élévation, d'une coupe, d'une échelle précise. C'est le parfait bréviaire du fouilleur[1].

Il ne faut plus qu'une belle découverte pour couronner tous ces efforts.

Fernand CHAPOUTHIER.

Paul Couissin, *L'Atlantide de Platon et les origines de la civilisation* (collection *Lettres et civilisation méditerranéennes*). Aix-en-Provence, éd. du Feu, 1928 ; 1 vol. in-12, 152 pages. Prix : 10 fr.

Il y a eu de tout temps des esprits boiteux ; qu'ils croient avoir raison, passe à la rigueur, encore qu'ils irritent ; mais que le public cultivé

1. On annonce, dans la même collection, la publication, infiniment précieuse, d'un *Corpus* de la céramique palestinienne.

prenne pour des raisons leurs déraisons, c'est un risque qu'il faut conjurer. La brochure de M. Couissin vient à propos pour ramener dans le droit chemin les égarés vers l'Atlantide ; son style alerte, incisif et facile, sape sans effort des élucubrations ruineuses ; l'ayant lu, aucun bon esprit ne se hasardera plus à prendre à la lettre une fiction.

Dans cette heureuse mise au point, un détail est peut-être demeuré plus flou (cf. p. 140 et suiv.). On reconnaîtra que le récit de l'*Atlantide* n'est qu'un conte ; mais on voudra savoir encore si le conteur, quand il invente, invente *tous* les détails. Il est légitime de donner la première place à l'imagination ; il est sans doute excessif de nier qu'aucune réalité se dissimule sous la fable. Fiction que l'*Iliade*, fiction que l'*Odyssée*, fiction que le *Candide* de Voltaire. Et pourtant sera-ce déraisonner que de se refuser à éliminer de ces créations littéraires la part de l'allusion? Poseidon n'a point assisté au combat des Troyens du haut du pic de Samothrace ; Diomède n'a point blessé Vénus ; Bellérophon n'a point apporté au roi des Lyciens des tablettes perfides. En conclura-t-on que les Mycéniens ignoraient l'écriture, que les Grecs n'ont point bataillé dans la plaine d'Ilion, ou que, de Samothrace, l'œil ne découvre pas les pentes brumeuses de l'Ida? Fiction de l'ensemble n'implique point nécessairement fiction des détails. Il reste loisible — sans être atlantologue — de se demander si la puissance maritime de l'île, si les courses de taureaux évoquées par Platon ne sont point nées, dans l'esprit du poète, du souvenir confus d'une île *vraie*, de courses *vraies*. Rien de plus hasardeux, je le sais, que de peser, dans une œuvre d'imagination, les doses de fantaisie et de réminiscence ; mais elle n'est peut-être pas la solution parfaite, celle qui sacrifiera l'une à l'autre. Je voudrais que l'opportune brochure de M. Couissin fût complétée par les lignes, si suggestives et si mesurées, de M. Rivaud, dans les préfaces du *Timée* et du *Critias* (cf. notamment p. 250).

Fernand CHAPOUTHIER.

A. M. Ἀνδρεάδης, Σύστημα ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας. Μέρος πρῶτον : Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας. Τόμος Α′ : Ἀπὸ τῶν ἡρωικῶν μέχρι τῶν ἑλληνομακεδονικῶν χρόνων. Ἀθῆναι, Τζακᾶς κ. Δελαγραμματικᾶς, 1928 ; 1 vol. in-8°, 16 + 563 pages.

Comme le titre l'indique lui-même, ce volume n'est que le commencement d'une Histoire générale des finances grecques ; elle doit aller jusqu'au XIXe siècle et sans doute en comprendre trois. Le premier s'arrêtant au seuil de l'époque macédonienne, on voit de reste que, d'après le programme, les finances antiques auront fourni des commentaires particulièrement développés ; rien de plus légitime ni de plus judicieux ; car c'est aux temps anciens que la Grèce, novatrice à tant d'égards, pouvait, surtout sous le régime de la liberté, faire œuvre originale.

L'auteur destine son travail, il s'en explique nettement, à ceux qui étudient les sciences économiques et sociales ; il dit avec raison que les questions examinées au tome I l'ont été jusqu'ici par les purs philologues (on pourrait cependant lui indiquer quelques exceptions) et qu'il leur manquait une compétence technique nécessaire. Or, justement, M. Andréadès est professeur de droit et économie financière, et, en tant qu'Hellène, à même de consulter directement les sources grecques, avantage qui manque le plus souvent aux économistes professionnels. Malheureusement, son livre est rédigé en grec, idiome qu'ignorent presque toujours les lecteurs à trouver dans le monde spécial auquel il s'adresse. On ne peut en vouloir à M. Andréadès de s'être servi de sa langue maternelle, bien qu'il manie très bien le français ; mais son œuvre sera ainsi beaucoup moins consultée, tant chez nous que dans d'autres pays étrangers. Une simple traduction française de la table des matières, ajoutée à la fin, n'est évidemment que d'un médiocre secours.

Disons tout de suite que ce vrai monument ne fut point improvisé ; l'auteur en avait depuis longtemps préparé bien des chapitres par des contributions spéciales publiées antérieurement. On retrouvera ici, un peu remanié, un mémoire sur les finances de l'État homérique, qui remonte à quinze ans, où il signalait le caractère « médiéval » de l'économie publique en ce temps-là ; ce n'était pas pour surprendre les historiens et archéologues, qui qualifiaient de féodale la société mycénienne. Son livre II est un ancien travail, mis à jour, sur les finances spartiates, dans lequel il sait faire la part des légendes, trop souvent discutées avec un sérieux qu'elles ne méritent pas, et aboutit à ratifier le jugement sévère d'Aristote. Le livre III présente un large tableau des divers types d'économie financière que l'histoire permet de distinguer : l'économie royale (d'après les réformes de Darius), la satrapique, qui a un intérêt capital pour les cités grecques d'Asie Mineure, la tyrannique et enfin la politique, celle des villes libres. A bon droit, et contrairement à ses prédécesseurs, qui brouillaient un peu trop les renseignements relatifs à toutes les contrées, il montre la nécessité d'étudier à part les finances d'Athènes, seul État hellénique permettant des rapprochements avec les puissances démocratiques modernes, et le seul pour lequel on dispose d'une large documentation. Les recherches sont d'ailleurs limitées à la finance proprement dite, sans faire intervenir l'économie générale.

Un ouvrage aussi considérable et aussi méthodique ne saurait être résumé brièvement ; nous en louerons la prodigieuse information ; en méfiance à l'égard des purs philologues et historiens, M. Andréadès n'a cependant pas manqué de suivre de près leurs réflexions et raisonnements[1]. On a vu qu'il s'était occupé des systèmes financiers de la Perse ;

1. Un détail à relever pourtant : dans la transcription des noms propres étrangers, l'auteur n'a pas su prendre parti ; habituellement, et je l'en loue, il garde la forme originale et la donne en caractères latins ; mais souvent aussi, on ne sait pourquoi, il la grécise. Passe

quand son grand ouvrage sera terminé, n'aura-t-il pas la tentation de porter ses regards sur l'Égypte des pharaons et surtout la Mésopotamie? Il y aurait peut-être de ce côté-là de précieux éléments de comparaison.

Victor CHAPOT.

Norman H. Baynes, *A bibliography of the works of J. B. Bury compiled, with a Memoir.* Cambridge, University Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, 184 pages.

Voilà une mémoire consciencieusement célébrée ! Le personnage, John Bagnell Bury (1861-1927), sans être de premier plan, fut au moins un grand travailleur, d'une curiosité inlassable ; il voyagea énormément, un peu partout, fit un peu de tout, étudia le sanscrit, le russe, le magyar, s'intéressa à la Bulgarie, à l'Irlande, en raison de sa résidence à Dublin, où il professa l'histoire moderne, avant de passer à Cambridge pour le même objet. Avec cela surtout helléniste de formation — il édita Pindare —, faisant pour son plaisir des vers grecs et latins, philosophe rationaliste à ses heures (*Histoire de la liberté de penser*, *L'idée de progrès*), il dressa le plan de la *Cambridge Medieval History ;* mais son ouvrage capital, la réédition du vieux Gibbon, le classe spécialiste en l'un des champs d'études les plus rebutants qu'on puisse trouver : l'histoire politique du Bas-Empire. Nullement artiste, son biographe en convient, indifférent aux personnalités, surtout dialecticien, il a, dans ce domaine, fait certainement œuvre utile.

Victor CHAPOT.

Eugène Albertini, *L'Empire romain* (Peuples et civilisations, t. IV). Paris, Alcan, 1929 ; 1 vol. in-8°, 462 pages.

Voici une œuvre magistrale. Le livre va du retour d'Octave à Rome, après la défaite d'Antoine, jusqu'au milieu du ve siècle. Fidèle au plan de la collection, l'auteur nous renseigne périodiquement sur les peuples qui vivent en dehors de l'*Imperium ;* mais il sait réduire au strict nécessaire la part de ces non-Romains : « Objectivement, l'histoire du monde pendant cette période n'est concevable et intelligible que si l'on prend Rome pour centre. »

L'information est étonnamment sûre. Les bibliographies, qui sont critiques (devrait-il y en avoir d'autres?), sont parfaites ; ni lacunes, ni surcharge ; l'historien est allé aux meilleures sources, antiques et modernes. Le livre peut être consulté non seulement pour les faits, mais aussi pour les institutions ; nombre de questions délicates (magistra-

pour Βιλαμόβιτζ ; mais il arrive à des graphies inexactes, comme Βέλωχ (= Veloch), Καβανιάχ ou βὰν Γρόνιγχεν ; Γχιρώ est drôle, et reconnaîtrez-vous Μπωλιέ? C'est Leroy-Beaulieu ! L'auteur me dira que nous Occidentaux procédons de même pour les noms grecs ; sans doute, mais ils en sortent moins maltraités.

tures, élections, hiérarchie militaire, statut des villes, variations de la monnaie, etc...) y sont exactement et clairement expliquées. Un index rendra les recherches fort aisées et cet ouvrage en remplacera désormais beaucoup d'autres.

Livre à consulter, mais plus encore à lire, et où l'esprit profitera. Les idées directrices s'en dégagent sans effort. Pour commencer, un chapitre excellent sur l'œuvre d'Auguste montre que la théorie mommsénienne de la dyarchie ne demeure vraie que si l'on se place sur le terrain juridique ; en réalité, le pouvoir du Sénat est dès l'abord illusoire. On a stigmatisé, puis réhabilité les successeurs d'Auguste ; M. Albertini analyse avec impartialité leurs défauts d'hommes et leurs qualités d'administrateurs. Il nous met en garde contre une admiration aveugle de la « paix romaine » du second siècle ; l'avertissement peut servir à ceux qui y voient le modèle des futurs États-Unis d'Europe ! Toute la deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à expliquer la décadence qui s'annonçait dès les Antonins. Malgré les tentatives d'un Dioclétien ou d'un Constantin, elle était inévitable pour des causes multiples ; M. Albertini ne choisit point entre elles, car il sait que choisir, en pareil cas, c'est substituer une thèse à la complexité du réel. Toutefois, il insiste sur une cause politique qu'on a le plus souvent négligée : l'absence de règle fixant la succession à l'Empire ; on hésite à travers quatre siècles entre le principe de l'hérédité et celui de l'adoption, et souvent des éléments extérieurs exploiteront cette hésitation même pour imposer leurs candidats ; d'où les troubles que l'on sait.

Art, simplicité, mesure. De très belles pages sur les œuvres artistiques et littéraires, sur les détresses sociales, sur le christianisme naissant et les hérésies contre lesquelles il dut lutter. La science de l'historien, le goût de l'archéologue, la culture du latiniste, la lucidité du penseur se réunissent dans cette histoire de l'Empire romain qui a le rare mérite d'être tout ensemble détaillée et synthétique.

M. DURRY.

Ernst Stein, *Geschichte des spätrömischen Reiches*, I. *Vom römischen zum byzantinischen Staate* (284-476 n. Chr.), mit 10 Tafeln und 4 Kartenbeilagen. Leipzig, Seidel, 1928 ; 1 vol. in-8°, 590 pages.

L'ouvrage monumental de M. Stein marquera une date dans l'histoire des études romaines et byzantines. L'auteur a construit son édifice sur une connaissance parfaite de tous les textes ; chacune de ses assertions fournit sa référence ; les documents épigraphiques et papyrologiques sont largement utilisés. L'exposé est rigoureusement chronologique. On pourra regretter l'aspect annalistique que cette méthode donne à l'ouvrage. A tort, selon moi : car c'est un instrument de travail que M. Stein veut donner : il fouille les coins obscurs et s'efforce de ne

rien laisser dans l'ombre ; son objet est toujours d'atteindre la précision la plus grande. Il fallait bien du désintéressement pour s'astreindre à tout examiner avec un soin égal. L'inconvénient était de faire passer au second plan les données générales de civilisation : à quels moments de cet exposé chronologique placer une dissertation sur le monachisme ou sur l'enseignement? M. Stein a délibérément introduit ces thèmes comme des épisodes au cours de l'exposé chronologique : le monachisme, par exemple, au temps de Constance, l'enseignement au temps de Julien. Les grands écrivains apparaissent au moment où leur personne a exercé la plus grande action : Salvien au temps d'Aétius, Sidoine après la mort de Valentinien III. Au premier abord, la méthode surprend et la part faite à ces données de civilisation peut paraître mince. Au total, je considère que les avantages de la méthode l'emportent largement. Le livre perd ainsi de l'éclat apparent. Mais les jugements que M. Stein porte, soit sur les facteurs généraux de l'évolution historique, soit sur la personnalité des grands hommes, sont si originaux et si denses qu'ils rendent plus de service et intéressent davantage que bien des dissertations éloquentes. Le présent ouvrage rappelle fréquemment à l'esprit, par comparaison, le souvenir de celui de Seeck. M. Stein marque justement le plus grand respect à l'égard de son illustre devancier ; mais il est un guide beaucoup plus sûr et il a mainte occasion de rectifier les hypothèses aventureuses dont le mirage attirait trop souvent Seeck. Il faut dire cependant que le récit rationaliste, lucide de M. Stein n'a point la couleur pathétique de certains récits de Seeck.

Les cent premières pages du livre renferment une description de l'Empire romain au IIIe siècle, où sont résumés les problèmes essentiels. L'auteur prend position à l'égard des controverses récentes et nous ne possédons pas actuellement de meilleure esquisse de l'histoire des institutions impériales. En particulier, il explique très clairement comment le système fiscal fut transformé par suite de l'inflation monétaire : les tributs en argent devinrent dérisoires ; en revanche, les prestations en nature, dont la principale était l'annone, devinrent très lourdes ; organiser la perception rationnelle de l'annone sera la tâche principale de Dioclétien (p. 62). M. Stein marque aussi avec force que le préfet du prétoire ne doit pas être défini comme le chef des prétoriens, mais comme le directeur des services du quartier général, qui est en fait le centre de toute l'administration (p. 54), et il retrace l'évolution de ses pouvoirs. D'une manière générale, il a tout à fait raison de montrer que les graves transformations qui sont ordinairement regardées comme caractéristiques des règnes de Dioclétien et de Constantin étaient préparées dès le IIIe siècle : étatisation des collèges, hérédité du service militaire, colonat, etc. M. Stein attache constamment un intérêt particulier à l'organisation des bureaux, qui deviennent l'armature essentielle de l'État romain au Bas-Empire.

L'œuvre de Dioclétien et celle de Constantin sont très difficiles à distinguer. M. Stein s'est attaché à préciser la date et le caractère des diverses réformes des deux empereurs et les solutions qu'il propose sont convaincantes. Je regrette cependant qu'il n'ait pas cru devoir utiliser les travaux de M. Mispoulet, en particulier sur la transformation du *cursus* au temps de Constantin : les études de ce maître n'ont jamais été mises au point ; mais elles renferment des découvertes importantes. J'ai eu la satisfaction de voir que M. Stein acceptait les conclusions essentielles de ma thèse sur l'impôt de capitation. Sur un point, cependant, il s'en écarte : la *capitatio humana* serait, selon lui, une survivance de l'ancienne capitation personnelle. Je reconnais que la solution que j'ai proposée moi-même — la *capitatio humana*, forme aberrante de la capitation normale — était compliquée et arbitraire. Mais il me sera permis de revenir prochainement à l'étude de ce problème en examinant les ouvrages de MM. F. Lot (*L'impôt foncier et la capitation personnelle*, 1928) et H. Bott (*Die Grundzüge der diokletianischen Steuerverfassung*, 1928). J'inclinerais à penser que, dès le début du règne, l'annone a été perçue sous la forme d'un impôt de capitation et que, plus tard seulement, pour remédier à la grossièreté du système, Dioclétien a voulu mettre la capitation en relation avec le cadastre ; d'où les grands recensements de 297 et l'invention du système de la jugation. M. Stein n'est pas non plus d'accord avec moi sur la définition des *inquilini*, que je ne considère pas comme des fermiers liés au sol, mais comme des journaliers, tandis qu'il accepte l'opinion de Seeck qui les définit comme une catégorie de colons, comprenant en particulier des barbares casés. Il me paraît que le terme a changé peu à peu de sens et que la condition des *inquilini*, d'abord très différente de celle des colons, s'en est rapprochée graduellement.

Constantin est jugé par M. Stein avec une extrême sévérité ; la création même de Constantinople est une date moins importante, selon lui, que le transport de la capitale à Nicomédie par Dioclétien, et la politique religieuse de Constantin affaiblit gravement le pouvoir impérial en le mêlant aux querelles des sectes. Sur un point seulement, je ne serais pas d'accord avec M. Stein : à son avis, le monogramme qui décorait les boucliers des soldats de Constantin au pont Milvius prouve que Constantin était chrétien dès ce temps. En réalité, je pense que le monogramme n'était nullement un symbole chrétien, et que les hommes très habiles, particulièrement Hosius, qui ont capté Constantin au lendemain de son entrée à Rome, ont dû être très gênés d'abord pour convaincre l'empereur qu'il avait, *sans le savoir*, combattu sous le signe de la croix ! C'est en ce sens, me semble-t-il, que la tradition même catholique se laisse le mieux interpréter.

L'étude des institutions, durant cette période décisive, est donnée par M. Stein en grand détail. Observons qu'il a rendu pleine justice à

la thèse hardie que soutint Babut au sujet des *protectores* : M. Stein ne la rectifie que sur un point, et je pense qu'il faut lui donner raison ; ceux des *protectores* qui étaient détachés à la cour formaient réellement, bien que Babut le niât, une garde du corps. — Je regrette cependant que M. Stein n'ait reproduit en aucune partie de son ouvrage les considérations générales qu'il a naguère présentées sur la constitution du Bas-Empire (*Rheinisches Museum*, 1925, p. 375) ; il y marquait avec une force singulière comment l'Empire s'est, au ɪvᵉ siècle, fédéralisé ; les préfets du prétoire, véritables vice-empereurs, dépensent dans leur circonscription la plus grande part des revenus qu'ils perçoivent ; et il classait méthodiquement celles des institutions qui demeuraient communes à tout l'Empire. L'ouvrage que nous étudions ne dispensera pas de recourir à cet important mémoire.

M. Stein a adopté, sur la date de la campagne de Constantin contre Licinius, la date de 324, admise par Seeck et confirmée en apparence par un papyrus qu'a brillamment interprété M. Jouguet. La date de 323 est maintenue par MM. E. Schwartz et Norman Baynes (en dernier lieu, *Journal of Roman Studies*, 1928, p. 218), et elle me paraît présenter le grand avantage de ne pas obliger à toutes les rectifications de dates auxquelles Seeck se complaît trop volontiers et de mieux expliquer aussi la préparation du concile de Nicée. — M. Stein discute la date des origines de la crise arienne (p. 156) ; celle qu'il adopte est celle même à laquelle s'était aussi rallié Mgr Duchesne, qui, me semble-t-il, n'est pas cité ici, non plus que, dans les pages suivantes, l'important mémoire sur le *Dossier du donatisme*. — Notons encore que M. Stein adopte la thèse de Babut sur la date du concile de Turin.

Nous ne pouvons songer à suivre pas à pas l'auteur, qui ne fuit aucune controverse et prend toujours parti. Les vues générales qu'il propose sont justes et frappantes. Il a raison de marquer qu'au temps de Valentinien la suprématie du pouvoir civil fut sacrifiée : disons, en effet, que la grande œuvre de Dioclétien avait été l'affirmation de cette suprématie. — Et Dioclétien avait marqué la plus vive défiance à l'égard de l'oligarchie foncière, maîtresse du Sénat. Cette oligarchie reprend force dans l'Empire d'Occident au vᵉ siècle et M. Stein a montré remarquablement comment à ce moment l'empereur tend à redevenir le premier du Sénat.

M. Stein a consacré plusieurs mémoires à l'étude du partage de l'Illyricum entre les deux Empires : d'une part, il a prouvé (contre Alföldi, *Untergang der römischen Herrschaft in Pannonien*, I, 1924) que le partage définitif n'eut pas lieu en 389, ni même (contre Mommsen, suivi par Norman Baynes) en 395, mais qu'il fut consenti par Stilichon peu après la mort de Théodose, et comme une mesure provisoire ; d'autre part, il a établi (contrairement à la théorie couramment admise depuis Tillemont) que l'Empire d'Occident n'a point renoncé à l'Illyricum

occidental en 437, lors du mariage de Valentinien III et de Placidie[1]. Dans le présent ouvrage, il maintient et confirme ces deux thèses.

L'attrait de l'ouvrage est dû non seulement à l'érudition de l'auteur, mais à la diversité de ses préoccupations. Que l'on s'intéresse aux origines du mouvement séparatiste gaulois, si fort vers le temps de Sidoine, ou bien aux réformes des communes d'Égypte au ve siècle, il sera indispensable de le consulter. Il recherche les causes économiques et sociales des événements qu'il raconte : que l'on note en particulier le récit de la crise qui prépare la mort d'Aétius et de Valentinien III, au cours de laquelle on voit tour à tour s'accorder et se combattre les intérêts des grands seigneurs fonciers et des hauts officiers, les uns et les autres soutenus par leurs clientèles. De même encore, M. Stein étudie avec un grand bonheur les différences de l'organisation sociale chez les Visigoths et chez les Burgondes. Et cet intérêt accordé aux problèmes fondamentaux ne l'empêche pas d'être constamment attentif à la psychologie des personnages qu'il nous présente et de nous faire partager la sympathie qu'il éprouve pour un Julien ou un Majorien.

L'ouvrage que nous étudions mérite donc notre admiration ; il est le fruit d'un grand labeur que domine toujours une pensée originale et juste. La présentation est digne de l'ouvrage. De très bonnes cartes et des planches bien commentées ajoutent à l'intérêt du texte.

André PIGANIOL.

Steven Runciman, *The Emperor Romanus Lecapenus and his Reign, A Study of Tenth-century Byzantium.* Cambridge, University Press, 1929 ; 1 vol. in-8°, vi-351 pages, appendice, table généalogique et cartes.

On ne peut que féliciter M. Runciman d'avoir comblé une lacune de l'historiographie byzantine en consacrant une monographie à l'œuvre de cet empereur, étudiée jusqu'ici incomplètement dans les livres de Rambaud et de Hirsch sur Constantin Porphyrogénète. Dans son introduction, l'auteur insiste d'ailleurs avec raison sur la nécessité d'étudier l'histoire de Byzance par tranches horizontales, chaque empereur ayant imprimé sa personnalité sur le jeu des institutions et sur les rapports avec l'extérieur. Il faut admettre cependant que la méthode verticale a aussi son utilité, et c'est d'ailleurs celle qu'emploie M. Runciman lui-même dans le cadre chronologique du règne de Romain Lécapène, en étudiant successivement les diverses questions intérieures et extérieures qu'il a dû envisager.

Son livre repose sur une étude très complète des sources byzantines, latines et orientales. Dans l'introduction est posé clairement le pro-

1. E. Stein, *Der Verzicht der Galla Placidia auf die Präfektur Illyricum* (*Wiener Studien*, XXXVI, 1914, p. 344) ; — *Untersuchungen zur spätrömischen Verwaltungsgeschichte* (*Rheinischer Museum*, *N. F.*, 1925, p. 347).

blème de la chronique du mystérieux Syméon Magister le Logothète, qui n'est plus connue que par des transcriptions ou imitations postérieures dont la plus importante est le Continuateur de Théophanes. Les novelles et les lettres de Romain et surtout la correspondance diplomatique du patriarche Nicolas Mysticos ont été utilisées. On eût voulu quelques réflexions critiques sur la valeur de l'*Antapodosis* de Luitprand, témoignage important et l'un des seuls vraiment contemporains.

Le premier chapitre est un tableau bien étudié de la société byzantine du xe siècle. L'auteur relève les traces du culte impérial ; il y avait en réalité une liturgie aulique, antérieure à la liturgie religieuse elle-même, et qui lui a fourni des éléments. Il ne faut pas d'ailleurs exagérer la place tenue par les cérémonies dans la vie des empereurs, qui savaient fort bien se ménager le temps de s'occuper des affaires de l'État. M. Runciman est frappé du recrutement démocratique des plus hauts dignitaires. Romain Lécapène lui-même, fils d'un paysan arménien, a pu arriver au grade de *drongaire de la flotte* (amiral suprême), qui lui a frayé le chemin de l'Empire. Des réflexions intéressantes sont consacrées à l'influence des moines, à l'importance des femmes, en général très instruites, et à celle des eunuques, qui formaient un personnel administratif dévoué. M. Runciman voit même dans cette institution barbare une profonde pensée politique. Enfin, une excellente page montre l'unité morale, due à l'hellénisme et à l'orthodoxie, de cet Empire composé d'éléments cosmopolites.

Le grand service que rendra ce livre sera d'avoir fixé mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici la figure de Romain Lécapène, véritable parvenu comme Basile le Macédonien et arrivé comme lui à l'Empire grâce à des circonstances imprévisibles, n'ayant pas du moins comme lui payé son avènement d'un crime. Comme Basile, ce parvenu, une fois sur le trône, s'est trouvé au niveau des devoirs redoutables qui lui incombaient ; comme Basile, il a su prendre la direction de l'œuvre historique de Byzance, mais, moins heureux que lui et malgré l'association de ses enfants au trône, il n'a pu fonder une dynastie. Il s'est heurté au sentiment de loyalisme du peuple pour la descendance de ce même Basile. Personnellement, comme le montre bien l'auteur, Romain avait réussi à faire accepter son pouvoir et les mesures qu'il prit pour soulager les misères dues au terrible hiver de 928 lui valurent même la popularité. Mais la mort de son fils aîné Christophe, en 931, eut des conséquences néfastes pour la dynastie naissante. Les deux frères de Christophe, Étienne et Constantin, paraissent avoir été des incapables et des débauchés. Craignant de voir leur père céder la couronne à l'héritier légitime, ils écoutent les conseils d'intrigants, dont l'un tout au moins, Basile l'Oiseau, paraît avoir été l'homme de confiance de Constantin Porphyrogénète lui-même, et, en détrônant leur père en 944, ils ruinent à tout jamais la fortune des Lécapène : la dynastie légitime reprend ses droits.

Pendant ses vingt-quatre ans de règne, Romain Lécapène n'en a pas moins accompli une œuvre historique d'une portée considérable que M. Runciman a nettement définie. Léon VI laissait à son fils un lourd héritage : l'Empire exposé aux attaques des Bulgares dont le tsar, Siméon, rêvait de ceindre la couronne impériale à Sainte-Sophie, et, à l'intérieur, un conflit redoutable, dû à l'affaire de la tétragamie, entre l'Église et l'État, entre les partisans du patriarche Nicolas Mysticos, exilé pour son intransigeance, et ceux d'Euthymios, plus complaisant, que Léon VI lui avait substitué au patriarcat. Bien plus, de la solution de ce conflit dépendait la question de la légitimité du jeune Constantin, né des quatrièmes noces.

Ce qui ressort des recherches de M. Runciman, c'est, tout d'abord, l'importance de la période de la régence de Zoé Carbopsina, la quatrième femme de Léon VI, la mère de Constantin Porphyrogénète (octobre 913-mars 919). Avec une véritable vaillance, appuyée sur des conseillers éminents, elle a fait face à toutes les difficultés de l'Empire et tracé une partie du programme que devait suivre Romain Lécapène. Elle a très bien vu que la question vitale pour l'Empire était la lutte contre les Bulgares et par sa diplomatie elle a acquis contre eux l'alliance des peuples de la steppe, les Petchénègues. Pour avoir les mains libres, elle a signé, en 917, un traité avec les Fatimites afin de garantir l'Italie contre les attaques des Sarrasins. Elle a obtenu un résultat important sur les frontières orientales, en rétablissant l'influence byzantine en Arménie, où les Arabes entretenaient la guerre civile, en décidant le roi pagratide Aschod à faire le voyage de Constantinople. (La date de ce voyage, en 914, a été bien établie par M. Runciman.) Ce voyage fut suivi d'une expédition byzantine qui restaura Aschod sur le trône d'Arménie. Malheureusement, l'offensive qu'elle avait organisée avec soin contre les Bulgares en 917 échoua par la trahison des généraux byzantins et la défaillance des Petchénègues. Romain Lécapène lui-même paraît avoir eu une grosse part de responsabilité dans le désastre d'Anchialos.

Du moins, une fois maître du pouvoir, Romain Lécapène a repris, avec le même programme, mais d'une manière plus énergique et dans des circonstances plus favorables, l'œuvre que n'avait pu accomplir Zoé. M. Runciman a montré dans une série de chapitres des plus intéressants, où il étudie successivement les différents peuples en rapports avec l'Empire, les grandes lignes de cette œuvre. Romain Lécapène a d'abord mis fin pour toujours au danger bulgare qui menaçait Constantinople depuis le VIIe siècle ; son action personnelle (et c'est là un des points nouveaux établis par ce livre) paraît avoir été encore plus grande que celle de Nicolas Mysticos, chargé de la correspondance diplomatique avec Siméon, mais enclin à lui faire les plus graves concessions pour prix du rattachement de l'église bulgare au patriarcat. La mémorable entrevue de Romain Lécapène avec Siméon sous les murs

de Byzance, que M. Runciman, après une étude critique des sources, place au 9 septembre 924, et où Nicolas Mysticos joua un rôle assez piteux, marque la fin de l'offensive bulgare. Occupé en Serbie, grâce à la diplomatie de son adversaire, Siméon put bien prendre le titre de basileus ; mais il était trop tard pour en faire une réalité. En 927, le mariage d'une fille de Romain avec le tsar Pierre commença à faire passer la Bulgarie sous le protectorat impérial.

De même, si Romain Lécapène a quelque peu négligé les affaires d'Italie, il a obtenu des résultats remarquables sur la frontière orientale et, pour la première fois depuis le VIIe siècle, fait reculer l'Islam en Asie Mineure. Son auxiliaire fut l'un des plus grands généraux de l'histoire byzantine, l'Arménien Jean Courcouas. Grâce à ses campagnes victorieuses, une grande ville musulmane comme Mélitène (Malatia) fut annexée à l'Empire (934) et, en 942, une offensive en Mésopotamie lui permit de rapporter à Constantinople la célèbre icone d'Édesse, événement d'un grand retentissement dans le monde musulman et dans le monde chrétien. Comme le remarque M. Runciman, c'est à cette époque que se placent les faits réels qui ont donné naissance à l'épopée de Digénis Acritas.

L'œuvre intérieure de Romain Lécapène ne fut pas moins importante. La question la plus délicate était celle des rapports de l'Église et de l'État. Romain Lécapène trouva en face de lui l'un des patriarches les plus énergiques de l'histoire byzantine, Nicolas Mysticos, dont Léon VI n'avait pu désarmer l'intransigeance. Les hasards de la politique en firent l'allié de Romain Lécapène, qui sut flatter son amour du pouvoir et l'utiliser en faisant de lui son véritable ministre des affaires étrangères, ainsi qu'en témoigne son importante correspondance diplomatique. Mais le principal succès de l'empereur fut le rétablissement de l'union religieuse, la réconciliation entre les partisans d'Euthymios et de Nicolas dont la mémoire de Léon VI fit les frais : le « tomus unionis » de 920 condamna solennellement les quatrièmes noces, mais reconnut par exception la légitimité de Constantin Porphyrogénète. Bien plus, Romain décida Nicolas à se réconcilier avec Rome. Enfin, songeant à l'avenir, Romain obtint du patriarche une promesse de succession pour son dernier fils Théophylacte. Après la mort de Nicolas Mysticos (925), Romain Lécapène est entièrement maître de l'Église et, son fils étant trop jeune pour être patriarche, il a soin de n'élever à cette dignité que des personnages de second plan. C'est en 933, à l'âge de seize ans, que Théophylacte est créé patriarche avec l'assentiment des légats romains : on sait de quelle manière étrange il exerça ses fonctions.

Un autre aspect de la politique de Romain Lécapène est sa législation foncière, destinée à arrêter le mouvement dangereux de l'accroissement de la propriété aux dépens des paysans libres. M. Runciman a signalé sa remarquable novelle de 922 sur le droit de préemption et

celle de 934 destinée à permettre aux petits propriétaires, que la famine de 928 avait obligés à engager leurs biens, de pouvoir les recouvrer. On regrette que ce chapitre, placé on ne sait trop pourquoi à la fin du volume et qui devrait être rattaché à la politique intérieure de Romain, ne donne que des indications sommaires sur une des tentatives les plus remarquables et les plus audacieuses qu'ait faites un empereur byzantin pour sauver la classe des petits propriétaires : la question eût mérité une étude plus développée et tous les articles de ces deux novelles ne sont même pas mentionnés.

Au cours de son travail, M. Runciman a eu à préciser ou à rectifier un certain nombre de dates importantes, comme celles du voyage d'Aschod à Constantinople ou de l'entrevue de Romain avec Siméon. Ses conclusions sont tout à fait acceptables. On fera en revanche des réserves sur la date de 934-935 qu'il assigne à la révolte des Milinges et des Ezérites du Péloponèse. Comme l'a établi M. Diehl (*L'église et les mosaïques de Saint-Luc*, 1889), la vie de l'ermite saint Luc (avec lequel fut en rapports le stratège Crinitès qui réprima la révolte) raconte les événements dans l'ordre chronologique et ses relations avec Crinitès se placent à son établissement en Phocide près de Stiris. Or, c'est à ce moment qu'il prédit d'après son biographe la conquête de la Crète, qui eut lieu vingt ans plus tard, en 961. M. Vasiliev, dont M. Runciman paraît ignorer l'important travail (*Slaviane v' Gretsii*, *Viz. Vremennik*, 1898), se fondant sur ce point fixe de la biographie de saint Luc, place aussi la révolte des Milinges et des Ezérites en 941.

Louis BRÉHIER.

R. Löwe, *Der freie Akzent des Indogermanischen, eine sprachwissentschaftliche Untersuchung*. Berlin et Leipzig, W. de Gruyter & C°; 1 vol. in-8°, 84 pages. Prix : 6 marks.

Existe-t-il un lien de cause à effet entre l'accentuation et l'apophonie indo-européennes? C'est ce dont on est généralement persuadé en dehors de l'école dont M. Meillet est le chef incontesté. C'est ce que professent sans hésitation, par exemple, MM. H. Hirt et R. Löwe.

A l'instar de M. Hirt, M. Löwe, très connu en qualité de germaniste, a fait suivre les recherches sur l'apophonie (qu'il a données dans la *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung*, 56) d'un travail présentant une théorie de l'*accent*. L'accentuation libre de l'indo-européen présuppose d'après lui un système plus ancien où la place de l'accent (avant les effets de l'apophonie) était régulièrement la dernière syllabe du mot (avant toute chute d'*e*, bien entendu). M. H. Pedersen, de son côté, pense qu'il y a un rapport étroit entre les deux ordres de faits (apophonie et accentuation). H. Möller était du même avis et, par différents passages de son célèbre *Mémoire*, on peut voir que F. de Saussure

ne pensait pas autrement : du skr. *dáçati* en particulier (cf. gr. δάκνει), soit indo-europ. **dn̥kéti*, il remarquait qu'on attendrait **daçáti* et que, si l'on a *dáçati*, c'est que l'*a* radical (issu de *n* voyelle) avait attiré le ton.

Sans doute de nombreux cas, tels que skr. *kadá*, « quand », et *sádā*, « toujours », vont directement contre la théorie, puisqu'on attend **ká-dā* et **sadā* (indo-europ. **kʷó-dō* et **sm̥-dō*), et il faudrait admettre beaucoup d'autres « métatonies » indo-européennes ; mais il existe également bien des cas et même des types entiers, comme, par exemple, **leikʷ-e-* (présent, gr. λείπω) et **likʷ-é-* (aoriste, gr. λίπε, impér.), qui sont idéalement réguliers. On pourrait, après tout, se rallier à la théorie (savoir : à l'origine le ton reposait sur le seul $^{e}/_{o}$ conservé dans une forme et occasionnait la chute des $^{e}/_{o}$ environnants), sans être entraîné par là à admettre, avec la majorité des linguistes scandinaves, anglais, allemands et américains, que l'accent indo-européen était un accent d'intensité (cf. le terme *expiratorisch*, p. 69, par exemple ; du reste, M. Löwe lui-même accorde qu'à la fin de la période indo-européenne l'accent était devenu « vorwiegend musikalisch »). On peut tenir très ferme au principe que cet « accent » était et avait toujours été un *ton* purement musical ; car une voyelle de ton très élevé peut, la chose est évidente, occasionner non seulement la labialisation (*Abtönung* aboutissant à *o*) des autres voyelles du même mot, mais encore leur disparition complète. La loi de Verner, par exemple, a pu être expliquée par Gauthiot dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, sans qu'il ait abandonné quoi que ce soit du caractère musical du ton indo-européen. Et il va de soi qu'une voyelle *sourde* peut disparaître tout aussi bien qu'une voyelle *faible*. Cf. certaines langues sémitiques, l'hébreu en particulier.

Quant à savoir si le ton indo-européen était fixe autrefois et sur quelle syllabe il reposait, c'est une question bien différente, et M. H. Pedersen, au lieu de la dernière syllabe (d'avant l'apophonie), penserait plutôt à l'avant-dernière syllabe et à l'antépénultième et rappelle à ce propos l'italien (cf. aussi l'espagnol, etc..., et le latin où la raison est fournie par la quantité combinée avec la loi des trois syllabes). Enfin, il est à peine utile de dire que ce qu'on peut reconstruire pour ces périodes historiques ou protohistoriques de nos langues devient singulièrement difficile quand il s'agit du passé le plus ancien de l'indo-européen. En tout cas, l'accent de phrase ne peut guère avoir eu sur l'accent de mot l'influence que M. Löwe lui attribue. Mieux vaudrait encore faire intervenir ici l'*intonation* qui, on le sait, affectait en indo-européen toutes les syllabes d'un mot, qu'elles fussent toniques (accentuées musicalement) ou atones (inaccentuées), et qui, à une époque voisine des temps historiques, a conditionné de nombreuses *métatonies* en baltique et en slave. On pourrait donc songer à rendre l'*intonation* responsable des

irrégularités indo-européennes de la place du ton (de l'accent). En tout cas, il semble bien qu'il faille en tenir compte dans une étude génétique de l'accentuation indo-européenne.

A. CUNY.

W. M. Lindsay, *Palaeographia latina*, part VI (St Andrews University Publications, XXVIII). Oxford, University Press, 1929 ; in-8°, 68 pages et 10 planches. Prix : 5 sh. net.

Ce sixième fascicule de la Revue de paléographie latine est occupé tout entier par une étude qui est la digne continuation de l'enquête, inaugurée en 1924, dans le troisième fascicule, sur les grands *scriptoria* du haut Moyen Age (cf. *Revue*, 1923, p. 87 ; 1924, p. 380 ; 1925, p. 173 ; 1926, p. 202 ; 1928, p. 260). Les paléographes n'ont pas oublié les savants mémoires consacrés à Lorsch, Mayence, Lyon, Constance. Voici le tour de Saint-Gall, dont Samuel Berger célébrait, dans son *Histoire de la Vulgate*, la précieuse bibliothèque, et dont M. Lehmann écrivait naguère que, grâce à ces richesses, il serait relativement aisé de reconstituer sa plus ancienne école d'écriture. M. Karl Löffler, qui vient de s'y appliquer, ne s'en est pas moins heurté à toutes les difficultés inévitables en la matière. Ce n'était pas la moindre, assurément, que de discerner, parmi les vieux manuscrits aujourd'hui conservés à Saint-Gall, ceux qui furent exécutés dans l'illustre abbaye. Patience et méthode en vinrent à bout. Quelque 40 *codices* du VIIIe siècle sont ici soumis à une pénétrante analyse morphologique (je signale notamment la définition de la « rätische Schrift »), afin de dégager de l'enchevêtrement d'influences étrangères — l'irlandaise est surtout perceptible dans le système d'abréviations — les caractères propres au *scriptorium* de Saint-Gall et de mettre en relief les types individuels les plus remarquables, tel celui du moine Winitharius.

Excellente contribution à l'histoire de l'écriture latine du haut Moyen Age.

A. DE BOÜARD.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Étrusque et latin. — Le n° 89 du *Bulletin de la Société de linguistique* contient, p. 82-124, un article de M. A. Ernout intitulé : *Les éléments étrusques du vocabulaire latin.* Cet article est une préface imposante au dictionnaire étymologique que préparent pour le latin MM. Meillet et Ernout. Il m'a semblé que la part était faite un peu grande à l'étrusque que nous connaissons encore si mal. Est-on sûr, par exemple, que *velθur*, *veltur*, signifie « vautour »? On notera que pour θρίαμβος-*triumphus*, *urceus*, urna-ὕρχη, *lōrīca*, *formīca*, on avait, dans cette *Revue* (t. XII, v. p. 158-159-160), proposé une explication analogue à celle de M. Ernout, à un moment (1910) où M. Boisacq parlait encore pour ces mots d'une origine thraco-phrygienne (ainsi donc indo-européenne). Il est vrai qu'on reconnaissait dans ces mots des termes « égéens » et que c'est l'article de M. Meillet (*M. S. L.*, t. XV, p. 161 et suiv.) qui avait suggéré cette interprétation.

Quant à *decussis* (note de la p. 123), « dix as » (Varron), n'est-il pas évident qu'il faut classer ce mot avec *centussis* « cent as » (Perse), *octussis* « 8 as », cf. encore *dussis* « 2 as » et *tressis* « 3 as », et que ces mots contiennent des formes de noms de nombre *decu-*, *centu-*, *octu-*, cf. *octāuus* (à côté de *decem*, *centum*, *octō*), qui sont purement italiques (indo-européens), cf. *decŭ-rēs*, *decŭ-riōnēs*, *centŭ-ria* (v. *Revue de phil.*, t. LVI, p. 19, Meillet, *Langues germaniques*, p. 226) + une forme atone (syllabe intérieure) du mot *as*, *assis*? **Decu-assis*, par exemple → **decuossis* → *decussis* est tout pareil à **conquassos* → **conquossos*, d'où *concussus*. C'est la régularité phonétique idéale (de même *centussis*, *quincussis*, etc...).

Copte et mandé. — Le même numéro du *Bulletin Soc. linguist.* nous apporte aussi une nouvelle étude de Mlle Homburger, dont voici le titre : *Les dialectes coptes et les dialectes mandés.* On sait que le copte, noté avec l'alphabet grec, est la forme relativement moderne de l'égyptien. Le principal dialecte est le bohaïrique (Delta — langue de l'Église) ; mais on connaît aussi le saïdique (Thébaïde) et les dialectes des nomes Akhmim et Fayoum. Quant aux dialectes mandés, ils couvrent une grande aire dans le Soudan occidental. Par une étude détaillée de la phonétique et de la morphologie, l'auteur montre que les langues mandées sont des dialectes coptes (voisins de celui du Fayoum). Les conclusions (p. 54-56) ont une importance historique. « Il suffit de regarder

la carte pour voir que des oasis relient cette région » (celle qu'habitent les Mandingues) « à la Tripolitaine. Il y a donc eu des communications entre le pays mandé et l'Égypte par la Tripolitaine, sans doute au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, et cette voie a été empruntée par des bandes d'émigrants parlant le copte. » Au point d'arrivée, « ils ont trouvé d'ailleurs des peuples parlant déjà des idiomes dérivés, comme le copte, de l'égyptien »... « Étant donné que les langues négro-africaines proviennent d'émigrations successives ayant l'Égypte pour point de départ et que, si elles ont une unité, c'est seulement parce que toutes continuent des parlers égyptiens, mais que ces parlers n'ont été ni de même dialecte ni de même époque, on ne saurait recourir à la méthode de « reconstruction » qui s'est imposée pour les langues indo-européennes. » Il faudra donc partir de l'égyptien pour éviter les erreurs.

Hittite. — L'infatigable hettitologue qu'est M. Sturtevant a publié dans *Language*, vol. V, fin de 1929, p. 228-231, un article intitulé *Some hittite words* et dans *The american Journal of Philology*, vol. L, même date, p. 360-369, un article plus considérable, dont voici le titre : *A pre-indo-european change of W to M after U or ə*. Malgré toute la science déployée ici par l'éminent professeur américain, il me semble qu'il faut concevoir les choses autrement qu'il ne le fait : *m* à côté de *w* atteste simplement l'existence d'une ancienne alternance consonantique, cf., par exemple, skr. *kūrma-* « tortue », en face de skr. *kārava* « corbeau, corneille », de lat. *ceruos*, *coruos*, etc..., v. *Études prégrammaticales*, p. 120, 130, etc..., aussi p. 111, n. 1 et *passim*. Cette alternance se retrouve sur d'autres domaines : elle est donc très antique. Le fait concorde très heureusement avec les vues de M. Sturtevant, qui, p. 369, rappelle que l'alternance *w* : *m* est une nouvelle preuve de la découverte de M. Forrer[1] : *le hittite est un rameau du préindo-européen qui se range à côté de l'indo-européen dont sont issues les langues telles que l'indo-iranien, le grec, le latin, le slave commun, le germanique commun, le celtique commun*, etc... C'est également ce que suggère, par exemple, le mot *watar* « eau », gén. *wetenaś*, etc... Ici le *t* correspondant à *d* indo-européen n'est pas le résultat d'une mutation analogue à celle du germanique, mais provient de l'adaptation d'une sourde douce originaire **d* qui serait *d* en sémitique (ar. cl. *wad-ana*, *wad-afa* « il fit eau » (en parlant d'un vase), etc..., et serait *t* au lieu de *d* qu'on a en indo-européen (ὕδωρ, etc...). De nouveau le hittite se révèle comme étant un chaînon intermédiaire entre l'indo-européen et le chamito-sémitique, v. *Revue*, t. XXXI (1929), p. 290. Toutefois *t* pour *d* tient peut-être aux imperfections de la graphie cunéiforme.

Questions de phonétique théorique et pratique. — M. H. Weidenbach, des travaux de qui il a été déjà parlé (*Revue*, t. XXXI, 1929,

1. *Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft*, LI, p. 26 ; Kretschmer, *Glotta*, XIV, p. 300-319 ; Sturtevant, *Language*, II, p. 29-34 ; IV, p. 169 et suiv.

p. 286-287), a fait adresser à la direction de cette *Revue* un nouvel opuscule intitulé *Der Sprachlautglobus* (Heidelberg, C. Winter, 1929), soit vingt pages in-8°. L'auteur a eu l'idée d'établir des figures pour symboliser les rapports des divers phonèmes entre eux et de combiner ces figures en les reportant sur une sphère (dont le centre, non figuré, serait le poumon !). Inutile de dire qu'à cette géométrie phonétique on préférera de beaucoup les savantes considérations du prince N. Troubetzkoj dans le premier volume des *Travaux du cercle linguistique de Prague* (p. 39-67, 1929 : *Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme*), ou encore la description, à la fois pratique et scientifique, des phonèmes de l'arabe (*The phonetics of Arabic*, Oxford University Press, 1925), description donnée par M. Gairdiner « adviser in Arabic studies at the school of oriental studies » à l'Université américaine du Caire. Cette remarquable étude a pourtant le tort d'ignorer le *Parler de Kfar 'Abîda* de Mgr Féghâli, qui a vu le jour en 1919, de garder encore quelques vieilles idées sur la non-existence d'une forme de l'arabe classique comme langue parlée (c'est comme si on mettait en doute que le latin classique eût été *jadis* une langue vivante !) ; enfin, de surestimer les travaux de M. Mattson.

Quant à M. Weidenbach, on retrouve toujours chez lui le même genre de fautes (v. déjà *Revue*, t. XXXI, p. 287). Cette fois (p. 8, n. 4), on lit : vieux-perse (!) *wurdo* (rose), donné sans astérisque et du reste inexistant. Il fallait noter : iranien ancien **wr̥da-* (avec astérisque), d'où persan moderne *gul*. De même, p. 18, ligne 11 d'en bas, nous lisons : ionien κόδος, grec πόσος. Κόδος est un monstre à ajouter à la liste de *muscus*, *wurdo*, etc... Il s'agit, en effet, du κόσος d'Hérodote, att. πόσος, éol. πόσσος, v. Boisacq, *Dict. s. u.*, p. 806. Κόσος ou bien a été mal lu ou bien mal reproduit, sous la forme κόδος qui n'est qu'un barbarisme.

Substrat des langues italiques et romanes. — M. V. Bertoldi, professeur à l'Université de Bonn, nous a adressé trois brochures sur la question des survivances préitaliques dans les idiomes romans. La première (*Studi italiani di Filologia classica*, t. VII de la nouv. série, 1929, p. 251-263) est intitulée : Alica « farina bianca » e formazioni affini. Contributo alla preistoria di *albus*. La seconde (*Archivio glottologico Italiano. Sezione lingue classiche*, 1930, p. 1-12) a comme titre : *Relitti prelatini communi alle Alpi ed ai Carpazi*. La troisième (extraite du t. IV, 1929, de la *Revue de linguistique romane* que dirige M. O. Bloch, p. 223-250) est la plus considérable et aussi la plus importante. En voici le titre : *Antichi filoni nella toponomastica mediterranea incrociantisi nella Sardegna*. C'est M. M. Niedermann, on le sait, qui avait inauguré ce genre de travaux dans ses *Essais*, p. 17-36, en montrant que le nom latin de la faux (*falx*) était un emprunt au ligure. Et M. J. Kurylowicz avait suivi la voie ouverte en expliquant ainsi quelques mots latins (*Mélanges Vendryes*). Pour appliquer convenablement cette méthode, il faut à la fois beaucoup

de science et beaucoup de prudence. M. V. Bertoldi ne manque ni de l'une ni de l'autre, et l'on ne peut rien objecter en principe à ses inductions, sinon que M. H. Pedersen a sans doute raison de considérer le ligure comme une langue indo-européenne (ni celtique, ni italique, il est vrai). Dès lors, il est bien inutile pour les deux premières études (*alica*, *iupicellos*, **aravicelos*) d'en appeler à l'étrusque et au lointain caucasique du Nord (se rappeler l'article de M. Sköld, *Die kaukasische Mode*). En ce qui concerne *alica* en particulier, il est hors de doute que, pour l'idée de « blanc », l'indo-européen disposait à la fois d'une racine **al-* et d'une racine **albh-* : à la première se rattache *alausa* « alose », mais aussi *alauda* « alouette » (même mot, avec ð), car le sens de « blanc » n'est pas absolu, on le voit par v. irland. *aladh* « bunt, gestreift, scheckig », irl. mod. *ala* « truite » ; quant au sens, il est bien connu qu'en grec, par exemple, le même mot désigne quelquefois un oiseau, un poisson et même une plante — désignations simplement fondées sur la couleur. M. Bertoldi a sans doute raison quand, dans le *iupicellos* donné comme gaulois par Dioscoride, il voit un terme ligure pour le « genévrier ». Il aurait pu ajouter *Genévrey*, près de Vif, sur la route de Grenoble à Sisteron (pour les noms géographiques). Mais il aurait dû dire qu'un type **iuppos*, avec gémination expressive, est un type courant en indo-européen (v. h. all. *Fritzo* de *Fridrich*, etc...) ; de même **Wappu* (Gap) de *Vapincum* et **sappos* « pin » (contenu dans le fr. *sapin*). Pour *saliunca*, il en a été plusieurs fois question dans cette *Revue* où l'on en a revendiqué le caractère ligure (XI, p. 252 et p. 364 ; XII, p. 289). De même pour ὀδουχῶνε « hièble », cf. gaul. *odocos*, all. *Attich*, lat. *ebulum*, etc..., M. Bertoldi aurait pu se reporter aux *M. S. L.*, t. XVI, p. 327. Ces mots sont sûrement indo-européens, ainsi que le reconnaît M. Fr. Muller Izn dans son *Altitalisches Wörterbuch*, p. 169. Mais il y a actuellement une mode fâcheuse qui sévit sur l'étymologie latine : il faut y voir le moins possible d'éléments indo-européens. C'est le mot d'ordre en Allemagne et en Italie, et, du moment que l'Allemagne et l'Italie ont parlé, les Français n'ont, naturellement, qu'à s'incliner. M. Fr. Muller n'obéit pas à cette mode, mais il est Hollandais.

Pour les noms de lieu sardes *Gavoi* (cf. l'article sur *Gava*), *Colostrais*, cf. basque *gorosti* « houx », les rapprochements avec le basque indiquent que bien réellement cette fois nous sortons du domaine indo-européen. P. 250 (IV, *Revue de linguistique romane*), M. Bertoldi conclut : « Ces exemples suffisent pour prouver combien il est difficile d'interpréter historiquement une racine par l'examen des finales avec lesquelles on la trouve accouplée : s'il y a là un terrain presque inexploré, c'est probablement parce que les bons linguistes en ont entrevu le peu de solidité. » On ne saurait mieux crier gare aux imprudents. Citons la fin : « Par sa position *centrale*, la Sardaigne recèle les plus anciens filons linguistiques qui constituent le substrat méditerranéen... : l'un unit l'île à l'Afrique et à l'Es-

pagne, l'autre paraît avoir son centre dans la Tyrrhénide septentrionale et ses tentacules extrêmes dans les Pyrénées et le Caucase (?) ». En tout cela on oublie les idiomes indo-européens d'Europe autres que l'italique.

En marge du domaine celtique. — M. V. Bertoldi (cf. *Revue*, 1930, t. XXXII, p. 78-79) continue ses intéressantes recherches sur les vocabulaires préitalique et préceltique en domaine roman. Dans la *Festschrift für E. Wechssler* = t. I des *Berliner Beiträge zur romanischen Philologie*, 1929, p. 278-284, il étudie les composés gallo-romans de *albus* qui ont été recalqués (suivant lui) sur des synonymes gaulois : français *aubépine*, *aubefoin*, provençal *aubavis* (*alba vitis*). Il s'agirait de calques savants ou demi-savants de noms populaires de plantes répandus dans les Gaules, le gaul. *vindo-* (bret. *guen*, « blanc ») s'étant vu, dans ces mots, substituer le lat. *albo-*, qui, du reste, n'était pas absolument inconnu du celtique et du ligure. Il faudrait rapprocher en particulier le v. irland. *find-choll*, litt. « noisetier blanc », de l'aveyronnais *baisso blanco*, qui a tout à fait le même sens et qui donc est peut-être un « emprunt de traduction » fait à un gaulois **vindo-coslos*. (Pour *aveugle*, p. 281-282, il faut noter que *aboculus* s'expliquerait au mieux comme étant le calque d'un gr. ἀπόφθαλμος, qui, malheureusement, n'est pas attesté, mais qui serait des plus réguliers et des plus naturels. Quant au ligure *albincu-*, rappelons qu'à 35 kilomètres en aval de Grenoble existe sur l'Isère une importante localité dénommée *L'Albenc*.)

De la *Romania* (t. LIX, 1929, p. 455-464) est extrait un second article sur les noms du *houblon*. Faisons remarquer ici qu'il n'est pas du tout sûr que *rumpus*, *rumpotinus*, etc., soient des survivances ligures et qu'il s'agit sans doute, comme pour *ridica* (gr. ἐρείδειν), « échalas », d'une adaptation de mots grecs (ῥομφεύς, v. *M. S. L.*, t. XIX, 1915, p. 214), et il me semble aussi que la bonne explication de *lupus salictarius* (Pline) est celle de la n. 1 à la p. 463, gr. λοπός, λόπιμος. Quant à *salictarius*, il n'a rien à démêler avec *salire*, puisqu'on a *salictum*, « saussaie, saulaie », et que les anciens dictionnaires qui traduisaient bravement *lupus salictarius* par « houblon » avaient du moins le mérite de le rapporter, comme faire se doit, à *salictum* (en Allemagne et même en Alsace, observons-le en passant, il y a bien des gens qui s'appellent *Höpffner*, et « la perche à houblon », qui paraît une rareté à M. Bertoldi, est tout ce qu'il y a de courant en français ; on dit même tout court : « c'est une perche », en parlant d'une personne très grande).

Le troisième article a paru dans la *Revue celtique* (t. XLVI, p. 16-28). Il s'agit de survivances gauloises dans les Alpes : l'une est le nom (*brianz*) que l'on donne à l' « absinthe » en Valteline (« herbe aux vers »). Ce serait en gaulois **brigantios*, cf. *brigantes* = *vermiculi*, et aussi *Brigantes*, peuple de Grande-Bretagne (le sens de *fortes* conviendrait bien pour un nom de peuple, cf. v. irl. *brig*, « force »). L'autre survivance est le roman des Alpes *siminú*, dont le sens est FESTUCA, cf. le v. irland.

simin, glosé par *festula*, qu'il faut évidemment corriger en *festuca*. Ces deux notes sont des plus intéressantes.

Enfin, dans la *Silloge linguistica... Ascoli*, p. 484-541, M. Bertoldi nous donne un grand article intitulé : *Arcaismi e innovazioni al margine del dominio celtico*. Il étudie d'abord les « fragments marginaux de la couche panceltique », type idéal *berula*, « berle, cresson ». Signalons, à propos du § I (p. 487), que *panis cucūli*, *pain de coucou*, est toujours vivant dans les Vosges et en Franche-Comté, soit en patois, soit en français local, pour désigner l'*oxalide des bois*, v. Grammont, *Patois de Damprichard*, *M. S. L.*, 1891 et suiv., et que le moyen français *vermotine* (1583) = *semen contra* (sous-entendu *vermes*) est toujours bien employé dans la vallée de la Meurthe sous la forme *barbotaîne* en patois et *barbotine* en français local (désignant de petites dragées au centre desquelles il y a une graine de *semen* et qu'on vend couramment dans les foires et marchés). — Pour l'arménien *geran*, « poutre » (cf. gaul. *vernos*, « aune »), il peut être tout aussi bien emprunté que l'arm. *theλi*, « orme », qui est le grec πτελεά, purement et simplement pris au grec suivant MM. Meillet et Boisacq. — Le § II illustre la tendance du gaulois à traduire les « mots voyageurs » au moyen d'éléments qui lui appartenaient en propre : exemple, πεμπέδουλα, « quintefeuille », fait sur le mot πεντά-φυλλον, qui n'est lui-même que le calque d'un terme vieil égyptien. — Le § III montre que le gaulois tendait également à assimiler le substrat ligure.

Les noms de plantes constituent, on le sait, une catégorie sémantique très attachante et, comme le désire M. Bertoldi (p. 515), on voit, en outre, maintenant « l'émiettement lexical qui apparaît en marge du domaine celtique dans une catégorie relativement homogène et éminemment conservatrice ». Ici, comme partout en linguistique, on note les effets des deux grandes forces, celle qui se réalise dans les *conservations* et celle qui se fait jour dans les *innovations*. En tout cas, il est évident qu'il y a eu « des passages, des compromis, des liens » entre les domaines linguistiques ligure, celtique (gaulois) et latin. Nous en retrouvons les traces aujourd'hui encore. — Il est étonnant que (*Bull. Soc. Ling.*, n° 90, p. 170-173, 1930) M. Bertoldi ne rappelle pas, à propos du gaul. *belsa*, « campus », que H. d'Arbois de Jubainville expliquait le nom de la « Beauce » par un type *Belsia*. — Quant aux mots gaulois *samara*, « semence d'orme », Pline, *H. N.*, t. XVII, p. 78, et *samolum*, « oseille » (?), Pline, *H. N.*, t. XXIV, p. 63 (v. *Donum natalicium Schrijnen*, p. 300-305), il semble bien que le bret. *havrek*, « terre préparée pour les semailles » (Loth), cf. gall. *hâf*, « été », et que le moy. irl. *samadh*, « oseille », cf. gaélique d'Écosse *samh*, « oseille », lui donnent raison et qu'il s'agit ici de dérivés du nom de l' « été », cf. *sommer*, *summer*, dans les idiomes germaniques.

Encore l'unité linguistique du Caucase. — Il en a déjà été question

dans cette *Revue* (t. XXXII, 1930, p. 75). M. R. Lafon a donné depuis un nouvel article au *Bulletin de la Société de linguistique* (nº 90, 1930, p. 153-169). Le titre est le suivant : *Sur les pronoms personnels de 1re et de 2e personne dans les langues kartvèles*, soit donc dans le caucasique méridional (comprenant le géorgien, le mingrélien, le souane et le laze). Après une minutieuse étude phonétique et morphologique, M. R. Lafon écrit (p. 168-169) : « Un coup d'œil jeté sur les langues caucasiques *septentrionales* révèle une grande variété de thèmes, dont un seul, un thème de pronom inclusif de 1re personne du pluriel, a dans les langues kartvèles (donc *méridionales*) un correspondant sûr... Mais ce coup d'œil n'est pas infructueux : il permet de retrouver sur le domaine caucasique septentrional des traces d'un procédé dont le souane offre deux exemples et qui doit être très ancien : l'emploi comme préfixe d'un élément *i* qui sert, ordinairement en qualité de désinence, à former le génitif des pronoms personnels des 1re et 2e personnes dans la plupart des langues des deux versants du Caucase occidental. » M. Lafon annonce une nouvelle étude sur un *-n* final non étymologique qui se rencontre en mingrélo-laze et en géorgien et dans le caucasique septentrional (Daghestan) : ce serait un nouvel argument en faveur de la parenté des langues caucasiques du Nord et des langues kartvèles.

Linguistique indo-iranienne, grecque et slave. — M. J. Kurylowicz, de l'Université de Lwów, nous a fait parvenir quatre nouveaux articles de grammaire comparée. L'un (t. VI du *Roeznik Orjentalistyczny*, année 1929, p. 199-209) est intitulé : *Le genre verbal en indo-iranien*. Le second (*Prace filologyczne* de Varsovie, t. XIV, p. 647-657, 1930) traite le sujet suivant : *La genèse d'aspects verbaux en slave*. Le troisième, qui a paru dans le *Bulletin de l'Académie polonaise des sciences et des lettres*, année 1929, p. 126-131, nous entretient de *L'accentuation des composés préfixaux en slave commun* (*thèmes on- o-*). Le quatrième (*L'aoriste au point de vue formel*) a été publié dans la revue polonaise *Eos*, année 1929, t. XXXII, p. 221-227. C'est, avec *Le genre verbal en indo-iranien*, l'étude la plus importante, en ce sens que seuls ces deux articles ont un intérêt plus général. Relevons dans le dernier nommé (*Rocznik*, t. VI, p. 200) le passage que voici : « ... il est possible qu'il y ait opposition formelle sans opposition de sens grammatical ». M. Kurylowicz veut dire qu'il peut arriver qu'une langue possède des formes opposées l'une à l'autre sans qu'il y ait désormais à noter des différences de sens opposés. « Ceci arrive dans les cas », ajoute l'auteur, « où, par suite du changement de sens dans un des deux termes opposés, *la différence devient purement lexicale* » (c'est nous qui soulignons). La remarque est très importante au point de vue de la linguistique générale et c'est exactement ce qu'on avait déjà dit, t. XXI de cette *Revue*, 1919, p. 65, n. 2, dans un compte-rendu du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure : « Ce qui est purement lexicographique est souvent du grammatical périmé. » Ainsi,

par exemple, en polonais, *czuć*, « sentir », et *czuwać*, « veiller », ne sont plus que des mots différents du lexique : à l'origine, la différence était grammaticale : *czuwać* était l' « imperfectif » correspondant à *czuć*. De même, en français, entre *remplir* et *emplir*, *rentrer* et *entrer*, etc..., il n'y plus, pour la plupart des gens, qu'une différence de vocabulaire, puisque presque tout le monde se permet d'employer *rentrer* dans le même sens qu'*entrer* et qu'on ose à peine écrire aujourd'hui *emplir* au lieu de *remplir*. Anciennement, au contraire, la différence était grammaticale, tous les verbes composés de *re-* indiquant la répétition du procès noté par le verbe simple. Nous pouvons donc nous féliciter que de nouveau la Pologne vienne prêter main-forte à la pensée française. — Pour ce qui est de *L'aoriste au point de vue formel*, il se classe plus immédiatement dans le cadre des études anciennes, car, bien qu'il s'agisse d'indo-européen dans cet article, il s'agit aussi de grec, et très spécialement. En voici la conclusion (*Eos*, t. XXXII, p. 227) : « L'ancienne répartition des aoristes, commandée par la structure de la racine, a subi en grec des perturbations multiples, dont les causes dominantes ont été les tendances à supprimer l'alternance vocalique comme moyen morphologique... et la tendance à niveler des différences de thème à l'intérieur du système de conjugaison en caractérisant les temps par des suffixes stables (présent -γω, aoriste -σα, parfait -κα, aoriste passif -θην). » C'est, du reste, l'enseignement de M. Meillet et celui de l'ensemble des linguistes.

Grammaire comparée du hittite. — Dans le VI[e] volume de *Language*, n[o] de mars 1930, p. 25-35, M. E. H. Sturtevant a publié une nouvelle étude sur la comparaison du hittite avec l'indo-européen : le hittite éclaire l'indo-européen et en reçoit lui-même fréquemment de la lumière. L'article a été composé pour rechercher ce qui, en hittite, correspond aux diphtongues *ei* (*ēi*), *eu* (*ēu*). Voici sur les mots étudiés quelques observations :

P. 26, *gimmanza*, « l'hiver » (le thème est *gimmant-*, suivant l'auteur). Ceci rappelle vivement le skr. véd. *hemantáḥ*, « hiver », soit un dérivé **gheim-°/ₔnt-* fait sur **gheim-*, degré zéro **ghim-* (χεῖμα, δύσχιμος, etc.), dérivé tout à fait parallèle à skr. véd. *vasantáḥ*, « printemps », fait sur **wes-* (gr. ἔαρ, etc... ; on a même **gheim-r-* dans le gr. χείμαρος, « tampon de nable », v. Boisacq, *Dict.*, p. 1123). Suivant M. Sturtevant, le hittite *i* vaut ici indo-europ. *ei* ou *i* : c'est plus probablement *ei*.

P. 28, le cypr. οἶϝος, « seul », v. perse *aiva-*, « un », v. lat. *oinos*, « un », got. *ains*, lit. *vẽnas*, etc..., est sans doute mal interprété. Il s'agit d'un dérivé du mot indo-européen **oi*, « un », qui est tout autre chose que l'anaphorique **ei-*, *i-* (lat. *i-s*, *ea*, *id* et *id-em*, skr. *id[am]*, skr. *enam*, c'est-à-dire **ei-no-n*, « illum »). Peut-être **oi* (opposer **dwis*, **tris*, « 2 », « 3 fois ») signifiait-il à l'origine « 1 fois » ; peut-être aussi notait-il « un » par opposition à plus de deux, tandis que **sem-* (gr. εἷς) signifiait

d'abord « un » par opposition à un seul autre. La chose était des plus naturelles, alors que le duel était encore bien vivant, comme il l'était en indo-européen.

P. 29, *yukan*, cf. gr. ζυγόν, lat. *iugum*, got. *juk*, v. sl. *igo*, etc. Le professeur de Yale remarque à ce propos que ce qui correspond en hittite à *e*, *o* indo-européens est noté par *a*. Il en est peut-être de même de *o* (*ē*?), cf., par exemple, *watar*, dont le premier *a* répond à l'*a*, c'est-à-dire indo-europ. *o*, du got. *wato*, « eau », cf. vha. *wazzar*, tandis que le second répondrait à l'*ō* du gr. ὕδωρ (à moins qu'on ne pose à l'origine **wodor*, cf. skr. *ūdhar*, « mamelle », vha. *ūtar*, v. angl. *ūder*, lat. *ūber* (*ou* et *e*) contre gr. οὖθαρ, qui est un indo-europ. **oudhr*). Mais on pourrait penser aussi que **wodōr* existait à côté de **wodor*.

De cette remarque il résulte que la voyelle radicale du thème en *-u-* *harnu-* (sens « birth-chair ») peut être indo-europ. *e* ou *o*, soit donc un indo-hittite **Far-nu-* (*a* désignant ici une voyelle de timbre indéterminé) de racine *Far-*, « porter » (v. égypt. *f-ꜣ* « porter »), indo-europ. **bher-* (φέρω, *fero*), dans son acception spéciale de « enfanter » (got. *gabaíran*, *gabaúrþs*, all. *Geburt*, angl. *birth*, etc.), cf. Galien (Hippocrate) : φορὸς δὲ οὐ δύναται εἶναι ὧδε ἔχουσα, γῆ φορὸς καρπῶν, lat. *fer-tilis*, *ferāx*, etc... Ceci pour le sens. — Au point de vue de la forme, on peut rapprocher *harnu-* du nom italo-celtique de la « corne » (du « cor ») : lat. *cornu*, gaul. κάρνυ-ξ, « trompette », ou encore du nom germanique de la « pierre à broyer le grain » : got. *asilu-qaírnus*, vha. *quirn*, v. norv. *kvern*, etc..., soit un indo-europ. dialectal **grʷerə-nū*. Il s'agit ici d'un thème en *-u-* (*-ū-*) fait comme tant d'autres sur un ancien duel (v. *Ét. prégr.*, p. 28).

A l'appui de cette interprétation, on peut citer un passage décisif de l'*Exode*, I, 16 : *ʿal-hā-ʾaβnāyim*, « sur les deux pierres » littéralement, c'est-à-dire sur la « sella parturientium = birth-chair ». Le texte hébreu dans ce passage (où nous avons le duel de *ʾĕβĕn*, « pierre ») parle des femmes israélites dont le Pharaon voulait qu'on surveillât l'accouchement pour faire périr les enfants mâles. Le *Dict.* de Gesenius (*Wtb.*, XVII, 1921, p. 6) traduit : « die Steine auf welche sich d. Gebärende sitzt », en signalant que c'est l'interprétation de la plupart des hébraïsants. L'aperception première est, on le voit, assez analogue à celle du **Far-nu-* indo-hittite et l'on comprend bien que l'on ait ici un thème en *-u-* (singulatif de duel) ; il faut noter que comme **grʷerə-*, « broyer », la racine **bherə-* dissyllabique existait bien à côté de **bher-* monosyllabique, ainsi gr. φαρέ-τρα, « carquois », skr. véd. *bharí-tram*, « bras », v. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 112 (de la première édition). — Pour la flexion de ce *harnu-*, flexion dont paraît s'étonner M. Sturtevant : nom. sg. *harnauš*, acc. sg. *harnau*, dat.-loc. *harnau*, elle n'a rien de si extraordinaire. Le vieux perse nous fournit de même un nom. sg. *dahyauš*, « pays », plur. *dahyāvah* (thème *dahyu-*), et le zend, par exemple,

un génit. sg. *nasāv-ō*, « du cadavre », opp. nom. sg. gr. νέκυς. Et même pour le grec Hesychios relève χελεύς · κιθάρα, qui est à peine différent de l'ordinaire χελύς, « tortue », v. Boisacq, *Dict.* ; Brugmann-Thumb, *Gr. Gr.*[4], p. 218 ; Brugmann, *Grdr.*[2], II, 1, p. 210. Dès 1913, on admettait donc la coexistence de deux thèmes *-eu-* et *-ēu-*. L'accusatif hittite *harn-au* répond exactement pour la finale à l'accusatif zend *nasāum* (la nasale n'est pas notée) : M. Sturtevant s'est déjà occupé de cette absence de la nasale dans *American Journal of Philology*, XLVIII, p. 249 et suiv., et *Language*, V, p. 140 et suiv. Enfin (p. 31), pour skr. véd. *agnáye* il faut poser indo-europ. **n̥gneyei*, M. Meillet l'a montré il y a longtemps déjà.

Langues et écritures égéennes (cf. déjà *Revue*, t. XXX, 1928, p. 332-333). — Dans la *Uppsala Universitets Årsskrift*, 1930, Programme 3, p. 1-32, M. Axel W. Persson vient de publier un petit mémoire plein d'intérêt intitulé : *Schrift und Sprache in Alt-Kreta.* Il étudie d'abord une inscription du mycénien tardif trouvée lors des fouilles suédoises d'Asiné (1926) ; il en rapproche certains signes du syllabaire cypriote (qui, selon lui, ne sont déjà plus qu'à une distance de 500 ans des documents nouvellement découverts à Asiné). Ensuite, p. 13 et suiv., il revient sur quelques inscriptions trouvées par les Anglais à Enkomi en Cypre, connues, mais non encore interprétées. P. 16-18, il essaie de se faire une idée des idiomes préhelléniques en suivant la voie indiquée par M. Meillet et suivie par nous (*Revue*, t. XII, 1910, p. 154 et suiv.). A partir de la p. 20, il essaie d'interpréter l'inscription de la coupe de Cnossos, celle du vase en stéatite de Palaikastro, du fragment d'inscription sur une table à libations de Psychro. Notons, p. 28, la lecture *Ku-te-me-se* (qui serait un équivalent de Κάδμος). P. 31, enfin, M. A. W. Persson propose d'utiliser le principe de l'acrophonie pour retrouver des mots de l'ancien crétois et, p. 32, il conclut qu'il n'est pas impossible de *lire* les inscriptions préhelléniques de Crète. Pour la langue, il faudrait recourir au vocabulaire grec (partie non explicable par l'indo-européen), aux langues de l'Asie Mineure, au hittite, à l'albanais, à l'étrusque (cf. Autran, cité par M. Persson) : « Au-dessous de la Grèce grecque », il doit y avoir « une certaine proportion d'asiano-étrusque. » Sans doute il faut accorder ici une grande part au « substrat » préhellénique ; mais, au lieu d'y voir une sorte de parindo-européen, je crois qu'il y faut reconnaître une espèce de subchamito-sémitique. — Rm. Si le nom de Poseidon se retrouve réellement dans l'inscription d'Asiné, cela ne prouve nullement que la langue en soit ou grecque ou même apparentée à l'indo-européen (cf. le nom du « vin » qui est dans le même cas).

Développement parallèle du verbe dans les langues romanes et germaniques. — M. P. Meriggi, habitué à étudier des langues diverses et lointaines, fait ressortir d'abord (*Zeitschrift für romanische Philologie*, L, p. 129-141) que partout on se retrouve en face des mêmes phéno-

mènes, soit en phonétique, soit en morphologie, soit en syntaxe, soit en sémantique, remarque faite par M. Grammont pour l'arabe. Puis, il étudie quelques traits parallèles d'évolution en roman et en germanique. Le plus remarquable est évidemment celui des temps *surcomposés*. Exemple : *quand j'ai eu fini mon travail*, *je suis parti*, etc..., et, dans le Midi, on entend même : *il a eu fait*, au lieu de *il a fait*, en proposition principale et indépendante (v. Foulet, *Romania*, LI, 1925, p. 202-252). Voici la conclusion (p. 141) : « Il y a là un travail obscur de la langue qui tend inconsciemment à recréer le passé et le passé antérieur... bannis de l'usage commun » (soit en français, soit en allemand). « Cette identité, d'une innovation qui, dans les deux langues, entame si profondément le système verbal..., est l'exemple le plus éloquent de l'affinité psychologique qui se révèle comme partout, et avant tout, dans le langage et qui est en même temps le symbole le plus éclatant de la convergence des langues européennes dans le champ de la morphologie et de la syntaxe. » « Il est, en tout cas, remarquable (note 1) que la zone dans laquelle se développent de telles formes [*j'ai eu fait*, etc...] comprenne la France du Sud-Est, l'Allemagne, celle du Sud avant tout, la Suisse, comprise entre ces deux pays, et l'Italie septentrionale qui y confine, soit, dans l'ensemble, *une aire continue* ». Ces vues systématiques de M. P. Meriggi sont à la fois des plus justes et des plus intéressantes ; nous nous faisons un plaisir de le constater.

A. CUNY.

En Égypte. — M. Breccia, dont la randonnée à l'antique sanctuaire d'Ammon fut analysée ici (*Revue*, 1929, p. 383-384), nous envoie trois extraits du *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, nº 25, 1930 : *Nuovi scavi nelle necropoli di Hadra* (p. 99-132 et pl. VIII-XXIII) ; — *Bollettino bibliografico*, où il est rendu compte (p. 152-161) de l'*Alexanders Zug in die Oase Siwa* d'Ulrich Wilcken : la thèse de l'érudit allemand, qui nie que le Macédonien soit venu demander au dieu la reconnaissance de sa filiation divine, est beaucoup trop étroite et systématique ; — *La tomba di Alessandro Magno* (p. 206-208), vieille question, à laquelle la découverte, rue El-Bardissi, d'une colonne *in situ* donne un regain d'actualité. La dite colonne n'a d'ailleurs rien à voir avec le « Sèma » du conquérant ; mais la trouvaille est de nature à provoquer un vaste programme d'explorations méthodiques.

Société royale égyptienne de papyrologie. — Par décret du 8 zulhodjeh 1348 (7 mai 1930), S. M. Fouad Ier, roi d'Égypte, a créé au Caire et pris sous son patronage une Société qui se propose : « de subventionner la recherche, l'étude et la publication de papyrus grecs, latins, coptes et, éventuellement, démotiques et arabes ; de faire elle-même des recherches et des fouilles ; d'offrir son concours au Service des antiquités pour veiller sur les sites où l'on pourrait trouver des papyrus ; d'éditer

des textes et d'entreprendre toutes publications jugées utiles ; de préparer l'organisation d'un institut de papyrologie ; de nommer une commission de recherches et d'études, composée de personnes compétentes faisant ou non partie de la Société ; et, d'une façon générale, d'encourager toutes initiatives se rapportant à l'enseignement de la papyrologie et aux recherches papyrologiques en Égypte » (article 3 des statuts). Le même décret nomme président de la Société royale égyptienne de papyrologie M. Pierre Jouguet, membre de l'Institut de France, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale. La publication d'une double série de travaux a été décidée : la première portera le titre de *Textes et documents ;* la seconde sera consacrée à des *Études de papyrologie.* Tous nos vœux pour l'heureux succès de la nouvelle entreprise, qui promet d'être féconde. Elle est en excellentes mains, comme le savent bien ceux de nos lecteurs qui n'ont pas oublié la *Chronique des papyrus*, publiée ici par M. Pierre Jouguet.

La composition des Helléniques. — Des recherches de M. Jean Hatzfeld (*Revue de philologie*, 1930, p. 113-127 et 209-226), il résulte que Xénophon a rédigé en deux fois sa continuation de Thucydide : « C'est sans doute peu après son retour en Grèce (394) qu'il aborda cette besogne » (p. 221). Mais il l'interrompit bientôt. Son livre présente une coupure nette correspondant à la fin de la guerre du Péloponnèse (II, 3, 9). La seconde partie l'occupa de 370 à 355 environ (p. 226). Lisez cette fine et prudente étude : elle précise le problème, sans le gonfler.

Mémorial Henri Basset. — De ces *Nouvelles études nord-africaines et orientales* (t. XVII des *Publications de l'Institut des Hautes-Études marocaines*, Paris, Geuthner, 1928), nous recevons deux extraits que nos lecteurs ont intérêt à connaître :

I (p. 29-42), Francesco Beguinot, *Sugli* Ἀτάραντες *di Erodoto e sul nome berbero del Grande Atlante.* Les étymologies proposées par Barth et Vivien de Saint-Martin pour le peuple libyen des Atarantes (Hérodote, IV, 184) ne sauraient être admises. L'origine la plus probable est le mot berbère *ataram*, qui désigne l'Occident et qualifie bien une nation située à l'ouest des Garamantes. Du même mot provient le nom indigène du Grand Atlas (deren), conservé par Strabon (XVII, 3, 2) et Pline (V, 1,13), sous les formes Δύριν et *Dirim* : l'*adrâr n deren* d'aujourd'hui signifie donc « montagne de l'Occident ».

II (p. 293-312), Stéphane Gsell, *Connaissances géographiques des Grecs sur les côtes africaines de l'Océan.* Les Hellènes ne se sont avancés en Maurétanie, au delà des Colonnes d'Hercule, que très tôt et très tard. Une première fois, ils explorèrent cette zone extra-méditerranéenne dans la période qui suivit le voyage de Colaeos de Samos (630 avant J.-C.). Puis, Carthage leur en interdit l'accès et ce fut seulement en 147, quand Scipion Émilien assiégea la ville, que les familiers du grand capitaine, Panaetios et Polybe, rouvrirent dans ces parages l'ère des navi-

gations grecques. Cette fermeture du Détroit, pendant trois à quatre siècles, explique le vague et la pauvreté des notions qui nous sont parvenues. M. Gsell s'est efforcé de classer ces misérables débris, d'où il ne laisse pas de tirer quelques utiles points de repère. C'est ainsi qu'il identifie à Tanger la Thiggé d'Hécatée de Milet (p. 295) et retrouve dans le Bogos, auprès duquel s'aventure Eudoxe de Cyzique, le fameux Bocchus, beau-père de Jugurtha (p. 311).

Le Christianisme et l'Empire. — Sous ce titre, M. Albert Dufourcq, dans le tome IV de son *Histoire ancienne de l'Église* (Plon, 1930, in-16, v-472 pages), étudie la période qui va de 200 à 700. Pour chacun des volumes dont l'ensemble constitue *L'Avenir du Christianisme*, les éditions se succèdent (cf. *Revue*, 1929, p. 205), à un rythme rapide, qui atteste le succès de l'œuvre[1]. Cette fois encore, l'auteur, avec sa diligence coutumière, a tenu son livre au courant. Grâce aux *Notes additionnelles*, rien n'y est omis des plus récentes découvertes de la science. La sixième édition se trouve ainsi augmentée de 130 pages, remplies de faits et d'idées. Au moment où la Chrétienté se prépare à célébrer le quinzième centenaire de la mort de saint Augustin, on relira avec fruit les pages qui nous présentent, en un substantiel raccourci, l'homme et son âme de feu, le docteur et sa puissante pensée théologique, appelée à un long retentissement dans le monde.

Athènes moderne. — La brochure publiée sous ce titre par M. Octave Merlier (Les Belles-Lettres, 1930, in-8°, 60 pages, avec XVI planches hors texte) se lit avec agrément et profit. Elle pique notre curiosité, sans toujours la satisfaire. On souhaiterait, par endroits, que la documentation fût moins brève. Dans les trois premiers chapitres (Athènes de 1806 à 1834, Athènes de 1834 à aujourd'hui, Impressions athéniennes de quelques voyageurs français depuis 1834), certaines indications de provenance gagneraient à être plus complètes. Parmi les planches, on signalera celles qui reproduisent les cartes et plans d'Athènes (von Klenze, 1834 ; Aldenhoven, 1837 ; Anonyme, 1843 ; Kallerghis, 1860), grâce auxquels on assiste au développement de la ville. P. 27, l'expression « l'École française d'archéologie, fondée en 1846 » n'est pas exacte. Les « Argonautes » d'alors ne furent point des archéologues. Sur leur vrai rôle, je ne puis que renvoyer au livre où se trouve retracée l'histoire des missionnaires de Salvandy.

Genava. — Sous l'active et habile direction de M. W. Deonna, le Musée d'art et d'histoire de Genève continue à s'enrichir et à nous renseigner sur ses richesses. Voici, dans le dernier *Bulletin* paru (t. VIII, 1930, grand in-8° de 292 pages, avec de nombreuses illustrations), ce qui intéresse l'Antiquité. Exception faite de la chronique consacrée par

1. On trouvera celle-ci favorablement appréciée, comme méthode et résultats, par M. A. Puech, dans le *Journal des Savants* de mai 1930, p. 193-201.

M. L. Blondel aux découvertes archéologiques effectuées en 1929 dans le canton de Genève (p. 55-66, avec 7 figures), les notes ou mémoires ont pour signataire M. W. Deonna : *Les stations magdaléniennes de Veyrier* (p. 30-54, avec 6 figures, complément à la monographie de MM. Pittard et Reverdin, d'après les manuscrits et les croquis du Dr Gosse) ; *Moules tarentins* (p. 67-74, avec 7 figures, complément aux articles publiés par l'auteur dans les *Monuments Piot* et dans l'*Acropole*) ; *Portrait de Romain inconnu* (p. 78-79, avec 2 figures, à rapprocher du Caligula de la Glyptothèque Ny-Carlsberg). Comment ne pas feuilleter avec curiosité un recueil où l'on sort de la grotte préhistorique « Taillefer » pour entrer dans la maison de Voltaire aux Délices?

Georges RADET.

L'apothéose des empereurs romains. — Dans un article fort intéressant de l'*Archiv für Religionswissenschaft* de 1929, p. 1-34, *Die rœmische Kaiserapotheose*, M. Elias Bickermann examine d'un point de vue nouveau l'apothéose impériale. Il remarque, à la suite d'Appien, *Bell. civ.*, II, 148, combien il est étrange que l'empereur, après sa mort, sauf le cas exceptionnel d'indignité, reçoive les honneurs dus à un dieu, alors que de son vivant on n'aurait même pas supporté qu'il fût salué du nom de roi. L'analyse du concept de la consécration et des rites suivant lesquels nécessairement elle devait s'accomplir l'amène à cette conclusion : la divinisation résultait du fait que l'empereur à sa mort était censé avoir été élevé au ciel ; c'est son ascension qui révélait sa nature divine. Or, l'idée de la disparition miraculeuse du prince défunt est proprement romaine — elle remonte jusqu'à Romulus même — et tout à fait étrangère à la pensée des Grecs. Il serait donc inexact de supposer que l'apothéose romaine dérive des honneurs rendus aux monarques orientaux et aux rois hellénistiques. M. Bickermann réagit contre la tendance qu'ont tant d'érudits contemporains à expliquer par l'imitation de l'Orient toutes les institutions et tous les usages de l'époque impériale. Il faut prendre note de cet effort pour rendre leur place légitime, dans l'interprétation des faits, aux éléments proprement romains.

Maurice BESNIER.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

Collection Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres).

1° Textes d'auteurs grecs et latins, in-8°, édités et traduits :

Andocide, *Discours*, par G. Dalmeyda, 1930 ; 1 vol., xxxvi-154 pages (pages de texte doubles). Prix : 25 francs.

Aristophane, t. V, *L'Assemblée des femmes*, *Ploutos*, par V. Coulon et H. van Daele, 1930 ; 1 vol., 147 pages (pages de texte doubles). Prix : 30 francs.

Flavius Josèphe, *Contre Apion*, par Th. Reinach et L. Blum, 1930 ; 1 vol., xxxix-132 pages, dont celles de texte doubles. Prix : 28 francs.

Xénophon, *Anabase*, livres I-III, par P. Masqueray, 1930 ; 1 vol., xx-177 pages (pages de texte doubles), avec une carte. Prix : 30 francs.

Cicéron, *De l'orateur*, livre III, par H. Bornecque et E. Courbaud, 1930 ; 1 vol., ii-117 pages (pages de texte doubles). Prix : 20 francs.

Ovide, *Les amours*, par H. Bornecque, 1930 ; 1 vol., ix-123 pages (pages de texte doubles). Prix : 18 francs.

Ovide, *Remèdes à l'amour*, par H. Bornecque, 1930 ; ix-56 pages (pages de texte doubles). Prix : 10 francs.

2° Collection de textes et documents :

Orphée, *Les Argonautiques*, par G. Dottin, 1930 ; 1 vol. in-8°, clx-106 pages (pages de texte doubles). Prix : 50 francs.

3° Collection « Le Monde hellénique » :

J. Bayet, *La Sicile grecque*, 1930 ; 1 vol. in-8°, 56 pages, avec une carte et XII planches. Prix : 12 francs.

O. Merlier, *Athènes moderne*, 1930 ; 60 pages, XVI planches hors texte. Prix : 12 francs.

4° Collection d'études anciennes :

J. Bidez, *La vie de l'empereur Julien*, 1930 ; 1 vol. in-8°, x-408 pages. Prix : 25 francs.

5° Collection Byzantine :

Marc le Diacre, *Vie de Porphyre, évêque de Gaza*, texte établi, traduit et commenté par H. Grégoire et M.-A. Kugener, 1930 ; 1 vol. in-8°, cxi-154 pages (pages de texte doubles). Prix : 35 francs.

Hittite Studies, ed. by **G. A. Barton** : G. A. Barton, I. *A Hittite Manual for Beginners ;* II. *The « Treaty » of Mursilis with Kupanta-Kal.* Paris, Geuthner, 1928 ; 1 vol. in-8°, xxxix-83 pages. Prix : 60 francs.

The Johns Hopkins University Studies in archaeology, éd. by **David M. Robinson**. Baltimore, The Johns Hopkins Press ; London, Humphrey Milford ; Oxford, University Press :

N° 8. J. G. O'Neill, *Ancient Corinth*, I. *From the earliest Times to 404 B. C.*, 1930 ; 1 vol. in-8°, ix-270 pages, avec X planches hors texte. Prix : $ 5.

N° 9. David M. Robinson, *Excavations at Olynthus ;* part II : *Architecture and Sculpture, Houses and other Buildings*, 1930 ; 1 vol. in-4°, 155 pages, avec 307 figures et IV planches. Prix : $ 20.

The Catholic University of America Patristic Studies. Washington, 1930 ; volumes in-8° :

XX. Sister M. A. Martin, *The Use of indirect Discourse in the Works of St. Ambrose*, xviii-165 pages.

XXI. Sister M. B. O'Brien, *Titles of Address in Christian Latin Epistolography to 543 A. D.*, xiv-172 pages.

XXII. Sister Mary Albania Burns, *Saint John Chrysostom's Homilies on the Statues*, viii-121 pages.

XXIV. Sister M. D. Madden, *The Pagan Divinities and their Worship as depicted in the Works of Saint Augustine, Exclusive of the City of God*, x-135 pages.

XXV. Sister M. G. Murphy, *St. Basil and Monasticism*, xi-112 pages.

XXVI. G. W. P. Hoey, *The Use of the optative Mood in the Works of St. Gregory of Nyssa*, xv-127 pages.

Fr. Beckmann, *Geographie und Ethnographie in Caesars* Bellum gallicum. Dortmund, 1930, Fr. Wilh. Ruhfus ; 1 vol. in-8°, 192 pages. Prix : RM 8.

Centre international de Synthèse : *Civilisation ; le mot et l'idée*, par **L. Febvre, É. Tonnelat, M. Mauss, A. Niceforo, L. Weber.** Paris, La Renaissance du livre, 1930 ; 1 vol. in-8°, xv-143 pages.

J.-B. Coulbeaux, *Histoire politique et religieuse de l'Abyssinie.* Paris, Geuthner, 1929 ; 3 vol. in-8°, xxvii-356 et 493 pages, avec un tome de cartes et de planches. Prix de l'ensemble : 100 francs.

G. Courtillier, *Les anciennes civilisations de l'Inde* (collection Armand Colin, n° 122). Paris, A. Colin, 1930 ; 1 vol. in-16, 216 pages, avec V planches. Prix : 10 francs 50.

A. Dufourcq, *Histoire ancienne de l'Église* : IV. *Le Christianisme et l'Empire* (200-700), 6e édition. Paris, Plon [1930] ; 1 vol. in-12, v-472 p. Prix : 25 francs.

G. Dumézil, *Le problème des Centaures* (Musée Guimet, *Bibliothèque d'études*, t. XLI). Paris, Geuthner, 1929 ; 1 vol. in-8°, viii-278 pages. Prix : 75 francs.

R. Dussaud, *La Lydie et ses voisins aux hautes époques.* Paris, Geuthner, 1930 ; 1 vol. in-8°, 110 pages, avec 17 figures dans le texte et V planches hors texte.

W. E. Heitland, *Repetita, an unwilling Restatement of Views on the Subject of the Roman Municipalities.* Cambridge University Press, 1930 ; 1 vol. in-8°, 32 pages. Prix : 2/- net.

L. Hermann, *Les masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile* (*Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles*, t. I). Bruxelles, Revue de l'Université, 1930 ; 1 vol. in-8°, 196 pages.

L. Homo, *La civilisation romaine.* Paris, Payot, 1930 ; 1 vol. in-8°, 470 pages, avec 294 figures. Prix : 60 francs.

L. de La Vallée-Poussin, *L'Inde aux temps des Mauryas* (*Histoire du Monde*, coll. E. Cavaignac, t. VI, 1). Paris, de Boccard, 1930 ; 1 vol. in-8°, 376 pages, avec carte hors texte.

Fr. Novotny, *Platonis epistulae commentariis illustratae* (*Opera Facultatis philosophicae Universitatis Masarykianae Brunensis*, fasc. 30). Brno, Vydává Filosofická Fakulta, 1930 ; 1 vol. in-8°, vii-318 pages. Prix : 50 couronnes.

A. Pallis, *The Σ Rhapsody of the Iliad.* Oxford, University Press, et London, Humphrey Milford, 1930 ; 1 vol. in-8°, 107 pages.

M. Pillet, *Thèbes, palais et nécropoles* (collection *Les villes d'art célèbres*). Paris, H. Laurens, 1930 ; 1 vol. grand in-8°, 160 pages, avec 122 gravures et 1 plan. Prix : 18 francs.

R. Schaerer, Ἐπιστήμη et τέχνη, *étude sur les notions de connaissance et d'art d'Homère à Platon.* Mâcon, Protat, 1930 ; 1 vol. in-8°, xii-220 pages.

H. H. Scullard, *Scipio Africanus in the Second Punic War.* Cambridge, University Press, 1930 ; 1 vol. in-12, xv-331 pages, avec III planches hors texte, 8 plans et 2 cartes. Prix : 12/6 net.

L. Séchan, *La dans grecque antique.* Paris, E. de Boccard, 1930 ; 1 vol. in-4°, 369 pages, avec 71 figures dans le texte et XIX planches hors texte. Prix : 50 francs.

D. W. Singer, *Catalogue of Latin and Vernacular Alchemical Manuscripts in Great Britain and Ireland*, t. II. Bruxelles, Lamertin, 1930 ; 1 vol. in-8°, pages i-viii et 331-755.

Dr G. Tzenoff, *Die Abstammung der Bulgaren und die Urheimat der Slaven.* Berlin, W. de Gruyter, 1930 ; 1 vol. grand in-8°, x-358 pages. Broché, 22 marks.

R. Weill, *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne, Compléments.* Paris, Geuthner, 1928 ; 1 vol. in-8°, 63 pages. Prix : 25 francs.

C. L. Woolley, *Les Sumériens* (trad. **É. Lévy**). Paris, Payot, 1930 ; 1 vol. in-8°, 205 pages, avec 9 croquis et 27 gravures. Prix : 24 francs.

II. Brochures et extraits

Y. Béquignon, *Études thessaliennes*, III (extrait du *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. LIII, 1929, p. 101-116). Paris, de Boccard; in-8°, 16 pages, avec 10 figures et une planche.

F. Chapouthier, *Déesse entre cavaliers formant pied de miroir* (extrait du *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. LIII, 1929, p. 42-69). Paris, de Boccard, in-8°, 28 pages, avec 9 figures dans le texte.

H. F. Cherniss, *The Platonism of Gregory of Nyssa* (*University of California Publications in Classical Philology*, vol. XI, n° 1). Berkeley, University Press, 1930; 1 vol. in-8°, 92 pages.

Fr. Cumont, *Un rescrit impérial sur la violation de sépulture* (extrait de la *Revue historique*, t. CLXIII, 1930, p. 241-266). Paris, Alcan; in-8°, 26 pages, avec une planche hors texte.

A. Cuny, *La catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques* (extrait des *Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique, t. XXVIII). Bruxelles, Hayez, 1930; in-8°, 66 pages.

C. Daicovici, *Cronica archeologica si epigrafica a Transilvaniei*, 1919-1929 (extrait de l'*Anuarul pe anul* 1929). Cluj, Cartea romaneasca, 1930; in-8°, 20 pages, avec 10 figures.

A. Degrassi, *Ricerche sui limiti della Giapidia* (*Archeografo Triestino*, vol. du centenaire, 1929-1930, p. 263-299). Trieste, Tipografia del Lloyd Triestino, 1930; in-8°, 37 pages, avec carte.

V. Magnien, *Notes sur l'antique théologie grecque* (extrait de l'*Acropole*, janvier-juin et juillet-décembre 1929). Le Puy, imprimerie La Haute-Loire, 1930; 1 broch. in-8°, 43 pages.

H. C. Nutting, *The Latin Ablative as an Objective Case* (*University of California Publications in Classical Philology*, vol. X, n° 7, p. 193-202). Berkeley, University Press, 1930.

W. A. Oldfather and M. Madden, *The Urbana manuscript of Syntipas* (*Speculum*, vol. II, n° 4, oct. 1927, p. 473-475).

H. Philippart, *Iconographie des* Bacchantes *d'Euripide* (extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. IX, fasc. 1). Paris, Les Belles-Lettres, 1930; 1 vol. in-8°, 72 pages, avec 13 figures et XIV planches.

R. P. A. Poidebard, *Mission archéologique en Haute Djezireh, automne* 1927 (extrait de *Syria*, t. IX, 1928, p. 216-223). Paris, Geuthner, 1928, in-4°, avec carte et planches. Prix : 12 francs 50.

W. W. Tarn, *Seleucid-Parthian Studies* (extrait des *Proceedings of the British Academy*, vol. XVI, 1930). London, Humphrey Milford, in-8°, 33 pages.

13 Août 1930.

Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

L'IMAGE INCOMPLÈTE OU MUTILÉE

Les représentations humaines du dessin et de la ronde bosse sont parfois privées de certains de leurs organes corporels, soit qu'elles aient été laissées à dessein inachevées, soit que, conçues entières, elles aient été ultérieurement mutilées. Quelles sont les raisons de ces lacunes? Il est peut-être utile de les dénombrer, ne serait-ce que pour éviter de faciles erreurs d'interprétation.

Tenons compte tout d'abord de l'action destructrice du temps. Hérodote mentionne en Égypte des statues de bois dont les mains auraient été coupées en punition, alors qu'elles étaient en réalité tombées de vétusté [1]. Bien des siècles après, on a commis la même erreur, à propos de statues du Vatican, représentant des Barbares, dont les mains étaient jadis rapportées [2]. L'usure de l'œil, la disparition de sa polychromie, ont pu faire supposer en certains cas à tort que l'artiste avait voulu représenter des aveugles [3]. C'est confondre l'art et la réalité [4], méconnaître les facteurs réels qui déterminent l'apparence souvent illusoire des images.

Ce sont là des mutilations fortuites. Envisageons maintenant les cas où la forme humaine est laissée volontairement incomplète.

Nous nous bornons à mentionner les raisons techniques pour lesquelles les figurations humaines du dessin, du relief, de la statuaire, sont laissées telles, par suite de l'inachèvement du travail, de leur position, des raccourcis et de la perspective, de l'éclairage, etc., qui en modifient l'apparence intégrale ou qui ne nécessitent pas une exécution entière.

Rappelons aussi certains types de la plastique et du dessin, les demi-statues, les bustes, dont la genèse dans l'Antiquité est en relation avec des notions religieuses, spécialement funéraires [5].

1. Hérodote, II, 130-1 ; Sourdille, *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, 51.
2. Helbig-Toutain, *Guide dans les musées d'archéologie classique de Rome*, I, 402-3.
3. Deonna, *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, 44, *Usure du monument.*
4. Deonna, *Art et réalité*, *Rev. arch.*, 1914, II, 231 ; Id., *Les mensonges de l'art. Médecine et art antique*, *Rev. d'ethn. et des trad. populaires*, 1920, I, 11.
5. Deonna, *L'archéologie*, III, 383 ; Collignon, *Les statues funéraires*, 301 sq. ; sur la notion chthonienne du buste, Deonna, *Rev. arch.*, 1919, IX, 115, *Au musée d'art et d'histoire de Genève.*

* * *

Dans les arts débutants et primitifs, l'artiste ne se croit pas tenu de rendre tous les membres du corps humain, mais, procédant par « réalisme intellectuel », il peut omettre les bras, les jambes, la bouche, etc., pourvu que le schéma humain demeure suffisamment reconnaissable[1]. Il n'y a là aucune intention symbolique, comme on l'a parfois pensé[2].

Dans l'art contemporain, les futuristes ont, eux aussi, jugé inutile la représentation intégrale de l'être humain. « Après avoir donné dans un tableau l'épaule et l'oreille droite d'un bonhomme, nous trouvons absolument oiseux et vain de donner également l'épaule et l'oreille gauche de cette même figure... Nous n'offrons jamais le développement entier, mais simplement les notes initiales, centrales ou finales[3]. » Ce n'est pas agir autrement que les primitifs ; mais ce que ceux-ci font par naïveté et par mentalité différente de notre mentalité évoluée, ceux-là le font avec réflexion et par théorie froidement abstraite.

* * *

Se sentant impuissant à rendre son idéal, l'artiste prend parfois le parti de laisser son œuvre inachevée. C'est pour cette raison que, selon Vasari, Léonard de Vinci n'aurait pas terminé la tête du Christ dans la Cène de Milan : « Léonard donna tant de majesté et de beauté aux têtes des apôtres qu'il laissa inachevée celle du Christ, pensant ne pas pouvoir lui donner cette divinité céleste que requiert l'image du Sauveur. » Dans l'Antiquité, le peintre Timanthe avait recouru à un autre procédé pour esquiver une difficulté analogue : dans son *Sacrifice d'Iphigénie*, il avait voilé la tête d'Agamemnon, « impuissant qu'il était à rendre par son pinceau l'intensité de ce désespoir..., sentant qu'il avait épuisé toutes les expressions de l'affliction, n'en trouvant plus qui lui semblât digne de rendre les traits d'un père[4] ». Ce sont là, toutefois, des anecdotes suspectes et des interprétations douteuses[5]. Les

1. Luquet, *Le réalisme intellectuel dans l'art primitif*, *Journal de psychologie*, 1927, 766, ex. ; Deonna, *Rev. d'ethnographie et de sociologie*, 1912, 299.

2. Sur ces interprétations erronées, Deonna, *L'absence de bouche et le silence des morts*, *L'anthropologie*, XXXIX, 1929, 228.

3. Deonna, *Futuristes d'autrefois et d'aujourd'hui*, *Rev. d'ethn. et de sociologie*, 1912, 299.

4. Cicéron, Quintilien, *Recueil Milliet. Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne*, 1921, I, 247 (textes).

5. *Ibid.*, 249, note. Le geste d'Agamemnon est celui de la douleur.

Persans recouvrent d'un voile la tête d'Ali, soit pour ne pas violer ouvertement le *Coran* dans des œuvres rituelles et enfreindre la proscription des images, soit, dit-on, parce qu'il serait impossible au peintre de représenter la perfection des traits du divin Ali [1].

* * *

Cependant, la plupart des raisons sont d'ordre magique et religieux.

Les visages des dieux et des êtres surnaturels brillent d'une éclatante lumière [2] que l'artiste hésite à rendre. Ainsi fait l'auteur des miniatures du Scivias de sainte Hildegarde au XIIe siècle : le visage de la Concorde brille d'un tel éclat qu'on ne peut en discerner les traits, aussi sont-ils supprimés [3].

Cette lumière peut frapper les mortels de cécité et de mort [4], et le regard, la vue seule des êtres surnaturels, divins ou démoniaques, leur sont funestes. Tirésias est aveuglé pour avoir osé contempler Athéna au bain, et la déesse répond aux lamentations de sa mère : « C'est la loi de Kronos qui l'ordonne. Si quelqu'un a vu un immortel sans que le dieu lui-même y ait consenti, cette vue lui coûtera cher [5]. » Chez certaines populations primitives, on ne peut regarder sans danger de mort le roi, représentant divin sur terre [6].

On recourt à divers moyens pour se protéger contre le danger qui émane de l'être surnaturel. Persée évite le regard pétrifiant de la Gorgone, en détournant la tête, ou en regardant le monstre réfléchi dans un miroir. On met la main devant les yeux, en un geste que

1. E. Reclus, *L'homme et la terre*, III, 436.

2. Dans l'Antiquité, ex. et textes, S. Reinach, *L'Hécate de Ménestrate*, *Cultes*, II, 314 ; Deonna, *L'autel de Mavilly*, *Pro Alesia*, 1918, 157 ; Sittl, *Die Gebärden der Griechen und Römer*, 84, note 7, 376 ; Ch. Clerc, *Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du IIe siècle ap. J.-C.*, 1915, 36, etc.

Dans le christianisme, les exemples de cet éblouissement sont fréquents. Lors de la Transfiguration, le visage de Jésus devient resplendissant comme un soleil et ses vêtements éblouissants, Goguel, *Esquisse d'une interprétation du récit de la Transfiguration*, *Rev. hist. des religions*, 1920, LXXXI, 145 ; G. Berguer, *Quelques traits de la vie de Jésus*, 1920, 146. Le visage de Moïse rayonne, parce qu'il a parlé à l'Éternel, *Exode*, XXXIV, 29, 35. Le moine égyptien Schnoudi voit en songe l'apôtre Paul, au visage lumineux comme le soleil, Amélineau, *La vie de Schnoudi*, 348. Les martyrs ont un visage à tel point éblouissant qu'on ne peut le regarder en face, *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1883, XXX, 292. Dans les textes chrétiens, le visage des justes brillera comme le soleil, Amélineau, *op. cit.*, 236, etc... Cet éclat insoutenable des êtres divins est souvent noté dans les visions des mystiques, comme dans celles des médiums et des malades mentaux à tendances mystiques.

3. *Monuments Piot*, 1911, XIX, 114.

4. Cf. Reinach, *Cultes*, II, 310, ex.

5. Callimaque. Cf. Couat, *La poésie alexandrine*, 285.

6. Frazer, *Le rameau d'or*, I, 241 sq.

connaissent les Minoens[1], les Grecs et les Romains[2]. A Delphes, Polygnote avait placé près de Méduse un enfant nu, faisant ce geste de préservation[3], qui inspire le motif du Satyre « aposcopeuon[4] ». On se présente les yeux bandés[5], ou le visage voilé[6].

Pour neutraliser l'action dangereuse, on agit aussi sur l'être néfaste et, pour éviter que les sorciers condamnés à mort ne puissent jeter un mauvais sort, on leur bande les yeux[7].

*
* *

Puisque la représentation figurée participe, selon les principes magiques, à la personnalité du modèle[8], on la rendra inoffensive en la privant d'un ou de plusieurs de ses éléments, et en lui refusant ainsi une existence complète. On a trouvé en Cyrénaïque une série de bustes en marbre et en calcaire, pourvus de chevelure, mais ne montrant à la place du visage qu'une surface lisse, sans yeux, bouche et nez. On a supposé avec vraisemblance qu'il s'agit de divinités chthoniennes[9], dont on a omis le visage parce que l'on ne pouvait le rendre[10], ou plutôt parce que l'on redoutait de le figurer. Un sanctuaire de divinités chthoniennes à Agrigente a fourni récemment des représentations analogues, sortes de colonnes creuses en terre cuite, avec chevelure et oreilles, mais sans autre organe humain[11].

Le peintre chinois Tschang-Sing-Yeou ne peignait pas les yeux de ses dragons. Défié un jour par un incrédule, il indiqua d'un trait

1. Figurines de bronze féminines (anciennement dénommées « pleureuses ») et masculines, Collignon, *Statues funéraires*, 22-23 ; *Arch. Anzeiger*, 1889, 94, fig. 7 ; *Jahrb. d. deutsch. arch. Instituts*, 1892, 199 ; *Monumenti antichi*, VI, 177, 179 ; *Rev. des Ét. grecques*, 1897, 335 ; 1900, 373 ; 1903, 309 ; *Eph. Arch.*, 1912, 197 ; *Journal of hellenic Studies*, 1921, XLI, 86, pl. I (Tylissos) ; 1911, 170, fig. 48 (gemme), etc.

2. Reinach, *Cultes*, II, 317 ; III, 206, 219 ; Sittl., *op. cit.*, 366 ; Deonna, *L'autel de Mavilly*, *loc. cit.*

3. Pausanias, X, 26.

4. Reinach, *Bronzes figurés*, 112 ; *Dict. des ant.*, s. v. *Satyri*, 1099 ; *Monumenti antichi*, VIII, 379, etc.

5. Yeux bandés, dans certains rites d'initiation, Cumont, *Rev. arch.*, 1924, II, 186 ; une divinité des Agni exige que l'on se bande les yeux en sa présence, *Rev. internat. d'ethn. et de sociologie*, 1914, 158.

6. Visage voilé, pour se préserver des mauvaises influences, *Mélusine*, VIII, 255.

7. Esthonie, *Mélusine*, 1898, IX, 82-83.

8. Sur la vie des statues, cf. en particulier Weynants-Ronday, *Les statues vivantes, introduction à l'étude des statues égyptiennes*, 1926.

9. Le buste est, en effet, une forme propre aux êtres chthoniens et infernaux. Voir plus haut.

10. *Arch. Anzeiger*, 1927, 415, fig. 3. Silvio Ferri, *Divinità ignote*, Florence, 1929, pense qu'il s'agit d'images de Déméter à mi-chemin entre le fétiche et l'effigie humaine. Cf. *Rev. arch.*, 1930, I, 211. Nous n'avons pu prendre connaissance de ce travail.

11. *Illustrated London News*, 19 juillet 1930, 112, fig. 4. « The faceless Unknown Goddess. »

sur une fresque les prunelles de deux dragons : aussitôt, les murs s'écroulèrent, les créations du peintre s'animèrent et s'envolèrent dans les nuages[1]. Un autre artiste chinois, Wei-Hié, n'osait pas davantage achever ses êtres et leur donner des yeux, de peur de les voir prendre vie et sortir de la toile[2]. Selon M. Chavannes, l'artiste aurait retardé de rendre les prunelles de ses portraits pour faire pression sur la bourse de ses clients ! L'explication n'est pas de nature économique, mais magique[3].

Cette crainte magique est devenue une interdiction religieuse de reproduire la figure humaine chez divers peuples, Hébreux, Gaulois, Musulmans[4]. « Malheur », s'écrie Mahomet, « à celui qui aura peint un être vivant ! Au jour de la Résurrection, les personnages qu'il aura peints s'élanceront de leur tombe et s'en iront vers lui en lui réclamant une âme. Et comme cet homme n'est pas créateur, il sera incapable d'animer son œuvre et, pour ce, il sera condamné, à cause de son orgueil, à brûler au feu éternel. » « Gardez-vous donc de représenter, soit le Seigneur, soit l'homme, et ne peignez que des arbres, des fleurs, et des objets inanimés. » Toutefois, si l'image ne prétend pas donner l'illusion parfaite de la réalité, le sacrilège et le danger sont évités. « Interdiction de figures sur un mur, dit un texte musulman. Figures, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas dans le lieu de la réunion une similitude de corps complet d'un être vivant, une similitude portant ombre. Sur un mur, c'est-à-dire placée au faîte d'un mur. Il n'en est pas de même si cette similitude est enchâssée dans l'épaisseur d'un mur, parce qu'ainsi elle ne donne pas d'ombre. Ainsi placée, elle n'est pas interdite[5]. » Donc, pour être licite, le corps ne doit pas être en ronde bosse, qui imite de trop près la vie, mais être dessiné ou peint[6], afin de ne pas

1. Bushell, *L'art chinois*, 322.

2. *Ibid.*, 314.

3. Autres exemples de peintures et de statues qui s'animent, à toutes les époques, Weynants-Ronday, *op. cit.*, 124 sq., etc.

4. Chez les Gaulois, S. Reinach, *L'art plastique en Gaule et le druidisme, Cultes*, I, 146. — Sur ce principe et ses exceptions chez les musulmans, Migeon, *Manuel d'art musulman*, II, 12, 62, 75 (référ.) ; Lammens, *L'attitude de l'Islam primitif en face des arts figurés, Journal asiatique*, 1915, VI ; Chauvin, *La défense des images chez les musulmans, Annales acad. arch. de Belgique*, IX, 4 ; Snouck Hurgronje, *Kuseir-Amra und Bildenverbiet, Zeitsch. d. deutsch. Morgenländischer Gesell.*, 1907, LXI, nº 1 ; Gayet, *L'art arabe*, 55, 183 ; Van Berchem, *Journal des savants*, 1909, 370.

5. Reinaud, *Description des monuments musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas*, I, 77.

6. Les Éthiopiens proscrivent de leurs églises toute image sculptée du Sauveur et des saints. Ils l'admettent peinte, gravée, ou dans la trame du tissu, mais, quand elle est en relief, de quelque façon que ce soit, ils la repoussent comme signe d'idolâtrie. Lasteyrie *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1874, XXVIII, 242.

projeter cette ombre qui, dans les croyances universelles, est une partie de la personnalité, son âme même. On peut aussi priver l'image d'un membre, d'un œil, d'une oreille[1].

Certaines peintures australiennes sont sans bouche. Est-ce pour renforcer l'aspect terrifiant de la figure magique[2]? Est-ce parce que l'indigène croit qu'une figure dessinée ne sait pas parler[3]? Est-ce pour l'empêcher de parler et de prendre vie[4]? Est-ce par une superstition analogue que les Bushmen ne représentent pas les têtes de leurs bonshommes, ne les dessinent pas aussi complètement que les corps[5]? S'il n'y a pas d'yeux, de bouches, de nez, dans certaines œuvres paléolithiques, est-ce superstition ou inhabileté[6]? Mais nous avons dit plus haut le danger qu'il y a, quand il s'agit d'art primitif et inexpérimenté, à recourir à des explications symboliques plutôt qu'à des raisons d'ordre technique, et nous avons donné des exemples de ces fausses interprétations[7].



Par la consécration religieuse, l'image incarne l'esprit de celui qu'elle représente. En Égypte ancienne, dans les rites de « l'ouverture de la bouche », on lui délie les jambes, on la dote de l'organe sexuel, on lui ouvre les yeux et la bouche[8]. L'ouverture et le lavage de la bouche des statues divines était un rite de purification babylonien[9]. Au Cambodge, la « fête de l'ouverture des yeux du Bouddha » consacre la statue par diverses cérémonies, en piquant enfin ses yeux avec des aiguilles[10]. Au Tonkin, lors de la consécration de la statue du Bouddha, l'officiant prend un pinceau, ouvre les yeux de la statue inerte, c'est-à-dire qu'avec de la couleur noire il trace sur chaque œil, entre les paupières, un trait en

1. Reinaud, *op. cit.*, I, 77-78 ; *Association française pour l'avancement des sciences.* Marseille, 1891, 652.

2. Wundt, *Völkerpsychologie*, III (2), 141, fig. 11.

3. Andree.

4. Grosse, *Les débuts de l'art*, 126-128.

5. Allier, in Christol, *Au sud de l'Afrique ;* cf. *L'anthropologie*, 1900, XI, 80.

6. Perrier, *La vie en action*, 1918, 52.

7. Deonna, *L'absence de bouche et le silence des morts*, *loc. cit.*

8. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, 162 ; Id., *Le rituel du culte divin journalier en Égypte*, 1902 ; cf. *Année sociologique*, 1902-1903, VII, 289 ; Amélineau, *L'idée d'âme dans l'ancienne Égypte*, *Rev. phil.*, 1894, XXXVIII, 252 ; Maspero, *Rituel funéraire*, *Rev. hist. des rel.*, XV, 159 ; Moret, *Ibid.*, 1916, LXXIV, 266 ; Weynants-Ronday, *Les statues vivantes*, 175 sq.

9. Zimmern, *Das vermutliche babylonische Vorbild des Pehtâ und Mambûha*, dans *Mandäer Orientalische Studien* Th. Noldeke gewidmet, 959 ; *Journal asiatique*, 1909, XIII, 417.

10. *Comptes-rendus Acad. inscr.*, 1898, 374.

virgule, dont la pointe est dirigée en dehors[1]. Ces rites, qui confèrent la vie magique à l'image, employés pour les statues divines et funéraires, servent aussi aux pratiques des magiciens[2].

* * *

On connaît les récits antiques concernant Dédale. Avant lui, la statue avait les yeux absents ou clos, les jambes jointes, les bras collés au corps. Le premier, il l'avait animée, il l'avait dotée du regard, de la marche, si bien que ses statues paraissaient vivantes et qu'il fallait les enchaîner pour ne pas les voir s'enfuir[3]. La personnalité mythique de Dédale résume le travail technique de nombreuses générations de sculpteurs grecs, qui ont dégagé petit à petit la statue informe de sa gangue de matière, ont désuni les jambes jusqu'alors collées ensemble, en faisant avancer l'une, la gauche, ont détaché les bras du corps, ont traduit les yeux qui, par de maladroites conventions, paraissaient fermés[4], et ces progrès, les monuments les plus anciens de la plastique grecque en témoignent. Mais peut-être aussi que ces récits conservent le souvenir de rites religieux par lesquels on animait la statue par des moyens analogues à ceux que nous avons cités. Dédale est un créateur de formes humaines, comme Prométhée et Héphaistos, et ses exploits se retrouvent dans diverses légendes des demi-civilisés. Les Aruntas racontent que le premier homme n'avait qu'une apparence générale, mais qu'un sorcier avait animé celle-ci, en lui taillant la peau avec un couteau, en pratiquant les ouvertures des sens, en dégageant les bras et les jambes auxquels il avait ajouté des doigts[5].

* * *

Si l'image est dotée de tous ses organes, on l'immobilise, on en prévient les effets funestes, en agissant sur elle comme sur un être vivant. On sait que la pratique d'enchaîner ou de cramponner les statues pour les empêcher de fuir et de nuire aux mortels est uni-

1. Dumontier, *Les cultes annamites*, *Rev. indochinoise*, 1905, III ; cf. *L'Anthropologie*, 1906, XVII, 466.
2. Weynants-Ronday, *op. cit.*, p. 178. — Chez les Agni, l'ouverture de la bouche est un rite d'initiation à la prêtrise, *Rev. d'ethn. et de sociologie*, 1914, 161.
3. *Dict. des ant.*, s. v. *Daedalus ;* Roscher, *Lexikon*, s. v. *Daidalos ;* Overbeck, *Die antiken Schriftquellen*, n° 119 sqq.
4. Pour ce dernier détail, cf. Deonna, *Dédale*, 1930, 364.
5. Gillen, in *Report on the work of the Horn expedition to central Australien*, 1896, IV ; cf. *L'anthropologie*, 1897, 364.

verselle, et que l'Antiquité en connaît déjà de nombreux exemples [1]. Dans la même intention, on mutile les images.

Les tombes égyptiennes contiennent souvent des statuettes dont les pieds ont été volontairement cassés, pour empêcher qu'elles ne s'enfuient et ne privent le mort de leur protection [2]. Dans les tombes de l'ancien Empire, les serpents sont figurés sans tête, par précaution défensive; les serpents servant d'amulettes pour les momies sont parfois coupés par le milieu [3]. On agit de même avec les hiéroglyphes représentant des personnages, des reptiles, des carnivores; les hommes sont sans tête, les serpents sont coupés ou percés de coups de couteau, les rapaces sont privés de leurs pattes, ceci, pour les empêcher de fuir, de se déplacer et de modifier ainsi le mot écrit qui perdrait de son efficacité [4]. Est-ce cette crainte magique qui a inspiré la représentation du dieu acéphale, que l'on suit depuis l'Égypte dans toute l'Antiquité et jusque dans la démonologie et la superstition des temps modernes [5]? « Je m'aperçois », disait Hokusai, « que mes personnages, mes animaux, mes insectes, mes poissons, ont l'air de se sauver du papier. Cela n'est-il pas vraiment extraordinaire? Heureusement que le graveur Ko-izumi, très habile coupeur de bois, s'est chargé avec son couteau de couper les veines et les nerfs des êtres que j'ai dessinés et a pu les priver de la liberté de se sauver [6]. » En Chine, deux tortues de pierre qui ornaient le mausolée du roi Hwan s'animaient et volaient des grains dans les greniers gouvernementaux; on mit un terme à leurs rapines en mutilant leur bouche [7].

* * *

On brise l'image, on la détruit, pour la priver de sa vie. Les anciens brisaient systématiquement les ex-voto des temples, devenus

1. Ex. statue d'Actéon à Orchomène, *Pausanias*, IX, 38, 5; Collignon, *Les statues funéraires, loc. cit.;* Delatte, *Bull. de corr. hellénique*, 1914, XXXVIII, 248-249; Thiersch, *Gefesselte Hera, Wiener Jahreshefte*, 1913, XVI; *Beiblatt*, 60; Vassitch, *Dieu enchaîné, Rev. arch.*, 1917, V, 147; Schwenn, *Der Krieg in der griech. Religion, Arch. f. Religionswiss.*, XX, 299.

2. *Comptes-rendus Acad. Inscr.*, 1894, 413; *Rev. arch.*, 1894, XXV, 371; 1910, I, 248, note 1.

3. Lefébure, *Rites égyptiens*, 26.

4. Lexa, *La magie dans l'Égypte ancienne*, I, 77, 78, 88, pl. LXXI, 162 *a* et *b;* Lacau, *Zeitsch. f. aeg. Sprache*, 1914, LI, 1; Weynants-Ronday, *op. cit.*, 109; *Rev. arch.*, 1910, I, 248, note 1; Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte*, 345, note 1.

5. Sur le dieu acéphale, Delatte, *Études sur la magie grecque*, V, *Bulletin de corr. hellénique*, 1914, 189; Id., *Musée belge*, 1922, 253; Preisendanz, *Akephalos. Der kopflose Gott, Beihefte zum alten Orient*, 8. Leipzig, 1925-1926, etc.

6. Aubert, *Les maîtres de l'estampe japonaise*, 1914, 182, note 1.

7. Weynants-Ronday, *op. cit.*, p. 123.

trop nombreux, « pour leur ôter toute puissance religieuse ou magique [1] », et les enfouissaient dans des « favissae ». Dans de petits temples gallo-romains, on a retrouvé des statuettes d'Aphrodite Anadyomène brisées intentionnellement en trois parties, tête, corps, pieds [2].

C'est le sort qu'on inflige aux effigies ennemies, divines ou mortelles. Les galets coloriés de la grotte de Birsek, qui étaient sans doute les churingas sacrés de la tribu, ont été brisés, peut-être par les envahisseurs néolithiques, pour en anéantir les esprits [3]. Thoutmès III mutile les images, martèle les cartouches d'Hatshopsouitou ; Aménophès agit de la sorte envers Amon, afin que le dieu ne trouve aucun support figuré où il puisse s'incarner [4] ; les partisans du roi hérétique découpent dans certaines tombes les figures des prêtres revêtus de la peau de panthère, pour réduire à néant l'efficacité mystique de ces images [5]. Les chrétiens mutilent les images, croyant à leur vie magique [6] ; ils crèvent leurs yeux, coupent leurs têtes et leurs mains, leurs nez [7] ; ils lacèrent les représentations du diable sur les manuscrits à miniatures [8]. A Sienne, au XVe siècle, on attribue à une statue de Vénus tous les revers éprouvés à la guerre ; on la brise et on va en ensevelir clandestinement les morceaux sur le territoire ennemi de Florence [9]. Les musulmans mutilent le visage des statues anciennes, qui blessent leur orthodoxie [10]. En Égypte, les fellahs croient que les statues sont habitées par les mauvais esprits ; le moyen de rendre l'afrite impuissant est de les briser ou tout au moins d'endommager leur visage : de là tant de Pharaons qui ont le nez cassé, le visage

1. Heuzey, *Rev. hist. des rel.*, 1882, V, 399.

2. De Vesly, *Les « fana » ou petits temples gallo-romains de la région normande*, 1909, 52, 111, 150.

3. Sarasin, *Comptes-rendus du Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique*. Genève, 1912, I, 569.

4. Legrain, *Thèbes et le schisme de Khouniatonou, Bessarione*, 1905, X ; Weynants-Ronday, *op. cit.*, 110.

5. Weynants-Ronday, *op. cit.*

6. Ex. Ravaisson, *La Vénus de Milo, Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1892, XXXIV, 449.

7. Ex. divers, Deonna, *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme, Bull. Inst. national genevois*, 1917, XLII, 484 ; Id., *La mâchoire du serpent de Platées, Rev. hist. des rel.*, 1914, LXX, 133.

8. *Monuments Piot*, 1911, XIX, 115, note 3.

9. Mahler, *L'original de la Vénus de Médicis, Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1905, 623.

10. *Rev. hist. des rel.*, 1910, LXI, 124 ; *Rev. arch.*, 1905, V, 188 ; *Comptes-rendus Acad. Inscr.*, 1901, 162 ; 1907, 447.

abîmé[1]. Mais il est inutile de multiplier les exemples de cette pratique bien connue.

On a dit, à propos d'agrafes de ceinturons de l'art barbare, ornées de serpents : « Il est remarquable que, dès l'apparition d'emblèmes chrétiens sur les plaques barbares, les monstres qui y figurent encore sont toujours et désormais privés de leur tête, comme si l'artiste avait voulu indiquer par la suppression du chef de l'idole païenne que la religion du Christ avait anéanti et remplacé les vieilles erreurs du paganisme[2]. » Dans ce cas, l'explication est erronée ; il s'agit de stylisation, de dégénérescence ornementale et non d'une intention magique et symbolique.

* * *

Pour punir l'être divin qui ne répond pas aux prières, aux désirs, on maltraite son image ; on la roue de coups, on la jette dans l'eau, on la mutile aussi. En Chine, quand les dieux ont mal agi, on leur crève les yeux, on les décapite, on les jette dans un étang[3].

* * *

Dès les temps paléolithiques, les peintres et les sculpteurs magdaléniens ont utilisé cette pratique magique ; ils percent l'animal de flèches, ils le figurent pris au piège, tel qu'ils le désirent en réalité. La tête de quadrupèdes paléolithiques en bois de renne est volontairement détachée ; le corps est coupé horizontalement par le milieu, comme à tort et à travers ; une pièce de cervidé est décapitée[4].

Cette pratique est celle des rites d'envoûtement, de l'Antiquité aux temps modernes : on coupe les pieds, la tête des figurines[5], on charge celles-ci de lien, on les perce d'épingles, de clous, etc., afin d'agir sur la personne réelle dont les images sont les substituts[6].

1. Maspero, *Essais sur l'art égyptien*, 1912, 176-178 ; Id., *Ruines et paysages d'Égypte*, 71, 147 ; Legrain, *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, 1904, V, 30 ; *Rev. hist. des rel.*, 1906, LIV, 43.

2. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, I, 383.

3. *Rev. hist. des rel.*, 1888, XVIII, 115.

4. Begouen, *L'anthropologie*, 1912, XXIII, 292, 301, etc.

5. Wünsch, *Eine Rachepuppe*, *Philologus*, 1902, LXI, 26 ; Cumont, *Comptes-rendus Acad. Inscr.*, 1913, 416, note 2 ; 1916, 416, etc.

6. Sur les figurines d'envoûtement antiques : Cumont, *Une figurine grecque d'envoûtement*, *Comptes-rendus Acad.*, 1913, 412 ; Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, 1920, II, 202 ; Dugas, *Figurine d'envoûtement trouvée à Délos*, *Bull. de corr. hellénique*, 1915, 413 ; Keramopoulos, Ὁ ἀποτυμπανισμὸς, 1923 ; Lexa, *La magie dans l'Égypte antique*, I, 105 ; Weynants-Ronday, *op. cit.*, 89.



Dans les rites funéraires, la coutume de détruire ou de mutiler les objets qui ont appartenu au mort, qui sont déposés sur sa tombe ou à l'intérieur de celle-ci, est universelle dès l'Antiquité. On brise les vases ; on brise, on ploie, on coupe les armes [1], les objets de parure [2], les monnaies [3], les figurines et les statues [4]. On mutile même les urnes [5] ou le sarcophage [6] qui contiennent les restes du mort. D'une façon générale, on mutile ou on détruit tous les objets qui ont appartenu au mort, même sa maison.

Quelles sont les raisons de cet usage [7]? Les anciens, constatant que les armes déposées dans les tombes gauloises sont souvent pliées, croyaient que la qualité du métal en était la cause et que les épées se faussaient dans le combat [8]. Les modernes, alors qu'ils

1. En Grèce, *Ath. Mitt.*, XVI, 387, note 1 ; XVIII, 151 ; Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, 102 ; Bruck, *Totenkult und Seelgerät im griechischen Recht*. Munich, 1926. — Grèce moderne, Politis, *Journal of the anthr. Institute of Great Britain*, 1893-1894, XXIII, etc.

2. Bellucci, *Sur l'éclatement intentionnel des disques et des pointes de flèches à l'époque néolithique*, 9e Congrès préhist. de France. Lons-le-Saunier, 1913, 211 ; Van de Velde, *Coutumes ou rites funéraires à Bavay, Pro Nervia*, III ; cf. *Rev. des Ét. anciennes*, 1928, 70 (demi-bracelets, demi-monnaies, épingles, outils ployés, etc.).

3. Amardel, *Encore les monnaies coupées, Bull. comm. arch. de Narbonne*, 1914, XIII.

4. Dans la nécropole de Carthage, des figurines féminines ont les bras brisés, peut-être intentionnellement, *Comptes-rendus Acad.*, 1905, 315-316. — En Nouvelle-Calédonie, des piliers de bois, sculptés en forme de visage humain, ornent les portes des huttes, comme talismans ; à la mort du propriétaire, la hutte est abandonnée, le nez de la figure est tronqué à coups de hache, un œil est crevé. Sarasin, *La Nouvelle-Calédonie*, 1917, 50, 174.

5. Italie, Danemark, etc., Madsen et Neergard, *Polyandres jutlandais de la période préromaine de l'âge du fer, Mém. Soc. royale des ant. du Nord*. Copenhague, 329.

6. Sarcophages de Sidon : « Le sarcophage de Tabnit, d'ailleurs intact, porte sur le côté gauche du crâne les traces d'un martelage violent ; on les retrouve au même endroit sur le grand sarcophage anthropoïde égyptien et, chez Eshmounazar, sur la nappe de la perruque qui recouvre l'épaule droite ; les pleureuses ont été systématiquement dépouillées de tous les acrotères de leur « attique » ; sur la crête du sarcophage d'Alexandre, tous les aigles ont été abattus, alors que toutes les têtes des déesses, sauf une, étaient respectées ; ses trois petits compagnons ont subi, soit sur la cuve, aux oves de la moulure supérieure, soit sur la corolle du fronton, des cassures d'un aspect vraiment déconcertant ; quand on observe que ces parties détruites sont toujours strictement localisées, qu'elles ne sont jamais les plus hautes de monuments qui ont conservé intacts ou presque les acrotères de leurs frontons, on ne peut pas ne pas penser à des mutilations volontaires et rituelles, destinées, par ce sacrifice d'accessoires sans importance, à conjurer le mauvais œil et à détourner du tombeau les maléfices des démons et les entreprises des violateurs. » Mendel, *Catalogue des sculptures. Musées impériaux ottomans*, 1912, I, 25 ; Dussaud, *Rev. hist. rel.*, 1913, LXVII, 236 (objections) ; *Syria*, 1920, I, 31.

7. Descamps, *Les causes de l'abandon des biens du mort, Rev. d'ethn. et de traditions populaires*, 1927, 227.

8. Sur cet usage rituel, Reinach, *Cultes*, III, 141, *Un mythe né d'un rite, l'épée de Brennus* ; Patroni, *Sur un usage funèbre gaulois attesté par des rites analogues paléolithiques, Rendiconti Inst. Lombardo di sc. et lett.*, vol. LII, 244 ; *Bull. Soc. nat. antiquaires de France*, 1923, 139 ; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, 352 ; II, 171, note 3 ; Viollier, *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*, 1916, 15 ; *Comptes-rendus Acad. Inscr.*, 1916, 474 (Ensérune).

connaissaient mal les mentalités primitives, pensaient que c'était une précaution prise contre les voleurs de sépultures [1], ou que « l'arme, devenue inutile au guerrier, devait être brisée comme l'avait été sa vie [2] ». Il est plus vraisemblable de croire que l'on veut ainsi permettre à l'âme des choses de rejoindre celle du défunt dans l'au-delà et de lui continuer ses services [3]. Dans une tombe égyptienne, une pierre en calcaire couverte d'inscriptions est un roman ; elle est brisée, pour que le texte soit ainsi expédié dans l'autre monde pour le double du mort [4] ; pour la même raison, le timon du char est coupé au tiers de sa longueur [5]. Une autre raison est la crainte du revenant : on brise les objets du mort, de peur que son esprit ne revienne sur terre et ne s'en serve de nouveau [6]. Mais, plus généralement, on détruit ou l'on rend inoffensifs les objets qui ont été en contact avec le défunt, parce qu'ils sont pénétrés de la personnalité de celui-ci, qu'ils participent en quelque sorte à son existence, qu'ils sont devenus tabous pour les survivants [7]. Cette notion persiste de nos jours même chez les civilisés : c'est un usage espagnol de briser les armes qui ont servi à des attentats contre les grands [8].

Si l'on traite ainsi les images et les objets, c'est pour atteindre l'esprit qui les a pénétrés, et c'est pourquoi toutes ces pratiques de mutilation se retrouvent dans les rites funéraires, exercées sur les cadavres : on entasse sur eux des pierres, on les ligotte, on les mutile et dépèce, on les perce de pieux, de clous, pour rendre le défunt inoffensif, pour éviter qu'il ne revienne et ne devienne vampire, aussi pour se venger d'un ennemi ou pour punir un coupable.

W. DEONNA.

1. Cochet, *Le tombeau de Childéric*, I, 1859, 77 (armes brisées, ployées, dans les tombes barbares).

2. Barrière-Flavy, *op. cit.*, I, 356-357.

3. Réville, *Les religions des peuples non civilisés*, II, 130 ; *Rev. hist. des rel.*, 1905, LI, 388, note 3 ; 1900, XLII, 26-27 (Algonquins) ; Sarasin, *La Nouvelle-Calédonie*, 1917, 50, 174.

4. Maspero, *Guide du visiteur au musée du Caire* (3), 1914, 484.

5. *Ibid.*, 355, 361 ; *Rev. hist. des rel.*, 1888, XVIII, 271.

6. Spencer, *Principes de sociologie*, trad. Capelles (3), 1883, I, 273.

7. Déchelette, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, 1131, note 3 ; Lévy-Brühl, *L'âme primitive*, 1927, 134 sq. (« appartenances »).

8. *Rev. arch.*, 1921, II, 433.

SAPPHO ET LEUCOTHÉA

Parmi les admirables stucs qui ornent la basilique de la Porte Majeure, il en est un surtout qui, par la place qu'il occupe, devait attirer l'attention : c'est celui qui décore l'abside et qui représente, comme on l'a reconnu, Sappho se précipitant du haut des rochers de Leucade. Devant elle, un personnage, dans lequel on a voulu voir une Sirène ou un Triton[1], à moitié plongé dans les flots, étend un long voile. Il nous semble que, de l'identification de ce personnage, dépend en grande partie le sens et la portée de l'ensemble de la scène, qui, comme on le verra, s'accorde entièrement avec les autres représentations du monument.

*
* *

Le saut de Leucade par Sappho ne représente pas, en effet, une simple anecdote érotique ou littéraire, et le sens de cette légende ne peut être compris que si on la rapproche de deux autres traditions analogues, celle de Glaucos et celle d'Ino-Leucothéa.

Glaucos, si nous en croyons Ovide[2], était un pêcheur qui, se reposant après son travail, remarqua que certains poissons, après être entrés en contact avec une herbe donnée, reprenaient de la vigueur et sautaient de nouveau dans la mer. Lui-même, ayant goûté de cette herbe miraculeuse, se vit saisir du désir irrésistible de se précipiter à la mer. Sa nature change ; les dieux le purifient de tout ce qu'il y avait en lui d'humain et il devient une divinité aussi importante que Protée ou Palaimon (v. 919). On mettra naturellement la purification de Glaucos en rapport avec la scène analogue de l'*Hymne* homérique *à Démèter* (v. 239-274), où cette déesse place Démophon dans le feu pour le purifier de ce qu'il a de périssable et le rendre immortel. Quant au sens de la légende, il est fort clair : c'est la transformation d'un homme en dieu.

La légende de Glaucos n'est pas de celles qui eurent un grand succès ; on ne la trouve que rarement attestée. Celle d'Ino-Leu-

1. Jérôme Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, 1927, p. 373.
2. *Métamorphoses*, XIII, 917-965.

cothéa, au contraire, est souvent citée et se présente sous des formes différentes suivant les auteurs. Ino était une des filles de Kadmos et la sœur de Sémélé. D'une part, la légende nous la présente comme une marâtre méchante persécutant Phrixos et Hellé ; d'autre part, au contraire, comme entourant de ses soins son neveu Dionysos. La sollicitude dont elle fit preuve vis-à-vis de l'enfant-dieu excita la colère d'Héra, qui frappa de folie Ino, ainsi que son mari Athamas.

Partie de Thèbes, Ino se rendit jusqu'en Mégaride, où elle se précipita dans la mer, du haut des rochers de Molouris, portant dans ses bras son enfant Mélicerte. A la demande de Dionysos, suivant Hygin, d'Aphrodite, suivant Ovide, Poseidon fit d'elle une Néréide.

Le culte d'Ino, devenue la déesse Leucothéa, fut extrêmement populaire et très répandu dans un grand nombre de villes grecques, et la raison de cette faveur s'explique en grande partie par le fameux épisode du cinquième chant de l'*Odyssée*, où Leucothéa donne à Ulysse le κρήδεμνον, le voile qui lui permettra d'échapper à la fureur des flots et d'aborder au rivage des Phéaciens. Il est tout naturel que cette déesse soit devenue une sorte de « Notre-Dame au péril de la mer », la protectrice spéciale des marins, celle que l'on invoquait lorsque tout espoir semblait perdu [1].

Les trois légendes du saut de Sappho, de la destinée de Glaucos et de celle d'Ino ont ce premier point de commun qu'elles sont toutes les trois rattachées à un lieu défini : les rochers de Leucade, ceux d'Anthédon, pour Glaucos, et la falaise de Molouris.

De plus, soit Glaucos, soit Ino, sont des hommes devenus des dieux, ce qui explique également la faveur du culte de Leucothéa. Pindare déjà, dans sa seconde *Olympique*, avait fait de la famille de Kadmos le type de la famille frappée des plus grands malheurs, mais aussi prodigieusement récompensée par le sort (v. 24-32). La scolie au vers 333 du cinquième chant de l'*Odyssée* avait parfaitement su voir le caractère particulier de Leucothéa : « Pourquoi elle seule a-t-elle pitié d'Ulysse?, demande le scoliaste. Ce problème est résolu par le texte. Il dit qu'elle avait été auparavant une femme. Comme ayant les mêmes sentiments que l'homme, il est naturel qu'elle prenne Ulysse en pitié. »

On voit donc que le scoliaste explique l'intervention de cette

1. Nous n'indiquons que les traits essentiels de la légende et renvoyons à l'article *Leukothéa* de la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa.

déesse en particulier par son origine humaine : ayant souffert tout ce qu'un être humain pouvait souffrir, au point que ses malheurs avaient passé en proverbe (Ἴνους ἄχη), il est tout naturel qu'elle ait été plus ouverte que toute autre divinité à la compréhension et à la sympathie vis-à-vis des souffrances humaines.

Étant donnée la parenté entre ces différents mythes, il nous semble assez naturel que l'on puisse retrouver une allusion à Leucothéa sur l'abside de la basilique de la Porte Majeure, et c'est cette déesse, à notre avis, qui se trouve aux pieds de Sappho, tenant entre ses mains le κρήδεμνον et prête à aider la poétesse comme elle aida autrefois Ulysse. Nous croyons qu'il est possible d'apporter à cette identification, rendue déjà vraisemblable par la ressemblance des mythes, quelques preuves empruntées les unes à l'archéologie, les autres à la philosophie.

Tout d'abord, il nous semble qu'il importe de rapprocher la scène principale de l'abside d'un certain nombre de monnaies de Corinthe qui représentent Ino se jetant à la mer avec son enfant Mélicerte dans les bras. On les trouvera le plus commodément rassemblées dans le dictionnaire de Roscher, au mot *Melikertes*, col. 2634. Sur une monnaie de l'époque des Antonins, un Triton, devant Ino, élève le bras gauche ; sur une autre, un jeune homme est assis vis-à-vis d'elle sur un rocher : bref, on retrouve sur les monnaies plusieurs éléments que l'on découvre sur les stucs de Rome, avec les différences, naturellement, qu'amenait la différence des sujets. La monnaie reproduite tout à fait à droite, dans le dictionnaire de Roscher, est particulièrement instructive ; car elle nous montre que le κρήδεμνον n'était pas un simple ornement de tête, mais bien un long voile, comme l'est aussi celui du bronze de Neuwied, dans lequel Ritschl a voulu reconnaître Leucothéa [1]. Cela expliquerait les dimensions, qu'on pourrait croire exagérées, du voile tenu par le personnage du stuc romain [2].

Mais, nous demandera-t-on, comment l'identification que vous proposez s'accorde-t-elle avec la théorie qui voudrait voir dans la basilique un monument pythagoricien ; comment s'adapte-t-elle aux doctrines de la secte? Ainsi que l'a relevé M. Carcopino [3], il faut, de toute évidence, que le stuc principal de l'abside ait reflété

1. *Ino Leukothea*, dans *Bonner Jahrbücher*, 37 (1864), p. 73.

2. Clément d'Alexandrie (*Protrep.*, 4, § 57, p. 50, Pott.) affirme que c'est au κρήδεμνον que l'on reconnaît les représentations de Leucothéa.

3. *La basilique pythagoricienne*, p. 371.

une des croyances principales de ceux pour qui le monument fut édifié.

La doctrine principale des pythagoriciens, comme nous croyons l'avoir démontré dans nos *Recherches sur le pythagorisme* (p. 67), était celle de la μεταβολή. L'homme, pris dans le cercle du devenir, revêt et abandonne sans cesse ces vêtements que sont les corps. Tant qu'il vit de cette existence terrestre, qui n'est qu'une mort en réalité, il peut chercher à rompre les liens du désir. S'il y parvient, il change alors de nature ; incarné tout d'abord dans les corps de prophète, de médecin, de bienfaiteur des hommes, il deviendra, par la suite, si ses efforts sont constants et tenaces, un daïmon, puis un dieu.

On sait la place que tenait l'exégèse des poèmes homériques dans les préoccupations des pythagoriciens. Comme l'a fort bien dit M. Delatte[1] : « Il est vraisemblable que les pythagoriciens avaient inventé un vaste système d'interprétation allégorique de la mythologie, dont il ne subsiste malheureusement que quelques fragments. »

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le personnage d'Ino Leucothéa fut considéré par les pythagoriciens comme le type même de la μεταβολή, de la possibilité pour un homme d'entrer dans le cercle des dieux. Mais ces divinités nouvelles se désintéressaient-elles du sort des hommes? Que non pas. Ç'aurait été contraire à cette solidarité de l'Univers qui, d'après Dicéarque de Messène et Platon, est une croyance bien pythagoricienne. « Les sages », dit Socrate, « affirment que le ciel, la terre, les dieux et les hommes sont unis par les liens de l'amitié, de l'ordre, de la mesure et de la justice » (*Gorgias*, 507 E).

On voit, dès lors, combien la figure de Leucothéa, sur le stuc de Rome, présente de sens si on la rapproche des théories pythagoriciennes. De femme, Ino est devenue déesse ; elle a fait le pas dangereux qui l'a conduite sur la rive divine et ses mains s'étendent pour aider Sappho qui, elle aussi, s'élance dans ce qui n'est pas la mort, mais la vie.

Il est un passage du *De Genio Socratis* de Plutarque qui confirme encore l'interprétation que nous présentons. Nous avons relevé[2] combien ce traité était utile pour reconstituer ce que fut le pythagorisme sous l'Empire romain et combien le personnage du pytha-

1. *Études sur la littérature pythagoricienne* (1915), p. 125.
2. *Recherches sur le pythagorisme* (1922), p. 28 sqq. et 69.

goricien Théanor permettait de retrouver l'atmosphère et les idées de la secte.

Après avoir montré que la divinité recherche les meilleurs d'entre nous pour leur donner une éducation et une direction spéciales, Théanor continue en ces termes (593 D) : « Les âmes qui sont débarrassées du devenir et qui vivent dorénavant sans corps, comme affranchies définitivement, sont des « daïmons protec- « teurs des hommes », pour employer l'expression d'Hésiode. Il en est d'eux comme des athlètes qui, délivrés des exercices par la vieillesse, n'abandonnent pas cependant leur intérêt pour la lutte et pour l'entraînement, mais se réjouissent de voir les autres s'exercer, les encouragent et courent à côté d'eux. Ainsi, ceux qui ont terminé les combats de la vie, ceux qui sont devenus, par la vertu de leurs âmes, des daïmons, ne méprisent pas absolument les choses d'ici-bas, les raisonnements et les efforts ; mais, pleins de bienveillance pour ceux qui s'exercent à la même fin et pleins d'une même émulation pour la vertu, ils les encouragent et s'élancent avec eux lorsqu'ils les voient rivaliser d'ardeur et toucher au but. Car le daïmon n'aide pas au hasard ; mais il en est de même que, lorsque des naufragés sont encore en pleine mer, et portés loin de la terre, ceux qui sont à terre se contentent de les regarder en silence, tandis qu'ils aident de la voix et de leurs mains ceux qu'ils voient près du rivage et peuvent ainsi les sauver en courant et en s'avançant auprès d'eux. Ainsi, tant que nous sommes enfoncés dans les choses terrestres, changeant de corps comme de véhicules, nous devons lutter et persévérer, tentant par notre vertu naturelle d'atteindre le port. L'âme qui a combattu le grand combat, avec courage et vaillance, pendant des milliers de naissances, qui sait risquer et s'efforcer lorsque le cycle s'achève, se portant à grand labeur vers le haut, la divinité n'empêche pas son daïmon particulier de l'aider, mais l'envoie à celui qui fait effort. Chaque daïmon s'efforce de sauver chaque âme par ses encouragements. Celle-ci l'entend parce qu'elle est tout près et se sauve. »

Cette même idée d'une sorte de « communion des saints » entre les hommes et les élus qui n'ont plus besoin de se réincarner se retrouve dans l'oracle donné à Plotin et qui contient, comme l'a montré M. Cumont [1], des idées pythagoriciennes.

1. *Revue archéologique*, VIII (1918), p. 70. Cf. surtout le v. 12 : πολλάκις ἐκ μακάρων σκόπος ἔγγυθι ναίων. C'est exactement l'idée exprimée par Théanor.

Nous devons d'autant moins nous étonner de trouver le personnage de Leucothéa dans une basilique consacrée aux mystères pythagoriciens que, d'après le témoignage de la scolie à Apollonius de Rhodes (I, 917), nous trouvons cette même divinité associée aux mystères de Samothrace. Les initiés à ces mystères donnaient, en effet, le nom de κρήδεμνον à la bandelette dont ils s'entouraient la poitrine, nette allusion au cinquième chant de l'*Odyssée*. Quant à la parenté du mythe de Glaucos et de celui d'Ino, elle ressort du fait que, d'après Hedylos de Samos (Athénée, VII, 297 A), ce serait par amour pour Mélicerte que Glaucos se serait précipité à la mer.

*
* *

La présence de Leucothéa permet donc de mieux comprendre la valeur exacte de la scène principale de l'abside. Nous avons bien dans le saut de Sappho une allusion à la possibilité pour l'homme de devenir un dieu. Dès lors, nous constatons qu'il existe un lien étroit entre le stuc de l'abside et les deux autres stucs principaux de la voûte qui représentent, l'un, l'enlèvement de Ganymède, l'autre, le rapt des Leucippides, scènes d'un symbolisme transparent, qui n'a échappé à aucun de ceux qui se sont occupés de la basilique.

Georges MÉAUTIS.

DEUX ALLUSIONS CONTEMPORAINES

DANS

LE LIVRE III DU « DE BELLO CIVILI » DE LUCAIN

Lucain passe pour être mort en récitant des vers de son épopée où était décrite l'agonie d'un soldat [1]. Il s'agit des vers 638 et suivants du livre III sur la mort de Lycidas [2]. Mais, à moins de supposer que les dieux avaient donné au poète le don de prophétie, il faut bien admettre que c'est une mort antérieure à la sienne, bien qu'analogue à la sienne, qui lui avait inspiré ce passage. Je reproduis les vers en indiquant par des italiques les expressions caractéristiques [3]. « Écartelé, il est fendu en deux, mais le sang ne jaillit pas comme d'une blessure ; *c'est avec lenteur qu'il tomba des veines rompues de tout côté, et le cours du fluide vital allant vers les membres séparés fut intercepté par les eaux. La vie d'aucune personne périssant de mort violente* ne s'en alla jamais par une *si longue route.* Le bas de ce corps tronqué livra au trépas des membres vidés de force vitale, mais là où le poumon se gonfle, où les entrailles s'échauffent, la mort fut longtemps arrêtée et n'emporta qu'après une longue et pénible lutte avec cette partie de l'homme l'ensemble de son corps. »

La seule mort qui ait pu inspirer à Lucain une telle description est celle de l'impératrice Octavie. Tacite écrit dans les *Annales* : « On la garrotte ; *on lui ouvre les veines dans tout le corps et, comme*

1. *Annales*, XV, 70.
2. Éd. de la *Guerre civile*, Bourgery, t. I, p. 91, note 1.
3. *De Bello Ciuili*, III, v. 638, etc.
« Scinditur auulsus nec sicut uulnere sanguis | emicuit : lentus ruptis cadit undique uenis | discursusque animae diuersa in membra meantis | interceptus aquis. Nullius uita perempti | est tanta dimissa uia. Pars ultima trunci | tradidit in letum uacuos uitalibus artus ; | at tumidus qua pulmo iacet, qua uiscera feruent, | haeserunt ibi fata diu luctataque multum | hac cum parte uiri uix omnia membratulerunt. »

le sang comprimé par l'effroi coulait trop lentement, on la tue par la chaleur d'une étuve bouillante[1]. »

La correspondance entre ce texte et celui de Lucain est complète. C'est en juin 62 que meurt Octavie ; c'est en 62 que les trois premiers livres de la *Pharsale* sont connus du public. Dans la mort de Lycidas, comme dans celle d'Octavie, il y a ouverture de *toutes les veines* et mort *lente*. La seule différence est que l'historien Tacite, trop poète, nous dit que l'épouvante (*pauor*) arrêta l'effusion du sang d'Octavie, tandis que le poète Lucain, plus réaliste, attribue à l'action de l'eau elle-même l'arrêt du sang de Lycidas. Mais c'est la mort d'Octavie qui a commencé la série des morts par ouverture des veines sous Néron[2], et c'est cette fin célèbre qui a inspiré à Lucain la description de la singulière agonie de Lycidas.

Du reste, les vers suivants évoquent, eux, un autre crime de Néron, à savoir la tentative de noyade contre Agrippine.

J'ai eu tort d'affirmer dans une courte note : *A propos du navire d'Agrippine*, parue dans cette *Revue*[3], que la version de Tacite sur le naufrage de la mère de Néron était invraisemblable. Il me paraissait impossible qu'en se portant tous sur le même flanc les rameurs eussent pu faire couler un si grand navire et mon scepticisme avait été renforcé par celui de Voltaire[4]. J'avoue que mon doute a été fortement ébranlé par le passage de Lucain que voici :

« Tandis que, dans l'excès de son ardeur combative, l'équipage d'un navire se penchait sur le flanc exposé et laissait vide le côté opposé à l'ennemi, *le vaisseau retourné par cette concentration de poids* couvrit du creux de sa carène la mer et les marins *et ils ne purent faire de brassées dans de larges espaces*, mais moururent en mer close[5]. »

Ce passage rappelle, en effet, le récit de Tacite : « Les rameurs

1. *Annales*, XIV, 64.

« Restringitur uinclis *uenaeque eius per omnis artus exsoluuntur ; et quia pressus pauore sanguis tardius labebatur*, praeferuidi balnei uapore enecatur. » — Je dois m'écarter de Burnouf et Goelzer pour traduire *uapore.* Goelzer traduit « *air surchauffé* », alors que dans le passage sur la mort de Sénèque (*Annales*, XV, 64), il traduit « Exim balneo inlatus et uapore eius exanimatus » par « Il se fit porter ensuite dans l'étuve dont *la chaleur* le suffoqua ». De même, dans le *De Natura Rerum* de Lucrèce, I, v. 567, M. Ernout a eu tort de traduire *uapores* par *vapeurs*, puisque le vers énumère les quatre éléments *aer, aqua, terra, uapores.* Il faut souvent traduire *uapor* par *chaleur* ou *feu.*

2. Il n'y a eu jusqu'ici qu'empoisonnements (Claude-Britannicus-Burrhus?), ou meurtres par le fer (Agrippine, Plautus, Sylla), tandis que la mort par ouverture de veines dans le bain va désormais être à la mode.

3. *Revue des Études anciennes*, 1927, p. 68-69.

4. *Le pyrrhonisme de l'histoire*, 13.

5. *De Bello Ciuili*, III, v. 647 et suiv. :

« Dum nimium pugnax *unius turba carinae* | *incumbit prono lateri* uacuamque relinquit |

décidèrent donc de *s'incliner d'un seul côté* et de submerger ainsi le navire [1] », et si la mère de Néron a pu se sauver à la nage, tandis que les matelots du vaisseau de guerre dont il est question dans le poème n'ont pu le faire, c'est précisément parce que la submersion du vaisseau truqué a été trop lente pour qu'Agrippine restât emprisonnée sous la coque retournée, tandis que la submersion du vaisseau de guerre aurait été presque instantanée.

Sans doute, le récit de Lucain, qui est indépendant de ses sources et qui est certainement de son cru, prouve que les matelots d'Agrippine auraient tous été noyés avec elle si leur manœuvre avait été exécutée avec l'ensemble voulu ; mais il prouve en même temps que le retournement complet d'un grand navire, grâce à la rupture d'équilibre opérée par un mouvement de l'équipage, n'était pas une opération impossible.

Et l'intérêt du fait est que le récit du combat naval de Marseille [2] contiendrait une allusion aux deux victimes d'Anicetus, préfet de la flotte de Misène, Agrippine et Octavie. Ainsi Lucain aurait rappelé deux crimes de Néron commis avec la complicité de cet Anicetus dans le troisième livre du *De Bello Ciuili*. Et on s'explique que la publication de ce livre, survenue vers le moment de la disgrâce de Sénèque, ait achevé de brouiller le poète-courtisan avec le poète-empereur.

Léon HERRMANN.

qua caret hoste ratem : congesto pondere puppis | *uersa caua texit pelagus nauitasque carina* | *bracchia nec licuit uasto iactare profundo*, | sed clauso periere mari. »

1. *Annales*, XIV, 5 : « Visum dehinc remigibus *unum in latus inclinare* atque ita nauem submergere. »

2. Voir César, *De Bello Ciuili*, II, 5 à 7.

SUR QUELQUES

NOMS DE LIEUX AQUITAINS OU ESPAGNOLS

I. — Calagurris

Le nom de *Calagurris*, qui a été porté par plusieurs localités situées en Espagne ou dans les régions pyrénéennes, est de ceux que l'on est naturellement tenté de chercher à expliquer par le basque : l'élément *-gurris*, dans lequel l'*s* finale n'est qu'une marque de nominatif latin, fait songer au basque *gorri* « rouge ». Pour juger de la valeur de ce rapprochement, il faut examiner si l'élément initial *cala-* pourrait, lui aussi, donner lieu, par le basque, à une interprétation satisfaisante. C'est ce que nous allons rechercher.

Il convient tout d'abord d'écarter une assimilation que l'on pourrait être tenté de faire entre le *cala-* ancien (celui de *Calagurris*), et un élément *cala* qui figure dans un certain nombre de noms de lieux espagnols actuels, notamment *Alcalá* et *Calatayud*. Ce *cala* moderne n'est que l'arabe *kalat*, qui signifie à proprement parler « citadelle », ou, par extension, « château » ou « place forte ». *Alcalá*, par exemple, n'est que la forme espagnolisée du nom de *el-kalat*, encore porté aujourd'hui par le quartier de la citadelle à Tlemcen. Y a-t-il, entre le *kalat* arabe et le *cala-* ibérique, aquitain ou basque, une lointaine parenté à travers les langues africaines? C'est un point dont l'examen peut être du ressort des arabisants, mais dont nous ne nous occuperons pas ici.

Si un élément *cala-* existait en basque à l'époque ibérique ou romaine, sous quelle forme devrait-il se présenter en basque moderne? La phonétique euskarienne elle-même nous permet de répondre à cette question avec une certitude rigoureuse. Nous ne possédons, sans doute, aucun texte basque ancien ; car il ne semble pas qu'on ait jamais écrit en cette langue antérieurement au XVIe siècle. Mais le basque a emprunté, sans doute dès l'époque impériale, de nombreux mots latins. La preuve de l'antiquité de ces emprunts nous est fournie par le fait que le *c* latin suivi de *i* ou

de *e* y est rendu par un *k* ou, dans certaines circonstances, par un *g*, alors que dans les emprunts ultérieurs le *c* latin suivi de ces mêmes voyelles est rendu, au contraire, par *tz* ou par *z*. (Dans l'orthographe basque, le *z* représente le son du *ç* français.)

Or, lorsque le *c* latin, quelle que fût la voyelle dont il était suivi, était en position initiale, il a subi par la suite une sonorisation qui le fait apparaître en basque actuel sous la forme d'un *g*. Voici quelques exemples : lat. *causa* > *gauza* « chose » ; lat. *castellu*(*m*) > *gaztelu* « château » ; lat. *cella* > *gela* ou *gelha* « chambre » ; lat. *cellaria* > *gelai* ou *gelhai* « servante d'ecclésiastique » ; lat. *cerasia* > *gerezi* « cerise » ; lat. *certatu*(*m*) > *gertatu* ou *gerthatu*, participe passé d'un verbe qui signifie « arriver par hasard », « se passer (un événement)[1] ».

Cette sonorisation du *c* ou *k* initial a dû être, d'ailleurs, relativement tardive ; car elle a atteint aussi un grand nombre de mots empruntés non plus directement au latin lui-même, mais aux langues romanes telles que l'espagnol et le gascon. Seuls, les mots empruntés plus récemment ont conservé sourde leur consonne vélaire initiale. Voici quelques exemples de *c* ou *k* roman sonorisé : espagnol *cristiano* > *giristino* « chrétien » ; roman *caresma* ou *carisma* > *garisuma* « carême » ; roman pyrénéen *colde* ou *colte* (du lat. *culter*) > *golde* « charrue » ; roman *cambra* (du lat. *camera*) > *gambera* « chambre » ou « grange » ; enfin, une forme romane du mot qui signifie « quatre » a donné *gartak* ou *garthak* « les Quatre-Temps[2] ».

On peut donc poser en principe qu'un mot commençant à l'époque romaine par un *c* doit, s'il existe encore dans le basque actuel, présenter un *g* initial.

D'autre part, l'*l* intervocalique des mots empruntés soit au latin, soit, dès une époque relativement ancienne, au roman, apparaît en basque actuel sous la forme d'une *r* douce, parfois devenue *rh* dans certaines variétés dialectales, ce groupe *rh* pouvant à son tour s'être réduit parfois à l'*h* seule ; ex. : lat. *angelu*(*m*) > basque *aingeru* « ange » ; lat. *caelu*(*m*) > *zeru* « ciel » ; lat. *solu*(*m*) ou vieux roman *solo* > *soro* ou *sorho*, ou même *soho* « prairie ». Ce traitement ne s'applique qu'à l'*l* simple, car l'*l* double

1. Comparer, au point de vue du sens, un autre dérivé du latin *certare*, l'espagnol *acertar*, qui signifie « tomber juste (par hasard) », « venir à » ; exemple : *acertó a pasar un hombre*, « un homme vint à passer ».

2. La sonorisation n'a pas atteint uniquement le *c* ou *k* initial ; les deux autres explosives sourdes *t* et *p* ont subi, à l'initiale, une sonorisation identique.

intervocalique latine se réduit en basque à une *l* unique (parfois devenue *lh* dans certaines variétés dialectales), comme on peut le voir par les formes déjà citées *gaztelu*, du latin *castellu*(*m*), *gela* ou *gelha*, du latin *cella*, et *gelai* ou *gelhai*, du latin *cellaria*[1].

Puisque, d'une part, le *c* initial de l'époque romaine doit apparaître aujourd'hui sous la forme d'un *g*, et que, d'autre part, l'*l* simple intervocalique de cette même époque doit normalement être représentée aujourd'hui par une *r*, si l'élément *cala* s'est conservé en basque, il doit être devenu *gara*. Or, précisément, ce mot existe. C'est un adjectif qui signifie « haut », et qui, étant donnée l'habitude basque d'employer substantivement les adjectifs, est souvent un nom signifiant « hauteur, lieu élevé », « mont ».

A vrai dire, dans la plupart des variétés dialectales, le mot *gara* n'est plus d'un usage très normal ; mais cette tendance à le laisser tomber en désuétude n'est certainement pas ancienne ; car M. Azkue, dans son grand dictionnaire basque, a recueilli des exemples de son emploi, tels que l'expression *mendi gara*, « montagne élevée », du biscayen de Morga. Si *gara* n'est plus, sous sa forme simple, très employé aujourd'hui, il n'en est pas de même de ses dérivés : ce sont d'abord *garai* et sa variante *garate*, si fréquents, le premier surtout, dans la toponymie basque. *Garai* n'est sans doute qu'une contraction de *garae*, formé de *gara* lui-même, et du suffixe de lieu, très courant, *-e*[2].

Un autre dérivé extrêmement usité de *gara* est le mot *gain*. C'est apparemment une contraction pour *garen*, tout comme *hain*, « tant », est une contraction pour *haren*, et comme *zein* « quel », est une contraction de *zeren*, génitif de *zer* « quoi ». Or, *garen* est le superlatif de *gara ;* il signifie donc littéralement « le plus haut ». Précisément, Jean de Jaurgain, dans un travail où il ne se plaçait pas au point de vue linguistique, mais au point de vue d'une étude simplement toponymique, a montré que les noms de lieu qui en

1. Il est curieux de constater que ce traitement de l'*l* latine en basque est exactement le contraire de celui qu'elle a subi en gascon : dans cette langue, en effet, l'*l* simple intervocalique latine est demeurée intacte, tandis que l'*l* double, lorsqu'elle est restée intervocalique en gascon, a produit une *r ;* exemple : lat. *illa* > *era ;* lat. *gallina* > *gari ;* lat. *vallatu*(*m*) > *barat* ; etc. Ceci est d'autant plus remarquable que sur une foule d'autres points la phonétique basque concorde parfaitement avec la phonétique gasconne.

2. *Garate* existe comme nom de famille (souvent gasconisé en *Garat*). On le trouve aussi dans le nom de lieu *Azkarate*, formé d'un élément *az*, réduction de *aitz*, « pierre ou roche », et de *garate*, qui, ici, conformément aux habitudes phonétiques du basque, conserve ou reprend son *k* initial au contact du *z* précédent, qui est une sifflante sourde. *Azkarate* signifie donc « lieu de la roche haute », nom qui convient parfaitement à la situation de ce village. — Le même rapport qui existe entre *garai* et *garate* se retrouve apparemment entre les formes *Altzai* (Alçay) et *Altzate*, la première étant sans doute une contraction pour *Altza -e*.

basque comportent l'élément *gain* occupent une situation culminante. Ceci ne veut pas dire qu'ils soient toujours forcément très élevés par eux-mêmes, ou qu'il n'y ait pas, à quelque distance, un autre point plus élevé encore : il suffit que cette situation culminante soit relative. Nous citerons, par exemple, le nom du village d'Ascain, en basque *Azkaine*, formé de *az* (pour *aitz*) « roche », de l'élément *gain*, resté ou redevenu *kain* à cause du *z* précédent, et du suffixe de lieu *-e;* ce nom signifie donc « lieu de la roche culminante ». Citons encore *Bidegain*, « chemin culminant », ou « lieu culminant du chemin » ; *Jaurgain*, « lieu culminant (de la maison) du seigneur » ; *Lukugaine*, « hauteur ou éminence du *lucus* [1] », etc.

Un nom basque qui aurait affecté à l'époque romaine la forme *cala-gurri* devrait donc se présenter en basque actuel sous un type *gara-gurri* ou *gara-gorri*. Or, *gara-gorri* signifie en basque « mont rouge ».

Des diverses localités qui ont porté le nom de *Calagurris*, la plus célèbre est celle qui est appelée aujourd'hui *Calahorra*, dans la *Rioja*, en Espagne. Elle est située sur une hauteur, à quelque distance de l'Èbre. Nous ignorons quel aspect pouvait offrir, avant qu'elle ne fût construite, le terrain sur lequel elle s'élève. Mais sur les hauteurs voisines, le sol est rougeâtre. Le fond de la vallée, que l'on peut assez facilement arroser, est admirablement cultivé par ces rudes travailleurs que sont les paysans *riojanos*. Sur les hauteurs, au contraire, la terre est desséchée et comme fendillée par la chaleur. On y trouve de nombreux terriers à lapins ; mais la végétation fait défaut. On peut supposer qu'à l'endroit où se dresse la ville la terre a pu jadis présenter le même aspect. Un nom signifiant « mont rouge » aurait été, en ce cas, parfaitement justifié.

Si une autre des anciennes *Calagurris* doit, comme les historiens et les archéologues l'ont proposé, être identifiée avec Saint-Martory, le même nom serait, dans ce cas encore, pleinement justifié, car la terre, en cet endroit, est, paraît-il, ferrugineuse et rouge.

Nous n'irons pas jusqu'à affirmer que *Calagurris* et le basque *gara-gorri* sont incontestablement et sans aucun doute possible une seule et même chose, mais il y a, on l'avouera, une série de concordances véritablement frappantes [2].

1. Sur le nom du « lieu dit » *Lukugaine*, voir la note ajoutée en appendice à la fin de cet article.

2. M. Camille Jullian veut bien nous signaler un rapprochement possible entre l'élément *cala-* de *Calagurris* et le nom latin de *Chelles*, qui était précisément *Cala-*. *Chelles*, par sa

II. — Illiberris

Le nom d'*Illiberris*, qui a été porté lui aussi par plusieurs localités, est également l'un de ceux pour lesquels une explication par le basque se présente naturellement à l'esprit. *Illiberris* fait songer à *iri berri* ou *hiri berri* « ville neuve ».

Contre cette étymologie, une objection a été présentée : M. Philipon (*Les Ibères, étude d'histoire, d'archéologie et de linguistique*, Paris, 1909) prétend qu'on ne saurait identifier le basque *iri* avec l'élément *illi-* d'Illiberris, parce qu'il n'y a pas en basque de permutations entre *l* et *r*. C'est une erreur ; car, précisément, les permutations entre ces deux consonnes sont fréquentes dans tous les dialectes euskariens [1]. Nous renverrons sur ce point à nos *Éléments de phonétique basque*, p. 210-215.

En réalité, pour avoir quelque valeur, l'objection devrait être présentée comme il suit : l'*l* double de l'époque romaine aboutit en basque moderne à une *l* simple ou parfois, dans certains dialectes, à *lh*, tandis que l'*l* simple intervocalique de l'époque romaine est représentée actuellement en basque par une *r* douce [2]. Le basque *iri* nous reporte donc à un type ancien *ili* et non à *illi*.

Ainsi formulée, l'objection reposerait sur une base exacte ; mais elle ne nous semblerait pas décisive néanmoins. Dans les langues où il existe des consonnes redoublées, il peut arriver qu'il se produise des flottements dans l'usage pour quelques mots ; en latin, par exemple, on trouve *milia*, *flama* et *imo*, à côté de *millia*, *flamma*, *immo*. D'autre part, deux langues étroitement apparentées l'une à l'autre, ou deux variétés dialectales d'une même langue peuvent parfaitement présenter entre elles des divergences en ce qui concerne les consonnes géminées. Il ne serait donc pas absurde de penser qu'il a pu exister, à côté d'un *illi* ibère ou aquitain, une variante *ili* propre à certaines régions et dont le basque *iri* serait issu directement.

situation, a été une station préhistorique d'une importance toute particulière. Dans l'état actuel de la science, il est impossible de dire s'il y a simplement ici une similitude fortuite, ou si les deux mots ont une parenté à travers les langues des populations primitives de l'Europe occidentale. Il convenait, toutefois, que ce rapprochement fût signalé : peut-être des découvertes nouvelles permettront-elles un jour d'en préciser la valeur exacte.

1. Déjà, en 1883, M. Arturo Campión (*Ensayo acerca de las leyes fonéticas de la lengua euskara*, VIII, 1, p. 48) qualifiait à juste titre de « légèreté inexcusable » l'affirmation, avancée par certains auteurs, d'après laquelle les permutations de *r* et de *l* en basque seraient imaginaires.

2. Dans la première partie de cet article, consacrée au mot *Çalagurris*, on trouvera des exemples qui établissent ce double principe.

D'ailleurs, *iri* possède en basque diverses variantes, notamment *hiri*, *iru*, *uri* et *ul̃i*. Cette dernière se rencontre, orthographiée *Ul̃i*, à l'espagnole, dans les noms de famille *Ul̃ivarri* et *Ul̃ivarría*. Or, cette variante *ul̃i* peut très bien n'être qu'un diminutif de la forme *uri ;* car, en basque, lorsqu'un mot comporte une *r* douce intervocalique, il suffit, pour former un diminutif, de changer cette *r* en une *l* mouillée. Mais il est plus probable, à notre avis, que *ul̃i* n'est qu'une variante *uli*, dans laquelle l'*l* n'est devenue mouillée qu'en raison du voisinage de l'*i*, ce qui est normal dans une très grande partie du pays basque espagnol, auquel appartiennent les deux noms de famille en question[1]. Et *uli* nous reporterait précisément à un type dans lequel, à l'époque romaine, l'*l* aurait été géminée.

Outre l'objection d'ordre phonétique que nous avons examinée, M. Philipon présente contre l'explication d'*Illiberris* par le basque *iri berri* une objection d'ordre historique, que nous résumerons ainsi : « *iri berri* signifie *ville neuve* ; or, un nom de cette sorte serait contraire aux habitudes de l'antiquité. » Pour réfuter cet argument, il suffira de rappeler quelques noms de villes anciennes renfermant un élément équivalent pour le sens au français *nouveau* : en Italie, *Neapolis* « nouvelle ville » ; en Afrique, *Carthage*, dont le nom en phénicien signifie « port neuf », et en Gaule, comme M. Jullian veut bien nous le rappeler, *Noviodunum*.

Il convient seulement d'observer que le basque *iri* a dû passer, et sous l'empire des mêmes circonstances, par la même évolution sémantique que le latin *villa* et ses représentants romans. *Iri* désigne aujourd'hui toute agglomération de maison, depuis le simple « bourg » ou partie groupée d'un village, jusqu'à la plus grande ville. Mais il a dû désigner d'abord et pendant longtemps une simple propriété rurale de quelque importance, autour de laquelle, par la suite, des maisons nouvelles se sont fondées. De cette acception primitive, il subsiste des traces indéniables dans la toponymie et, par suite, dans les noms de famille : *Irube*, littéralement : « au pied de la *villa* » ; *Iriarte* « entre les *villas* » ; *Irisarri*, probablement « colline de la *villa*[2] ». Nous citerons encore le nom

1. Les noms de famille basques, notons-le en passant, sont presque tous des termes toponymiques ; car le nom de famille provient presque toujours du nom de la maison d'origine, et celui-ci, à son tour, est tiré de quelque particularité d'ordre topographique.

2. Nous ne croyons pas que l'élément *-sarri* de ce nom ait rien de commun avec le mot basque *sarri*, qui signifie « après » ; nous y voyons plutôt le mot *sarri*, assez fréquent dans la toponymie, et qui paraît apparenté au gascon *sèrre*, « colline » ; cf. *Sarrikota*, « Charritte », nom de deux localités souletines.

du village souletin *Iruriri*, pour lequel le nom français *Trois-Villes* n'est que la traduction littérale de l'appellation basque.

Sans doute, comme aujourd'hui *iri* et ses variantes n'ont plus que l'acception de « bourg » ou « ville », on cherche souvent à expliquer d'après celle-ci les noms de lieux ou de maisons dans lesquels ils figurent. A Trois-Villes, par exemple, on croit voir l'explication du nom du village dans ce fait qu'il est traversé par deux ruisseaux qui semblent le diviser en trois parties. Mais visiblement l'explication a été inventée après coup ; car ces ruisseaux ne sont que de minces filets d'eau et ne donnent nullement l'impression d'une limite même rudimentaire. De même, à Lichans, on essaye d'expliquer tant bien que mal, d'après leur situation dans le bourg, plusieurs noms de maisons qui renferment l'élément *iri*.

Bien entendu, il y a des toponymiques de formation moderne où l'élément *iri* et ses variantes ont déjà le sens actuel de « bourg » ou « ville ». Si dans *Irun*[1], contraction probable pour *Iruon*, on peut hésiter entre l'interprétation « bonne *villa* » et l'interprétation « bonne ville », il paraît difficile, en revanche, de comprendre le même élément autrement qu'avec sa valeur moderne dans le nom basque de Pampelune, *Iruña*. Vraisemblablement *Iruña* s'explique par une forme *Iru ona* « la bonne ville », contractée en *Iruina*, tout comme *esku ona* « la bonne main », est devenue *eskuina* « la main droite », et comme *Lekhu-on-e* « Bonloc[2] », est devenu *Lekhuine*. D'autre part, une réduction du groupe *uin* à *uñ* est chose très normale en de nombreuses variétés dialectales euskariennes. Or, cette désignation n'a dû prendre naissance qu'à une date relativement récente, puisqu'elle comporte le suffixe final *-a* qui n'a dû assumer qu'assez tardivement en basque le rôle d'article défini[3].

Dans l'état actuel de la science, il serait téméraire d'affirmer comme une chose certaine que l'*Illiberris* de l'époque romaine n'est qu'une variante ancienne du basque moderne *iri berri*. Mais les objections qui ont été formulées contre cette identification ou qui pourraient l'être n'ont rien de décisif et ne sauraient être rete-

1. Comparer, au point de vue sémantique, le nom d'une localité guipuzcoane *Villabona*. Cette désignation paraît empruntée au vieux gascon, comme l'est certainement l'un des noms anciens d'une autre localité de la même province *Villagrana* « ville grande », qui s'appliquait à Zumaya.

2. Comme on le voit, le nom gascon *Bonloc* et le nom basque sont la traduction l'un de l'autre.

3. Si, comme il est fort possible, le basque *on* est un emprunt au vieux gascon *bon*, ce sera un argument de plus en faveur de la formation tardive du nom de lieu *Iruña*.

nues. Il conviendrait seulement de traduire *Illiberris*, non point par « ville nouvelle », en donnant au mot *ville* son acception moderne, mais par « *villa* nouvelle [1] ».

III. — Baiona (Bayonne)

A l'époque romaine, Bayonne s'appelait *Lapurdum*. Nous ne rechercherons pas ici l'origine de ce nom, et nous n'examinerons pas, notamment, s'il a quelque rapport avec le basque *lapur* « voleur » ou « brigand ». *Lapurdum* est devenu en vieux gascon *labort*, encore conservé dans le nom de famille *Labourt* et dans le nom de *Labourd* donné à la partie du pays basque la plus voisine de Bayonne. Le nom basque de cette même région est *Lapurdi*, qui représente apparemment un type latin *Lapurdinum*.

Dans les derniers siècles du Moyen-Age, le nom de *Baiona* s'est substitué à celui de *Lapurdum*. D'après MM. les chanoines Dubarat et Daranatz (*Recherches sur la ville et sur l'église de Bayonne*, Bayonne, impr. Lasserre ; Pau, A. Lafont et veuve Ribaut, 1910), c'est seulement vers le XIIe siècle que la nouvelle désignation a évincé l'ancienne. Les raisons de cette substitution sont vraisemblablement les mêmes qui, en d'autres endroits, ont produit d'analogues changements de noms. *Lapurdum* était le nom du vieil oppidum assez peu étendu [2] qui constituait la ville primitive ; *Baiona* devait être le nom des quartiers neufs qui se construisirent et se développèrent *extra muros*. Ils s'étendirent sur la rive gauche de la Nive ; ils gagnèrent aussi la rive droite, où ils formèrent le « *Bourg-Neuf* », occupant des terrains qui devaient être précédemment à l'état de jardins maraîchers, comme l'atteste le nom de rue Pannecau (en gascon *Pane-cau*, « vole-chou »). Le jour où ces quartiers neufs eurent dépassé en importance l'agglomération primitive, on conçoit que leur nom ait pu remplacer la désignation ancienne.

1. Dans un article relatif aux voyelles ibériques *e* et *o* ouverts dans les noms toponymiques (*Revista de Filología española*, année 1918, p. 229), M. Menéndez Pidal observe qu'Oïhénart donne comme équivalent au nom de lieu espagnol *Lumbier* une forme *Irumberri*. Nous ajouterons qu'*Irumberri* doit s'interpréter *Iru-on-berri*, c'est-à-dire « nouvelle bonne ville » ou « nouvelle bonne *villa* », tout comme les noms de lieux *Lekumberri* (Haute-Navarre) et *Lekhumberri* (Basse-Navarre) s'interprètent évidemment *Lek(h)u on berri*, « nouveau Bonloc ». — La même alternance entre *l* et *r* se retrouve pour le nom du village de *Libarrenx* (forme gasconne) et le nom basque correspondant *Iribarne* ou *I' abarne*.

2. On connaît exactement le tracé de son enceinte par les nombreux et importants vestiges qu'en subsistent.

Pour ce mot *Baiona*, plusieurs hypothèses étymologiques ont été émises. Nous laisserons de côté celles qui sont manifestement fantaisistes et insoutenables, et nous n'en retiendrons que deux.

L'une explique *Baiona* comme un augmentatif gascon du latin ou roman *baia* « baie ». Ce nom aurait été justifié par la vaste étendue d'eau que formaient jadis la Nive et l'Adour à leur confluent, surtout à marée haute, et que l'on a parfois désignée sous le nom de « grande mer » (voir Vinson, *Rev. internat. des Études basques*, janvier-juin 1919, p. 68).

La seconde des hypothèses que nous retiendrons explique le nom de *Bayonne* comme équivalant au basque *ibai ona* « la bonne rivière ». A priori, le fait que Bayonne est depuis longtemps une ville gasconne de langue ne saurait faire obstacle à ce que son nom actuel fût d'origine euskarienne. Sans doute, on ne peut admettre que *Baiona* ait pu être la désignation par laquelle les Basques, dès avant la romanisation de la région gasconne, auraient désigné tout ou partie du Bayonne actuel. Si *Baiona* est un mot basque, il ne peut néanmoins être extrêmement ancien ; car le suffixe *-a* de *-ona*, comme nous l'avons remarqué plus haut, n'a dû prendre qu'assez tardivement en basque la valeur d'un article défini ; et, d'autre part, si, comme nous l'avons indiqué également, le basque *on* est un emprunt au gascon primitif *bon* [1], ce serait une raison de plus pour croire à la formation tardive d'une expression *ibai ona* ou *bai ona*. Mais les Basques ont toujours été nombreux à Bayonne, et il semble qu'à un certain moment ils l'aient été particulièrement dans certaines parties des quartiers neufs, puisqu'une rue, située précisément entre le rempart primitif et le bord de la Nive, porte encore aujourd'hui le nom de rue des Basques. Ce seraient eux, dans cette hypothèse, qui auraient créé la désignation des nouveaux quartiers.

Quant à l'identification de l'élément *bai-* de *Baiona* avec le basque *ibai*, elle ne se heurte à aucune difficulté insurmontable.

Une réduction de *ibai* à *bai* serait chose parfaitement admissible en basque, étant donnée la fréquence assez grande des chutes de

1. Nous n'affirmerons pas comme certaine la genèse du basque *on* par le vieux gascon *bon ;* mais elle est parfaitement possible : il y a, semble-t-il, quelques cas de chute de *b* initial devant les voyelles « postérieures » *o* et *u ;* il est possible, par exemple, que le basque *oilo* ou *ol̃o* « poule » vienne de l'espagnol *pollo* « poulet », par l'intermédiaire d'une forme **bol̃o*, qui eût été parfaitement régulière en basque, le *p* initial latin ou roman passant à *b* dans cette langue lorsque l'emprunt est ancien. De même le basque *uztarina* ou *uztari* « croupière », pourrait bien être apparenté à *buztan* « queue », surtout si l'on considère que Sylvain Pouvreau donne pour « croupière » un type *buztarin ;* de même, à côté de *uztari* « joug », il existe dans certaines régions une variante *buztarri*.

voyelles initiales en cette langue ; voir à ce sujet nos *Éléments de phonétique basque*, § 46, p. 92-96. Mais il est fort possible que *bai* soit précisément la forme primitive de *ibai* « rivière » ; car l'*i* initial de nombreux mots euskariens paraît être, suivant une théorie ingénieuse et très vraisemblable de Schuchardt[1], un ancien préfixe devenu plus tard partie intégrante du thème, sa valeur originelle ayant été oblitérée et perdue de vue. Cette hypothèse serait corroborée par le nom de lieu *Baigorri*, qui signifierait en ce cas « rivière rouge ». Or, appliquée à la Nive de Saint-Étienne de Baïgorry, cette signification aurait une valeur particulièrement graphique ; car les eaux de cette rivière prennent une teinte rouge, dès que la pluie tombe en abondance. Lors des inondations de 1913, la teinte était si forte que toute la rivière, malgré l'adjonction d'affluents importants, tels que la Nive de Saint-Jean-Pied-de-Port, restait rouge jusqu'au niveau des Allées marines de Bayonne.

Contre la théorie qui voit dans l'*i* de *ibai* un préfixe, on pourrait objecter, il est vrai, la parenté que l'on suppose exister entre l'aragonais *ibon* « lac de montagne », le basque *ibai* « rivière », et son dérivé *ibaso*, et les mots *ibar*(*r*) « vallée », *ibi* ou *ibide* « gué ». Tous ces mots auraient en commun l'idée de vallée ou creux où peuvent couler ou séjourner des eaux et ont fait supposer l'existence d'une racine *ib-*, dont ils seraient dérivés, et dans laquelle on a même vu l'origine possible du nom des Ibères[2]. Il est certain que le rapprochement de ces divers mots offre, à première vue, quelque chose de séduisant ; il peut néanmoins n'y avoir là qu'une coïncidence, et d'ailleurs, si l'on admet que l'*i* initial, au moins dans plusieurs d'entre eux, peut n'être qu'un ancien préfixe, la ressemblance se réduit à la présence d'un *b* initial, ce qui est bien mince pour établir l'existence d'une racine commune. En ce qui concerne, notamment, le basque *ibar*(*r*) « vallée », le nom de lieu *Oztabarre*, dans l'équivalent gascon duquel l'élément *-barr-* a été précisément rendu par *bat* « vallée », semble nous inviter à considérer cet élément comme le véritable radical, l'*i* n'étant qu'un accessoire. Sans doute, il existe une variante *Ostibarre*, dans laquelle l'*i* reparaît ; mais il est probable qu'il s'agit ici d'une forme refaite

1. *Rev. internat. des Études basques*, juillet-septembre 1912, p. 282. — Voir aussi Vinson, *Rev. de ling.*, t. II, p. 238 et suiv.

2. Voir, dans la *Revue internat. des Études basques*, octobre-décembre 1929, p. 136, le compte-rendu, par M. Gerhard Bähr, de l'étude de G. Rohlfs, *Baskische Reliktwörter im Pyrenäengebiet.*

après coup, en un temps où l'on avait encore conscience de l'étymologie du nom.

Rien ne s'oppose donc à l'identification de *Baiona* avec le basque *ibai ona* « la bonne rivière ». Mais cette désignation ne peut être extrêmement ancienne et remonter, par exemple, à l'époque romaine ; car elle implique la valeur d'article défini donnée au suffixe *-a*, et il est difficile de croire que ce fait linguistique soit antérieur au xe siècle : l'article défini n'a pas dû prendre naissance en basque à une date antérieure à celle où il a pris naissance dans les langues romanes.

Une troisième hypothèse reste, d'ailleurs, possible au sujet de l'origine du nom de Bayonne : le nom d'un certain nombre de localités françaises comporte un élément *Bai* ou *Bay*, qui, pour quelques-unes d'entre elles au moins, pourrait être un thème très ancien et apparenté à l'élément initial du nom de Bayonne. Nous citerons *Bay* (Ardennes, Haute-Marne et Haute-Saône) ; *Baye* (Marne et Finistère) ; nous mentionnerons aussi des formes qui peuvent être des dérivés des deux précédentes : *Bayac* (Dordogne) ; *Bayas* (Gironde) ; *Bayel* (Aube) ; *Bayers* (Charente) ; *Bayet* (Allier) ; *Le Baget* (arrondissement d'Oloron) ; *Bagert* (Ariège) ; *Bages* (Aude et Pyrénées-Orientales) ; *Bagiry* (arrondissement de Saint-Gaudens) ; *Bayon* (Gironde et Meurthe-et-Moselle) ; *Bayons* (Basses-Alpes). Il existe aussi dans les Vosges un *Bayecourt*, et dans la Somme un *Bayencourt*, auquel répondent[1] deux *Bayonville* (l'un dans les Ardennes et l'autre en Meurthe-et-Moselle), et un *Bayonvillers* (Somme) ; le nom de Bayonville a presque sa traduction germanique dans celui de *Bayenghem*, que portent deux localités du Pas-de-Calais, voisines du pays flamand. Nous rappellerons enfin le nom de *Baynes* dans le Calvados, et la peuplade gauloise des *Baiocassi*, dont la cité normande de Bayeux conserve le souvenir. Peut-être plusieurs de ces rapprochements devraient-ils être écartés, à la lumière d'une étude documentaire que nous n'avons pu entreprendre. Il nous a paru bon néanmoins de les mentionner, pour montrer qu'après tout le nom de Bayonne pourrait être celui de quelque très ancien « lieu dit » situé hors des remparts du vieux Lapurdum, et qui aurait donné son nom à l'agglomération nouvelle lors de l'extension de la ville.

Mais dans ce cas seulement le nom de *Baiona* pourrait remonter à l'époque romaine ou aux temps pré-romains ; car, dans les deux

1. En picard et en wallon, *court* ou *cour* signifie encore aujourd'hui « ferme ».

hypothèses discutées plus haut et reconnues fort raisonnables l'une et l'autre, l'hypothèse gasconne et l'hypothèse basque, le nom ne peut avoir pris naissance que vers le milieu du Moyen-Age [1].

Appendice

Note relative au nom de lieu *Lukugaine*.

Dans la première partie de cet article, nous avons mentionné incidemment le lieu dit *Lukugaine*, situé sur le territoire de Hasparren. Nous n'avons pas hésité à le traduire « hauteur ou éminence du *lucus* ». Nous avons exposé plus haut le sens de l'élément *gain* et du suffixe terminal *-e*. Quant à l'élément *lucu*, nous l'identifions avec le latin *lucus*, qui a joué un rôle assez important dans la toponymie française et espagnole : qu'il suffise de rappeler *Lugo* et *Lugones* en Espagne, et en France les localités qui portent les noms de *Luc*, *Lucq*, *Le Luc*, ou *Les Lucs*, et dont plusieurs sont précisément situées en Béarn, à peu de distance, par conséquent, du pays basque [2].

Dans ces conditions, il est bien tentant de voir également le mot *lucus* dans le nom du village bas-navarrais de Luxe, en basque *Lukuze*. Phonétiquement, la correspondance avec le nominatif *lucus* est parfaite ; car, dans les emprunts les plus anciens faits par le basque au latin, l'*s* latine est rendue par le *z*, qui représente, comme nous l'avons dit plus haut, une sifflante sourde semblable au *ç* français, tandis que dans les emprunts faits plus tard au gas-

1. Il existe sur les côtes de Galice un petit port appelé *Bayona*. Nous ignorons si son origine et celle de son nom sont connues ; nous n'avons pas reçu les renseignements que nous avions demandés à cet égard dans le pays même. Toutefois, on peut supposer *a priori*, et jusqu'à plus ample informé, que le *Bayona* galicien a probablement été nommé ainsi, par analogie avec Bayonne. Ce procédé a été assez fréquemment employé au Moyen-Age, tant en Espagne que dans le Midi de la France, pour les localités nouvelles que l'on fondait, *pueblas* ou *bastides*. Ainsi s'explique, paraît-il, le nom de *Bruges* en Béarn, et vraisemblablement aussi celui de *Tolosa* en Guipúzcoa ; cf. *La Puebla de Montalván* dans la région de Salamanque, par imitation du Montauban français, et *La Pola de Gordón*, dans les Asturies, par imitation de Gourdon (*Pola* est l'équivalent asturien du castillan *Puebla*).

2. L'un de ces *Luc* béarnais est celui dont le nom officiel complet est *Lucgarrier* ou *Lucgarier*. Ce nom étant orthographié tantôt par une *r* double et tantôt par une *r* simple, nous avons consulté à ce sujet notre collègue M. J. Bouzet, si compétent dans les questions béarnaises, et de sa réponse il résulte qu'actuellement le seul nom usuel de ce village, dans le pays, est *Luc* tout court, le nom complet de *Lucgarrier* n'étant employé que dans les documents officiels. Il est réellement prononcé par une *r* forte, mais c'est peut-être là une influence de la graphie par une *r* double. Il faudrait rechercher dans les documents anciens quelle était la graphie primitive, et, ajouterons-nous, s'il était prouvé que la graphie par une *r* simple est la bonne, le nom de *Lucgarier* représenterait de la façon la plus parfaitement régulière une forme latine *Lucu(m) gallinariu(m)*.

con ou à l'espagnol l'*s*, légèrement chuintante, de ces deux langues, a été rendue par l'*s* basque, qui est chuintante elle aussi. D'autre part, l'*e* final de *Lukuze* n'est sans doute que ce suffixe locatif déjà signalé également, et que les dialectes basques français ont ajouté à presque tous les noms de lieux terminés par une consonne :.qu'il suffise de citer l'exemple fort typique *Akize* ou *Akhize* (Dax), visiblement formé de l'ablatif latin *Aquis* [1], et du suffixe *-e*.

La seule objection que l'on pourrait formuler à propos de l'identification de *Lukuze* avec le latin *lucus* est que d'ordinaire les noms de lieux latins de la déclinaison en *-us* n'ont point passé dans les formes modernes sous le type du nominatif. Mais cette objection ne nous paraît pas décisive dans ce cas particulier. On comprend, en effet, que dans les langues romanes, qui n'étaient à l'origine que la continuation vivante du latin, certains cas de la déclinaison plus usités, pour les noms de lieux, que le nominatif (et en particulier l'accusatif), aient dû prévaloir. On conçoit cependant que les Basques aient pu prendre les noms latins, non avec toutes les variantes de leur déclinaison, mais sous une forme fixe qui a pu être tantôt celle de l'ablatif (comme dans *Akhize*), tantôt celle de l'accusatif (comme dans *Lukugaine*), tantôt celle du nominatif, comme *Lukuze* en serait un exemple [2].

H. GAVEL.

1. Dans la forme gasconne et française *Dax* (notons-le en passant), l'addition définitive du *d* initial a été fort tardive : au XVIIIe siècle encore on disait (ou du moins l'on écrivait) « le diocèse d'Ax ». Cette addition du *d* semble avoir été la conséquence d'une tendance gasconne à renforcer certains monosyllabes commençant par une voyelle à l'aide de la préposition *de* élidée en *d'* : c'est ainsi qu'en gascon bayonnais « pour eux » se dit *per d'ets*.

2. Il est d'ailleurs possible, à la rigueur, que l'élément *lukuz-* représente non le nominatif singulier *lucus*, mais l'accusatif pluriel *lucos* ; les assimilations de voyelles de syllabe à syllabe sont très fréquentes en basque.

LA
VOIE ROMAINE DE LANGRES AU RHIN SUPÉRIEUR
PAR PORT-ABUCIN

Dans sa magistrale *Histoire de la Gaule*, M. C. Jullian écrit, tome V, page 88, note 4 : « De Langres, il est probable qu'une route rapide, destinée aux voyageurs de Boulogne, menait au Rhin supérieur par Portus Abucini (Busini?), Port-sur-Saône, le principal port des Séquanes, rejoignant vers la trouée de Belfort les routes de Besançon. » Le savant historien s'appuie sur l'autorité du président Clerc (qu'il cite ailleurs nommément), lequel publia en 1847 à Besançon un ouvrage sur « la Franche-Comté à l'époque romaine ». Un chapitre y est consacré aux voies romaines qui ont été reconnues dans cette province, et, à la fin du volume, une carte détaillée indique, en traits pleins, les routes dont le tracé est certain, en pointillé, celles dont on n'est pas absolument sûr.

J'ai écrit à M. Jullian, tant à propos du mot probable qu'à propos du mot Abucin, une lettre où je lui donnais quelques renseignements qu'il a appréciés en termes très bienveillants, en m'engageant à en faire l'objet d'une courte note.

Les affirmations de E. Clerc méritent la plus sérieuse considération ; il allait volontiers étudier sur place les questions qu'il abordait, et sa situation à la cour de Besançon lui donnait un accès facile auprès des personnes pouvant s'intéresser à l'histoire de leur petit pays et s'y intéressant en effet : notaires, médecins, curés, bien placés pour recueillir promptement toutes informations utiles sur les trouvailles faites dans leur voisinage. En particulier, on peut lire, p. 123 de son livre : « Tout le territoire d'Arbecey et des environs est sillonné par des lignes pavées en hérisson sur une largeur de 4 mètres... Je n'aperçois pas dans toute la Séquanie une localité où les lignes antiques se multiplient à ce point. »

Cette route devait constituer une amélioration d'une ancienne piste gauloise ; il est évident que son tracé est sensiblement plus court que celui qui passe par Besançon. A quelques kilomètres de Port-Abucin, elle trouvait la protection d'un retranchement dont

on voit les ruines au lieu dit « Châtelard », sur le territoire de la commune de Purgerot, le long duquel passait une autre voie romaine, Besançon, Seveux (Segobodium), Corre. Un cultivateur du village de Purgerot m'a montré une monnaie de bronze à l'effigie d'Alexandre-Sévère, trouvée dans le fortin même, qui, par conséquent, servait encore du temps de cet empereur. Je possède une médaille d'argent, à l'effigie d'Auguste, en parfait état, trouvée non loin de là, près du village de Purgerot. Enfin, un vieux cultivateur d'Arbecey m'a dit avoir trouvé dans sa jeunesse, dans une sépulture d'enfant, une monnaie de Domitien ; cette tombe était près de la voie romaine, dans la partie du territoire où la tradition situe l'ancien emplacement du village.

Toutes ces trouvailles prouvent la présence des Romains dans ces parages dès les débuts de la conquête, présence attestée encore par des lieux dits, entre la ferme de Saint-Jean et le Châtelard : la Maz [1], le Petit et le Grand-Magny [2]. Le plateau qui domine ces

1. Changé en *mare*, avec figuration, sur la carte du ministère de l'Intérieur.
2. Centres de population éteints depuis un temps immémorial, alors que plusieurs autres dans le département de la Haute-Saône sont restés des hameaux ou des villages bien vivants.

lieux dits, le Folot, a une vue étendue sur toute la région (cote 377 mètres) ; les Gaulois, grands amateurs de feux signaux, pouvaient en quelques minutes atteindre l'emplacement utile et communiquer avec Langres et la région vésulienne (on y édifia au XVIIIe siècle une tour-signal pour la confection de la carte de France).

Au delà d'Arbecey, je ne puis alléguer qu'un fait relativement à l'existence de la route ; non entretenue par les maîtres nouveaux du pays, Burgondes ou Francs, elle avait dû se réduire à l'état de piste, plus ou moins envahie par la végétation. L'abbaye cistercienne de Cherlieu, fondée en 1137 près de Montigny-les-Jussey, avait reçu des seigneurs de grands biens à Purgerot ; les moines, pour s'y rendre, suivaient cette piste, qui laisse Lambrey sur la gauche, si bien que le seigneur de ce village, en 1165, « calumniabat vias quas faciebant fratres Cari loci euntes et redeuntes per terram suam (prata) cum curribus et plaustris suis ».

Quelle que soit la valeur des légendes relatives aux saints de ces temps reculés, on ne peut négliger l'indication fournie par celle du diacre Valère, de Langres, massacré par ordre du chef vandale Crocus en 411, près de Port-Abucin : « Valerius... iter sequanicum agressus, ad Alpium jurassicum tendivit... Pervenit ad locum quem... incolæ appellant portum Bucinum. Sed jam bellicosissima gens locum occupatum tenebat. »

Concluons par un dernier argument. Jusqu'à la canalisation toute récente de la Saône, la navigation de cette rivière s'arrêtait pratiquement à Port-sur-Saône. Il y avait notamment deux gués, l'un en aval, l'autre en amont du Port d'atelier, où il y avait, en temps normal, moins d'un mètre d'eau aux endroits les plus profonds, sur la rive gauche. En 1734, l'intendant de Neuville écrivait que la rivière pouvait porter de petits bateaux jusqu'à Cendrecourt (en amont de Jussey), mais pendant les grandes crues seulement. Les marchandises lourdes, le matériel de guerre, venues par eau jusqu'à Port-sur-Saône, utilisaient ensuite la voie de terre.

Arrivons maintenant au mot Abucin. On a contesté, à tort à mon avis, l'identité de Port-sur-Saône et de Port-Abucin. Il est, je crois, sans intérêt, à ce point de vue que la bourgade actuelle se développe sur la rive gauche de la Saône, tandis que la cité gallo-romaine s'étendait sur la rive droite, représentée aujourd'hui par les villages ou hameaux de Saint-Valère[1], Magny, Cuclos. Le dic-

1. Une chapelle construite sur les lieux du meurtre de Valère fut le noyau de ce petit village.

tionnaire des communes de la Haute-Saône (Suchaux, 1866) écrit qu'en face de Magny on voyait encore les vestiges du viaduc romain. Mais c'est principalement vers Cuclos qu'on a trouvé, et trouve encore de temps à autre, différents objets de l'époque romaine. L'auteur de l'article Port-sur-Saône ajoute qu'entre Magny et Cuclos un riche minotier de Port-sur-Saône, M. Galaire, faisant des fouilles vers le milieu du siècle dernier, avait mis au jour les vestiges d'une villa très étendue, où plusieurs pans de murs présentaient encore des peintures très fraîches ; en outre, tant dans l'enceinte qu'en dehors, il avait trouvé des fragments de mosaïque, des urnes, des vases, des balances romaines. Sur un des débris, on put lire l'inscription : G. LEUPONI . BORVONICI.

Quelle est l'origine du nom de Port-Abucin? Dans la première moitié du siècle dernier, tout ce qui n'était pas sûrement romain parmi les vestiges du passé était classé gaulois. Il semble que l'on voyait des Celtes et des Gaulois partout. Et les Bretons étant considérés alors comme les descendants des Gaulois, on demandait à leur langue l'explication des noms de lieux. Le Comtois Deslongchamps expliquait *bucinum* par *buc*, petites, *in*, îles[1]. Il est possible qu'il y ait eu là un centre gaulois. Tout ce qui a été dit plus haut montre que la localité remonte au moins à l'époque galloromaine.

Portus ne nécessite pas d'explication. Mais pourquoi Bucini ou Albucini? En examinant, dans un autre dessein de recherches, les chartes de l'abbaye de Cherlieu, conservées aux archives de la Haute-Saône, j'ai pu m'assurer que les scribes faisaient peu de cas[2] de ce que nous appelons l'orthographe des noms de lieux ou de personnes. Un document de 1189 écrit Albuci pour le nom du village d'Arbecey ; en 1202, c'est Arbuci, puis, de nouveau, Albecey, et un notaire à la cour de Besançon, originaire de ce village, écrit en tête d'une pièce : « Nous... Faveret d'Albecey », et signe de même (1360). Tenant compte de la graphie la plus ancienne, Albuci, je n'ai pu m'empêcher de la comparer à Bucini ou Albucini. Or, dans notre région, tous les noms de village en *ey* sont, d'après les chartes rédigées en latin, d'anciens ... *iacum*, plus tard ... *eium* (Jussey, Jussiacum ; Faverney, Faberniacum ; Chauvirey, Chalveriacum, etc.). Étant donnée la façon dont se sont constitués, en général, les

1. De même Faverney venait de *Fa*, lieu, vern, aulne. Par contre, Arbecey était un ancien *arboreta*, lieu planté d'arbres.

2. Dans la même pièce, le nom d'un autre village est écrit, par le même scribe, de trois façons différentes.

villages gallo-romains, j'ai été amené à imaginer un certain Albuciacus, riche gallo-romain, qui aurait eu un domaine, et sur l'emplacement de l'ancien Arbecey, le long de la route romaine, et, quelques milles plus loin, au bord de la Saône. Les deux domaines auraient pris son nom, devenu ici *Abucinum*, et là *Albuciacum*.

M. C. Jullian m'ayant écrit que *portus Abucinum* pouvait avoir été un port particulier, comme il en a indiqué d'autres en Gaule, je me suis demandé, dans cette hypothèse, de quoi pouvait avoir trafiqué la maison Albuciacus, au point qu'un port lui fût nécessaire [1]. A Arbecey, il n'y a pas de richesses minérales, et les produits agricoles ne peuvent alimenter un commerce continu d'exportation. Mais le pays était et est encore très boisé, notamment en chênes et hêtres [2]. Ces arbres devaient fournir des bois d'œuvre que la route permettait d'acheminer jusqu'à la rivière. Quant au menu bois, quand il n'était pas utilisé sur place pour la cuisine ou le chauffage, il était sans doute transformé en charbon que l'on conduisait aussi à Port-Abucin, pour le diriger sur les hauts fourneaux de la région.

Après 1870, lorsque les procédés Thomas et Martin eurent permis d'utiliser les minerais de fer phosphoreux si abondants en Lorraine, on construisit sur place les formidables hauts fourneaux, chauffés au coke de la Ruhr, et qui fonctionnent jour et nuit jusqu'à usure [3]. C'est alors que disparurent successivement les anciens fourneaux au charbon de bois, malgré l'excellente qualité du fer obtenu. Cette méthode de traitement était appelée la méthode comtoise, parce que dans nos départements comtois on trouvait abondamment et le bois et le minerai. Dans un annuaire de la Haute-Saône pour 1816, je lis qu'il y avait encore trente-quatre hauts fourneaux dans ce département, dont neuf dans l'arrondissement de Vesoul, sans compter d'autres petits établissements, sableries, affineries, martinets, tréfileries, en tout 119, ayant consommé dans l'année précédente, malgré la guerre et l'occupation alliée, avec un peu de houille de Ronchamp (près Lure), 570,000 stères de bois ; ce qui représente, ajoute l'auteur de l'article, 344,508 voitures par an, ou 944 par jour.

Je me figure donc volontiers l'hypothétique Albuciacus fort affairé à envoyer son charbon ou son bois à Conflandey, Scey-sur-

1. Toujours dans cette hypothèse, la villa retrouvée par M. Galaire aurait pu abriter les bureaux de ce notable commerçant ; j'ai écrit à plusieurs personnes en mesure de me renseigner sur la collection Galaire ; aucune ne m'a fait de réponse.

2. L'emplacement ancien du village a d'ailleurs été reconquis par la forêt.

3. Consommant presque la moitié du charbon qu'exige le procédé au charbon de bois.

Saône, Vy-le-Ferroux, etc. Il est possible que la bourgade voisine de Faverney tire son nom d'anciennes forges alimentées par les deux sortes de minerais qu'on exploitait encore au milieu du siècle dernier à Fleurey-les-Faverney, un ancien Floriacum.

Un argument vient encore à l'appui des conjectures que je viens de formuler. Un peu en amont de Port-sur-Saône se trouve le hameau de Port-d'Atelier, où il n'y a jamais eu, et ne pouvait y avoir, d'atelier d'aucune sorte. En patois local, on dit *âtelé*, que les plus anciennes chartes (XIIe siècle) écrivent *ateleix*. Une *âtelle*[1], en patois local, *ételle* en français comtois, signifie débris de bois du travail du bûcheron, autrefois rondin. Port-d'Atelier était donc certainement un port au bois. A quelques centaines de mètres du hameau, il y a, sur le territoire de la commune de Purgerot, un lieu dit les Aiglières, contigu au lieu dit les Châtelets (commune de Chargey-les-Port) ; on y a découvert, à la fin du XVIIIe siècle, d'importantes ruines ; un peu plus tard, un cultivateur y a trouvé des objets qu'il m'a dit avoir remis à M. Galaire ; personne n'a pu me donner de renseignements plus précis. Mais comme l'endroit répond tout à fait à la description, donnée par M. Jullian, des emplacements recherchés par les Gallo-Romains pour la construction de leurs villas, je me demande s'il n'y aurait pas eu, là aussi, quelque villa d'un marchand de bois, un Aquilius, par exemple, ayant eu, lui aussi, son port particulier.

Je ne me dissimule pas la part considérable de l'hypothèse dans les exposés qui précèdent. Il n'en serait peut-être pas ainsi si bien des trouvailles n'avaient pas été méconnues, bien des objets égarés par ignorance ou indifférence. Aussi faut-il applaudir à l'initiative de l'excellent archiviste départemental de la Haute-Saône, M. Griveault, qui, depuis plusieurs années, donne sur les sujets de sa compétence des conférences aux élèves des deux écoles normales primaires. Dans les communes où ces jeunes gens exerceront, ils pourront se faire les sauveteurs de découvertes futures, permettant ainsi de substituer dans bien des cas la certitude à l'hypothèse.

A. GOUX,
Professeur honoraire au lycée Condorcet.

1. Vieux mot conservé dans attelle des chirurgiens.

SAINTE VICTOIRE ET POURRIÈRES

En lisant les « Pouillés des diocèses d'Aix », etc., Prou et Clouzot, 1923, nous avons rencontré (page 7) la mention de *Sancta Aventura*, qui n'est, croyons-nous, mentionnée que dans ce texte de 1251. Qu'est-ce que cette sainte *Aventura*?

Ses voisines, sainte Confosse (*Consortia*) et sainte Tulle, ont du moins existé, filles qu'elles sont de saint Eucher ; mais sainte Aventura?

Notons d'abord que l'*a* qui précède le *v* n'est qu'un redoublement de celui qui termine *sancta* : *Santo Venturi*, dit la langue du pays ; et *Ventura* nous paraît alors ce qu'il est en réalité le féminin (on pourrait dire le diminutif) du grand Ventour. Or, sur ce petit (et si beau, est-il utile de le dire?) Ventour, en 1032, un archevêque d'Aix consacrait un oratoire à saint Ser (et non saint Cerf !), *Servulus ;* Ventura fut-il pris pour un nom de sainte authentique, et, à cette époque, où on en construisait tant, lui construisit-on aussi (la place était si belle !) un oratoire? En tout cas, fut-il construit et ne tarda-t-il pas à avoir une certaine célébrité, puisque la galère qu'on nolisa pour Grégoire XI retournant à Rome s'appelait (sans ironie) la « Sainte-Aventure » (archives des Bouches-du-Rhône, B. 148).

L'oratoire, puisqu'il n'est plus mentionné depuis, était négligé, sinon oublié, quand, en 1661, des Camaldules, venus d'Italie, entreprirent de s'établir sur la montagne et de le reconstruire. A cette date, depuis Lépante, la victoire, par excellence, était né et s'était répandu le titre de Notre-Dame-de-la-Victoire ; ce titre fut donné à la nouvelle chapelle. Le peuple garda le vieux nom de *Santo Venturi ;* mais le nouveau nom remplaça d'autant plus facilement l'autre qu'il lui ressemblait et flattait l'opinion qui croyait que c'était au pied de la montagne, à Pourrières, que Marius avait remporté la victoire qui est en réalité celle d'Aix, et Notre-Dame-de-la-Victoire devint Sainte-Victoire. On voit donc ce qu'il y a d'inexact dans ces lignes de Desjardins : « Le nom de la montagne de la Victoire, naturellement au Moyen-Age Sainte-Victoire, peut

bien être un souvenir de la bataille. Pourrières doit rappeler les *campi putridi* : aussi bien est-ce dans le fond de la vallée que doit avoir eu lieu le grand massacre. »

Est-ce bien sûr que Pourrières, même si c'est là qu'eut lieu le grand massacre, rappelle les *campi putridi*, s'il y eut jamais des *campi putridi*?

Les nombreux noms terminés en *ières*, *erias* du latin (il s'en forme encore, aujourd'hui, rizières), désignent tous des lieux où abondent certains animaux, végétaux ou métaux. Pourrières n'est pas une unique exception : d'où dérive-t-il? Il existe, en provençal, les mots *porri*, poireau, *pourre*, *pourrat*, *pourriolo*, oignons sauvages (*couguieú*), *pourraco*, asphodèle (la *Pourraco*, ferme près de Venasque). Pourrières, c'était, comme nous l'apprend C. Jullian, l'opinion de Mistral, n'est que l'endroit où abondent ces plantes, porrerias, au Moyen-Age. Et sans doute est-on porté, avec C. Jullian, à s'étonner du peu d'importance de ces légumes (les Hébreux pensaient tout autrement !) pour donner leur nom à un nom de lieu ; d'autres légumes, et pas plus importants, en ont bien fait autant. Dans le genre des *porri*, ne trouve-t-on pas Allières, Aillères (Aillères et Risset, Isère, et ailleurs), qui fleurent l'ail, et Civières, Eure, Cipières, Var, les lieux où abondent cives ou civettes, qui fleurent l'oignon : ne trouve-t-on pas en France et ailleurs, le nom illustre de Lacépède? C. Jullian nous a suggéré poirier, en français Perrier, les Perriers ; nous ne croyons pas que Pourrières puisse venir de là. En provençal, le poirier, c'est *pérus*, qui donnerait perussière, qui existe peut-être en français, mais qui existe certainement en provençal ; c'est aussi *périé*, qui a donné *periero*, qui pouvait prêter à confusion avec *peiriero*, carrière de pierres. Pourrières n'est donc qu'un synonyme de Pourraco. Il ne reste donc qu'à croire, même en Provence, que si l'on doit continuer, et l'on continuera, à appeler le beau petit Ventour qui domine Aix, Sainte-Victoire, cette sainte Victoire n'est que *Santo Venturi*, qui n'est elle-même que *Sancta Ventura*.

E. MALBOIS.

VARIÉTÉS

LA TECHNIQUE DES GRANDS BRONZES
DANS LA *STATUARIA* LATINE[1]

L'état actuel des études qui concernent la sculpture antique rend particulièrement précieux l'ensemble des trois grands volumes, magnifiquement présentés et illustrés, dont la *Revue des Études anciennes* tient à signaler ici, quoique un peu tard, le mérite. Tous ceux qui pensent qu'après l'ère (déjà close) des classements surtout stylistiques, parfois géniaux, mais toujours subjectifs — à la manière des *Meisterwerke* de Furtwaengler, par exemple — le critère le plus scientifique, dans les revisions nécessaires à notre science, sera fourni désormais presque toujours, par l'examen technique plus approfondi des œuvres conservées[2], remercieront sincèrement de leur effort de méthode les deux savants allemands, signataires de *Die antiken Grossbronzen.* A qui prendra leur ouvrage en mains, il apparaîtra d'ailleurs tout de suite combien ils ont été intelligemment secondés par une maison d'éditions célèbre, dont on peut dire qu'elle aussi comprend le prix de la bonne exécution du travail d'art !

Il n'était pas aisé, au vrai, de constituer les conditions nécessaires à la préparation livresque, à la documentation pratique, qui étaient pareillement exigibles pour un tel traité. Les deux auteurs apportaient des aptitudes personnelles complémentaires. L'un d'eux, à qui l'on peut, je crois, donner le rang principal, Kurt Kluge, est un spécialiste, un technicien, qui, à l'occasion, a su faire réaliser à l'École des Beaux-Arts de Berlin le matériel de ses expériences. A M. K. Lehmann-Hartleben, une solide pratique de l'archéologie classique assurait le privilège de bien mettre en valeur, dans les notices du second tome, les observations

1. *Die Antiken Grossbronzen*, herausgegeben und erlaütert von Kurt Kluge und Karl Lehmann-Hartleben. Berlin et Leipzig, gr. in-4°, 1927 (Walter de Gruyter). 1er Band, *Die antike Erzgestaltung und ihre technischen Grundlagen*, von Kurt Kluge, 261 p., 39 fig. — 2e Band, *Grössbronzen der romischen Kaizerzeit*, von Kurt Kluge u. Karl Lehmann-Hartleben : *a*, *Text*, 144 p., 67 fig. ; *b*, *Tafeln*, 33 pl. Prix : 225 marks.

2. Pour la sculpture en pierre, M. C. Blümel a donné presque en même temps une *Griech. Bildhauerarbeit* (1927), base d'études précieuse, et du même ordre.

de son habile collaborateur, et les siennes[1]. C'est principalement à Naples et à Rome que les signataires ont, pour cette fois, assemblé leur butin, formé leur expérience. Mais le triple livre dû à cette entente n'est lui-même qu'une préparation, « *Baustein* » pour un plus vaste projet : c'est parce qu'ils avaient eu en vue d'abord, nous disent-ils, la constitution d'un *Corpus* des grands bronzes antiques que les deux associés se sont aperçus de la nécessité d'assurer avant tout leurs connaissances sur le modelé, la fonte et les retouches. Les musées d'Italie leur ont servi de premier laboratoire.

Faut-il se laisser aller à regretter qu'ils aient en quelque sorte pris ainsi « le roman par la queue », abordant l'art du bronze au moment où, visiblement, la technique dégénère, non moins vite que l'esthétique? Ont-ils trop négligé la Grèce, maîtresse, un jour, du rustique Latium, et où ils eussent compris, appris à leur tour, comme les bronziers mêmes de Campanie, les commencements? Le reproche serait assez vain, après tout[2], puisqu'on nous promet un *Corpus* de tous les bronzes ; il faudra bien ainsi, un jour ou l'autre, que l'atelier des deux savants, ou de leurs éventuels collaborateurs, soit transféré en ce musée d'Athènes, si riche désormais de pièces capitales, de témoins cruciaux de la fonderie hellénique elle-même : depuis surtout qu'y a pris place à son tour, intelligemment restauré[3], le Zeus colossal d'Histiæa. — Pour les grands produits de la *statuaria* hellénique, le plus récent travail d'ensemble, de Miss W. Lamb[4], ne donne guère, malgré son titre, ce qu'il est légitime, et de plus en plus, d'attendre. Maintes pièces hautes de plus d'un mètre n'ont point trouvé place dans le recensement tenté ; on chercherait aussi là, en vain, sous forme d'introduction, un exposé des procédés des bronziers antiques.

Sur ce point, dont il est superflu de marquer qu'il est capital, les recherches de M. Kurt Kluge nous apportent une abondante information, nette, nouvelle, et présentée, par opposition à nos *erreurs* acquises, avec un dogmatisme parfois un peu caustique. Un des résultats de l'enquête

1. Chacun des deux maîtres a, pourtant, par un scrupule nullement inattendu, signé spécialement son apport au t. II. Qui doit-on rendre responsable de la bibliographie un peu chaotique du t. I (p. 250-251)? Il est curieux que là, pour la céramique, par exemple, soit seul cité l'ouvrage de Rayet-Collignon, si dépassé (non moins que, de Collignon, les études sur la polychromie des sculptures grecques, écrites en 1898 !).

2. Au moment où va paraître ce compte-rendu, un important travail de M. Kurt Kluge lui-même répond déjà à ma question, et il ferme en partie la lacune signalée : la fonte des bronzes archaïques y est étudiée, avec l'« invention » de Théodoros (VIIe siècle) ; cf. *Arch. Jahrb.*, 1929, p. 1-30. Il y aurait bien à dire sur ce qui est écrit pour l'Aurige.

3. L'enlèvement des concrétions marines a été fait, et à la vapeur d'eau (mais avec condensation au contact), et surtout par grattage au bois : il a duré près de sept mois, le bronze ayant été maintenu dans l'eau chaude tout ce temps ; le bras gauche du dieu, brisé, a été rétabli sans soudure ; cf. *Beaux-Arts*, 20 juillet 1930, p. 5. Sur l'emploi des procédés électro-chimiques pour la restauration (plus rapide) des objets anciens en métal, cf. maintenant G. Ambrogetti, *Vie d'Italia*, 1929, p. 347-353.

4. *Greek and Roman bronzes*. London, 1929, 261 p., 96 pl., 37 fig.

commencée à Naples et Rome est que la technique antique *aurait différé totalement de celles des temps modernes;* les principes sont *opposés*, et il serait aussi vain, nous dit-on, de chercher à éclairer le passé par le présent, que de vouloir « instituer quelque comparaison entre les cités antiques et les États modernes ». Il est piquant que cet exemple nous soit ainsi fourni l'année même du centenaire de Fustel de Coulanges, qui l'eût agréé! Mais nous voici obligés de nous tenir en défiance contre les travaux où, jusqu'ici, l'on avait pour nous instruire, tiré parti à l'occasion de ce que peuvent nous laisser voir les progrès modernes, notamment sur le procédé de la *cire perdue*[1]. Nous aurons tout à réapprendre *da capo* sur le métal antique, ses formules de composition, ses aspects, ses lois de réaction, etc. Au vrai, comme on nous en avertit, ce n'est pas *toute* la période moderne qui se tient pareillement loin des secrets perdus du temps jadis ; aux XVII[e]-XVIII[e] siècles en France, et grâce aux fontes admirables des Keller, par exemple, puis grâce à d'autres artistes, ailleurs, il y avait eu comme une temporaire reprise de procédés oubliés dès la Renaissance (Vischer) ; du moins, entre le travail contemporain et celui des classiques, l' « abîme » — c'est le mot du texte — à nouveau s'est reformé. — Toute déception peut apporter en soi quelque consolation secondaire... M. Kurt Kluge, qui nous écarte si délibérément des chemins de l'Antiquité, nous offre au moins un avantage, appréciable en nos temps : si nous l'en croyons, il deviendra bien difficile aux fabricants de « vieux bronzes » qui opéreraient aujourd'hui, se croyant habiles, *selon leur temps*, de vendre aux musées leurs productions : gare aux expertises de Berlin ! Le huitième chapitre du tome I s'intitule, en fait : *Fälschung*, et l'auteur y fait au passage une reprise critique, parfois assez amère, des observations que Furtwaengler, entre autres, arbitre si incontesté jusqu'à sa mort[2], avait cru pouvoir présenter, ici ou là, notamment dans ses *Neue Fälschungen von Antiken*. Le procès de la tête de notre Bibliothèque nationale, dite *Lutetia Parisiorum*, est évoqué en appel ; une effigie de dame romaine, présentée dans le commerce en 1924, à Rome, et qui a trouvé, par surprise, des lettres de garantie (*Ausonia*, IX, 123 sqq.), est renvoyée à l'officine des faussaires, pour des désaccords de technique, révélateurs ; il y a aussi un appendice instructif sur le « Maximinus Thrax » de Munich[3]. Beau bénéfice que celui d'un tel contrôle, s'il est partout mené avec les garanties

1. Cf. *Dict. Beaux-Arts*, II, p. 378-390 (*bronze*) ; H. Blümner, *Technol. u. Terminol.*, IV, p. 178 sqq. ; W. Deonna, *Dict. Ant.*, p. 1488 sqq. (*statuaria*).

2. L'Allemagne des archéologues n'est pas la dernière à se venger maintenant de la docilité extrême qu'elle montrait jusqu'en 1907 aux verdicts d'un maître irascible. Un jugement récent de M. G. Lippold ne signalait-il pas, à propos du *Lysippos* de C. Johnson, l'archéologie comme devant être « *guérie* » (*sic*) des méthodes des *Meisterwerke*? Cf., au contraire, S. Reinach, *Amalthée*, I, 1930, p. 164 sqq. : article republié avec les notes récentes entre [ ] : les intentions sont là singulièrement plus généreuses !

3. I, p. 241 ; cf. aussi II, p. 139.

nécessaires ! Il aboutira, souhaitons-le, à débarrasser les collections publiques ou privées de « documents », sur lesquels nous ne pourrions jamais fonder, au vrai, qu'une science boiteuse de l'art antique ; mais il y faut de la prudence. Je rappelle ici en passant certaines conclusions de M. A. Rumpf, si défavorables à l'Antinoos en bronze du musée archéologique de Florence[1] ; or, les auteurs des *Grossbronzen* ont fait de la même pièce, vers le même temps, un document crucial : « le seul *portrait* en bronze *antique* du célèbre favori d'Hadrien » (t. II-III, pl. XI, et notices). La mise au pilori des pièces reconnues non authentiques n'est, à l'occasion, que l'envers de notre tâche toujours recommencée. Ce qu'apporte, au compte *positif* de la science objective, l'enquête de MM. Kluge et Lehmann-Hartleben ne sera jugé par personne de peu de prix. Aucun fondeur ancien ne nous a légué de traité sur son labeur d'artiste, et les textes littéraires qui se rapportent à la *statuaria* sont bien rares ou controversés : cela imposait une difficulté nouvelle, le langage spécial adapté à l'art disparu nous manquant. Il en est résulté, hélas ! que les trois volumes des *Ant. Bronzen* abondent en mots d'atelier, difficiles, d'acception un peu arbitraire : tourment d'éventuels traducteurs ! Rares ceux qu'on pourra soupçonner déjà d'avoir mené leur lecture, par plaisir, tout d'une traite ! Par endroits (ch. VI, t. I)[2], et pour des vues d'ensemble qui contrastent avec le caractère minutieux des observations les plus utiles, il semble aussi que le principal auteur ait ajouté, aux conclusions de son travail de laboratoire, des préoccupations — sinon des prétentions — plus à leur place ordinairement dans le φροντιστήριον des philosophes. Qui se serait tant attendu à voir citer Descartes (en allemand !) et Kant, à propos de la fonderie et des bronziers?

Ces réserves faites, il y a infiniment à retenir des chapitres I-V (nature et technique du bronze antique), des chapitres VII-VIII (les transformations, par changements de substance, reprise, etc.), et tout ce traité préliminaire deviendra justement le bréviaire de l'historien de l'art ancien. Nous voyons reconstitués les fourneaux de forge, dès les plus antiques, avec la technique de la chauffe, tout d'abord de l'époque préhistorique à l'Égypte[3], puis de l'Égypte au XIIe siècle..., où l'on s'arrête ; des comparaisons significatives sont instituées au passage avec les types si différents des fourneaux de la Renaissance (ateliers de Cellini) et des fonderies modernes. La soufflerie, les matériaux de chauffe, les métaux — point de fusion, plasticité, coefficient de déperdition, résistance à la pression, etc. — tout est minutieusement décrit, analysé ; grâce à de telles recherches (qui devront être développées sur les alliages hellé-

1. *Rom. Mitt.*, XLII, 1927, p. 241-248 ; ce serait un moulage en bronze fait d'après un modèle en cire, retouché, des environs de la fin du XVIIIe siècle.

2. P. 186-225.

3. Noter le type de fusion, par courants d'air chaud, du métal dans un creuset, d'après une représentation du tombeau de Rekhmara (vers 1450 av. J.-C.).

niques)[1], on pourra peut-être comparer un jour avec ces belles fontes — quasi antiques — du XVIIe siècle français, dont certains « marchés » nous ont livré les formules. Un autre chapitre, non moins suggestif[2], porte sur les maquettes, l'emploi du sable, de la cire ou du plâtre, et il abonde en faits précis, révélateurs : sur le « Dionysos » de Naples (« Sardanapale »), n'arrive-t-on pas, par exemple, à nous faire distinguer à l'œil les montages antiques, avec leurs soudures, et aussi les modernes réparations? Puis est expliquée la fonte brute, avec ses procédés, ses éventuels défauts, que des agrandissements photographiques illustrent : cassures, bulles, scories, insuffisances d'épaisseur[3]. Sur « die antike Ziselierung », produit non seulement du burin connu, mais d'un instructif arsenal d'outils et de pointes (fig. 30 à 33), nous obtenons pour la première fois les reconstitutions les plus précieuses, propres à nous faire comprendre, en passant, ce qu'a été aussi la gravure antique, non seulement comme auxiliaire de la *statuaria*, mais pour la toreutique des orfèvres, ou la numismatique même, soigneusement distinguées. D'autres appendices, dans cette partie centrale du traité, concernent le travail au feu des fontes antiques (soudures dures ou molles), le montage des fontes partielles, soit à froid, soit à chaud, la « calotte », etc. A travers ces exposés, notamment pour le montage, la technique ancienne est étudiée en opposition avec les usages modernes[4].

On sera tenté de trouver un peu court le chapitre V (p. 170-185), où est posée, sinon exposée, la question de la couleur antique du bronze, avec, en appendice, celle de la dorure. Il semble que les récentes études de M. Zenghélis, à propos notamment des patines de l'Éphèbe de Marathon et du Zeus d'Histiaea[5], par tout ce qu'elles permettent, si à propos désormais, de distinguer sur les diverses patines (« noble », ou adventice, ou pathologique), ajoutent un complément nécessaire à l'enquête allemande, ailleurs si poussée. On fera profit, ici pourtant, de quelques justes remarques esthétiques sur la polychromie artificielle du bronze latin : elle n'a connu toute sa vogue, un peu suspecte, qu'à l'époque où *dominaient* les préoccupations des coloristes, avec... une secrète *envie* archaïsante, impuissante, hélas ! à percer le mystère de la meilleure patine grecque. — En devons-nous être surpris? Les recherches de M. Zenghélis tendent à prouver que la patine « noble », déjà, *était posée au pinceau ;* elle constituait donc, la première, un artifice quasi pictural.

1. Faut-il signaler et redire (cf. p. 217) qu'*aucun* alliage de grand bronze grec classique ne nous est bien connu encore?

2. P. 67-105 ; cf. un résumé, p. 103-104.

3. P. 105-122 ; cf., pour un torse archaïque de Florence, p. 117, fig. 29 (observations sur le dos).

4. P. 165, fig. 38 : montage en dents de scie des pièces du Mars du Vatican, du Tireur d'épine (Palais des Conservateurs) ; montage à tenon simple ou double de la Victoire de Brescia, du Colosse de Barletta.

5. En dernier lieu, *Mouseion*, 1929, p. 113-127.

Le septième chapitre des études de M. Kurt Kluge est consacré à suivre les transformations des bronzes antiques par l'effet du temps et, surtout... des hommes ! Sujet fort important pour qui sait, par exemple, les méfaits de la « fioritura », cette oxydation lente et nocive, à quoi remédie la paraffine, mais, au vrai, non sans dommage ; quelque temps après la guerre, je suis arrivé tout juste à Delphes pour épargner à l'Aurige un officiel traitement, qui n'eût été agréable, par ses sombres effets, qu'aux partisans de l'hypothèse cyrénéenne ! Mais combien de moindres bronzes passés irrémédiablement au noir, dans le musée d'Athènes : notamment la tête délienne de la vieille Palestre, ainsi « soignée » inconsidérément ! L'indiscrétion des conservateurs peut paraître aussi, à l'occasion, dans les rajustages. S'il y a eu des restaurations qui sont de prudents tours de force (celle du bronze de Coligny, à Lyon, par exemple, recomposé de plus de deux cents morceaux *antiques*), combien de stoppages à fausses pièces, çà ou là ! D'anciennes parties ont été « retravaillées » aux temps modernes (c'est le cas sur la Chimère d'Arezzo) ; l'Idolino, l'Hermès au repos et le Satyre dormant de Naples, n'ont-ils pas éprouvé aussi des mises au point plus ou moins tempérantes? M. Kurt Kluge a consigné ses observations en des listes minutieuses, tout d'abord, pour Naples et Rome ; et son travail préliminaire sera le guide essentiel de tous les savants qu'il intéresse ; il semble qu'on ne devrait désormais, en aucun musée, oser de ces ajoutis ou de ces reprises, qui déroutent les profanes, voire les doctes, et qui associent, en complet désaccord — non ressenti, hélas ! toujours — des techniques divergentes. — Pour qui veut connaître le danger, même esthétique, de telles « hardiesses », le second volume, celui des *Grossbronzen d. römischen Kaiserzeit*, donne à point les avertissements nécessaires, principalement dans les notices descriptives (techniques), qui sont aussi de M. Kluge. Véritable histoire des bronzes latins d'Auguste à Valentinien, ce tome, à quoi répond spécialement l'album des trente-trois planches, est d'ailleurs tout autre chose qu'un carnet de notes critiques à l'usage des conservateurs. Il prouve ce qu'annonçait la conclusion du tome I sur l'importance de la *statuaria*, groupe si défini, bien classé, plus original et moins périssable à la fois que tout ce qu'on trouve dans le domaine de la plastique de marbre, trop encombrée de répliques[1]. C'est pour les fondeurs, au vrai, que Th. Gautier a dû écrire, en magnifiant l' « art robuste ». On sait moins aujourd'hui de la Rome « en marbre » d'Auguste que... sur les traits du fondateur même de la *pax imperii romani*, et grâce aux portraits de bronze !

Il n'est pas question de suivre ici, dans le détail, une série d'études qui toutes s'appuient sur de précieuses reproductions, les commentent, et aboutissent ainsi (p. 113-134, t. II) à une remarquable *esquisse* évolu-

1. Cf. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1924, I, p. 227-237.

tive de l'art romain du métal. Nul n'a rien écrit de meilleur, je crois, sur le sujet, que cette conclusion, qui n'a pas de peine à mettre en évidence la tradition de l'*Erzplastik;* on nous apporte, sur les ateliers de l'âge d'or augustéen, sur la période intermédiaire (encore trop imprécise) de l'art julo-claudien, sur l'époque flavienne, maintes observations finement documentées et, mieux peut-être, une méthode d'examen des œuvres[1]... Nous voyons l'hellénisme encore assez pur déterminer au point de départ l'Auguste d'Herculanum (pl. I, XXVII), à l'expression pathétique et momentanée ; l'exécution ornementale restait là en avance sur la technique du marbre, et pourtant si imitative, au point d'évoquer les procédés du Mars de Todi[2]! Mêmes tendances dans l'Agrippa de New-York, l'Auguste du Vatican, une des meilleures pièces de l'apogée latin, évocatrice de l'*Ara Pacis*, et si loin encore du matérialisme illusionniste, pictural (adonné à l'incision), du temps des Flaviens ; des comparaisons avec le ve siècle grec — à travers l'Idolino, par exemple — seraient presque autorisées devant de tels documents. Chaque fois, à l'occasion de la pièce maîtresse, titulaire de la planche phototypique, des comparaisons sont instituées, qui replacent, — à l'ombre, en quelque sorte, de ladite pièce, la plus brillante, — d'autres moindres bronzes contemporains, épars dans les musées d'Europe ou d'Amérique ; le Louvre a fourni plusieurs fois à ce recensement, encore que les controverses engagées sur les dates montrent combien, pour notre *statuaria* latine, les classements en cours au Musée restent provisoires[3].

A propos de la statue d'un *togatus* d'Herculanum (pl. IV), d'une effigie féminine trouvée au même endroit (les portraits de femme en bronze sont bien plus rares que ceux des hommes), MM. K. Kluge et K. Lehmann-Hartleben ont consigné de pénétrantes remarques sur l'art de transition « julo-claudien », ami d'un rendu plein de naturel et de force, et qui atteint aussi avec la Livia (?) de Pompéi, par exemple, à des expressions très ardentes (pl. VI). Mais le chef-d'œuvre des temps flaviens paraît, certes, cet étonnant buste de L. Caecilius Jucundus (pl. VII), adapté au sommet d'un cippe-hermès de marbre : effigie d'homme d'affaires glabre, finaud et soucieux, qui est un document incomparable, d'autant qu'il est daté par les archives de la maison pompéienne, où il avait été érigé peu avant la destruction. Ici, on se sépare de l'hellé-

1. Un bronze doit être regardé d'abord... de l'intérieur (fonte, montage, distinction éventuelle des parties ajoutées).

2. L'œil est encore rapporté, comme sur les grands bronzes hellénistiques, notamment la tête de la vieille Palestre délienne. Il m'est indifférent, à ce propos, qu'on la cite toujours, en Allemagne, comme si elle n'était connue que par les *Ikonogr. Miszellen;* mais une bibliographie complète n'oublierait pas la *seule* publication (*Monum. Piot*, XXIV, 1921, p. 83 sqq.).

3. On a eu tendance quelquefois au Louvre à antidater, au dire des auteurs des *Grossbronzen*; et plusieurs pièces seraient à ramener (telles la tête-portrait de Parme, un bronze de Fiesole) de l'époque républicaine aux débuts de l'ère impériale.

nisme, qui n'a jamais poussé si loin le souci de la vérité, sauf peut-être pour ses types alexandrins les plus réalistes — acteurs, pugilistes, bouffons. Un esprit nouveau apparaît. Alors commencent aussi les recherches illusionnistes qui signalent, par exemple, un portrait barbu de Naples (pl. VIII), et surtout le curieux morceau trop peu connu de Clavoda sur le Danube (musée de Belgrade) : un des meilleurs types de l'iconographie romaine, excellemment reproduit pour la première fois. Dans une tête de femme du Louvre, dite « Octavia », les auteurs ont reconnu, suivis par l'adhésion précieuse de Fr. Poulsen[1], Domitia Longina, épouse de Domitien.

Pour la crise de « renaissance » qui s'annonçait avec un classicisme tempéré après l'ère flavienne — à preuve la Faustine l'Ancienne de Florence — l'époque caractéristique est celle même du principat d'Hadrien, novateur discuté à qui l'italolâtrie à la mode rapporte si injurieusement aujourd'hui le surnom de « Graeculus ». J'ai dit plus haut ce que pensaient les auteurs de l'Antinoos de Florence ; dans la célèbre tête d'Hadrien de la Tamise, à Londres, ils signalent justement un travail vigoureux, mais provincial. Quelle différence avec la tête de la statue équestre de Marc-Aurèle (pl. XII, cf. pl. XXV), œuvre dont on connaît la belle destinée ! C'est là non seulement une autre technique, mais une autre esthétique, au vrai : le « baroque » post-antonin commence... On le verrait développer ses exigences avec la tête du Septime-Sévère de la bibliothèque du Vatican (pl. XIII), puis avec d'autres bronzes des premières décades du IIIe siècle — domaine encore si inexploré ! — : le Caelius Balbinus (pl. XIV) du même Vatican, au visage brutal (il rappellerait les portraits saïtes !), le buste de Bénévent au Louvre (pl. XV), le Gordianus de Sofia, les portraits d'empereurs (?) de Brescia ; tous continuent cette même lignée. Les fontes, alors, dégénèrent, les maladresses techniques signalent l'indubitable décadence, que ne feront pas oublier les sophismes de nos plus modernes esthètes... On aboutit au Constantin de Nisch (pl. XVI), curieux exemple, trop peu connu, du style « architectonique » de la fin du IIIe siècle ou du début du IVe, en grande opposition avec l'impressionnisme vivace — basé sur le travail du ciseau — des portraits du temps des Sévères. La tête colossale de Constans (pl. XVII) à Rome — attribuée, hélas ! jadis successivement à Néron, à Domitien, à Commode, devenue ainsi l'instructif exemple des variations de nos jugements stylistiques — est aussi une fonte « monumentale », œuvre, essentiellement, de bronzier, et qui a beaucoup de ressemblance avec la célèbre statue de Barletta (pl. XVIII, XXII). Les monnaies ont permis d'adjuger celle-ci, de façon décisive, à Valentinien[2] : c'est le dernier grand portrait de bronze de l'Antiquité. On le mépriserait bien à tort ; les formes sont déjà raidies, mais quel intense regard ! On y sent une vie

1. *Porträtsstudien*, fig. 52-53. La « Livia » (?) du Louvre serait, d'après sa coiffure, à dater plutôt de l'époque de Trajan.

2. On était allé de César à Frédéric II.

qui se concentre et, semble-t-il, voudrait survivre à la menaçante barbarie...

Le recensement des deux auteurs ne s'est pas borné aux têtes, à vrai dire d'un intérêt primordial[1]. — Les statues drapées[2] leur ont fourni, sur les *togati* de bronze, série trop négligée, d'utiles remarques : il était précieux de connaître en détail le Mammius Maximus d'Herculanum (pl. XIX), la statue de Ponte Sisto (pl. XXI), réutilisée au IVe siècle, et cette curieuse effigie herculanaise, féminine, qui date du principat de Tibère (pl. V, XXIII). Les cavaliers et chevaux[3] n'autorisent pas moins de bonnes notations techniques, amorce de cette étude sur la statue équestre dans l'Antiquité qui nous manque. Une série de cavaliers, en bronze doré, devait être érigée au théâtre d'Herculanum ; on n'en a retrouvé que les débris (pl. XXIV), propres à montrer, du moins, maintes dépendances hellénistiques. Le Marc-Aurèle du Capitole, si restauré, a trouvé aussi justement sa place (d'honneur !) en ce recensement. La part faite aux statues idéales[4] n'est guère étendue. Qui s'en trouverait surpris? Dans ces œuvres, qui visaient au classique, l'art romain, comme dépaysé, n'atteint le plus souvent qu'à une correction assez inexpressive. On en jugerait par le Camillus flavien du Palais des Conservateurs (pl. XXIV)[5], ou par les types impériaux divinisés, parmi lesquels se rangent l'Auguste et le Claude d'Herculanum (pl. XXVII, XXIX) ; puis, plus tard, par le bronze du monument funéraire d'Hadrien (Engelsburg, Bruxelles, pl. XXX), voire grâce à tel empereur de New-York, du milieu du IIIe siècle (pl. XXXI), évoquant un important document trop peu connu, de Samsoun, à Constantinople[6]. La vue de ces pièces ne corrige pas, au contraire, le jugement porté sur la froideur de cette sorte d'art, si peu national. — Les dieux eux-mêmes[7], que les Romains empruntèrent, n'ont pas particulièrement servi leur inspiration, trop attachée à la terre, aux maîtres princiers de l'humaine destinée : l'Apollon de Pompéi, académique meurtrier de Niobides (avec une Artémis, dont le buste est seul conservé), animait médiocrement de sa masse sombre la fuite éperdue de ses victimes, traitées en marbre ; cette composition vient témoigner, du moins, assez utilement, du goût public en Campanie dans le temps du principat de Tibère. Pour l'époque de Vespasien, la « Victoire » de Brescia, une des plus belles fontes à la cire antique, est passablement connue[8] ; au vrai, elle passait pour l'être ! M. Kurt Kluge

1. P. 1-58.
2. P. 61-74, pl. XIX et suiv.
3. P. 77-87, pl. XXIV et suiv.
4. P. 91-100, pl. XXVI.
5. Malgré certaine recherche de mouvement.
6. *Rev. arch.*, 1899, II, p. 209 (trouvé en 1895).
7. P. 103-113, pl. XXXII-XXXIII.
8. Elle a été trouvée dans le *téménos* de Vespasien, mais avec les portraits étudiés à la pl. XV (époque de Dioclétien) et avec la « Julia Titi » (fig. 2 de la pl. X, époque flavienne) : donc, le sanctuaire avait été bien longtemps en service !

a pu prouver que les ailes grossières n'appartenaient pas originairement à la statue, et qu'elles n'avaient été ajustées qu'au IIIe siècle ; le modèle a bien été pris dans l'art grec du IVe siècle, et c'est peut-être l'Aphrodite Ourania de Corinthe, ou quelque type apparenté[1]. L'éclectisme romain du premier état s'est trahi par l'ajoutis de la draperie : inutile, car la divinité représentée, quelle qu'elle ait été d'abord, aurait pu garder le torse nu, ainsi que ses demi-sœurs helléniques...

Si « les faits louent », j'en ai dit assez pour que le lecteur français amateur d'art latin ouvre et reprenne souvent devant lui les trois tomes de la publication allemande, avec un vif sentiment de curiosité et de gratitude.

Ch. PICARD.

1. Les auteurs citent à ce propos (cf. les draperies inférieures) la Vénus de Milo ; mais, hélas ! en renvoyant uniquement à l'étude (?) plus que naïve, dont G. Krahmer a cru devoir la doter (*Rom. Mitt.*, 1923/4, p. 140 sqq.).

MANIATE ET LACONIEN

On peut légitimement donner sous ce titre le compte-rendu de trois ouvrages qui, procédant de conceptions différentes, ont cependant des sujets si voisins qu'un savant ne peut guère traiter l'un sans toucher à l'autre.

I

Étude descriptive du parler maniote méridional, par André MIRAMBEL. Paris, 1929, de Boccard, 268 pages gr. in-8°.

Cet ouvrage inaugure heureusement la collection des *Travaux et Mémoires* publiés par les professeurs de l'Institut supérieur d'Études françaises d'Athènes et les membres étrangers de l'École. On ne saurait trop remercier M. P. Roussel, directeur de l'École d'Athènes, de cette belle et intelligente création. Grâce à elle, l'École d'Athènes, exclusivement adonnée pendant longtemps à l'archéologie et à l'épigraphie, peut, en reprenant intérêt à la Grèce vivante, reprendre aussi un peu de son ampleur primitive.

M. Mirambel, circonscrivant avec sagesse son effort, s'est occupé d'un ensemble bien défini de parlers, qui occupe la partie sud de l'aire du maniate. Il le situe clairement dans son cadre géographique ; puis il esquisse l'histoire de la Magne sous les Romains, les Slaves, les Francs, les Turcs, les Vénitiens. Indépendants depuis 1777, les Maniates sont restés orgueilleusement régionalistes, presque autonomistes. Le christianisme, qui ne les a touchés qu'au IXe siècle, s'est modelé chez eux, plus encore que dans tout le reste de la Grèce, sur un paganisme foncier. Leur société, peu civilisée (vendetta, etc.), est fondée sur un strict patriarcat, d'allures féodales. Ils cessent peu à peu d'être royalistes. Ils sont bons vivants, paresseux (les hommes ne se livrent à d'autre occupation que la chasse), la tête près du bonnet, à la fois frugaux et intempérants.

L'auteur étudie, dans la partie *Phonétique*, tout ce qui peut raisonnablement y entrer, sage méthode qui satisfait l'esprit et allège beaucoup, en permettant d'éviter les redites, tous les autres chapitres. Il sait distinguer le parler des femmes de celui des hommes ; il a utilisé les moyens mécaniques qui lui étaient offerts, y compris (du moins pour lui-même) le palais artificiel. Il sait aussi ignorer. Il s'est gardé de grouper en un système téméraire les faits sporadiques ; s'il n'a pas marqué la place du maniate dans les dialectes néo-helléniques, c'est que la tentative eût

été chimérique dans l'état actuel de la science ; il s'est intelligemment contenté d'une étude descriptive. Nous avons besoin de bien des monographies encore, avant d'oser davantage. Mais, quand c'est possible, il voit les faits par grandes masses et les présente en faisceaux bien liés. Il note excellemment (p. 198) la débilité de la flexion grecque ; sans la renaissance littéraire, elle eût, je crois, disparu ; et je redirai volontiers, comme j'aime à le faire, que, livré à lui-même, le grec moderne semble se modeler sur le roman comme de propos délibéré. Il remarque très bien (254) que tous les parlers grecs de toutes les époques manquent d'unité ; j'en suis convaincu, mais, au rebours de linguistes plus dilettantes que philhellènes, je suis allé jusqu'à dire que, si la race grecque acquérait un jour une langue qui fût *une*, enfin corrigée de sa plastique inconsistance, alors seulement elle donnerait toute sa mesure[1]. — M. Mirambel a su, enfin, ne déborder la linguistique que juste autant qu'il faut pour éclairer les abords de son sujet ; et, si ce sujet est assez aride, l'heureux choix du plan, la claire simplicité de l'exposé, lui communiquent un caractère intéressant et même agréable.

Les transcriptions pourraient être en alphabet latin. La transcription en alphabet latin est plus riche, plus précise, utilisée déjà pour un bien plus grand nombre de langues ; beaucoup d'imprimeries en possèdent les caractères. C'est par une exception un peu fâcheuse qu'on en réserve une autre, inconnue de presque toutes les typographies, à un petit nombre de langues.

Le travail de M. Mirambel m'intéresse d'autant plus que, d'une part, c'est de la Magne qu'a essaimé la colonie grecque de Cargèse, dont je me suis beaucoup occupé, et que, d'autre part et surtout, le maniate présente des ressemblances extrêmement intéressantes avec le myconiate[2]. Comme lui, il dit *a'dras* et non *a'ndras*, « homme[3] » (p. 153), *sto do'po* et non *ston do'po*, « sur place ». Comme lui, il dit *do'di*, « la dent », non *d/o'di* (δόντι), ou encore *bobi'*, « le déshonneur », et non *pobi'* (πομπή). Il tend vers l'amuissement d'occlusives intervocaliques comme le myconiate, qui dit *ti'vota* et même *ti'ota* (τίποτα). Et je crois pouvoir affirmer que les ressemblances ne s'arrêtent pas là.

Certains détails sont moins caractéristiques qu'il ne semblerait d'abord. Sont roméiques (p. 109 et 126) : τάλαρα [τάλερα], μαγαζά [μαγαζιά], χρασά [χρασιά], et plus encore χωσά, « embuscade » ; σαμέ [ἴσα μὲ], κλησάκι [ἐκκλησάκι] et surtout μποδίζω, « j'embarrasse ». On trouve aussi en roméique, du moins au début d'un vers, les formes πό et τί (ἀπό, ὅτι) (126, 248). La forme πὤχει (ποὺ ἔχει) (131) est également roméique, et elle est en outre courante chez Valaoritis. La pro-

1. *Libre*. Faculté des lettres de Montpellier (L. Roussel), nos 90-91, p. 715.

2. L. Roussel, *Contes de Mycono, etc.*, *Archiwum* de la Société des sciences. Lwów, 1929, I, IV, 441 p.

3. Voir à la fin du présent article.

nonciation *zm* du groupe *sm* est panhellène, sauf influences turques (185) ; elle est en partie « méditerranéenne » : on prononce toujours dans tout le Midi de la France « des rhmati*zm*es ». Les formes πέ το, δό μου το, φά το, « dis-le, donne-le-moi, mange-le » (219), sont roméiques ; φάς το m'est inconnu. La forme συνεδένω, que l'auteur a entendue à Athènes (123-124), n'y est pas rare, pas plus que συνεφέρνω (συνέδεσα, συνέφερα) ; le vocatif (232) καπετάνιο (non καπετάνιε) est courant. Le roméique lui aussi connaît les formes composées ἔχω παρμένο (celui-ci invariable ou accordé) (236), formes qui gagnent du terrain, bien qu'un téméraire prophète en ait annoncé l'imminent décès. Le roméique peut lui aussi remplacer l'impératif par un subjonctif plus poli, même (238) à la deuxième personne du singulier (νὰ πᾶς). Et μὲ εἶπε (μοῦ εἶπε) était courant au moins à Constantinople (245). Le composé μὲ δίχως (cf. angl. *without*) est aussi roméique.

Mais, même après qu'on lui a retiré ces soutiens et quelques autres, l'enquête de M. Mirambel, bien conduite et bien exposée, aboutit à des conclusions intéressantes.

L'auteur reconnaît que l'accent grec moderne possède un élément intensif. Il se garde de prendre part à l'actuelle et plaisante « croisade » contre l'intensité », cette intensité que postule avec une violente évidence toute la poésie du néo-grec, ainsi que toute la musique grecque chantée qui se fait en ce moment. Je la crois, pour moi, l'élément principal de l'accent. Une actrice allemande, fêtée à Athènes, et qui apprenait le roméique, risqua sur la scène un jour une phrase dont le début (Δὲ σφάξανε, κι ἂ σφάξανε...) est encore dans ma mémoire. Elle prononçait parfaitement l'élément intensif de l'accent, mais omettait l'élément musical. Dans la salle, où il n'y avait pas trois personnes capables de comprendre le phénomène, on l'applaudissait en riant. Et il apparaissait avec une éclatante évidence à tout linguiste sensé qu'on était *satisfait* de ses intensités et *amusé* plutôt que *choqué* de ses non-acuités.

Or, en maniate, une finale ouverte accentuée de polysyllabe perd son élément intensif et garde sa hauteur, comme, par exemple, τὸ κουπι, « la rame » [avec un *i* aigu, mais non intense]. Certes, je ne crois pas le phénomène inconnu au roméique. La phrase que cite M. Mirambel παίζει τὸ παιδί (-αί- aigu-intense et -ί aigu-non intense), peut se prononcer à Athènes exactement comme en maniate (« Ὄχι, κυρία, δὲν κοιμᾶται, παίζει τὸ παιδί = « Non madame, le petit ne dort pas, il joue »). Mais, en maniate, le phénomène est bien plus fréquent.

II. — Διακόσιους devient δακόσους, mais παιδία (avec ί accentué) demeure tel quel ; de même γραῖα (non γριά). Le phénomène est courant à Zante et en bien d'autres lieux. Il sera plus tard fort intéressant d'en déterminer l'aire.

III. — L'ancien ω final, intense ou non, aboutit à ου, traitement que

l'on trouve aussi en tsaconien, c'est-à-dire dans des régions où (à mon avis) l'ω était fermé. Ces faits pourraient être opposés aux linguistes qui ne veulent voir aucune survivance dorienne dans le tsaconien. (Il est pourtant vraisemblable que nulle part la *koinè* n'a pu étouffer totalement le parler local.) Ici la survivance, jusqu'à présent unique, est précieuse, autant que celle qui, d'après les beaux travaux de G. Millardet, montre en sarde des traitements divers pour *ē* et *ĭ* latins, confondus ailleurs. Elle eût ravi Burnouf, qui, navré de la confusion de *o micron* et de *o méga*, affirmait naïvement que, en grec moderne, ce dernier se prononçait « un peu plus long... ».

IV. — Sur la contraction, l'auteur, libre d'esprit, n'est guère gêné par le guide qu'il a choisi. Il semble pourtant admettre (129) que le résultat de la contraction en néo-grec est forcément long et ne paraît point faire toute sa place à l'élision pure et simple. Il note, il est vrai, et fort bien (24), que μοῦ ἀρέσει donne μἀρέσει (« Cela me plaît »). Et, en effet, depuis les origines, les langues helléniques luttent contre le F (*w*) avec une patience obstinée ; mais cette chute pure et simple est par lui appelée contraction (130) dans τοῦ ἁλωνιοῦ = τἀλωνιοῦ (« de l'aire »). En fait, à chaque instant, il arrive en grec qu'une voyelle, et non pas *u* simplement, tombe au contact d'une autre voyelle sans qu'il y ait le moindre allongement. Dès lors, γιάκα (*g'/a'ka* = διάβηκα, « j'ai traversé ») d'un ancien διάηκα, est exactement parallèle à τἆδες = τὰ εἶδες, « tu les as vus ». Et la forme *tra'da* (197) est un des effets possibles de ce que j'ai appelé, dans ma *Grammaire du roméique littéraire*[1] (nº 24 et suiv.), la *'loi-kitria'*.

V. — Les sons γε, κε, χε tendent vers fr. *j*, *tch*, *ch*, sans y parvenir.

VI. — L'*s* final tombe (173). Suivant H. Pernot, ce serait par dissimilation : ἐχτρούς μας = ἐχτρού-μας, « nos ennemis ».

Mais il est imprudent d'expliquer un fait général par un cas particulier, et de plus cette dissimilation en est-elle une? Car on dit *ek/tru'z-mas* et non *ektru's-mas*. S'agit-il d'une assimilation? On aura dit *patéras-mu*, *pateram-mu*, d'où *pateramu ;* c'est ce que pense M. Mirambel ; mais il ajoute fort bien que le grec ancien n'avait déjà plus que trois consonnes finales possibles : *r*, *n*, *s*. La première est devenue bientôt impossible, puis la seconde. L'évolution s'achève en maniate. L'auteur ajoute qu'un Maniate, prié d'écrire δὲν ἔχει, écrivit δὲ νέχει. C'était bien couper les syllabes. (Dès le grec ancien, bien entendu, la syllabe -δον de ἔνδον est fermée, entravée, et compte comme longue, encore qu'on l'oublie souvent ; dans ἔνδον ἐστὶ, la syllabe -δο (non -δον) est libre et brève comme sa voyelle.) Mais sans doute ce Maniate sentait-il qu'aucune syllabe de

1. *Bibl. des Éc. franç. d'Athènes, etc.*, fasc. 122.

son dialecte n'est fermée. J'ai rencontré un cas plus curieux encore. La musique sur laquelle on chante ce vers d'une chanson zantiote Ὡραία ποῦν ' ἡ Ζάκυνθος exige qu'on dise Ὡραία ποῦν ', ὡραία ποῦν 'ἡ, soit ὡ-ραί-α-ποῦ-νῶ-ραί-α. Et, par suite, le chanteur en venait à dire : Νώραία ποῦν', ὡραία ποῦν'.

VII. — Le verbe grec, sauf survivances, n'a plus, je l'ai montré dans ma *Grammaire* (nº 537 et suiv.), que deux pôles, le radical du présent et le radical de l'aoriste, et deux *aspects*, en quoi il ressemble assez au verbe slave. Or, en maniate, fait capital, les deux aspects s'emploient parfois l'un pour l'autre (235, κόβε καὶ παῖξε, « coupe et joue »). Le roméique dit, il est vrai, presque indifféremment, κοίτα, κοίταξε (« regarde »), etc. Mais le phénomène, ici, est autrement important.

VIII. — On fait aujourd'hui à la phrase nominale (240), longtemps ignorée, un excès d'honneur. M. Mirambel lui accorde la place qu'elle mérite, rien de plus. Elle est plus courante en maniate qu'en roméique, sans être plus remarquable qu'en français, où elle est usuelle dans la langue familière (« Très bon, ce ragoût ! »), et plus encore en argot.

Voici quelques remarques de détail :

P. 87. L'écriture Οἱ Τοῦρκ' ἀπ' τὰρμυρό... ne prouve pas que le -οι soit tombé purement et simplement. Il est devenu peut-être un *y*, et le scribe aura omis, comme tant d'écrivains grecs modernes, de le signaler.

P. 74. φτεροῦγα peut venir de πτερύξ. Mais cette forme a besoin d'être prouvée. On connaît πτέρυξ, non πτερύξ.

Vocalisme. — L'emploi de οὖλος (ὅλος) me paraît d'origine emphatique ; c'est par emphase que l'emploient les Athéniens, qui disent par ailleurs ὅλος. Sophocle, qui aime à mettre le mot μόνος (comme le mot πάντες) en relief après coupe, use, à peu près dans ce seul cas, de la forme μοῦνος.

P. 107, 108. γένεται et γεναῖκα. On trouve ailleurs γινάτι et γενάτι, et autres.

P. 105. Dans ἀπακούσασι (ὑπακοῦνε « Ils obéissent »), il peut y avoir eu assimilation. Mais je crois au remplacement du préverbe ὑπο-, rare, par le préverbe courant ἀπο-.

P. 108. ἀνέφελα (ἀνώφελα) ne montre pas d'assimilation. Il est fait sur φελῶ (« je suis utile », cf. δὲ φελᾷ « Ça ne sert à rien ») et ἀνε — privatif, comme dans ἀνέψητο « non cuit ».

P. 128. Parmi les amuissements de voyelles, il faudrait mettre à part et *u*. Comme le myconiate, qui lui ressemble tant, le maniate peut avoir tendance à amuir *i*, *u* atones (πράζει, πλᾶνε = πειράζει, πουλᾶνε).

P. 87. On peut noter plus fortement que le contact de *r* ou *s* aide à la chute d'un *i* (*Gramm.*, nº 26).

P. 117. Le ε de βρέσκει provient analogiquement de βρέθηκα, βρέσιμο, βρετίκι, comme celui de πέφτω, de ἔπεσα, πέσιμο.

P. 117. μακραινός peut être analogique de μακραίνω.

Consonantisme. — Il faut noter avec force que, à côté d'un *yod* semi-voyelle (δροσιά), le grec possède un son *g'* /, sonore exacte de *k'* / et consonantique. Car δροσιά ne devient pas δροζιά, mais τοὺς γιατρούς devient τοὺζ γιατρούς (*Gramm.*, p. 99).

P. 125. Les consonnes ρ et ς sont, par lapsus, qualifiées de spirantes.

P. 184. « βρέσκεται devient βρέκ·εται avec une quasi-chuintante. » Je soupçonne ici le son $s^{v\prime}k^{v}$ qu'on transcrit *stch* ou *chtch* (du russe par exemple), phonème remarquable, fait d'un *s* très voisin de *ch*, plus un *tch* à départ très doux, que j'ai à Mycono (*Contes*, p. 153).

P. 186. *a'dropo* (« homme ») peut être né de l'influence de *a'dras* (ἄνθρωπος, ἄνδρας).

P. 189. L'accusatif *don* (« le ») peut avoir été sollicité par le *don* de *d/édon* (δέν τον...).

P. 181. ντουφέκι (τουφέκι), qu'on trouve un peu partout, pose un obscur problème, comme tant d'autres mots venus du turc, avec *t*, *d*, *p*, *f*, initial (πασουμάκι) où l'alternance de la sonore et de la sourde est inexpliquée.

P. 183. Les formes comme ἐκατσόμουνα (καθόμουνα) peuvent être analogiques des formes du type ἔκατσα, κάτσε, νὰ κάτσω.

P. 175. Le mot τραβήγματα ne doit pas venir de τραβήσματα. Car il peut être un ancien τράβηγμα (cf. τραβήχτηκα) ou même τράβημα (comme φίλημα). Dans tous les mots de ce type, le roméique hésite entre les formes en -μα, -σμα, -γμα.

P. 179. Le mot θέω a perdu son λ en qualité de mot fréquent. Le processus est peut-être assez compliqué.

P. 129. Μό « seulement » vient-il de μόνο par μόο? J'en doute. On dit un peu partout μόν, *mon'*.

P. 218. La forme θὲ νὰ, qui marque le futur, est en roméique θά. Il n'en faut pas conclure que la forme maniate, plus pleine, ait gardé quelque chose de volitif. Le roumain le montre, et quand on dit en français : « Il va pleuvoir », l'idée d'*aller* est absente.

P. 110. La forme καρτέρεσε est roméique, comme κάλεσα et autres. Je ne crois pas à une assimilation.

P. 240. La forme roméique ντυθοῦ existe-t-elle? Je ne connais que ντύσου.

* * *

Le maniate a été protégé par la difficulté des communications et le particularisme des hommes. Mais il est déjà attaqué, et il était grand temps qu'on le recueillît. Il faut remercier le savant linguiste qui, s'étant

avec vaillance chargé de cette tâche pénible, s'en est si exactement acquitté.

* * *

Dans son deuxième ouvrage : *Étude de quelques textes maniotes* (*Collection de Doc. ling.*, fasc. II. Leroux, 1929, 108 p.), M. Mirambel éclaire par des exemples celui que nous venons d'analyser. Chaque texte est accompagné d'un commentaire soigné, avec renvois à l'*Étude* sur le dialecte maniate, et aussi d'une traduction, où force a été d'adapter les passages trop intraduisibles. (Il ne faut pas oublier que le grec est une langue *orientale*, p. 106.)

Je doute que ἐπαδά vienne de α..' ἐδῶ (13). Une vingtaine de mots de cette famille et le mot ἐδῶ sont encore mystérieux. Je remarque toutefois qu'il existe ἐπὰ, πὰ (ἐπάνω), et que δᾶ se trouve, soit isolé, soit dans ἐδωδᾶ, etc.

Dans les textes recueillis ne figure aucun conte. On ne saurait en vouloir à l'auteur de l'ignorance de ses témoins. Il doit bien en exister pourtant. Ils sont, dit-on, rares en tsaconien, et Deffner en a bien recueilli plusieurs. La langue des contes est moins mêlée que celle des chansons, que trouble la musique autant que la versification. On chantait, il y a quelques années, dans nos cafés-concerts, une chanson dont voici les premiers vers :

Pour qu' j' finisse
Mon service,
Au Tonkin je suis parti.

L'étude de ces vers semblerait prouver qu'en français familier : 1° On dit *partir au Tonkin.* 2° On connaît le groupe *rkchf* (*-r qu' j'f-*). 3° On dit : « *Je* suis parti pour que *je* finisse. » Or, seule la première conclusion est exacte. Sur les deux autres le texte tromperait le linguiste.

L'auteur adopte, en versification, des théories dont on ne peut le blâmer, parce qu'elles sont encore presque universellement adoptées, mais qui perdent certainement du terrain. Il compte au nombre des syllabes la finale atone des vers *féminins*, qui est hors mesure à mon avis. Par ailleurs, le morceau de la page 73 :

Ἀκούσετε νὰ σᾶσε ποῦ
Πῶς ἔχασε μιὰ κόττα.

n'est pas en vers de 8 syllabes, mais bien en vers de 8 + 6 + 1 atone, et rimés (quoique très mal).

Presque tous les textes sont corrompus. Les vers faux y pullulent, parfois originels, car les auteurs sont souvent sans talent, ou produits par une erreur. Dans une pièce en vers politiques (45), comment admettre le deuxième hémistiche, du reste mauvais pour le sens : μὲ πλη-

θυσμὸ τῆς Τουρκιᾶς? Certains rythmes, très possibles, témoignent d'un raffinement peu vraisemblable dans un poème populaire, comme dans ces premiers hémistiches (8) :

Νὰ γιεῖ ὁ κριβό σου ὑγιό...
Λαγοῦ, πέρδικα...

Voici un vers inquiétant (17) :

Ἀμέσως εἰδοποιήσασι οἱ ἄδρε του νἄρθουσι

(*Amésos id/opii'sasi y-a'dre-tu na'rt/usi.*) (« On prévient aussitôt les hommes pour qu'ils arrivent... »). Le deuxième hémistiche a-t-il, comme c'est possible, une intense sur *-si*, ce qui en fait un vers masculin? C'est peu vraisemblable. Le vers n'était-il pas plutôt :

Οἱ ἄνδρες τους νάρθοῦνε

(*I a'ndres-tus nart/u'ne*)? Cela démontrerait l'origine non-maniate du chant.

Mais ces détails ont peu d'importance ; car c'est sur des vocables, et sur des vocables non douteux, que porte la discussion. Par suite, les textes recueillis illustrent très suffisamment l'*Étude* du parler maniate méridional.

II

Le Dialecte laconien, par Ém. Bourguet (*Collection linguistique*, fasc. XXIII. Paris, Champion, 1927 ; gr. in-8°, 168 pages).

L'auteur a eu l'excellente intention de débrouiller les mystères du laconien. Il a consulté Buck, Bechtel, Thumb. Mais il a eu aussi l'idée, non moins excellente, de toucher au tsaconien, et il a consulté Deville, H. Pernot, mais non Deffner, dont les ouvrages sur la question sont importants. Il publie des textes épigraphiques laconiens et les commente avec son habituelle maîtrise ; il discute ensuite des survivances doriennes en tsaconien, puis analyse les textes littéraires écrits en laconien. Les questions étudiées sont capitales. Beaucoup de formes laconiennes ont été écrites plus tôt qu'on n'avait cru ; les Spartiates n'ont point adopté la langue des peuples qu'ils avaient vaincus ; ils ont eu pour l'écriture un mépris si complet qu'ils n'ont jamais fixé une norme ; au IIe siècle, une restauration archaïsante, gênée par la langue commune et par l'absence de tradition, fut cependant assez sincère ; il y a, en tsaconien moderne, un peu de laconien.

Les textes épigraphiques sont peu nombreux, de date quelquefois peu sûre ; leur contenu, souvent obscur, me semble assez maigre, faiblement instructif ; nous y lisons beaucoup de noms propres, et les noms

propres (régis par des lois spéciales qu'on ne découvre que quand on en possède une masse) sont soumis à tant d'influences sociales qu'on ne peut pas tirer grand'chose d'eux.

Un lexique plus complet des mots grecs nous aurait bien aidés.

L'auteur s'est placé à un point de vue nettement épigraphique. Chaque chapitre illustre, non un phénomène linguistique laconien, mais une inscription dont le lecteur non épigraphiste voudrait bien avoir la traduction. Le même fait se trouve ainsi relaté et discuté plusieurs fois, au milieu de commentaires épigraphiques et historiques.

Un linguiste aurait le plus grand tort de se désintéresser de ces inscriptions, excellemment commentées, même quand elles n'enseignent que des vérités historiques de détail. Il doit prendre en sérieuse considération l'hypothèse d'après laquelle les Spartiates, guerriers incultes (si Plutarque n'a pas menti), auraient, uniquement sur les questions de graphie, oublié leur goût pour la règle et la discipline. Il ne peut mépriser l'explication approfondie d'un décret de proxénie, ou de vastes et ingénieuses considérations sur la sociologie spartiate. Mais il a un désir plus particulier de s'attaquer aux langues par des voies proprement linguistiques ; de considérer les phénomènes comme principalement physiologiques ; de les présenter par groupes et par masses ordonnées, dont l'ensemble, en phonétique, morphologie et syntaxe, vocabulaire, usage, évolution, permette de dresser de grandes lois, maîtresses poutres d'une construction dont la toiture est bien loin d'être posée. Or, ici, sur ces points essentiels, les données précises se révèlent à lui si rares, si lacunaires, et surtout disséminées sur tant de siècles, qu'il ne peut guère oser que par intervalles sortir d'une situation purement expectante.

Il n'est pas absolument sûr qu'il y ait eu un unique dialecte laconien Il est plutôt vraisemblable qu'il existait au moins un laconien de la ville et un laconien des champs (ou plusieurs). Les Spartiates n'avaient de littérature que des morceaux en vers. L'auteur dit excellemment (et moi, depuis des années, je soutiens que c'est, pour le grec, une faute de goût) que « toute œuvre poétique en grec est un mélange de dialectes » (p. 140). Ces œuvres étaient chantées. Raison de plus pour qu elles n'eussent aucunement le pouvoir de fixer la langue. On est donc obligé d'admettre au moins qu'il *a pu* y avoir plusieurs dialectes. Dès lors, les flottements graphiques, si le nombre et l'étendue des inscriptions le permettaient, demanderaient un long et pénible examen.

Certes, le flottement de Ϝ et de β peut avoir pour cause un grand dédain de l'écriture. Il peut provenir aussi de ce que le son figuré n'était ni un Ϝ (w), ni un β (b), mais par exemple un ṷ̈ ou un *v*. Le flottement des graphies *v* et *b* dans tout l'espagnol non académique vient de ce que le son par eux figuré n'est ni *v* ni *b* anciens, mais un *v* non spirant ou, mieux, un *b* non explosif. Il ne prouve aucun dédain de l'écriture. Il convien-

drait de savoir non seulement si le Ϝ n'est pas plus fréquent anciennement (ce qui n'est pas douteux), mais aussi si le β n'a pas gagné du terrain précisément à mesure que le son *b* se rapprochait de *v* et si, lorsque le Ϝ fut repris largement, sa prononciation antique n'était pas déjà complètement ignorée.

Le grand mouvement archaïsant du IIe siècle (p. 29) peut fort bien avoir été un phénomène catharévousiste ; il peut avoir été aussi un mouvement démoticiste tendant à sauver le laconien populaire étouffé par une langue savante. Dans un cas comme dans l'autre, nous pouvons croire qu'une lutte entre deux langues rivales, laconiennes toutes deux, est reflétée dans le flottement graphique. Ce sont là des choses que nos textes ne nous permettent pas d'approfondir.

Voici quelques points de détail.

Vocalisme. — Le tsaconien νιούτʽα (n'u'tha), « nuit », et λιούκο (l'u'ko), « loup », présentent une mouillure *n' l'* ; cette mouillure ne nous engage pas beaucoup à croire que leur *u* repose sur une prononciation *u* de l'υ ; au contraire, un *ü* a pu être dissocié en ses deux composants *i* et *u*, dont le premier a donné la mouillure ; dans le mot γουναίκα (g/unéka), « femme », la vélaire ancienne *g* a maintenu l'ancien *u* tel quel. Mais ce n'est pas encore là une explication sûre.

52. Le nom de ville θεύρια (Θούρια) donne-t-il une indication sur la prononciation populaire de *o* fermé long? L'étymologie du mot n'est pas sûre. Et le ου, peut-être, était ici diphtongue.

81. Dans le mot Εὐβάλκης = ΕὐϜάλκης, il y a bien un « son de glissement ». Suivant ce qu'était alors le groupe Εὐ-, ce peut être un *u̯*, un *ü̯*, un *b/* (*v* bilabial) même, si l'inscription est, comme je crois, postérieure au ve siècle. — Dans πτόλιϜι, il peut y avoir influence, comme dit l'auteur, des thèmes en -eu, ou une sorte de *tampon*, choisi parce qu'on n'avait pas mieux, et que le dialecte répugnait à l'hiatus ; mais il n'y a plus de « son de glissement » (p. 81, n. 2). Le son de glissement, *ectoplasme* d'un son contigu, est nécessairement de la même nature que lui.

115. Y a-t-il dans αἰῶνα une « transcription phonétique de ἀγῶνα à une époque où le γ spirant avait abouti à yod »? Dans un mot comme gr. mod. *g' /érondas* (« vieillard »), il y a la consonne *g' /*, soit un *g* palatal spirant. Il n'y a pas, il n'y eut jamais de semi-voyelle *yod*. Mais ni l'un ni l'autre de ces sons ne peut guère être en cause dans ἀγῶνα ; certes, ἱερά peut être écrit γερά, parce que le *g' /* est voisin de *yod ;* mais comment aurait-on représenté par un ι le γ moderne de ἀγῶνα, qui est un *g* spirant vélaire (*g/*) complètement différent de *i*, *yod* et *g' /*?

36. Dans Θιοκλε, l'ι provient certes d'un ε. Mais est-ce un *i*, ou bien *e* semi-voyelle, ou un *yod*? En roméique, « Dieu » se dit θεός, θε̯ός, θιός, jamais θι-ός.

30. La disparition de l'α final dans κατὰ devant consonne existe aussi dans παρά, ἀνά. Le *r* n'a pas à changer (πὰρ λίμναν, πὰρ ποταμούς) ; l'*n*

s'assimile, s'il faut : ἀν δόναχας, ἀμ βωμοῖσιν, le *t* fait de même devant dentale (κάτθανε), ou ailleurs (κάββαλε, κακκῆαι, καπ πεδίον) ; le laconien qui, pour κατάβηθι, dit κάβασι, ne fait rien de nouveau en laissant tomber l'*a* avec assimilation du τ, même ailleurs que devant dentale. Ces *a*, qui sont très faibles, sans qu'on sache pourquoi, tombaient un peu partout, et les chutes qu'admettent les textes, le plus souvent pour raison métrique, ne sont qu'un pâle reflet de la prononciation vivante et courante. Je ne crois pas que le laconien ait eu ici à emprunter une loi à quelque langue antérieure. Le tsaconien continue, si khakhu'k/u, « j'enfouis », vient bien de la forme qui est rom. καταχώνω.

41 et 59. Dans ὀπιδδόμενος et ἐνιμμεγάροισιν, peut-on dire que l'*i* est *allongé*? Il y a une syllabe -πιδ-, une syllabe -νιμ-, qui sont fermées (avec une voyelle entravée) et comptent comme longues ; mais je ne crois pas qu'on puisse dire, comme autrefois, qu'ici le *i* est une voyelle longue par position.

Consonantisme. — 19. La faiblesse d'articulation des consonnes du grec n'est pas certaine. Les consonnes des mots κακός, ἀπό, αὐτός sont vieilles de quatre mille ans et demeurent fort solides.

17. « L'aspiration qui a remplacé à peu près partout le F primitif. » Il me semble que si l'*s* initial passe à *h*, le F initial tombe, au contraire, purement et simplement, sauf cas rares et inexpliqués.

37. La forme τοῖ Λακεδαιμονίοις vient de τοῖς Λακεδαιμονίοις par τοῖλΛακεδαιμονίοις. Mais la simplification de la géminée est-elle graphique ou réelle? Ce serait essentiel à savoir.

99. Hésychius donne τοῦμα.στόμα. Mais, en tsaconien, on dit τ῾οῦμα, avec *t* + *h*. Hésychius, à qui il faut pardonner son ignorance, sans l'oublier jamais, n'en pouvait rien savoir. Mais *thu'ma* prouve qu'on ne doit pas parler de la disparition de l'*s*, qui vit sous la forme *h*. On pourrait essayer de voir si le son *s* n'aurait pas subi un traitement identique à toutes places et formuler peut-être une loi. Il serait excellent, auparavant, d'étudier les dialectes modernes qui possèdent des aspirées et des *h*.

137. « Le tsaconien *akho'* donne toute sa valeur à la glose d'Hésychius : ἀκκόρ . ἀσκός, Λάκωνες. On peut citer encore *eri'khou* (εὑρίσκω). L'assimilation de -σκ avait besoin de cette confirmation. » Il me semble que ce n'est pas par là que l'assimilation est corroborée. Car on pourrait raisonner ainsi : « Soit le mot ἀκκόρ. Sur le ρ, rien à dire (c'est peut-être par le stade *r* que l'*s* finale est passée pour s'amuir en tsaconien ; quelque chose d'analogue s'est produit en maniate). La question porte sur -σκ. Il se peut que laconien et tsaconien aient fait de -σκ un -*hk*- (*s* suivant son ordinaire voie), puis *kh*. Pourquoi alors Hésychius écrit-il -κκ-? C'est que le glossateur du VIe siècle ne pouvait employer le χ, qui pour lui était un *k*/ (spirante vélaire) et n'entendait pas le son *h* (pas plus que pour *thu'ma*) inconnu à son parler et à beaucoup d'autres parlers

grecs. Pourtant, il entendait (lui ou celui qu'il copie) quelque chose après le *k*, et il l'indiquait, comme il pouvait, par un autre *k*; quand le mot contenait un χ, on écrivait ce χ : αἰκχουνα · αἰσχύνη, parce que l'orthographe y conviait, comme aussi le fait que, après *s*, le χ n'est jamais devenu spirant. » Cette conjecture rapprocherait en outre davantage encore laconien et tsaconien.

Mais les survivances doriennes du tsaconien sont un problème malaisé. Nous ignorons la langue qui a précédé le dorien en Laconie-Messénie. En Sardaigne, à Bova, ailleurs encore, on vient de trouver des survivances préindoeuropéennes ! Nous savons peu le dorien, et ce n'est pas la langue incohérente des chœurs de tragédie qui nous en apprendra beaucoup. Nous ne savons pas assez le tsaconien pour discuter utilement de questions très délicates. C'en est assez pour que nous soyons prudents.

Aussi aucun des *doutes* qui viennent d'être formulés n'ose être une critique. On doit plutôt remercier M. Bourguet d'avoir si courageusement attaqué un si redoutable problème, bien situé le laconien dans son cadre historique et ethnique, mis en œuvre une érudition peu ordinaire et réuni, en un ensemble imposant, des inscriptions dont il réussit toujours à ne laisser inexpliqué aucun détail.

Fragments d'un alphabet linguistique. — L'apostrophe indique la mouillure *g' k' l' n'*. Le / indique les spirantes *k*/ *g*/ *k'*/ *g'*/ *t*/ *d*/ (χα γα χε γε θ δ gr. mod.) *b*/ (υ bilabial). Le ^{v} indique chuintantes et affriquées *s*^{v} *s'*^{v} (*ch* fr., *sci* ital.), *k*^{v} g^{v} (à peu près *tch dj* fr.). — Le ͡ indique les semi-voyelles. — Le *u* = *ou*, le *ü* = *u* franç.

Louis ROUSSEL.

BIBLIOGRAPHIE

George A. Barton, I. *A Hittite Manual for Beginners.* II. *The « Treaty » of Mursilis with Kupanta*-Kal *transliterated and translated with Vocabulary* (*Hittite Studies edited by George A. Barton*, nº 1). Paris, Geuthner, 1928 ; 1 vol. in-8º, xxxix-83 pages.

M. G. A. Barton est professeur à l'Université de Pensylvanie et à l'École de théologie de Philadelphie (U. S. A.). C'est dire, il l'avoue lui-même, qu'il est avant tout un sémitisant et un assyriologue. Mais l'assyriologie l'a entraîné du côté du hittite et des autres langues notées au moyen du système cunéiforme.

La première partie du présent ouvrage est une liste des signes graphiques employés dans la notation du hittite indo-européen (canisien). Cette liste comporte 537 numéros (en réalité 536, vu l'absence du nº 253 signalée par l'auteur lui-même, p. x). La forme proprement assyrienne de chaque signe est rappelée dans la colonne de droite. Les colonnes du milieu donnent la transcription phonétique et les variantes des signes cunéiformes affectés au hittite. Les pages 1-24 présentent une esquisse de la grammaire hittite (canisienne). On lira d'abord, avec beaucoup d'intérêt, l'introduction qui reproduit en substance un article de l'auteur paru en 1926 dans les *Proceedings of the American Philosophical Society* (vol. XLV, p. 232 et suiv.). Les sept pages de cette introduction résument l'histoire des études hittites depuis l'époque déjà lointaine où M. Sayce reconnaissait l'identité des Hétéens de la Bible, des Khétas connus par les documents égyptiens et des Khattu dont nous parlent les inscriptions assyriennes. — Les pages 8-29 exposent les « éléments du langage » hittite. Très bref sur l'alphabet et l'écriture (ce qui est naturel, étant donnée l'introduction), M. Barton est un peu plus explicite sur la grammaire proprement dite. Incontestablement, nous avons affaire à une langue soit indo-européenne, soit très prochement apparentée à l'indo-européen. Le système verbal est exposé p. 16-21 : il n'y a, en somme, comme dans le chamito-sémitique ancien, que deux « temps ». P. 22, il est parlé, très brièvement, des mots invariables (conjonctions, prépositions et adverbes). P. 23-24, nous avons quelques observations sur la syntaxe hittite.

La deuxième partie présente d'abord (p. 30-69), dans la page de gauche, la translitération du texte du traité de Mursilis, roi des Hittites,

avec Kupanta-*kal* d'Arzawa, et, dans la page de droite, la traduction anglaise. Son expérience de professeur a fait reconnaître à M. Barton que la manière la plus efficace de familiariser les étudiants avec les langues notées au moyen du système cunéiforme, c'est de leur mettre d'abord dans les mains des textes en transcription accompagnée de traduction, puis de leur faire étudier les textes cunéiformes eux-mêmes. Les p. 70-83 sont consacrées au *vocabulaire*. Comme chez M. Hrozný et autres hettitologues, ce vocabulaire relève aussi, en capitales, les mots sumériens et les mots accadiens.

Le travail de M. Barton, qui sera suivi d'autres études, ne portera naturellement aucun tort à la grande œuvre de M. L. Delaporte, mais il est bien fait pour rendre service aux débutants en hittite. M. E. H. Sturtevant a lu une épreuve de l'esquisse grammaticale et communiqué à M. Barton quelques critiques et suggestions. Il y a là une garantie du côté de la linguistique indo-européenne. — L'auteur a voulu réaliser pour le hittite ce qu'est une édition explicative de l'*Anabase* de Xénophon pour les débutants en grec. Il est difficile de dire qu'il y est arrivé, les difficultés n'étant pas du tout du même ordre.

A. CUNY.

A.-C. Juret, *La phonétique latine* (*Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg*). Paris, Les Belles-Lettres, 1929 ; 1 vol. in-8°, 70 pages.

M. Juret, professeur à l'Université de Strasbourg, avait déjà fait paraître un énorme travail intitulé : *Manuel de phonétique latine* (Paris, Hachette, 1921). L'auteur nous avait fait adresser personnellement son ouvrage et nous aurions dû en parler dans la *Revue*, bien qu'il n'en eût pas exprimé le désir. C'est pour réparer en quelque mesure cette négligence que nous signalons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue* le petit livre de M. Juret (*La phonétique latine*) où se trouve pour ainsi dire condensée la quintessence de sa doctrine. L'auteur est, on le sait, un spécialiste de la phonétique latine. Au tome XVI de la *Revue* (1914, p. 251-253), on avait souligné la nouveauté de ses recherches (*Dominance et résistance dans la phonétique latine*). Depuis, il a continué d'exploiter son filon. On ne peut qu'admirer la belle tenue scientifique de son nouveau petit ouvrage qui, pourtant, paraîtra sans doute un peu ardu à l'étudiant novice. Il est, par ailleurs, bien connu que M. Juret a des idées à lui sur l'évolution des aspirées indo-européennes en latin (v. sur ce point *Revue*, 1917, t. XIX, p. 255-260, et 1918, t. XX, p. 133-134). On retrouve, ainsi qu'il est naturel, la trace de ces idées dans son exposition actuelle de l'évolution phonétique du latin, mais ceci n'est qu'un détail. Cette remarquable exposition est bien à sa place dans une collection intitulée : *Initiation et Méthodes*.

A. CUNY.

L. Homburger, *Noms des parties du corps dans les langues négro-africaines* (*Collection publiée par la Société de linguistique de Paris*, nº XXV). Paris, Champion ; 1 vol. in-8º, 118 pages[1].

« Si le principe de l'unité antérieure des langues bantoues et soudanaises est acquis aujourd'hui » — grâce à Mlle Homburger elle-même — « les faits qui le justifient sont encore peu connus, et beaucoup de linguistes non spécialistes s'imaginent qu'il s'agit de ressemblances plus ou moins discutables » (Introduction, p. 1-2). Au reste, ce n'est pas seulement de bantou et de soudanais qu'il s'agit, mais de toutes les langues d'Afrique qui ne sont pas sémitiques. Elles sont groupées aujourd'hui en dix-huit groupes : le bantou, le fan, le nilo-tchadien (I), le nilo-abyssin (II), le nilo-équatorien (III), le kordofanien (IV), le nilo-congolais (V), l'oubanguien (VI), le charien-ouadaïen (VII), le charien (VIII), le nigéro-tchadien (IX), le nigéro-camérounien (X), le bas-nigérien (XI), le voltaïque (XII), l'éburnéo-dahoméen (XIII), le nigéro-sénégalais (XIV), l'éburnéo-libérien (XV), le sénégalo-guinéen (XVI). Dans toutes ces langues ou du moins dans la plupart d'entre elles Mlle Homburger a patiemment relevé les noms qui désignent les parties du corps et a groupé les mots qui lui paraissent coïncider au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Un petit commentaire vient à la suite de chacun de ces groupements, mais il nous faut bien dire que, malgré les *Notes de phonétique* qu'il lira p. 14-24, le lecteur non spécialiste est dérouté par la variété et la multiplicité des formes alléguées pour chaque partie du corps, qu'il perd pied et que naturellement l'évidence échappe, tandis que, sans doute, elle éclate aux yeux de l'auteur. Il faudrait entrer dans un détail infini à propos de chacune d'entre elles pour faire toucher du doigt la relation des mots entre eux, de même qu'en indo-européen, par exemple, ce n'est pas en un mot qu'on fera saisir l'identité de l'armén. *erku* et du gr. δύω, de l'armén. *inj* et du skr. *simhah* « lion », ou encore celle du gr. ὀμφή et du got. *saggws* (all. *-sang*, angl. *song*). Nous savons d'avance que, pour être apparentées ou identiques, les formes de dialectes divers ne se ressemblent pas forcément et qu'au contraire elles peuvent avoir un aspect très différent ; cependant, on serait heureux que l'auteur condescendît à guider nos pas de débutants et à distribuer moins parcimonieusement les explications nécessaires. Mais il fallait faire court, on nous le laisse entendre. Au reste, avec Mlle Homburger nous pouvons aller les yeux fermés. Il n'est même pas besoin pour cela d'invoquer l'adhésion de Delafosse, celle de M. A. Meillet, ni la reconnaissance de l'unité bantou-soudanaise par M. Westermann.

Un des groupements les plus clairs (voir p. 66) est celui des mots signifiant *bras* (I : il y a d'autres mots). Dans dix des dix-huit groupes

1. Cf. *Préfixes nominaux dans les parlers peuls, haoussa et bantous* (*Institut d'ethnologie*, 1929), ouvrage auquel l'auteur attache bien plus d'importance qu'à celui-ci.

ci-dessus énumérés, on rencontre des mots représentant « un thème commun **boko;* cf. encore, en peul, *bok-ade*, « agiter le bras », et en kasséna, *bakala*, « épaule ». Posons à ce propos une question d'ignorant à Mlle Homburger et demandons-lui s'il ne conviendrait pas de rapprocher aussi certains noms de la *hanche*, cf., p. 36 [3] : partie humérale du bras, rapprocher en particulier *bokade*[1], « agiter le bras », et timné *ra-bokat*, « hanche », donc deux langues du groupe sénégalo-guinéen et se rappeler encore, p. 90, le sens [3] : articulation de la hanche. Peut-être, au lieu de tirer afr. **boko*, « bras », de v. égypt. *g-b'* (*g'-b*) vaudrait-il mieux l'identifier au prototype sém. comm. de l'ar. class. *bā ʿu*ⁿ (et, de plus loin, penser à l'indo-europ. **bhāg¹hu-*, v. *Donum natalicium Schrijnen*, p. 327-329), à moins qu'on ne croie que *g-'-b* ne soit le résultat d'une métathèse de **b-'-g*. Mais il faut bien dire qu'on est très mal renseigné sur la valeur phonétique exacte du *g* vieil égyptien, qui est ϭ (č?) en copte, et que ce phonème s'accorderait donc très bien avec la prépalatale de l'indo-européen, moins peut-être avec la vélaire de **boko*.

Ce n'est qu'après la rédaction définitive que Mlle Homburger a reconnu que, en Afrique non sémitisée, « les langues modernes dérivent de l'égyptien » (p. 107). Mais, dit-elle (voir p. 108), « l'unité d'origine des langues, peule, haoussa, dahomèenne, mandé, etc..., n'étant pas encore admise par tous, il nous a semblé qu'il y avait urgence à la démontrer en mettant ces données sous les yeux des linguistes. Sans doute les faits égyptiens permettront de résoudre la majorité des problèmes que nous avons signalés, mais la thèse de l'unité des langues négro-africaines ne dépend pas de cette théorie ».

Il est évident, en effet, que cette unité déjà pressentie en 1913 par Mlle Homburger ne fait plus l'ombre d'un doute, mais la façon spéciale dont il faudra la concevoir dépend de la récente découverte de l'auteur, découverte qui, nous écrit M. A. Meillet, « est la plus importante qu'ait faite la linguistique historique depuis longtemps ». Elle intéresse particulièrement le vieil égyptien, dont les langues africaines nous aideront, de concert avec le sémitique, à reconstituer le vocalisme non noté dans le système hiéroglyphique (et systèmes dérivés), la chose est connue.

A. CUNY.

André Basset, *La langue berbère. Morphologie. Le verbe; étude de thèmes* (collection du *Centenaire de l'Algérie*). Paris, Leroux, 1929; in-8° carré, LII-270 pages.

L'œuvre du regretté fondateur des études berbères en France, René Basset, est heureusement continuée par un de ses fils, M. A. Basset, qui occupe aujourd'hui à Alger une chaire de berbère créée tout récem-

1. Pour ce mot, l'auteur écrit qu' « on ne peut sans risque rattacher un suffixe d'infinitif à un suffixe de substantif » (*-bokat*).

ment. M. A. Basset, déjà connu par de savants articles (voir ceux des *Mélanges Vendryes* et de *Hespéris*), publie, à l'occasion du centenaire de l'Algérie, une étude monumentale sur la partie de la morphologie qui concerne les thèmes verbaux. La première section du corps de l'ouvrage (3-128) étudie les thèmes d'impératif-aoriste et de prétérit. La seconde (153-252) roule sur les formes de thème d'habitude. Il est curieux que les huit catégories reconnues à l'intérieur du premier groupe se retrouvent toutes à l'intérieur du second.

L'imposante *Introduction* de trente-cinq pages est naturellement plus générale et plus accessible que le reste, bien qu'ici il y ait déjà beaucoup de données précises. Quant aux treize pages de l'*Avant-Propos*, elles fournissent des notions géographiques sur l'extension et l'état du berbère. Citons, p. VIII : « Le berbère n'a jamais fourni de langue de civilisation ; de nos jours moins que jamais... C'est toujours une langue locale, utilisée oralement pour une vie locale. Aussi le berbère se présente-t-il à nous avec tous les caractères des langues locales, dont les patois constituent un exemple connu. » P. IX : « Il n'y a pas proprement de dialecte en berbère ; il n'y a que des faits dialectaux..., et l'on passe toujours insensiblement d'un parler à un autre par transitions plus rapides ou plus lentes, mais jamais par coupure brutale. »

Où en est l'étude du berbère? « Peut-être les inscriptions libyques sont-elles des inscriptions berbères... Mais, pour l'instant, ces inscriptions sont à peine lues et restent incomprises ; une histoire de la langue berbère ne saurait en tirer parti » (p. IX). « ... En regard de multiples monographies, point de synthèse, du moins point de synthèse récente. La seule qui ait été tentée (R. Basset, *Étude sur les dialectes berbères*), parue en 1894, est antérieure à nombre d'études, et surtout aux plus riches » (p. XI). Voici les problèmes que l'auteur se pose : 1° classer les formes ; 2° faire le départ de ce qui se retrouve partout et de ce qui est local ; 3° retracer le sens des évolutions actuelles et créer ainsi une ébauche de l'histoire de la langue ; 4° procéder à une esquisse de localisation géographique des faits dialectaux et des tendances évolutives.

On voit par là que si l'érudition de M. A. Basset est immense sur le domaine, la méthode chez lui est à la hauteur de l'information (les notes de R. Basset et du P. de Foucauld lui sont venues en aide et il a profité de toutes les monographies).

Le sujet de la présente étude est exposé p. XIII : « Contrairement à notre intention première, nous n'avons pu, en définitive, faire dès aujourd'hui un exposé d'ensemble de la morphologie berbère... Nous n'avons abordé... qu'un fragment de ce sujet... l'étude des thèmes verbaux, et dans les thèmes verbaux... l'étude des thèmes de l'impératif, de l'aoriste, du prétérit et de la forme d'habitude de la forme simple dans une proposition affirmative. »

P. XIX, on lit une remarque qui intéresse le sémitique à propos de

l'impératif-aoriste ; p. xxi et xxii, des développements très instructifs sur les jeux du vocalisme ; p. xxiv, xxv et xxvi, des notes sur la morphologie des types verbaux trilitères et bilitères ; p. xxvi, ce qui est dit : « *a* est un ancien indice de pluriel, peut-être collectif, bien connu en berbère dans les pluriels nominaux », pourrait intéresser l'indo-européen.

Il est regrettable qu'en général le sens des mots berbères ne soit presque jamais donné dans les cinquante-deux premières pages. La lecture en est rendue plus difficile pour le non-spécialiste.

A. CUNY.

G. Cuendet, *L'ordre des mots dans le texte grec et dans les versions gotique, arménienne et vieux slave des Évangiles;* 1re partie : *Les groupes nominaux* (*Collection... publiée par la Société de linguistique de Paris*, nº XXVI) ; 1 vol. in-8º, xvi-176 pages.

Déjà en 1924 (*Mélanges Vendryes* = nº XVII de la même *Collection*), M. G. Cuendet avait, en quelques pages, donné comme un premier modèle de son travail. Le titre de l'article était : *L'impératif dans le texte grec et dans les versions gotique, arménienne et vieux slave des Évangiles.* Par les p. ix-x du présent ouvrage (*Indications bibliographiques*) nous voyons maintenant à quelles excellentes sources d'information a puisé l'auteur, ce qu'il fallait attendre au reste d'un élève initié par M. A. Maillet à la philologie grecque, gotique, arménienne et à celle du vieux slave.

Quant au sujet spécialement envisagé ici, on peut dire qu'il est à l'ordre du jour depuis nombre d'années, depuis surtout qu'eut paru (1911-1912) E. Kieckers, *Die Stellung des Verbs im Griechischen und in den verwandten Sprachen*, puis l'*Altarmenisches Elementarbuch* de M. A. Meillet (p. 84-91 et 120-122), et *L'ordre des mots dans la phrase latine;* I : *Les groupes nominaux*, 1922, de M. Marouzeau ; cf. encore W. Krause, *Die Wortstellung in den zweigliederigen Wortverbindungen untersucht für das Altindische, Awestische, Litanische und Altnordische, K. Z.*, 1922, p. 74-129, et E. Schwentner, *Die Wortfolge im Litauischen*, 1922 ; *Die Wortfolge im Altpersischen, Zeitschrift für Indologie und Iranistik*, III, 1925, p. 23-33.

« Malgré leur désir de serrer de près la pensée et même la forme du texte original, les traducteurs s'en sont écartés pour tenir compte des exigences de leurs langues maternelles. Aussi toutes les divergences entre le grec et les traductions méritent-elles d'attirer l'attention : c'est grâce à elles qu'il est possible de fixer de nombreux points de la syntaxe du gotique, de l'arménien et du vieux slave » (p. 1). L'auteur insiste et écrit (p. 2) : « Les divergences ont une valeur probante », ce qui est de très bonne méthode.

Après une étude minutieuse concernant l'ordre des mots de l'apposition, des compléments déterminatifs, de l'adjectif proprement dit, du possessif, de l'article, du démonstratif, des corrélatifs, de l'interrogatif,

de l'indéfini, du relatif (et de son antécédent), des pronominaux, des numéraux et des prépositions, M. G. Cuendet nous donne (p. 171) une conclusion très brève :

« Dans leur désir de calquer l'original, les traducteurs conservent d'habitude l'ordre grec des mots... » Ils « se résolvent cependant à modifier » cet « ordre des mots pour respecter l'usage de leurs langues maternelles ; ils ont des préférences et les manifestent souvent ». Par là l'autonomie indo-européenne des mots de la phrase se montre mieux conservée en grec et en germanique qu'en slave et surtout qu'en arménien. Enfin, « les tendances révélées par les traductions se retrouvent plus nettes encore dans les textes originaux germaniques, arméniens et slaves ; elles remontent souvent à l'indo-européen » (p. 173-174, on lira un très instructif *Index analytique* des faits de syntaxe).

Par ce travail, M. G. Cuendet s'affirme à nouveau comme un connaisseur sérieux du grec (particulièrement de la κοινή), du gotique, de l'arménien et du vieux slave. On rencontre de-ci de-là quelques légères fautes d'impression (de rares fautes d'accent dans le grec). Signalons celle de la p. 168, *at signis*... au lieu de *at siquis*, qui empêche de comprendre, et, p. [illegible] got. *profetaus* au lieu de *praufetaus*.

P. 48, M. G. Cuendet écrit : « On est... tenté d'admettre que l'indo-européen tendait à placer le possessif après le substantif. » Ne fallait-il pas, comme à la p. 84, conclure que « les formations ne sont pas anciennes », car elles varient d'un groupe à l'autre : par exemple, gr. ἐμός, lat. *meus*, got. *meins*, v. sl. *mojĭ*, etc..., et que « les similitudes d'emploi proviennent de développements parallèles, quoique indépendants »? La place du possessif était fixée d'avance par celle des pronoms personnels atones dont il a pris la place, ainsi que le montre l'accord, par exemple, de l'attique πατήρ μου et du skr. *pitâ me*, etc... Il est vrai que ce n'est pas là la doctrine officielle.

Relevons enfin, p. 91, ce qui suit : « Le grec, le germanique, l'arménien et le slave tendent... à mettre l'interrogatif en tête de la proposition et à le faire suivre par le nom sur lequel il porte ; la même règle est appliquée en indo-iranien » (ici renvoi à Speyer, *Vedische und Sanskrit Syntax*, 1896). Pour l'indo-iranien, la chose n'est vraie que relativement : il arrive souvent en sanskrit que l'interrogatif est le *tout dernier mot de la phrase*. Doit-on admettre que sur ce point le sanskrit a innové ou ne faut-il pas plutôt voir ici une trace de la liberté première de l'ordre des mots, beaucoup plus grande, on le sait, que celle de chacune des langues issues de l'indo-européen?

A. CUNY.

The Σ Rhapsody of the Iliad, annotated by Alex. Pallis. Oxford University Press, 1930 ; 1 vol. in-8°, 107 pages.

Après le chant XXII de l'*Iliade*, M. Pallis édite le chant XVIII, avec une annotation presque purement critique, les remarques grammaticales

servant le plus souvent à justifier l'établissement du texte. Nous trouvons là un travail systématique, dont le premier principe est celui-ci : le tribraque et l'ïambe peuvent, à toute place du vers, remplacer le dactyle et le spondée. Cette théorie, qui va contre la définition même de l'hexamètre dactylique et contre la tendance du grec à éviter les successions de brèves, n'est pas personnelle à M. Pallis, et parfois elle peut servir à expliquer quelques particularités du texte homérique ; mais M. Pallis lui donne une extension considérable et, non content d'admettre des tribraques ou des ïambes aux endroits où *une variante isolée* témoigne pour eux, il modifie le texte pour en ajouter d'autres (ainsi, les vers 77 et 93 contiennent chacun *trois tribraques* dans cette édition) ; en plus des modifications apportées au texte, un grand nombre d'autres sont proposées en note. C'est ainsi que M. Pallis est entraîné à modifier systématiquement l'orthographe et la morphologie de l'*Iliade* : il écrit ἀέλιος, remplace les datifs en -εσσι par des formes en -εσι, εἴπῃ par ἔπῃ, εὐρύοπα et les autres mots en εὐρυ- par ἐρίοπα et des types analogues ; tantôt il use du digamma, tantôt il l'omet sans admettre nul allongement compensatoire, substitue aux génitifs en -αδᾶο des formes en -αδεο, exclut parfois la diérèse, d'autres fois la contraction et la synizèse. Quand il s'agit d'expliquer l'état actuel de notre texte homérique, M. Pallis affirme (en suivant Jannaris) que l'orthographe traditionnelle est un *expédient des maîtres d'école du VIIe et du VIe siècle av. J.-C.* qui s'est imposé aux générations suivantes ; nous avons peine à croire que l'influence de la grammaire savante et de la pédagogie puisse remonter si loin. M. Pallis propose aussi de nouvelles étymologies : ἀλκί, loin d'être un mot primitif, viendrait d'une coupure d' Ἀλκιμέδων (lui-même forme simplifiée d' Ἀλκιμομέδων) ; κρήνη serait formé de κρή (= κάρα) et νάω Tout en se rendant compte du labeur fourni par M. Pallis, le lecteur ne peut s'empêcher de regretter les excès où l'ont entraîné à la fois l'esprit de système et la critique conjecturale.

Georges MATHIEU.

René Schaerer, Ἐπιστήμη *et* Τέχνη, *étude sur les notions de connaissance et d'art d'Homère à Platon.* Mâcon, Protat frères, 1930 ; 1 vol. in-8°, xii-221 pages.

Depuis un certain nombre d'années, pour l'étude de Platon, il est une méthode qui semble en faveur : elle consiste à partir de quelques termes employés par le philosophe et à déterminer leur contenu et, le cas échéant, l'évolution de leur sens. Telles sont les thèses de M. Souilhé sur *le terme* Δύναμις, celles de l'abbé Des Places sur ἄρα et τοίνυν, d'une part, sur ὅ λέγω, de l'autre ; tel est aussi l'ouvrage que M. Schaerer vient de publier sur ἐπιστήμη et τέχνη.

Les avantages théoriques de cette méthode sont que l'on s'appuie sur des textes nettement limités, et qu'en prenant pour premier fonde-

ment de ses recherches des faits de vocabulaire, l'auteur (ainsi que M. Schaerer le note dans sa préface) risque moins de substituer des concepts modernes aux notions antiques. En pratique, il est plus malaisé de circonscrire exactement les recherches, et l'on trouve parfois des indices de cette difficulté dans l'ouvrage que nous examinons : son titre même annonce une étude sur les *notions* de connaissance et d'art ; mais il arrive que l'auteur semble vouloir se limiter aux textes où apparaissent les *vocables* ἐπιστήμη et τέχνη (*Phédon*, 68 B-69 C et 82 A-B, est relégué en note, p. 117, n. 1, parce que le *mot* ἐπιστήμη ne s'y trouve pas) ou qu'inversement il soit contraint, non seulement d'admettre une équivalence des concepts ἐπιστήμη et τέχνη (cela se produit très fréquemment), mais aussi d'utiliser les notions voisines recouvertes par des termes comme δόξα, γνῶσις ou même ἀρετή.

La responsabilité de ce fait remonte d'ailleurs beaucoup moins à l'auteur qu'à l'imprécision (notée plus d'une fois par lui) du langage philosophique dans la Grèce classique. Néanmoins, il nous a semblé nécessaire de marquer les limites de la méthode employée.

Les résultats auxquels aboutit l'auteur sont d'ailleurs intéressants. Son ouvrage étudie les termes ἐπιστήμη et τέχνη avant Platon (pour des raisons de commodité, Isocrate est examiné avant Xénophon et Platon), puis, bien plus longuement, leur emploi dans toute l'œuvre de Platon, beaucoup plus riche à ce point de vue que celle de tous ses prédécesseurs ou contemporains. M. Schaerer montre l'évolution qui s'est produite avant Platon dans l'emploi d'ἐπιστήμη et de τέχνη et l'opposition qui existe entre les idées que ces mots ont exprimées successivement ou simultanément : tantôt, qualité innée ou donnée par les dieux, tantôt, habileté technique qui peut être transmise par un savoir purement humain. Le conflit entre les deux points de vue est vivement marqué, et le souci d'en préciser l'importance conduit l'auteur à donner une interprétation purement philosophique (peut-être exagérée, mais curieuse) du *Prométhée* d'Eschyle (p. 6-11 et 183). Les variations d'Isocrate, en ce qui concerne l'importance relative des qualités naturelles et des préceptes appris, sont l'objet d'une étude développée ; peut-être, la distinction faite entre les deux méthodes est-elle un peu trop tranchée, Isocrate ayant prétendu pendant toute sa vie donner une conciliation originale de méthodes opposées. Relevons l'absence de toute mention d'Alkidamas, alors que certaines de ses idées eussent pu prêter à des rapprochements intéressants ; mais sans doute la limitation initiale du sujet est-elle la cause de ce silence.

Après quelques pages consacrées à Xénophon et où est montré l'accord de sa doctrine avec les aspects les plus généraux de celle de Platon, M. Schaerer arrive à l'essentiel de sa thèse, c'est-à-dire à l'étude des dialogues platoniciens. Ceux-ci sont examinés, et en partie analysés, suivant leur ordre chronologique (ce dernier établi d'après les indications

données par M. Robin dans son livre sur la *Pensée grecque*) ; mais, par une pente toute naturelle, l'auteur est entraîné à voir dans leur succession un ordre systématique dont la ligne générale (malgré des déviations) pourrait être déterminée sans trop de graves difficultés : les derniers dialogues nous donneraient une vue plus complète et plus personnelle de la doctrine professée par Platon sur la connaissance et l'art. Cependant, le résultat final de l'étude reste, pour une grande partie, négatif. Platon critique les notions vulgaires de science et de connaissance, plutôt qu'il n'expose ses propres conceptions ; ce n'est pas qu'il s'abstienne de toute indication sur ses vues personnelles, et M. Schaerer insiste sur l'importance capitale de la théorie des Idées dans la notion platonicienne de connaissance. Mais Platon, tout en attribuant un rôle essentiel à la dialectique, n'aboutit jamais à expliquer entièrement comment celle-ci peut transformer la connaissance vulgaire en vraie science des Idées, et, d'autre part, il ne donne pas d'explication complète de l'influence que la science peut avoir sur l'individu et sur la société. Ce silence partiel de Platon tient, selon M. Schaerer, non pas tant aux difficultés du problème qu'au désir croissant du philosophe d'aboutir à des résultats pratiques ou prétendus tels (comme en témoigne l'évolution qui a conduit de la *République* aux *Lois*) ; le temps a manqué à Platon pour écrire le *Philosophe ;* mais ce dialogue même n'eût peut-être pas donné une solution explicite du problème de la connaissance, car une perception (ce qu'est la science des Idées) ne peut, semble-t-il, ni se prouver ni se transmettre, et, en outre, la vraie dialectique est orale et non écrite. Nous semblons donc condamnés à n'avoir de la théorie de Platon qu'une connaissance fragmentaire ; cependant, celle-ci est suffisante pour nous montrer que l'ἐπιστήμη platonicienne (*perception* des *modèles* intelligibles de la réalité) est fort différente de la science moderne (*définition* des *rapports* entre les objets ou les faits).

M. Schaerer indique (principalement p. 192 et suiv.) la position qu'occupe Platon par rapport aux sophistes et à Isocrate. L'ordre chronologique qu'un souci de clarté lui a imposé l'empêche de toujours insister sur les influences réciproques (c'est ainsi sans doute que s'explique l'absence de toute mention des *Litterarische Fehden* de Teichmüller). Des rapprochements intéressants naissent cependant de certaines indications : pour nous borner à Isocrate, notons que parfois pour Platon l'action du discours est regardée comme faible si on la sépare de celle de l'orateur et des dispositions de l'auditeur (cf. p. 142-143) et qu'une conception analogue n'est pas étrangère à Isocrate (cf. notamment *Philippe*, 25-27) ; de même, la distinction entre la longueur absolue et la proportion relative du discours, affirmée dans le *Phèdre* (et soulignée par M. Schaerer, p. 168), se retrouve dans Isocrate (*Lettre* II, 13). Plus importante encore nous apparaît la remarque faite par l'auteur (p. 148), que Platon nous montre plus souvent ce qu'il n'est pas que ce qu'il est ;

Isocrate, dans ses exposés pédagogiques (*Sur les Sophistes* et, en partie, *Sur l'Échange*), agit de même ; cela tient au fait que la vraie dialectique pour Platon, la vraie rhétorique pour Isocrate sont des arts de la parole et non pas de l'écriture ; mais nous ne devons pas non plus oublier la distinction, usuelle au IVe siècle, entre l'enseignement *exotérique* et l'enseignement *ésotérique*, et nous sommes amenés à nous poser cette question qui déborde de beaucoup le cas particulier de Platon : les écoles (philosophiques ou rhétoriques) du Ve et du IVe siècle n'avaient-elles pas certains caractères des associations religieuses ou des *hétairies*, et ne connaissaient-elles pas, à un certain degré, la règle de la *doctrina arcani*?

Nous dépassons ainsi les bornes que M. Schaerer a volontairement fixées à son étude (il nous avertit qu'il a renoncé à la conduire jusqu'aux stoïciens) et celles que sa méthode lui imposait ; mais on voit par là combien le problème auquel il a consacré ses recherches est d'une importance essentielle dans l'histoire de la pensée antique.

Georges MATHIEU.

Harold Fredrick Cherniss, *The Platonism of Gregory of Nyssa* (*University of California Publications in Classical Philology*, vol. XI, no 1). University of California Press, 1930 ; 1 vol. in-8o, 92 pages. Prix : 1 doll. 25.

M. Cherniss, en étudiant la philosophie de saint Grégoire de Nysse, semble s'être proposé principalement de réfuter la théorie exposée par Gronau (dans sa dissertation de Göttingen en 1908), selon lequel l'origine des idées de Grégoire de Nysse devrait être cherchée chez les stoïciens et particulièrement chez Posidonios. Le nom de Platon est rarement mentionné par l'évêque de Nysse et, en général, il est accompagné de commentaires peu élogieux (comme celui des autres philosophes païens), principalement dans les ouvrages dirigés contre Eunomios. Mais M. Cherniss a fait un relevé très soigneux de tous les passages où la métaphysique de Grégoire de Nysse se rapproche de celle de Platon, soit dans les idées, soit dans l'expression. Après avoir étudié les idées de son auteur sur l'âme, sur la création, sur la nature divine, ainsi que sa théodicée, M. Cherniss conclut que l'évêque de Nysse a consciemment constitué sa métaphysique avec des éléments platoniciens qu'il a modifiés seulement dans la mesure où le dogme chrétien l'exigeait. Nous avons déjà là un aveu qui limite l'étendue de la conclusion ; car M. Cherniss nous avertit lui-même (notamment en ce qui concerne le problème du mal) de la différence profonde qui sépare le *dualisme* habituel à Platon du *monisme* chrétien ; l'effort d'adaptation de Grégoire de Nysse a donc dû être considérable et eût pu être mieux mis en lumière. D'autre part, des rapprochements avec Philon et Plotin sont signalés : en pareille matière, il est bien difficile de dire s'il s'agit simplement d'une ren-

contre ou s'il y a imitation. Enfin, M. Cherniss note que certaines idées ou certains thèmes platoniciens étaient des lieux communs dès avant le IVe siècle ap. J.-C. ; la liste en pourrait être augmentée (aux passages cités p. 30, note 46, et concernant la station droite de l'homme, on pourrait ajouter les vers célèbres d'Ovide dans les *Métamorphoses*) ; plus de sept cents ans (et non six cents, comme il est dit p. 60) séparent la mort de Platon du moment où Grégoire de Nysse écrit ; étant donné l'éclectisme métaphysique des philosophes de la période romaine, il est malaisé de déterminer avec précision ce qui, au IVe siècle ap. J.-C., restait exclusivement platonicien et ce qui était depuis longtemps le fonds commun de toute culture philosophique. Probant dans sa partie critique, le travail de M. Cherniss, qui nous donne un exposé utile de la métaphysique de l'évêque de Nysse, appelle quelques réserves dans sa partie constructive : l'influence de Platon sur Grégoire est certaine ; mais, malgré un certain nombre de rapprochements — portant d'ailleurs souvent sur des images — il n'est pas sûr que cette action se soit toujours exercée sans intermédiaires.

Georges MATHIEU.

J. Bidez, *La tradition manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien* (*Travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*, 61e fascicule). Gand, Van Rysselberghe et Rombaud, 1929 ; 1 vol. in-8o, XII-163 pages.

M. Bidez, préparant une nouvelle édition critique des discours de Julien (y compris les *Épîtres à Thémistios* et *aux Athéniens*), a constaté que l'apparat d'Hertlein repose sur des manuscrits trop peu nombreux et collationnés parfois de façon insuffisante. Il nous donne le résultat de ses recherches : il note qu'une partie des œuvres publiées par Julien a disparu et il examine les manuscrits qui nous ont conservé l'ensemble des discours ou certains d'entre eux : le *Vossianus gr.* 77 et ses copies, le *Marcianus* 366 et sa lignée, le *Bodleianus* O et ses dérivés, divers recueils composites répartis à travers les bibliothèques d'Europe ; de cette étude de cinquante-huit manuscrits, il conclut qu'une dizaine seulement ont quelque valeur et que la collection dont ils descendent devait dater du IXe ou du Xe siècle et ressembler fort à celle dont furent tirés les extraits transmis par Suidas et Eustathe.

Un examen des différentes éditions de Julien (depuis celle de 1566, due à P. Martini, élève de Ramus, jusqu'à celle de Hertlein, parue en 1875) et des traductions (jusqu'à celle de Mme Wilmer Cave Wright, 1913-1923) nous renseigne sur les points de vue auxquels les générations successives se sont placées pour étudier Julien (cf. notamment, p. 109, le développement sur Montaigne et, p. 121-123, l'exposé des opinions du XVIIIe siècle). Ces prolégomènes nous donnent une première idée de ce que sera l'édition qu'ils annoncent.

En deux appendices, M. Bidez étudie : 1° la date de l'*Épître à Thémistios* (qu'il place en 361 comme l'avait proposé le P. Petau) ; 2° le fragment d'épître de Thémistios à Julien, connu seulement par une traduction arabe que le P. Cheikho a publiée en 1920 et que le P. Bouyges a analysée en 1924 dans les *Archives de Philosophie* (M. Bidez n'y voit qu'un *epitome* très librement traité, si même il n'y a pas là une pure fiction).

Georges MATHIEU.

A. Olivieri, *Frammenti della commedia greca e del mimo nella Sicilia e nella Magna Grecia.* Naples, Loffredo, 1930 ; 1 vol. in-8°, IV-261 pages. Prix : 40 lires.

M. Olivieri vient de nous donner une édition plus complète et remaniée des fragments qu'il avait publiés partiellement en fascicule en 1921 et dans les *Mémoires* de l'Académie de Naples en 1926 et 1927. L'ouvrage actuel réunit, en trois séries, les fragments de la comédie dorienne existant dans les colonies grecques d'Occident, ceux des *phlyakes* et ceux des mimes siciliens. Nous avons là tout ce qui nous reste d'Épicharme, de Rhinton et de Sophron, accompagné de ce qui leur était attribué et des fragments de neuf autres auteurs, moins connus. Pour chaque écrivain, nous trouvons un bref résumé de sa biographie et des jugements portés sur lui par les anciens, puis les fragments des pièces dont le titre est connu, les fragments dépourvus de titres et les fragments contestés ou apocryphes. Chaque texte, si bref soit-il, est reproduit, traduit et accompagné d'un commentaire critique, explicatif et métrique (le cas échéant).

Nous possédons là un *Corpus* de la littérature « comique » (au sens large du mot) chez les Grecs d'Occident. M. Olivieri a même élargi ses recherches au point de comprendre dans son recueil les fragments de Sopatros, originaire de Paphos et qui vécut à Alexandrie, mais qu'Athénée qualifie plusieurs fois de φλυακογράφος. L'éditeur s'efforce de reconstituer le contenu des œuvres dont il nous reste des débris ; tâche malaisée, puisque nous en sommes souvent réduits à des titres ou à quelques renseignements d'intérêt purement lexicographique. L'érudition de M. Olivieri lui inspire des rapprochements ingénieux et plus d'une fois probants ; parfois, dans son désir de ne nous laisser rien ignorer, il nous rappelle qu'un titre analogue est attesté dans la comédie attique ; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons tirer grand parti d'un rapprochement de l'Ἀγρωστῖνος d'Épicharme (pour prendre cet exemple) avec les Ἄγροικος et les Γεωργὸς des Attiques. Il arrive aussi à M. Olivieri de se laisser emporter par la brillante imagination qui s'allie chez lui à ses recherches précises : par exemple, nous sommes obligés de déclarer que l'amusante reconstitution qu'il tente des Ἀκέστριαι de Sophron dépasse de beaucoup ce que peuvent fournir les deux lignes qui en subsistent.

Mais, en général, M. Olivieri s'appuie sur de nombreux documents. En particulier, il rapproche fréquemment les sujets traités par la comédie, les *phlyakes* ou le mime, de ceux que nous connaissons par la peinture de vases. Dans cette étude, il a eu surtout recours à l'ouvrage de Mlle Bieber (*Die Denkmäler zum Theaterwesen im Altertum*). La date à laquelle le recueil a été constitué en sa forme primitive explique sans doute que M. Olivieri ne cite pas les recherches de M. Séchan qui a touché, en passant, aux œuvres d'Épicharme et aux *phlyakes* et dont les conclusions sont plus d'une fois analogues à celles de l'éditeur.

Seize peintures de vases sont reproduites et un triple index (poètes, titres, vocabulaire) complète le volume. M. Olivieri nous a donné là un recueil qui rendra les plus grands services pour l'étude soit du théâtre antique, soit du mime, soit de la civilisation grecque d'Occident, et aussi pour les recherches sur les dialectes de Sicile et de Grande-Grèce. D'ailleurs, certaines pages de l'éditeur donnent déjà une esquisse de ce que peuvent fournir les documents qu'il a patiemment réunis.

Georges MATHIEU.

George Kingsley Zipf, *Relative frequency as a determinant of phonetic change* (*Harvard Studies in Classical Philology*, vol. XL), 1929 ; in-8°, 95 pages.

L'hypothèse générale que cette dissertation tend à vérifier est formulée comme il suit, p. 4 : « L'accent ou degré de netteté (*conspicuousness*) d'un mot, d'une syllabe, d'un son est inversement proportionnel à la fréquence relative de ce mot, de cette syllabe, de ce son parmi les mots, les syllabes, les sons qui l'accompagnent dans le cours de la parole. » P. 4 : « Toutes les syllabes qu'on prononce ont quelque degré d'accent ; une syllabe sans accent serait une syllabe non prononcée. » Mais l'accent est plus ou moins fort ; il dépend de la fréquence de chaque élément de la parole, c'est-à-dire du degré d'habitude familière que nous en avons soit en parlant, soit en écoutant. Ce qui est fréquent et familier a moins d'accent que les éléments rares ou moins fréquents. Par suite, c'est ce qui est fréquent qui change. Exemple : angl. *master* devenu *mister*.

En vue de vérifier son hypothèse, l'auteur tente de montrer qu'elle explique pourquoi l'accent indo-européen, libre à l'origine, s'est fixé, par exemple, en sanskrit dans *rājnáḥ*, pourquoi le grec a λιπεῖν à côté de λείπειν, pourquoi les composés de *faciō* ont changé l'*a* en *i* : *conficiō*, etc., pourquoi les occlusives, en position intervocalique, se sont changées, en certaines langues, plus profondément qu'en d'autres positions, etc. Pour établir le degré de fréquence des formes ou des tons envisagés. l'auteur se sert de statistiques dont la base est, naturellement, discutable.

Mais admettons provisoirement l'exactitude des statistiques. Voyons l'application au cas λείπειν : λιπεῖν en grec. Selon l'auteur, λιπεῖν

serait issu de λείπειν de la façon suivante : l'accent de la première syllabe se serait porté sur la deuxième syllabe et, par suite, la syllabe de la racine serait devenue λιπ-. Admettons encore ces hypothèses bien suspectes, que l'auteur affirme simplement, comme s'il ne se doutait pas de leur arbitraire. Sur quoi fonde-t-il la plus grande fréquence de λείπειν? Sur une statistique d'après laquelle, chez Hérodote, les formes du thème du présent λειπ- se rencontrent environ deux fois plus souvent que les formes des thèmes d'aoriste, y compris les formes en -σα, et au moins trois fois plus souvent celles de l'aoriste sans -σα Mais que prouve la statistique de l'usage d'Hérodote pour l'époque préhistorique tout à fait reculée où se sont constitués les types λειπ- et λιπ-? Si l'on n'avait à l'origine que le type λείπειν, comme l'auteur semble le supposer, puisqu'il affirme que λιπεῖν en est résulté, comment en comparer par hypothèse la fréquence à celle d'un type qui n'existait pas encore? Et même, quand les différences de fréquence sont aussi peu sensibles que celles dont parle l'auteur, comment admettre que relativement aux habitudes bien établies d'un langage constitué elles aient pu avoir la moindre efficacité? Enfin, il y a toutes réserves à faire sur l'emploi du mot *accent*, auquel l'auteur donne des sens très différents.

A. JURET.

Scoala Română din Roma, *Ephemeris Dacoromana, Annuario della Scuola Romena di Roma*, IV. Roma, Libreria di Scienze e Lettere, 1930 ; 1 vol. in-4°, 308 pages.

Cinq années se sont écoulées depuis la publication du troisième volume de l'*Ephemeris Dacoromana*, organe de l'École roumaine de Rome. La mort prématurée de Vasile Parvan, premier directeur de l'École, puis celle de G. G. Mateescu, son successeur, ont retardé l'apparition du tome IV. Le nouveau directeur, entré en fonctions à la fin de 1929, M. Em. Panaitescu, a réussi enfin à le mettre sur pied. Il contient, après une notice, avec portrait, sur Vasile Parvan, qui rend un juste hommage à son activité et à sa valeur scientifique, sept mémoires dus à des membres ou anciens membres de l'École roumaine de Rome et tous écrits, sauf un seul, en italien. Deux intéressent le Moyen-Age : l'un, en français, par Mme Horia Teodoru, sur les églises à cinq coupoles en Calabre, San Marco de Rossano (Cosenza) et la Cattolica de Stilo (Reggio Calabria) ; l'autre, par M. N. Gramada, sur la Scythie Mineure dans les cartes nautiques. Deux concernent la préhistoire : origines et évolution des haches de bronze carpatho-danubiennes, par Mme E. Dunareanu-Vulpe ; chronologie de la céramique peinte de l'Europe orientale, par M. Vlad. Dumitrescu. Trois enfin se rapportent à l'Antiquité romaine. M. Ion Anton Popescu a étudié de très près un groupe de ruines situé sur la Via Sacra au pied du Palatin et désigné le plus souvent sous

l'appellation inexacte de Thermes d'Héliogabal ; il en donne un relevé architectural fort complet et montre qu'il s'agit en réalité d'*horrea*, dont une partie a été transformée en bains, puis, aux ve et vi^e siècles de notre ère, en une basilique trois fois remaniée. M. C. Daicovici décrit les ruines de Castrimœnium, dans la Campagne romaine, retrace les destinées de cette localité d'après les textes littéraires et épigraphiques et fixe le parcours d'une section de la Via Ferentina (Via Castrimeniese), entre la station de Ciampino et Marino. Enfin, M. Gr. Florescu passe en revue les monuments funéraires romains de la Dacie Supérieure (Transylvanie et Banat) ; il dégage des inscriptions qu'ils portent quelques éléments de datation et les classe par catégories d'après leurs formes (stèles, autels, médaillons) et d'après les motifs qui les décorent (allusions à la vie d'outre-tombe, portraits, etc.), formes et motifs d'ailleurs importés d'Italie. Tous ces travaux sont intéressants et solides, bien présentés et accompagnés de nombreuses illustrations, figures dans le texte ou planches hors texte. Le tome IV de l'*Ephemeris Dacoromana* est digne de ses aînés et fait honneur à l'École roumaine de Rome.

Maurice BESNIER.

John Linton Myres, *Who were the Greeks?* (*Sather Classical Lectures*, vol. VI). Berkeley (Californie), University Press, 1930 ; 1 vol. in-8°, xxxvii-634 pages.

Qu'était-ce que les Grecs? Gros sujet, où l'on s'est avisé sur le tard de remarquer des obscurités ; l'expérimenté professeur d'Oxford a entrepris de l'éclaircir, en une série de conférences devant un auditoire américain de l'Ouest, pour lequel il n'a pas craint de mettre à contribution les données multiples de la science la plus récente, et l'on peut dire que son imposant ouvrage est tout un monde.

L'anthropologie, avec ses indices céphaliques, n'y tient qu'une place restreinte ; mais déjà les ethnographes nous avaient averti qu'on ne sait presque rien des races de la Grèce ancienne. Voici pourtant (p. 31) une carte qui nous donne la répartition des variétés diverses de brachycéphales et de dolichocéphales, ainsi que des types mixtes, avec un tableau comparatif (p. 58), sur lequel on a bien envie de faire quelques réserves. M. Myres distingue des Alpestres, des Arménoïdes, des émigrés de Scythie et des sang-mêlé. Le problème de l'aspect extérieur des Grecs classiques se complique, paraît-il, du fait de la conception qu'ils avaient héritée touchant les caractères physiques des dieux (p. 81). Je m'explique mal le cas ; les Grecs semblent avoir conçu les dieux à l'image des hommes ; les types divins variaient avec ceux des mortels ; voilà ce que l'histoire de l'art me paraît enseigner. Je crains aussi qu'on ne trouve bien systématiques les développements sur les éléments caractéristiques de culture (*basketry ware*, *red ware*, *black ware*, *printed*

ware, smear ware, gray ware, buff ware — qui montrent que l'auteur incline vers des théories contestées sur l'imitation en argile des objets en cuir). Enfin, bornons-nous à exposer les idées essentielles du livre.

Les Grecs avaient le sentiment de former une nation, unifiée par le sang, la langue, la religion, la culture générale, les conceptions sur la vie ; leurs traditions étaient conformes à cette croyance. Mais nous saisissons, nous, des différences d'origine, de dialecte ; nous séparons les dieux de l'Olympe des divinités chthoniennes ; nous distinguons davantage Doriens et Ioniens.

La région de l'Égée, civilisée la première, s'ouvrait largement à tous les apports extérieurs ; elle en reçut de divers côtés. Une sorte de filtrage s'opéra au temps du géométrique, et la population était arrivée à former un tout organique quand les relations extérieures recommencèrent à se développer ; l'époque hellénistique ramena le métissage. — La langue aussi se forma par amalgame ; l'indo-européen, introduit — très en gros — vers l'an 2000, évolue au contact des idiomes indigènes, et alors il se produit des différenciations ; des dialectes naissent, dont les documents hittites et égyptiens nous aident à fixer la distribution géographique au XIVe siècle. — La religion elle-même est empreinte de complexité : le culte des Olympiens et celui des héros n'ont pas la même source. Quant aux éléments matériels de la culture, les uns viennent des rivages méditerranéens, d'autres de l'intérieur de l'Asie Mineure, certains des régions danubiennes ou des steppes de la moderne Ukraine. La civilisation la plus originale et la moins composite de ces temps lointains est la « minoenne » de Crète, dont la chronologie peut s'établir assez bien, grâce à celle de l'Égypte. La « mycénienne », qui lui succède, soulève plus de problèmes ; pourtant, la tradition est plus loquace à son égard ; elle nous parle de grands déplacements de peuples, d'entreprises guerrières, par mer, par terre, qui jettent à bas la domination hittite en Anatolie. C'est une période de bouleversements (1400-1000), où des nouveautés se font jour.

La crémation, rite de l'Europe centrale, s'introduit en Grèce et se propage vers l'Asie ; c'est le traitement réservé aux dépouilles des héros dans l'épopée homérique ; on voit aussi apparaître la fibule, invention égéenne, nous dit-on. [Pourtant, les « dames » de Tirynthe, dont on a retrouvé les silhouettes, ne s'en servent pas ; est-ce que leurs fonctions religieuses les auraient obligées à conserver un costume archaïque?]. Et la distribution géographique des types de ces épingles concorderait avec celle des dialectes — constatation qui aurait son prix ; mais, comment l'oublier? rien ne pouvait se déplacer plus facilement qu'une fibule. — Les envahisseurs de l'Hellade y introduisent l'épée en forme de feuille, invention danubienne ; elle est d'abord en bronze, puis se fabrique en fer, mais alors ses types helléniques se différencient de ceux de Hallstatt, ce qui confirmerait la tradition touchant l'origine anato-

lienne de l'exploitation du fer (origine hétéenne bien probable, en effet, mais qui se défend par d'autres raisons).

A la fin du XIIe siècle, on trouve en Macédoine, comme dans la septième ville d'Hissarlik, des traces d'une violente invasion nordique ; mais elle ne dépasse pas une ligne passant au nord de la Thessalie ; aussi ne doit-elle rien avoir de commun avec la « venue des Doriens ». Ceux-ci ont prononcé un grand mouvement contre l'Attique et la région de l'isthme de Corinthe, lequel eut pour conséquence, conformément à la tradition, un vaste courant d'émigration vers les îles et les rivages occidentaux d'Asie Mineure. Alors, selon l'auteur, des éléments hétérogènes se combinent : « Survivances mycéniennes, contributions du nord de l'Égée, sous la domination temporaire des envahisseurs venus de Lusace, arts indigènes d'origine asiatique, issus de la civilisation hétéenne, contributions de la civilisation hybride de Cypre », tout cela aboutit au style géométrique, particulièrement développé dans les régions où les Doriens ont le plus imposé leur domination.

Avouons franchement que ce tableau nous paraît un peu brumeux et que le chapitre intitulé *The Making of a Nation* n'est guère qu'une discussion à bâtons rompus. On est d'autant plus surpris de certains titres à effet : *Le creuset et le moule* (chap. VII), ou déconcertants : *L'épopée, le scalpel et la bêche* (p. 371), qu'explique peut-être le genre de public auquel l'auteur s'adressait. Faut-il parler (p. 493) des « États-Unis de l'Attique » à propos du synœcisme de Thésée, opération très limitée, comme il y en eut bien d'autres? Je ne comprends guère la comparaison qui prête à l'Attique la même *pivotal situation* qu'aux Iles Britanniques, celles-ci au bord du grand Océan vide, l'autre en face de l'Archipel et du continent asiatique, et très accessible par terre. Le « style saronique » est une expression bien singulière à propos du décor en panneau (p. 501). Plus d'un s'étonnera de tout ce qui nous est dit du « jazz » dans l'art décoratif (encore un américanisme, sans doute).

Sur le style géométrique, M. Myres prend une position très nette : ce n'est ni une création ni une importation des Doriens ; il a une origine égéenne et représente une dégénérescence du mycénien ; l'auteur refuse d'y voir un art spontané, primitif ; ce serait, au contraire, un art essentiellement réfléchi ; les bandes parallèles qui s'enlèvent en noir sur fond clair, tout autour de la panse ou du col d'un vase, ne sont point, dit-il, disposées au hasard : un rythme véritable s'y manifeste, très comparable à celui de la poésie, et M. Myres, comptant les bandes larges et les bandes étroites ainsi groupées, y retrouve l'équivalent de mètres prosodiques (pour lesquels il indique bizarrement des exemples latins). On se demande si, avec une égale bonne volonté, il ne découvrirait pas les mêmes distiques, ou vers asclépiades, ou trimètres ïambiques, sur un tissu moderne à rayures.

Beaucoup d'érudition s'est dépensée là, et les remarques curieuses

dans le détail foisonnent ; mais on a trop souvent l'impression de perdre pied ou d'être écrasé sous des propositions aussi catégoriques qu'indémontrées.

Victor CHAPOT.

Mary Luella Trowbridge, *Philological Studies in Ancient Glass* (*University of Illinois Studies in Language and Literature*, XIII, 3-4). Urbana, University Press, 1930 ; 1 vol. gr. in-8°, 206 pages.

Le titre de ce volumineux mémoire en dit exactement la nature : c'est une étude sur le verre antique, où les sources écrites, grecques et latines, sont exclusivement considérées. Divers ouvrages techniques ou archéologiques en avaient déjà tiré parti ; aucun n'en avait fait un dépouillement aussi exhaustif et consciencieux. Un tel travail ne se prête guère à une brève recension, en raison de son contenu même, et parce qu'un usage prolongé pourra seul en révéler les incorrections de détail ou les lacunes — qui, je présume, seront peu nombreuses. Il suffira de résumer la table des matières.

L'auteur étudie d'abord les termes variés qui désignaient le verre dans les deux langues classiques (*kyanos*, *hyalos*, *krystallos*, *vitrum*, *murra*, etc.), puis la fabrication : matériaux, méthodes, artisans, centres d'usinage ; les emplois du verre : élément décoratif dans la construction, imitations de pierres précieuses, récipients, miroirs, lampes, fenêtres translucides, instruments de jeu, usages en médecine ; on trouvera également une nomenclature des noms de verriers mentionnés dans les inscriptions ou connus par leurs signatures. L'auteur doit reconnaître en terminant que les origines lointaines de l'industrie du verre ne sont pas encore éclaircies. Égypte? Babylone? On ne peut faire que des conjectures. On ne sait pas non plus si le verre soufflé n'apparut bien réellement qu'au Ier siècle avant notre ère ; du moins n'en a-t-on retrouvé aucun spécimen sûrement antérieur. Je n'échappe pas, pour ma part, à cette impression que, parmi les auteurs à utiliser sur le sujet, bien peu en avaient une connaissance précise et vraiment technique ; ajoutons que le plus grand nombre des références sont prises d'écrivains de basse époque, Pline excepté, et probablement de médiocre critique ; il y a là de graves éléments d'incertitude.

Victor CHAPOT.

V. Colocotronis, *La Macédoine et l'Hellénisme, étude historique et ethnologique.* Paris, Berger-Levrault, 1919 ; 1 vol. in-8°, xxiii-658 pages, avec 24 planches ou cartes hors texte.

Ce n'est pas sans étonnement que nous avons reçu en 1930 un livre daté de 1919, et on croirait à tort que onze ans de plus ou de moins ne font pas grand'chose à l'affaire, la Macédoine pouvant donner encore

beaucoup de besogne aux diplomates. Il est certain que depuis lors le problème a un peu changé d'aspect : ce livre met en présence d'une façon presque exclusive les Bulgares et les Grecs ; or, c'est actuellement entre Sofia et Belgrade que surgissent constamment les plus graves difficultés. La doctrine de l'auteur se fonde sur la priorité des Hellènes en ce qui concerne le peuplement du pays ; reconnaissons tout de suite qu'il n'énonce aucune revendication à l'égard de la Yougoslavie. Que l'hellénisme des Macédoniens ait été plus ou moins complet à l'origine, il n'importe pas énormément, en somme ; car on fera difficilement admettre, en plein xx[e] siècle, à l'opinion universelle, aux neutres, que les droits du plus lointain occupant sont imprescriptibles : trop d'États, aujourd'hui, ont intérêt à repousser cette prétention. Dès le début, l'auteur insiste sur l'importance d'une juste délimitation de la Macédoine, parce qu'il s'agit aussi de savoir quelle est, parmi les races en conflit, celle qui y a la majorité. Discussion un peu vaine ; certains diront que ce pays peut être morcelé. De telles controverses, d'ailleurs, ne sont point du programme de cette *Revue*. Mais nous pouvons au moins louer ici, indépendamment de l'accent chaleureux que l'auteur y apporte, une information très sérieuse ; on consultera utilement la partie historique concernant l'Antiquité, et on ne trouvera nulle part une plus large documentation sur le sujet auquel ce livre est consacré.

Victor CHAPOT.

Sister Mary Albania Burns, *Saint John Chrysostoms Homilies on the Statues, a study of their rhetorical Qualities and Form* (*Patristic Studies* de la *Catholic University of America*, fasc. XXII). Washington, 1930 ; 1 vol. in-8°, viii-121 pages.

Ce fascicule est supérieur à quelques études analogues qui ont paru dans la même collection, et où l'on sentait encore une inexpérience de débutantes. Sœur Burns y applique la méthode statistique, pour laquelle les Américains ont un goût si marqué ; elle y apporte une prudence assez délicate et ne paraît pas oublier combien cette méthode risque d'être périlleuse, quand elle est maniée lourdement, dans son application aux faits littéraires[1]. Le plan d'ensemble est clair, et les conclusions me paraissent sages. Elles tendent à prouver que Chrysostome, comme on peut s'y attendre d'un élève de Libanius, connaît tous les secrets de l'art et sait user de toutes les recettes, mais qu'il n'abuse pas, du moins pendant la période où il a prononcé les *Homélies sur les statues*, des procédés sophistiques. Sœur Burns ne paraît pas avoir connu l'article de Nægele dans la *Byzantinische Zeitschrift* sur *Saint Jean Chrysostome et sa relation avec l'Hellénisme*. Son étude contribuera à atténuer les conclusions trop appuyées de Nægele. Le défaut qu'on peut lui repro-

1. Cf., en particulier, ce qu'elle dit, p. 94, au sujet de la métaphore.

cher à elle-même est d'avoir complètement isolé les *Homélies sur les statues* du reste de l'œuvre de Chrysostome ; défaut excusable, parce que cette œuvre est si vaste que la dépouiller tout entière serait un travail bien considérable pour un premier essai. Elle aurait pu cependant faire au moins quelques sondages dans les sermons d'époque postérieure et rappeler notamment qu'à Constantinople l'éloquence de Jean a pris un tour assez différent de celle que nous font connaître ses homélies d'Antioche. Elle s'est bornée à quelques rapprochements avec saint Basile, en utilisant l'étude de Campbell parue il y a quelques années dans la même collection[1] (fascicule 2).

A. PUECH.

Sister Margaret Gertrude Murphy, *Saint Basil and Monasticism* (fascicule XXV de la même collection). Washington, 1930 ; 1 vol. in-8°, xi-112 pages.

Mon observation sur le livre de Sœur Burns peut s'appliquer à celui de Sœur Murphy ; tous deux témoignent que la collection est en progrès. Sœur Murphy ne manque ni de pénétration ni de fermeté d'esprit ; les vues générales que lui ont suggérées ses recherches ne manquent pas d'intérêt. L'analyse qu'elle nous donne des œuvres ascétiques de Basile a un caractère un peu particulier, parce qu'elle procède d'abord d'une intention polémique : elle vise à réfuter deux travaux de W. K. Lowther Clarke (*Saint Basil the Great, a Study in Monasticism*. Cambridge, 1913, et *The Ascetic Works of Saint Basil, translated into english with Introduction and Notes*. Ibid., 1925)[2]. M. Clarke est un anglican qui, au gré de Sœur Murphy, « n'a pas traité le sujet avec la sympathie qui fait naître l'intelligence », et qui a accordé plus d'attention aux aspects extérieurs et quasi matériels de l'ascétisme qu'à son esprit.

La préoccupation qu'a Sœur Murphy de le réfuter ne l'a pas empêchée cependant de mener sa propre enquête avec une méthode assez large et assez libre. On sent assurément chez elle cette *sympathie* pour l'institution monastique qu'elle reproche à M. Clarke de ne pas éprouver assez. On peut lui reprocher à elle-même de ne pas avoir établi son travail sur une base critique assez solide. Il y a bien un appendice consacré aux problèmes d'authenticité, qui sont ici fort délicats. Mais on n'y trouve guère que l'examen de quatre ou cinq objections de détail que Clarke a dirigées contre le *De renuntiatione sæculi* ou le *De æscetica disciplina*. Une telle discussion est bien loin d'épuiser la matière. Sœur Murphy n'a pas tenu assez de compte de la *forme*, *du style* de certains morceaux

1. Mon aimable traducteur Mildred Partridge sera surpris de voir une phrase de mon livre de la collection *les Saints* citée p. 117 sous son propre nom.

2. Sœur Murphy a tort de dire que cette traduction est la première des *Ascetica*, « into a modern langage ». Godefroy Hermant en a donné une, en français, en 1673.

contenus dans les *Ascetica*, forme et style qui sont peu favorables à l'authenticité.

A. PUECH.

J. G. O'Neill, *Ancient Corinth.* Part I : *From the earliest times to 404 B. C.* Baltimore, The Johns Hopkins Press ; Londres, H. Milford ; Oxford, University Press, 1930 ; 1 vol. in-8º, ix-270 pages, avec 10 planches. Prix : $ 5.

L'auteur de ce consciencieux ouvrage s'est proposé de renouveler, surtout grâce aux découvertes archéologiques auxquelles l'École américaine d'Athènes a pris une si large part, un sujet jadis traité par Curtius et Wilisch.

Le chapitre premier étudie avec clarté et précision la topographie de la Corinthie, ses limites, ses golfes, son isthme, son *diolcos*, son rempart, ses ports et ses cités du littoral et de l'intérieur. M. O'Neill montre qu'en dépit d'une opinion fort répandue, la Corinthie était loin d'être infertile, du moins dans toute son étendue. — Le chapitre II est consacré à la ville même de Corinthe et à sa citadelle ; les fontaines de Peirènè et de Glaukè et le temple d'Apollon, en particulier, sont l'objet d'une description très minutieuse. Les avantages économiques et stratégiques de la situation de Corinthe sont mis en bonne lumière.

A partir du chapitre III est retracée l'histoire de la cité, par grandes périodes. L'auteur montre comment les fouilles de Korakou ont attesté, contrairement aux conceptions de Leaf, l'existence de Corinthe et l'importance de son trafic dès les temps mycéniens. Puis (chapitre IV), après s'être efforcé de prouver que l'influence phénicienne dans la Corinthie primitive fut très restreinte, il étudie les anciennes légendes, les premiers contacts avec les Doriens, la genèse et les traits essentiels de l'oligarchie des Bacchiades et, surtout, les cultes et les mythes, dont les origines mycéniennes et minyennes ne semblent pas contestables. — Le chapitre V expose l'avènement et les actes principaux des Cypsélides, dont les violences et les bienfaits sont judicieusement appréciés ; puis, il traite des institutions. Celles de l'époque achéenne et de la période immédiatement postérieure sont mal connues ; à l'oligarchie très fermée des Bacchiades succède un régime assurément fort autoritaire, mais beaucoup plus équitable et marqué par d'admirables progrès dans tous les domaines : c'est la tyrannie, sur les ruines de laquelle s'établira le gouvernement d'une aristocratie mercantile, plus ouverte et plus modérée que celle des Bacchiades.

A l'essor colonial (déjà brièvement signalé à propos des Cypsélides) et aux premières relations avec l'étranger est consacré le chapitre VI ; le caractère « impérialiste » et dynastique de la fondation de certaines

colonies est vigoureusement souligné. Puis, l'auteur examine les rapports de Corinthe avec Mégare, Sicyone et l'Eubée (notamment sa participation à la guerre de Lélante, qu'il date de la fin du VIIe siècle) ; à l'étude des relations entre Argos et Corinthe se relie celle du problème de l'époque de Phidon, qu'après une longue discussion M. O'Neill situe au VIIIe siècle. Il s'attache enfin à montrer que l'adhésion de Corinthe à la confédération péloponésienne ne l'empêcha pas de garder vis-à-vis de Sparte une assez large indépendance.

L'histoire de Corinthe au VIe siècle et pendant la première moitié environ du siècle suivant fait l'objet du chapitre VII, où sont exposés les rapports de cette cité avec Égine, Samos et Athènes. Les raisons qui brisèrent la vieille amitié entre Athènes et Corinthe sont nettement dégagées : en voyant grandir la flotte athénienne, Corinthe « trembla pour son commerce ». D'où les manifestations d'inimitié pendant la deuxième guerre médique et l'hostilité déclarée de la période 459-446. — Enfin, le chapitre VIII étudie le rôle de Corinthe dans la guerre du Péloponèse. L'auteur examine de près les responsabilités de cet État dans la genèse du conflit, met à profit les recherches de Grundy, Cornford et Bonner (en particulier, sur les décrets antimégariens d'Athènes) et décrit très clairement les vicissitudes de la fortune corinthienne au cours de cette longue lutte[1].

Toutes les conclusions de cet intéressant ouvrage, solidement documenté et nourri de discussions précises, ne seront probablement pas acceptées sans réserves. L'expédition athénienne en Égypte (459-454) est attribuée[2] à l'initiative de Périclès, qui voulait assurer à Athènes la mainmise sur les trois grandes régions productrices de blé (p. 193) ; mais il y a d'autres explications possibles, sinon préférables, de l'événement (notamment celle de M. Hatzfeld, qui voit dans cette entreprise l'œuvre du parti « militaire », hostile à la Perse). — Le trafic corinthien a dû certainement souffrir des brillants succès athéniens de 459-451 ; mais fut-il alors entièrement chassé des grandes routes maritimes de l'Ouest, comme l'auteur tend à l'admettre (p. 193)? On peut en douter. — La trêve de 446/5 ne signifiait pas expressément l'abandon par Athènes de son vaste projet de domination panhellénique (p. 195), et, si elle apportait à Corinthe des avantages considérables, elle ne fermait pas nécessairement au commerce attique le golfe corinthien. — La fondation de la colonie de Thourioi par Périclès a-t-elle vraiment enchanté Corinthe, qui aurait grandement apprécié l'inspiration conciliante de cette entreprise panhellénique (p. 195-196)? Une telle initiative, capable de renforcer l'influence morale et diplomatique d'Athènes dans cet

1. L'auteur a joint à son ouvrage deux appendices : l'un sur le monnayage corinthien, l'autre sur la guerre de Lélante et sur une inscription de Naupacte.

2. Conformément aux conclusions de Grundy.

Occident grec où Corinthe prétendait régner en souveraine, n'était-elle pas de nature, au contraire, à inquiéter les Corinthiens?

La conclusion du chapitre VIII, qui représente Corinthe, et non Lysandre, comme le véritable auteur de la défaite finale des Athéniens, paraîtra sans doute excessive. C'est l'influence de Corinthe en Sicile, dit M. O'Neill, qui poussa Athènes à intervenir dans cette contrée, et c'est du désastre qu'elle y subit en 413 que date vraiment sa chute : Aigos-Potamos n'a fait que marquer le transfert de sa puissance à Lacédémone (p. 242). Cette appréciation est un peu sommaire : en réalité, l'épuisement financier d'Athènes, dû pour une large part à l'arrêt forcé des travaux du Laurion, les déchirements intérieurs issus des intrigues oligarchiques (en 411 et en 406), les brillantes qualités militaires de Lysandre, l'habileté exceptionnelle de sa diplomatie, qui fit affluer dans les caises de Sparte les opulents subsides de l'Empire perse, contribuèrent autant ou plus que la situation et la politique de Corinthe en Sicile à l'effondrement de la puissance athénienne[1].

PAUL CLOCHÉ.

Catalogue of Latin and Vernacular alchemical Manuscripts in Great Britain ad Ireland, dating from before the XVI century, by **Dorothea Waley Singer** assisted by **Annie Anderson** and by **Robina Addis**, volume II. Bruxelles, Lamertin, 1930 ; 1 vol. in-8°, VIII-427 pages.

La *Revue* (XXXI, 1929, p. 280) a signalé la publication du premier volume de cet intéressant complément au *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs* et en a indiqué le très grand intérêt. Le présent volume, dont la pagination continue celle du premier, contient les sections suivantes : œuvres alchimiques anonymes en prose ; vers alchimiques et commentaires, y compris les passages relatifs à l'alchimie dans des œuvres littéraires comme le *Roman de la Rose* et les poèmes de Chaucer ; manipulations chimiques et magie naturelle ; recettes alchimiques et techniques. Le recueil sera ultérieurement complété par des appendices et une série d'index.

ANDRÉ BOULANGER.

1. La bibliographie et l'index (p. 255-270) rendront des services ; mais il est regrettable que l'auteur n'ait pas signalé, même dans ses notes, certaines histoires générales récentes, comme l'*Histoire de la Grèce ancienne* de J. Hatzfeld (Paris, Payot, 1926) et les tomes I (1re édition) et II de *Peuples et civilisations : Les premières civilisations* et *La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine* (Paris, Alcan, 1926 et 1928), alors qu'il mentionne des ouvrages déjà vieillis, comme ceux de Grote et de Curtius et les études très anciennes de Holle (1869) et de Haacke (1871). Ni la bibliographie ni les notes (p. 19-20) ne citent l'excellent et savant article de J. Pâris sur le port de Léchaion (*Bulletin de Correspondance hellénique*, 1915). Les indications relatives à certains ouvrages, comme ceux de M. Collignon (*Histoire de la sculpture grecque*) et de E. Cavaignac (*Histoire de l'Antiquité*), etc., sont d'une précision insuffisante.

W. Hüttl, *Verfassungsgeschichte von Syrakus (Quellen u. Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte, hgg. von d. Historischen Kommission der Deutschen Gesellsch. d. Wissensch. u. Künste für die Tschechoslowakische Republik*, fasc. 8). Prague, 1929 ; in-8°, 161 pages.

W. Hüttl, élève de H. Swoboda, a été incité par son maître à écrire cette histoire constitutionnelle de Syracuse. Dans une première partie, assez brève, il expose ce que nous savons de l'étendue du territoire syracusain, variable selon les époques, du chiffre de la population et des éléments dont elle se composait, de la répartition en tribus et phratries, du statut des habitants de la ville et de la campagne. La deuxième partie, plus ample, est consacrée aux diverses constitutions qu'a connues Syracuse depuis la fondation jusqu'à l'époque romaine.

Cette monographie est faite avec grand soin : si elle nous laisse quelque déception, il n'en faut accuser que l'insuffisance des données dont l'auteur pouvait disposer. Les historiens anciens ont surtout pris garde aux événements qui déterminèrent les changements de régimes ; sur le détail même des constitutions qui se succédèrent, ils nous renseignent mal et les documents épigraphiques sont trop peu nombreux pour fournir grand secours. Le chapitre le plus détaillé traite de la constitution démocratique qui fut en vigueur pendant plus d'un demi-siècle, entre la chute des Deinoménides (465) et l'avènement de Denys (405). On constate que le nom même de l'assemblée populaire n'est attesté nulle part. Les démocraties syracusaine et athénienne présentent quelques points communs. A la fin du ve siècle, c'est à Athènes, contre qui elle luttait, que Syracuse paraît emprunter le tirage au sort des magistrats ; précédemment, elle aurait copié le *pétalismos* sur l'ostracisme. Mais les traditions sur l'origine de la rhétorique juridique à Athènes montrent que Syracuse ne se bornait pas à emprunter. Les précisions font malheureusement défaut, à quoi M. Hüttl ne peut remédier. Le fondateur même de la démocratie radicale à Syracuse, Dioklès, ne nous apparaît qu'indistinctement. M. Hüttl ne veut pas que Diodore l'ait confondu avec un législateur plus ancien : il doit bien concéder qu'au moins l'anecdote de sa mort, copiée sur celle de Charondas, est suspecte.

P. ROUSSEL.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Nouvelles recherches hittites. — M. Sturtevant nous a adressé deux nouveaux articles ; voici le titre du premier : *The original Diphtongs in Hittite* (*Language*, VI, mars 1930, nº 1, p. 25-35). L'autre traite des relations de parenté à déterminer entre le hittite et l'indo-européen (*The relationship of Hittite to Indo-european* (*Transactions of the American Philological Association*, vol. LX, 1929, p. 25-37). Le savant professeur de Yale pense que le hittite est un idiome apparenté, mais parallèle à l'indo-européen ; il propose même le terme nouveau d'indo-hittite pour désigner l'idiome antérieur au hittite et à l'indo-européen. M. Meillet, au contraire, est d'avis, on le sait, que le hittite est une langue indo-européenne au même titre que les autres connues, mais détachée du tronc commun à une époque extrêmement ancienne.

L'avenir montrera à quelle opinion il convient de se ranger ; mais, si l'on abandonne la correspondance de *H* hittite et de ə indo-européen (au sens précis que lui donne la théorie de F. de Saussure), et si l'on néglige d'envisager le hittite comme un intermédiaire possible entre l'indo-européen et le chamitique et sémitique (sans parler de l'asianique dont on parle toujours, bien que nous n'en sachions à peu près rien), il n'y a plus aucun avantage à se ranger aux côtés de M. Sturtevant et à ne pas adopter les vues de M. Meillet (ici, il faut bien le dire, non seulement le genre, mais aussi le nombre constitueront à l'hypothèse de sérieuses difficultés).

Lycien. — A la suite de bienveillantes remarques de M. H. Pedersen (v. *Litteris*, V, 1928, p. 157-159) sur un article consacré au lycien dans les *I. F.*, 46, p. 151-182, M. P. Meriggi a cherché un terrain d'entente avec le savant danois au sujet du pronom lycien *ti*, identifié par M. Pedersen avec le hittite *kuis* (lat. *quis*, etc...). Le nouveau travail du linguiste italien (environ 50 p. numérotées de 414 à 461) est intitulé : *Beiträge zur lykischen Syntax.* Il étudie les phrases impératives, prohibitives et conditionnelles dans les inscriptions, ou, plus exactement, l'emploi de *ti* dans ces phrases.

A la p. 461, M. Meriggi conclut : « Réellement, le lyc. *ti* semble avoir été à l'origine un pronom *interrogatif* et aussi un *relatif*, comme le veulent Torp et Bugge, mais surtout Vilhelm Thomsen et M. H. Pedersen. Mais, dans la langue de la période historique, *ti*... est, dans beaucoup de passages, devenu nettement *démonstratif ;* peut-

être même est-ce ainsi qu'il faut toujours l'interpréter. » L'auteur cite un fait parallèle en iranien : un *démonstratif*, espèce d'article, y est issu du *relatif* (*ya-*, gr. ὅς, etc..., et cela déjà en zend : il s'agit de l'*i zâfet* du persan moderne, dans *Naxs-i-Rustem*, par exemple, ou dans *Kôh-i-nôr*, etc...).

Pour finir, M. Meriggi rappelle que, le Français Imbert mis honorablement à part, le lycien a été déchiffré, et un peu éclairci, par la seule école scandinave, dont les grands noms sont Bugge, Torp, Vilhelm Thomsen et, aujourd'hui, M. H. Pedersen. Avec ce dernier linguiste, M. Meriggi est de nos jours à peu près le seul « lycisant ». Plusieurs fois au cours de sa dissertation, il nous promet de nouvelles études. On ne peut que souhaiter que, solide travailleur et perspicace interprète, il nous les donne bientôt.

Voici quelques remarques suggérées par la lecture de son mémoire. Si vraiment (cf. p. 423) *neri* signifie « belle-sœur », à côté de *nêni*, « sœur », cf. aussi peut-être *tideri*, « beau-fils », à côté de *tideimi*, « fils », n'y avait-il pas lieu de rappeler ici l'indo-européen *-r*(*o*)-, fonctionnant comme élément d'opposition dans **s*(*w*)*ek*(*w*)*ero-s*, « beau-père », lat. *socer*, cf. gr. ἑκυρός, etc..., et autres exemples analogues, jusqu'au lat. *matertera* « marâtre » = celle qui n'est pas la mère, mais qui en rappelle l'idée, v. *Études prégr.*, p. 47 à p. 53? — On nous apprend, p. 423, n. 1, que le « frère » en lycien se disait θ*urtta*. Puisque, selon M. Pedersen, le χ lycien (*k* de Kalinka, mauvaise transcription conservée, on ne sait trop pourquoi, encore aujourd'hui) était une spirante (*ch* allemand), il en était sans doute de même du θ lycien (soit donc *th* anglais sourd). Ne pourrait-on pas (s'il en est ainsi, ce dont je ne me fais pas juge) y voir la continuation d'un ancien *θ*rutt*(*r*)*a*, qui représenterait un hittite **ḫrāt*(*r*)- et qui répondrait exactement à l'indo-européen **bhrātr-* (degré *zero* du thème, cf. lat. *frāter*, etc...), le tout provenant d'un indo-hittite (théorie de M. Sturtevant)) **Fraətr-*? Le lycien (et le hittite) se montrerait donc ici plus proche de l'indo-européen que du chamito-sémitique, ayant en plus de ce dernier les éléments morphologiques *r* et *t*(*r*), v. *Études prégr.*, p. 70-71. — P. 459, M. Meriggi nous promet de prouver un jour l'équivalence réelle de lyc. *kadrñna* et de lat. *quaterno-*, soit une forme ancienne **k*°*trus-no-*, étant donné le zend *čaθruš*, « quatre fois ». — Enfin, v. p. 451 et n. 1 à cette page, si lyc. *httẽmi*, *httemi*, veut dire « schuldig », il faut rappeler que l'idée du « péché » (idée également indo-européenne, comme on voit par gr. ἄγος, skr. *âjah*) était exprimée au moyen de la racine **Haṭa'a*, hébr. *Hēṭ*ᵉ', « péché », plur. *Hāṭ'im*, etc... La base lycienne *htte-*, « Schuld, Sünde », serait un emprunt à l'araméen (il y en a bien en lydien). Et ceci n'empêcherait nullement de reconnaître avec MM. H. Pedersen et P. Meriggi que lycien et hittite sont apparentés de près ou de loin aux langues indo-européennes.

Étymologie indo-européenne. — Reçu de M. Tucker, professeur

émérite de l'Université de Melbourne (par l'intermédiaire de la librairie M. Niemayer de Halle, Saxe), un opuscule de 38 pages in-8° intitulé : *Notes on indo-european Etymologies* (préliminaire d'une discussion complète des racines indo-européennes et de leur formation). Il ne s'agit pas, ainsi qu'on pourrait le croire, de l'analyse des racines indo-européennes telle que l'a pratiquée M. Per Persson dès 1891 (cf. en dernier lieu ses *Beiträge*, 2 vol.), mais d'une série d'étymologies aussi peu sûres en général les unes que les autres. M. Tucker arrive à confondre des phénomènes qui n'ont rien de commun.

Ainsi, v. p. 16, le κ de κτύπος et le γ de *γδοῦπος (dans ἐρί-γδουπος) sont des *k*, *g* prothétiques du genre de ceux qu'a fait reconnaître M. R. Meringer. Au contraire, dans κτείνω (cf. καίνω, v. *Revue de phonétique*, 1917, IV, p. 120), le *k* avait une forme première k^s, d'où en grec κτ et κ (Gortyne, σκ). De même, dans φθίνω (l'analyse de M. Tucker est impossible, ne serait-ce qu'à cause du skr. *kṣi-*), cf. φθόη, etc..., la racine était originairement **gzhei-*, **gzhoi-*, **gzhi-*, skr. *kṣitih*, « destruction », etc..., v. *Revue phon.*, IV, p. 118-119. — A la p. 34, M. Tucker (comme M. Hirt, *Idg. Gr.*) prétend abstraire une racine **qʷet-* des formes du nom de nombre « quatre ». C'est une erreur. La chose est démontrée tout au long, *Études prégr.*, p. 8-18.

Philosophie indoue. — Outre les classiques grecs et latins, l'Association Guillaume Budé, dont le secrétaire général est M. P. Mazon, a entrepris, sous la direction de M. A. Foucher, de publier des textes sanskrits (en transcription). Le premier volume de cette série vient de paraître : il est intitulé : *Chandogya-upaniṣad* (XXXIV, 142 p. petit in-8°). L'analyse, la traduction et l'index sont l'œuvre posthume du grand indianiste E. Sénart (1847-1928). Pour la commodité des étudiants, le texte, donné par M, Foucher, est débarrassé des difficultés que leur présente d'ordinaire ce qu'on appelle le *sandhi* (ensemble des phénomènes tels que celui de ἐφ' ἵππῳ, au lieu de ἐπὶ ἵππῳ), qui, en sanskrit, n'est pas facultatif comme en grec, mais qui régit impitoyablement toute la phrase, proposant des énigmes un peu plus difficiles à résoudre que, par exemple, ποὖστι ou θάτερον (ποῦ ἐστι, τὸ ἅτερον) et autres. — Outre M. Foucher, ont bien mérité de l'œuvre M. et Mme Gérard, proches parents de M. Sénart, qui l'ont rendue possible par une généreuse contribution pécuniaire.

La linguistique aux États-Unis. — Le numéro de juin du t. VI de *Language* comprend trois articles. Deux roulent sur le hittite, l'un (p. 149-158) est de M. Sturtevant, l'autre (p. 149-153) de M. Carruthers. Un troisième, plus considérable et fort intéressant (p. 164-193), traite de la flexion des pronoms personnels en indo-européen, mais tient constamment compte du hittite : l'auteur est M. W. Petersen (Université de Chicago), qui a adopté l'hypothèse indo-hittite de M. Sturtevant. Quant à M. Carruthers, il propose, pour quelques mots hittites, des rap-

prochements avec les langues indo-européennes. La note la plus attachante de la série est celle qui concerne la racine signifiant « coudre », lat. *suere*, got. *siujan*, etc... », p. 161-162. Pourquoi ne pas admettre ici un doublet originaire (au degré zéro), **syu-*, **su-*? Il le faut bien dans le cas du nom du « faucon » : iran. **saina-* (zd. *saēna-*), indien **çyaina-* (skr. *çyená-*), cf. d'un peu plus loin gr. ἰκτῖνος, armén. *cin*, cf. *Revue de phonétique*, IV, 1917, p. 113 et n. 1. — Voici maintenant le titre du savant article de M. Sturtevant : *Can hittite* h *be derived from indo-hittite* ə? Elle a été écrite à la suite de celui de M. Kurylowicz dans les *Symbolae... Rozwadowski*, I (1927), p. 95-104. Le professeur de Yale adopte la plupart des étymologies de M. Kurylowicz, mais finit par repousser sa thèse, c'est-à-dire au fond celle de F. de Saussure. Ce que M. Sturtevant ne dit pas, c'est que, quinze ans avant l'article de M. Kurylowicz, avaient été dégagés et mis en lumière tous les avantages de cette théorie, en particulier la distinction des trois *ə* (dont, au reste, F. de Saussure n'admettait plus que deux), v. *Revue de phonétique*, II. C'est cet article qui avait ramené l'attention sur une note perdue de F. de Saussure, bref compte-rendu d'une communication du 6 juin 1891 faite à la Société de linguistique. Sans lui, la note serait restée enfouie dans le *Bulletin*, jusqu'au moment du moins où a été publié le *Recueil des publications scientifiques* de F. de Saussure, soit pratiquement jusqu'en 1922. Cet article, au reste, n'était pas une simple « indication ». Il comportait, dans la *Revue de phonétique*, 32 pages de démonstration. On s'est empressé de l'oublier. — Quant au *h* hittite (*H*), il me semble qu'on devrait admettre qu'il continue à la fois un *ə* indo-hittite (*ə* indo-européen) et un *F* indo-hittite (*bh* indo-européen, *H* sémitique, *ḫ* vieil égyptien).

A. CUNY.

Découvertes en Transylvanie. — Sous le titre de *Cronica archeologica si epigrafica a Transilvaniei* (1919-1929), M. C. Daicovici, secrétaire de la Commission des Monuments historiques de Transylvanie, a donné, dans l'*Anuarul* de cette Commission pour l'année 1929, un article de quinze pages en roumain, suivi d'un résumé de six pages en italien, où l'on trouvera l'indication des découvertes faites pendant les dix dernières années et signalées seulement jusqu'ici dans des publications locales peu accessibles aux étrangers. Il s'agit de statues et d'inscriptions religieuses ou funéraires, provenant principalement d'Apulum, de Napoca, de Potaissa, de Sarmizegetusa, de Tibiscum. Les inscriptions émanent de soldats, de vétérans, de prêtres, etc. ; l'une d'elles, de Domnesti, mentionne un *conductor pascui et salinarum*. Si les fouilles d'Apulum sont interrompues depuis la mort de Bela Cserni en 1916, celles de Sarmizegetusa se poursuivent depuis 1924 et feront l'objet d'un rapport détaillé dans le tome III, en préparation, de la revue *Dacia*.

MAURICE BESNIER.

Les sites homériques. — M. Doerpfeld croit toujours pouvoir reconnaître la patrie d'Ulysse dans l'île de Leucade[1] ; il tient aussi toujours à faire d'Hissarlik la ville de Priam. Mais il lui faudra sans doute abandonner quelques-uns de ses points de vue et considérer de nouvelles hypothèses qui se font jour : Corfou, mieux située que Leucade, plus riche et plus grande que l'actuelle Thiaki, répondrait mieux aux données homériques que ces deux îles[2], et les Phéaciens chassés de Corfou se verraient relégués aux environs de Cadix[3] ; d'autre part, le patriotisme local ne peut se résoudre à laisser Thiaki dans son obscurité : voici qu'on y retrouve des vestiges préhistoriques qui réjouiront M. Victor Bérard, et que les heureux archéologues ont aussitôt identifiés avec la Τυκτὴ Κρήνη et avec l'autel des Nymphes de l'*Odyssée*[4].

Pour Troie, même incertitude. D'après de récentes recherches, Hissarlik ne serait pas la ville de Troie ; le camp des Grecs ne peut pas être situé à un autre endroit qu'à l'emplacement traditionnel, à l'entrée de l'Hellespont : telles sont les conclusions du travail de M. Ch. Vellay, *Les nouveaux aspects de la question de Troie* (Paris, Les Belles-Lettres, 1930), qui reprend et complète différents articles parus dans l'*Acropole* à propos d'importantes publications allemandes[5].

M. Doerpfeld et ses collaborateurs ont été obligés de reconnaître que si le camp des Achéens est sur l'Hellespont, la position d'Hissarlik est difficilement conciliable avec l'*Iliade ;* ils ont donc adopté pour le camp un autre emplacement, suffisamment éloigné d'Hissarlik pour permettre le mouvement des troupes, dans la baie de Bésika, sur l'Égée. Mais ils sont alors contraints d'admettre que le terme d'Hellespont doit s'étendre à toute l'Égée septentrionale. M. Vellay montre, en confrontant les textes avec les lieux, que l'hypothèse de Bésika est insoutenable, que l'Hellespont ne peut désigner autre chose que le détroit, et que logiquement, puisque la tradition qui met le camp grec sur le détroit est exacte, il est impossible que l'Ilion homérique soit à Hissarlik. Il reste à expliquer Hissarlik et à chercher Troie ailleurs.

C'est M. V. Seyk, architecte, le propre collaborateur de M. Doerpfeld, qui répond à ces questions ; M. Vellay complète et enrichit son argumentation. Il achève d'abord de ruiner nos dernières illusions : l'exiguïté de la colline empêche absolument d'y loger une ville aussi considérable que

1. L'identification Ithaque = Leucade a toujours été très discutée (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1928, p. 264) ; mais M. Doerpfeld y tient, puisqu'il a repris cette théorie dans *Alt-Ithaka*.

2. Lentz-Spitta, dans *Rev. Ét. gr.*, 1929, p. 288.

3. L'invraisemblance de cette hypothèse saute aux yeux : il suffit de considérer la brièveté du voyage accompli en une nuit du pays d'Alkinoos à Ithaque.

4. Cf. *Bull. corr. hell.*, 1929, p. 505 ; dernières nouvelles des fouilles de MM. Oikonomou et Kyparissis dans les journaux d'Athènes de la fin d'août, avec une polémique à ce sujet (Ἐλεύθερον Βῆμα des 1er, 2 et 5 septembre 1930).

5. Entre autres : W. Doerpfeld, *Das Schiffslager der Griechen vor Troja*, dans *Studien zur vorgesch. Arch.* Leipzig, 1925, et V. Seyk, *Das wahre und richtige Troja-Ilion*. Prague, 1926.

Troie[1] ; vu l'importance de l'armée achéenne, le camp devait arriver presque sous les murs de la ville ; les constructions d'Hissarlik qui correspondent à l'époque homérique sont incompatibles avec la conception d'une ville, surtout celle de Priam ; le site d'Hissarlik n'a aucune valeur stratégique ; enfin, la tradition ne laisse aucun doute sur la destruction totale de Troie et l'impossibilité d'identifier l'Ilion homérique avec le Novum Ilium qui occupa la colline d'Hissarlik.

Cette colline ne serait autre chose que le puissant ouvrage militaire décrit au chant VII, v. 331-342 et 430-441, et construit par les Achéens pour fortifier leur camp en entourant leur grand tombeau, hypothèse assez vraisemblable, qui a pour elle quelques bons arguments : distance de la mer, situation sur une hauteur, forme des remparts (trois quarts de cercle : il n'y a aucune trace de mur septentrional, pure imagination de M. Doerpfeld), disposition intérieure des ruines.

Où serait alors Troie? A sept kilomètres et demi à l'est, sur les hauteurs de Kara-Your : c'est là que M. Seyk s'éloigne tout à fait d'Homère et du vraisemblable. Si l'on reconnaît que le témoignage du poète doit être le point de départ de toute étude topographique, il faut renoncer à cette hypothèse aventureuse, et... attendre. Peut-être attendrons-nous longtemps ; peut-être, dans les poèmes homériques, faut-il faire la part plus grande à l'imagination, à la légende, voire au mythe. Si Hélène et Ménélas[2], comme Phèdre et Hippolyte et d'autres personnages[3], sont d'anciennes divinités déchues, pourquoi chercher partout dans Homère une scrupuleuse exactitude géographique?

Alfred LAUMONIER.

Antique théologie grecque (Victor Magnien, *Notes sur l'antique théologie grecque;* extrait de l'*Acropole*, janvier-juin et juillet-décembre 1929). — Ces notes sont de la même veine que l'étude sur les *Mystères d'Éleusis*, récemment appréciée dans la *Revue* (1929, p. 261-264) par M. P. Roussel. L'auteur s'obstine à tout ignorer de l'histoire de la religion hellénique, à faire fi de la chronologie, à mettre sur le même plan les renseignements positifs sur les cultes et les pires rêveries des philosophes théologiens. Il suffira, je crois, de connaître les postulats sur lesquels il s'appuie pour préjuger de la valeur des conclusions. D'après lui, la religion hellénique, comme celle de tous les peuples anciens, comportait une doctrine profonde et mystérieuse, réservée aux seuls initiés et sur laquelle les timides allusions des philosophes jettent quelque clarté. Ce n'est qu'à une époque tardive, lors du suprême combat contre le

1. Argument qui a frappé depuis longtemps bien des archéologues, comme M. Dussaud (*Civilis. préhellén.*, 2e éd., 1914, p. 144).

2. Ch. Picard, *Rev. Hist. Rel.*, 1928, p. 68 : cf. M. P. Nilsson, *Minoan-Mycen. religion*, p. 458.

3. Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1928, II, p. 47 et suiv.

christianisme, que la religion grecque « fut amenée à s'affirmer avec plus de précision ». Les témoignages des philosophes récents ont donc une valeur toute particulière, puisque, plus explicites, « ils éclairent les données plus obscures des auteurs anciens ».

Il n'est pas possible, à mon avis, de méconnaître de façon plus complète le caractère de la religion hellénique, dans laquelle le culte, les rites efficaces tenaient une place prépondérante ; les « hieroi logoi », destinés à expliquer les rites, à en garantir l'efficacité, n'admettaient pas de spéculation théologique. Les philosophes ont pu, tout à leur aise, interpréter, en accord avec leur propre doctrine, les rites, les figures, les attributs, les fonctions des divinités. Jamais leurs imaginations n'ont été intégrées à la religion d'aucun sanctuaire. Qu'importent donc à l'histoire des religions les rêveries des stoïciens et des néo-platoniciens et les fantaisies des étymologistes sur le sens des épithètes cultuelles ou poétiques de Poseidon, d'Artémis et d'Athéna?

André BOULANGER.

Inscriptions latines d'Utrecht (C. W. Wollgraff, *Romeinsche inscripties uit Utrecht*, dans les *Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam*, deel 70, 1930, in-8°, 22 pages, avec III planches). — Ces textes, mis à jour par des fouilles pratiquées à Utrecht sur la place du Dôme, mentionnent l'érection d'un monument et sa consécration aux dieux des Bataves. Leur importance est double : mythologique et historique. « Il est désormais acquis que ce qui est aujourd'hui le centre d'Utrecht était occupé autrefois par une colonie romaine appelée Albiobola. » Quant au nom d'Utrecht, on doit persister à croire qu'il dérive de Traiectum : « Albiobola et Traiectum peuvent avoir été situées l'une vis-à-vis de l'autre, sur les deux rives opposées du Rhin. »

Georges RADET.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

Collection Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres).

1º Textes d'auteurs grecs et latins, in-8º, édités et traduits :

Platon, *Dialogues suspects*, par J. Souilhé, 1930 ; 1 vol., xiii-190 pages (pages de texte doubles). Prix : 30 francs.

Platon, *Dialogues apocryphes*, par J. Souilhé, 1930 ; 1 vol., 173 pages (pages de texte doubles). Prix : 30 francs.

Martial, *Épigrammes*, livres I-VII, par H. J. Izaac, 1930 ; 1 vol., xxxix-271 pages (pages de texte doubles). Prix : 40 francs.

2º Collection Byzantine :

Démétrius Cydonès, *Correspondance*, par G. Cammelli, 1930 ; 1 vol., xlviii-216 pages (pages de texte doubles). Prix : 40 francs.

École française d'Athènes, *Fouilles de Delphes*, t. III, *Épigraphie*, IVe fascicule, 1re partie : G. Colin, *Monuments des Messéniens, de Paul-Émile et de Prusias*. Paris, E. de Boccard, 1930 ; 1 vol. in-4º, 178 pages, avec planches.

Anonymi de arte metallica, éd. C. O. Zuretti (*Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*, t. VII). Bruxelles, Lamertin, 1930 ; 1 vol. in-8º, lx-463 pages.

É. Benveniste, *The Persian Religion*. Paris, Geuthner, 1929 ; 1 vol. in-12, 119 pages. Prix : 20 francs.

R. J. Bonner and G. Smith, *The administration of justice from Homer to Aristotle*, vol. I. Chicago, University Press, 1930 ; 1 vol. in-8º, viii-390 pages. Prix : $ 4.

C. M. Bowra, *Tradition and Design in the Iliad*. Oxford, Clarendon Press, London, Humphrey Milford, 1930 ; 1 vol. in-8º, viii-278 pages. Prix : 12 s. 6 d. net.

E. Drerup, *Perioden der klassieke Philologie*. Nijmegen, Dekker, 1930 ; 1 vol. in-8º, 48 pages. Prix : fl. 1.

Th. Fitzhugh, *Triumpus*-Θρίαμβος (*University of Virginia, Bulletin of the School of latin*). Charlottesville, Anderson, 1930 ; 1 vol. in-8º, 207 pages. Prix : $ 5.

T. Frank, *Life and literature in the Roman Republic* (*Sather Classical Lectures*, vol. VII). Berkeley, University Press, 1930 ; vi-256 pages. Prix : $ 3,50.

W. Nestle, *Griechische Religiosität von Homer bis Pindar und Aeschylos*. Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1930 ; 1 vol. in-16, 130 pages. Prix : 1 mrk 80.

Ch. Picard, *Les origines du polythéisme hellénique : l'art créto-mycénien* (Collection *Art et religion*). Paris, H. Laurens, 1930 ; 1 vol. in-8°, 184 pages, avec 4 figures dans le texte et XXIV planches. Prix : 20 francs.

G. Rodenwaldt, *Neue deutsche Ausgrabungen* (coll. *Deutschtum und Ausland*, fasc. 23-24). Münster i. W., Aschendorffsche Buchhandlung, 1930 ; 1 vol. in-8°, xi-277 pages, avec 37 planches. Prix : 12 marks.

L. A. Stella, *Italia antica sul mare*. Milano, Hoepli, 1930 ; 1 vol. in-8°, xxvii-308 pages, avec 24 figures dans le texte et LXXXVII pl. hors texte. Prix : 45 lire.

H. Trueber, *Die Caesurenfolgen des letzten Bearbeiters im Homer als Spuren seiner Kompositionskunst.* Bonn, Ludwig Roehrscheid, 1930 ; 1 vol. in-8°, 96 pages.

II. Brochures et extraits

C. Barbagallo, *Iulianus* (extrait du *Diz. epigr. di antichità romane*, vol. IV, p. 173-209). Spoleto, Tip. Umbria, 1930 ; 33 pages in-8°.

A. Bruhl, *Le souvenir d'Alexandre le Grand et les Romains* (extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XLVII, 1930). Paris, de Boccard, 20 pages in-8°, avec 4 figures.

A. Cuny, *La catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques* (extrait des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XXVIII). Bruxelles, Hayez, 1930 ; 66 pages in-8°.

É. Cuq, *Un rescrit d'Auguste sur la protection des « res religiosae » dans les provinces* (extrait de la *Revue historique de Droit français et étranger*, t. IX, 1930, p. 383-410). Paris, Sirey, 28 pages in-8°.

L. Piotrowicz, *L'invasion des Scythes en Asie antérieure au VIIe siècle av. J.-C.* (extrait de *Eos*, t. XXXII, 1929, p. 473-508). Paris, Les Belles-Lettres, 36 pages in-8°.

W. W. Tarn, *The date of Milet* I, iii, n° 139 (extrait de l'*Hermes*, t. LXV, 1930, p. 446-454). Berlin, Weidmann, 9 pages in-8°.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

I. Articles de fond

II. Variétés

III. Chronique

IV. Bibliographie

V. Gravures

20 novembre 1930.

Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

1930.